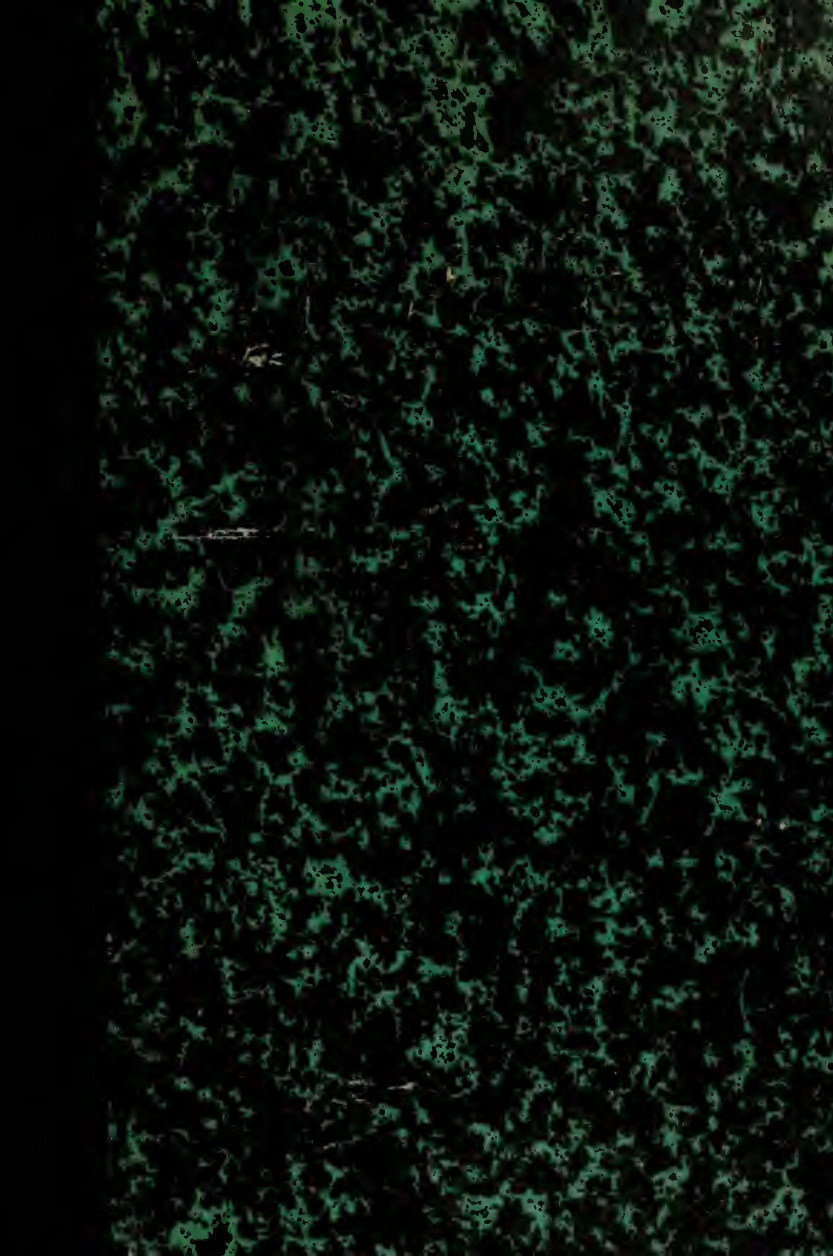






Première livraison gratuite.

Voir dans la deuxième **(5 centimes)**, *le magnifique tableau de* G. La Touche, *EN GRÈVE, donné sans augmentation de prix.*



Avec la 3e livraison, on recevra gratuitement une seconde prime inédite qui aura un immense succès : **LA ROULETTE POLITIQUE** et **LA ROULETTE POPULAIRE**, deux jeux nouveaux qui amuseront tout le monde

LES OUVRIERS

HISTOIRE POPULAIRE ILLUSTRÉE DES TRAVAILLEURS
AU XIXe SIÈCLE

Le titre de cet ouvrage en indique l'objet, l'importance et l'actualité. Les ouvriers forment aujourd'hui le Quatrième État. Dans tous les pays d'Europe, sauf en Russie et en Turquie, ils se sont élevés au rang d'un pouvoir politique qu'ils ont forcé les gouvernements à reconnaître. Les ministres, les souverains eux-mêmes comptent avec eux; la Conférence de Berlin, en donnant voix délibérative à leurs délégués, a sanctionné leurs droits.

Les travailleurs, pour obtenir ces résultats, ont, depuis cent ans surtout, disputé leur place au soleil; ils ont affirmé leurs griefs par des déclarations et des actes, par des luttes sans trêve où ils n'ont épargné ni leurs souffrances ni leur sang.

Aucun drame n'est plus poignant et plus mal connu.

Les historiens contemporains, les uns parce qu'ils ne voient pas, les autres parce qu'ils ne veulent pas voir, parlent vaguement ou ne disent rien de cette évolution et de ces révolutions, pleines d'enseignements ou de menaces.

L'histoire sincère des travailleurs n'a pas été écrite jusqu'à ce jour. Nous avons cru qu'il y avait là une injustice à réparer, une lacune à remplir.

Le livre que nous publions vient à son heure. Il paraît au moment même où, dans presque tous les grands centres industriels d'Europe, les ouvriers, à cette date du 1er mai 1890 qui sera mémorable, proclameront leur solidarité et la légitimité de leurs revendications.

Le combat ouvrier est incessant, souvent obscur, parfois livré au grand jour, toujours terrible et plus acharné que jamais en ce siècle d'oppression et d'exploitation du travail par le capital.

Raconter ce combat avec toutes ses péripéties, ses alternatives de victoires et de défaites, ses épisodes d'héroïsme, de dévouement et de martyres, retracer le tableau exact des misères ouvrières, celles-ci subies, celles-là volontaires, montrer le travailleur dans la mine, à l'usine, à l'atelier, dans la famille, dans ses lieux de réunions habituels, faire l'histoire complète et vraie des coalitions, des associations, des grèves, des insurrections, des **Émeutes de Lyon**, des **Journées de juin**, des **Fusillades de la Ricamarie**, de la **Commune**, de la **Main-Noire**, des **Nihilistes**, faire connaître quelle est, en France et à l'étranger, la condition matérielle, sociale, intellectuelle, morale des ouvriers, quel est leur salaire, comment ils le gagnent, le dépensent ou l'épargnent, comment ils vivent, se nourrissent et se logent, les suivre partout, les étudier partout, en France, en Belgique, en Angleterre, en Allemagne, en Suisse, en Espagne, en Russie, aux États-Unis, pénétrer avec eux dans ces *Abîmes de Paris*, ces *Tanières de Londres*, ces *Gouffres de New-York*, où tant de causes les poussent et les retiennent, ne rien omettre, ne rien atténuer, ne rien exagérer, tels sont notre devoir et notre plan.

Notre livre sera, pour l'ouvrier surtout, d'une lecture aussi captivante qu'instructive; il y retrouvera tous ses souvenirs familiers ou douloureux, dans une narration mouvementée, faite pour lui par un des siens.

10 centimes la livraison magnifiquement illustrée.

DEUX LIVRAISONS PAR SEMAINE

LES OUVRIERS

INTRODUCTION

CHAPITRE PREMIER

PARIS

I

Après la paye.

La dernière journée de la quinzaine vient de finir.

Tout le personnel de l'atelier est aligné en longue file dans l'allée d'entrée sur laquelle s'ouvre le guichet du caissier. Tous les âges sont représentés là, depuis l'apprenti malicieux qui sait esquiver les corvées et les réprimandes, *chouette et rupin*, mais *mordu par la loupe* et *flemmard*, jusqu'au vieil ouvrier qui est le type par excellence du travailleur et qui a vu naître et grandir les patrons, se succéder les associés et les contremaîtres, sans autre ambition pour lui-même que de faire, sans chômage, au moins ses trois cents jours de travail par année.

Cette foule est bruyante, animée.

Les paroles s'échangent à mi-voix, car on est encore sous l'œil du patron, ce qui n'empêche point le *sublime*, pour qui l'atelier est une *boîte* et le contremaître un *mufe*, de gouailler ou de *rigoler*, en poussant ceux qui sont devant lui.

Il y a des années que cette scène se renouvelle, changeant d'acteurs, mais restant toujours la même.

A peu d'exceptions près, les visages sont calmes, quelques-uns souriants. Cela fait toujours plaisir, un jour de paye, qu'on soit dans la *panne*, ou qu'on ait son livret à la caisse d'épargne. D'ailleurs, c'est samedi : la veille d'un jour de fête est déjà une sorte de fête elle-même.

Tout a été préparé d'avance. Les salaires sont comptés par tas, grands et petits, mais plutôt petits que grands.

Chaque ouvrier reçoit son rouleau de pièces blanches qu'il s'empresse de vérifier.

Hélas! les journées, les demi-journées, les heures mêmes de fatigue ou de paresse se traduisent avec une exactitude mathématique dans le total.

Un enterrement, un baptême, un mariage auquel il a fallu assister, pour ne pas offenser un ami, une partie de cartes engagée à l'heure où la cloche sonnait, qu'on croyait pouvoir achever avant le dernier coup de sifflet de la machine qui donne le signal de la reprise du travail, tout cela est représenté par un déficit.

Un nuage passe sur la figure du bon ouvrier, lorsqu'il a compté ses *ronds*, comme il dit en cet argot que tous les travailleurs parlent; mais ce n'est qu'un nuage.

Bah! on se rattrapera l'autre quinzaine; car on est presque toujours à cheval sur deux quinzaines, même quand on est économe, et forcément quand on ne l'est pas. Et puis la besogne marche.

L'ouvrier a, dans la main, cinquante, soixante francs, quelquefois plus, mais le plus souvent moins, qui sont à lui, bien à lui. Il sort de l'atelier, le cœur allégé par cette réflexion.

Tout d'abord ses clients ordinaires sont exacts à l'heure.

Un ouvrier ne manque point, dans ce court moment de satisfaction, — et bien peu s'en défendent, — d'acheter quelque chose aux camelots qui le guettent. Pour l'un, c'est un objet utile, plus ou moins; pour l'autre, un bibelot, qu'il s'était promis, ou qu'il avait promis.

Le camelot n'est, au reste, en ce cas, point de ces suspects à la voix grasse ou éraillée qui crient sur les boulevards le scandale ou la chanson du jour et qui s'appliquent principalement à « refaire le bourgeois ». C'est un ancien ouvrier lui-même, un camarade, d'ordinaire, qu'une infirmité ou une cabale a banni de tous les ateliers. Il a gardé l'esprit d'invention aiguisé par la nécessité; faute de pouvoir utiliser ses bras, il sait faire mouvoir sa langue; il a fini par rassembler quelques marchandises qu'il a achetées à bas prix, en solde, ou qu'il a fabriquées avec des outils primitifs ou des matériaux de rebut.

Le camelot se garde bien d'aller proposer ces pauvretés sur les promenades publiques, dans les foules; la police le pourchasserait sans pitié, car il opère sans permis, et si on l'empoignait, les badauds resteraient indifférents.

L'ouvrier ne l'est pas. Il sait, par une expérience bien des fois renouvelée, qu'il y a des hauts et des bas dans la vie; et il achète « parce qu'il faut faire

aller le commerce », parce qu'ayant bon cœur au fond, il se dit qu'il faut « que tout le monde vive », même les misérables. Deux sous, quatre sous, ainsi donnés, c'est si peu de chose !

Dès la sortie même, le flot humain que déverse sur la rue la grande porte ouverte à deux battants se divise en deux courants.

Il s'opère comme une sélection : chacun suit, comme sur une pente, le chemin où sa nature l'entraîne.

C'est à ce moment que commence l'histoire de l'ouvrier.

Observons-le, mais d'un regard à la fois scrupuleux et sympathique, en témoin qui veut tout voir, puis tout décrire : le mal pour le guérir, si c'est possible, le bien pour que celui-ci ne soit pas méconnu et ne prête point à la calomnie.

Ne l'observons pas en pessimiste qui cherche les tons noirs, les scènes à effet, pour les reproduire en les poussant à l'extrême. Ne regardons pas ce qui se passe en optimiste qui trouve une excuse à tout ou est ému de pitié pour tout. Bornons-nous à prendre les physionomies, les actes sur le vif pour faire un tableau vrai.

Voilà donc l'atelier qui se sépare, se disloque en deux bandes.

L'une d'elles va descendre de chute en chute jusqu'aux abîmes parisiens, où grouillent la débauche, la prostitution, le vice et le crime et aussi la maladie et les hontes. Nous irons dans ces enfers, nous nous laisserons conduire à la suite de ce torrent qui roule vers la fange.

Où va l'autre flot?

Son cours est plus paisible, plus égal et comme lumineux. C'est une des artères où circule le meilleur, le plus pur du sang national, la sève, la vie, l'intelligence; c'est l'avenir même de la race qui s'élabore en plein soleil.

Ce flot est celui des ouvriers dignes de ce nom, auxquels se joignent ceux qui, à des titres divers, sont comptés parmi eux.

Car dans cette catégorie il y a des distinctions à établir : l'ouvrier vrai, l'ouvrier ordinaire, l'ouvrier mixte. La classification n'est pas de nous : on la retrouve dans tous les ateliers sous des dénominations différentes. Les travailleurs la font eux-mêmes et elle a été constatée par un des leurs qui en a décrit les nuances avec précision.

L'ouvrier vrai est celui qui mérite toute estime, toute sympathie ; il ne fait pas de dettes; il épargne, il vit pour sa famille, songe au lendemain et sait se priver; il s'instruit et pense à élever ses enfants au-dessus de sa propre condition; son rêve est de devenir un jour patron. Il forme l'élite, mais il n'est pas le nombre.

L'ouvrier vrai est vêtu proprement. Si son travail est de nature à

détériorer ou à salir ses vêtements, il en a de rechange; il évite de se montrer le dimanche ou les jours de repos avec son bourgeron, tout au moins il n'affecte pas de le porter en public.

Il a un certain air de force et de santé, car il se nourrit sainement, mangeant plus qu'il ne boit, et ne buvant guère au cabaret, que lorsqu'il est impossible de faire autrement.

Le dimanche, il prend part au nettoyage hebdomadaire de la maison, et l'exige si la femme n'en a pas l'initiative: s'il reste du temps, il se promène dans les jardins publics, ou, par les beaux et longs jours, il pousse jusqu'au bois de Vincennes, mais jamais sans sa famille. On le voit donnant le bras à sa femme, en tenant par la main un de ses enfants, le plus turbulent ou le plus jeune.

A l'atelier il est réservé et même taciturne, il a horreur de la discussion, et n'y intervient que pour la terminer par une parole de bon sens, où perce quelquefois le dédain. C'est presque un autoritaire, plus propre à commander une équipe qu'à en faire partie. C'est le futur contremaître, et à ce titre il excite déjà de la méfiance et des jalousies, mais il ne s'en inquiète pas; les *sublimes* le détestent, mais le craignent; ils n'agissent contre lui que par cabale.

Il n'affecte, ni n'évite l'argot d'atelier, il ne s'en sert que dans ses rapports avec ses camarades, jamais lorsqu'il parle à sa femme, à ses enfants, à des étrangers.

Il s'informe avec soin de tout ce que font l'État, le département, la commune, les particuliers pour l'amélioration de sa classe. Il se tient au courant de toutes ces mesures et en profite, sans jamais s'abaisser à des sollicitations, sans jamais recourir à des protections, sans être dupe des promesses parlementaires.

C'est une espèce de janséniste, sévère pour lui-même, autant que pour les autres, ne réclamant rien qu'il ne s'impose; il est instruit, et si les circonstances s'y prêtent, il pourra devenir, en France, conseiller municipal, député, sénateur, ministre; aux États-Unis, président de la République. Il y en a des exemples. Nous les retrouverons au cours de cette histoire.

L'ouvrier vrai a chez lui quelques outils de son métier, et son principal passe-temps est d'en apprendre le maniement à ses enfants.

Il est assuré; il a toujours une avance chez lui, ou à la caisse d'épargne; il fait partie d'une ou deux sociétés de prévoyance; il recherche les lectures qui développent son intelligence et qui lui donnent des notions, des idées sur ce qui est en dehors de ses connaissances familières.

Par sa force de volonté, sa résignation, sa sagesse, c'est un soldat hors ligne pour les luttes sociales pacifiques, quoiqu'il n'hésite pas à faire le coup de feu, quand la patrie, la liberté et le droit sont en péril.

L'ouvrier ordinaire fait son budget, quoique sa prévoyance ne dure pas au delà d'une quinzaine. S'il a des dettes, il les paie ; mais il est faible contre l'occasion et la tentation. Plus propre à subir l'influence qu'à l'exercer, capable cependant de réflexion et de bons retours, il agit par à-coups, par humeur. Insouciant de l'avenir, il compte sur l'improvisation et l'idée du moment pour résoudre les difficultés quand elles se présenteront. Il a une famille et l'aime, mais prompt à la querelle, il bat sa femme. Il envisage comme sa retraite une loge de concierge. Honnête homme par instinct, il trouvera naturel et légitime le *truc* à l'égard du patron. Il est intelligent dans les limites de sa profession : il lit son journal et le discute avec conviction, pour oublier aussitôt après sa lecture et ses arguments. Il stationne chez le marchand de vin, mais règle l'ardoise, payant toujours pour lui et souvent pour les autres. Il n'a qu'un cauchemar : le terme ; parce que, possédant un mobilier, il a la notion de la propriété et redoute l'expulsion. Bon garçon, pas mauvais cœur, mais meilleur au dehors que chez lui, pouvant, en somme, aussi facilement tourner à gauche qu'à droite.

L'ouvrier mixte a plus de défauts que de qualités, mais celles-ci le retiennent encore dans la bonne catégorie. Il aime les fêtes de banlieue et fait le lundi ; il craint sa femme, tout en la carottant sur le compte exact de la paye ; il prend ses enfants sur ses genoux et les caresse, si un camarade ne l'attend pas ailleurs. Il vit en garni, s'il est célibataire ; il préfère le collage au mariage. Bon travailleur quand il est à la tâche, il la lâche sans scrupule, pour suivre une équipe en bordée, passant aisément d'un atelier à l'autre. Il est très musard, proprement mis, mais négligé, habitué des réunions publiques, où il est toujours bruyant, fidèle des bals où il rivalise de chic avec les alphonses, pour finir par se quereller avec eux et rentrer chez lui avec le mal aux cheveux, s'il ne se réveille pas au poste, ceci par exception. Il n'échappe, en définitive, à la mauvaise pente que parce que le travail, quand il s'y remet, a sur lui une réaction moralisante en lui rappelant le devoir.

Entre l'ouvrier vrai, l'ouvrier ordinaire et l'ouvrier mixte, c'est ce sentiment du devoir, plus ou moins accentué, avec plus ou moins de conscience et de volonté, qui constitue le trait de ressemblance. L'ouvrier ordinaire peut devenir un ouvrier vrai s'il veut réfléchir, s'il voit clairement la portée de ses actes, si on la lui montre.

L'ouvrier mixte a plus de peine à remonter, mais il y parvient encore,

soit par une crise morale qui le transforme alors profondément, soit parce que sa femme devient une mère intelligente et ferme à l'égard de ce grand enfant, soit encore parce qu'il aura rencontré sur son chemin un ami dévoué ayant de l'énergie pour deux.

II

Les abîmes de Paris.

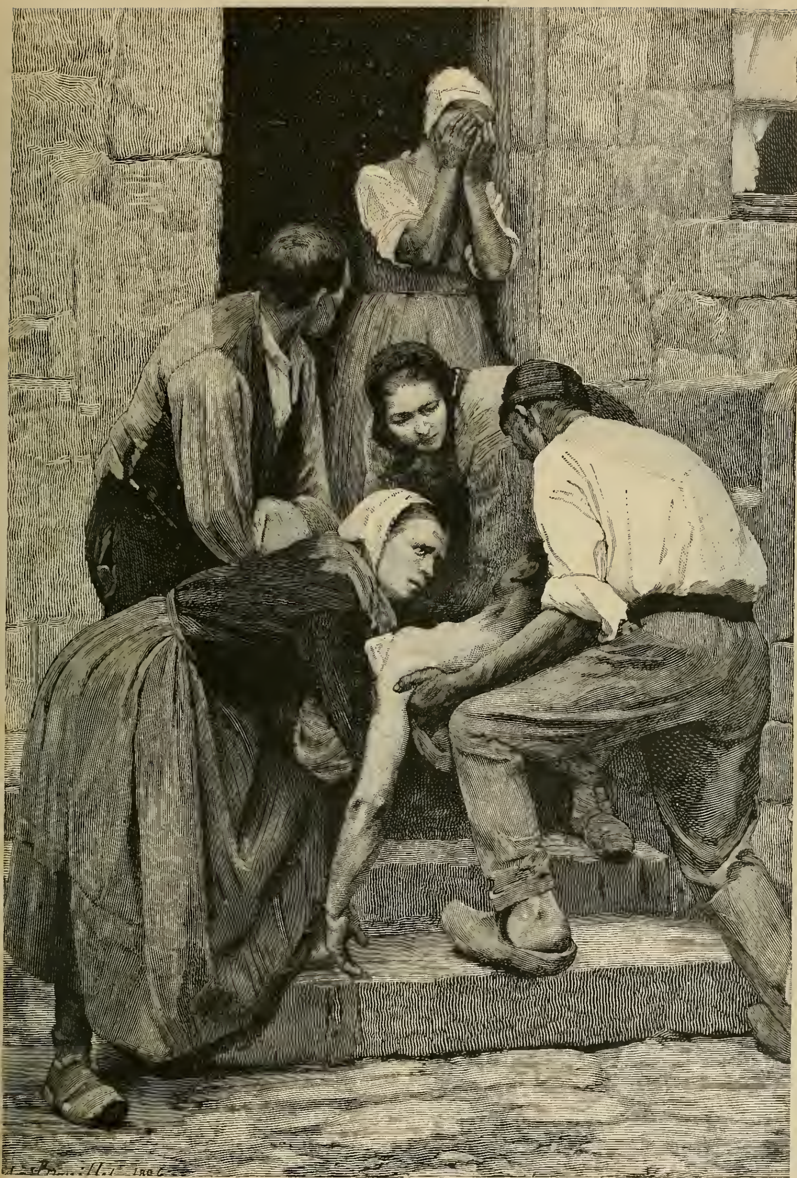
Suivons maintenant l'autre courant, le mauvais, celui qui nous emporte vers les abîmes de Paris.

L'entrée de ces abîmes n'a rien d'effrayant, rien d'inaccoutumé pour nos yeux. Elle devrait porter par ordre l'inscription de l'Enfer dantesque, le fatal *Lasciate ogni speranza;* mais, au lieu de cela, elle a une enseigne attirante.

Vous connaissez bien cette entrée des abîmes parisiens, et vous serez bien étonnés de nous l'entendre appeler ainsi. Mais n'en est-il pas de même de toutes les misères de notre civilisation? Quelle est celle qui n'a pas des abords faciles, ordinaires, éloignant tout soupçon? En est-il une qui n'ait sur la rue une façade presque attrayante? Mais qu'on fasse le premier pas le second, et l'on sera surpris de voir avec quelle rapidité la descente s'accélère, et dans quels gouffres la curiosité, la faiblesse, le vice peuvent être entraînés. L'hôpital même n'est qu'une station, la prison une halte, mais le dernier arrêt est encore plus bas, plus ténébreux.

L'entrée des abîmes de Paris est d'ordinaire un local situé sur une place ou à l'angle de deux rues; il est assez souvent convenablement décoré, avec son comptoir d'étain qui en occupe presque toute la longueur, sa verrerie étincelante, ses rayons chargés de bouteilles aux formes variées, aux reflets et aux transparences de toutes couleurs. Au milieu de cet ensemble trône le *mastroquet* ou *mannezingue*, qui a une physionomie professionnelle : la face animale, complètement épanouie, la voix imprégnée d'alcools divers, la bedaine se logeant à grand'peine dans l'échancrure du comptoir, la carrure puissante se dessinant dans la glace qui est derrière lui, les bras nus et vigoureux de l'homme qui remue les futailles et fait sa police lui-même.

A côté de lui une pancarte verte informe son public que tout est artifi-



Les voisins le ramassent sanglant.

ciel dans ses marchandises, que ses vins peuvent être mouillés, additionnés de diverses préparations, que ses liqueurs sont de fantaisie. Il a l'honnêteté de prévenir ses clients qu'il leur vend peut-être du poison. Il ne craint pas une inspection de police, un prélèvement d'échantillons, car il est un des grands électeurs du quartier, l'agent électoral de telle ou telle ambition, et les dirigeants ont pour lui des indulgences plénières.

La quinzaine ne finit jamais sans une halte chez cet important personnage, et il n'y a guère que l'ouvrier vrai qui ne franchisse pas ce seuil hospitalier. Sans doute, la loi ne sanctionne pas les dettes contractées chez le mastroquet, mais que deviendrait-on, si celui-ci fermait hermétiquement, brusquement son crédit? N'est-ce pas chez lui, d'ailleurs, que l'on peut miser sur une cote de pari mutuel, et qu'entre deux tournées, on peut discuter un *jockey*, prendre un cheval et *piger* un *tuyau?*

Les ardoises sont prêtes.

Naturellement le total dépasse toujours d'un peu ou de beaucoup la somme que l'ouvrier peut consacrer à cet article de son budget; mais qu'à cela ne tienne. Avec un acompte l'on s'en tirera : la dette reportée à la quinzaine suivante semble s'évanouir : qui a terme ne doit rien. Et l'on scelle l'arrangement accommodant qui rive l'ouvrier à son fournisseur; car l'ouvrier a trop d'amour-propre pour quitter un marchand auquel il doit. Ils sont rares les ouvriers qui font un *pouf* au mastroquet; plus rares encore ceux qui s'en vantent.

Le mannezingue a ses allumeurs. Ce sont les compagnons d'atelier les plus dangereux pour le véritable ouvrier. Ce sont eux qui offrent le crédit à l'ouvrier ordinaire et mixte, procurant ainsi au mastroquet des recrues et se faisant payer des deux mains en consommations d'une part et en tournées de l'autre. Un service vaut bien une politesse.

Ordinairement le mastroquet est aussi gargotier. Il est même surtout gargotier à certaines heures. Il élabore, de complicité avec sa femme, une cuisine d'un aspect engageant, mais d'une nature malsaine, où l'art d'accommoder les restes joue un rôle capital. Il ne possède pas à un moindre degré celui d'utiliser les basses viandes, les primeurs défraîchies, de faire figurer à la place d'honneur sur sa carte un plat provenant d'un grand restaurant et dont on ne veut plus pour des raisons diverses.

La carte d'un marchand de vin restaurateur se compose de deux parties habilement combinées, dont l'une, celle des plats à bon marché, sert à dissimuler l'autre. Quand on a fait ou cru faire des économies en prenant une partie de son repas dans la première, l'on se laisse facilement aller à s'offrir du gibier, des primeurs, et immédiatement le prix du repas

augmente d'un tiers ou de moitié. Mettons un autre tiers, une autre moitié, quand le garçon, qui est payé pour cela, réussit à décider l'ouvrier à prendre une bouteille de vin qualifié bordeaux, bourgogne.

Un peu de café ne serait point de trop, après un festin aussi plantureux, aussi bien ordonné; du café aux liqueurs la pente est naturelle. Puis on la remonte tout d'un coup, l'on revient au point de départ, au litre à seize, et des jeux de cartes s'organisent. Le mastroquet y prend part pour la perte, pour le gain; il arrive parfois qu'un bataillon de litres a été hasardé et perdu, et qu'on a bu tout un soir à ses dépens. C'est fâcheux, mais enfin le *minzingo* s'attache les clients par un lien de plus, et il aura sa revanche.

Comme on ne peut pas s'éterniser dans le même local, on sort, on va faire une station et une partie dans un autre local qui ne diffère aucunement du premier. Le mastroquet y est également pansu, joufflu, bon garçon, facile au crédit. Mais on ne peut pas non plus coucher là.

Voici le bal ouvrant sur la rue même ses portes qui versent sur les passants des effluves chauds et capiteux. Le municipal des journaux illustrés y est représenté par le sergent de ville du quartier, aidé de quelques personnages en tenue bourgeoise qui lui ressemblent étrangement. L'habitué qui a l'œil sur eux les appelle des *mouches* ou des *roussins*. Sont-ils vraiment venus aider la police? Pas toujours; mais il n'est pas rare que ces gens-là provoquent des rixes et des désordres dans la salle : c'est un bon système pour faire naître et surprendre des gestes ou des paroles qui compromettent ou trahissent le pègre sous son déguisement.

Les femmes sont nombreuses, et ont toutes un certain air de famille. Elles appartiennent, en effet, à une famille, une famille peu unie, mais une famille enfin. Elles ont gardé quelque chose de l'ouvrière, et elles le sont parfois pendant le jour; elles ont pris quelque chose de la cocotte de bas étage, non pas son élégance de mise, mais son langage cynique, sa voix éraillée.

Avec ces dames, l'ouvrier jovial se sent à l'aise tout de suite. La première interpellation venue suffit pour établir l'intimité sur le pied de la confiance la plus naïve et pour nouer des liaisons passagères destinées à finir par une bataille à coups de poings et de griffes.

Il est minuit. La police est impitoyable pour ces bals populaires. A peine le premier coup a-t-il sonné à l'horloge que les quatre musiciens attaquent, avec un ensemble rendu irréprochable par l'habitude, le morceau connu : « De la retraite voici l'heure » ; et l'établissement se vide peu à peu ; chacun part au bras de sa chacune, qui pour son garni, qui pour quelque chambre d'hôtel borgne ; ceux que l'amour a moins favorisés ne tarderont pas à

trouver sur les boulevards extérieurs ou ailleurs des filles complaisantes.

Il est trois heures du matin. Des pas hésitants, parfois des chutes retentissent dans les escaliers. Ce sont les retardataires qui rentrent un à un, assommés par les alcools des débits, les convulsions épileptiques des bals et les entretiens avec la Vénus des carrefours. Ils retrouvent leur chambre à tâtons, se couchent en chantonnant des airs vagues, et s'endorment; ou plutôt ils tombent dans une sorte de léthargie sans rêves et sans mouvements, qui les berce ainsi jusqu'au soir.

Alors l'animation croissante des rues arrive peu à peu à se faire jour jusque dans leur cervelle, à y réveiller peu à peu la volonté ou la conscience. Ils se lèvent, et les scènes de la veille se succèdent dans un ordre absolument identique.

Les pochards, les *cheulards*, ne se contentent pas toujours d'errer de *minzingo* en *minzingo*, de *bastringue* en *bastringue;* les boissons mêlées surexcitent leur susceptibilité en leur faisant perdre la raison; des coups de langue on arrive, par une transition naturelle, aux injures, aux rixes, et dans cet état on trouve toujours un plus fort que soi.

Aussi chaque dimanche voit se renouveler, dans Paris ou dans la banlieue, ces batailles, qui sont quelquefois des tueries.

Deux camarades de la veille en viennent aux mains. Un marchand de vin jette un consommateur à la porte. Celui-ci trébuche, va donner du front contre un pavé; les voisins le ramassent sanglant.

Heureux s'il n'est pas transporté de là à l'hôpital!

Nous voici au lundi. Depuis longtemps la cloche de l'atelier a sonné, et nos dormeurs sont encore couchés. Leurs ivresses accumulées se sont condensées en une migraine violente, en une inappétence, qui les retient dans leur lit.

La journée se passe; quelques-uns d'entre eux se promènent dans les rues pour dissiper par le mouvement cet état fâcheux et énervant; d'autres vont à la campagne, en rapportent un peu d'énergie, et assez de force pour commencer et achever sans interruption une nouvelle quinzaine de travail

A d'autres, il faut deux jours, trois jours de repos; il en faut de plus en plus, jusqu'au moment où l'alternative de payer le loyer ou d'être renvoyé de son domicile, les met dans la nécessité de recommencer le travail et de *masser*, en d'autres termes, de gagner en une huitaine le salaire d'une quinzaine, au détriment de leur santé et de l'ouvrage lui-même.

Pour la grande majorité de ceux qui vivent dans ces conditions, c'est malheureusement un engrenage qui les prend et les broie toute l'année.

Il n'y aurait qu'un moyen pour eux d'en sortir, ce serait de vivre en famille. Mais le peuvent-ils ?

Le problème est complexe. Il a un côté moral et un côté matériel, l'un et l'autre souvent difficiles à résoudre.

Tout d'abord il faut l'exemple. L'ouvrier devient rarement un bon père de famille, s'il n'a pas été élevé dans un intérieur où l'on a eu conscience des devoirs de famille et où on les a pratiqués. « Tel père, tel fils » n'est pas seulement un proverbe, c'est une loi naturelle, une loi fatale.

Pour beaucoup la famille n'est pas même un souvenir : dans la classe ouvrière tant de causes font des orphelins en bas âge!

Pour beaucoup aussi ce souvenir ne se représente que comme une série de cauchemars où les scènes de la misère alternent avec celles du cynisme et de la brutalité.

Pour un grand nombre, les entraînements invitent à méconnaître, à défier l'autorité paternelle, à n'y voir qu'une gêne dont on se débarrasse à la première occasion, une tyrannie dont on est impatient de s'affranchir.

Au point de vue matériel, d'autre part, bien des ouvriers sont dans l'impossibilité de constituer une famille régulière, et lorsqu'on leur en parle, ils haussent les épaules.

La question de la famille, pour le travailleur, est inséparable de la question du logement. Le niveau moral s'élève ou s'abaisse avec le niveau matériel. La promiscuité et la prostitution s'étendent à mesure que l'espace de l'habitation diminue.

A Paris, dans les grands centres, l'étroitesse, l'insalubrité, la cherté surtout du logis ouvrier expliquent et provoquent, dans la plupart des cas, les vices dont nous venons de faire le tableau sommaire.

Aussi le propriétaire et son âme damnée, le concierge, sont-ils pour l'ouvrier parisien l'objet d'une haine, d'un mépris, plus profonds, plus systématiques, que ne l'est son aversion à l'égard du patron et du capitaliste.

Il hait ce dernier, mais d'une antipathie plutôt théorique, vague, qui s'applique moins aux personnes qu'à une classe de la société.

S'il déteste le patron, c'est parce qu'il voit en lui à la fois le capitaliste et le maître ; mais ce sentiment disparaît ou s'atténue par les relations directes ou journalières, et peut même faire place à la déférence, à l'estime, à l'affection. En argot de l'atelier le patron est toujours *le singe*, mais il n'est pas rare qu'il soit un *bon type*.

Le propriétaire jamais.

D'abord on ne le voit pas. Fréquemment on ignore même son nom. Presque toujours il habite une région inaccessible. Est-ce une femme, un

homme, un bourgeois, un millionnaire? Mystère! Est-ce un être bon et sensible? Cela se peut. Mais on ne connait de lui que la quittance, quand elle n'est pas signée du régisseur.

L'ouvrier n'a pas, ne peut pas avoir de rapports avec le grand propriétaire de Paris. Il ne connaît que le régisseur d'immeubles ou le concierge.

Le régisseur est généralement un homme d'affaires, un avoué, un notaire, un intermédiaire au cœur sec, aux griffes crochues, au caractère impitoyable, se renfermant dans son rôle, qui est de faire rentrer les loyers, de refuser ou de tergiverser, quand on demande un délai ou une réparation, n'ayant pour consigne que de gérer l'immeuble au mieux des intérêts du propriétaire et des siens, d'augmenter le prix des appartements et logements dès qu'il en trouve le prétexte, ne laissant, en règle générale, à l'ouvrier que deux alternatives : le payement ou l'expulsion.

Le rôle du concierge est le même, mais il s'en acquitte avec des formes bien autrement brutales ou ironiques. C'est lui qui répond, quand on lui demande l'adresse de quelque pauvre travailleur logé au sixième :

— Nous avons ça dans la maison. Nous n'avons plus ça; nous en avons assez.

A Paris, le loyer est cher pour tout le monde, pour l'ouvrier surtout.

Le loyer absorbe deux mois de salaire, deux mois au moins [1].

Il constitue une dépense nécessaire, soit, aussi indispensable que la nourriture et l'habillement; mais, payé au prix qu'exigent les propriétaires, le logement ouvrier devrait être sain, commode, assez spacieux pour donner abri à une famille. Neuf fois sur dix, il ne l'est pas. Le bon ouvrier se résigne à le prendre tel qu'il est. L'ouvrier ordinaire, l'ouvrier mixte en changent fréquemment pour trouver mieux ou pis. Le mauvais ouvrier qui ne calcule pas, qui ne peut se résoudre à prélever sur un salaire incertain une somme considérable exigée à date fixe avec une rigueur mathématique, se soustrait à cette préoccupation par la vie au jour le jour.

Le marchand de vin le nourrit et l'abreuve, vous avez vu comment.

Le marchand de sommeil le loge.

Un ouvrier se présente chez un individu qui loge à la nuit, à la huitaine ou au mois. Il demande si l'on a de la place. Il y en a toujours quand l'ouvrier paye d'avance, donne caution ou arrive de province avec une malle encore garnie et lourde.

Cette place, qui n'est jamais bon marché qu'en apparence, est tantôt

1. La moyenne des salaires par mois est de 125 francs; la moyenne des loyers est de 250 francs par an.

isolée, quand on occupe seul une pièce, ou collective quand on est en chambrée.

L'ouvrier ne connaît pas ses compagnons de gîte, mais il se liera bientôt avec eux. Le comptoir du *minzingo* est fait pour cela. Car un trait caractéristique de la classe ouvrière est le mélange curieux de la défiance et de la familiarité. Autant sa défiance est absolue à l'égard du bourgeois, autant sa confiance est prompte avec un ouvrier. Celui-ci, on le reconnaît dès la première rencontre et à la seconde, on le tutoie.

Au bout d'un jour il y a familiarité, sinon entente, dans toute la chambrée. Ceux qui s'y refusent sont des *ours*, des *mouches*, des *mufes*.

Chambre et chambrée ne contiennent d'autre mobilier que des lits, qui ne sont ni vieux ni neufs, des chaises plus ou moins défoncées, des pots à eau ébréchés. Les murs sont souvent ornés d'images politiques. Les portes sont couvertes d'inscriptions. On y lit des notes de blanchisseuse, des refrains grivois, des professions de foi socialistes, des exclamations concises où les tyrans et les ennemis de l'ouvrier sont interpellés, avec accompagnement d'épithètes.

La chambrée n'a pas toujours l'air et la lumière en quantité suffisante pour le nombre de ses locataires. Il est vrai qu'elle ne sert guère qu'à l'ouvrier de passage dans un quartier, en attendant la vacance d'un garni.

Cette vacance ne tarde pas à s'offrir. Pour un oui ou un non, une réclamation, une erreur ou une *carotte*, l'ouvrier, nous parlons de l'ouvrier mixte ou du mauvais ouvrier, fait son *baluchon* et *flanque son paquet* au marchand de sommeil.

Le voilà inscrit au registre graisseux que la police exige de tout logeur.

Le garçon le conduit à sa chambre, c'est-à-dire dans un espace de 4 mètres au plus, souvent moindre, où il y a un lit et un siège quelconque.

Les prisons se composent de cellules beaucoup plus grandes, toujours plus confortables que les compartiments d'une maison louée en garni. La promiscuité n'existe pas dans la prison; elle est de règle dans les garnis. A côté de l'ouvrier loge souvent une fille, qui a ses clients ou ses visiteurs de raccroc. D'une pièce à l'autre, sur le même corridor, on entend tout ce qui s'y passe.

Car le marchand de sommeil, principal locataire de la maison, n'a découpé les étages en tranches exiguës, que par des cloisons ou simili-cloisons ingénieusement disposées. Il a fait quatre compartiments avec une pièce de moyenne grandeur, les deux qui sont sur l'allée n'ayant point de fenêtre.

Ces cloisons servent à séparer le tien du mien, mais sans sauvegarder le repos du locataire et sa solitude. Dès qu'un camarade, un voisin parle,

ronfle ou chante, tous les dormeurs sont réveillés: et c'est alors, dans tout l'étage, un concert d'imprécations ou d'interpellations. Les uns prennent bien la chose : « c'est lui aujourd'hui, ce sera mon tour demain ». Les autres vocifèrent qu'ils ont payé pour avoir la paix et sortent pour corriger le tapageur. Sur un même palier les batailles nocturnes ne sont pas rares.

Dans certaines villes de France où les ouvriers sont très nombreux et forment même la grande majorité de la population, des capitalistes avisés ont imaginé et réalisé un système qui permet de résoudre dans des conditions relatives la question du logement ouvrier à bon marché.

Nous ne parlons pas des baraques Collet à Paris ; ce sont moins des logements que des boutiques.

Nous faisons allusion aux habitations ouvrières de Lyon et de Saint-Étienne.

Les chefs-lieux des départements du Rhône et de la Loire possèdent chacun un quartier pittoresque habité presque exclusivement par des ouvriers.

La première de ces agglomérations s'appelle la *Cité Tête-d'or*, l'autre est la *Cité des Échoppes*.

Ces deux cités sont situées sur des terrains vagues dans la banlieue ; elles présentent une parfaite analogie.

A Lyon, comme à Saint-Étienne, le terrain est divisé en petits compartiments d'environ 4 mètres carrés ; ces compartiments sont groupés par douze, quinze, vingt, et séparés les uns des autres par des barrières en planches; mais leurs groupes sont isolés et forment des rues, des places.

Les maisons sont d'une simplicité qui fait songer à la cabane de Robinson. Les unes sont assemblées avec des plaques de tôle ou de fer-blanc clouées sur des lattes. D'autres, plus somptueuses, sont construites en vieux matériaux, pierres, briques, plâtras; un certain nombre, et non les moins curieuses, sont tout simplement d'anciennes roulottes ou voitures de forains auxquelles on a enlevé les roues. Celles-là ont un plancher.

D'autres enfin sont de véritables palais au milieu de ces huttes. Elles consistent en ex-wagons de marchandises. Ce sont les demeures des capitalistes, des gros bonnets de la cité; et il a fallu, pour les installer, louer au moins deux compartiments.

La fantaisie des pauvres gens s'est donné libre carrière dans la dénomination des rues et des maisons. Le numérotage n'existe pas; le nom ou le sobriquet du possesseur en tient lieu. Ce n'est pas tout ; la maison elle-même est baptisée : *A ma campagne*, *Mon château*, *Les deux Tourterelles*, et ce baptême est une cérémonie à laquelle on convie parents, amis et voisins.



Misère et désespoir.

Ces habitations ne sont ni vastes ni saines. L'emplacement est trop étroit et l'ouvrier le rétrécit encore en prélevant sur son terrain de quoi faire un jardinet. Quel jardinet ! Il tiendrait tout entier sur une table. D'autres se bornent à planter autour de la maisonnette quelques pieds de glycine qui ne tarde pas à revêtir les murailles d'un épais manteau de fleurs ou de verdure, mais y entretient l'humidité et y attire les insectes. En outre, le plancher n'existe pas ; la terre fortement battue en tient lieu et laisse passer sous les murs les eaux de pluie et les courants d'air.

L'assurance et ses bienfaits sont peu connus dans la cité Tête-d'Or et à la cité des Échoppes.

Aussi les incendies y sont-ils désastreux ; en deux ou trois heures tout un quartier est détruit. Les accidents de personnes y sont rares, car tous les habitants logent au rez-de-chaussée, et n'ont qu'à ouvrir leur porte pour être dans la rue.

Mais les maisons flambent comme de la paille ; quelques-unes, dont la toiture est en carton bitumé, dressent au milieu de l'incendie une flamme rouge, immense, fumeuse, qui rend le spectacle plus effrayant qu'il ne l'est en réalité.

Malgré tous ces inconvénients, l'ouvrier a saisi avec empressement ce moyen d'être presque chez lui. Son logement n'est ni meilleur ni pire que celui qu'il occupait chez les marchands de sommeil ; il se sent en quelque sorte propriétaire. Cette maison qu'il a construite de ses propres mains lui appartient.

Ces terrains se louent à bas prix. Le mètre carré se paie de 30 à 50 centimes par an ; l'on en prend autant qu'on veut, et l'on peut compter sur un bail de dix à quinze ans.

Le traité conclu, l'ouvrier bâtit sa maison avec des matériaux de démolition : ils abondent dans d'autres terrains vagues ; ou bien il l'installe toute bâtie, quand il a eu la chance de pouvoir acheter à bon compte une voiture de saltimbanque ou un vieux wagon à marchandises.

Dès que la cité s'est formée, elle ne tarde pas à être pourvue de tous les établissements qui conviennent à une agglomération. Elle ne compte pas de docteurs ni d'avocats parmi ses habitants, mais elle aura une sage-femme et un écrivain public, logés aussi dans des échoppes. Elle aura des cafés, des débits de liqueur, des épiciers, des charbonniers, et la municipalité qui pressent dans cette esquisse un agrandissement futur la dotera d'une canalisation pour l'eau, le gaz et les égouts.

Assurément, c'est là un moyen misérable pour résoudre la question du logement.

Mais ce tableau ne vaut-il pas mieux que le suivant, dont beaucoup de

nos lecteurs ont eu sous les yeux maints exemples, et qui est la règle bien plus que l'exception ?

Un beau jour, jour de folie et de générosité, l'ouvrier se décide à prendre une compagne.

Elle et lui n'ont que leurs bras, lui peut-être quelques outils, elle une machine à coudre dont le paiement par acomptes n'est pas encore terminé. Aussitôt après la noce et la promenade au bois de Vincennes, on s'établit dans un galetas, au sixième.

Malgré sa hauteur, c'est un antre noir. L'été, on y brûle comme dans une fournaise, sous les ardoises.

L'hiver, c'est une Sibérie.

On y met des meubles et de la literie achetés chez le brocanteur, et qui, malgré leur bas prix, épuisent les dernières économies du ménage. Cet intérieur improvisé offre dès le premier jour un aspect de dénûment, de malpropreté qui serre le cœur et décourage l'ouvrier lui-même.

Il aura beau s'ingénier, il n'a pas le temps de recrépir les murs, de remplacer les carreaux absents dans le parquet, de badigeonner le plafond, auquel les pluies et les neiges fondues ont donné toutes les couleurs possibles, depuis le jaune clair jusqu'au noir de suie.

Par la lucarne en tabatière on ne voit rien qu'un petit carré de ciel, et un immense horizon de cheminées et de toits.

Un autre ménage a été assez heureux ou assez aisé pour se loger moins haut; il possède une fenêtre au cinquième sur la cour : ce jour de souffrance s'ouvre à côté d'un plomb, et renvoie dans la chambre unique les émanations les plus écœurantes.

Grâce à cette ouverture, le ménage a pour distraction la vue d'un puits sur lequel donnent, à des hauteurs inégales, un grand nombre de fenêtres garnies de cordes où sèche du linge de corps, usé, troué, rapiécé.

Au fond de ce puits l'on entend tout le jour, et le soir jusqu'à minuit ou une heure, la rumeur confuse montant de la boutique du mastroquet, rumeur qui, fréquemment, fait place à des cris : alors, c'est une bataille entre consommateurs.

D'autres fois, c'est à l'étage inférieur que ces cris se font entendre.

Ce sont des ménagères qui se chamaillent sur le carré.

Ce sont des explications entre un ouvrier, qui a fait le lundi, et sa bourgeoise, qui l'a ramené de chez le minzingo ; il n'a rien dit dans la rue, mais il comptait bien se rattraper à domicile.

Personne n'y fait attention. Toute maison qui loge des ménages ouvriers est aveugle, sourde et muette. Le concierge seul y fait une sorte de police

qui consiste tantôt à renvoyer les locataires trop bruyants, tantôt à donner congé aux locataires tranquilles, s'ils ont l'audace de se plaindre.

Nous avons vu avec quelle facilité l'ouvrier se crée des relations et fait des connaissances parmi ses égaux, surtout ses camarades de profession. Au bout de deux jours, l'on se tutoie.

Il en est tout autrement des ouvriers qui sont chez eux, qui ont un ménage, une famille.

Ils tiennent leur porte fermée, et ne l'ouvrent pas même par curiosité, de peur d'exposer leur intérieur à la curiosité d'autrui.

Ils ignorent souvent jusqu'au nom de leurs voisins, lors même que ceux-ci demeurent sur le même carré, lors même qu'on entend les conversations d'une chambre à l'autre.

Aussi rien n'est plus commun, plus vrai que la scène de misère et de désespoir représentée par le célèbre tableau de Tassaert, dont nous donnons à nos lecteurs une fidèle reproduction. Cette vieille mère, cette jeune fille qui vont demander à l'autre monde au moins l'éternel repos, ce sont les habitantes d'une maison peuplée d'ouvriers.

Peut-être la même scène se répète-t-elle avec des variantes insignifiantes, à quelques pas de là.

Peut-être une heureuse et honnête famille se divertit-elle à l'étage inférieur.

Et cette misère est celle des humbles, une misère que nul ne console, ne soulage, ni ne connaît.

Néanmoins c'est la misère la plus commune. Si l'Asmodée, qui était au service du jeune Espagnol, enlevait tout d'un coup les toits des sixièmes parisiens, il nous montrerait dans je ne sais combien de mansardes des malheureux, hommes, femmes, pères, mères, enfants, que le désespoir accule à la résolution suprême.

Certaines classes d'ouvriers ont réduit leurs besoins à un tel minimum, qu'il leur suffit de gagner quinze ou vingt sous par jour pour vivre, ou du moins, comme disent les Anglais, pour tenir ensemble leur âme et leur corps. Ces gens-là ont leurs mastroquets et leurs marchands de sommeil qui ne sont pas absolument identiques à ceux que nous avons décrits.

Il existe une commission des logements insalubres.

Son objet avoué n'est pas d'assurer la salubrité, mais de combattre l'insalubrité. Elle la combat en se promenant dans ces locaux, en constatant leur état, en faisant des rapports.

C'est peu. Encore nos honorables conseillers ne s'acquittent-ils que rarement de cette mission.

Car la besogne est toujours écœurante, souvent dangereuse.

De plus elle est parfaitement inutile. Nos conseillers savent très bien que quand ils ont fait un rapport, ce document va dormir avec des milliers d'autres dans la nécropole administrative.

Néanmoins nous allons faire quelques emprunts à l'un de ces procès-verbaux. Il nous montrera un des innombrables abîmes parisiens dans toute sa nudité et son horreur...

Nous bornerons notre excursion au quartier de Plaisance, qui était naguère dans son entier et qui est aujourd'hui encore sur quelques points l'un des plus caractéristiques de la capitale.

L'entrée du logement à la nuit est un boyau noir et fétide, où les passants ne se hasardent qu'à tâtons. Les murs de ce corridor sont couverts d'une couche épaisse et grasse.

Le long du mur court une rigole qui conduit au ruisseau de la rue des immondices de toute sorte. Au bout du corridor commence un double escalier en bois, aux marches usées et pleines de trous.

L'un de ces escaliers mène aux divers étages de la maison; l'autre, qui est une sorte d'échelle de meunier presque verticale, un véritable casse-cou, descend dans une cour.

Sur cette cour s'ouvrent une douzaine de portes. Ce ne sont nullement des portes de caves ou de débarras; elles donnent accès à autant de logements. La cour est assez bien éclairée, car le mur d'en face, qui est celui d'une usine, n'a guère qu'une dizaine de mètres de hauteur.

Ces caves sont occupées par des misérables, presque tous des vieillards qui habitent au milieu même des détritus qu'ils ont récoltés. Ces détritus leur servent de lits, et ils ont eu soin d'en extraire tout ce qui peut encore se manger: croûtes de pain, que la moisissure n'a pas complètement verdies, os qui ne sont pas entièrement dépouillés de leur chair, oranges gâtées dont les marchands des quatre saisons ne veulent plus.

Une odeur fade se dégage de tous ces taudis.

Ils se louent à la journée, et jamais ils ne sont vacants plus de vingt-quatre heures; le prix de la location varie de quatre à huit sous par jour, suivant la dimension de la cave.

Au rez-de-chaussée, sur le derrière, se trouve un débit de liqueurs. On y sert aussi à manger. Les tables sont des planches posées sur des tréteaux; les sièges, des bancs. Les murs, comme ceux du corridor, sont noirs et gras. La seule fenêtre qui éclairait la pièce étant comprise dans la cuisine, et celle-ci étant séparée de la salle commune par une cloison vitrée, il règne dans cet espace une obscurité relative, pendant tout le jour; une lampe à

pétrole suspendue au plafond permet de juger à peu près de l'aspect des clients.

Ce sont presque tous des chiffonniers. Les uns dorment sur les tables, d'autres boivent de l'eau-de-vie en fumant, plusieurs sont groupés autour du poêle de fonte, et causent à demi-voix.

Leurs vêtements sont sordides; l'expression de leur physionomie est défiante, mais elle n'a rien d'inquiétant.

Ce sont de pauvres hères qui s'obstinent à vivre malgré mille difficultés, mille souffrances, et qui attendent ainsi l'hôpital.

Cependant on remarque dans un coin un groupe d'individus assez jeunes et fort suspects.

Dès que des étrangers sont entrés, ces hommes se sont tus et renfoncés dans leur coin, qui est le plus sombre de la pièce.

Il est évident que ces gens-là parlaient d'un coup fait ou à faire.

Au milieu des clients habituels de la maison, ils n'ont aucune indiscrétion à redouter, aucune précaution à observer.

Leur argot, qui varie sans cesse et qui est d'une richesse remarquable en synonymes, est à lui seul une protection relative. Les chiffonniers dont il s'agit sont, d'ailleurs, des ouvriers tombés de degré en degré jusqu'à cette profession, et qu'une certaine honnêteté native, parfois aussi le simple manque d'agilité, d'énergie et d'adresse, empêchent de se faire voleurs.

Le premier étage est, comme nous l'avons dit, une sorte de dortoir, mais un singulier dortoir.

On n'y voit d'autres objets de literie que des vieux matelas crevés et maculés, des couvertures en lambeaux. Un grand baquet placé dans un coin a dû servir aux ablutions sommaires des clients.

Il reste encore quelques-uns de ceux-ci. Ils dorment à poings fermés, étendus sur le ventre, la figure appuyée sur leurs bras croisés en guise d'oreillers. Ils sont rentrés vers quatre à cinq heures du matin et ont le droit de dormir jusqu'à midi. A midi sonnant, il faut se lever et partir.

Il y a, paraît-il, quatre fournées assez régulières de dormeurs; celles de la nuit à huit heures et minuit, celles du jour à quatre heures du matin et à midi.

Cette dernière amène des Halles centrales un grand nombre de malheureux qui ont pu trouver quelques sous à gagner en portant des fardeaux ou en aidant à charger et décharger les voitures des maraîchers.

Ils ont en même temps rapporté des provisions glanées dans les balayures; tout ce que jettent les marchands est recueilli, même disputé; les

débris du nettoyage journalier, après avoir été poussés au ruisseau, sont triés et retriés par des affamés de tout âge et de tout sexe.

Les uns sont habitués à ce genre de nourriture. Les autres, qui s'y voient contraints pour la première fois, font la grimace, et s'efforcent d'enlever la saleté des croûtes de pain ramassées dans la boue.

— Celui-là, disent les balayeurs, celui-là, c'est un nouveau, il « gratte ».

Le lendemain, le *nouveau* ne « gratte » plus.

Revenons au dortoir.

La pièce est vaste ; mais, comme la salle commune, elle est sombre et fétide. Le balayage y est inconnu, et ne servirait d'ailleurs qu'à mettre en mouvement les miasmes jusqu'alors immobiles.

Les murs ont pris la teinte bistre qui revêt toutes les surfaces.

Les gens qui couchent là sont faits à cette atmosphère, absolument irrespirable pour tous les autres êtres humains. On paie dix centimes et d'avance pour passer une douzaine d'heures dans ce gîte, et l'on a soin de mettre sous son matelas les objets que l'on veut soustraire à l'attention des voisins.

Si misérables que soient ces locataires de passage, ils ont parfois des provisions, des hardes, qui peuvent tenter de plus misérables qu'eux.

Les femmes ne sont pas admises dans ce dortoir du premier ; elles sont reçues à l'étage supérieur, dans un local parfaitement identique par l'aspect, l'étendue, l'ameublement.

Elles sont, d'ailleurs, beaucoup moins nombreuses que les hommes.

Le désespoir les pousse plus promptement aux résolutions extrêmes : lisez suicide et prostitution.

D'ailleurs, il existe aux environs du Jardin des Plantes, dans la rue Censier, trois ou quatre établissements où elles sont reçues à l'exclusion des hommes, et qui ressemblent beaucoup à celui-ci.

A partir du troisième étage, tout le bâtiment est divisé en nombreuses petites pièces. Les unes ont une fenêtre grande comme un soupirail, et les autres n'en ont point.

Leur unique ameublement consiste en un lit et un escabeau. Le lit est en fer, toujours en mauvais état; il n'a d'autre garniture qu'une paillasse, un matelas et de mauvaises couvertures grises.

Toutes ces chambres sont si exiguës, que l'occupant n'a pour se mouvoir qu'un étroit espace entre le lit et la porte. Telles qu'elles sont, on les qualifie de chambres garnies; elles se louent à la journée, dix sous, ou à la semaine ; alors on ne paie dix sous que le premier jour, mais le locataire

ne tarde pas à recevoir son congé s'il se borne à faire la dépense de sa chambre.

Il est de tradition que l'on doit consommer dans la salle commune, soit en y prenant son repas, soit en y buvant. Tout homme qui prend une chambre garnie dans l'établissement est regardé comme possesseur d'un certain capital, dont il s'agit pour le loueur de prélever la partie la plus forte possible.

Dans un autre établissement situé à Charonne, on a constaté un détail bien plus typique. Derrière la salle commune, il y en a une autre absolument nue. C'est une salle d'armes, un champ clos, où les habitués, souteneurs ou voleurs de profession, vont vider leurs querelles, ce qui a lieu à coups de poings, de couteau ou de bouteille.

Le patron n'a rien imaginé de mieux pour éviter d'attirer l'attention des passants et de la police. Les clients eux-mêmes ont trouvé cela plus commode.

Au moindre prétexte, ils sortent ensemble de la salle commune, se rendent dans l'autre pièce, et se livrent à des assauts de boxe, de savate, d'escrime au couteau, qui sont presque toujours mortels pour un des combattants et laissent le vainqueur dans un état piteux.

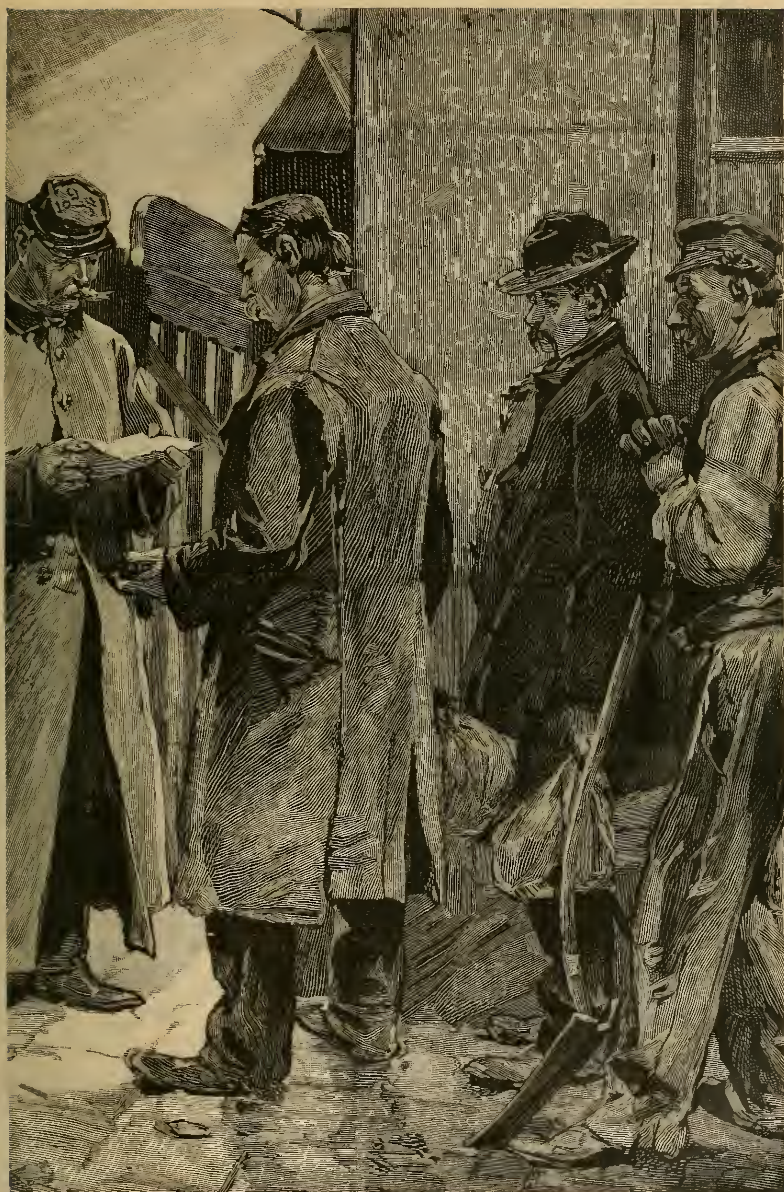
Le reste de la clientèle, qui se sent chez elle, fait galerie ; les coups bien portés ou bien parés sont accueillis par les acclamations des amateurs, tous gens compétents en l'art d'étourdir le *pante*, de le *charrier*, en un mot de l'arranger de telle manière qu'il n'y ait plus qu'à le porter à l'hôpital ou à la Morgue.

Ce que l'on constate de plus fâcheux dans ces logements de dernier ordre, c'est le mélange des gens honnêtes, comme les colporteurs de menus objets, les marchands des quatre saisons, les ouvriers vraiment sans travail, avec cette pègre qui, de son propre aveu, constitue la classe dangereuse.

Non seulement les uns et les autres vivent ensemble avec la plus parfaite sécurité, mais il existe souvent entre eux une certaine familiarité.

Le mauvais exemple n'a aucune prise sur les hommes faits que le hasard ou la misère a conduits dans ces antres. Il en est tout autrement des enfants : ils ne tardent pas à envier les voleurs, à les admirer, à s'enrôler parmi eux.

Les enfants, ceux de dix à douze ans surtout, rendent en effet aux voleurs des services importants. Tantôt ils font le guet, tantôt ils passent par des ouvertures étroites, comme les intervalles des barreaux d'un soupirail, les impostes des magasins qu'ils dévalisent, de sorte qu'on est fort étonné de trouver une boutique mise au pillage sans que les malfaiteurs aient laissé aucune trace de leur passage.



L'hospitalité de nuit.

Ce sont aussi ces enfants qui s'organisent en bandes et font la terreur des petits marchands, principalement de ceux qui sont obligés, faute de place, ou par la nature même de leur commerce, à laisser une partie de leurs marchandises en étalage extérieur.

Il en résulte que la classe dangereuse se recrute incessamment, grâce à cette promiscuité entre les voleurs et les honnêtes gens.

Encore ne s'agit-il ici que du vol. Beaucoup ignorent que les voleurs sont essentiellement vicieux et dépravés.

Mais n'insistons pas sur ce côté de la question; nous devons notre intérêt aux vrais travailleurs qu'une série de malheurs a réduits à subir ce contact flétrissant.

L'observateur qui, en se promenant dans Paris, ne laisse pas absorber son attention par les monuments, les splendeurs de cette capitale, l'activité fiévreuse et le spectacle toujours changeant de ses rues et de ses places, n'aura pas manqué de remarquer un nombre relativement grand de gens qui semblent n'avoir ni travail, ni asile, ni amis. On les voit dans les promenades publiques les plus fréquentées, au bois de Boulogne, aux Champs-Élysées comme sur les bas-ports des quais de la Seine. Ils se rapprochent, se reconnaissent et forment parfois des grappes humaines, entassement de haillons et de misères.

Certainement il y a parmi eux des paresseux invétérés, mais ils forment une infime minorité; la plupart de ceux qu'on trouve ainsi errants ou dormants dans les squares sont allés, le matin, faire queue aux chantiers de la voirie municipale, demander une brouette, une pioche, une pelle, et offrir inutilement pour un salaire de 1 fr. 50 à 2 francs toute une journée de dur labeur. S'ils réussissent, quand ils auront prélevé sur ce salaire leur nourriture et quelques gorgées d'eau-de-vie pour tromper leur faiblesse, ils remonteront le soir avec cinq ou six sous vers les bouges sans nom que nous avons décrits ou d'autres que nous ne décrirons pas, de peur de paraître dépasser les limites de la vraisemblance.

Du moins ils auront travaillé, mangé, bu et dormi.

Quant à ceux qui n'auront pas eu la chance de trouver de la besogne, — car l'offre de bras est illimitée et la demande restreinte, — ils auront pour perspective l'asile de nuit et la maison de Nanterre.

Les asiles de nuit, assez nombreux à Paris, sont de création toute récente, et depuis un an ou deux seulement l'on a songé à en avoir pour les femmes et les enfants.

Ils sont situés vers les parties excentriques de la ville, entre les fortifica-

tions et les boulevards extérieurs, comme dans la rue du Château-des-Rentiers, entre la place d'Italie et la porte d'Ivry, ou dans la rue de Laghouat, entre Montmartre et la Chapelle.

Bien que leur entrée n'ait absolument rien qui les distingue, si ce n'est une inscription, il n'est pas difficile de les reconnaître de fort loin.

Qu'on aille par exemple, entre 5 ou 6 heures, boulevard de Vaugirard, au n° 4, on verra stationner des groupes d'hommes en guenilles, dont un grand nombre portent soit des instruments de travail, pioches, pelles, boîtes d'outils, soit des paquets ficelés dans un mouchoir à carreaux; les uns sont des ouvriers sans travail, les autres des ambulants, *partis sur le trimard*, qui se rendent dans quelque ville où de grands travaux publics exigent des bras en nombre. On y voit des militaires se rendant en congé ou en revenant, et qui n'ont d'autre moyen de subsistance que les trois sous par lieue que leur alloue le budget.

Tout à coup un mouvement se produit parmi ces groupes. Ils se confondent en un seul qui s'engouffre sous la porte cochère et disparaît.

Le concierge, personnage d'allure imposante, un ancien militaire généralement, fait de son mieux pour régulariser l'invasion. Il procède à une élimination préliminaire en demandant quels sont ceux qui ont des papiers; il les fait entrer et met sans façon les autres à la porte.

Naturellement on n'est point d'une sévérité excessive sur la nature de ces papiers; il y a bien par-ci par-là quelques passeports jaunes (passeports des libérés), mais les livrets d'ouvriers et les passeports d'indigents sont en très grande majorité.

Puis il commande quelques mesures de propreté et fait le triage de ceux qui sont réservés à la salle Saint-Labre. Il y a une salle Saint-Labre dans les asiles de nuit, et, comme son nom l'indique assez, elle est affectée à ceux qui réclament des soins spéciaux.

Alors chaque entrant reçoit un morceau de pain et va s'asseoir dans une salle commune, meublée de bancs. Dans un coin se trouve une table avec tout ce qu'il faut pour écrire. L'affranchissement est à la charge de l'asile.

Quand sonnent neuf heures, les portes se ferment jusqu'au lendemain à cinq heures en été, à six heures en hiver.

Le coucher est une cérémonie assez compliquée, et fort longue au gré des pauvres gens qui l'attendent depuis six heures du soir, abîmés de fatigue, de faim et d'accablement moral.

Il commence par l'inscription sur un registre, formalité qui a pour but d'éliminer encore ceux qui ont déjà couché trois nuits. Cependant lorsqu'il y a de la place, on accorde assez aisément une quatrième et une cinquième

nuit. On élimine de même ceux qui se sont présentés et ont été reçus il y a moins de trois mois.

Qu'en fait-on?

On les renvoie dans la rue, et ils deviennent ce qu'ils peuvent.

Ils vont dormir sur un banc; une ronde de sergents de ville en uniforme ou en bourgeois les ramasse, les conduit au Dépôt et, après une condamnation pour vagabondage, ils sont transférés à Nanterre. Nous y reviendrons.

L'inscription terminée, le chef de l'établissement ordonne à tout le monde de se lever et de se découvrir, et dit la prière. Puis il lit le règlement qui prescrit de dormir, de ne pas fumer, de ne pas causer, de ne point faire de scandale et de se lever à l'heure.

Enfin, l'on va se coucher.

Les couchettes se composent d'une literie complète, lit en fer, matelas, drap, couvertures doubles ou simples selon la saison.

Le lendemain, au coup de cloche, un surveillant secoue les traînards et fait passer tout le monde au lavabo. Puis il ouvre la grande porte de la rue, et les pauvres diables recommencent, avec quelques heures de repos et le morceau de pain de la veille, leur lutte éternelle contre les difficultés de la vie.

Si ce repas ne leur suffit point, ils n'ont qu'à risquer leur matinée et aller faire queue pendant trois ou quatre heures aux portes des établissements ouverts par l'Œuvre de la Bouchée de pain. Là, ils recevront un autre morceau de pain et un verre d'eau.

Ils ont encore la ressource de stationner aux environs des grands restaurants, comme Brébant, Tortoni, ou des grands magasins, comme Pygmalion, la Samaritaine, qui font tous les jours, entre cinq et six heures du matin, des distributions de soupe, de pain et de restes.

Un certain nombre d'individus vivent uniquement de cette distribution. Ils connaissent les heures et les endroits; ils s'entendent à ne pas s'adresser deux jours de suite au même point. Néanmoins leurs figures sont connues, et on leur donne par habitude. Il en résulte que cette sorte de charité par laquelle le haut commerce veut se faire pardonner son monopole et les ruines qu'il sème autour de lui, ne fait qu'entretenir la misère.

Il serait infiniment préférable que ces grands magasins envoyassent aux asiles de nuit les ressources alimentaires dont ils disposent.

Oui, mais alors on ne saurait pas qu'ils font l'aumône.

On ne saurait pas alors que tel ou tel grand caravansérail de vente et d'achat distribue cinq cents soupes.

On ne verrait pas devant leurs portes ces interminables queues d'affamés et de déguenillés.

Et ce serait autant de perdu pour la réclame.

Nos braves soldats font l'aumône avec plus de générosité et moins d'ostentation. Ils donnent leur soupe et leur pain à la porte des casernes.

Tous les jours on peut être témoin de cette charité sans phrase à la caserne des pompiers sur l'avenue Daumesnil, à la caserne de Reuilly et ailleurs ; mais les soldats ont soin d'empêcher les attroupements, et il faut être prévenu pour savoir qu'ils font l'aumône, avec leur maigre superflu.

Il ne manque pas à Paris d'autres établissements charitables. On peut même affirmer que Paris dépense plus que Londres pour une population indigente, à la fois moins nombreuse et, si l'on peut dire aussi, moins misérable.

Paris est la ville humaine par excellence, bien que l'on y fasse moins qu'ailleurs étalage de ce qu'Alfred de Mussset appelle si plaisamment : l'*humanitairerie*.

Il y a bien loin de l'asile de nuit parisien au work-house, qui inspire au pauvre autant de terreur que de répulsion, nous le verrons bientôt.

Les grandes villes de France ont suivi cet exemple. A vrai dire, il n'est point parti de la capitale. Le premier refuge de nuit a été créé à Marseille. Mais Paris, grâce à l'activité et au dévouement de M. Lamaze, n'a pas tardé à en posséder un certain nombre, qui, tous, sont vastes, sains, aérés ; et dont l'un, celui de Charonne, est ouvert aux femmes et aux enfants.

Lyon, Saint-Étienne, Nantes, en possèdent aussi.

Il faut espérer que cet exemple se généralisera ; la bourgeosie comprendra peut-être enfin que les asiles coûtent moins cher que les prisons.

Les asiles de nuit sont pleins pendant l'hiver. A cette époque de l'année, les travaux du bâtiment sont interrompus, et bien que les ouvriers originaires du Limousin et de l'Auvergne aient regagné leurs montagnes dès la fin de l'automne, il reste assez de retardataires à Paris pour former, avec les seuls terrassiers et journaliers, une armée nombreuse et d'autant plus digne d'intérêt qu'elle est honnête et se compose de travailleurs.

Ces hommes, originaires de la campagne, où ils menaient pendant leur enfance une vie d'une sobriété et d'une rigueur toute spartiates, s'accommoderaient encore de coucher en plein air.

Mais, en supposant que le temps le permette, la police l'interdit.

Les rondes et les patrouilles parcourent sans cesse la ville, les quais, les bas-ports, les promenades publiques, les fortifications dont elles explorent les talus et les fossés; elles ramassent tous ceux qu'elles trouvent endormis

ou du moins couchés dans ces endroits et les entassent dans les divers postes de police. Le lendemain, vers huit heures, a lieu le transfert au dépôt central, la salle commune de la Conciergerie.

A ce moment même se produit le contact pénible et repoussant entre les ouvriers sans travail et sans asile et les vagabonds qui sont déjà ou vont devenir des voleurs. Les premiers ont dû passer une nuit en compagnie des seconds, dans ce «violon», où l'on «fourre» tout ce qui se présente, ivrognes, pick-pockets, tapageurs, l'écume et la lie de la rue; ils en passeront une seconde, une troisième, plusieurs autres enfin, en attendant leur condamnation pour vagabondage.

Cette condamnation est toujours assez légère; elle n'est pas de nature infamante, et ne laisse pas sur le casier judiciaire de ces traces qui en font un papier compromettant.

Généralement, ceux qui ne sont point en état de récidive font leur peine à la prison de Nanterre.

Cet établissement est de nature complexe. Il tient à la fois du work-house anglais, de l'hospice et de la prison, et en somme il a une destination philanthropique, bienfaisante encore plus que pénale et pénitentiaire.

Les hommes qui y sont envoyés pour simple vagabondage sont astreints aux mesures de propreté nécessaires dans toute agglomération de misérables ; ils sont répartis en ateliers, où on les occupe selon leurs forces et leurs profession; ils reçoivent pour ce travail un salaire dont ils peuvent dépenser une partie à la cantine, améliorant ainsi leur nourriture, qui est déjà passable. Le reste, ils le trouveront à leur sortie.

Ils sont couchés d'une manière relativement confortable. En somme, le séjour de la prison de Nanterre n'a rien de terrible ni d'humiliant ; il serait de nature à attirer les vagabonds incorrigibles si le travail n'y était exigé avec une extrême rigueur, et si l'administration n'avait pour système de diriger vers de véritables prisons les récidivistes du vagabondage.

Ce qui démontre bien la destination philanthropique de la prison de Nanterre, c'est la facilité avec laquelle on accorde des sorties, des remises de peine à ceux qui ont pu trouver du travail au dehors grâce à des relations. Pour obtenir une permission d'un jour ou même de plusieurs, il leur suffit d'adresser au directeur une demande. Ils reprennent leurs vêtements, vont en quête d'une occupation; s'ils n'ont rien trouvé, ils rentrent; sinon ils avisent le directeur, et restent à l'endroit où ils sont occupés. Il y a là, comme on le voit, une sorte de gouvernement familial et paternel. Bien entendu, ceux-là seuls en bénéficient, qui prouvent par leur travail et leur tenue qu'ils

ont été victimes de circonstances inéluctables. Quant aux autres, ils sont traités avec toute la rigueur due à leur obstination.

Sans doute il y en a dans le nombre qui « carottent » ; une fois dans la rue, au lieu d'aller en quête de travail, ils vont « en ballade », ils s'attardent sur quelque banc du Luxembourg ou des Tuileries, faisant partie des dormeurs du jour, ou bien ils dépensent leur pécule chez le mastroquet ou bien encore, — ceux-là, sont les « roublards », — ils tâchent d'accroître leur « magot » par la mendicité clandestine. Ils trouvent des « pipelets » complaisants qui leur octroient l'accès des cours, où ils crient d'une voix de camelot le boniment de « l'ouvrier sans travail » ; mais, le plus souvent, la police les arrête en leur tournée : alors ce n'est plus à Nanterre qu'on les conduit, mais à Poissy, à Mazas, dans une prison ordinaire.

Dans cette revue que nous venons de faire, nous n'avons mentionné les femmes qu'en une circonstance. Nous avons dit qu'un asile de nuit leur est ouvert dans la rue de Charonne. Notre silence relatif ne prouve nullement que la misère soit moins fréquente et moins terrible parmi les ouvrières que parmi les ouvriers. C'est précisément le contraire qui est vrai.

Non seulement la femme souffre la première du chômage durable ou accidentel du mari, mais encore, quand elle a de la besogne, elle doit accepter un travail écrasant, un salaire dérisoire, des conditions hygiéniques déplorables ; elle est astreinte à des mortes-saisons absolues dont les conséquences sont terribles.

Elle n'a pas la ressource qui consiste à échanger un travail délicat exigeant de l'adresse, contre un travail pénible ne demandant que de la force.

Elle est la principale victime du « machinisme », de la division extrême du travail. Ce sont surtout les femmes, avec les jeunes filles et les enfants, qu'on « attache » pour ainsi dire à certaines machines, et dont toute l'activité consiste à faire des milliers ou des millions de fois dans la même journée un mouvement toujours le même.

Ainsi la condition de la femme, soit qu'elle ait épousé un ouvrier, soit qu'elle exerce elle-même une profession ouvrière, est de bien des degrés au-dessous de celle de l'homme.

De même que l'homme, en descendant et se dégradant peu à peu, arrive à devenir voleur, de même aussi la femme est attirée et poussée vers la prostitution.

Et ce n'est pas cette prostitution brillante et gaie qui s'étale sur les grands boulevards, au bois de Boulogne, dans les restaurants en renom, prostitution qui a encore quelque chose de la jeunesse et de la beauté.

C'est celle qu'impose le mari; le frère, le souteneur, qui s'exerce vêtue de loques, parmi les ivrognes et les noctambules, qui rive la femme à un homme, à un logeur, à un certain angle de rue.

C'est celle qui alterne avec des orgies furieuses, des excès d'eau-de-vie bue en cachette derrière une porte, et des scènes où la femme battue, demi-morte, n'a plus la force de crier, et se laisse aller sur le sol comme un paquet de hardes.

La mendicité est enfin la dernière des ressources qui restent à la femme. Il est rare à Paris de voir cette profession exercée par des femmes jeunes et sans enfants.

Règle générale, la mendiante est vieille, ou si elle est encore jeune, elle a des enfants.

Il est essentiel qu'elle en ait; si elle en a deux, trois, quatre, tout est pour le mieux, et la mendicité est une bonne affaire.

Qu'en résulte-t-il?

C'est que les enfants deviennent l'objet d'une industrie lucrative. On les loue à tant par jour. La location va de 1 franc à 6 francs. Ce dernier prix est celui qu'on exige pour une fillette de sept ou huit ans, qui vend des fleurs et sait obséder les passants jusqu'à ce qu'elle les importune ou les tente. On devine bien ce que nous entendons par ce dernier mot.

Les loueurs d'enfants sont nombreux à Paris. Le chiffre de ceux qui exercent cette industrie varie entre 2,000 et 3,000. Nous n'y comprenons pas ceux qui envoient leurs enfants poser dans les ateliers de peintre ou de sculpteurs, dans les cours de dessin; ce sont là des familles où tout le monde est modèle, depuis l'aïeul qui pose pour le Père Éternel jusqu'au petit-fils qui fait l'Enfant Jésus dans des imitations de la *Vierge à la Chaise* ou de la *Belle Jardinière.* Ce sont presque tous Italiens, et ils occupent leurs loisirs à la fabrication de moulages grossiers qu'ils colportent à bas prix. Leur ingéniosité, leur sobriété extrême les met en état de retourner en Calabre, en Pouille, en Sicile, avec un pécule et d'y devenir propriétaires, si le gouvernement trop patriarcal de leur pays n'encaisse pas leurs économies sous prétexte de les faire fructifier.

L'ouvrière est donc réduite à la mendicité, à la prostitution par mille causes qui agissent sur elle énergiquement, fatalement. La seule chose qui doive nous étonner, c'est que, livrée à elle-même, elle échappe à cette fatalité.

Pour cela quel courage moral et physique ne doit-elle pas déployer!

Rien n'est plus touchant et plus curieux que les artifices mis en œuvre



Au Café du Siècle.

par l'ouvrière parisienne pour tenir en respect la pauvreté, la malpropreté, la négligence qui assiègent son intérieur et en franchiraient la porte à la moindre défaillance.

D'abord elle a soin de sa personne. Elle sait tailler et coudre ; avec un rien, elle s'habille d'une manière élégante, sinon confortable et solide. Elle veut que son mari, ou son homme, n'ait pas honte d'elle et puisse la conduire avec lui dans les parties de campagne, dans les petits restaurants, les promenades publiques.

Elle n'aime pas qu'il s'amuse sans elle, et préfère le suivre dans les bastringues, sachant bien que sa présence le gênera, le contiendra et ne tardera pas à le ramener.

Elle est brave, et ni les quolibets ni les menaces ne l'empêchent d'entrer chez le mastroquet où le mari a entamé l'argent de la quinzaine. Elle connaît le moment de la paye, le nombre exact des heures, les endroits où le mari cache les quelques pièces de monnaie blanche qu'il aura pu lui carotter.

Elle attend qu'il soit endormi, se lève alors et découd la visière de la casquette, y trouve une pièce de cinq francs en or, recond l'étoffe et se recouche, en rêvant à *la tête* qu'il aura, et à la scène qu'il ne manquera pas de faire.

Mais c'est autant de pris sur le mannezingue, qui est l'ennemi personnel de l'ouvrière.

Elle fait danser l'anse du panier. Ce défaut des ménagères parisiennes s'est accentué sensiblement depuis qu'une loi, une excellente loi, permet à la femme mariée d'avoir à la caisse d'épargne un livret qui échappe à tout contrôle du mari.

Un beau jour un des enfants tombe malade, on rapporte l'homme blessé.

Il se désole; tout est perdu : il va falloir tout « bazarder » et mettre le reste au « clou »; il s'étonne que sa femme prenne la chose avec autant de philosophie, il s'en irrite, il la battrait s'il n'avait pas le bras en écharpe.

Le jour même, les remèdes sont achetés, le médecin est mandé et payé, et cependant on n'a rien vendu du mobilier, on n'a rien retranché à l'ordinaire. Le mari n'y comprend rien.

La femme ne s'empresse pas de s'expliquer. Quand le mari saura qu'elle économise, qu'elle a un livret, il lui fera des scènes terribles pour l'obliger à aller retirer l'argent si péniblement mis de côté, comme d'autres battent leur femme pour la forcer à aller s'offrir à un patron ou au passant.

Si la femme a ainsi thésaurisé, c'est avec une abnégation complète; non pour son mari : elle ne lui fait jamais le sacrifice de ses menues dépenses, mais pour ses enfants.

La lune de miel est courte chez les ouvriers. Les contacts continuels de la vie commune exaspèrent les défauts, rendent insensibles aux bonnes qualités, et au bout d'un an au plus, les deux époux font déjà appel à leur bon sens, à leur patience pour continuer l'existence à deux et porter la chaîne ensemble.

Nous pouvons affirmer que sur dix ménages d'ouvriers, il y en a au moins un où l'on se bat, un où l'on s'injurie, un où l'on se tolère plus ou moins aigrement. Tous les autres vont tant bien que mal, et le temps, qui adoucit les chagrins solitaires, ne fait que rendre plus cuisants ceux que l'on doit subir en commun.

La question de l'habitation ouvrière, si importante pour le travailleur des grandes villes et particulièrement pour le travailleur parisien, ne saurait être résolue dans Paris même.

L'air et le jour font défaut dans la capitale, même à ceux qui peuvent les payer, la place manque : c'est la règle commune.

Et pourtant, il faut que cette question trouve une solution et qu'on voie disparaître les entassements humains tels que celui dont la description terminera notre revue des logements pauvres.

Sans le dessin, cette description serait insignifiante. Mais un habile artiste nous a aidé de son crayon, chacun pourra vérifier par soi-même l'exactitude de notre récit.

L'immeuble dont nous allons parler existe encore : il est l'objet d'une exploitation prospère.

D'ailleurs une remarque absolument générale, que nous aurions à chaque instant l'occasion de répéter, c'est que ces misérables bouges, ces constructions aussi sordides que fragiles, sont d'un excellent rapport. Leur entretien ne coûte rien, les loyers sont exigés comptant, d'avance, le crédit n'existe pas, les locataires abondent. Aucun aléa dans ce commerce. Les fortunes y sont rapides, et tel propriétaire qui se ruine aujourd'hui à faire construire des immeubles sur un grand boulevard, a gagné ses millions en tenant plusieurs de ces petits hôtels borgnes, cachés dans les impasses excentriques. Tous ces hôtels se ressemblent, ils sont construits sur le même plan, par hasard encore plus que par système.

Il suffit d'en visiter un pour les connaître tous.

Nous voici au XX[e] arrondissement, dans l'impasse Brémant, au *Café du Siècle*, qui est en même temps le bureau de l'hôtel.

Si vous désirez prendre un rafraîchissement en fumant un cigare et en lisant un journal, vous ne trouverez ici d'autres sièges que des bancs, d'autre journal qu'un chiffon de papier dont le titre même est illisible, et

vous n'aurez guère de choix qu'entre le tord-boyaux et le fil-en-quatre. Vous voyez les fillettes et petits garçons qui forment une grande partie de la population de l'hôtel, — car c'est une véritable ruche, — venir à chaque instant demander des consommations pour la famille.

A un cadre garni de clous et de numéros sont suspendues les clefs des habitants qui logent en garni. Ce cadre est instructif, il nous apprend quelle est l'importance de l'hôtel : il y a bien près de cent numéros.

Ce n'est pas tout : on y loue des chambres non meublées.

Un lit y est scellé dans le mur par deux de ses côtés, c'est une sorte de plate-forme sur laquelle les locataires étendent le matelas qu'ils apportent, et qui tient lieu de sommier. Le malheureux ouvrier qui occupe cette chambre, avec trois enfants, a pour voisin un aveugle et une vieille femme; ces deux derniers ont une place sous le porche d'une église du quartier.

Tous les matins un enfant de l'hôtel emmène les deux mendiants et les ramène à la nuit.

L'ouvrier, qui gagne à grand'peine trois francs par jour à tourner des boutons, entend chaque soir ses voisins compter leur argent.

Ces mendiants-là font d'excellentes recettes, ils ne se privent de rien, et considéreraient comme un véritable malheur d'être enfermés dans un hospice.

Le logement qu'occupe notre ouvrier se compose de deux petites pièces. L'une d'elles sert de dortoir à la petite famille, trois enfants, qui, assis par terre, sur le carrelage défoncé, s'occupent activement à faire des couronnes de perles noires et blanches. A eux trois, ils gagneront bien de soixante-quinze centimes à un franc; ils n'auront pas été à l'école; claquemurés, prisonniers, privés d'exercice et de mouvement, quoiqu'ils soient très jeunes, ils auront passé une longue journée, souvent même une partie de la nuit à leur monotone travail.

La seconde pièce, plus sombre et plus étroite que la première, sert d'atelier, de cuisine et de chambre à coucher pour le père. Elle est presque remplie par le tour que l'ouvrier est parvenu à sauver de son désastre, et au moyen duquel il gagne quelquefois près de trois francs.

La mère est morte, et aussitôt la pauvre maison a été désorganisée.

Tous les autres logements sont identiques à celui-là, tous sont noirs étroits, humides, mal clos.

Les uns ont pour habitants des gens qui se figurent que la police ignore le *Café du Siècle*.

Ce sont des *pègres* naïfs, qui seront pincés à la première descente.

Les autres sont des souteneurs dont la complice fait une *retraite* à Saint-Lazare.

Le reste se compose d'honnêtes gens, des ouvriers frappés par le chômage. Ils ne redoutent nullement un séjour au *Café du Siècle*. Ils espèrent y vivre de la façon la plus simple, la plus économique, y amasser de cette manière un petit pécule qui leur permettra d'acheter de la *camelote* ou d'en fabriquer : c'est l'idéal que caresse tout ouvrier qui voit fermer devant lui les portes des ateliers.

A peine aura-t-il économisé quinze ou vingt francs qu'il inventera une sorte de jouet, pour le colporter à la foire aux pains d'épices. Le jour de l'ouverture, il est sûr de tout vendre et de faire une bonne recette.

Les établissements dans le genre du *Café du Siècle* sont extrêmement nombreux à Paris. Souvent ils forment une cité, une sorte de ruche où ne manquent ni les abeilles travailleuses, ni les frelons exploiteurs, ni les bourdons fainéants. Leur population s'élève quelquefois à près de quatre cents personnes. Tels étaient les Kroumirs, telle est la cité Doré.

Les enfants y fourmillent. Rien n'est prolifique comme les misérables. Ils travaillent sans remords et sans arrière-pensée à accroître le nombre des individus qui élargiront les rangs de la misère et de la débauche. Ils ignorent les lois et le nom même de Malthus.

Dans les pages qui précèdent, quelques-uns de nos lecteurs trouveront peut-être que nous avons dépeint les ouvriers sous un jour peu favorable.

Nous convenons en effet que certains détails réalistes mais exacts sont de nature à faire porter un jugement sévère sur quelques hommes qui appartiennent à cette catégorie ou du moins prétendent en faire partie.

Mais d'abord cette prétention n'est pas justifiée.

Nous n'accordons le titre d'ouvriers qu'à ceux qui doivent leur subsistance à un travail manuel rétribué par un salaire. Ceux-là sont et restent toujours ouvriers, même quand il y a disette d'ouvrage. Ils forment une classe parfaitement distincte par ses mœurs, son langage, surtout par ses habitudes de pensée et d'action.

Les ouvriers, — nous l'avons déjà dit, — se reconnaissent les uns les autres, et les jugements qu'ils portent sur ceux dont la conduite est indigne sont encore plus sévères que les nôtres.

Sans doute, — et nous l'avons montré, — il se rencontre parmi la population interlope de Paris, dans les bas-fonds, des travailleurs proprement dits, qui s'y exilent volontairement.

Sans doute il y a bien des ouvriers qui sont directement atteints par nos critiques.

Mais à qui la faute?

Disons-le sans hésiter : la faute est aux classes dirigeantes. Partout ailleurs qu'en France elles cherchent à justifier leur suprématie par une activité efficace et féconde qui légitime et maintient leur autorité.. Ainsi le duc de Sutherland construit une cité modèle où toutes les conditions de l'hygiène morale et physique sont prévues et observées scrupuleusement.

Nous citerons bien d'autres exemples.

En France nous aurons à garder le silence sur la classe dirigeante. Son activité chez nous est nulle ou stérile. Et les exceptions, qui ne datent que d'hier, sont trop peu nombreuses jusqu'ici pour qu'on puisse les considérer comme des circonstances atténuantes. Nous n'ignorons pas que quelques hommes d'élite s'associent pour stimuler l'initiative et l'organiser. Mais ils forment une toute faible minorité qui ne représente nullement les tendances générales. L'aristocratie, la haute finance, sémitique ou autre, se tiennent égoïstement sur la défensive. La bourgeoisie, seule héritière et bénéficiaire des conquêtes de 89, compte sur l'État et lui demande même de la protéger contre les revendications et les manifestations ouvrières.

Elle se dispense de toute action personnelle et croit qu'il n'y a plus rien à faire lorsqu'elle a donné un petit sou au sortir de l'église, qu'elle a organisé une fête de charité qui est un prétexte à étalage de toilettes et d'épaules, et dont les frais absorbent les recettes, ou lorsqu'elle a souscrit timidement, avec défiance, à quelque œuvre pie ou de bienfaisance, fondé un lit à l'hospice ou visité rapidement un galetas.

L'ouvrier, en France, est abandonné à lui-même pour le mal, le vice, l'erreur. Il est gêné, pour le bien, par mille obstacles quand il s'agit d'améliorer sa position.

Dès qu'il fait un effort vers ce but, le haut commerce s'alarme, la haute finance s'effare ; on voit courir en tous sens boursiers, agioteurs, tripoteurs, comme des cancrelats qu'un coup de lumière a dérangés; il y a crise à la Bourse, et le conseil des ministres reste en permanence.

A l'étranger, à moins qu'il n'y ait intention d'émeute, le gouvernement n'interdit pas aux ouvriers de parler haut, de se montrer en légion pacifique dans les rues et les parcs.

A l'étranger, on respecte l'initiative ouvrière, on l'encourage, on la seconde. En France on l'étouffe, on la proscrit.

Voilà pourquoi nous allons entreprendre un voyage au delà de nos frontières. Nous aurons beaucoup à voir chez les autres nations, beaucoup à y apprendre, et nous reviendrons de cette excursion avec une moisson de faits.

Sans doute cette excursion nous apprendra que tout à l'étranger n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes. Elle nous montrera que la misère parisienne n'est pas aussi profonde qu'elle le paraît quand on ne la juge point par comparaison.

Mais elle nous fera voir que partout où il y a une classe ouvrière, les mêmes causes produisent les mêmes effets, que partout il existe une tension terrible qui menace la société d'une dislocation soudaine, que partout enfin les esprits sont surexcités par l'espoir d'un avenir meilleur, la haine du passé et la crainte du présent.

La classe ouvrière se voit partout aux prises avec les mêmes souffrances, les mêmes ennemis.

Partout, l'alternative de travail écrasant, abrutissant, monotone, avec le chômage absolu.

Partout le travail mal payé. Bien que la propagation des machines et la multiplication des matières de première nécessité ait diminué de beaucoup le prix de certains objets, les salaires se sont abaissés plus rapidement encore. Ils sont insuffisants, et l'on voit le singulier phénomène économique du développement parallèle de la richesse publique et de la pauvreté individuelle.

Partout le travail malsain. Il semble que plus la science fait de progrès plus elle devrait s'attacher à supprimer les causes de mort lente ou subite. Eh bien non! elle les multiplie. Elle est devenue l'esclave d'un industrialisme féroce qui lui fait produire en abondance les substances vénéneuses, explosives, tout ce qui tue, empoisonne, estropie, tout ce qui fait de l'usine ou de l'atelier un champ de bataille où le travailleur est toujours vaincu.

Et le fléau n'épargne ni la femme, ni l'enfant. Il prend ce dernier à un âge où le pauvre petit n'a pas même conscience de lui, parfois à sept ans, et lui impose quatorze, seize heures de labeur. Il prend la jeune fille, l'enferme dans un atelier où elle perd sa dignité morale, sa santé. Il détruit le foyer de famille, en jetant la mère dans l'engrenage de la fabrique, en faisant d'elle une machine qui ne doit ni penser, ni parler.

Tout cela est si clair, si évident, que les ouvriers, longtemps passifs, ont fini par perdre patience en poussant un cri de révolte. Une nouvelle *Internationale* s'organise. Ce n'est plus l'*Internationale* politique, sectaire, étroite, aux conspirations souterraines, dirigée par des hommes avides de popularité, plutôt que par des principes. C'est l'*Internationale économique*, affirmant le droit d'existence du travailleur et l'affirmant au grand jour, poursuivant par la coalition ouverte et pacifique, en dépit de quelques violences isolées, la revendication de ce bien-être dont les dirigeants se sont fait un privilège.

CHAPITRE II

LONDRES

I

Luxe et misère.

« Londres, c'est l'infini. Si l'on n'y demeure un mois ou deux pour le moins, et si l'on ne passe pas tout ce temps à en visiter les différents quartiers, l'on n'en peut emporter qu'une idée très imparfaite. Rien n'égale la splendeur des habitations particulières que vous trouvez dans le grand angle formé par Regent street, les Parcs et Oxford street, et autour de Hyde-Park jusqu'à l'extrémité de Kensington, au delà d'Oxford street, au delà de Paddington et sur des espaces immenses. Tout cela c'est le West-End de Londres, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de plus riche, de plus splendide, de plus puissant dans l'univers.

« Arrivé à Oxford street, ne tournez point vers la région des ambassades et des palais, ne vous arrêtez pas aux magnificences de Laugham hotel et de Portland place, suivez Oxford street à votre droite jusqu'à Holborn. Les riches magasins qui bordent ces voies énormes ne vous présentent plus maintenant que leurs portes de fer.

« Ne vous engagez pas dans la série indéfinie de squares autrefois nobles, maintenant peuplés d'avocats et de petits bourgeois, qui longent votre route vers le nord jusqu'au British Museum, et au delà.

« Vous avez ainsi fait le tour du quartier français que vous laissez derrière vous. Si vous alliez plus loin, vous retomberiez dans la Cité, maintenant déserte.

« Tournez brusquement à droite.

« Quoi! dans ces ruelles obscures, puantes, regorgeant d'enfants dégue-



La misère à Londres.

nillés et de vieilles femmes ivres ; où les cours aux entrées étroites sont peuplées de repris de justice ; où filles, garçons, le père, la mère, les vieillards, couchent pêle-mêle dans des chambres infectes...

« Où l'on se bat, où l'on hurle, où l'on assassine, où l'on viole, sans que la police ose s'y aventurer...

« Dans les *Seven Dials*, où une femme en jupe non déchirée ne passerait pas en plein jour sans être insultée...

« Dans cette léproserie de Drury-Lane, moins horrible à voir la nuit qu'en plein soleil, car l'ombre de la nuit vous en cache les ulcères grouillants, les plaies hideuses !

« Si vous hésitez, vous ne connaissez que la moitié de l'Angleterre.

« C'est la contre-partie du luxe éblouissant, de la pompe sereine où vivent les seigneurs et maîtres du genre humain. Cet abîme d'horreur, il est à deux pas des temples de l'art et de la loi, entre le British Museum et Covent-Garden, où siègent quelques tribunaux supérieurs. Vous le retrouverez à Westminster aux pieds du Parlement.

« Vous le retrouverez à l'est et au sud de cette Cité où se brassent les finances du monde.

« Partout dans cette ville, dans ce pays, derrière les splendeurs et les grandeurs, vous n'avez qu'à tirer le rideau pour assister à la mort vivante, à la décomposition humaine la plus monstrueuse que jamais civilisation ait enfantée.

« Ces contrastes heurtés, violents, impies, cette réunion bizarre et rude des extrémités des choses humaines, voilà Londres, voilà l'Angleterre, voilà la morale de l'Anglais, voilà son génie. »

Ne croyez pas cependant que l'Anglais ait contemplé avec son flegme proverbial et son indifférence égoïste ce tableau terrible.

Il sait que ce n'est point là un coup d'œil pittoresque où peut se complaire un dilettantisme raffiné.

Il sait que c'est un danger physique et moral que cette gangrène du cœur de Londres.

Et voici un exemple de sa manière d'agir :

Une commission siège au sein du conseil de la Cité. Elle est permanente.

Jusque-là rien de différent de ce qui existe à Paris. Mais cette commission emploie un grand nombre de personnes pour inspecter les logements des pauvres. Elles sont armées de pouvoirs légaux, et peuvent sommer le propriétaire d'assainir ou de démolir sa construction. S'il s'y refuse, on agit à sa place, à ses frais, et immédiatement. En 1889, la visite a porté sur

7,367 maisons situées dans divers quartiers. Ces visites sont de véritables expéditions militaires qui demandent le coup d'œil et le courage du soldat, mais qui exigent aussi une grande modération. On nomme ces expéditions des *raids* comme celles qu'on fait contre les pillards indiens.

L'Anglais a un tel respect pour la liberté individuelle, qu'il préfère convertir les propriétaires, chose difficile, et les locataires, chose plus difficile encore. Il y arrive par une sorte d'éloquence persuasive, et qui ne manquerait pas son effet si elle était pratiquée en France.

Elle consiste à faire une loi définissant les logements insalubres, ordonnant leur destruction moyennant indemnité payée au propriétaire ou leur amélioration radicale à ses frais.

Il est vrai que toute loi ne vaut que par ceux qui l'appliquent. Le corps des officiers chargés à Londres de constater l'absence des enfants dans les écoles, et d'assigner leurs parents ou tuteurs devant les magistrats est courageux, dévoué; c'est un personnel à toute épreuve, sa situation et ses fonctions toutes spéciales le mettent en rapports constants avec la population des bouges, et c'est à lui que nous devons les traits les plus authentiques et les plus typiques du tableau que nous allons tracer.

II

Les tanières de Londres.

La maison par laquelle commence notre excursion possède, sur la rue, une porte qui a un marteau. Elle n'est donc pas au dernier rang de ces logements insalubres, dont l'entrée principale est ouverte jour et nuit comme l'enfer virgilien.

Au coup de marteau, on voit apparaître à toutes les fenêtres d'innombrables figures émaciées, livides, avec des cheveux en désordre et dans un état de nudité relative. Toutes, cependant, ne se sont pas montrées. La visite pourrait être celle de la police, et sans un mot de passe le visiteur n'aurait pas fait un pas de plus.

Mais il s'est procuré ce « Sésame, ouvre-toi », qui, loin de conduire dans une caverne remplie de trésors orientaux, évoque le cauchemar de la misère occidentale.

Sûr d'un accueil bienveillant, sinon empressé, il frappe à l'une des

portes qui donnent sur le couloir. Cette porte est ouverte par une femme encore jeune, mais déjà vieillie par des privations de toute sorte; elle tient sur ses faibles bras une enfant de neuf ans, dont l'épine dorsale est bizarrement contournée par le rachitisme; à sa jupe en guenilles, se pendent trois autres enfants plus jeunes, que cette visite épouvante.

Elle s'excuse sur l'état de sa toilette et sur l'aspect de la chambre. En effet, cet aspect est terrible. Le mur, suintant d'humidité, s'est écaillé par larges plaques; le plâtre du plafond est tombé et laisse voir dans la chambre supérieure; toutes les vitres de l'unique fenêtre ont été cassées et quelques-unes seulement, remplacées par des tampons de chiffons.

C'est là que vivent le père, la mère et six enfants, car il y en a deux qui travaillent au dehors.

Ce logement leur coûte trois shillings par semaine (3 fr. 75).

Il n'y a pas un meuble, pas un ustensile dans cette pièce; un coin est occupé par un tas de loques. C'est un lit, et un des enfants s'y cache dans un vieux sac, qui est son seul vêtement. Il se cache, parce qu'il lui reste un peu de pudeur. Les autres vont et viennent presque inconscients.

Aucun d'eux n'a mangé depuis la veille et ne mangera jusqu'au retour du père et des deux aînés. Ils rapporteront de la petite bière et quelques pommes de terre cuites à l'eau; le reste de l'argent gagné est mis de côté pour le *landlord* (propriétaire).

La chambre en question a subi une réparation toute récente, qui consiste en ce qu'une planchette faisant partie jadis d'une caisse de savon a été clouée contre un des trous du mur. Pour ce motif le propriétaire a augmenté de six pence (60 centimes) le loyer hebdomadaire. Quand l'occupant se plaint de ce haut prix, le propriétaire répond invariablement : « Si vous n'êtes pas content, vous n'avez qu'à vous en aller. » Il sait que douze ou quinze familles attendent la vacance de chaque logement..

La maison dont il s'agit se trouve sur une cour. Tous les bâtiments donnant sur cette cour sont identiques et ne diffèrent guère que par le nombre des étages. Toutes les maisons sont occupées du haut en bas, non par des habitants isolés, mais par des familles qui comptent de quatre à huit enfants.

Seconde visite dans un des logements de cette cour. Il est situé au sixième. On y arrive par un escalier de bois dont les marches sont usées au point qu'à chaque pas l'on risque de passer la jambe à travers le bois. La rampe a disparu morceau par morceau, elle a fourni du combustible aux divers ménages, et le propriétaire ne se soucie pas de la remplacer pour leur en fournir une nouvelle provision. Cependant des enfants courent sur

cet escalier avec l'agilité et le coup d'œil infaillibles dont les chats font preuve dans leurs excursions aériennes.

La chambre est d'une propreté encore douteuse, mais qui frappe au premier regard dans ce milieu. Elle a pour habitante une brave femme qui travaille rudement, et qui arrive à vivre presque décemment avec huit enfants et un loyer de 4 shillings 6 pence par semaine (5 fr. 60). Il est bien probable que son acharnement à tenir son intérieur dans un état convenable lui a valu une augmentation de loyer. Toute la famille gagne 12 shillings par semaine. On se demande par quels prodiges d'économie, par quelles privations ce petit monde parvient à se maintenir à flot au milieu de ces terribles difficultés, et l'on se dit que l'accident le plus insignifiant détruira pour toujours un équilibre aussi instable.

Nous allons pénétrer maintenant dans une région peuplée de tout ce que Londres contient de plus redoutable. L'assommeur, le charrieur parisien n'est qu'un apprenti à côté du *rough* londonien, comme le filou de notre capitale est un pauvre, timide et maladroit voleur, qui ne se hasarderait pas à travailler dans une rue ou un magasin à Londres.

Il est onze heures du matin, et toutes les maisons qui entourent la cour sont silencieuses comme des tombes. Cependant, toutes les persiennes, toutes les portes sont fermées, et pourtant il n'est pas une chambre qui ne soit occupée et dont le locataire soit absent. Mais il faut se rappeler que cette cour est un repaire d'animaux féroces et nocturnes qui partent à la chute du jour, au moment où les réverbères s'allument, et ne rentrent pas avant l'aurore dans leurs tanières.

Le métier est bon : il n'y a pas de chômage, ou du moins le chômage consiste en deux ou trois mois de prison.

Les enfants sont peu nombreux, bien que la polygamie et la promiscuité règnent sans contrôle dans ces antres.

C'est vers huit heures du soir que ces bêtes de proie partent pour la chasse quotidienne. Mais vers trois heures de l'après-midi, l'on remarque déjà quelques signes d'animation. Ce sont d'abord des jurons, puis des cris déchirants, des appels désespérés mais inutiles. C'est Bill Sikes qui cogne sur Nancy, sa digne moitié, et qui l'assomme avec un pied de table. Si Nancy n'en meurt pas, elle profitera d'un jour où Bill Sikes sera rentré abominablement gris. Dès qu'il aura paru sur le seuil, il s'affaissera comme une masse, et ce sera au tour de Nancy de cogner sur lui avec le même pied de table et le même entrain. C'est ainsi que beaucoup de ces gens échappent à la justice humaine, sans toutefois échapper au sort qu'ils méritent.

L'ivrognerie de Londres est comme la misère de Londres, quelque chose de monstrueux et de révoltant ; elles prennent l'une et l'autre des proportions qui, à Paris, sembleraient absolument invraisemblables.

Il est rare, à Paris, même dans les quartiers les plus mal famés, de voir des femmes ivres, surtout des femmes encore jeunes. Si une de ces malheureuses se hasarde dans la rue, elle est immédiatement entourée d'une nombreuse troupe de bambins qui lui font un bruyant cortège et la signalent ainsi de fort loin au sergent de ville du quartier.

A Londres, il n'en est pas de même. Une femme ivre, dans les quartiers que nous parcourons, ce n'est pas l'exception, c'est la règle. Entrons chez ce mastroquet anglais qui occupe le coin de la rue : à la même table nous apercevons une femme de soixante-dix ans, une autre d'une quarantaine d'années, une jeune fille de dix-huit ans et, entre les bras de celle-ci, un bébé de six mois qu'elle nourrit de son lait. A cette même table ce sont donc quatre générations successives d'une seule famille, l'aïeule, la grand-mère, la mère et le baby, qui suce un lait empoisonné par le gin et le whiskey. Les trois femmes, depuis l'aïeule jusqu'à la jeune mère, sont abominablement grises, intoxiquées, comme dit la langue anglaise, qui n'est pas toujours bégueule.

Le grand jour de fête pour le mastroquet anglais, c'est le samedi. Quand les pauvres gens ont donné le tiers ou au moins le quart de leur salaire au *deputy* ou représentant du propriétaire, ils sont assurés de leur logement pour toute la semaine ou au moins pour toute la durée du dimanche ; ils n'ont plus d'autre souci que de boire, et ils se livrent à leur penchant avec une parfaite quiétude, dépensant sans remords jusqu'au dernier penny. A quoi bon garder quelques sous ?

Dans un de ces quartiers-là on cite comme un fait digne de mémoire l'histoire d'un homme qui était parvenu à économiser une demi-couronne, et on ajoute comme morale et comme conclusion qu'il mit la pièce dans la poche de son pantalon et que ladite poche étaut percée, la pièce fut perdue.

Qu'on ne s'imagine pas que la population et les autorités de Londres restent indifférentes à ce spectacle autrement écœurant que celui de la cour des Miracles.

Tous ces pauvres gens ont des enfants, et l'instruction primaire est obligatoire.

Mais la loi anglaise étant faite pour être observée, un corps d'officiers et de fonctionnaires a été créé pour l'appliquer dans toute sa rigueur. Chaque paroisse possède un bureau des écoles primaires : quand l'absence d'un

enfant a été constatée, la famille ou le tuteur reçoit immédiatement une citation libellée en ces termes simples et persuasifs :

Officiel. Modèle n° B.

AVIS.

Lois de 1870, 1873, 1876, *sur l'Enseignement primaire. (Bureau des écoles de Londres.) Sommation à comparaître devant le Comité divisionnaire.*

30 mai 1889.

A M. Smith, n° 2, rue...

Vous êtes informé que vous vous êtes rendu coupable de contravention contre la loi, en négligeant d'envoyer votre fils Robert à l'école. En conséquence, vous êtes invité à vous rendre vendredi 6 juin prochain à l'école de George street, à deux heures précises de l'après-midi, pour y faire connaître les excuses que vous avez à faire valoir, ou vous entendre condamner à l'amende, si ces excuses sont regardées comme insuffisantes par le magistrat.

Signature : X***,

Officier du bureau des écoles de Londres.

31 mai 1889.

L'amende est peu considérable, mais elle est exigée avec rigueur, et si celui qui en est frappé ne peut la payer en argent, il la paye par un emprisonnement avec travail forcé.

Naturellement, ce sont les pauvres qui se rendent le plus souvent coupables de contravention à la loi sur l'enseignement primaire.

Les membres du bureau des écoles de Londres et leurs officiers sont les mieux placés pour voir et apprécier la misère londonienne, ses effets et ses causes. Nous allons emprunter à leurs documents quelques scènes typiques.

C'est aujourd'hui l'audience. Arrive le tour de M. Blacksmith ; il comparaît. C'est un forgeron, il est noir de suie et de charbon des pieds à la tête; sa figure, ou ce qu'on peut en deviner, exprime la dureté et la sécheresse de cœur. Il semble qu'on soit en présence d'un de ces hommes que des adversités continuelles ou réitérées ont cuirassés d'indifférence et

d'égoïsme à l'égard d'autrui, de haine envers la société et d'insolence hargneuse envers ceux qui la représentent.

On lui demande pourquoi il n'a pas envoyé sa fille à l'école pendant toute la quinzaine.

Un moment de silence. Tous les assistants s'attendent à une bordée d'injures et de jurons. Point du tout. Les lèvres de cet homme sont agitées d'un frémissement, ses yeux se remplissent de larmes qui coulent sur ses joues.

D'une voix étranglée, il répond au magistrat :

— Bien fâché, sir, bien fâché en vérité, mais pas moyen de faire autrement, j'ai eu beaucoup d'ennuis.

— Mon cher monsieur, lui dit le magistrat étonné de cette émotion, et voulant le mettre à son aise, voyons, remettez-vous, et dites-nous quelle sorte d'ennuis ?

— Ah ! sir, ce n'est pas commode à dire, allez : c'est ma femme qui est partie avec un autre.

Et le pauvre homme se mit à pleurer à chaudes larmes, en geignant comme un enfant. Pour en finir, il tira de sa poche une sorte de torchon qui était son mouchoir et s'en frotta le contour des yeux, ce qui fit paraître la couleur de la peau et forma deux cercles presque blancs. On eût dit qu'il avait des lunettes. Si comique que fût sa figure, personne n'osa rire.

L'homme reprit son histoire et vint à bout de l'achever. Sa femme était donc partie avec un voisin, en laissant quatre enfants. Il lui fallait aller travailler au loin, et sa fille, la moins jeune de toute la bande, lui était indispensable pour garder les autres. C'était à elle que revenait le rôle de la mère. Cela lui valut un congé rigoureusement limité au temps nécessaire, pour que le forgeron prît d'autres arrangements. Il sortit, en remerciant vivement le magistrat.

L'officier de police appelle mistress Bakers. A ce nom, on voit se lever une fillette de quatorze ans, qui porte un bébé de cinq mois, un autre enfant de cinq ans la suit en se pendant à sa robe. Elle s'assied sur le banc des prévenus.

— Vous n'êtes pas Mme Bakers, je suppose, dit le magistrat.

— Non, monsieur, c'est maman.

— Bon, vous êtes venue à sa place. Thomas et Charles ne sont pas allés à l'école de cette quinzaine, ce sont vos frères, sans doute ?

— Oui, monsieur.

— Ils devaient y aller, c'est indispensable, et pourquoi ont-ils été absents?



Ouvriers anglais.

— Monsieur, ils travaillent.

— Mais ils n'ont pas dépassé la quatrième classe.

— Je le sais bien, monsieur, mais nous avons trouvé une occupation, cela fait quatre shillings par semaine, et c'est tout ce que nous avons pour vivre.

— *Nous avons* trouvé. Eh bien, et votre père?

La fillette rougit, hésite, frissonne. L'officier de police se hâte de la soutenir, et prend la parole pour elle.

— Monsieur, dit-il, c'est bien terrible. Le père a quitté la maison pour aller vivre avec une autre femme. La mère l'a retrouvé, il y a quinze jours, et lui a demandé un peu d'argent. Il est tombé sur elle, il l'a tellement battue qu'il a fallu la mettre à l'hôpital Saint-Thomas. Le médecin a dit qu'elle n'en reviendrait pas, le mari a été mis en prison, et cette jeune fille doit veiller aux besoins de toute la famille.

— Je comprends, dit le magistrat à la fillette, Thomas et Charles vous apportent ce qu'ils gagnent, et c'est tout ce que vous avez pour vivre?

— Oui, monsieur, mais je ne peux pas travailler, il faut que je garde le baby et les autres.

— J'en suis bien fâché, mon enfant, mais vos frères ne peuvent avoir que la demi-journée pour travailler.

La fillette n'est pas d'âge à discuter avec le magistrat, elle s'incline timidement, et sort. Que deviendra la famille, si la mère meurt, et que le père, son meurtrier, soit frappé d'un long emprisonnement?

Voici quelques jugements rendus par ce tribunal. Ils en diront plus que toutes les descriptions.

1. Mistress Walker. — Sept enfants en âge de suivre l'école; amende: deux pence par semaine et pour chaque enfant. Gain hebdomadaire de la famille entière, 10 shillings (12 fr. 25); loyer 6 fr. 60. Le mari était autrefois un bon mécanicien, mais la maladie et la surdité lui ont fait perdre toutes ses places. Aucun secours de la paroisse. Bonne réputation; il exerce actuellement la profession de marchand des quatre saisons, vend des oranges et du poisson. Enfants à demi mourants de faim. Se nourrissent des oranges gâtées et d'un morceau de pain.

2. M. Thompson. — Cinq enfants en âge de suivre l'école. Sans ouvrage. Vit depuis quelque temps en engageant des habits et des ustensiles. Loyer 4 shillings (5 francs); sa femme boit en cachette. Le mari a bonne réputation.

3. Mistress Barker. — Cinq enfants en âge de suivre l'école. Veuve; gain

hebdomadaire de 7 à 8 francs, loyer 4 francs. Son mari était clown à Drury-Lane. Femme respectable, souffre beaucoup de sa situation.

4. M. Garrard, 8 enfants en âge de suivre l'école. Deux ont besoin de soins médicaux coûteux et continuels. Aucune ressource. Met en gage ses dernières guenilles. Loyer, 6 francs par semaine. Aucun secours de la paroisse. Meurt d'inanition. Refuse formellement d'entrer au work-house.

Ces exemples ne sont pas choisis dans de rares exceptions. Ils fourmillent dans les documents du Bureau des écoles.

Ce qui frappe dans cette population, c'est moins encore sa misère que son indifféreuce passive, et une sorte d'endurcissement moral qui ne laisse pénétrer aucune lueur. Rien n'y est regardé comme bon, comme mauvais, comme permis, comme défendu. Disputer à la mort par le froid ou la faim, une vie que l'on emploie à travailler, à boire, à se battre, voilà le bilan de leur destinée.

Voici qui nous montrera avec quel sans-gêne ils traitent tout ce qui touche aux institutions sociales, et en particulier le mariage.

Un clergyman, qui vivait non loin de ces quartiers pauvres, avait pour voisin un jeune couple. Bien que leur union n'eût été bénie par aucun ecclésiastique, elle n'en prospérait pas moins. sous tous les rapports; les deux jeunes gens étaient travailleurs et proprets ; ils avaient beaucoup d'enfants, et suffisaient tant bien que mal à leur entretien. La femme du clergyman, s'intéressant à eux, leur exposa les avantages d'une union légitime. Ils firent quelques objections tirées uniquement de la nécessité de se mettre en frais. Mais madame leva aisément cette difficulté en ouvrant sa bourse; le jour et l'heure de la cérémonie furent fixés.

Ce jour venu, le clergyman qui devait concourir à cette bonne œuvre par le don spirituel du sacrement de mariage attendit vainement le jeune couple. Impatienté, il finit par lui dépêcher sa femme qui ne trouva personne; elle revint chez elle aussi fâchée que peut l'être la femme d'un clergyman. Mais elle voulut en avoir le cœur net. Elle finit par rattraper ses protégés, et leur demanda une explication.

Ceux-ci la lui donnèrent très simplement.

— Madame, lui dit le jeune homme, je suis bien ennuyé de vous avoir fait attendre, mais on est venu me chercher pour charger un mobilier, et vous savez, ça ne se trouve pas tous les jours, ces occasions-là. Vous pensez bien que je ne vais pas perdre 3 shillings pour me faire marier.

La bonne dame se remit à l'œuvre une seconde fois, elle s'arrangea de telle sorte que son couple ne pût lui échapper, et nous nous plaisons à croire qu'elle y réussit entièrement.

Rien n'est plus difficile et plus dangereux que les fonctions de l'officier de police chargé de remettre aux habitants des quartiers pauvres ou mal famés de Londres la sommation à comparaître dont nous avons traduit un exemplaire.

Ces gens-là comprennent très bien le parti qu'ils peuvent tirer de leurs enfants, et ne conçoivent pas le moins du monde de quelle utilité peut être l'assiduité scolaire.

Dès que l'officier paraît en haut de l'escalier, un coup de poing l'envoie à l'étage au-dessous. Mais force reste toujours à la loi, qui a derrière elle la société et tout d'abord de vigoureux policemen.

Un jour, dans un de ces taudis, dans un des plus répugnants, dont néanmoins le loyer était de quatre francs par semaine, un homme battit une femme à bras raccourcis, dans une querelle d'ivrognes ; la femme tomba morte. Le cadavre resta là, sans qu'aucun des habitants de la maison et à plus forte raison aucun des autres occupants de la chambre y fît la moindre attention. Au bout de quelques jours cependant, le cadavre commença à devenir gênant. On le poussa dans le ruisseau de la rue.

Que faire contre ces entassements de pourriture physique et morale? En 1666 la plus grande partie de la ville de Londres a été détruite par un incendie, et les parties rebâties ont fait place à des constructions relativement saines, dont la disposition régulière permet des réparations totales ou partielles.

Il est certain, il est démontré qu'une destruction analogue est le seul remède praticable. On ne saurait faire subir à ces habitations aucune modification sérieuse, aucune des transformations radicales qui sont nécessaires pour les rendre propres et hygiéniques.

Malheureusement il en est de même de la population qui les habite, ou tout au moins de sa génération actuelle. Minée par la faim, la débauche, l'ivrognerie, la maladie et l'excès de travail, elle est condamnée à disparaître tout entière Elle n'a pas même conscience de son état, elle ne s'y résigne point et se cramponne avec une énergie fébrile à l'existence dans une société cultivée et au cœur d'une grande cité.

Pour faire mieux comprendre notre pensée, entrons une dernière fois dans un de ces logements.

Il est situé au rez-de-chaussée, dans une cour, et il faut descendre trois marches pour y pénétrer. Dès que la porte s'ouvre, une odeur épouvantable saisit à la gorge autant qu'elle affecte l'odorat.

Et quelle atmosphère!

Elle est presque palpable. On ferme la main, et on la ramène pleine de particules légères et mobiles. Examinons-les.

C'est une sorte de duvet très ténu, très léger, que le moindre souffle disperse, que le moindre mouvement tient en suspension dans l'air. C'est en un mot du poil de lapin. L'odeur vient d'un amas de peaux qui forme dans un coin de la pièce une pyramide fétide et gluante.

Deux ou trois créatures humaines, qui semblent n'avoir ni âge ni sexe, sont accroupies auprès de ce tas. Elles prennent ces peaux, les dépouillent de leur duvet qu'elles amoncellent dans des sacs.

Cette matière, après avoir subi plus de nettoyages que certainement n'en subiront ceux qui la travaillent, servira à faire des chapeaux, ces feutres élégants, dont se coiffent les jeunes misses.

Les pauvres gens sont comme imprégnés de ce duvet; ils en ont autour du corps comme une cuirasse déjà feutrée par leurs mouvements continuels; ils en ont d'incorporé à leurs cheveux, à leurs sourcils, à leurs poumons mêmes, car ils en respirent.

La première question qui vient aux lèvres du visiteur est celle-ci :

— Comment pouvez-vous vivre et travailler dans de pareils endroits?

La réponse est aussi fatale que la question :

— Monsieur, il faut absolument que nous vivions dans le voisinage des industries qui nous occupent.

Et de fait, il le faut.

S'ils cherchaient une installation peu coûteuse et saine, ils ne la trouveraient pas même dans les faubourgs de Londres.

L'autocratie et la ploutocratie de la gigantesque métropole les ont confisqués et convertis en charmants cottages, en squares, en vastes jardins avec des pièces d'eau aussi grandes qu'un arrondissement parisien, en palais dont l'étendue et la magnificence rappellent que l'Angleterre est la reine de l'Orient.

Il faut aller plus loin, bien plus loin; il faudra dans quelques années s'éloigner encore.

Car, à la différence du Parisien qui se loge étroitement, qui ne redoute pas les sixièmes étages et auquel suffit le square voisin, le Londonien riche ou seulement aisé veut être seul dans la maison qu'il habite; les hautes maisons sont aussi rares à Londres qu'elles sont communes à Édimbourg.

Et Londres a bien plus de quatre millions d'habitants. On s'imagine difficilement l'énorme surface que couvre cette ville, et l'impossibilité où se trouve l'ouvrier qui travaille au centre, de se loger dans les faubourgs

ou même au delà; ce ne sont pas des kilomètres, mais des lieues qu'il aurait à faire pour se rendre à son atelier ou en revenir.

Et cela non pas par des rues gaies, vivantes et pacifiques comme celles de Paris, non pas par ce temps capricieux et plein d'éclaircies qu'on nomme l'hiver parisien, mais dans des brouillards jaunes, asphyxiants, épais comme de la boue et que les indigènes appellent une purée de pois, dans des rues qu'encombrent des passants hâtifs, bourrus, qui se font place par d'impitoyables poussées.

Sans doute, le Métropolitain et les autres chemins de fer si nombreux à Londres permettent à l'ouvrier de se transporter rapidement à de grandes distances et à très peu de frais, car il y a un tarif spécial pour les trains des travailleurs, qui n'ont en général pas à payer plus de vingt centimes un ticket d'aller et retour. Mais ces avantages n'existent pas pour les ouvriers des fabriques qui doivent forcément habiter à proximité de l'usine, parce que le travail commence trop tôt pour eux et que le voyage les mettrait régulièrement en retard. C'est ce qui explique leur persistance à peupler les quartiers relativement proches, du centre, comme East-End et Whitechapel.

Il nous reste encore à parcourir quelques-uns des cercles de l'enfer londonien : l'un des plus redoutés, l'un de ceux dont il est le plus difficile de sortir, c'est le work-house.

Nous avons déjà dit quelle horreur il inspire au pauvre. Cette horreur est justifiée.

Le work-house est un legs de ce temps impitoyable qu'on nomme le moyen âge, où toute œuvre de charité était complétée par une œuvre de barbarie, où l'on fouettait les malades après les avoir soignés.

Le work-house est une prison telle, que beaucoup préfèrent commettre un délit afin de l'éviter, et être enfermés dans une prison proprement dite, même avec la perspective du *hard labour* (travail pénible) ou du *tread mill* (roue à échelons). Pour le connaître, nous avons employé le moyen le plus simple, quoiqu'il soit assez répugnant. Nous nous sommes affublé de guenilles et nous avons demandé à y entrer.

La porte du work-house de Mary-le-Bone est fermée et armée d'un énorme marteau; à notre appel, elle s'ouvre promptement, et nous entrons seuls; une femme qui comptait sur l'hospitalité du work-house a été évincée, parce qu'elle se présentait avec un commencement d'ivresse. C'était dans la première semaine de janvier vers neuf heures du soir. La journée avait été froide et claire; la nuit, plus claire et plus froide encore, promettait de nous faire connaître toutes les sensations que peuvent éprouver les misérables au cœur de l'hiver.

En entrant nous nous trouvons dans une grande salle, gaie, propre, vaste, et ne contenant que des matelas en grand nombre. Elle était, comme nous pouvions le constater, également bien éclairée, le jour par de larges baies, la nuit par des becs de gaz.

En face de la porte, un bureau confortable, où est installé un employé.

— Que demandez-vous? nous dit l'homme qui nous a ouvert, un grand gaillard à l'air bon, honnête et bourru.

— Je voudrais un logement.

— Allez parler à ce monsieur qui est au bureau.

Nous obéissons.

— Vous êtes en retard, vous serez obligé de coucher dans le hangar.

— Ah! je ne savais pas.

— Vous allez commencer par prendre un bain.

— Bien, monsieur.

— Vos nom, prénoms, et profession?

— John Parry, typographe.

— Ou avez-vous passé la nuit dernière?

— A Whitechapel.

— Combien de fois êtes-vous venu ici?

— Jamais, monsieur.

— Où comptez-vous aller demain, quand on vous renverra d'ici?

— Je ne sais pas trop, je crois que je retournerai à Whitechapel.

Toutes ces réponses furent inscrites sur uu registre. Puis l'employé dit au concierge :

— Faites-le entrer. Vous pouvez lui donner son pain tout de suite.

A côté du bureau de l'employé, une vaste corbeille était pleine de morceaux de pain de grandeur égale.

Le portier prit à un clou un trousseau de clefs et me conduisit à travers plusieurs corridors.

Tout cela était bien éclairé, blanchi à la chaux, et d'une propreté scrupuleuse comme le reste de la maison.

Puis on me fit traverser une cour, on ouvrit la porte d'une petite pièce où brûlait un bec de gaz et l'homme cria d'un ton jovial :

— Hohé! Jimmy, je t'en amène encore un.

— Entrez, fit Jimmy, il n'en manque pas de votre espèce, qu'est-ce que vous avez fait, si tard?

— C'est bien assez tôt.

— Comment, assez tôt! Vous avez manqué l'heure de la soupe, la première distribution. Vous avez du guignon.

— Oui, pour ça, comme pour le reste : tant pis!

Je suivis Jimmy dans une autre pièce où étaient alignées trois vastes baignoires; deux étaient vides, la troisième, celle qui était destinée à purifier mon corps et à le rendre présentable pour la literie du work-house, était pleine d'un liquide visqueux, opaque, d'une odeur mauvaise. Il avait servi à tous les locataires de cette nuit.

Il fallait cependant s'exécuter. Le vieux Jimmy s'impatientait.

— Allons! qu'on se dépêche. Tenez, quand vous aurez fini, vous vous mettrez là, sur cet endroit sec; vous nouerez vos frusques dans votre mouchoir, et on vous les mettra sous clef jusqu'à demain matin.

J'ôtai donc ma veste et mon gilet et je les mis dans le mouchoir.

Jimmy me cria avec colère :

— M'avez-vous compris, hein? Toutes vos frusques, depuis votre chapeau jusqu'à votre culotte.

— La chemise aussi?

— Oui, la chemise aussi. On vous en prêtera une. Tout ce que vous avez sur vous doit subir une fumigation. On vous rendra vos bottes si vous avez besoin de quitter le hangar la nuit.

Je me déshabillai devant Jimmy, qui voyait ma répugnance, et je fis en fermant les yeux le plongeon dans le liquide du bain. J'en sortis aussitôt, la formalité était remplie et je m'essuyai promptement avec soin.

Le vieux prit dans une pile de linge une chemise en grossière toile bleue, et me la tendit avec un numéro.

— Vous vous appelez trente-quatre, me dit facétieusement Jimmy. Gardez bien votre paquet, et mettez-le sous votre matelas, sans quoi on tâchera de vous le voler. Voici votre couverture.

Je me hâtai de déployer celle-ci sur mes épaules, car il entrait de divers côtés dans cette salle un vent froid qui coupait comme une lame de couteau.

— Allez tout droit devant vous, jusqu'au bec de gaz, me dit le vieux, vous trouverez « le tas de matelas ».

J'allai à la recherche de ce qu'il désignait aussi, en parcourant, les pieds nus, un long corridor pavé, dont le froid me faisait frissonner violemment. A la fin je vis filtrer de la lumière sous une porte et j'entrai.

Qu'on se représente un espace de dix mètres de long sur sept de large Trois des murs avaient été blanchis à la chaux, mais ils n'en étaient guère



Ouvriers des Docks de Londres.

moins noirs. Le plafond était formé de poutres et de planches, d'où pendaient des filaments plus ou moins épais, vastes toiles d'araignées que le poids de la poussière avait déchirées. Le quatrième mur était occupé, sur les deux tiers de sa largeur, par des étagères, sur lesquelles étaient entassés des matelas, mais l'autre tiers était... absent.

Ce qui en tenait lieu, c'était un vaste lambeau de toile à matelas clouée sur les bords du trou ; celui-ci avait au moins deux pieds de large, sur cinq ou six de hauteur.

Le sol de ce hangar était formé par des dalles très grandes. Mais le défaut de soin avait accumulé et fait adhérer à la surface une couche épaisse de terre, et je crus, en effet, que je marchais sur de la terre mal battue.

Une trentaine de personnes étaient déjà couchées. Il y avait parmi elles nombre d'enfants. Les matelas sont posés bord à bord, sur le sol, chaque occupant a une couverture. Les habitués du work-house savent rouler la leur, de telle sorte qu'ils sont complètement enveloppés par deux ou trois épaisseurs d'étoffe, mais ils ont l'air de cadavres qu'on aurait couverts pour en cacher la vue. Les uns dorment étendus de tout leur long, d'autres se sont recroquevillés si bien que leur menton touche à leurs genoux, d'autres enfin laissent passer un bras et une jambe, dans des attitudes diverses : on dirait qu'on a déposé au hasard les victimes d'une catastrophe de chemin de fer.

Je me couchai de mon mieux. Deux de mes voisins avaient jugé à propos, pour augmenter leur confortable, de mettre en commun leurs couvertures et un matelas, et de dormir sous l'autre.

Il n'était que neuf ou dix heures du soir. On ne sortait pas du work-house avant le lendemain à sept heures. Que faire? Dormir? C'est impossible. Parmi les habitants passagers, un certain nombre sont assis, le corps nu jusqu'à la ceinture, malgré le froid; ils fument, crachent, content des histoires épouvantables qui n'émeuvent personne : chacun en a une ou plusieurs du même genre dans la mémoire ou sur la conscience. Trois ou quatre honnêtes ouvriers, qui avaient dû passer la nuit dans cet antre, furent si révoltés, qu'il leur échappa quelques mots de mépris.

Il n'en fallut pas davantage pour exciter une formidable tempête. Les ouvriers furent injuriés et menacés dans des termes tels qu'ils durent garder le silence. Un surveillant allait et venait, impassible, au milieu de ce désordre et de ces interpellations.

Il se passa sous les couvertures bien d'autres scènes d'un caractère plus scandaleux.

Il en fut ainsi jusqu'à minuit. A ce moment la plupart des habitants du

work-house se retournèrent brusquement, comme pour intimer à leurs interlocuteurs l'avis qu'ils en avaient assez pour cette fois des charmes de leur conversation. Celles-ci devinrent des monologues qui se turent à leur tour. Le silence était complet.

Je ne sais si la soupe au gruau a la propriété de donner soif : mais il ne s'écoulait pas cinq minutes sans que je visse un homme entièrement nu traverser la pièce, et debout sur le pavé glacé, absorber à gorgées bruyantes l'eau d'une cruche.

Les portes du work-house s'ouvrent toute la nuit, quoique la règle ordonne de les fermer à partir d'un certain moment ; vers une heure, arrivent dix vagabonds. Après avoir pris le bain que j'ai décrit, ils vont à la recherche des matelas. Il n'en reste plus que trois.

Jimmy, qui couche dans une pièce voisine, et qui est bien connu des habitués, est bruyamment interpellé.

— Gredin de Jimmy, qu'est-ce que tu fais des matelas?

— Il les met au clou pour les boire.

Cette alliance de mots a un succès, Jimmy répond à travers la cloison :

— Mon garçon, cherche bien.

Les dix vagabonds commencent la chasse aux matelas, mettent le pied sur les membres ou les figures des dormeurs ; ils en découvrent qui ont pris deux matelas pour se faire un édredon ou un oreiller ; ils tirent brusquement le matelas supplémentaire et s'installent au milieu de la salle.

Il est deux heures. Le silence se rétablit, interrompu seulement par la procession des buveurs, et par des accès de toux.

Quand on dort, en hiver, sur un mince matelas, c'est-à-dire à moins de deux pouces d'un dallage toujours humide, dans un hangar dont les parois sont en vieille toile, et qu'on n'a pas même chaque soir ce confortable abri, on doit s'enrhumer fréquemment et sérieusement. On tousse beaucoup au work-house, et j'ai eu cette nuit-là l'occasion d'observer ce phénomène sous ses divers aspects, la toux courte, sèche, incessante, la toux longue, déchirante, après laquelle l'air rentre dans les poumons en sifflant et en gargouillant, la toux qui retentit sonore dans la poitrine creusée de vastes cavernes, la toux qui se fraie une route difficile dans des poitrines aplaties, rétrécies, contournées par le rachitisme.

Enfin six heures sonnent, la cloche du work-house s'éveille et s'élance à toute volée.

— Allons! hop! debout! crie Jimmy.

Personne ne bouge, pas même moi, qui pourtant, ai trouvé cette nuit aussi longue qu'un supplice d'enfer. C'est que Jimmy somme tour à tour chaque

numéro de se réveiller, et le numéro un, qui entend très bien, n'entend pas de cette oreille-là. Le vieux prend son parti, en homme expérimenté, et tire une couverture au hasard. L'individu qu'elle recèle est exposé nu ou peu s'en faut à une température de cinq ou six degrés au-dessous de zéro.

Aussitôt apparaît un homme de haute taille, à la tournure militaire. En un clin d'œil, sous sa direction, les matelas sont enlevés, et rangés dans les étagères. Il commande brièvement :

— Tout le monde dans la cour.

C'est là qu'on doit procéder à la distribution de la soupe. Celle-ci engloutie, on se mettra à l'ouvrage, car la règle du work-house impose à chaque homme qui y est admis, l'obligation de fournir un certain travail manuel pour payer l'hospitalité, le bain, le morceau de pain et la soupe qu'il a reçus.

Le dortoir du work-house sert en même temps d'atelier. Les murs sont percés de trous par où tournent des manivelles qui mettent en mouvement des moulins à farine. Il s'agit de moudre quatre mesures de grain ; quand la première est moulue, un mouvement automatique fait tinter une cloche.

Naturellement les vagabonds laissent faire la besogne aux ouvriers qui se sont égarés dans le work-house. Quant à eux ils se réinstallent sur les matelas, fument, causent, se font des niches, rapetassent leurs guenilles.

Toutes les fois que le meunier entrait, chacun reprenait son poste avec empressement, les manivelles tournaient avec rapidité, et une centaine de voix entonnaient la chanson du *Meunier*, composée exprès en son honneur par un poète de l'endroit, chanson dont l'air était vif et plein d'entrain, mais dont les paroles contenaient des quantités d'allusions saugrenues ou indécentes.

Les quatre mesures ne furent moulues que vers onze heures du matin, au grand chagrin des trois ou quatre ouvriers, qui avaient ainsi perdu la meilleure moitié de la journée, celle où l'on a la chance de trouver quelque occupation.

La porte du work-house s'ouvrit et l'on nous mit dehors.

Il existe à Londres, le long de la Tamise, sur de vastes espaces, des magasins d'une étendue pour aussi dire infinie. Ils sont disposés le long du fleuve, sur son extrême bord, de manière que les vaisseaux qui le remontent soient alignés le long de leur étage inférieur ou de leur rez-de-chaussée. Dans certains cas, des machines puissantes concourent à leur déchargement, mais partout on y emploie un nombre considérable de bras.

Il y aurait là une ressource assurée pour les ouvriers sans travail, car Londres est un des plus grands ports du monde, un vaste entrepôt où affluent toutes sortes de marchandises, depuis les plus communes et les plus encombrantes jusqu'aux diamants de l'Inde, du Brésil et du Cap.

Mais cette activité, si gigantesque qu'elle soit, ne suffit point à occuper tous les travailleurs sans ouvrage, notre gravure suffirait pour le montrer. Cette foule qui se presse à l'une des portes des docks, vous la retrouverez à toutes les autres portes. Revenez au même endroit au moment de la fermeture, vous verrez des milliers d'individus revenir la mine basse. Ils sont condamnés à errer sans pain et sans asile jusqu'au lendemain.

C'est un métier mal payé, mais un métier facile. Sans doute une certaine expérience est nécessaire pour charger un ballot sur ses épaules et le placer sans l'endommager sur le sol ou sur la charrette, ainsi que pour ne pas se blesser, mais cette expérience est vite acquise.

Aussi voit-on à la porte des docks non seulement des ouvriers de toutes les professions, qu'un chômage a jetés sur le pavé, mais encore des nègres, des Indiens, des matelots déserteurs de tous les pays, des Chinois, des Arabes de Syrie.

On y voit d'autres personnages non moins curieux. Ce sont des gens qu'on ne s'attendrait guère à y trouver. La plupart cachent soigneusement leur état civil, et leur passé, par un reste de respect pour eux-mêmes et pour leur famille. D'autres, au contraire, étalent leur naissance, leur ancienne situation avec une gloriole qui prouve la profondeur de leur chute. M. le baron porte des sacs de café ou des caisses de thé ; approchez-vous, causez avec lui : il sait plusieurs langues, il a voyagé dans toute l'Europe, il a visité les musées, il a été reçu à diverses cours souveraines.

Cela lui vaut une certaine considération de la part de ses compagnons, d'humbles travailleurs qui sont maintenant ses égaux.

Mais cela ne le dispense nullement de subir comme les autres, à la porte des docks, au moment de la sortie, l'humiliante formalité de la fouille.

Un nombreux personnel garde les docks pour y faire régner l'ordre et l'activité, pour diriger le travail, et fouiller les *dockers*.

C'est le nom qu'on donne à ces ouvriers.

Une honnêteté relative est absolument nécessaire dans un endroit où sont rassemblées tant de richesses. Il arrive souvent que les emballages ont été endommagés par la traversée ou les transbordements.

Il n'est pas difficile d'y glisser la main et de mettre dans sa poche une livre du thé le plus précieux, ou un objet de grande valeur sous un petit volume.

La fouille supplée à l'honnêteté, pour les gens à qui cette qualité fait défaut.

Les dockers se divisent en deux catégories. La première, peu nombreuse, est comme enrégimentée : c'est le personnel fixe des grandes compagnies formées pour le chargement des navires de commerce.

Les autres, l'immense majorité, sont des irréguliers, des gens qui viennent occuper leurs journées de chômage. C'est parmi eux qu'on trouve les personnages originaux dont nous avons parlé.

Il semble qu'aucune organisation ne leur soit possible pour obtenir un salaire plus élevé ou un travail plus court.

C'est une erreur. La grève des dockers de Londres a été une des plus remarquables que relate l'histoire des résistances ouvrières. Elle est pleine d'enseignements, et nous la raconterons avec quelques détails, quand nous ferons l'histoire du travail en Angleterre.

Le tableau que nous venons de faire des docks de Londres et de la population ouvrière qui y trouve des ressources plus ou moins précaires, n'est qu'une esquisse sommaire dont maints traits méritent qu'on s'y arrête plus longuement.

Il est aisé de voir que rien d'analogue n'existe dans aucune ville. A Paris, même l'activité fiévreuse des Halles entre trois heures et neuf heures du matin, avec les innombrables porteurs et porteuses; les vastes entrepôts de Bercy avec leur mouvement si animé de transactions et de transports, tout cela se perdrait comme une goutte d'eau dans l'océan londonien.

La Tamise n'est pas, à proprement parler, un fleuve, mais un bras de mer qui pénètre dans l'île et la coupe en deux parties. Elle a comme l'Océan son flux et son reflux ; son immense largeur en fait un vaste port. Remontez-la depuis son embouchure ; à six kilomètres de là commencent des quais, des magasins, qui se continuent jusque dans Londres, et chaque année remontent plus haut. Beaucoup de vaisseaux marchands jettent l'ancre au milieu du courant; ils sont comme pris à l'abordage par les *lightermen* ou déchargeurs de la Tamise, qui transportent les cargaisons dans leurs barques.

D'autres vaisseaux, les petits caboteurs surtout, sont chargés ou déchargés près du quai par des grues puissantes.

Enfin les énormes steamers vont s'incruster dans une cellule, une échancrure du quai; solidement fixés, désormais immobiles comme des monstres au repos, ils subissent patiemment toutes les opérations qui les préparent à une nouvelle traversée.

Les docks correspondent à ces alvéoles. Ce sont de vastes magasins parcourus par de petits chemins de fer à voie étroite, où les hommes poussent les wagonnets.

Le plus ancien est le London Dock, ouvert en 1805; au moment où l'épopée napoléonienne atteignait son plus haut point d'éclat, l'épopée commerciale de l'Angleterre commençait à se développer. Ce dock couvre plus de cinquante hectares de terrain. L'une de ses curiosités est le magasin de tabac *pour la pipe de la reine*, où l'on détruit par le feu le tabac introduit en contrebande; on cite aussi ses vastes celliers où les membres des sociétés qui s'interdisent l'alcool sous toutes ses formes, peuvent s'offrir une ivresse gratuite, rien qu'en respirant l'air chargé d'émanations.

Puis les docks se succèdent à l'infini : docks des Indes Orientales, docks des Indes Occidentales, celui de Mainland qui offre un caractère tout particulier. Sa population est d'origine étrangère : appelée pour fournir des travailleurs pendant une grève, elle a conservé sa langue, son costume, et y occupe à elle seule une île artificielle créée au bord de la Tamise. Depuis l'arrivée de cette population elle a été nommée l'île des Chiens.

Ce ne sont pas seulement des constructions, ce sont aussi des institutions reconnues par l'État. Il leur donne une sorte d'investiture légale, une charte, que nous appellerions un cahier des charges, contenant certains privilèges et aussi certaines obligations. Ces mesures sont nécessaires pour assurer le fonctionnement du service de la douane.

Les docks forment sur les deux rives du bassin une ligne ininterrompue. Un étranger peut faire des lieues et des lieues le long de ce fleuve, sans se douter que derrière ces murs coule une large rivière, s'agite un monde d'intérêts.

Le principe admis et reconnu par les chartes des docks, est que le possesseur d'un vaisseau doit le faire charger ou décharger par les agents de la Compagnie dans le dock de son choix; mais ce principe subit, en pratique, de nombreuses exceptions.

Les travailleurs ou dockers sont enrôlés en équipes par les *foremen* (gérants) des quais ou des magasins, ou par des contremaîtres engagés par ceux-ci. La direction suprême est confiée aux officiers des Docks, fonctionnaires nommés par la cité de Londres.

Nous avons déjà indiqué de quelles catégories sociales se compose la classe des dockers, et nous avons vu qu'il y en a de deux sortes, ceux qui n'exercent pas d'autre profession, et ceux qui sont venus là le matin, chercher un *job*, c'est-à-dire une aubaine. Quand personne n'en trouve, ils s'en retournent piteusement : il y a eu de la *gelée*, un *frost*, selon leur expression.

Les *gelées* sont rares. Au temps de la navigation à voiles elles étaient fréquentes. Les caprices de la mer, et la mer du Nord est l'une des plus fantasques qui existent, suffisaient pour arrêter le travail des docks.

La navigation à vapeur, qui sait tenir tête aux orages les plus violents de l'Océan, a réduit de beaucoup le nombre annuel des « jours de gelée ».

Parmi les travailleurs, ceux qui sont assidus et qui fournissent un travail satisfaisant, sont qualifiés de *ticket-men*, hommes à ticket, parce que les *foremen* leur donnent un ticket qui leur assure la préférence.

Le mode de paiement est basé sur le travail; en d'autres termes, les foremen sont aux pièces, et payés d'après le tonnage du vaisseau, mais c'est à eux à payer les dockers; le salaire moyen de ces derniers est au minimum cinquante centimes par heure, excepté aux docks de Tilbury, où il ne dépasse pas quarante centimes.

Il faut bien distinguer entre les dockers qui déchargent les vaisseaux ou les chargent, et ceux qui manipulent les marchandises dans l'intérieur des docks. Ceux-ci et le quai constituent deux locaux bien distincts, occupés par deux compagnies, et les marchandises passent de l'une à l'autre. Il en est de même quand le vaisseau est à l'ancre dans le courant de la Tamise. Il relève alors de la corporation des lightermen ou déchargeurs.

Cette corporation est vieille de près de deux cents ans. Il faut, pour y entrer, subir un apprentissage qui varie de deux à sept ans suivant les compagnies. Mais la « licence » délivrée par la corporation assure le monopole du travail à ses membres, et leur permet aussi de maintenir le salaire à un niveau élevé. Chaque *lighterman* gagne de deux à trois livres par semaine (de cinquante à soixante-quinze francs).

Mais il faut reconnaître que cette profession est aussi fatigante que dangereuse. Elle exige une grande force physique, beaucoup d'adresse et d'activité.

Quand un vaisseau attend sous pression son chargement ou son déchargement, il n'y a pas une minute à perdre : il faut donner un vigoureux coup de collier et engager même des travailleurs supplémentaires.

Les dockers sont, à tout prendre, des hommes de peine, et la besogne qu'ils font est dure. Pourtant il n'en est point de plus recherchée par les ouvriers de la capitale britannique, et la seule raison que l'on puisse en donner, c'est que le travail s'exerce en plein air et, sous certain rapports, en pleine liberté.

Le docker est affranchi, en effet, de l'esclavage auquel est soumis, quoi qu'il fasse, l'ouvrier des usines, des ateliers. Il ne respire point les miasmes amassés dans un local d'ordinaire insalubre; il n'est pas rivé à la place où



Les laquais leur distribuent les reliefs de la table.

il doit travailler. Il peut aller et venir; il dépense peut-être plus de force physique que l'ouvrier des *works* (fabriques), mais l'exercice qu'il fait est en somme hygiénique.

Cependant, ces avantages ont leur revers. Il y a pour les dockers des mortes-saisons effroyables, quand l'hiver empêche tout chargement et tout déchargement, quand ils sont condamnés à l'inaction.

Alors, on voit dans Londres ce qui ne se produit en aucune autre ville. Les ouvriers des docks sans ouvrage s'en vont par les rues en groupes nombreux, chantant leur misère : « *Nous sommes gelés, nous n'avons pas de travail* », et si la pitié publique ne leur vient en aide, ils n'ont d'autre ressource que le work-house ou la faim atroce.

Plusieurs excitent cette pitié par leur accoutrement : nous en avons vu qui n'avaient pour tout costume, sans chapeau, sans souliers, sans chemise, qu'un sac de toile d'emballage, dans lequel ils avaient pratiqué des trous pour passer la tête et les bras. Et la police les laisse circuler en cet état, pourvu qu'ils respectent la décence.

Cette misère ne les empêchera point de retourner aux docks plutôt qu'ailleurs, dès qu'il y aura demande de bras.

Car les docks exercent une attraction singulière sur les déclassés londoniens. Ce n'est pas qu'il n'y ait parmi les dockers nombre de ticketmen, dont nous avons parlé, et qui sont choisis de préférence, mais le travail, tout en étant pénible et mal payé, ne demande aucune aptitude.

Il n'en est pas ainsi cependant aux docks de Surrey et de Millwall, qui sont destinés à l'emmagasinage du blé et du bois de charpente. Les dockers de ces deux établissements sont presque tous des réguliers, des ticketmen, originaires de la campagne; leur structure, leur langage, leur habillement, tout en mot contribue à en faire un groupe aussi caractéristique que la population de l'île des Chiens.

Tels sont les docks de Londres et leurs travailleurs.

Cette grande ville contient une autre catégorie de pauvres gens, qui sont soumis à de dures épreuves par les conditions sociales où ils se trouvent. Ce sont les costermongers.

Le costermonger londonien répond à peu près au marchand des quatre saisons.

A peu près, car les différences sont appréciables. A Paris le nombre de ces industriels est limité à 6,000, ils sont assujettis à des règlements innombrables ; leur voiture doit avoir au plus un mètre de large sur deux de long.

Ils ne doivent vendre que des objets de première nécessité.

Ceux qui ont le droit de stationner n'ont pas le droit de circuler, et *vice versa*.

Quand ils ont gagné quelque argent, de quoi se créer des ressources pour un commerce plus sérieux, la Préfecture leur retire leur médaille et la donne à un postulant.

En somme, c'est un moyen de créer le monopole en faveur de certains individus, monopole dont il ne faut pas trop médire, car il permet de faire du bien.

Le costermonger londonien est tout différent.

Aussi pauvre que son confrère parisien, il jouit d'une entière liberté, il a le droit de rester marchand des quatre saisons toute sa vie, de circuler dans toutes les rues, de stationner où et quand il lui plaît.

Il n'en est pas plus heureux pour cela.

Le marchand des quatre saisons habite à Londres une portion du quartier de Saint-Luc, et il l'occupe presque seul. Il se met en route de bonne heure pour parcourir les rues; si vous voulez le surprendre chez lui pendant qu'il compte et classe sa marchandise, ou à l'heure de son repos, allez-y de très bon matin ou très tard.

Jusqu'à présent nous avons pénétré dans des chambres nues, où un tas de guenilles forment le lit de toute la famille.

Maintenant c'est bien autre chose.

Les chambres ne sont guère mieux meublées, mais elles sont bondées de légumes à divers degrés de décomposition; ces tas infects qui proviennent d'un triage, subiront un nouveau triage, pour en extraire tout ce qui peut prendre un aspect présentable au moyen d'une douche; on le chargera de grand matin sur la charrette, et l'on ira pousser celle-ci à travers les quartiers populaires de Londres. Cet entassement ne laisse guère à la famille que la place pour se mouvoir et se coucher.

Y a-t-il rien de plus dangereux que ces marchandises, qui s'altèrent si facilement par elles-mêmes et passent la nuit, souvent plusieurs nuits consécutives, dans ces taudis?

En outre, Londres est assez peu favorisé au point de vue de la distribution des eaux. Leur quantité par habitant est la même qu'à Paris, mais il s'en faut de beaucoup qu'une sévère justice assure l'égalité. Certaines portions de la ville, surtout dans les quartiers pauvres, sont absolument dépourvues d'eau saine et potable. Celle que se procurent les habitants par des courses lointaines est maculée par mille substances aussi nuisibles que dégoûtantes.

C'est cependant avec cette eau-là que les petits marchands londoniens

arrosent leurs légumes pour leur rendre une apparence de fraîcheur. Heureusement, ils n'ont guère d'eau à leur disposition.

Dans le quartier Saint-Luc, un certain nombre d'entre eux ont loué des terrains vagues où ils remisent leur carriole toute chargée, la laissant passer la nuit en plein air, ce qui est bien plus avantageux pour les légumes et pour le marchand; ils ne prennent d'autre précaution que celle d'emporter chez eux une des roues, afin qu'on ne puisse emmener leur instrument de travail et leur capital.

Quelques marchands des quatre saisons ont un âne.

Cet animal fait partie de la famille, et il n'en est pas le plus malheureux. Pourvu d'un estomac indomptable et d'un cuir insensible aux mauvais traitements, il partage le logis. Un jour le magistrat du quartier fit comparaître un ménage de costermongers : le mari avait battu la femme parce que celle-ci s'opposait à ce que l'aliboron couchât sous le lit commun. Une autre fois, ce fut un locataire logé au second qui se plaignit des inconvénients variés que lui causait un âne logeant au troisième avec son possesseur.

Ce locataire, nous voulons dire celui du second, était bien difficile. Car l'âne avait toujours habité le troisième pendant la nuit, il avait de bonne heure acquis l'habileté nécessaire à un quadrupède pour monter un escalier étroit, obscur et fragile.

Le tableau que nous venons de tracer des conditions d'existence imposées à une grande partie de la classe ouvrière à Londres, est bien triste.

Mais qu'on se rassure. Nous aurons plus tard à raconter les efforts faits par cette classe pour se soustraire aux maux qui l'accablent. Nous dirons son énergie indomptable, sa ténacité, son sang-froid et ses succès.

Rien n'est plus éloquent, plus instructif que ces tentatives. Elles montrent que la persévérance, la prudence peuvent à elles seules faire beaucoup pour l'amélioration de la classe ouvrière.

Nous verrons aussi que cette classe n'a pas combattu isolément et dans l'abandon, qu'elle a été étudiée avec un intérêt sympathique, aidée efficacement par les autres classes de la société.

Celles-ci ont tout à gagner à l'amélioration du sort du peuple.

Il en est de même en France.

Mais en France les classes dirigeantes préfèrent le système de l'autruche qui se cache la tête sous son aile pour ne pas voir le danger. Elles semblent ignorer qu'une telle conduite est une sorte de provocation, d'autant plus périlleuse, qu'elle paraît venir du mépris encore plus que de la faiblesse.

La liberté individuelle est un des biens que l'Anglais estime le plus haut, et dont il fait l'usage le plus actif, aussi professe-t-il pour elle un respect

superstitieux, il n'en sacrifiera jamais le principe et les conséquences à un vain amour-propre.

En France, nous raisonnons tout autrement. L'année dernière (1889) la police de Paris reçut une organisation toute nouvelle en vue de courir sus très efficacement aux gens sans asile, et l'une des raisons qu'en donnèrent les journaux officieux, c'était qu'il ne faut pas laisser voir à l'étranger nos misères sociales.

Comme si la misère sociale pouvait se cacher !

Allez à Londres, parmi le peuple le plus grave, le plus soucieux de sa dignité. Et vous trouverez dans les quartiers riches des rassemblements d'affamés auxquelles les laquais de la gentry distribuent les reliefs d'une table presque royale ; jamais vous ne serez témoins à Paris d un spectacle de ce genre. Les grands magasins seuls font de ces distributions, et dans un but qu'on ne peut s'empêcher de suspecter.

Les contrastes sont violents dans tous les tableaux de la vie anglaise, mais aucun ne nous semble plus frappant que celui qui résulte de ce rassemblement.

Néanmoins ce contraste n'a rien de dangereux.

Car l'aristocratie anglaise ne reculant pas devant la contemplation des misères sociales, y puise chaque jour, à chaque instant, des leçons et des avertissements.

La charité londonienne, bien qu'elle ait un aspect sévère, hautain, et qu'elle soit représentée, aux yeux de l'étranger superficiel, par les horreurs du work-house, est une institution sage, puissante, richement dotée, et qui n'a rien à envier à notre Assistance publique.

Mais elle procède avec lenteur et méthode, elle n'a pas de ces accès d'activité fébriles et de ces longues périodes de sommeil administratif, paperassier, qui rendent stériles les meilleures intentions et les plus vastes ressources.

C'est là un sujet intéressant, sur lequel nous aurons à revenir.

Maintenant nous allons quitter Londres, et faire une excursion dans une région agricole. Là plus d'industrie, plus de commerce, plus de grande cité : tout est silencieux, et nous nous sentons à mille lieues de cette immense capitale dont le tumulte incessant a été comparé au rugissement infatigable du Maëlstrom.

III

L'ouvrier anglais aux champs.

La culture de la terre donnerait à l'ouvrier non pas l'aisance, non pas même l'humble et saine médiocrité, mais une indépendance presque absolue. La nature, avec ses orages, ses caprices, est moins cruelle pour l'homme que l'homme lui-même : le paysan, quand il est propriétaire de son domaine, souffre beaucoup moins d'une mauvaise année, que l'ouvrier ne souffre d'une grève, d'un chômage, ou de l'insuffisance des salaires.

En France, l'ouvrier l'a compris dans certains grands centres. Fils ou petit-fils d'un paysan, il redevient paysan ; il achète de la terre, s'y établit avec sa famille.

Ce mouvement économique est en ce moment presque imperceptible, et il faut toute l'attention de l'observateur pour le soupçonner et l'étudier. Mais il existe.

Et devant lui s'ouvre un vaste horizon. La Révolution de 1789 a affranchi la terre comme l'homme, elle a divisé à l'infini la propriété, et il n'est impossible à personne en France de devenir propriétaire.

En Angleterre, il en est tout autrement. Entre le sol et le prolétaire se dresse une barrière dont la hauteur donne le vertige, barrière faite de préjugés nationaux, d'institutions dix fois séculaires, d'intérêts accumulés en progression géométrique.

Rien ne peut renverser cette barrière. Non, rien, pas même une révolution sociale. Celle-ci balaierait tout, que la petite propriété resterait inaccessible au prolétaire.

Quel est le résultat de cette situation ? C'est une émigration qui emporte chaque année aux colonies anglaises des centaines de milliers d'hommes, de femmes, d'enfants, et qui contribue à nourrir de ce sang anglo-saxon la grande République américaine.

Étudions ce qui se passe dans un seul des comtés de l'Angleterre, un des plus fertiles et des mieux cultivés, le Lincolnshire, qui est situé sur la côte orientale.

Dans deux ou trois paroisses rurales qui se touchent, on trouve trois fermes inoccupées ; l'une a 700 acres de surface (283 hectares), l'autre

600 (240 hectares); la troisième, de même importance, est divisée en deux lots. Tout près de là se trouve un domaine d'un seul tenant qui a 2,100 acres (850 hectares). Tout cela est complètement désert. Et ces exemples auraient pu, dit notre guide, être multipliés à l'infini, de telle sorte que dans quelques années, le comté n'aura plus de population que dans les villes et les châteaux; toute la classe agricole aura émigré en Amérique ou en Australie.

Cette classe se compose presque uniquement de journaliers; ils n'ont rien à eux que leur famille souvent nombreuse et leurs bras. Ils sont locataires du cottage qu'ils occupent, et leur salaire ne dépasse guère douze shillings par semaine (15 francs). Avec ces ressources, il leur faut suffire à tous leurs besoins; et de toutes les ressources que peuvent se créer ou trouver les ouvriers de Londres, ils n'en n'ont, eux, qu'une seule : l'horrible hospitalité du work-house.

Ils ne peuvent pas emprunter sur gage au « pawn-broker ».

Ils ne peuvent envoyer la femme et les enfants exercer dans la rue ou dans l'atelier de menues professions ou un petit commerce.

En un mot tout le poids de la famille tombe sur le mari.

Nous avons indiqué la somme de douze shillings comme la moyenne du salaire hebdomadaire. Jamais il ne dépasse ce chiffre, souvent il descend au-dessous, jusqu'à sept ou huit shillings (de 8 fr. 75 à 10 francs). La morte-saison, de plus, est longue, régulière; elle coïncide avec l'hiver. Il faut vivre avec les économies faites au moment de la moisson, cinq ou six livres sterling (125 à 150 francs). Les dettes ne tardent pas à pénétrer dans la maison pauvre, et le landlord anglais, s'il n'est pas impitoyable, emploie toujours un *deputy* ou régisseur, qui, lui, ne se laisse jamais attendrir.

Ce régisseur sait, par une expérience bien des fois répétée, que la dette une fois entrée dans le cottage n'en sort jamais. Elle augmente, diminue, remonte, subit en un mot diverses oscillations, mais elle est toujours là. Dès qu'elle atteint un certain chiffre, c'est l'expulsion de la famille, c'est le work-house.

Entrons dans une de ces demeures. La femme qui nous conduit est d'une propreté méticuleuse, elle ne laisse, dans son extérieur rien voir de sa misérable situation. A sa grande horreur, elle trouve, en rentrant chez elle, un huissier occupé à faire un procès-verbal de saisie. Son mari a été blessé en conduisant une charrue, et cet accident, qui eût dû lui valoir une indemnité ou tout au moins un crédit, l'a privé sans compensation de tout ce qu'il eût gagné pendant la récolte. La dette s'est montée à deux livres (cinquante francs) et c'est à ce chiffre que le landlord s'arrête invariablement.

Heureusement, la famille a quelques amis dans le village. Pendant que l'huissier poursuit ses opérations, la femme court de tous côtés, elle rassemble la somme. L'échéance inévitable est encore une fois reculée. Mais au milieu de l'hiver, elle se représentera, et cette fois elle sera inflexible.

Voilà, non pas des années, mais des générations que cela dure, et cela durera pendant d'autres générations.

Quand il y a du travail, c'est-à-dire deux francs ou deux francs cinquante par jour à gagner, le mari se lève à cinq heures, souvent beaucoup plus tôt, il fait trois kilomètres pour arriver à l'endroit où il est employé, il travaille jusqu'à six ou sept heures du soir, sans autre repas qu'un morceau de pain mangé à la hâte. Puis il reprend le chemin de la maison, harassé, le ventre creux, avec la perspective de retrouver la famille inquiète et désolée.

Ces pauvres gens sont les plus intéressants qu'on puisse rencontrer. Ils luttent avec patience, avec énergie, non seulement contre la pauvreté, la faim, le froid, mais encore contre la malpropreté qui tend toujours à envahir la misère. Ces maisons, où on manque de pain et de vêtements, où l'on vit dans la crainte perpétuelle de l'éviction, elles sont peintes à la chaux, entourées de jardinets bien tenus, leurs fenêtres aux volets verts sont garnies de fleurs ; si l'huissier n'y a pas fait de trop fréquentes visites, on y retrouve des meubles de forme antique et curieuse, qui, un jour ou l'autre, attirent les collectionneurs.

Les habitants des pauvres cottages du Lincolnshire n'ont pas cette humeur farouche et agressive, cet air de défi qui caractérise l'ouvrier londonien; ils sont affables, hospitaliers. Il semble que la vie des champs ait adouci leur nature sans rien lui ôter de sa force.

Et on se dit involontairement : « Comme ces gens-là seraient heureux et bons, si la société le voulait ! »

Mais la société et ceux qui la dirigent et dont elle suit l'impulsion poursuivent leur marche, sans pitié pour les souffrants.

Non que les âmes charitables et les cœurs généreux fassent défaut, non que l'humanité soit mauvaise, non que les gouvernants eux-mêmes soient aveugles ou sourds; mais uniquement parce que l'égoïsme reste encore la loi d'airain qui domine la vie. Nous le verrons partout.



Les émigrants.

CHAPITRE III

NEW-YORK

I

La naissance d'un monde.

La vieille Europe présente cet étrange contraste digne assurément d'attirer l'attention de l'économiste et du vrai philanthrope : d'une part des pays bondés de population, et d'autre part des déserts qui pourraient figurer à côté de ceux qu'on cite dans les traités de géographie.

La Belgique, par exemple, a une population qui atteint toujours et dépasse, en certains endroits, la densité de 186 habitants par kilomètre carré. A côté d'elle, la Hollande, tout près d'elle, l'Angleterre n'en ont guère moins; la France est de beaucoup en arrière.

Ajoutons à cela que ces populations sont d'une fécondité prodigieuse. Tandis qu'il faut à la France plus de cent cinquante ans pour doubler sa population, les autres États de l'Europe n'en demandent que soixante; quelques-uns beaucoup moins.

Quel est le sens de ce fait économique?

Il est bien facile à interpréter.

C'est que la question sociale devient de plus en plus menaçante. Les nations font craquer leurs frontières, comme des enfants qui grandissent; elles tendent à rejeter sur d'autres pays le surplus de leur population.

En Europe même, ces pays ne manquent pas. La Russie, qui couvre la moitié de l'ancien continent, n'a que 90 millions d'habitants, alors que la Chine, qui a une étendue quatre fois moins grande, en compte plus de 400 millions.

La Turquie, les principautés Danubiennes, l'immense plaine de la Hongrie, offrent de vastes régions capables de nourrir une population vingt fois supérieure à celle qui les habite.

Les Allemands, race prolifique par excellence, l'ont compris. Placés au centre de l'Europe, ils jettent autour d'eux un regard circulaire, ils envoient leurs enfants par groupes, ou par familles, s'établir, parfois sans aucun esprit de retour, dans les pays voisins; la France exerce sur eux une attraction que la guerre de 1870 n'a pas diminuée. La Russie les absorbe avec une rapidité qui inquiète son esprit national; ils sont parvenus à contrebalancer la race slave en Pologne, en Moravie, en Bohême; ils ont largement entamé la Hongrie; ils forment de nombreux îlots épars dans la population de la Turquie d'Europe.

Rien n'est plus faux que la prédiction de Bonaparte : « Dans cinquante ans l'Europe sera républicaine ou cosaque. »

Les cinquante ans se sont écoulés, ils se sont presque doublés. L'Europe n'est pas républicaine; elle est menacée par le pangermanisme.

Ainsi, on le voit, l'Europe elle-même peut être colonisée par les Européens. C'est là une solution provisoire de la question sociale, et nos voisins de l'autre côté de la mer, les Anglais, qui ont occupé Gibraltar, Malte, Chypre, nos voisins d'outre-Rhin, qui envoient provisoirement leurs émigrants de tous côtés, ne l'ignorent pas.

Mais cette émigration intérieure, qui aboutit en somme à déplacer les races dans un cercle restreint, n'est qu'un faible courant, qu'un mince ruisseau, sans profondeur, sans largeur appréciable, si on le compare au fleuve torrentiel qui entraîne chaque année plus d'un million d'hommes vers le Nouveau-Monde.

Pareil au Nil, qui a plusieurs sources et plusieurs embouchures, ce fleuve d'émigration puise en Italie, en Allemagne, en Angleterre, et draine chaque année non seulement des populations, mais encore des richesses.

Nous avons vu le comté anglais du Lincolnshire devenir presque désert par la dureté et les exigences des landlords. Ce comté n'est pas le seul. Tous les districts agricoles de l'Angleterre sont en proie au même fléau. Les villes y deviennent colossales par l'industrie et le commerce, les campagnes se changent en déserts que l'on approprie en terrains de chasse. L'Irlande compte autant de ses enfants en Amérique que chez elle.

Un Irlandais a fait aux États-Unis une fortune colossale : la plus vaste des maisons de New-York, un hôtel construit tout entier en marbre blanc, lui appartient.

L'Italie méridionale est un autre désert d'hommes. Les populations de la

Calabre, de la Pouille, des Abruzzes émigrent en masses. Chaque semaine on voit arriver à Paris par la gare de Lyon et repartir par la gare du Nord des convois de deux cents, parfois deux cent cinquante familles.

D'autres Italiens gagnent Bordeaux par Marseille, et de là s'embarquent pour l'Amérique du Sud.

Le Havre est la dernière station des émigrants allemands et italiens pour le Nouveau-Monde. Notre gravure les montre à nos lecteurs, au moment où ces émigrants vont prendre congé de la vieille Europe et, rompant mille relations, chercher dans une terre vierge encore le pain, la liberté et la dignité.

Ils sont tristes et accablés, mais qu'on ne s'y trompe pas. Ils ont fait plus de quatre cents lieues en chemin de fer. Ils partent pour un pays qui les attire et les inquiète. Ils ont laissé aux villages les vieillards et les enfants. Ils ne reverront plus les premiers, ils attendent les seconds, et leur prépareront une place.

L'émigration est devenue un phénomène économique si important, qu'en Europe des sociétés se sont formées, des vaisseaux se sont construits pour le transport des émigrants. Déplacer chaque année de l'ancien continent dans le nouveau près d'un million d'hommes, le faire d'une manière à la fois humaine et lucrative, n'est pas une mince affaire.

Les gouvernements ont dû intervenir maintes fois.

Au XVIIe siècle, quand les persécutions religieuses obligèrent les protestants à quitter la France, le gouvernement monarchique, ou plutôt despotique d'alors, voulut faire de la patrie une vaste prison, d'où les persécutés ne pussent s'échapper. Tous ceux qui n'y réussissaient pas étaient enchaînés comme forçats sur les galères du roi.

Aujourd'hui, il ne saurait en être de même. La conscience publique, aussi sévère à l'égard des gouvernants qu'elle était jadis cruelle à l'égard des dissidents, des opposants de toute sorte, oblige les pouvoirs publics à surveiller l'émigration.

Elle les empêche de la restreindre.

Elle empêche les exploiteurs et les bandits du commerce maritime de trafiquer de la chair humaine, de transporter dans des endroits inhabitables les émigrants ou de les livrer à des maîtres qui en font de véritables esclaves, comme cela s'est vu au commencement du siècle.

Quel est le but de cet exode ?

L'Amérique est séparée de l'Europe par le plus étroit des cinq grands océans. Grâce aux perfectionnements de la navigation à vapeur, grâce à l'activité prodigieuse des Anglais et des Américains, les douze cents kilo-

mètres d'Océan qui séparent de l'Amérique du Nord l'Angleterre, la France, l'Espagne, sont franchis en douze jours *au plus*, dans des conditions de sécurité et de confortable qui font de cette traversée un véritable divertissement.

Un long voyage en chemin de fer est peut-être plus fatigant, plus dangereux que la traversée de l'Atlantique.

L'Amérique du Nord se divise, au point de vue de l'émigration, en trois régions bien distinctes : la région des Lacs, qui s'ouvre sur l'Atlantique aux environs de Terre-Neuve, sur la même latitude que Paris, par l'immense estuaire du Saint-Laurent. A gauche les États-Unis, à droite le Canada; les magnifiques paquebots remontent le fleuve entre deux rangées de villes pittoresques, sorties de terre comme par enchantement, comme Chicago, ou déjà anciennes, illustrées par d'héroïques révolutions, comme Québec, Montréal. Un chemin de fer reçoit les émigrants sur les bords de l'Atlantique, et, s'ils le veulent, les transporte en huit jours à travers toute l'épaisseur du continent nord-américain, ou, s'ils le préfèrent, les égrène le long de cette route, dans des plaines d'une fertilité prodigieuse, où le sous-sol n'est pas moins riche que la superficie, où les mines de cuivre, de fer, de houille abondent, où l'homme peut posséder autant de terre que son regard peut en apercevoir, entretenir des troupeaux sans nombre, et vivre sans jamais connaître un maître ou un inférieur.

L'autre région est celle des grandes cités qui bordent la côte, New-York, la ville industrielle par excellence, la Rome du Nouveau-Monde, Boston, la ville savante et lettrée, la Nouvelle-Orléans, la reine du golfe du Mexique. Derrière elle la population s'épaissit de jour en jour, et bientôt l'accès du centre deviendra difficile.

La troisième région enfin est celle qui borde le golfe du Mexique. Peu de grandes villes sur la côte, mais cette côte est humide, basse, malsaine, et le climat tropical est des plus dangereux pour l'Européen du centre ou du nord. Elle aboutit aux réserves indiennes, que le gouvernement des États-Unis défend encore contre l'invasion de l'émigrant.

De toutes les cités qui se pressent sur les bords américains de l'Atlantique, et semblent appeler les Européens, la plus considérable est sans contredit New-York.

C'est la plus jeune des grandes villes dont la population dépasse un million d'habitants. Fondée en 1613 par des colons hollandais dont Washington Irving nous a décrit de la manière la plus vivante les mœurs patriarcales, elle est la capitale d'un des plus beaux États de l'Union, le Massachussets, qui est rempli de beautés naturelles. Ses montagnes sont

assez hautes, assez sauvages pour attirer l'attention du simple ami de la nature. Son fleuve, l'Hudson, est vaste, et par sa largeur, sa profondeur, son régime régulier, il est comparable à la Tamise.

A ces beautés naturelles sont venues s'ajouter les richesses créées par le génie de l'homme. Un triple réseau de canaux, de chemins de fer et de fils télégraphiques couvre tout le pays de ses mailles serrées et rend les communications aussi faciles que commodes; il suffit à peine à l'activité de la population.

La ville elle-même a quelque ressemblance avec Venise, avec Tyr, Carthage, Syracuse, Alexandrie et toutes les grandes cités commerciales de l'antiquité et des temps modernes. Elle est, comme toutes ses sœurs, située sur une côte découpée en îles nombreuses, en longues langues de terrain, et entoure de ses constructions une vaste baie bien protégée contre les caprices de l'Atlantique. C'est un port vaste et sûr, dont l'animation n'est guère inférieure à celle de Londres.

New-York est situé dans l'île de Manhatta; et non seulement la remplit entièrement, mais encore déborde sur les îles et le continent, dans le voisinage. L'on peut considérer les villes de Brooklyn, de Jersey, d'Hoboken comme ses véritables faubourgs. En tout cas, leur séparation n'est qu'administrative, les relations entre Brooklyn et New-York se font, non seulement par d'innombrables ferry-boats, mais encore par le pont de Brooklyn, qui par son élégance, sa hardiesse, ses vastes proportions, est l'une des merveilles du Nouveau-Monde.

La population totale de New-York était, en 1731, de 4,622 habitants.

En 1850, elle avait dépassé le demi-million.

En 1885, elle avait excédé le double de ce dernier chiffre. Les Allemands forment le quart de la population new-yorkaise, et ce sont eux qui contribuent le plus à l'accroissement prodigieux de cette cité.

Sa construction ne mérite pas moins d'attention. C'est une ville dont le passé ne compte que trois siècles, si l'on remonte jusqu'à l'époque même de sa fondation; ce passé est d'hier, si l'on se reporte à l'époque où New-York commença à faire figure dans l'histoire.

Aussi la ville a-t-elle pu se construire sur un terrain neuf, sain, solide, et sur des surfaces libres. Point de monuments, point de souvenirs à respecter : l'espace infini comme limite.

New-York est bâti sur un plan géométrique. Les rues y sont droites et larges, elles se coupent à angles droits partout où la configuration du sol le permet. L'ancienne cité a entièrement disparu, faisant place à la cité du présent et de l'avenir.

La principale rue, dont le nom, Broadway (large rue), indique les énormes dimensions, est d'une largeur telle que les grands boulevards de Paris y tiendraient sept ou huit fois d'un bord à l'autre.

Qu'on ne croie pas que cette voie perd en animation ce qu'elle possède en étendue. Loin de là : Broadway suffit à peine à la circulation des piétons, des voitures, des tramways; il a même fallu installer à la hauteur des premiers étages, sur des piliers, un chemin de fer.

Les maisons sont d'une hauteur qui épouvanterait nos architectes et nos édiles. Celles qui ont dix étages ne sont pas rares, plusieurs en ont douze, et comme les Américains aiment à être logés dans des appartements hauts et vastes, on se fait une idée de la dimension que peuvent atteindre les édifices particuliers.

Ces maisons sont machinées comme l'arrière-scène et les dessous d'un théâtre. Partout des canaux, des fils, des tubes distribuant avec profusion, jour et nuit, l'eau, le gaz, l'électricité. Des ascenseurs à vapeur rendent les étages supérieurs aussi accessibles que le rez-de-chaussée et permettent de les louer à des prix presque aussi élevés que les splendides magasins qui bordent les trottoirs.

Les sous-sols forment comme un autre prolongement de la maison; ils renferment non seulement les machines et les provisions, mais encore nombre de pièces habitables.

Chose étrange, les hirondelles fuient New-York. On a attribué leur absence au nombre de fils télégraphiques et électriques qui d'une maison à l'autre, d'une rue à l'autre, forment un filet dangereux par son simple contact.

Nous avons fait voir par la proportion des Allemands dans la population new-yorkaise, quelle place importante, l'immigration occupe dans le développement social des États-Unis.

Ces immigrants, sur la côte orientale qui fait face à l'Europe, sont presque tous des Européens.

L'Angleterre en fournit environ la moitié, l'Allemagne et l'Irlande représentent à elles seules presque toute l'autre moitié. La France y entre pour une fraction imperceptible.

On ne doit pas attribuer cette faiblesse numérique à l'inaptitude des Français pour la colonisation. Cette inaptitude est une pure chimère.

Mais l'Algérie est à notre porte, ainsi que la Tunisie. Pourquoi irions-nous chercher au delà de l'Océan, parmi la rude et farouche race anglo-saxonne, ce que nous trouvons chez nous, de l'autre côté de la Méditerranée, dans un pays où nous sommes les maîtres incontestés?

Ensuite le principal courant de l'émigration française a son point de départ dans les départements du sud-ouest de la France. Il y est si prononcé, que chaque année le nombre des conscrits diminue. Il aboutit, non pas à l'Amérique du Nord ou du centre, non pas même au Brésil, mais plus au sud encore, dans la République Argentine, où l'émigrant est mieux accueilli, où il trouve une population déjà française, plus douce, plus hospitalière, où le terrain et les ressources sont inépuisables, où enfin l'élevage du bétail bovin et ovin correspond mieux aux goûts montagnards des populations émigrantes.

Après cette courte excursion, où nous avons voulu suivre nos compatriotes dans la partie du Nouveau-Monde qu'ils préfèrent, remontons vers le Nord, et rentrons à New-York, pour y étudier la vie de la population ouvrière.

L'immensité des ressources industrielles y est telle qu'elle a fait monter les salaires à un prix élevé. Ceux de trente à cinquante dollars par semaine (160 à 200 fr.) ne sont point rares.

Mais tout est relatif. L'Américain qui vient en Europe est fort étonné d'y trouver toutes choses à si bas prix. Il est riche à Paris, quand il est pauvre à New-York, et l'on peut attribuer à cette différence économique le séjour d'un grand nombre d'Américains chez nous, leur prodigalité et l'étalage qu'ils font de leur fortune. Qu'on sache bien que chez eux ces Américains seraient simplement de petits bourgeois, et regarderaient à deux fois avant de faire la moindre démonstration de leur opulence.

Là-bas la pièce d'un dollar (5 fr.) est la seule unité employée dans les menues transactions, et elle correspond sous ce rapport à la pièce de cinquante centimes. Les divisions inférieures du dollar ou *cents* sont considérées comme encombrantes, incommodes, et il n'existe pas aux États-Unis de monnaie d'argent correspondant au demi-dollar ou au quart de dollar.

On conçoit aisément quelles difficultés cet état de choses, ces mœurs, créent à la classe ouvrière. Son salaire, malgré son élévation apparente, est aussi faible que dans tous les autres pays, tout y est d'une cherté qui désespère ses efforts et le maintient dans la pauvreté et même dans la misère. En sorte que l'ouvrier de New-York, tout américain qu'il est, se voit bientôt dans la nécessité d'émigrer, et d'aller tenter la vie en plein air dans le Far-West.

Il semble vraiment que la nature se soit imposé la tâche de rendre l'existence difficile et humiliante pour l'homme dans les villes, alors qu'elle la lui offre pleine de séductions dans les campagnes ; il semble que comme une bonne mère, la terre rappelle à elle ses enfants.



Types d'ouvriers américains.

II

Les gouffres de New-York.

New-York, une ville presque neuve, nous offre des spectacles aussi répugnants que ceux de Londres. Certains quartiers du centre ont des rues étroites, obscures, où les logements s'entassent, s'élèvent les uns sur les autres, s'enfoncent dans les profondeurs du sol ou des allées, servent souvent de refuge à une population hâve et déguenillée, où les éléments corrompus et corrupteurs tiennent une large place. En un mot New-York a ses gouffres.

Et l'on peut dire que c'est la civilisation elle-même qui les a creusés.

En effet, New-York n'a connu la misère et la dégradation que du jour où elle a été une cité vaste et puissante. Petite ville habitée par des presbytériens aux mœurs sévères et patriarcales, elle différait peu de ce village arcadien dont le poète Longfellow nous a décrit le bonheur en vers émus, parmi lesquels nous remarquons celui-ci :

> Là, le plus riche était pauvre, et le plus pauvre ne manquait de rien.

Cette misère de New-York est devenue d'autant plus effroyable qu'elle se complique de tous les vices que peut engendrer une cité cosmopolite située sur la mer, et ouverte à une vaste immigration.

La population des États-Unis est de deux sortes : la nouvelle et l'ancienne, celle-ci formée par les descendants des premiers colons, ceux auxquels on a donné le nom de knickerbockers. Après le mouvement qui, pendant trois siècles, n'a cessé de pétrir la société américaine et d'en mélanger les éléments, mouvement qui a eu pour résultat la création de la race yankee, les prétendus descendants des knickerbockers ont voulu former une aristocratie.

Ils ont cherché à retrouver leurs généalogies, ils ont voulu rattacher leur origine à quelque famille anglaise, hollandaise ou française de quelque renom. Et comme rien n'est plus élastique, plus indulgent qu'une généalogie, ils réussiront, eux les enrichis d'hier, eux dont les grands-pères avaient

les bras tatoués comme des marins et des lutteurs, ils réussiront à se faire passer pour les branches cadettes des Montmorency, des ducs d'Argyle, ou des princes d'Orange.

Telle est l'aristocratie américaine, si toutefois on peut réunir deux mots aussi disparates. Elle forme l'infime minorité.

Quant au reste de la population, il ne constitue pas, à proprement parler, une classe ouvrière, c'est-à-dire une classe fermée. Sans doute il y a des ouvriers, des salariés, et ils sont en grand nombre. A la démonstration du premier mai 1890, la seule ville de Chicago en a fourni 70,000, et beaucoup s'étaient abstenus d'y paraître.

Mais si l'on en juge par l'origine démocratique de la plupart des présidents des États-Unis, et par celle d'un grand nombre de sénateurs et députés américains, il est aisé de voir que le travailleur en Amérique se trouve dans une société qui ne le parque point et lui permet de s'élever au-dessus de sa condition.

En outre, les groupes ouvriers y ont une cohésion formidable. Non seulement les *Chevaliers du travail* peuvent, par le simple envoi d'une dépêche circulaire, paralyser le travail manuel dans la plupart des États et dans toutes les grandes villes de l'Union, mais ils ont réussi à imposer au Congrès le vote de la loi sur le travail.

On sait que les États-Unis professent, en économie commerciale, les doctrines les plus extrêmes du protectionnisme. La moyenne des taxes douanières payées par les produits étrangers s'élève à trente pour cent de leur valeur vénale.

Les ouvriers américains, profitant de cet état de l'opinion et de ce courant d'idées, ont voulu protéger leur travail. Par la loi qu'ils ont fait voter au Congrès, l'entrée du territoire de l'Union est interdite désormais à quiconque vient y exercer une profession sans se faire naturaliser citoyen américain.

Et cette loi est appliquée avec une rigueur draconienne : les immigrants qui ne veulent pas se soumettre à cette formalité se voient fermer tous les ports, et s'ils ont réussi à débarquer, ils sont immédiatement transportés en Europe.

Bien plus : on étend la portée de la loi par des interprétations aussi bizarres, aussi imprévues que tyranniques. C'est ainsi qu'au mois de mai 1890, une troupe musicale s'est vue, par l'application de la labour-law (loi sur le travail) refuser l'entrée des États-Unis.

Les ouvriers américains sont-ils plus heureux pour cela ? Non ; les gouffres de New-York sont aussi peuplés que le reste de la ville. Avec l'impudence qui caractérise les bas-fonds de la race anglo-saxonne, ces quartiers

s'étalent au centre même de la ville; ils ouvrent sur les plus belles et les plus larges avenues, leurs rues étroites, infectes; ils déversent chaque soir dans la cité un flot de tramps, de roughs, armés en guerre contre la société.

Le bar anglais, obligé d'utiliser des édifices déjà construits, est encore étroit et modeste. Le bar américain est un monument, mais un monument où la laideur et le mauvais goût le disputent à la richesse.

C'est un lieu où l'on boit, où l'on mange, où l'on fume, où l'on crie, où on lit, où on commente les journaux, où l'on se bat, quelquefois à coups de revolver, où l'on assiste à des exhibitions de toute sorte, tableaux, collections, monstres, où l'on entend de la musique.

Ajoutons que c'est de la musique à vapeur. Une machine cachée dans les sous-sols, met en mouvement un orgue aussi vaste qu'un orgue de cathédrale, et à des intervalles réguliers, l'orgue moud des airs patriotiques, des rengaines populaires ou des morceaux d'opéras depuis longtemps célèbres.

L'ouvrier américain forme la partie la plus nombreuse du public de ces bars, et les entretient de son faible salaire. Car, en Amérique comme partout ailleurs, c'est l'argent le plus péniblement gagné qui coule dans les sources les plus impures, et constitue les fortunes les moins honorables.

Outre les boissons qui exercent sur la population ouvrière la plus désastreuse influence, par l'énorme consommation d'alcools de mauvaise qualité, celle-ci est encore exposée à la tentation des maisons de jeu.

A New-York, où tout est libre, le bien comme le mal, les maisons de jeu sont innombrables. Elles pullulent surtout dans les quartiers ouvriers et aux environs du port.

Elles ont affaire à une population courageuse, mais insouciante; avide, mais téméraire. Nulle part le désir de faire rapidement fortune n'est plus aigu, plus lancinant.

Aussi voit-on ces maisons toujours pleines. Le domestique y joue son salaire mensuel, l'employé ses trois mois de travail, l'ouvrier les quarante ou cinquante dollars de la semaine.

Et cet accès de fièvre, de rage se passe au milieu de la population de joueurs la plus adroite, la plus subtile qu'il y ait au monde; à chaque instant l'on entend les jurons, les malédictions de ceux qui sont les victimes de cette adresse; parfois une détonation : c'est un joueur malheureux qui vient de faire sauter une cervelle, la sienne ou celle d'un adversaire trop heureux ou trop maladroit.

Enfin à côté du bar et de la maison de jeu, s'ouvre la maison de prostitution, tantôt un antre d'où sortent des appels aussi faméliques qu'impu-

dents, tantôt un palais où l'on a rassemblé, sous prétexte de luxe, les plus grossiers appâts.

Près de ces institutions dangereuses, où l'activité américaine s'ingénie et ne redoute ni les dépenses, ni les dangers, en est-il d'autres au moins qui soient destinées à en combattre les maux?

Il y en a d'une sorte fort peu populaire : ce sont les sociétés de tempérance. Animées d'une foi fanatique, recrutant des adhérents dans toutes les classes de la nation, elles imposent à leurs membres l'abstention absolue de toute liqueur fermentée et le devoir d'en combattre l'usage. Évidemment un tel programme est bien peu de chose en face des misères sociales.

Néanmoins les États-Unis possèdent mieux que des institutions. Ils possèdent la liberté, et avec cette liberté leur race a l'initiative, l'énergie, la patience, qui seules donnent de la valeur à cette liberté. Nous verrons quel usage puissant et efficace les ouvriers des États-Unis ont su en faire, et comment ils sont arrivés à tenir tête à la ploutocratie la plus opulente, la plus hargneuse, la plus agressive qui fût jamais.

HISTOIRE DES TRAVAILLEURS

AU XIXe SIÈCLE

LIVRE PREMIER

1789-1830

I

Avant 1789. — Les ouvriers dans le passé.

Les théoriciens qui soutiennent la direction du commerce et de l'industrie par l'État, et qui veulent faire de lui le producteur et le distributeur souverain, feront bien de chercher leurs preuves ailleurs que dans l'histoire de notre pays. Depuis Henri IV jusqu'à la Révolution, l'État a rempli cette fonction et s'en est acquitté de manière à dégoûter pour longtemps de cette thèse ceux qui seraient tentés de la faire revivre. Il est vrai qu'alors l'État c'était le roi, et qu'aujourd'hui l'État, c'est le peuple.

Le grand principe de l'ancien régime, c'était la fiscalité. Etant donné une nation riche, industrieuse, active, économe, l'idéal gouvernemental n'était autre que de tirer de cette nation, par tous les moyens, un budget annuel et des subsides presque quotidiens, le tout destiné à entretenir une armée, à bâtir des châteaux, à enrichir les maisons royales, les favoris et les favorites, les parasites de toute sorte, qui foisonnent dans une cour monarchique.

Nous avons remarqué, dans nos excursions à travers les quartiers pauvres de Londres, que ce sont leurs maisons malsaines, malpropres et délabrées qui donnent à leurs possesseurs les revenus les plus sûrs et les plus abondants.

Nous pouvons faire une remarque analogue à propos des gouvernements et surtout de l'ancien régime. Ce sont les classes les plus pauvres de la société qui supportent le poids le plus lourd, qui payent le plus d'impôts, et subissent de la part de l'État une sorte de succion qui les épuise.

L'ancien régime, dès qu'il voyait naître une industrie capable d'enrichir son créateur, la confisquait. Le roi accordait à tel ou tel personnage des « lettres patentes » pour exercer cette industrie sans concurrents : Monopole pour vingt ans de la fabrication des glaces à la manufacture du faubourg Saint-Antoine. Monopole pour la dentelle, appelée *point de France*. Ce monopole, ruinant l'industrie d'Alençon, fit éclater une émeute, et cette émeute fut calmée par des pendaisons et des fusillades. Monopole pour la fabrication des tissus appelés crêpes, créé à Lyon en faveur d'un certain Dupuys.

Pour faire vivre ces institutions dangereuses, on leur accordait des privilèges d'une iniquité révoltante : on les mettait à l'abri des procès, des saisies. Le célèbre Colbert a créé maintes industries par des monopoles, mais ces créations du despotisme n'ont guère survécu au ministre qui les tirait du néant.

La main de l'État saisit les corporations ouvrières. Elle détruit les derniers vestiges des libertés que ces corporations avaient conquises. Elle en fait des aristocraties, où désormais l'ouvrier ne sera plus admis.

En mars 1691, le roi, pour remplir son trésor que trente ans de guerres ont vidé, et pour suffire à trente autres années de guerres, supprime les élections des officiers des corporations. Ces institutions auront désormais pour chefs des « jurés en titre d'office », c'est-à-dire tenant et achetant leur place du roi.

Certaines corporations n'ont pas de magistrats : elles font de vains efforts pour ne point en accepter de la main du roi. Il leur en impose, et, naturellement, il leur fait payer l'honneur d'être tyrannisées et exploitées par des *syndics* royaux.

Les maîtres ou patrons ne pourront plus exercer qu'après avoir été reçus par le procureur royal. Cet officier ministériel fait payer deux fois, d'abord pour le compte du roi, puis pour la collation du grade de maître. Cela eût dû assurer aux maîtres ou patrons le privilège de leur profession. Point du tout, le roi donne ou plutôt vend des lettres de maîtrise, par lesquelles tout individu pouvant les payer, a le droit d'exercer, c'est-à-dire de déléguer à son tour l'exercice de la profession.

Plus tard, on limite le nombre des maîtres. Dix ans s'écoulent sans que l'on remplisse les titres vacants. La hiérarchie s'est compliquée dans l'inté-



Marat, l'Ami du peuple

rieur même de la corporation : certaines, qui avaient trois degrés, en auront désormais dix, et la dernière seule pourra être occupée par les protestants.

Cette tyrannie, dont nous laissons de côté bien des détails, s'étend beaucoup plus loin. Le roi donne des ordres comme ceux-ci : chaque pièce de telle étoffe aura tant de long, tant de large, les lisières auront telle dimension, la chaîne tant de fils. Les machines et les instruments sont prescrits.

Quels progrès pouvait faire l'industrie ainsi garrottée? En quelques années, il parut cent cinquante règlements de ce genre. Des inspecteurs spéciaux, qui tous ont acheté leur emploi, vont s'assurer que ces règlements sont observés.

Aux prescriptions du pouvoir central s'ajoutent les fantaisies des intendants qui gouvernent chaque province. Tous ne sont pas des Turgot; l'un d'entre eux s'avisa, pour faire marcher le commerce de la province, d'ordonner qu'on eût à porter des boutons de soie.

Ces corporations se composaient essentiellement de maîtres et d'ouvriers. Pour devenir maître, il suffisait légalement d'avoir fait un chef-d'œuvre, mais, en fait, que d'obstacles pour l'ouvrier lui-même !

Louis XI, dès le xve siècle s'était arrogé le droit de créer un maître dans chaque corporation, en le dispensant des épreuves et des taxes auxquelles étaient soumis les ouvriers qui ambitionnaient ce titre, mais ce que le maître ainsi créé ne payait pas à la corporation, il le payait à la royauté.

Celle-ci avait trouvé là une source de revenus, elle la tarit par l'abus qu'elle ne manqua pas d'en faire. Elle profitait de toute occasion pour vendre de ces lettres de maîtrise : mariage, naissance, baptême d'un prince, son passage dans une ville. Ces libéralités si coûteuses et si productives ne trouvaient pas toujours des acheteurs : à la mort d'Henri IV, il restait des maîtrises inoccupées depuis quarante ans.

La règle générale voulait qu'on ne fût maître qu'après avoir été apprenti et ouvrier. Elle exige de plus le chef-d'œuvre. Elle est toujours éludée pour le fils du maître. Il achète un titre d'apprenti, il fait faire son chef-d'œuvre par un autre, et cet ouvrage est reçu, quelle qu'en soit la valeur. L'ouvrier qui a assez d'épargnes pour pouvoir passer au moins trois mois à ce travail, se voit souvent refuser l'accès de la maîtrise, pour des motifs imaginaires. Les recueils du temps sont pleins de procès intentés par les ouvriers à des corporations récalcitrantes. Et combien n'ont pu faire ni chef-d'œuvre ni procès!

Les querelles, les discussions entre patrons et ouvriers sont continuelles. Qui les tranche? le juge royal, c'est-à-dire un homme incompétent, incapable de discerner la vérité dans un amas confus de textes relatifs à telle industrie, de coutumes qui remontent à l'an 1200, de procédés qui varient d'une province à l'autre, dans des contrats qui sont tantôt verbaux, tantôt formulés suivant des exigences professionnelles.

Les grèves ont commencé de bonne heure, et si elles figurent si rarement dans l'histoire des classes ouvrières avant 1789, c'est que la royauté les comprimait par des exécutions sanglantes. En 1541, les ouvriers imprimeurs de Lyon se mettent en grève, pour obtenir une augmentation de salaire; une ordonnance royale interdit leurs réunions et leur ordonne de reprendre leur travail sous peine « de la hart ». Cette ordonnance ne suffisant pas, est renouvelée en 1544, avec des rigueurs croissantes, puis en 1571. Mais une guerre civile survient et paralyse les menaces de l'autorité royale.

La liberté de la corporation avait trouvé un asile dans la confrérie. C'était une société de secours mutuels sous une apparence religieuse. La fête du patron de la confrérie réunissait les ouvriers à un banquet; certains rites y furent adoptés et devinrent l'origine du compagnonnage. Ouvertes à tous les ouvriers, elles étendaient des ramifications dans les centres industriels, possédant une organisation compacte, des mots de passe, des initiations, des signes de ralliement; elles furent, malgré des rivalités sanglantes que le pouvoir d'alors entretenait soigneusement, des institutions libres et hardies, qui firent faire un grand pas aux idées socialistes.

Cette tendance ne resta pas longtemps ignorée du gouvernement royal, et lui inspira, naturellement, de vives inquiétudes.

Mais le gouvernement royal ne connaissait d'autre moyen que la force, tout ce qui lui était suspect était persécuté. Les confréries le furent.

Pour échapper à ces vexations, elles affichèrent des dehors religieux : elles firent à leurs membres un devoir d'assister à la fête patronale, de figurer aux enterrements des confrères décédés.

L'on aurait tort de prendre pour un mouvement religieux la création des innombrables confréries qui existaient en France au dernier siècle. Elles assistaient aux processions, aux manifestations extérieures du culte dominant, avec leurs bannières, leurs insignes.

Mais c'était de leur part moins un acte d'adhésion qu'une occasion de fête pour les uns, de réunion pour les autres. Les idées les plus hardies y circulaient sous le couvert de la manifestation publique. Elles contribuèrent pour une grande part à cet enthousiasme révolutionnaire de 1789 qui eût

produit tant de résultats s'il n'avait pas été endigué, divisé, en un mot paralysé par la direction de la classe moyenne.

Nous allons étudier, dans le chapitre suivant, cette action destructive.

II

Pendant la Révolution de 1789.

Si l'on étudie les cahiers des électeurs de 1789 et que l'on jette les yeux sur la liste des professions qu'exerçaient leurs députés, une réflexion se présentera aussitôt à l'esprit :

Le peuple est socialiste, et ses députés sont des bourgeois.

Le peuple veut un bouleversement complet dans la distribution des droits et des devoirs; les députés veulent des réformes politiques et financières.

Le peuple veut l'égalité et la fraternité; les députés du tiers état se contenteraient de la liberté.

Or, la liberté n'est qu'une puissance négative qui se borne à supprimer les obstacles. Cela fait, il reste à accomplir toute la tâche, à créer une instruction populaire et professionnelle, à organiser le travail proprement dit, à prévoir les conséquences des chômages, des accidents, en un mot à suivre un plan rigoureux et complet.

La classe bourgeoise, le tiers état, comme on la nommait, n'avait jamais songé à cela en France. En 1789, il existait en Angleterre plus de sept cents sociétés de secours mutuels toutes dues aux efforts individuels, ne devant rien au gouvernement, ne lui demandant rien que sa neutralité, mais pouvant compter sur cette neutralité. En France, à la même époque, il existait onze de ces sociétés, et elles étaient très surveillées par le gouvernement qui ne faisait rien pour elles.

Le mouvement d'émancipation générale leur donna une impulsion vigoureuse. De tous côtés les ouvriers voulurent se réunir, former des sociétés de secours mutuels. N'étaient-ils pas libres? A cette époque, deux hommes seulement, deux hommes des plus connus et des plus calomniés, Robespierre et Marat, soutinrent avec énergie les revendications des ouvriers. Marat surtout, dans l'*Ami du peuple*, se fit leur apôtre et leur interprète passionné, mais un peu compromettant.

Le mouvement était à peine commencé que devant lui se dressait la classe bourgeoise, devenue classe dirigeante. Toutes les municipalités, entièrement composées de patrons ou de riches négociants, dénoncent et condamnent cet élan, comme contraire à l'ordre et aux intérêts du pays.

Dès le 14 juin 1791 paraissait un décret qui condamnait comme illégales les réunions d'ouvriers. L'Assemblée vota sans discussion, sur le rapport de Chapelier, cette loi draconienne qui était un recul sur la législation monarchique. Le rapport de Chapelier se basait sur la loi même qui avait rendu la liberté aux ouvriers en abolissant les corporations. La loi nouvelle défendait, sous peine d'amende et de prison, à tous ouvriers et compagnons, de se nommer des présidents ou syndics, de prendre des arrêtés, de tenir des registres, de se concerter dans le but d'accorder leur travail à un prix déterminé ou de le refuser absolument. Elle défendait enfin aux magistrats de recevoir les pétitions des ouvriers si elles contenaient des demandes collectives. Quelques-uns des articles que nous allons citer nous en diront plus long que les commentaires sur l'esprit qui animait les Chapelier, les Thouret, les Target et autres grands hommes de la Révolution commençante. On remarquera ce qu'il y a d'hypocrite et de perfide dans le préambule, qui se sert justement d'une loi de liberté pour faire passer une loi d'oppression.

Art. 1er. L'anéantissement de toutes les espèces de corporations de citoyens du même état, étant une des bases de la Constitution française, il est défendu de les rétablir, sous quelque prétexte et sous quelque forme que ce soit.

Art. 2. — Les citoyens d'un même état ou profession, les entrepreneurs, ceux qui ont boutique ouverte, les ouvriers et compagnons d'un art quelconque ne pourront, lorsqu'ils se trouveront ensemble, se nommer ni présidents, ni secrétaires, ni syndics; tenir des registres, prendre des arrêtés ou délibérations, former des règlements, sur leurs prétendus intérêts communs.

Art. 4. — Si, contre les principes de la liberté et de la Constitution, des citoyens attachés aux mêmes professions, arts et métiers, prenaient des délibérations ou faisaient entre eux des conventions tendant à refuser de concert ou à n'accorder qu'à un prix déterminé le secours de leur industrie ou de leurs travaux, lesdites délibérations et conventions, accompagnées ou non du serment, sont déclarées inconstitutionnelles, attentatoires à la liberté et à la Déclaration des droits de l'homme, et de nul effet.

Le rapporteur alléguait, pour faire adopter cette loi aussi sévère par son objet que par les pénalités, des arguments dont l'absurdité aurait frappé

des esprits non prévenus. « Il n'y a plus de corporations dans l'État, disait-il, il n'y a plus que l'intérêt particulier de chaque individu et l'intérêt général. » On ne saurait mieux définir l'esprit de la bourgeoisie : un individualisme sans bornes se développant sous la protection de l'État.

Le libéralisme tout politique, dont faisait preuve la Révolution française, lui valut la haine de l'Europe monarchique et une guerre collective. Le peuple paya de son sang la gloire militaire dont se couvrirent nos généraux; il sauva la patrie. Comment en fut-il récompensé? On sait combien la misère était grande en ces années, où les commotions politiques avaient suspendu tout travail agricole, commercial, industriel, où la défense du sol national contre l'Europe entière et contre une sacrilège guerre civile retenait sous les drapeaux ou dans les manufactures d'armes tous les hommes valides. Pour récompenser tant de dévouements, tant de sacrifices, la Convention fit la loi du 24 mars 1793, relative à l'organisation des secours publics. Cette loi se divise en quatre chapitres :

1° Travaux de secours pour les pauvres valides dans les mortes saisons de travail ou de calamité;

2° Secours à domicile pour les infirmes, pour leurs enfants, pour les vieillards et les malades ;

3° Hôpitaux et hospices pour les orphelins, les malades et les vieillards sans domicile;

4° Secours pour les accidents imprévus.

Il devait y avoir des officiers de santé, des accoucheurs et des accoucheuses à la disposition des pauvres; les fonds de secours devaient être votés chaque année par la législature, répartis entre les départements, puis entre les districts, entre les cantons, en raison inverse du rapport des contribuables à la population, et en raison directe du prix des salaires, et administrés dans chaque canton par une agence dont les membres n'étaient pas salariés et dont les comptes devaient être publics.

C'était l'organisation de la charité et non celle de la solidarité, chose bien différente et dont on n'avait alors aucun soupçon.

On était si loin de cette idée de solidarité que les mesures prises pour rendre l'assistance de l'État efficace étaient arrêtées avec une maladresse et une hésitation qui les rendaient d'avance stériles. L'Assemblée nationale avait supprimé au profit de l'État toutes les possessions des congrégations religieuses, même de celles qui étaient vouées à des objets d'utilité publique, comme les hôpitaux et hospices.

Ces biens étaient immenses, mais mal répartis, mal employés. Ils pouvaient constituer un budget considérable et suffisant sans impôt nouveau.

Il n'y aurait eu qu'à les conserver. La Convention commença par les mettre en vente.

A cette époque de guerre européenne et civile, tout ce qui entrait dans les caisses de l'État n'en sortait que pour entretenir l'administration et l'armée. Il ne restait rien pour l'assistance publique. La Convention s'en aperçut. Sur le point de se séparer, elle fit un décret pour suspendre la vente des biens nationaux appartenant aux hôpitaux et hospices. Il était trop tard : les trésors qu'avaient accumulés les générations antérieures étaient presque entièrement dissipés. Le patrimoine des pauvres, des malades, des enfants, des vieillards était tout entier à reconstituer.

Avec ce même esprit d'imprévoyance, la Convention voulut abolir la misère sans s'inquiéter d'en abolir ou du moins d'en atténuer les causes. Le 6 mars 1794, le Comité de secours publics reçut l'ordre de préparer un rapport sur les mesures propres à éteindre la mendicité. Barrère en fut chargé.

Il proposa la création d'un Grand-Livre de Bienfaisance nationale. C'était le pendant du Grand-Livre de la Dette publique que Cambon avait créé quelques mois auparavant. Chaque département devait avoir son livre divisé en trois chapitres : celui des cultivateurs, celui des artisans, enfin celui des mères ou veuves chargées de famille. Les cultivateurs indigents, infirmes ou âgés de plus de soixante ans, y seraient inscrits après enquête et recevraient une pension de 160 francs ; les artisans auraient la même pension dans les mêmes conditions, mais après vingt-cinq ans d'exercice de leur profession ; les mères et veuves ayant des enfants d'artisans domiciliés à la campagne ou de cultivateurs, recevraient 60 francs de pension, plus 25 francs, si à la fin de la première année elles représentaient leurs enfants vivants. Un budget fixe était réglé d'avance, et le nombre des pensionnés fixé pour chaque département ; chaque décadi, le Livre de Bienfaisance nationale serait lu au chef-lieu de district, et la cérémonie serait accompagnée de chants patriotiques en l'honneur du travail. Le payement solennel devait avoir lieu chaque semestre en un jour qui figurerait au calendrier républicain sous le nom de Fête du Malheur

Cette cérémonie, aussi grotesque dans sa conception qu'humiliante pour ceux qui en étaient l'objet, n'eut jamais lieu. La Convention se sépara avant d'avoir rien pu faire pour fournir des fonds au Grand-Livre de la Bienfaisance nationale.

Et ces fonds, s'ils eussent été réunis, auraient été d'une insuffisance ridicule. Étant donné le chiffre de la population, il fallait un budget de 29 millions au lieu de 12 millions qui avaient été votés. Rien de plus chimé-

rique que cette prétention de limiter l'indigence à un nombre défini d'indigents, et de ne laisser aucune élasticité à des ressources qui doivent être aussi variables que les besoins qu'elles sont destinées à combattre.

« Plus d'aumônes, plus d'hôpitaux! s'écriait Barère avec son enthousiasme de rhéteur; n'oublions jamais que le citoyen d'une République ne peut faire un pas sur son territoire sans marcher sur sa propriété. »

Le mathématicien Laplace fit aussi un projet sur les caisses de prévoyance. Il s'en était établi sous la Constituante, la dépréciation des assignats les avait ruinées. Le projet de Laplace ne les ressuscita point, car il ne reçut pas même la sanction stérile de la Convention.

III

Le Directoire.

La fermentation d'idées et d'intérêts qui avait préparé la Révolution n'était pas de celles que peuvent apaiser des mesures transitoires aussi infécondes que celles qu'avait décrétées la Convention inspirée par l'avocat Barère. Le Directoire, plus faible que la Convention, eut des adversaires plus hardis. Un marquis démocrate et socialiste, le fameux Antonelle, réclamait l'égalité des biens et l'accomplissement des promesses de 1793. Il eût mieux fait de réclamer l'égalité de tous devant la loi, et le suffrage universel eût commencé plus d'un demi-siècle plus tôt son apprentissage.

Babœuf, qui s'était donné les sobriquets de Caïus Gracchus et qui périt aussi malheureusement que le patron qu'il s'était choisi dans l'histoire romaine, professait le communisme absolu dans son journal *Le Tribun du Peuple*. Le journal ne suffisant pas à ses déclamations furibondes, il ouvrit un club au Panthéon, et y enseigna des inepties comme celle-ci : « La propriété individuelle est la source principale des maux qui pèsent sur la société. L'harmonie qui y règne est un crime. La société est une caverne; les propriétés sont le partage des usurpateurs et les lois l'ouvrage du plus fort. Le soleil luit pour tout le monde, et la terre n'est à personne. »

Le Directoire fit fermer son club, et Babœuf fut réduit à conspirer. Il s'essaya sur la police : le Directoire naturellement fut le premier informé et licencia tous ceux qui avaient adhéré aux idées babouvistes. Le conspirateur



Babœuf.

ne fut pas plus heureux avec les soldats rassemblés au camp de Grenelle. L'autorité laissa mûrir l'entreprise et au moment même où elle allait éclater, mit Babœuf en prison.

Son système était le communisme le plus grossier que jamais utopiste ait conçu. Voici la société babouviste telle que lui-même l'a dépeinte :

« Dans chaque commune les citoyens seront distribués par classes; il y aura autant de classes que d'arts utiles; chaque classe est composée de tous ceux qui professent le même art. Il y aura auprès de chaque classe des magistrats nommés par ceux qui la composent. Ces magistrats dirigent les travaux, veillent sur leur égale répartition. Tous les produits déposés dans les magasins, sont donnés à chacun dans la mesure de ses besoins. Tous mangent à la même table, et une rude discipline doit maintenir les citoyens sous le niveau égalitaire. L'administration suprême astreint à des travaux forcés les individus des deux sexes dont l'incivisme, l'oisiveté, le luxe et les déréglements donnent à la société des exemples pernicieux. »

Il paraît qu'il y avait dans les faubourgs de Paris 17,000 hommes affiliés au complot : c'était à peine de quoi faire une émeute.

Un des phénomènes les plus intéressants de l'histoire populaire sous le Directoire est la réapparition des monts-de-piété. Les premiers avaient été fondés à Paris en 1777. Mais ils n'avaient guère vécu; ce n'était pas un gouvernement affamé à la fois par la guerre civile et la guerre étrangère, comme l'était la Convention, qui pouvait rendre la vie à ces institutions si nuisibles, si humiliantes, mais encore nécessaires. « Sous le gouvernement directorial, dit Merlin, des maisons furent ouvertes dans toutes les rues de Paris sous les diverses dénominations de Caisse auxiliaire, Lombard-Lussan, Lombard-Feydeau, Lombard-Serilly, Lombard-Augustin, etc., et toutes ces maisons en avaient bientôt enfanté un nombre si effrayant, que dans certains quartiers (dans les quartiers du Palais-Royal, par convenance avec les maisons de jeu, les filles publiques et les escrocs) les lanternes qui les annonçaient suffisaient pour éclairer la voie publique, et par ce moyen, épargnaient au département la moitié des frais d'illumination. » Les Lombards empruntaient à 4 ou 6 0/0 par mois et prêtaient à 12 et à 20.

Les plaintes furent si nombreuses que le Directoire sévit et força l'administration du département de la Seine à rétablir le Mont-de-Piété.

Le Directoire était animé à l'égard de la classe ouvrière des mêmes sentiments défiants et persécuteurs qu'avaient montrés les grandes Assemblées. Il s'arma de la loi de 1791 pour maintenir la discipline dans les ateliers : il menaça de peines sévères les ouvriers papetiers. Quel était le crime de ceux-ci ?

« Ils continuaient à observer entre eux des usages contraires à l'ordre public, à chômer des fêtes de coteries ou de confréries, à s'imposer mutuellement des amendes, à provoquer la cessation absolue des travaux des ateliers, à en interdire l'entrée à plusieurs d'entre eux. » En un mot, les ouvriers en question avaient conservé et voulaient entretenir une certaine solidarité, et se mettre en mesure de résister aux exigences des patrons, aux diminutions de salaires, ils voulaient avoir une sorte de caisse commune. Le Directoire ne leur permit pas même de s'assembler pour discuter ces questions.

Une des idées les plus fécondes de l'ère nouvelle naquit cependant sous le Directoire et lui dut de pouvoir se réaliser. François de Neufchâteau, alors ministre de l'Intérieur, convia l'industrie à exposer ses produits dans une grande solennité, qui se renouvellerait chaque année. La première eut lieu en septembre 1798, au Champ de Mars, comme celles que l'on a vues depuis avec tant d'éclat; elle fut installée à la hâte, incomplètement organisée, mais on y vit naître des industries qui ont fait depuis une prodigieuse fortune, et qui ont créé des agglomérations ouvrières importantes. Le Creusot date de cette époque. Parmi les noms des douze exposants récompensés figurent Bréguet, horloger, Didot et Herhan, imprimeurs, Conté, fabricant de crayons.

Nous sommes arrivés au terme de l'histoire de la première République française. Fondée par la classe moyenne, avec les idées et au profit de cette classe, elle avait d'immenses ressources morales et matérielles; la confiscation des biens du clergé et des émigrés avait libéré un tiers du territoire français, l'élan enthousiaste de l'époque l'eût soutenue, si loin qu'elle fût allée dans la voie des réformes sociales.

Éprise d'un idéal chimérique de liberté, d'égalité et de fraternité, elle ne considéra que la liberté, l'égalité, la fraternité individuelles. Toutes les fois que des associations voulurent se former, elle crut à une menace, à une résurrection du passé, et elle les combattit avec la même énergie qu'elle mettait à poursuivre la réaction monarchique. Non seulement c'était là mentir aux engagements formels qu'avait exigés le peuple en rédigeant les fameux cahiers de 1789, mais encore c'était méconnaître l'esprit même de la société future, qui ne peut rien faire que par les diverses formes du collectivisme.

IV

Le Consulat et l'Empire.

La République, le Consulat et l'Empire peuvent être regardés comme le règne exclusif et tyrannique d'un seul principe, la guerre, comme la concentration de toutes les forces vives, morales et matérielles vers une seule industrie, la destruction. C'est à peine si dans ce long intervalle qui sépare 1792 de 1815, soit en tout vingt-trois ans, nous trouvons deux ans de paix. Tout le reste de ce temps, l'Europe l'a passé à faire la guerre, c'est-à-dire à détruire chaque année un demi-million d'hommes pris dans l'élite de sa population, et à bouleverser villes et campagnes, monuments et chaumières par le massacre et l'incendie. En ce temps-là, dont toute l'histoire est écrite avec du sang, c'est la classe militaire qui est la seule occupée, la seule prospère, c'est à son profit que toutes les autres classes travaillent et s'épuisent.

Le Consulat eut du moins un mérite, celui de rétablir la sécurité. On raconte encore avec terreur, dans certaines régions montagneuses de France, les exploits des chauffeurs, des compagnons de Jéhu ; Bonaparte pourchassa à outrance ces bandes et les détruisit par des exécutions tantôt sommaires, tantôt théâtrales, pour rendre la confiance aux honnêtes gens et terrifier les bandits.

Préoccupé d'assurer la subsistance de Paris, le premier consul crut y parvenir en accordant un privilège aux boulangers, ce qui ne pouvait se faire qu'en reconnaissant leur réunion comme une société légale. Les consuls, sous son inspiration, décrétèrent que nul ne pourrait exercer la profession de boulanger sans une permission spéciale du préfet de police. Or, pour obtenir cette permission, il fallait déposer dans les magasins de la ville quinze sacs de chacun 325 livres de farine de première qualité, avoir chez soi un approvisionnement de 15, 30, 60 sacs suivant l'importance de la boulangerie, ne pas diminuer le nombre de ses fournées sans autorisation du préfet, et prévenir six mois avant de quitter son établissement. Quatre syndics, nommés en présence du préfet par 24 boulangers désignés parmi les plus anciens, furent chargés des rapports de la communauté avec la police.

Ainsi Bonaparte faisait revivre une ancienne corporation, mais ce qu'il

ne lui donnait pas, c'était l'indépendance. Il agit de même à l'égard des bouchers.

L'Empire ne se distingue guère du Consulat que par la suppression des deux consuls associés à Bonaparte. L'homme est resté, et les institutions lui ont fait une place plus large. Voyons ce qu'il fit de cette toute-puissance.

Un ministre de cette époque chargé d'une enquête sur la situation commerciale et industrielle des grandes villes, terminait ainsi son rapport :

« Dans tous les pays, les hommes les plus distingués demeurèrent convaincus que les individus abandonnés dans l'exercice de leur industrie, à l'impulsion de leurs intérêts, finissent toujours par prendre la direction la plus favorable à la prospérité du corps du peuple dont ils font partie, pourvu que cette liberté de l'industrie soit universelle chez la nation, et que les bons aient pourvu aux moyens de punir les spéculateurs de mauvaise foi. »

Rien n'est plus beau, plus juste que ces maximes. Le gouvernement aurait dû les comprendre et les appliquer dans les mesures qu'il prenait à l'égard des ouvriers.

Beaucoup d'industriels voulaient qu'on remît en vigueur les anciens statuts et les coutumes qui obligeaient les ouvriers à se rendre à l'atelier dès cinq ou six heures. Ils supputaient complaisamment les millions que la seule ville de Paris perdait depuis que les ouvriers, livrés à eux-mêmes, travaillaient environ deux heures de moins par jour. L'excellent Regnault de Saint-Jean d'Angely se faisait le complice de ces ridicules doléances : « C'est ainsi, disait-il, que les calculs mal entendus de la paresse et de l'ignorance ont en même temps enchéri le prix et diminué le temps du travail, dérobant à eux-mêmes, à leur famille et à l'État, ce qu'ils auraient pu produire. »

Le Conseil d'État fit un certain nombre de lois relatives aux contrats entre les patrons et les ouvriers. Les villes industrielles se plaignaient du sans-gêne avec lequel ouvriers et patrons interprétaient les engagements pris de part ou d'autre. La liberté individuelle est garantie contre ses propres entraînements, en ce que les engagements contractés pour plus d'un an ne sont reconnus comme valides que pendant un an ; l'autorité pose les règles générales pour la rupture des contrats d'apprentissage.

Le Conseil d'État reprit à l'ancien régime toute la sévérité que celui-ci déployait contre les coalitions des ouvriers. Il devait réprimer les violences de la foule, il n'avait aucun droit d'intervenir dans la discussion soit individuelle, soit collective de la classe ouvrière avec les industriels. Le simple fait de cesser le travail devient un délit, puni d'amendes d'au moins

100 francs et de 3,000 francs au plus. Quant au délit qui consiste à empêcher les ouvriers non grévistes de se reudre à leur travail, il était puni de six mois d'emprisonnement.

Les coalitions de patrons ne sont pas même mentionneés dans le Code Napoléon. Cependant elles existent. Elles sont plus difficiles à saisir, elles ne se traduisent point par des manifestations bruyantes, par des réunions nombreuses, elles n'en sont que plus malfaisantes. Cette inégalité est si criante que les rédacteurs eux-mêmes crurent devoir dans un autre article retourner la loi contre les patrons, en défendant les coalitions entre ceux qui font travailler.

Et de peur que cette mesure si insuffisante ne rétablît l'équilibre, ils aggravèrent la loi en l'étendant à ceux qui provoquent la cessation du travail et en punissant ces excitations de trois mois de prison. Ainsi était conçue la loi du 22 germinal an XI.

Cette préférence envers le patron se manifeste encore dans une autre loi d'une importance capitale qui a pris place dans le Code Napoléon. L'article 1781 est ainsi conçu : « Le maître est cru sur son affirmation, pour la quotité des gages, pour le payement du salaire de l'année échue, et pour les acomptes donnés pour l'année courante. »

C'est de cette époque que date le livret.

Les mesures qui règlent la situation de l'ouvrier et du patron sont inspirées par un double esprit qui n'est pas toujours d'accord avec lui-même. C'est d'abord un esprit de défiance. L'ouvrier est regardé comme un homme sur lequel on ne peut pas compter, et qui n'offre aucune garantie, on ne doit pas s'attendre à ce qu'il exécute un engagement qu'il a pris de travailler pendant un temps donné, ou jusqu'à ce qu'un certain travail soit accompli; il demandera des avances et contractera des dettes, en un mot, il considérera le patron comme un homme qu'il faut exploiter toutes les fois que l'occasion s'en présente. Le Code est là pour défendre le patron.

Mais comme cet ouvrier n'est pas un méchant homme, s'il ne mérite guère de confiance, c'est plutôt à cause de sa légèreté de caractère qu'il faut se tenir en garde contre lui. Cette défiance n'exclut pas une certaine sollicitude paternelle à remettre et à maintenir l'ouvrier dans la bonne voie. Le livret a été fait beaucoup pour donner une garantie, et aussi un peu afin de pourvoir l'ouvrier d'une sorte d'état civil. Il devait être pour l'ouvrier un titre qui marquât les étapes de sa vie.

Le livret ne tenait pas lieu de passeport, car il devait être déposé par l'ouvrier entre les mains du patron. Celui-ci pouvait y inscrire toutes les avances qu'il lui faisait, ne le lui rendre que quand les avances lui

auraient été remboursées en travail. Le patron pouvait aussi renvoyer l'ouvrier encore débiteur, et un autre patron ne pouvait l'employer qu'en se portant caution de la dette inscrite, et l'acquittant par le prélèvement d'un cinquième sur le salaire journalier.

La préfecture de police aggrava encore les rigueurs du livret pour certaines classes de travailleurs, les garçons boulangers et les garçons bouchers, en les obligeant à laisser leur livret en dépôt chez le commissaire. Il en résultait une protection des ouvriers contre les logeurs et les bureaux de placement qui les exploitaient, et cette protection fut complétée par la création d'un monopole au profit des bureaux de placement, qui acceptaient de se faire les auxiliaires et les recruteurs de la police impériale.

Une ordonnance qui n'a pas encore été abrogée, mais qu'aucune administration n'oserait faire revivre, tant elle est ridiculement tyrannique, mit en quelque sorte la Seine en interdit et prescrivit la façon dont on pouvait s'y divertir : défense d'avoir des gondoles, des canots, c'est-à-dire de ces embarcations de fantaisie qui servent à une des distractions les plus saines de la jeunesse parisienne; on tolérait tout au plus des bateaux plats, d'immenses *bachots* d'au moins huit mètres de longueur, et on soumettait les bachoteurs à un examen professionnel devant quatre anciens mariniers conducteurs, en leur imposant un tarif de passage et de courses.

Quelques difficultés s'étant élevées entre les ouvriers du bâtiment et les entrepreneurs, l'administration ne manqua pas d'intervenir, elle fixa par ordonnance la durée du travail, les heures des repas, le commencement et la fin de la journée dans les diverses saisons. Elle allégua que les outils employés par les charpentiers peuvent devenir des armes dangereuses, elle ordonna aux maîtres d'apposer une marque au poinçon sur leurs outils, oubliant que le compagnon est possesseur des instruments qu'il emploie. Elle défendit aux particuliers d'employer pendant plus de deux jours un compagnon sans en faire la déclaration.

L'objectif en prenant ces mesures, était de surveiller efficacement les charpentiers, dont on redoutait le républicanisme et dont l'organisation donnait des inquiétudes au pouvoir.

On agit de même avec les ouvriers chapeliers. Sous prétexte que des incendies pouvaient éclater dans les ateliers de chapellerie, l'administration défendit d'en établir sans une autorisation spéciale, elle interdit d'abandonner aux ouvriers les chapeaux mal confectionnés, aux revendeurs de vendre des chapeaux neufs ou remis à neuf.

On peut résumer les mesures que prit envers les ouvriers le régime impérial en quelques lignes significatives : les maîtrises avaient

fait place aux autorisations administratrives, les jurés étaient remplacés par les commissaires de police. La police avait conquis tout le terrain perdu par les ouvriers.

L'organisation des conseils de prud'hommes date de l'Empire. La loi qui les instituait fut promulguée le 11 mars 1806. Elle trahit la préoccupation ordinaire à cette époque de protéger exclusivement le patron. Non seulement la moitié plus un du conseil doit être formée de patrons, mais encore l'autre moitié doit être composée de chefs d'ateliers, de petits fabricants. Ils sont regardés comme ouvriers simplement parce qu'au lieu de travailler pour leur compte, ils sont occupés par de grands industriels.

Néanmoins ces Conseils étaient composés de personnes compétentes dans les questions de salaire et de profession : ils rendirent des services et jugèrent les contestations entre patrons et ouvriers avec plus de compétence et d'équité que n'eussent pu le faire le préfet de police ou les maires, jusqu'alors seuls arbitres de ces différends.

L'institution s'étendit dès cette époque, se modifia dans la suite, et elle est devenue une des plus utiles et des plus populaires qui soient venues de cette organisation impériale.

Le Code de commerce qui représente l'ensemble de ces travaux devint exécutoire à partir du 1er janvier 1808.

Quatre ans après, en 1812, l'établissement du blocus continental fermait les trois quarts de l'Europe aux produits et aux matières premières de l'Angleterre et de ses colonies.

Cette mesure détermina dans ce dernier pays une crise ouvrière longue et terrible, et favorisa le développement des anciennes colonies anglaises ; les Etats-Unis commencèrent à s'affirmer comme puissance commerciale et industrielle. C'était un monde nouveau qui apparaissait menaçant, de l'autre côté de l'Atlantique, et dont la concurrence est aujourd'hui une cause de ruine et de misère pour l'ancien monde européen.

Napoléon, qui ne voyait clair que sur les champs de bataille, ne soupçonna en aucune façon cet avenir, et loin de l'entraver, il vendit aux Américains ce que les Anglais nous avaient laissé dans le nouveau monde: la Louisiane. La ville de la Nouvelle-Orléans fondée par un Français, sur un territoire alors français, ne nous a jamais appartenu.

Quelle était sous le premier Empire la condition des classes ouvrières ?

Nous avons vu que la loi les plaçait dans un état d'infériorité vis-à-vis des patrons et que la police leur imposait la tutelle. Ils profitèrent cependant de l'activité commerciale et industrielle à laquelle la sécurité rétablie avait rendu l'essor.



Une émeute des ouvriers sous la Révolution.

Les chaînes de l'apprentissage étaient tombées. La classe ouvrière échappait à la longueur du noviciat que lui imposaient les anciens statuts. Dans l'orfèvrerie par exemple, l'apprentissage était de huit ans sous l'ancien régime, il fut réduit de moitié. Dans les métiers qui exigeaient une moins longue initiation, le temps moyen fut de trois ans. On aurait pu craindre que le nombre des apprentis ne diminuât, chacun étant libre, dans le plus grand nombre des professions, de se qualifier de patron ou d'ouvrier : le contraire se produisit. Les patrons formèrent plus d'apprentis, et l'on vit des ateliers qui en comptaient jusqu'à quatre pour deux ou trois ouvriers, on vit aussi une nouveauté qui eût bien scandalisé les corporations de l'ancien régime, des ouvriers à la journée, ayant un apprenti à leur compte et le faisant travailler à côté d'eux dans l'atelier du maître.

C'était entre douze et quatorze ans que l'enfant entrait ordinairement à l'atelier. Mais dans les grandes villes manufacturières, on tirait plus tôt parti de son travail. Dès l'âge de sept ans on l'envoyait travailler à la fabrique, et on lui donnait à la maison à éplucher, filer, dévider la laine et le coton.

Les dépenses de la vie avaient augmenté pendant la Révolution, elles augmentaient encore pendant l'Empire. On estimait à une livre la nourriture d'un ouvrier en 1789, et à 1 fr. 20 en 1801. Les salaires avaient subi une certaine augmentation comme conséquence de cette hausse des dépenses. Dans les verreries de la Moselle, par exemple, le salaire moyen, équivalant à 75 centimes avant 1789, s'était élevé à 1 franc.

Voici ce qu'étaient, en 1805, les salaires de quelques ouvriers du bâtiment :

Scieur de pierre, 4 francs ; tailleur, 3 fr. 50 ; poseur, 3 fr. 50 ; compagnon maçon, 3 fr. 50 ; limousin, 2 fr. 10 ; contre-poseur, 2 fr. 50 ; bardeur, 1 franc à 18 sous.

Forgerons-serruriers, 5 francs ; garçons de forge 2 fr. 50 ; ouvriers de lime, 3 fr. 75.

Charpente : Compagnon, 3 francs ; deux scieurs pour un fer de scie, 7 fr. 50, pour des journées d'été.

La durée de la journée d'été était ordinairement, dans le bâtiment, de douze heures, dont deux consacrées au repos et aux repas. Avant la Révolution, elle était de douze heures de travail effectif.

Une cause qui contribua puissamment à soutenir les salaires et même à les élever, c'était la conscription.

Elle enlevait, chaque année, toute la jeunesse, prit toute la population de 20 à 25 ans, et ensuite puisa dans les générations nouvelles jusqu'à

l'âge de 18 ans et au-dessous. Elle sema toutes ces existences humaines sur les divers champs de bataille de l'Europe, et employa une grande partie de ceux qui restaient, à préparer des équipements, des armes, des munitions. Il n'était pas rare, sous l'Empire, de voir des contremaîtres de dix-sept ans, des employés plus jeunes encore, chargés de services importants, et gagnant déjà de bonnes journées, à l'âge où d'ordinaire on est encore apprenti.

Sous la République, à l'époque des engagements volontaires, l'ouvrier était parti gaiement; l'absence de travail ne lui laissait aucun regret. Sous l'Empire tout était changé. Le conscrit quittait avec désolation les ateliers, et cherchait à se soustraire à la loi. Dès la première levée, en 1804, le nombre des déserteurs et des réfractaires s'éleva au tiers du contingent et ne cessa d'augmenter. Parents, amis, patrons, tous conspiraient pour cacher les jeunes ouvriers que le sort appelait à la mort. Le gouvernement impérial fut maudit, et la haine qu'il excita se propagea dans les classes ouvrières.

En 1812 et 1813, les désastres de l'armée impériale jetèrent l'épouvante dans l'industrie et le commerce. On prévit, on attendit l'invasion; les ateliers se fermèrent, et sur 60,000 ouvriers que comptait la capitale, 20,000 errèrent sans ouvrage. L'administration se hâta d'ouvrir de grands ateliers de terrassements pour la construction du canal Saint-Martin. C'était un remède passager à une situation qui ne pouvait que s'aggraver.

Le mécontentement fut grand. Au faubourg Saint-Antoine, les ouvriers firent irruption dans les boutiques; et l'on entendit pour la première fois ce cri, qui n'a cessé de retentir dans tout le monde ouvrier depuis cette époque : « Du travail ou du pain ! » Ils s'enhardirent jusqu'à afficher sur les murs des placards contre l'empereur. La police agit avec la brutalité proverbiale qu'elle déployait à cette époque, le désordre cessa, mais le mal ne devint que plus visible dans ce morne silence.

Quel était l'état moral et intellectuel des ouvriers ?

Il va sans dire que l'ancien régime n'avait rien fait pour l'éducation intellectuelle et professionnelle de la classe ouvrière. Cette inertie est une conséquence fatale du système des corporations. Divisées en trois classes : les maîtres, les ouvriers, les apprentis, elles contenaient les éléments de l'éducation professionnelle.

Mais cette éducation était purement empirique. Elle consistait dans l'exercice graduel de toutes les parties qui composent une profession et elle s'y limitait rigoureusement. Elle confinait dès l'enfance même l'ouvrier dans un cercle étroit d'exercices et d'idées, ne lui laissait rien entrevoir des

progrès possibles par l'industrie aidée de la science, des progrès réalisés par l'étranger.

Et il faut remarquer qu'à cette époque l'étranger, ce n'était pas seulement le peuple habitant de l'autre côté de la frontière politique, c'était le Français lui-même, quand il habitait une province différente.

Par exemple l'industrie de la draperie existait à Sedan et à Elbeuf, mais les ouvriers de Sedan formaient un groupe complètement étranger à celui des ouvriers d'Elbeuf. Les deux cent cinquante lieues qui les séparaient étaient hérissés d'obstacles physiques et moraux et formaient entre eux une barrière plus infranchissable que ne l'est pour nous l'Atlantique.

La Révolution en supprimant ces corporations, le Directoire en instituant la première exposition, permirent à l'ouvrier de circuler sur toute l'étendue du territoire, de s'instruire par les voyages et d'étendre le cercle de ses idées par la comparaison avec d'autres centres industriels, d'autres procédés, d'autres caractères. Il cessa d'être comme le végétal qui vit et meurt là où le hasard a déposé son germe, et c'est à cette époque que prit naissance le cosmopolitisme, cette indifférence aux préjugés nationaux qui caractérise la classe ouvrière de nos jours.

Ce n'est pas que sous l'ancien régime, il n'y eût pas des ouvriers nomades. Certaines professions sont sédentaires par leur nature même. Elles exigent un esprit de suite, une succession d'efforts qui imposent au patron comme à l'ouvrier une longue résidence dans la même ville, souvent même dans un certain quartier de la ville; elles exigent parfois plusieurs générations successives de patrons, d'ouvriers.

D'autres sont moins fortement enracinés. Le patron seul est inamovible, les ouvriers vont de ville en ville, s'engagent pour un temps déterminé, pour une certaine tâche, formant des groupes où le travail est réparti suivant les aptitudes de chacun, trouvant dans chaque cité des institutions prêtes à les aider et à les renseigner. C'est le compagnonnage.

Il joue un rôle si important dans l'histoire de la classe ouvrière, que nous lui devons quelques détails.

LE COMPAGNONNAGE

Son origine est si ancienne, qu'elle se perd dans la légende.

A en croire celle-ci, le compagnonnage aurait reçu son commencement d'organisation lors de la construction du temple de Salomon, vers l'an 1000 avant notre ère. Il aurait en même temps subi une division qui fit de

ses deux groupes des ennemis acharnés, impitoyables et donna lieu à des rixes innombrables, parfois même à des tueries.

La vérité est qu'on ne trouve avant le XIVe siècle aucune indication certaine. Sans doute les sculptures de nos monuments gothiques présentent des détails où l'on se plaît à chercher des signes conventionnels, une cryptographie par laquelle les compagnons donnaient certains avis à leurs contemporains et à la postérité ; mais, de l'avis de tous les archéologues, ces signes sont restés inintelligibles, et il faut se résigner à n'y voir que des caprices plus ou moins bizarres des artistes du moyen âge.

Assurément, il n'en serait point ainsi, dans le cas où une tradition rattacherait les compagnons à des institutions anciennes, et ils seraient encore en état de lire couramment cette langue mystérieuse, si elle se composait de signes reliés entre eux et admis par une convention universelle.

C'est donc au XIVe siècle que les ouvriers voyageurs sentirent le besoin de se protéger mutuellement sur les routes, de se procurer du travail ou des secours; et afin de n'être point dupes, ils imaginèrent des formes bizarres et compliquées d'initiation. Les ouvriers du bâtiment formèrent les premières associations de ce genre, et d'autres professions, celles des tanneurs, chapeliers, forgerons, cordonniers, s'y affilièrent successivement. A l'époque de la Révolution, il y avait 25 professions engagées dans le compagnonnage.

Les compagnons choisissaient dans chaque ville une certaine auberge, qui était subventionnée par les subsides des ouvriers pour fournir aux nouveaux venus la nourriture et le logement jusqu'à ce que les compagnons déjà installés pussent leur procurer du travail. La femme qui tenait l'auberge était la *mère*. Les compagnons se disaient ses enfants et professaient pour elle une sorte de culte et de respect qui tenait des mœurs chevaleresques. Les compagnons logeaient et mangeaient chez elle; ils y tenaient, le premier dimanche de chaque mois, les assemblées où la cotisation était payée, et où se discutaient les intérêts communs. Tous les ans on assistait à la fête patronale, messe le matin, le soir banquet suivi d'un bal ; entre ces deux cérémonies, élection des dignitaires, le *premier compagnon* et le *rouleur*.

Le rôle de ce dernier était compliqué et délicat. A lui de convoquer les assemblées, de conduire les nouveaux venus chez le patron, de *lever l'acquit* de ceux qui étaient sur le point de partir, c'est-à-dire de s'assurer qu'ils ne laissaient aucune dette à l'auberge ou chez le patron.

Les devoirs du premier compagnon exigeaient qu'il eût une certaine autorité morale. Si le travail faisait défaut dans la ville, il ordonnait le départ de ceux qui avaient fait le plus long séjour; si dans une autre ville on demandait des travailleurs, il les désignait.

L'esprit de solidarité était extrêmement développé dans les compagnonnages.

Lorsqu'un compagnon tombait malade, il était soigné chez la mère : ou, s'il avait un autre domicile, un compagnon était désigné pour le soigner, et le rouleur lui devait quelques visites ; on lui accordait même une subvention de quelques sous par jour. Ceux qui n'avaient pu faire d'économies pendant leur séjour, recevaient un prêt pour se rendre à la ville voisine; on faisait la conduite à ceux qui partaient, en les accompagnant jusqu'à une certaine distance de la ville.

Lorsqu'un compagnon venait à mourir, tous les membres de l'association étaient tenus d'assister aux funérailles, de contribuer aux frais, et sur la tombe on prononçait l'éloge funèbre du mort.

Sans doute ce tableau, dont quelques traits subsistent encore aujourd'hui, est fort séduisant, mais nous allons indiquer les ombres, et elles sont nombreuses.

Quand deux compagnons se rencontraient sur une route, le premier qui apercevait l'autre lui criait : « Tope ! — Tope! répondait le second. — Quelle vocation? — Charpentier, et vous le pays? — Tailleur de pierres. — Compagnon?... » Avant que la conversation prît un ton familier, il fallait épuiser le formulaire et les signes de reconnaissance. La moindre erreur, la moindre omission, la moindre substitution d'un signe à l'autre, il n'en fallait pas davantage pour que le compagnon fût considéré comme un étranger, un traître qui avait surpris ou acheté quelques-uns des signes de reconnaissance.

Ces signes étaient innombrables ; il fallait, pour les connaître, un long et douloureux apprentissage pendant lequel l'*aspirant* ou *jeune homme*, qualifié encore de *renard*, était l'objet de véritables brimades. Plus d'un compagnon prenait pour sobriquet l'*Effroi des renards* et mettait un sot et méchant amour-propre à se rendre digne de ce nom. Chez la mère, les *renards* ne devaient ni coucher dans la même chambre ni s'asseoir à la même table, ni danser à côté d'eux. Ils avaient des obligations serviles comme celle de cirer les bottes, de remplir le verre d'un compagnon. En ce mot celui-ci faisait preuve d'une morgue tout aristocratique à l'égard des aspirants.

La condition de l'ouvrier était absolument intolérable s'il refusait de s'affilier à un compagnonnage. C'était acheter sa liberté par des dangers de toute sorte et par de mauvais traitements.

Ceux d'entre eux qui ne voulurent pas subir cette destinée crurent y échapper en fondant des compagnonnages distincts, mais ils devinrent de la part des autres l'obje de persécutions odieuses et finirent par disparaître.

Il ne resta plus en présence que des associations rivales et ennemies.

Les *Enfants de Salomon* prétendent être les plus anciens, et ce sont eux qui font remonter l'origine de la société à Hiram, architecte de Salomon. Ils ne comprenaient d'abord que des tailleurs de pierre, des menuisiers et des serruriers, les *loups* et les *gavots*. Dans la suite les charpentiers s'affilièrent aux *Enfants de Salomon* sous le nom de *Renards de liberté;* mais depuis cette époque les *Enfants de Salomon* formèrent un corps fermé. Leur nombre était donc limité et inférieur à celui des autres compagnonnages, mais comme ils accueillaient indistinctement les ouvriers de toute religion, ils recrutèrent beaucoup d'adhérents parmi les ouvriers du Midi.

Les Enfants de Maître Jacques ne recevaient que des catholiques. Ils avaient aussi leur légende et prétendaient faire remonter leur institution à l'an 1000 avant notre ère. Nous ne raconterons pas l'histoire de Maître Jacques et du maître Soubise. Elles ont été forgées après coup pour expliquer des rites dont l'origine avait été oubliée.

Les deux principaux compagnonnages étaient ennemis mortels l'un de l'autre. Ils ne se toléraient réciproquement ni dans la même ville, ni dans le même atelier, mais au lieu de discuter les conditions du partage, ils se battaient, et la place restait aux plus forts.

Il y avait même dans le *devoir* de maître Jacques des querelles souvent sanglantes et toujours pour les motifs les plus futiles. Les charpentiers en voulaient aux tanneurs, parce que ceux-ci, entrés plus tard dans le compagnonnage, portaient les rubans comme eux.

Il ne faudrait par croire que le compagnonnage ait disparu avec l'ancien régime. Les maréchaux-ferrants et les plâtriers semblent avoir été initiés pendant la période révolutionnaire. Quand le travail reprit son activité, les ouvriers, dont on ne s'occupait que pour les faire surveiller par la police, revinrent à une institution du passé qui leur était chère, et dont ils aimaient les défauts autant que les qualités.

Ils l'élargirent même, lui donnèrent une plus grande complication. Les gavots, qui n'avaient d'autres grades que ceux d'aspirants et de compagnons, établirent en 1804 une hiérarchie de compagnons *reçus*, *finis* et *initiés*. Ces perfectionnements prétendus ne firent qu'aggraver les hostilités. En 1801, à propos de la fête patronale, dans laquelle les tanneurs avaient déployé leurs couleurs, une rixe éclata et recommença l'année suivante, malgré l'énergie du préfet et l'application de la loi de 1791 qui supprimait toutes les corporations tant civiles que religieuses.

En 1804 et 1806, nouvelles rixes sanglantes entre les maréchaux-ferrants et les forgerons, entre les menuisiers et les couvreurs, qui entrete-

naient aussi, sous les prétextes les plus ridicules, une haine héréditaire.

Le trait suivant est un des plus caractéristiques de l'histoire du compagonnage sous le premier Empire.

Les cordonniers avaient jadis fait partie du compagnonnage, et s'en étaient séparés au XVII[e] siècle. Ils voulurent y rentrer, mais pendant deux siècles on les repoussa. Un dimanche, en 1808, un tanneur qui buvait avec trois cordonniers dans un cabaret leur révéla le secret du *devoir*. Aussitôt les trois cordonniers prennent leur parti. Deux d'entre eux se jettent sur le tanneur et le gardent comme otage, le troisième se dévoue, se rend à l'assemblée, donne tous les signes de reconnaissance, et est accueilli comme un affilié. Certain de posséder le secret, il initie à son tour ses camarades, et bientôt le mystère est répandu dans toute la France. A cette nouvelle, les tanneurs se donnent de tous les points de la France rendez-vous à Angoulême, où les cordonniers étaient nombreux. La bataille dura huit jours; il y eut des morts, de nombreux blessés, la troupe dut intervenir, la justice fut saisie de l'affaire et prononça des condamnations sévères, quelques-unes à 20 ans de galères.

La rivalité prenait souvent une forme plus pacifique. En 1808, les serruriers « jouèrent » Marseille, c'est-à-dire le monopole du travail dans cette ville, et proposèrent comme sujet du concours une serrure. Les deux ouvriers choisis pour exécuter le chef-d'œuvre furent enfermés pendant plusieurs mois. L'un des concurrents avait fabriqué une belle serrure; l'autre n'avait même pas commencé la sienne, il avait passé tout ce temps à confectionner une irréprochable collection d'outils. Les gavots, qui l'avaient choisi pour leur faire gagner la partie, laissèrent la place aux *dévoirants* et soupçonnèrent leur champion de s'être vendu à leurs ennemis.

Ces ouvriers choisis par leurs camarades pour soutenir leurs intérêts étaient des hommes d'une grande valeur. Un historien du compagnonnage nous apprend que parmi cinq ouvriers qui travaillèrent à un chef-d'œuvre, deux sont devenus architectes, un médecin, un auteur, et le dernier est devenu patron menuisier.

Il reste bien des traces de l'ancienne organisation du compagnonnage dans les mœurs d'aujourd'hui, mais il a beaucoup perdu de sa tendance exclusive intolérante; il admet tous les cultes, il a supprimé les brimades imposées aux ouvriers qui aspirent à y entrer. Il n'a plus conservé que ses côtés utiles. Il n'est pas de ville où chaque profession n'ait sa mère, son auberge, sa fête annuelle qui a un caractère tantôt religieux, tantôt simplement familial. Il constitue des bureaux de placement efficaces et peu coûteux, et il ne reste plus qu'à développer ce qu'il a de bon.



Les Carbonari

L'ENSEIGNEMENT POUR LA CLASSE OUVRIÈRE

Le plus grand service que l'on puisse rendre à la classe ouvrière, c'est de lui donner un enseignement fait pour elle. Il n'en faut pas davantage pour qu'aussitôt elle connaisse l'aisance et l'économie, pour qu'elle acquière une dignité d'attitude et de conduite qui la met sur le même niveau que l'élite des prétendues classes dirigeantes.

La République, — nous entendons désigner par ce nom la République nouvelle, et non celle de la Convention, — non celle qui sortit des urnes perfides que détenaient les conservateurs de 1849,— la République l'a bien compris. Partout où elle est représentée par une majorité, elle crée non seulement des écoles primaires, mais aussi des écoles professionnelles; quand ce mouvement d'opinion, qui n'en est encore qu'à ses débuts, aura atteint son apogée, il aura eu pour premier résultat de supprimer une des plaies sociales les plus déshonorantes de notre état social ancien et actuel: l'apprentissage chez le patron ou chez l'ouvrier.

Il supprimera aussi ou diminuera dans de grandes proportions une autre plaie sociale qui n'est guère moins affligeante: le travail des enfants dans les mines, les ateliers, les usines.

La République n'a pas été seule à comprendre les bienfaits de l'éducation professionnelle. Mais tandis qu'elle faisait des efforts pour constituer à cet enseignement un budget et un personnel, les classes dirigeantes faisaient des efforts bien autrement heureux pour paralyser cette action.

Ces classes dirigeantes comprenaient en effet que leur rôle prépondérant dans l'histoire politique et économique de notre pays serait brusquement terminé dès que l'ouvrier cesserait d'être dans leur dépendance. Elles comprenaient aussi que cette émancipation ferait un pas décisif, un progrès capital, dès que l'ouvrier serait instruit.

Aussi lui ont-elles refusé l'enseignement professionnel, lui ont-elles mesuré avec une parcimonie scandaleuse l'enseignement primaire, et ont-elles fait mille efforts, mille sacrifices pour développer l'enseignement secondaire, qui est le monopole de la bourgeoisie, grande ou petite.

Elles ont créé l'enseignement professionnel, mais en ayant soin de le rendre inabordable aux enfants de l'ouvrier proprement dit. C'est à peine si le contremaître, le petit employé peuvent, en s'imposant de dures privations, y faire entrer leurs enfants.

Et ceux-ci, quand ils sont parvenus à y pénétrer, n'en sortent que pour faire partie des classes dirigeantes; ils deviennent non des ouvriers accomplis dans une profession, mais des chefs, et ils puisent dans cette éducation

le mépris et la tyrannie à l'égard de ces ouvriers qui sont presque les égaux de leurs pères.

Mais nous aurons à reprendre et à développer plus tard ce sujet. Voyons maintenant ce que l'Empire, issu de la République bourgeoise de 1792, fit pour l'enseignement.

Il créa en 1806 l'Université impériale.

Avant 1789, il existait en France plusieurs universités. Chacune d'elles formait un tout distinct, presque indépendant. Elle avait ses traditions qu'elle puisait non seulement dans ses règlements, mais encore dans ses doctrines. Cette indépendance était suspecte au pouvoir de Napoléon Ier, l'homme le plus despotique qu'aient produit les temps modernes.

Aussi se garda-t-il bien de reconstituer les anciennes universités. Il enrégimenta le personnel de l'enseignement supérieur secondaire, l'encadra dans une administration à la fois policière et bureaucratique, où les esprits étaient enfermés dans des compartiments infranchissables, imposa aux lycées l'uniforme et les règlements de la caserne.

En un mot, il s'appliqua à introduire dans l'enseignement cette docilité passive et bornée, si utile aux tueurs d'hommes sur un champ de bataille, mais qui est si dégradante et si fatale pour la nation qui consent à la subir.

Pour l'enseignement du peuple, il crut faire beaucoup et assez, en rappelant les frères des Écoles chrétiennes.

Il accorda quelques subventions à leur noviciat, environ la somme de 4,250 francs.

De plus, il prononça quelques belles paroles. Il écrivit :

« Le chef de l'État ne dédaigne pas d'étendre sa pensée sur le genre d'instruction qui convient aux classes inférieures de la société, instruction qui, en les formant dans l'habitude des bonnes mœurs, leur donne les notions nécessaires dans leurs travaux. »

Au retour de l'île d'Elbe, il s'aperçut qu'il était du peuple. Il se rappela peut-être que sa famille avait sollicité de l'ancienne monarchie une bourse à l'École militaire pour lui permettre de faire ses études. Il écrivit donc :

« Je ne suis pas seulement l'empereur des soldats, je suis aussi celui des paysans, des plébéiens, de la France... Je suis l'homme du peuple; si le peuple veut réellement la liberté, je la lui dois; j'ai reconnu sa souveraineté, il faut que je prête l'oreille à ses volontés, même à ses caprices. »

Il eut quelques entretiens avec Carnot, l'aïeul du président actuel de la République. Il fit même un décret dont le préambule contenait ce qui suit :

« Considérant l'importance de l'instruction primaire pour l'améliora-

tion de la société; considérant que les méthodes jusqu'aujourd'hui usitées en France n'ont pas rempli le but qu'il est possible d'atteindre, désirant porter cette partie de *nos institutions* à la hauteur des lumières du siècle... »

Là-dessus il décréta la fondation d'une école destinée à former des instituteurs.

Eût-il donné suite à ces belles promesses? Peut-être, mais Waterloo lui donna d'autres préoccupations.

LES DERNIERS JOURS DE L'EMPIRE

Après avoir passé en revue les mesures que le Consulat et l'Empire auraient pu prendre pour la classe ouvrière, et qu'aucun de ces gouvernements ne prit, il nous reste à parler de ce que le peuple fit pour la patrie dans cette période.

Depuis longtemps, l'armée de la France, promenée dans les divers pays de l'Europe, conduite en Égypte, à Saint-Domingue par les manœuvres, les caprices ou les intérêts des généraux, avait perdu les mœurs et les idées républicaines pour prendre celles d'une armée permanente qui accomplit passivement les volontés d'un seul homme, et ne met plus son honneur qu'à servir un despote.

Depuis longtemps aussi les seuls généraux qui fussent capables de tenir tête à l'ambition de Bonaparte, avaient disparu, grâce à ses sourdes intrigues, aux assassinats commis par ses ordres ou sous son inspiration. Hoche, Desaix, Kléber, Marceau, Pichegru avaient péri; Moreau était exilé. Il ne restait plus autour de Bonaparte que des complices et ceux que leur intérêt attachait à sa fortune.

Jusqu'en 1813, c'est-à-dire jusqu'à la fin de la campagne de Russie, la vieille armée le suivit; sans cesse recrutée par des conscriptions impitoyables qui pesaient sur l'étranger aussi bien que sur la France et nous valaient cette haine que nous rencontrons partout aujourd'hui, cette armée se fondit presque entière dans les neiges et les glaces de la Russie. Napoléon passa le Niémen avec 600,000 hommes; six mois après, il en ramenait moins de 60,000, il n'osait rester à leur tête pour traverser l'Allemagne et rentrer en France.

Il se refit une armée nouvelle, et dans une seule bataille aussi désastreuse que la retraite de Russie, à la journée de Leipsick, il perdit cette armée. Bientôt après commença la campagne de France. Napoléon avait en tout 380,000 hommes, mais les alliés en avaient réuni 800,000, animés d'un ardent patriotisme.

Néanmoins les alliés hésitaient encore. Ils savaient par l'expérience de Valmy, de Jemmapes, de Fleurus, de Neerwinde, par leurs propres dispositions, ce qu'il en coûte à l'envahisseur de réduire un peuple aux abois. Au moment de mettre le pied sur la terre de France, ils firent parvenir à Napoléon des propositions de paix.

Napoléon, qui n'avait guère alors d'autres ressources pour leur tenir tête que son génie militaire, refusa.

Les classes supérieures étaient lasses de lui. Pendant quinze ans il les avait protégées contre la révolution sociale, il avait même arrêté dans sa marche la révolution politique. Et maintenant qu'elles n'avaient plus rien à craindre de ces deux dangers, elles abandonnaient Napoléon. De tous côtés trahison, défection, inertie. De tous côtés d'ardents appels à l'étranger libérateur.

Le peuple seul resta fidèle à la patrie. Ce fut lui qui, donnant jusqu'à la dernière goutte de son sang, consentit à combattre sur de nouveaux champs de bataille avec l'ennemi de la Révolution, le destructeur de la République. Ce furent ses derniers enfants qui se battirent à Champaubert, Montmirail, souvent à un contre dix, ne quittant le combat que pour exécuter de longues marches.

Le 1er février 1814, Napoléon avait encore 32,000 hommes. Il venait de recevoir de M. de Metternich le conseil d'éviter une effusion de sang désormais inutile; il accepta la lutte avec les 170,000 hommes que les coalisés avaient laissés dans cette direction et qui n'étaient qu'une avant-garde.

Il se replie, fait une retraite magnifique, bat plusieurs fois encore l'ennemi, et rassemble autour de lui 70,000 hommes. Les plus folles espérances hantent sa pensée, il se voit reprenant la route du Rhin, vengeant son désastre de Russie ; il fait défiler à Paris 25,000 prisonniers pour relever sa popularité disparue.

Vains efforts ! Le hasard même était contre lui. La sottise d'un commandant permit à Blücher de recevoir un renfort de 120,000 hommes et il fallut livrer la bataille de Clichy.

Ce ne fut pas Napoléon qui y présida. Il n'était pas l'homme des situations désespérées. Il avait fui d'Égypte, après y avoir engagé une des meilleures armées de la République ; il avait fui de Russie; il se retira à Fontainebleau et y attendit les événements.

Le 30 mars une bataille s'engagea autour de Paris, 150,000 soldats de troupes coalisées attaquaient les 22,000 hommes que Marmont et Mortier avaient réunis en rassemblant les débris de l'armée, quelques gardes

nationaux, leur donnant pour officiers et pour artilleurs des élèves de l'École polytechnique.

Moncey, digne d'un meilleur maître et d'une meilleure fortune, s'immortalisa par la défense de la barrière de Clichy. Mais, disaient nos combattants : *ils sont trop*.

Pendant cette lutte, Talleyrand intriguait, Fouché trahissait, la cour désertait en masse pour la Belgique, Napoléon ne tardait pas à se trouver complètement perdu dans la solitude du palais de Fontainebleau ; sa femme même, une fille d'impératrice, refusait de partager sa mauvaise fortune.

Le 31 mars, un jeudi, les alliés faisaient leur entrée solennelle à Paris.

Paris les accueillit d'un air morne et en silence. Seuls les émigrés, ceux que le cœur pourtant si peu français de Napoléon avait tenus impitoyablement au delà des frontières, seuls ces émigrés-là se réjouirent. M. de Chateaubriand, M. Guizot et bien d'autres que nous retrouverons sous la Restauration, crurent de leur honneur d'aller au-devant du vainqueur, de proclamer sa modération, et de prouver aux Français par d'éloquents sophismes, que tout était pour le mieux dans cette providentielle invasion.

Napoléon signa son abdication en faveur de son fils, et envoya cette pièce aux alliés qui refusèrent, sachant bien que ce serait lui qui régnerait.

La nuit même qui suivit cet envoi, il tenta de s'empoisonner. Les républicains de 1793, quand ils se virent dans des situations difficiles, se tuèrent avec résolution, ainsi périrent Pétion, Roland, Condorcet, Valazé, et le premier de nos socialistes, Babœuf.

L'expiation avait commencé pour Napoléon. Elle relâcha ses rigueurs en lui permettant le court repos de l'île d'Elbe ; mais deux millions de revenu et une armée de 400 soldats pour un tel homme, c'était une outrageante parodie du passé. S'il se regardait dans sa glace, il y voyait non pas Napoléon le Grand, mais le gouverneur de Barataria.

De l'île d'Elbe il voyait les côtes de France ; la Terreur blanche, les folies et les sottises des émigrés, sans le rendre populaire, donnaient quelque éclat à son histoire. Il rentra, tenta un dernier coup la fortune à Waterloo, et cette fois ce fut fini.

Alors commencèrent pour lui les longues heures de Sainte-Hélène, et pour ses aveugles adorateurs les efforts qui ont abouti à lui créer une légende. Nous les abandonnerons les uns et les autres pour retourner à notre sujet, et étudier la condition des ouvriers sous la Restauration.

V

La Restauration.

L'époque que l'on a désignée ainsi, et qui s'étend de 1814 à 1830, ne mérite guère ce nom. Ceux qui le lui ont donné voulaient symboliser par là le rétablissement des institutions monarchiques et religieuses antérieures à 1789.

Mais, la vérité est que toutes les tentatives pour rétablir ces institutions furent dirigées avec une violence maladroite qui les fit échouer successivement. L'histoire de la Restauration ne présente qu'une série de coups d'État, dont pas un ne réussit.

La Révolution avait fait de la liberté industrielle un objet important de ses préoccupations. Nous avons vu qu'elle avait tout simplement supprimé les corporations, les considérant comme des nids à privilèges, à monopoles, et qu'elle avait interdit toutes les associations, soit de patrons, soit d'ouvriers; elle avait substitué tout simplement les excès de l'individualisme aux abus de l'ancien régime.

Quand ce dernier, après la chute définitive de Napoléon, se crut ressuscité, il pensa bien faire, et conquérir une popularité dont il avait grand besoin, en rétablissant les jurandes et les maîtrises. Dès l'année 1816, la commission du budget de la Chambre introuvable déclarait leur réorganisation nécessaire. Le public, qui s'était habitué au régime de la liberté, accueillit ces avances avec une telle indifférence que l'on crut prudent de s'abstenir.

L'année suivante, un sieur Levacher-Duplessis essaya d'intéresser le peuple, les négociants et les chambres au rétablissement des corporations. Il fit pétitions sur pétitions, il y entassa les arguments des économistes du bon vieux temps ; mais la chambre de commerce tint bon, la commission chargée du rapport sur l'exposition de 1819 ne put, devant les faits, méconnaître les avantages de la liberté.

Levacher-Duplessis eut beau s'obstiner, s'adresser en 1821 à la Chambre des députés et à celle des pairs, la chambre de commerce résista.

Le gouvernement ne se tint pas pour battu ; il provoquait de la part des conseils généraux des manifestations en faveur de l'ancien système écono-

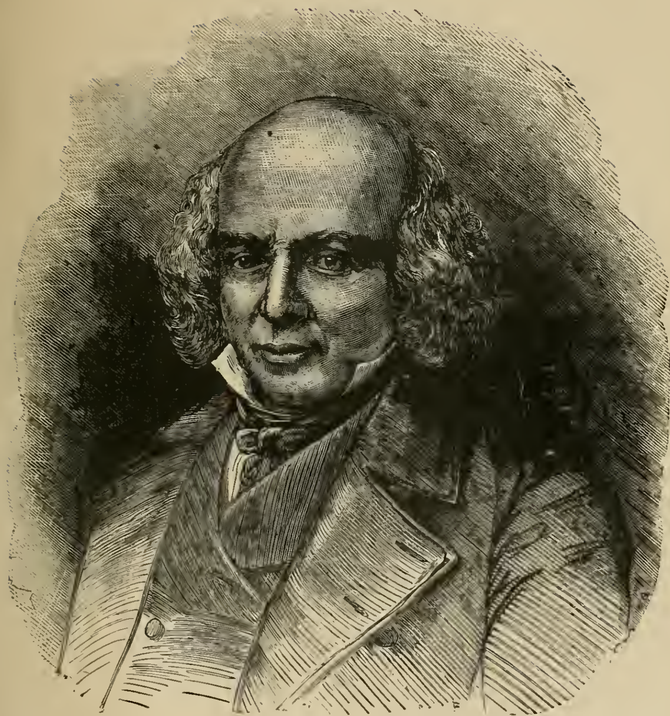
mique. Il encourageait des publicistes. Le comte de Villeneuve-Bargemont, un prédécesseur sincère, dévoué et chimérique de M. le comte Albert de Mun, publiait à cette époque son *Économie politique chrétienne* où il essayait de réconcilier les choses inconciliables par nature, le passé et l'avenir; il disait: « L'institution des corporations d'ouvriers, sans gêner l'industrie, sans avoir de fâcheuses conséquences, telles que les anciennes maîtrises et jurandes, favoriserait l'esprit d'association et de secours mutuels, donnerait des garanties d'instruction et de bonne conduite, et remplacerait la déplorable institution du compagnonnage. »

Si les efforts du gouvernement n'eurent aucun succès, il n'en fut pas de même de l'initiative que prirent les ouvriers eux-mêmes. Diverses professions du bâtiment demandèrent au préfet de police et obtinrent le rétablissement des chambres syndicales; quelques entrepreneurs qui reconnurent combien ces institutions facilitaient leurs rapports avec les ouvriers, demandèrent que ces chambres fussent reconnues comme ayant une existence légale, qu'on leur reconnût une certaine juridiction et la compétence nécessaire pour trancher légalement certains litiges professionnels.

Mais le véritable objet du gouvernement de cette époque, ou plutôt de la camarilla cléricale qui gouvernait le gouvernement, était le rétablissement des corporations religieuses. De quel droit les empêcherait-on de se reformer, d'acquérir une existence légale, de posséder, de recevoir des legs, des donations, lorsque les corporations ouvrières auraient reparu sous la forme même que leur donnait l'ancien régime ?

Ce gouvernement occulte, qui n'avait d'autres intérêts, d'autres objets que ceux de l'Église romaine, ou pour parler plus exactement, ceux d'une société qui est l'âme de l'Église romaine, exerçait une inquisition tyrannique sur les consciences. Après avoir toléré publiquement et encouragé les tueries de la Terreur blanche, il était revenu à des procédés plus bénins, plus hypocrites, mais dont l'ensemble persévérant constituait une persécution aussi violente que des excès populaires. Beaucoup d'entre nous se rappellent les excès de paroles commis par les missions de la Restauration, les poursuites iniques dirigées contre tous ceux à qui le gouvernement clérical déplaisait. Les procès et les condamnations dont furent victimes Béranger, Paul-Louis Courier et tant d'autres, sont encore des souvenirs d'enfance pour quelques vieillards qui vivent parmi nous.

A l'action publique du gouvernement occulte, de la camarilla, s'opposa avec autant de courage que de persévérance l'action des sociétés secrètes et surtout des Carbonari. Le peuple, parfois religieux, superstitieux et fanatique, n'a jamais été clérical. Il a hésité à se joindre aux sociétés secrètes



Béranger.

qui n'avaient que des objets politiques, mais pour peu qu'elles aient adopté comme article de leur credo la liberté religieuse, elles ont exercé sur la classe ouvrière une attraction magique, et les hommes du peuple ont, à leur demande, prodigué leur temps, leurs ressources, leur sang.

La plus fameuse des sociétés secrètes de cette époque est celle des Carbonari. Elle est encore mal connue, non qu'elle ait eu des doctrines mystérieuses et difficiles, mais parce que les historiens ont la manie de ne tenir compte que des faits officiels et publics dans l'interprétation des événements. Comme la classe ouvrière formait tout le personnel militant du carbonarisme et tenait une certaine place dans les conseils de la redoutable société, nous allons entrer dans quelques détails sur ce sujet.

La société avait été fondée par MM. Bazard, Dugied, Buchez, auxquels s'adjoignirent Cauchois Lemaire et Scheffer, journalistes, le général Lafayette, Kœchlin et de Corcelles, députés. Vaulabelle, historien contemporain, et probablement témoin oculaire, en parle ainsi :

« Elle se composait d'une haute vente, de ventes centrales et de ventes locales. La haute vente, autorité suprême, qui élisait elle-même ses membres, était unique; le nombre des ventes centrales et locales était illimité. Chaque réunion de vingt carbonari formait une vente particulière ou locale qui élisait dans son sein un président, un censeur et un député. Lorsque ces ventes atteignaient le nombre de vingt dans la même ville, la même localité, le même département, leurs vingt députés formaient une vente centrale, ayant à son tour son président, son censeur et son député. Les députés de ventes centrales communiquaient seuls avec la haute vente. Les réceptions n'avaient rien de l'appareil fantastique que l'exagération de l'esprit de parti leur a prêté. Les admissions se faisaient au contraire avec la plus grande simplicité : elles avaient lieu dans chaque vente particulière sur la présentation d'un ou de plusieurs membres, sans solennité, dans le premier local venu, après engagement pris par le récipiendaire de garder le secret sur l'existence de la Société et sur ses actes, de n'en conserver aucune trace écrite, de ne tenir aucune note, aucune liste, de ne pas même copier aucun article du règlement, de se pourvoir d'un fusil de munition et de vingt-cinq cartouches, et de verser chaque mois une cotisation de un franc. »

Les Carbonari se recrutèrent rapidement. En moins de trois mois, on comptait cinquante ventes à Paris; les ramifications s'étendirent dans les départements; l'organisation marchait avec enthousiasme, les complots se développaient et se perfectionnaient de manière à devenir insaisissables. La révolution sociale avait reformé son armée.

Mais que de temps de perdu depuis la nuit du 4 août 1789! car nous sommes en 1821.

L'Angleterre qui nous a précédés dans tous les progrès et même dans les révolutions, s'était posé depuis longtemps le problème qui consiste à mettre en sûreté et à faire fructifier les minces économies du pauvre. Dès 1798, une femme de bien avait établi à Tottenham une caisse d'épargne. Des caisses du même genre, fondées dans un grand nombre de villes, avaient eu un succès tel qu'il fallut songer à généraliser l'institution et à en faire une institution légale. En 1817, les caisses d'épargne de l'Angleterre contenaient 360 millions de dépôts.

Ce chiffre est d'autant plus significatif, que l'Angleterre traversait à ce moment la dernière période d'une crise industrielle sans précédents, et dont nous aurons à raconter les incidents tragiques et douloureux. Le blocus continental et la guerre avaient pendant de longues années fermé à ses vaisseaux et à ses marchandises l'accès des ports européens; les denrées, matières premières et objets manufacturés s'étaient entassés dans les magasins.

Quand il fallut enfin les écouler, l'industrie de l'Europe avait fait des progrès qui lui permettaient de se passer d'un grand nombre de produits anglais; les États-Unis avaient fermé leur frontière au commerce extérieur et formaient comme une Chine industrielle. Ce fut dans ces circonstances terribles que naquirent en Angleterre les caisses d'épargne et leur succès prouve leur nécessité.

En 1818, les caisses d'épargne commencèrent à être connues en France; cette année-là, se fonda une banque dite Caisse d'épargne et de prévoyance. Ses membres, parmi lesquels on peut citer Laffitte, le banquier libéral, Périer, Delessert, Pillet-Will, etc., donnèrent chacun 1,000 francs de rente à la nouvelle institution, lui procurèrent l'autorisation royale, et le 1er décembre, elle ouvrit ses bureaux installés dans le local de la Compagnie d'assurances maritimes.

Les débuts furent lents, mais le progrès ne s'arrêta pas et en 1829, moins de dix ans après la fondation de la première Caisse d'épargne, plus de six millions et quart étaient déposés en 138,000 versements. En même temps qu'augmentait le nombre des livrets et leur importance, les caisses d'épargne devenaient plus nombreuses, et il s'en trouvait dans toutes les villes de quelque importance.

L'OPPOSITION DANS LA CLASSE OUVRIÈRE

Les longues guerres de la Révolution et de l'Empire avaient fait de l'état militaire une profession ouverte à tous, elle conduisait par un élan d'une rapidité prodigieuse à la mort ou à la richesse et aux honneurs. L'on vit même des soldats de fortune monter sur des trônes occupés par les plus vieilles familles de l'Europe : Bernadotte laissa le sien à ses successeurs, et Murat ne perdit les Deux-Siciles que par maladresse. Tout à coup la paix se fit, près de cinq cent mille prisonniers rentrèrent en France, les armées impériales furent licenciées en grande partie.

Parmi ces hommes voués au service du despotisme le plus brutal qui fût jamais, il y avait quelques anciens qui avaient commencé leur carrière militaire sous la Révolution, et qui, partis à l'appel de la patrie en danger, avaient voulu servir la République. L'Empire éloigna peu à peu de l'armée tous ceux d'entre eux qui affichaient leurs opinions, mais il n'en manqua pas qui les gardèrent en les cachant, où les montrèrent en conspirant. Tel fut le général Malet.

Le reste de l'armée était sincèrement attaché à Bonaparte. Cet homme avait un talent merveilleux pour faire vibrer la seule corde sensible qui reste au cœur de cet être humilié, passif, machinal qu'on nomme un *vrai soldat*, celle de la vanité ; il savait faire croire à ce pauvre hère que la gloire de Napoléon était celle du caporal et du fantassin, que du haut des Pyramides quarante siècles contemplaient les exploits du caporal et du fantassin.

Et avec ces belles paroles, il les entraînait à de nouvelles batailles, leur demandait des marches fabuleuses.

Il est vrai qu'il ne se faisait pas faute de leur promettre le pillage. Sa proclamation à l'armée d'Italie est un chef-d'œuvre en ce genre. Elle est classée depuis longtemps parmi les merveilles de l'éloquence militaire, de cette rhétorique qui consiste à surchauffer tous les vils instincts qui grouillent dans la tête des ignorants et des êtres passifs.

Mais, en somme, Napoléon était de la part de son armée, et surtout de la part des simples soldats, l'objet d'un culte superstitieux, qui a donné naissance à maintes légendes à la fois risibles et touchantes, et inspiré tant de jolis dessins à Charlet et à son ami Raffet.

Sans doute, Bonaparte s'était montré l'ennemi acharné des Bourbons. Il les haïssait autant qu'il haïssait les jacobins et les idéologues, autant qu'il haïssait tout ce qui n'était pas lui. Mais la grandeur gigantesque de son histoire jetait un reflet resplendissant qui faisait disparaître les petitesses et les laideurs de son caractère. Il avait, d'ailleurs, une physionomie

régulière, imposante, à côté de laquelle l'obésité de Louis XVIII et son air plus malicieux qu'intelligent faisaient un effet grotesque.

Les prisonniers et les restes de l'armée impériale désignés sottement par l'épithète irritante de *brigands de la Loire*, rentrèrent dans leurs foyers, et allèrent entretenir partout la haine et le mépris pour le gouvernement de la Restauration.

Il en résulta ce phénomène bizarre, qui, d'ailleurs, a été souvent remarqué en d'autres temps et en d'autres pays, c'est que l'époque de la Restauration a été une des plus prospères pour le commerce et l'industrie, en même temps qu'une des plus glorieuses pour les lettres et les sciences. La postérité nommera la Restauration à côté de la Renaissance, à côté du siècle de Périclès, du siècle d'Auguste. Et néanmoins, — c'est sur ce point que porte notre observation, — le gouvernement de la Restauration a été l'un des plus haïs, des plus méprisés, des plus bafoués que la France ait jamais eus. Chansons, pamphlets, caricatures, tous les projectiles de la guerre littéraire pleuvaient sur lui, et il n'était pas assez fort pour prendre la chose au tragique et n'avait plus les alliés pour le soutenir.

L'une des premières mesures que prit la Restauration, une de ses premières et capitales maladresses, fut d'effacer les noms qui rappelaient les souvenirs glorieux ou honorables de l'Empire. C'est, d'ailleurs, une sottise que ne manque pas de commettre le parti qui arrive au pouvoir, avec cette bizarre illusion que lui seul sera immortel. On n'osa pas détruire la colonne Vendôme, mais on donna l'ordre d'enlever la statue de Napoléon qui la surmontait. On y attacha des cordes, et une foule d'hommes ennemis de l'Empire ou flagorneurs de la Royauté s'y étaient attelés, sous les yeux de la population du quartier.

Le Napoléon de bronze tint bon : il fallut recourir à un procédé moins théâtral, dresser un échafaudage et descendre la statue après l'avoir péniblement descellée de son socle. Un épicier établi dans une des rues du IVe arrondissement avait jugé à propos de s'atteler aux cordes ; il lui fut impossible de rien vendre désormais, et il dut quitter son établissement. Un ouvrier charpentier s'était mis à cheval sur les épaules de la statue, et l'avait souffletée, aux applaudissements de tous. Mais la réaction n'avait pas tardé à se produire. L'ouvrier charpentier ne pouvait paraître dans un chantier sans y causer des querelles et des rixes, et sans que les autres compagnons abandonnassent l'ouvrage. La police fit de son mieux pour le protéger et lui procurer de l'emploi, mais cette protection produisit son effet ordinaire : l'ouvrier dut quitter Paris pour ne pas mourir de faim ou sous les coups de ses camarades.

La seconde rentrée des Bourbons avait été le signal d'une explosion formidable de fanatisme politique et religieux. Protestants et bonapartistes avaient été massacrés ou pillés et maltraités. Le gouvernement, loin de rechercher et de punir les assassins, sembla prendre à tâche de compléter leur œuvre, en instituant des cours prévôtales chargées de prononcer des arrêts de mort après un semblant de débats. L'une de ces cours, après avoir condamné à mort vingt-cinq personnes, reconnut l'innocence absolue de cinq d'entre elles, la fit connaître, et demanda la grâce de ces cinq innocents. Le ministre la refusa.

En ajoutant aux victimes des massacres celles des condamnations prononcées par les cours prévôtales, en d'autres termes celles de la *Terreur blanche*, on arrive a un total qui égale, s'il ne dépasse pas, le nombre des victimes de la Terreur rouge, qui continue cependant à servir d'épouvantail entre les mains de la réaction.

A la première rentrée des Bourbons, le sentiment qui prédominait à leur égard était la froideur; après Waterloo et après la Terreur blanche, ce sentiment se changea en haine. Béranger, après avoir servi ce gouvernement dans des fonctions subalternes, en fut congédié comme un laquais; il fit des chansons; l'employé révoqué devint un chansonnier qui tenait sans cesse le gouvernement sur le qui-vive et dans un cauchemar perpétuel.

Les émotions populaires furent nombreuses. et même presque continuelles sous ce gouvernement. La jeunesse des écoles, l'armée, les ouvriers de Paris et de toutes les grandes villes y prenaient une part active. Le libéralisme bourgeois prenait son point d'appui sur les masses ouvrières, et réunissait dans une alliance provisoire ceux qui regrettaient les glorieuses misères de l'Empire, et ceux qui aspiraient à la République pour fonder l'égalité et détruire le militarisme.

Non seulement ces émeutes furent dirigées contre le pouvoir et réprimées par l'armée et la garde nationale avec une grande rigueur, mais on vit recommencer sous la Restauration les luttes des divers compagnonnages.

Les sociétés de secours mutuels étaient peu nombreuses, la classe ouvrière manquait d'associations fondées dans un véritable esprit de solidarité, d'économie et de prévoyance. Elle en était toujours réduite au compagnonnage.

Les ouvriers du bâtiment s'y renfermaient de plus en plus étroitement, et les mœurs militaires léguées par le passage de beaucoup des leurs dans l'armée y entretenaient les querelles. En 1816, près de Lunel, une véritable bataille s'engagea entre les tailleurs de pierre de deux *devoirs* rivaux, plusieurs des combattants périrent dans la mêlée.

Nantes, qui avait été deux fois sous l'Empire le théâtre de rixes sanglantes, les vit se reproduire en 1825; et il y eut de nouvelles victimes. En 1827 ce fut la paisible Touraine qui eut ce triste spectacle : à Blois, les drilles assiégèrent les gavots chez la *mère :* nouvelle tuerie.

Et ce qu'il y avait de plus malheureux, c'est que chacune de ces rixes en engendrait d'autres. Les vainqueurs célébraient ces néfastes victoires par des chansons insultantes pour les vaincus, et les chantaient dans les ateliers.

A Bordeaux, un serrurier, compagnon du devoir de liberté, fut attaqué et assassiné par les devoirants, qui composèrent sur cet événement une chanson digne de cannibales :

En mil huit cent vingt-cinq,
Un dimanche, à Bordeaux,
Nous fîmes des boudins
Du sang de ces gavots.

Sous la Régence, en 1720, les compagnons tailleurs de pierre des deux devoirs ennemis, avaient joué Lyon pour cent ans. Telle était la force du préjugé et du serment, que l'engagement de ne pas reparaître dans la ville fut tenu par les vaincus.

Cent ans après, en 1820, les compagnons passants revinrent. Leurs rivaux, qui s'étaient habitués à être les maîtres, refusèrent de partager, et expulsèrent les nouveaux venus. Ceux-ci, trop peu nombreux pour résister, allèrent s'établir à Tournus où ils se firent carriers. Cette retraite ne suffit pas aux compagnons installés à Lyon ; ils organisèrent une expédition, se rendirent à Tournus livrer bataille aux compagnons carriers. Les outils dont les uns et les autres se servaient étaient des armes meurtrières dans un combat corps à corps; les morts et les blessés furent en nombre considérable, et la justice, qui n'avait ni prévu ni empêché la bataille, se vit obligée, comme punition de sa criminelle indifférence, de prononcer de nombreuses et sévères condamnations.

Mais déjà, grâce à la lente infiltration des lumières et de l'instruction, des idées plus modérées et plus justes commençaient à pénétrer dans ces intelligences rudimentaires. A Bordeaux, par exemple, des aspirants serruriers et menuisiers se refusèrent à subir les mauvais traitements des compagnons de liberté, et formèrent, en 1823, la *Société des indépendants*, qui tenait plutôt de l'association de secours mutuels que du compagnonnage.

D'ailleurs, le pouvoir central n'était pas plus éclairé que les ouvriers. Le préfet de police s'exprimait ainsi dans une ordonnance du 18 juillet 1822 : « Considérant que l'ordre public a été troublé dans plusieurs ateliers par une coalition d'ouvriers, tendant à faire cesser les travaux de charpente, dans le but de se procurer, *par cette manœuvre coupable*, une augmentation de salaire... » Et il fit procéder à des arrestations, rappela les règlements sur le visa du livret, fit afficher sur les murs les articles du Code pénal sur les délits de coalition.

VI

La révolution de Juillet.

Par qui fut faite la Révolution qui débarrassa la France du drapeau blanc? Par le peuple. Qui en profita? La bourgeoisie.

Ces deux propositions sont d'une vérité absolue. Néanmoins il faut convenir que la classe bourgeoise détestait la Restauration, et qu'elle employa toute cette période à lui faire de l'opposition.

Une opposition bénigne, et que la moindre concession de la part des ministres et du roi eût suffi à changer en une platitude dévouée et servile. La royauté fut assez sotte, assez aveugle pour ne rien comprendre, ne rien vouloir comprendre. La bourgeoisie fut assez avisée pour faire croire au peuple que c'était du peuple qu'il s'agissait; elle se servit de lui pour renverser la monarchie dite légitime.

Ce sont ces événements que nous allons raconter.

Charles X, las du ministère libéral qu'il n'avait accepté qu'à contre-cœur, sollicité de tous côtés par les émigrés et la camarilla cléricale, chansonné et bafoué pour les démonstrations de zèle religieux auxquelles il ne craignait pas de se livrer dans les rues mêmes de Paris, Charles X, disons-nous, avait renvoyé le ministère Martignac, et avait choisi le prince de Polignac comme président du conseil.

Un tel choix était à lui seul une provocation imprudente. On n'était pas sûr de l'armée, la garde nationale était hostile. Comme pour mieux braver l'opinion, le roi donna le portefeuille de l'armée au traître de Waterloo, le général de Bourmont. Quand ces choix eurent été faits et notifiés à l'opinion publique, un nouveau journal parut, et publia un article significatif intitulé le *Mouton enragé*. On n'aurait su mieux définir la situation.



Le drapeau tricolore arboré sur l'Hôtel de Ville.

— Plus de concessions ! tel était le mot d'ordre que donnait la Cour et que répétaient tous les journaux ministériels, faisant écho à l'antique *Gazette de France.*

A ce cri, Lafayette, dans un banquet, répondait :

— Plus de concessions de la part du peuple français !

Comme en 1788, le signal de la Révolution avait été donné par une province lointaine, située à l'une des extrémités de la France, en 1829, ce fut une province lointaine qui jeta le premier cri de révolte.

Et, chose remarquable, cette province, ce fut la Bretagne, l'ancienne citadelle de la monarchie légitime, le point d'appui de l'étranger appelé par l'émigration.

Une association s'y forma pour le refus de l'impôt, et ne craignit pas de justifier cette décision par les motifs suivants :

« Considérant qu'une poignée de brouillons politiques menace d'essayer l'audacieux projet de renverser les bases constitutionnelles consacrées par la Charte ; — considérant que si la Bretagne a pu trouver dans ces garanties, la compensation de celles que lui assurait son contrat d'union avec la France, il est de son devoir et de son intérêt de conserver le reste de ses libertés et de ses franchises ; — considérant que la résistance par la force serait une affreuse extrémité, qu'elle serait sans motif, lorsque les voies restent ouvertes à la résistance légale... »

Le gouvernement avait, dans cette solennelle menace, l'occasion d'éprouver la fidélité de sa magistrature. Cette institution qui est un des reflets les plus exacts de la classe bourgeoise, où elle se recrute, et dont elle défend les intérêts, a toujours eu pour principe d'abandonner les pouvoirs faibles, et de se ranger du côté de la force et de l'avenir.

Elle comprit avec perspicacité que le gouvernement serait le plus faible dans la lutte violente qui ne manquerait pas de s'engager ; elle s'abstint de le soutenir dans la lutte légale, et refusant désormais de rendre ses services, elle se donna l'air de rendre des arrêts. Un grand nombre de journaux avaient publié les statuts de l'association bretonne pour le refus de l'impôt. Ils furent poursuivis : quelques-uns furent condamnés, mais seulement pour la forme ; le plus grand nombre furent acquittés.

Charles X prit au tragique l'abandon de la magistrature : à la réception du 1er janvier 1830, il adressa à la Cour royale des paroles sévères. La duchesse d'Angoulême traita ces magistrats peureux avec le dédain qu'ils méritaient : elle leur tourna le dos.

Il y eut comme un moment d'accalmie apparente. Les sociétés secrètes

redoublaient d'activité, armaient leurs membres, les exerçaient même au maniement. Le peuple était persuadé qu'il aurait à prendre le fusil.

Le gouvernement mit cette heure à profit pour essayer de détourner l'attention, et de la reporter sur les affaires extérieures ; il s'empressa de saisir au vol un incident qui venait de se produire. Il déclara la guerre au dey d'Alger.

Cette guerre était d'ailleurs nécessaire. Depuis que l'Algérie s'était affranchie de la domination turque, elle se livrait à la piraterie et rendait le commerce de la Méditerranée aussi précaire, aussi dangereux qu'il l'eût été au centre de l'Afrique, parmi les hordes des Touaregs. Une telle expédition était populaire : faite par un gouvernement moins compromis, dirigée par un des glorieux vétérans de l'Empire, au lieu d'être confiée au traître de Waterloo, elle eût assuré à la dynastie dite légitime, la consécration du succès et de la gloire.

Mais il arrive toujours une heure où un mauvais gouvernement, destiné à périr, est comme frappé de vertige ; dès lors, si par hasard, il conçoit un plan heureux, il y introduit quelque mesure de détail qui en anéantit ou l'exécution ou les résultats.

La ville d'Alger fut prise, et les Bourbons furent chassés. Mais remontons au point de départ des événements.

Le lundi 26 juillet parurent au *Moniteur* les fameuses ordonnances, au nombre de cinq. La première suspendait la liberté de la presse périodique. Nul écrit de ce genre ne paraîtrait sans autorisation accordée à la fois aux auteurs et aux imprimeurs. Cette autorisation n'était valable que pour trois mois. Les journaux ou écrits qui paraîtraient en dehors de ces conditions seraient saisis, et les presses qui auraient servi à les imprimer seraient mises hors de service, ainsi que les caractères ; les auteurs seraient poursuivis devant les tribunaux. Cette première ordonnance contenait plusieurs autres dispositions destinées à la rendre plus vexatoire, sans la rendre plus puissante pour le but que visait le gouvernement.

La seconde ordonnance dissolvait la Chambre des députés.

La troisième modifiait les conditions des élections et rétrécissait l'étendue du corps électoral, pourtant entièrement composé par les privilégiés de la fortune et du pouvoir. Elle contenait cette clause qu'on ne relira pas sans hausser les épaules :

« La liste des électeurs sera arrêtée par le préfet en conseil de préfecture, et affichée cinq jours avant la réunion des collèges. »

Une autre clause assez remarquable aussi, est conçue en ces termes :

« Aucun amendement ne pourra être fait à une loi dans la Chambre,

s'il n'a été consenti ou proposé par Nous, et s'il n'a été renvoyé et discuté dans les bureaux. »

La quatrième ordonnance fixait la date des élections de la nouvelle Chambre, et celle de sa convocation.

La cinquième ordonnance faisait rentrer au Conseil d'État, comme membres actifs, un grand nombre de personnages décriés comme appartenant à la camarilla cléricale. C'étaient ces individus qui allaient devenir les inspirateurs et les exécuteurs de toutes les mesures réactionnaires. A côté d'un certain nombre de noms à particule, portés par des hobereaux, d'anciens émigrés, nous trouvons dans cette liste d'autres noms qui indiquent la présence de l'élément bourgeois.

Les réactions de toute sorte ont toujours trouvé dans cette classe de quoi recruter et renouveler leur personnel.

LES JOURNÉES DE JUILLET.

Ces journées auxquelles le peuple ne prit part d'abord qu'avec hésitation, car il ne voyait pas ce qu'il avait à gagner ou à perdre, commencèrent à la Bourse. La rente baissa de six francs; les spéculateurs, furieux se répandirent en déclamations libérales et même révolutionnaires. Décidément la monarchie légitime n'était pas l'idéal du gouvernement pour la classe enrichie : cette monarchie avait trop de morgue dans les relations sociales, trop de fantaisies, d'irrégularité dans son système politique. La classe bourgeoise s'aperçut qu'il vaut mieux créer un gouvernement de toutes pièces, avec des matériaux neufs ou du moins en bon état, plutôt que de raccommoder encore de vieilles institutions usées déjà par dix siècles de raccommodages.

La bourgeoisie avait son homme tout prêt à entrer en scène, et qui jusque-là, s'était tenu dans la coulisse. C'était le fils de Philippe-Égalité. Aussi mal vu à la cour de la Restauration que son père, le futur régicide, avait été méprisé et détesté à la cour de Louis XVI, il s'occupait activement à constituer son patrimoine, trouvant dans sa femme et sa sœur deux auxiliaires de premier ordre.

Populaire, il ne l'était pas, malgré la part qu'il avait prise aux victoires de la République, malgré sa conduite réservée pendant l'émigration. Son ambition était connue, sa rapacité commençait à devenir proverbiale, la simplicité de ses manières, de son extérieur, avait quelque chose de trivial, qui ne tarda pas à prendre corps dans des anecdotes bouffonnes, des chansons et des caricatures.

La bourgeoisie avait le ministre qui convenait à ce roi : Thiers, un méridional ambitieux et remuant, n'avait pu jusqu'alors réussir à se faire connaître que par des articles de critique artistique, et il brûlait de se placer sur un autre terrain. Sa petite stature, sa figure peu imposante, sa voix criarde, tous ces désavantages étaient compensés par une activité infatigable, par une fausse précision de langage, par un flair merveilleux qui le guidait au moins dans tous les détails, dans les expédients. Il s'élança sur l'occasion que lui offraient les ordonnances, il en fit sa chose, son bien, et il passa toute sa vie pour l'auteur de la Révolution de Juillet.

Il publia dans son journal, le *National*, la protestation des journalistes. Il avait l'habileté prud'hommesque de proclamer l'insurrection, et de s'abstenir d'y faire appel. Est-ce lui qu'on a personnifié dans ce Joseph Prud'homme qui brandissait son sabre de garde nationale, en s'écriant : « Cette arme m'a été confiée pour défendre nos institutions et pour les combattre ?»

Ayant écrit la protestation des journalistes, Thiers partit pour la campagne.

Charles X, venant de s'apercevoir du mauvais accueil que recevaient ses ordonnances, nommait au commandement de la garnison de Paris le maréchal Marmont. La légende napoléonienne qui se formait déjà, avait recueilli les moindres paroles de son héros, et leur donnait une exagération surnaturelle. Marmont, pour s'être refusé à continuer la lutte après Waterloo, et avoir emmené au delà de la Loire les quelques troupes sauvées, pour en faire le noyau de l'armée future, avait été qualifié de traître par Napoléon. Et pour le peuple, Marmont était devenu le traître auquel on devait l'invasion des alliés et la Restauration des Bourbons.

La nomination de Marmont acheva de tirer le peuple de son indifférence, dont les ordonnances ne l'eussent pas fait sortir. Marmont eut la faiblesse d'accepter.

Et la bataille des rues commença aussitôt.

Les troupes étaient en assez petit nombre. Le roi chassait à Rambouillet.

La place du Carrousel était alors entourée de rues étroites dont les pavés formèrent les premières barricades et fournirent les premiers projectiles. Les anciens carbonari crurent le peuple assez irrité par la vue des victimes, pour le lancer. Un détachement de troupes de ligne posté sur la place Vendôme refusa de faire feu. Polignac, rentrant à son hôtel, fut poursuivi à coups de pierres. Partout les rues étaient dépavées, les barricades construites, les réverbères brisés. Tout le peuple de Paris était sous les armes; les douze mille hommes de Marmont se sentaient perdus avec leur chef dans cet océan de colères et de dangers.

Ainsi se passa dans le silence et les ténèbres, la nuit du mardi 27 au mercredi 28 juillet.

Le spectacle de la ville, si menaçant dans l'obscurité, le fut bien davantage quand le soleil de l'été fit briller de toutes part les armes populaires. On vit reparaître les piques et les bonnets rouges du temps de la Convention. Les armuriers livrèrent leurs fusils, leurs munitions, ou les laissèrent piller.

Mais ce qui impressionna le plus le peuple, ce fut la réapparition du drapeau tricolore. Bien qu'il eût été surmonté par les aigles impériales, symbole du despotisme et du carnage, il était resté, par ses couleurs, un emblème de la Révolution et de la liberté. Des ouvriers escaladent tous les monuments publics, administrations, églises, palais, etc., arrachent les écussons de la Légitimité, en martèlent les inscriptions et les emblèmes royalistes, et font flotter au haut des tours de Notre-Dame, au beffroi de l'Hôtel de Ville, les couleurs du vrai drapeau national.

A cette vue, le peuple sent son enthousiasme devenir de l'héroïsme; les troupes, parmi lesquelles se trouvaient nombre d'anciens officiers que leur bonapartisme mettait du moins dans l'opposition, se sentirent vaincues d'avance.

Mais le roi, la cour, la camarilla cléricale, se fermèrent les yeux et les oreilles, à mesure qu'arrivaient à Rambouillet les courriers apportant, à chaque instant, des nouvelles de plus en plus graves. On s'imaginait que la crise approchait de son dénouement, et que cette crise, pour laquelle on n'avait rien prévu, rien préparé, pas même des munitions, pas même des vivres pour des troupes hésitantes, l'on s'imaginait que cette crise devait tourner fatalement au profit du pouvoir absolu.

On apprit au roi que les soldats, les officiers même hésitaient. Polignac qui se trouvait là, répondit par ces mots éblouissants de bêtise et de cruauté:

— Eh bien! il faut tirer aussi sur la troupe.

Les Suisses formaient, comme avant la Révolution de 1789. une partie de la garde du roi. Ils avaient à défendre les Tuileries, et ils les défendaient avec courage, non qu'ils eussent à protéger la vie du roi et de la famille royale, mais parce que ce poste leur avait été confié. Doublement haïs comme soldats mercenaires, et comme républicains qui s'étaient vendus à un monarque, ils soutenaient contre tout le peuple exaspéré un combat inégal. Un enfant de quinze ans, armé d'un vieux fusil à pierre, s'en escrimait de son mieux, et manquait son homme à chaque coup.

Vint à passer un ancien émigré. Il prit le fusil des mains de l'enfant, le chargea avec soin, visa longuement, tira et abattit un Suisse.

— Voilà comment on descend son homme, dit-il à l'enfant en lui rendant le fusil.

Le peuple applaudit autour de lui.

— Messieurs, dit le combattant, vous avez tort d'applaudir, je suis royaliste. J'ai voulu seulement donner une leçon d'adresse à cet enfant.

Et il se perdit dans une petite rue avoisinante.

Ce trait-là, cette indifférence aristocratique pour la vie humaine, pour celle même des gens de son parti, ne rappelle-t-elle pas Charles IX tirant d'un balcon des Tuileries sur les protestants, le jour de la Saint-Barthélemy?

L'on se battit toute la journée du 26. Les troupes épuisées, décimées par la guerre des rues, faiblissaient de tous côtés. Marmont avait écrit au roi pour lui apprendre leur état et leurs dispositions. Le roi fut inébranlable. Il lut la lettre du duc de Raguse, donna l'ordre de continuer la lutte, et se remit à sa partie de whist.

La nuit était venue, et avec elle une sorte de trêve tacite s'était faite entre les combattants.

Marmont en profita pour rappeler toutes les troupes. Il fallait les sauver en les concentrant et faisant une retraite honorable, au lieu de les laisser massacrer en détail par un ennemi invisible, qui tirait du haut des toits, par les soupiraux des caves, derrière des barricades que le canon fouillait sans les détruire. L'Hôtel de Ville était aux mains du peuple depuis le matin.

Le duc de Raguse, si impopulaire, eut un mouvement de générosité qui l'honore.

Il proclama une suspension d'armes, tout comme s'il eût été à la tête d'une armée en campagne, il relâcha des prisonniers pour faire connaître cette mesure, en distribuant une proclamation ainsi conçue :

« Parisiens, — la journée d'hier a fait répandre bien des larmes; il n'y a eu que trop de sang de versé. Par humanité, je consens à suspendre les hostilités, dans l'espérance que les bons citoyens rentreront chez eux et reprendront leurs affaires. Je les en conjure avec instance.

« Duc de Raguse. »

Un inconnu, un certain Dubourg, s'emparant du titre de général, s'était installé à l'Hôtel de Ville, et aux acclamations de tout le peuple présent il prenait des mesures, donnait des ordres, faisait des distributions de vivres et de munitions, pourvoyait aux besoins des blessés. Quant aux chefs politiques sur lesquels le peuple avait le droit de compter, puisqu'il s'était

engagé à leur suite dans la guerre civile, dans un combat sanglant et d'abord douteux, aucun de ces chefs n'était présent, aucun d'eux ne dirigeait même de loin les opérations et les événements. Comme nous l'avons dit, Thiers était à la campagne; Laffitte pérorait en divers sens, avec incertitude; Lafayette craignait d'avoir à recommencer la terrible et incertaine partie qu'il avait jouée en 1789, et qu'il avait expiée par tant d'années de *carcere duro*.

Marmont, se voyant réduit à occuper les Tuileries, qu'il n'espérait pas même conserver, envoya au roi un dernier message dont il chargea deux pairs de France, MM. d'Argout et de Sémonville. Il informait le roi de la situation. M. de Sémonville prit la parole pour appuyer les recommandations du maréchal.

— Sire, dit-il, si dans une heure les ordonnances ne sont pas rapportées, la royauté n'existe plus.

— Vous me donnerez bien deux heures, dit le roi, de mauvaise humeur, comme si M. de Sémonville eût été le maître des événements pendant ces deux heures-là.

Il en fallut beaucoup moins au peuple pour envahir et prendre le Louvre. La débandade des troupes y commença aussitôt. Marmont eut à peine le temps de rallier 60 hommes, et d'envoyer quelques autres porter partout l'ordre de battre en retraite. A leur tête, il quitta Paris par la barrière de l'Étoile.

Sur la rive gauche, à ce même moment, la caserne de Babylone tombait au pouvoir du peuple.

Sa victoire était complète. Comment en usa-t-il?

Les blessés furent recueillis indistinctement et soignés avec les mêmes égards dans les ambulances populaires. Aux Tuileries les combattants se firent les gardiens des richesses qui remplissaient ce palais, des voleurs furent fusillés. On vit arriver sur la place de la Bourse, dit Louis Blanc, deux grandes caisses que recouvrait une toile grise. Elles contenaient l'argenterie du château et les ornements les plus précieux de la chapelle. Ceux qui escortaient ces richesses en les protégeant, n'avaient sur le corps que des haillons ensanglantés!

L'archevêché, repaire d'intrigues et de conspirations réactionnaires, fut traité avec plus de sévérité. Rien n'y fut volé, mais tout y fut détruit, brisé.

Dès que la victoire fut complète, dès qu'on apprit que Charles X était résigné à la soumission, les hommes politiques reparurent et s'imposèrent



RÉVOLUTION DE 1830.

à la foule étonnée. L'un d'eux répondit aux ambassadeurs du roi le mot si célèbre :

— Il est trop tard !

On alla s'emparer de Lafayette pour mettre sous le patronage de cette vieille popularité l'homme qui avait attendu cette heure et l'avait préparée : Louis-Philippe.

La garde nationale supprimée depuis 1827 reparut tout à coup ; elle avait dormi au bruit de la lutte, elle se réveilla aux chuchotements des intrigues, et se prépara à les soutenir contre le peuple fatigué de la bataille et énervé par la situation.

Les députés de l'opposition bourgeoise, les 221, ou plutôt leurs chefs, se réunirent aussitôt qu'ils virent tomber l'ardeur révolutionnaire, ils nommèrent une commission municipale. Mais à ce moment même où la victoire leur était assurée, ils hésitaient encore, ils déclaraient qu'ils n'agissaient point comme députés, mais comme simples particuliers.

Laffitte, Casimir Périer, Schonen, Lobau, Audry de Puyraveau sont élus comme membres de cette commission ; Lafayette désigné comme chef de la garde nationale, à laquelle on donne le nom de milice nationale ; le maréchal Gérard, tenu à l'écart et comme en disgrâce pendant la Restauration, prendra le commandement de l'armée régulière.

Ce fut le nom vénéré de Lafayette qui permit tout l'escamotage.

Dès qu'il apparut, l'on se rappela sa modération, son honnêteté, ses longues années de prison dans la forteresse d'Olmutz. Il parla pour ne rien dire, et il ne savait rien ; il ignorait peut-être ce qu'on voulait faire de son nom et de sa personne.

Deux pouvoirs existaient encore : la Chambre, ou du moins l'opposition, alors majorité, et le peuple massé à l'Hôtel de Ville. La première était tombée d'accord sur un nom ; le second attendait, indécis entre ses désirs et son respect pour la légalité.

Thiers et Mignet profitèrent habilement de ce moment d'hésitation. Ils rédigèrent une proclamation *non signée*, dans laquelle ils faisaient l'éloge de Louis-Philippe, rappelant ses services dans les armées républicaines, sa présence à Jemmapes, son absence dans les menées et les rassemblements des émigrés ; ils affirmèrent que le duc d'Orléans « s'était prononcé, qu'il acceptait la Charte ».

Entre deux phrases de cette proclamation, ils glissèrent une critique de la République : « Celle-ci, disaient-ils, nous exposerait à d'affreux malheurs. »

Et Thiers s'empressa d'aller porter au duc d'Orléans, les résolutions adoptées par la Chambre, c'est-à-dire de lui offrir la couronne. Le duc avait

pris la fuite, non qu'il fût effrayé par la perspective de devenir fondateur d'une dynastie, mais il était encore incertain de l'issue de la lutte. Un retour offensif et vigoureux de l'armée pouvait ramener la dynastie dite légitime, et alors eût commencé pour lui un éloignement, une disgrâce encore plus sévères que ceux dont il avait jusqu'alors été l'objet à la cour.

Sa femme et sa sœur, deux personnes de tête, acceptèrent pour lui, et le firent revenir en lui expédiant un courrier.

Pendant que Louis-Philippe se rapprochait de Paris, Charles X comprenait enfin que la partie était perdue. Il se réfugiait à Trianon, et pour sauver les apparences, prenait des mesures d'autorité souveraine comme s'il était encore roi : il révoquait les ordonnances et convoquait les Chambres pour le 3 août.

Le vendredi 30 juillet une quarantaine de députés, que dirigeait Laffitte, votaient une résolution par laquelle ils offraient à Louis-Philippe les fonctions de lieutenant-général du royaume.

Le samedi 31, Louis-Philippe entrait enfin au Palais-Royal, et lançait une proclamation pour accepter les propositions qui lui étaient faites. « Il n'avait pas d'autre but, disait-il, que de préserver le pays de la guerre civile et de l'anarchie. » De plus il rétablissait les couleurs nationales. Il finissait par cette promesse solennelle, mais creuse :

« Les Chambres vont se réunir ; elles avi seront aux moyens d'assurer le règne des lois et le maintien des droits de la nation. »

Les Chambres applaudirent à cette déclaration, le peuple se prépara à reprendre les armes. On réussit à le calmer avec de belles paroles, on y parvint sans trop de peine.

D'ailleurs, demandons-nous avec bonne foi si le gouvernement républicain, le moins éloigné de l'idéal socialiste, si ce gouvernement-là était mûr pour la France, et si la France était mûre pour lui ?

Les pouvoirs monarchiques ne font rien pour préparer les esprits à la liberté et à la solidarité, ils font tout pour que ces deux principes de la société future apparaissent à la société présente comme des épouvantails, de sorte que la partie de la nation dont le rôle est précisément de frayer la voie aux institutions futures, aux progrès indispensables, n'a pas d'autre occupation que d'élever sur cette route des barrières qu'elle croit infranchissables. Ce que les monarchies ne peuvent empêcher absolument, elles le réduisent au minimum nécessaire pour sauver les apparences d'une concession.

Ainsi donc en 1830 le peuple manquait d'éducation républicaine. Chez lui cet amour de la République était plutôt une opposition à la monarchie.

A plus forte raison n'avait-il qu'une vague et confuse idée du socialisme

et de la solidarité. Il voyait se développer largement devant lui les folies et les utopies du saint-simonisme, il assistait à la fondation de la colonie phalanstérienne à Montmartre, il suivait d'un regard moqueur les processions carnavalesques des adeptes de la théorie, et il se sentait si loin de ce mouvement, de ces hommes, de cette classe, qu'il n'éprouvait pas même de curiosité.

Mais, en revanche, il ressentait un grand mépris, une haine violente contre le gouvernement de Louis-Philippe.

Le fils de Philippe-Égalité n'était plus connu du peuple que par sa rapacité sordide. Elle s'était manifestée en deux circonstances qui ont laissé sur son souvenir une tache ineffaçable.

Le prince de Condé avait été trouvé mort, pendu à l'espagnolette d'une fenêtre, les jambes si près du sol, qu'il était presque à genoux. Le mouchoir de soie avec lequel il était maintenu était à peine serré autour de son cou pour l'empêcher de tomber ; la chambre où il était mort était fermée en dedans, mais des expériences concluantes prouvèrent que l'on pouvait très aisément et sans faire aucun bruit, y pénétrer.

Avant d'être suicidé, le prince de Condé avait fait un testament en bonne et due forme par lequel il léguait à la famille d'Orléans toute sa fortune, moins un legs assez important en faveur de la baronne de Feuchères, sa maîtresse.

Les mauvaises langues s'étaient mises en train, et la cour de la Restauration les avait encouragées, au lieu de faire un silence prudent sur cet événement désagréable pour le principe monarchique tout autant que pour la branche cadette.

Le second événement eut lieu à la veille même de la révolution de 1830. Louis-Philippe n'avait tant hésité à accepter la couronne que pour avoir le temps de faire à sa famille la donation par acte sous seing privé de toute sa fortune personnelle.

Or, un précédent qui avait eu quelques applications lors des changements de dynastie, exigeait que le personnage montant sur le trône fît abandon à la couronne de tout son patrimoine. Louis-Philippe avait prévu et éludé cette nécessité pour conserver sa fortune dans sa famille.

LES PREMIÈRES ÉMEUTES

Louis-Philippe, qui avait reconquis un peu de popularité en se montrant au balcon du Palais-Royal, en mettant la main sur son cœur, et fredonnant l'air national, ne tarda pas à la perdre : les événements étaient assez

éloquents pour bien montrer au peuple le sens de la révolution qui venait de se produire, et la mystification dont il était victime.

La bourgeoisie, le journalisme, le barreau, la banque, montaient à l'assaut du pouvoir, pour envahir les ministères et remplir les administrations de leurs créatures.

La charte, avait dit Louis-Philippe, sera désormais une vérité. Or cette charte consacrait le suffrage extrêmement restreint, conservait un corps électoral de quatre ou cinq cent mille personnes, dont furent exclus les capacités. C'était appeler au gouvernement la plus égoïste et la plus basse des aristocraties, celle de l'argent.

Le mécontentement se manifesta d'abord à Lyon. Les ouvriers en soie, tant chefs d'atelier que compagnons, étaient presque tous groupés dans la Croix-Rousse, alors faubourg, maintenant partie intégrante de la cité. Ils avaient acheté des terrains vagues, y avaient construit des maisons en pisé, et formaient une population laborieuse et mystique, mais souffrante et chétive.

Les canuts, c'est le nom que portent encore ces ouvriers, réclamèrent une augmentation de salaire. L'invention d'un nouveau métier, par Jacquard, n'avait pas encore épuisé ses premiers effets ; elle avait de beaucoup diminué le nombre des ouvriers employés, et réduit le salaire des autres.

Ils adressèrent leurs plaintes au préfet du Rhône, Bouvier-Dumolard, qui offrit sa médiation *officielle*. Le conseil des prud'hommes consulté déclara qu'en effet les salaires étaient trop faibles et qu'il fallait en fixer le minimum.

En conséquence, le maire de Lyon, sur l'invitation du préfet, convoqua à l'Hôtel de Ville une assemblée de vingt-deux ouvriers nommés par leurs camarades et de vingt-deux fabricants désignés par la Chambre de commerce, et leur donna la mission de dresser un tarif minimum.

Une première réunion resta sans résultat; il en fut de même de la seconde ; il ne pouvait en être autrement, car les intérêts des deux parties étant diamétralement opposés, la conciliation était impossible.

Les ouvriers lyonnais le comprirent.

La seconde réunion n'était pas encore terminée que les pentes escarpées, les escaliers, les rues qui descendent et semblent se précipiter des hauteurs de la Croix-Rousse, déversèrent au centre de la ville, dans le riche et populeux mais sombre quartier des Terreaux, une foule exaspérée et menaçante.

Cette foule était encore sans armes, elle ne venait que pour faire constater que de son côté étaient à la fois le nombre, la force et le droit. Le préfet renouvela auprès d'elle les promesses de la hausse des salaires, s'efforça

de persuader quelques prudentes concessions aux patrons, et réussit à décider les canuts à remonter sur les hauteurs de la Croix-Rousse.

Le préfet était donc en mesure de pourvoir à la défense des quartiers riches, il ne le fit pas, et prépara pour ainsi dire l'insurrection.

Le tarif minimum fut affiché, toutes les maisons des ouvriers s'illuminèrent.

Dès le lendemain l'insuffisance de ce tarif éclata. La plupart des fabricants refusèrent de s'y soumettre. Le conseil des prud'hommes en condamna quelques-uns ; aussitôt ils fermèrent leurs ateliers et la misère augmenta.

Le gouvernement, que dirigeait alors avec une énergie sauvage le banquier Casimir Périer, regardait l'intervention du préfet entre les patrons et les ouvriers comme une faiblesse, et le tarif comme une oppression inique à l'égard des premiers, comme un attentat aux libertés proclamées par la charte ; il blâma M. Bouvier-Dumolard et prescrivit de laisser tomber le tarif en désuétude.

Les ouvriers étaient indignés de cette faiblesse et de cette mauvaise foi. Aussitôt ils prirent les armes ; ils parcoururent les ateliers, entraînèrent ceux qui voulaient reprendre le travail et, pour le rendre impossible, coupèrent les chaînes des métiers. Un grand nombre d'entre eux se formèrent en colonne ; ils rencontrèrent des gardes nationaux qu'on avait envoyés en reconnaissance, mais sans leur donner de cartouches, puis un autre bataillon, qui était armé.

La veille, 20 novembre, avait eu lieu une revue de la garde nationale. Son attitude avait été pleine de provocation à l'égard des fabricants et des ouvriers, et de vifs ressentiments étaient restés au cœur de ces derniers.

Le choc eut lieu, il fut terrible : plusieurs ouvriers furent tués, un grand nombre blessés ; la foule reflua aussitôt sur la colline, qui se couvrit de barricades, et sur toutes ces barricades apparut pour la première fois le symbole des revendications prolétaires, le drapeau noir, avec sa funèbre et menaçante inscription : « *Vivre en travaillant, ou mourir en combattant.* »

L'autorité, qui avait causé la lutte par sa sotte intervention, ne la soutint pas. La garnison n'était que de trois mille hommes commandés par un général malade, et d'ailleurs hostile au préfet ; la garde nationale, qui avait tiré sur la foule désarmée, refusait de prendre part au combat ; ce second jour, le rappel du tambour ne réunit que cent hommes, Bouvier-Dumolard et le général de la garde nationale s'avisèrent d'aller parlementer avec les ouvriers, qui, sans les maltraiter, les retinrent prisonniers. Toute la journée du 22, l'insurrection lyonnaise, fortement retranchée sur la formidable

position de la Croix-Rousse, se défendit avec succès contre les attaques des dragons et de l'artillerie.

Le lendemain, les ouvriers étaient maîtres de la Grand'Côte. On nomme ainsi une rue, qui commençant au bord du plateau de la Croix-Rousse, se dirige en pente extrêmement rapide vers le cœur même de la ville, à peu de distance de l'Hôtel de Ville.

Les ouvriers, bien que moins nombreux dans les quartiers qui s'étendent entre le Rhône et la Saône, l'étaient assez pour causer une diversion redoutable. D'autres d'entre eux habitaient les quartiers alors mal peuplés des Brotteaux et de la Guillotière, et secondaient leurs frères de la Croix-Rousse, en dirigeant de l'autre rive du Rhône un feu bien nourri contre la troupe. Le soir du second jour, les ouvriers étaient maîtres de la ville entière; les troupes étaient cernées; elles durent s'ouvrir un passage à coups de canon; elles battirent en retraite en remontant un des quais du Rhône qui longe le pied des hauteurs de la Croix-Rousse.

Un tel mouvement était bien significatif : il contenait bien des leçons.

D'abord la politique n'y joua aucun rôle. Les républicains, dont la grande majorité se figurait alors que la République est une simple forme de gouvernement et que c'est la déshonorer que de lui accoler l'épithète nécessaire de socialiste, les républicains avaient essayé d'exploiter l'insurrection lyonnaise au profit de leur système; ils furent bientôt détrompés. Non seulement les chefs de section, c'est-à-dire ceux des hommes énergiques et audacieux qui dans chaque quartier avaient organisé la résistance, désavouèrent les politiciens, mais encore le préfet continua à administrer la ville, dont tous les postes furent occupés par les insurgés.

L'insurrection de Lyon est une des belles pages de l'histoire ouvrière. Ces hommes qui avaient souffert tant d'affronts, tant de privations, furent maîtres pendant dix jours d'une grande cité aussi renommée par la richesse de ses particuliers que par leur hauteur et leur sécheresse. Et ces ouvriers organisèrent un service de gardes et de patrouilles pour que les fortunes de leurs ennemis fussent respectées.

Néanmoins, cette situation ne pouvait se prolonger. Les vainqueurs ne songeaient point à former une république indépendante de travailleurs. Le 3 décembre 1831, le maréchal Soult, accompagné du duc d'Orléans, ramena les troupes dans la ville; Dumolard, le préfet, dont les engagements imprudents avaient en partie causé les malentendus entre les patrons et les ouvriers, fut révoqué, le tarif fut aboli et les événements de Lyon se terminèrent par une amélioration d'une insignifiance dérisoire et d'ailleurs bien tardive. La voici :

Un arrêté ministériel du 15 janvier 1832 porta à 17 le nombre des membres du conseil des prud'hommes pour les soieries. Une caisse de crédit fut créée, mais au profit des chefs d'atelier.

Après l'insurrection de Lyon, ce fut le tour de Paris; Dupont de l'Eure et le banquier Laffitte s'étaient succédé au ministère depuis la révolution de Juillet, et leur incapacité n'avait pas tardé à les en faire descendre. Leur successeur, Casimir Périer, banquier comme Laffitte, était encore plus que ce dernier opposé à toute revendication de la classe ouvrière, mais, comme nous l'avons dit, il était animé d'une énergie farouche; il sut inspirer à la garde nationale la confiance et le dévouement à la dynastie nouvelle; il eût sans doute longtemps guidé et agrandi les destinées de la bourgeoisie, mais la terrible épidémie de choléra qui ravagea Paris en 1831 et ne se termina qu'en 1832, le fit périr. Le grand ministre de la classe moyenne mourut le 13 mars 1831.

Vingt jours après mourut de la même maladie le général Lamarque. C'était un homme populaire et respecté. Il avait été, avec le général Foy, l'un des défenseurs de la Révolution de 1789, et l'avait glorifiée par la parole, quand l'âge ne lui avait plus permis de la soutenir l'épée à la main. Une émeute formidable se souleva le jour de ses funérailles; elle dura deux jours entiers et couvrit les rues de barricades et de morts; elle fut à grand'peine domptée par la garde nationale.

Cette émeute, qui eut lieu les 6 et 7 juin 1832, était l'œuvre du parti républicain. Le peuple n'y prit point une part directe; il trouvait dans les théories de ce parti trop de potitique, trop d'administration, et pas assez de la seule chose qui puisse l'intéresser, le passionner, pas assez de socialisme. Les chefs de ce parti comprirent l'isolement où ils se trouvaient, ils fondèrent la *Société des droits de l'homme.*

Le premier soin de cette société, qui n'affichait point d'abord les allures d'une société secrète de conspirateurs, fut de publier un manifeste pour appeler et retenir dans son sein l'élite de la classe ouvrière. Dans ce manifeste elle réclamait, entre autres réformes, l'émancipation de cette classe par une meilleure division du travail, une répartition plus équitable des produits de l'association.

Le gouvernement traduisit devant la cour d'assises les signataires de ce manifeste, le jury les acquitta. Un des accusés ayant pris la parole devant ce tribunal, fit la déclaration suivante :

« Ce qu'on dit dans les sections, le voici : A bas tous les privilèges, même ceux de la naissance, à bas le monopole des richesses, à bas l'exploitation de l'homme par l'homme, à bas les inégalités sociales, que l'indivi-



L'insurrection de Lyon.

dualisme qui ronge la société fasse place au dévouement qui seul peut la faire fleurir. »

Il ajoutait ces mots d'une importance capitale, d'une profonde et éternelle vérité :

« Les plus grandes révolutions ne sont pas les révolutions politiques : quand elles ne sont pas accompagnées de révolutions sociales, il n'en résulte rien ou presque rien. »

Le gouvernement, qui eût pu diriger et affaiblir ces revendications en y cédant pour les canaliser et les faire dévier de leur but, préféra agir comme l'imprudent qui élèverait une muraille devant un torrent des montagnes. Il proposa en 1834 une loi *contre* les associations. Cette loi fut votée le 10 avril 1834.

Le peuple répondit à ce défi insolent par des émeutes à Chalon-sur-Saône, à Lyon, à Saint-Étienne, à Vienne, à Marseille.

Parmi ces sanglants épisodes nous nous bornerons à celui de Lyon.

SECONDE INSURRECTION LYONNAISE

Depuis les événements du 20 novembre 1831, où les ouvriers de Lyon avaient montré tant de modération dans le moment même de leur plus sombre désespoir, cette ville était devenue l'espérance et l'orgueil de la démocratie française. Les républicains y avaient gagné de nombreux adhérents, et le socialisme y avait fait de grands progrès. L'un et l'autre parti, s'y confondant en un seul groupe, y avaient fondé deux sociétés, celle du Progrès et la section lyonnaise des Droits de l'homme.

Le règlement sommaire et tyrannique de la question des salaires, tel qu'il avait été imposé à la suite de la rentrée des troupes dans la ville, avait augmenté l'antipathie entre les ouvriers et les fabricants. Ceux-ci avaient eu tout le profit de l'activité commerciale qui avait reparu dans la grande cité, et les premiers n'avaient eu qu'un surcroît de travail.

A chaque moment se produisaient des rassemblements menaçants, qui poussaient le cri de : « Vive la République ! » Des journaux socialistes, la *Glaneuse*, l'*Écho des Fabriques* avaient été fondés au prix de mille difficultés financières et administratives ; ils entretenaient le peuple dans sa haine contre les capitalistes et dans sa foi aux idées nouvelles.

Deux grandes sociétés, celle des Mutuellistes composée des chefs d'atelier, celle des Ferrandiniers, composée des ouvriers proprement dits, avaient joint leurs espérances politiques à leur programme de simples sociétés de secours mutuels. On s'y rappelait que l'armée avait dû quitter la ville, que

les ouvriers en avaient été les maîtres pendant dix jours ; on s'y exhortait, on s'y préparait à de nouvelles luttes.

Nous trouvons ici, du côté du peuple, les chefs de fabrique. Cela demande quelques explications.

La principale industrie de Lyon est la fabrication des étoffes de soie. Aujourd'hui les machines à vapeur ont envahi cette industrie comme les autres; on réunit cinquante, cent, cinq cents métiers sous un même toit et à l'action industrielle de l'ouvrier qui faisait mouvoir chacun d'eux, on substitue un moteur unique et collectif, une transmission du mouvement produit par l'arbre ou le volant de la machine à vapeur.

A l'époque dont nous parlons, un atelier ne renfermait guère qu'un ou deux métiers, ceux de dix étaient rares; ceux de vingt ou trente, plus rares encore, et constituaient plutôt des fabriques. Dans les uns comme dans les autres, le genre de vie et le caractère des habitants présentaient des caractères curieux et propres à cette région. La famille se composait non seulement du père, de la mère et des enfants, mais encore d'un, deux ou plusieurs ouvriers ou apprentis. Tous avaient le même logement ; l'atelier était une pièce immense, au plafond surélevé pour loger les métiers ; une des parois était divisée par une cloison transversale dite soupente, où couchaient les ouvriers et les apprentis. Les espaces restés libres étaient occupés par les ourdissoirs, les métiers à canettes (petites bobines où l'on enroule la soie). L'on faisait la cuisine, l'on mangeait, l'on se réunissait dans les interstices étroits et tortueux de ces métiers, qui remplissaient la pièce, quelles que fussent les dimensions de celle-ci.

Le chef de la famille était ouvrier comme le reste de son personnel, il ne portait le nom de chef d'atelier que parce qu'il était en rapport direct avec les fabricants, allait chercher chez eux la matière première de son industrie, la soie teinte et disposée en matteaux, débattait les prix, subissait les réductions pour malfaçons réelles ou prétendues. C'était ensuite à lui à s'arranger avec ses ouvriers et apprentis.

Il existe à Lyon un genre de spectacle extrêmement populaire, et auquel les étrangers ne prennent guère d'intérêt, comme à ce qui est trop purement local : c'est un spectacle de marionnettes, où les acteurs parlent l'argot des canuts, et représentent les mœurs de cette classe. Rien n'est plus curieux et plus divertissant que ces pièces pour ceux qui comprennent cet argot et ces mœurs. On n'y emploie pas d'autres types que le canut, sa femme, sa fille, l'ouvrier, et un voisin, célibataire et ivrogne endurci, sorte de Sancho Pança qui débite entre deux hoquets les proverbes jovials et bachiques.

Toute cette organisation du travail et de la famille a été conservée à

Lyon, les révolutions morales et économiques n'ont guère entamé ces mœurs bien des fois séculaires, et ne les entameront pas de longtemps. Vouloir convertir le Lyonnais à un autre genre de vie, c'est prêcher dans le désert. Aussi les nouvelles installations ont-elles été faites par des étrangers, avec des capitaux étrangers, un personnel en grande partie recruté dans la Suisse, dans le Piémont et la Lombardie.

On comprend quelle cohésion présentait à Lyon la classe ouvrière ainsi organisée, et combien devait être profond le fossé qui séparait les patrons proprement dits, c'est-à-dire les fabricants et vendeurs de soieries, et les ouvriers, tant chefs d'atelier que travailleurs.

Les ouvriers en peluche venaient de subir une diminution de salaire, diminution légère, mais qui s'ajoutait à un certain nombre d'autres diminutions successives. Les Mutuellistes, qui venaient d'augmenter leur union et leur discipline en se donnant un conseil exécutif et en s'affiliant à la société parisienne des Droits de l'homme, jugèrent la provocation suffisante.

Ils décidèrent que les travaux seraient suspendus non seulement dans les ateliers de peluche, mais dans toute la soierie.

Huit jours s'écoulèrent dans l'inaction, mais dans le calme. Le gouvernement, qui avait eu la folie d'intervenir lors de la première insurrection, se garda bien de commettre de nouveau cette sottise; il en fit une autre, bien plus grave en elle-même et dans ses suites : il traduisit en police correctionnelle comme coupables du délit de coalition, six des chefs de la société des Mutuellistes.

Le jour des débats, 5 avril 1834, toute la classe ouvrière de Lyon était sur pied. Le Palais de Justice fut envahi par une foule immense et menaçante; le tribunal, épouvanté, se hâta de renvoyer l'affaire à huitaine. Sans doute ce délai permettrait aux troupes d'arriver à Lyon, d'écraser l'émeute et de laisser au tribunal le calme nécessaire pour appliquer les iniques lois contre les coalitions.

En attendant, les ouvriers, par ce recul de la magistrature, avaient pris conscience de leur force. Cette fois encore la garnison était peu nombreuse. On apprit que la Chambre du suffrage restreint venait de voter la loi contre les associations. Le jour même où le procès des Mutuellistes venait au rôle, l'association qu'ils représentaient ordonna la prise d'armes.

On obéït et le combat dura cinq jours.

Il fut soutenu par l'armée seule. En cette circonstance comme en beaucoup d'autres, la classe bourgeoise, bien qu'elle fût enrégimentée, exercée, armée, qu'elle eût artillerie, cavalerie, intendances, en un mot presque tous les

services des troupes en campagne, resta tranquillement chez elle, prête à recevoir le prix d'une victoire qu'elle n'avait ni payée ni préparée.

Le général Aymard, à la tête de sa garnison peu nombreuse, fut sur le point d'abandonner la ville à l'émeute. Il l'eût fait, sans doute, tant celle-ci était menaçante, mais il ne voulait pas imiter l'exemple et subir le sort de son prédécesseur, le général Roguet. Il borna d'abord sa stratégie à occuper les points où les insurgés pouvaient communiquer entre eux. Le 13 avril, il prit une offensive énergique. Les églises des Cordeliers et de Saint-Bonaventure avaient été occupées et fortifiées solidement par Lagrange, le général improvisé de l'insurrection lyonnaise. Elles furent prises après un combat acharné. L'insurrection était vaincue.

Elle se maintenait encore sur les pentes escarpées qui dominent le quai Saint-Clair. C'est par là que le Rhône entre dans Lyon. Sur une des rives, s'étend à perte de vue une plaine absolument dépourvue de tout accident de terrain et couverte çà et là de marais qui exhalent la malaria bressanne; sur l'autre rive se dressent des rochers à pic qui ont été sculptés par les générations, taillés en gradins, en montées tortueuses, et aux flancs desquels sont parvenues à se suspendre de hautes maisons. La côte Saint-Sébastien est une de ces montées, et l'on y montre encore la maison de la République, construction antique à six étages, où les insurgés avaient barré la rue, et où ils se défendirent avec le courage du désespoir. On ne vint à bout de leur résistance qu'en les tuant jusqu'au dernier.

Pendant ces mêmes journées du 13 et du 14 avril, l'insurrection était aussi vaincue à Paris.

Tous ces événements, au lieu d'avertir le gouvernement qu'il fallait de la liberté et des réformes profondes au pays, ne firent que l'encourager dans la voie de la réaction. Vainqueur, grâce à une armée mercenaire, il ignorait qu'abuser de sa victoire c'est la changer en défaite, et préparer des haines qu'il sera plus tard impossible d'apaiser ou de vaincre.

Il jugea donc qu'il fallait augmenter ses ressources défensives, diminuer le rôle du jury, qui parfois se montrait indulgent dans les procès politiques, restreindre la liberté de la presse.

Il obtint ainsi le silence et l'immobilité, et put dormir jusqu'au 12 mai 1839.

LES INSURRECTIONS A PARIS

Pendant que le gouvernement de Louis-Philippe trouvait dans ses mesures anti-libérales les motifs d'une sécurité trompeuse, les républicains et le parti ouvrier ne se décourageaient pas. Loin d'être intimidés par l'ap-

plication des lois qu'on avait faites contre eux, ils résolurent de demander à la force ce que leur refusaient les classes dirigeantes.

Le parti républicain avait son centre d'action, et comme son grand conseil, dans une société secrète, dite « Société des Saisons » ; elle était non seulement politique, mais encore socialiste. Son credo peut se résumer en ces lignes, que nous empruntons à ses documents :

« Le peuple et les travailleurs utiles, produisant tout, ont droit exclusif à tout. L'établissement de la République est moins un but qu'un moyen de faire passer les biens des possesseurs qui ne travaillent pas, aux travailleurs qui ne possèdent rien. »

Voici l'organisation de cette société, dont les noms rappellent l'influence fouriériste, par leur pittoresque et leur tendance au symbolisme. Elle se composait d'un comité suprême dont chaque membre avait la qualité d'*agent révolutionnaire*. Chaque agent révolutionnaire avait sous ses ordres quatre *saisons*, dont chacune était commandée par un chef appelé le *printemps*. La saison se composait de trois *mois*, ayant chacun un chef qui se nommait *juillet*, et chaque mois comprenait quatre *semaines*, ayant chacune leur chef avec six membres. Chaque *année* de la Société des Saisons comprenait 336 hommes.

On y avait appliqué avec soin le principe classique de l'organisation des sociétés secrètes, d'après lequel les chefs suprêmes doivent être inconnus des chefs moyens, et ceux-ci des chefs inférieurs et des soldats, de telle sorte que, en cas de trahison ou de surprise, la police ne puisse jamais saisir que des individualités, et soit dans l'impossibilité absolue d'envelopper toute la société dans un seul coup de filet.

La Société des Saisons avait cinq chefs dont les noms sont restés les symboles du dévouement, de l'abnégation et de la noblesse de caractère. Y a-t-il, en effet, dans l'histoire de la domination des classes bourgeoises, des hommes que l'on puisse mettre au-dessus de Barbès, de Blanqui, de Martin-Bernard? Leurs deux autres compagnons sont moins populaires, mais Lavieussens et Raisan ne manquaient ni d'intelligence, ni d'énergie, ni de dévouement.

Depuis 1837, époque où la Société des Familles était devenue la Société des Saisons, il avait été décidé que des revues fréquentes auraient lieu à des époques indéterminées, tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, ce qui permettrait de réunir et de séparer les hommes sans qu'il leur fût possible de savoir quand et de quelle manière s'engagerait la bataille. On avait aussi décidé que si l'occasion de combattre se présentait, les muni-

tions seraient déposées sur le passage des colonnes insurrectionnelles et ne seraient distribuées qu'au moment même de la lutte.

Au mois de mai 1839, l'occasion parut favorable. La Société disposait de mille hommes d'élite, impatients de combattre; on croyait apercevoir des symptômes de désaffection dans la bourgeoisie; les chefs crurent qu'ils n'auraient plus le droit ni la force morale de contenir plus longtemps leurs affiliés.

Une revue des membres des Saisons fut passée le 12 mai 1839, un dimanche. Diverses fêtes avaient attiré hors du centre de Paris la famille royale et le monde élégant. Blanqui entre dans un cabaret d'apparence misérable où l'attendaient Martin-Bernard, Barbès et des chefs de second ordre. Il leur donne le signal du départ, et de tous côtés apparaissent des sectionnaires en armes.

On avait quelques munitions pour commencer la lutte; trois jours auparavant, Barbès avait rapporté du département de l'Aude à Paris, une grande malle pleine de cartouches; il l'avait mise en dépôt chez une vieille femme qui avait jadis été son hôtesse. Une cinquantaine de sectionnaires se précipitent chez cette femme, la veuve Roux, défoncent la malle et en jettent les cartouches à leurs compagnons qui attendent dans la rue.

Les insurgés pillent en route les magasins de l'armurier Lepage, et s'arment de fusils de chasse. Bientôt, de nouveaux combattants sont recrutés, ce qui double à peu près leur nombre, mais les armes manquent et pour les fusils que l'on a, les cartouches sont d'un calibre différent. On poursuit néanmoins la marche en avant.

La troupe se divise en deux bandes. L'une, dirigée par Blanqui, marche sur la Préfecture de police; l'autre, sous les ordres de Barbès, va attaquer le Palais de Justice. Là se trouve un poste de municipaux commandé par le lieutenant Drouineau. Un des insurgés se détache et le somme de déposer les armes.

— Plutôt la mort! s'écrie l'officier.

L'insurgé l'étend à ses pied d'un coup de pistolet. Quel était cet insurgé? L'on a prétendu que c'était Barbès en personne. Le caractère de Barbès le met à l'abri de tout soupçon; il présidait aux batailles du parti et il s'y exposait aux plus grands dangers; il faillit mille fois y périr, mais il ne tira jamais un coup de fusil.

Le poste du Palais de Justice est envahi, les armes des municipaux sont prises, et Barbès se dirige vers l'Hôtel de Ville dont il s'empare sans y trouver de résistance sérieuse. Il y attend des nouvelles et des secours de Blanqui, et le retard de celui-ci lui fait éprouver de vives inquiétudes.

Blanqui avait échoué.

Barbès se hâte de quitter l'Hôtel de Ville, se dirige vers la place Saint-Jean, y trouve un poste de soldats de la ligne qu'il désarme, puis il marche à la mairie du VIe arrondissement dont il s'empare. Blanqui, après avoir ramené ses sectionnaires de la Préfecture de police, était parvenu à rejoindre Barbès. Martin-Bernard avait réussi à soulever le faubourg Saint-Antoine, et les barricades se multipliaient.

Mais l'on avait perdu des moments précieux. Le gouvernement put prendre des mesures efficaces. Le maréchal Bugeaud, avec deux brigades, occupe les boulevards depuis la porte Saint-Denis jusqu'à la Bastille, le général Trézel est maître de la rue Saint-Antoine. L'insurrection est cernée, et les troupes n'auront plus qu'à se rapprocher pour l'écraser entre deux lignes de feu.

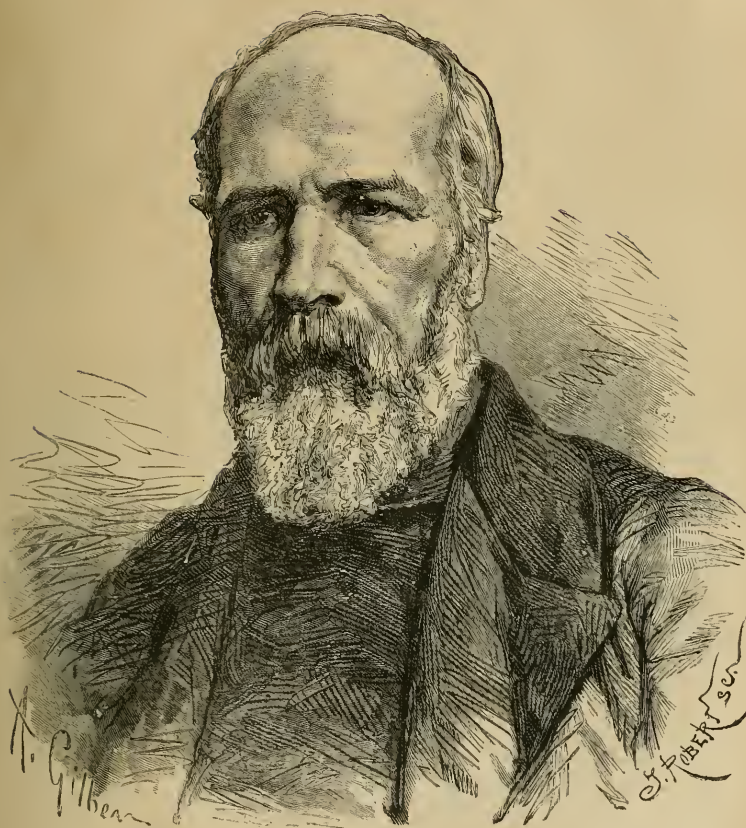
Barbès fut pris le soir même de l'insurrection, à huit heures ; Martin Bernard fut arrêté plusieurs jours après ; Blanqui avait disparu, et ce ne fut que quatre mois après que la police parvint à mettre la main sur le disciple de Mazzini, sur le fin et prudent conspirateur.

La Cour des pairs jugea les prisonniers dans le courant du mois de juillet de la même année. Barbès accepta, réclama la responsabilité de tout ce qui s'était passé, excepté de la mort du lieutenant Drouineau. Il refusa de répondre aux questions qui lui furent posées, déclarant que sa tête répondait pour lui. Sa sœur, Mme Carl, alla se jeter aux pieds du roi et demanda la commutation de peine.

Les ministres qui se montrent presque toujours zélés et cruels, en qualité de subalternes, étaient fort opposés à cette commutation; il leur fallait le sang de Barbès pour consolider leur situation et pour effrayer l'opposition, même la timide et tremblante opposition dynastique.

Tout faisait prévoir que la grâce de Barbès serait refusée. Le roi avait été l'objet de plusieurs tentatives d'assassinat dont les auteurs étaient de fanatiques imbéciles, tels que l'épicier Pépin ; le parti républicain ayant à sa tête des hommes comme Barbès, Martin-Bernard, ne combattait qu'à visage découvert, contre la troupe, la garde nationale et la police, il regardait l'assassinat politique comme un crime. Mais le gouvernement et son parti se refusaient à considérer les attentats comme l'œuvre d'individus isolés et de force politique; il persistait à en rendre responsables les républicains; il avait là une arme excellente, qu'il émoussa à force d'en faire usage.

Il est vrai que l'opinion publique ne s'y laissait pas tromper. Victor Hugo prit la parole. Louis-Philippe, tout entier à son avarice, aux intrigues



Barbès

ministérielles par lesquelles il essayait de prouver que le roi gouverne autant qu'il règne, était indifférent, mais non cruel. Un deuil récent venait d'attrister la famille royale, et la douleur qu'on y éprouvait y réveillait quelque clémence. Le grand poète y fit appel, et ce que la sœur de Barbès avait demandé, Victor Hugo l'obtint. D'ailleurs le duc d'Orléans, ami intime d'Alfred de Musset, avait pu être disposé à tenter une démarche auprès de son père. Cette fois les prières du génie l'emportèrent sur les conseils de la politique, et la peine de mort à laquelle Barbès avait été condamné fut commuée en une détention perpétuelle; il fut enfermé à la citadelle de Doullens, et y subit une détention rigoureuse, dont la révolution de Février seule le délivra, ainsi que son compagnon d'héroïsme et de prison, Martin-Bernard.

Nous allons maintenant quitter la France, mais pour y revenir après avoir étudié la condition des classes ouvrières dans les pays étrangers, et les efforts qu'elles ont faits pour améliorer leur situation.

Toutefois, avant de commencer ce voyage, nous devons tirer des événements qui précèdent la leçon et la conclusion qui y sont contenues.

En premier lieu, nous reconnaissons la distinction absolue de la politique et de la science sociale. La première ne touche qu'à la surface et aux apparences, elle règle les relations internationales et les détails de l'administration intérieure, mais elle est incapable de concevoir, incapable d'exécuter des mesures qui modifient la condition du peuple. Quels hommes furent plus intelligents, plus dévoués, plus héroïques que les héros de l'Assemblée nationale et de la Convention? Et néanmoins ils ne furent pas à la hauteur d'une tâche sociale; ils ne concevaient pas même la possibilité, la légitimité du suffrage universel; pendant longtemps encore, la royauté et la réaction purent se servir contre lui des arguments proposés par des assemblées républicaines.

La science sociale, au contraire, est fondée sur les lois mêmes de la nature. Celle-ci, indifférente aux caprices et aux intérêts des individus, est indépendante de la forme des gouvernements. Elle produit des formes pratiques et durables de socialisme au milieu même de l'empire absolu des czars, elle fait naître dans la mercantile et égoïste Angleterre ces *trade-unions* si puissantes, si sages, animées d'un si vaste esprit de solidarité. Et nous qui sommes républicains, nous en sommes encore à tout apprendre, à nous injurier dans la presse, dans les réunions publiques. En un mot, nous sommes encore arriérés dans la politique pendant qu'autour de nous le vrai socialisme marche à pas de géant.

LIVRE II

L'ANGLETERRE

I

Les Trade-Unions.

Il ne faut pas remonter aux antiquités de l'histoire anglaise pour y trouver les traces les plus évidentes de l'oppression légale des classes laborieuses par les classes dirigeantes. Le XVII[e] siècle, où l'Angleterre conquit son indépendance politique et religieuse par l'expulsion des Stuarts, où elle jeta les bases de son empire colonial, commercial, industriel et maritime, ce beau XVII[e] siècle n'est pas un des moins humiliants pour elle, si on se borne à y considérer la situation de la classe ouvrière, l'épaisseur et la grossièreté des préjugés des autres classes de la société à son égard.

Henri II Plantagenet, dans le but de se faire de la popularité aux dépens des grands seigneurs, déclarait que la même loi doit être appliquée à toutes les classes de citoyens. Mais au temps d'Élisabeth, c'est-à-dire au commencement du XVII[e] siècle, les artisans n'étaient pas des citoyens : ni la langue, ni les mœurs, ni la loi ne les traitaient comme tels. Ils figurent parfois dans les pièces de Shakespeare sous le nom de *fragments*.

Dès les trois premiers siècles de la conquête de l'Angleterre par les Normands, le commerce et l'industrie se développèrent avec rapidité et d'une manière continue. Les Normands, qui étaient des étrangers par la langue et par les intérêts, n'avaient aucune objection à élever contre l'arrivée de nouveaux étrangers en Angleterre. Bientôt, au milieu de la population rurale qui se composait de maîtres et de serfs, se forma la population des grandes villes, en majeure partie composée d'hommes qui n'avaient d'autre ressource que le produit de leur travail.

Mais une des causes qui contribuèrent le plus à améliorer le sort de la classe ouvrière, ce fut un des plus formidables fléaux qui aient jamais désolé l'humanité, la peste noire. Elle éclata vers 1348, dura dix ans, et enleva un quart de la population du monde connu ; elle mérite d'être placée au même niveau que les grands événements de l'histoire universelle, tels que l'invasion des barbares au ve siècle de notre ère, tels que la Renaissance, la Réforme, l'invention de l'imprimerie et la découverte de l'Amérique.

Elle s'attaqua surtout au peuple. A cette époque lointaine, on ignorait absolument l'hygiène, et les descriptions détaillées des chroniqueurs nous laissent entrevoir à la cour des plus grands princes un mélange bizarre de malpropreté, de grossièreté et de richesse. Que devait-il en être de la classe ouvrière? Les parties anciennes de nos cités le disent assez!

La destruction presque foudroyante d'une aussi grande partie de la population eut pour effet de faire de nombreux vides dans la classe travailleuse. Des villages entiers, des villes mêmes perdirent tous leurs habitants, les troupeaux périrent faute de bergers, les moissons s'abîmèrent faute de moissonneurs.

Partout les prix s'élevèrent. Les négociants haussèrent le prix de leurs marchandises, que l'interruption des communications avait rendues plus rares ; les artisans, réduits à un petit nombre et placés en face d'un travail suffisant pour une population bien plus nombreuse, virent là une occasion d'obtenir un salaire plus élevé.

Mais la royauté ne tarda pas à intervenir contre eux. Avant la peste, un act d'Édouard III avait fixé les salaires en tenant compte des données de l'époque. Le rapport de l'offre et de la demande ayant été bouleversé par la peste, les travailleurs étaient dans leur droit en exigeant une rétribution plus élevée.

La classe aisée répondit que l'intention de l'act avait été de fixer définitivement le taux des salaires ; elle prit même des mesures sévères contre les seigneurs qui consentiraient, soit par humanité, soit pour se procurer des travailleurs, à payer plus que le tarif d'Édouard III. Ils comparaissaient devant une juridiction spéciale, qui les condamnait à payer comme amende le triple de ce qu'ils avaient payé au delà du tarif.

Nous n'avons cité ce fait que comme exemple. Descendons le cours des siècles afin de nous trouver en présence d'un état de choses qui s'éloigne moins de nos mœurs et de nos idées.

La révolution de 1688, révolution toute religieuse et politique, ne fit rien pour le peuple. Dans le xvie et dans le xviie siècle, on avait publié des lois interdisant aux ouvriers des villes et de la campagne « de tenir des

réunions illégales, d'organiser des confréries, des corporations, et de s'assembler, sous quelque prétexte que ce fût ». Un act d'Édouard VI, qui interdisait les réunions sous les peines les plus cruelles, fut renouvelé par Charles II, et resta en vigueur jusque sous le règne de George IV, père et prédécesseur de la reine Victoria.

Et comme si les actes de l'autorité royale, alors plus étendue, et infiniment moins libérale, moins équitable qu'elle ne l'est devenue, comme si ces actes n'avaient pas suffi, le Parlement, émanation de la bourgeoisie, intervint par des lois rigoureuses. A la fin même du dernier siècle, le journalier de la campagne n'avait pas le droit de discuter le prix de son travail; il devait accepter celui qui était fixé par les statuts de la paroisse. De plus, c'est seulement en 1795 qu'on lui reconnut la faculté de chercher du travail en dehors de la paroisse à laquelle il appartenait.

Ce qu'il y a de plus remarquable et de plus intéressant dans les classes ouvrières en Angleterre, ce sont les efforts constants, toujours infructueux, toujours recommencés, du Parlement, pour fixer le tarif des salaires. Chaque année, cette assemblée faisait des lois à ce sujet; les seuls arbitres dans les contestations entre ceux qui donnaient du travail et ceux qui l'exécutaient, les juges de paix, appliquaient les lois votées par le Parlement, et les particuliers n'en tenaient nul compte. Tantôt c'étaient les ouvriers qui arrivaient à obtenir un salaire plus élevé, tantôt c'étaient les patrons qui parvenaient à obtenir le travail pour un prix dérisoire.

Alors comme aujourd'hui on alléguait l'impossibilité de soutenir la concurrence étrangère si l'on ne diminuait pas les frais de fabrication, et comme l'achat et la mise en œuvre des matières premières ne comporte pas d'économies sérieuses, c'était sur le salaire de l'ouvrier qu'on s'indemnisait.

Il serait ennuyeux de mentionner les divers événements dont eurent à souffrir les classes ouvrières pendant le siècle dernier, en Angleterre. Les économistes de cabinet prétendent que pendant cette époque les salaires atteignirent souvent une moyenne élevée, et que la nourriture était à bon marché ainsi que le logement, le vêtement. C'est une erreur. La loi sur les céréales, loi qui avait pour objet de protéger l'agriculture en interdisant l'importation des blés étrangers, ne fut rapportée qu'en 1800, et ne l'eût pas été si l'Angleterre n'avait pas été engagée dans des guerres européennes. Et les effets naturels, constants de toute loi qui prohibe ou limite l'importation des céréales sont de renchérir le pain, or la cherté du pain élève les prix de tous les autres objets de première nécessité.

De 1800 à 1812 la situation de l'Angleterre fut terrible, et si dangereuse que jamais cette grande nation n'a été aussi près de sa perte. Elle était en

guerre avec tout un continent, et elle étouffait dans son île comme dans une prison. Elle avait à contenir les révoltes des Hindous.

Le commerce était paralysé. Les ports en Amérique, comme en Europe, étaient fermés, et par une mesure bien digne du gouvernement qui dirigeait alors les affaires publiques, les ports anglais étaient fermés à l'étranger, qui eût pu, sans cette sotte mesure, débarrasser l'Angleterre de sa pléthore de marchandises et de denrées.

Il n'y avait de travail pour personne, les gens inoccupés se comptaient par millions.

Ce fut le moment que choisirent les capitalistes pour introduire dans l'industrie les machines, dont le premier effet est une grande économie de la main-d'œuvre, c'est-à-dire une diminution considérable du nombre de bras à employer. Le progrès de l'industrie jeta dans la rue, sans pain, sans travail, une grande partie des ouvriers qui restaient encore.

Mais, c'étaient des ouvriers anglais.

Aussitôt s'organisa la plus formidable combinaison qui ait jamais été conçue. Ce fut une conspiration qui fut organisée avec science, avec prudence, le secret en fut fidèlement gardé, et quand le jour fut venu, de tous côtés les ouvriers se mirent à l'œuvre, rien ne put les arrêter.

Ils avaient entrepris de détruire toutes les nouvelles machines, et ils continuèrent pendant trois ans entiers cette campagne. Les ruines, les désastres qu'ils causèrent dans toute l'Angleterre, et particulièrement dans les comtés d'York, de Lancastre et de Nottingham furent incalculables.

Le Parlement, aussi irrité qu'épouvanté, arma les magistratures locales de pouvoirs discrétionnaires, dont celles-ci firent un usage sévère, et le mouvement s'arrêta enfin. Trente des chefs avaient été pendus, un grand nombre d'entre eux, condamnés à des années d'emprisonnement avec *hard-labour* (travail forcé) ou à la déportation.

Une des autres causes qui appauvrissaient encore la classe ouvrière était le système adopté depuis longtemps par tous les patrons, de ne payer les travailleurs qu'à de longs intervalles. La somme ainsi remise, à chaque mois, à chaque trimestre, était peut-être relativement considérable, mais mise entre les mains d'un homme qu'on a tenu systématiquement dans l'ignorance, et dont on méprise les vices plutôt qu'on ne les craint, elle se fondait rapidement, elle allait tout entière au jeu, aux paris, à la maison de prostitution, à la taverne. Il fallait donc que l'ouvrier demandât une avance sur le travail qui n'était pas encore exécuté. On lui faisait cette avance; on se bornait à la lui faire payer par un prélèvement d'un tant

pour cent, et nous avons des preuves que dans certaines maisons le taux de l'intérêt était de 260 %.

La loi qui protégeait si bien les capitalistes et leurs machines, restait silencieuse et inerte quand il était question des ouvriers. Ils travaillaient seize heures sur vingt-quatre, dans les conditions les plus malsaines. L'économie sociale d'alors eût trouvé de fort mauvais goût qu'on lui imposât le devoir de s'occuper des accidents, des maladies et des malheurs qui peuvent frapper l'ouvrier.

Pour résister à la concurrence des machines, la classe ouvrière de l'Angleterre n'eut qu'à obéir à un instinct national. Dès les temps les plus anciens, ceux de l'invasion de l'île par les Anglo-Saxons, il s'y était développé des corporations, qui avaient fini par former des corps constitués, par obtenir des chartes, des privilèges, et par jouer un rôle important dans la vie municipale. Nous voulons parler des ghildes anglaises. Peu à peu elles s'étaient étendues aux classes ouvrières, ou pour parler plus exactement, les riches s'en étaient retirés et les avaient abandonnées aux classes ouvrières.

En 1703 fut établie sur la même base que les sociétés actuelles de secours mutuels, qui ne sont autre chose que la copie des vieilles ghildes germaniques, la société des ouvriers horlogers et la société Normande. Ces deux sociétés, les doyennes de toutes les organisations analogues, existent encore.

Elles eurent de nombreux imitateurs. Mais leur existence était encore illégale et elles étaient obligées de tenir leurs réunions secrètes, ou du moins de les renfermer étroitement dans le cercle de la famille. En 1810 fut créée la société des fondeurs de fer, qui tenait ses réunions les nuits sombres, dans les landes désertes des contrées du centre. Ces sociétés ont aujourd'hui des ramifications dans le monde entier ; en Angleterre seulement, leur capital s'élève à plus de 150,000 livres sterling (3,750,000 francs).

Les ouvriers employés dans chaque fabrique avaient gardé jusqu'au commencement de ce siècle l'habitude de se réunir dans des tavernes à époques fixes de l'année ou du mois, et d'y faire des versements en vue de se procurer à meilleur compte certains avantages. Ces réunions de plus en plus régulières finissaient par former de petits clubs où l'on s'entretenait des affaires du métier, du caractère des patrons ou des contremaîtres. Thornton, l'historien des *Trade-unions* anglaises, fait cette remarque d'une frappante justesse : « Dès que les hommes ont une occasion régulière de se réunir, ils ne tardent pas à s'apercevoir que l'union fait la force, leur esprit s'aiguise par la discussion à ces contacts réciproques, et rien n'est plus naturel que

de voir une organisation permanente sortir de ces tavernes, où l'on ne venait d'abord que pour causer de son métier autour d'un pot de bière. »

L'origine des *Trade-unions* rappelle encore tout ce qu'il y avait de fortuit, d'accidentel dans les causes qui leur ont donné naissance. Comme l'entente mutuelle pour obtenir une hausse des salaires était interdite par les lois, les *Trade-unions* durent se déguiser en sociétés de secours mutuels. Naturellement elles commirent beaucoup d'erreurs, et quelques-unes de ces erreurs furent graves, mais des hommes plus éclairés, plus expérimentés ne les eussent pas évitées.

D'ailleurs, ces erreurs provenaient de ce qu'au lieu de constituer leurs unions sur un plan entièrement nouveau, les ouvriers anglais avaient imité de trop près les ghildes anciennes et les corporations existantes. Ainsi la règle d'après laquelle ils obligent les patrons à n'avoir qu'un certain nombre d'apprentis était la reproduction d'articles qui existent dans une foule de statuts royaux, qui est appliquée sous d'autres noms dans les universités.

Les *Trade-unions* adoptèrent nombre d'autres règles anciennes destinées à limiter et même à empêcher les heures supplémentaires. Les vieilles ghildes interdisaient de même à leurs membres de travailler au delà d'un certain nombre d'heures. Elles interdisaient de quitter un atelier d'un certain *devoir* (en anglais *mystery*) pour aller dans un autre où les salaires seraient plus élevés, mais qui appartiendrait à un devoir différent. Les ghildes d'autrefois, comme les *Trade-unions* modernes, avaient leurs listes noires, et le mot de *donation* pour désigner les avances ou secours aux hommes inoccupés est une traduction du mot *geo-schenk* (secours de route) mot qui indique un usage universel, celui de fournir par une collecte des ressources aux ouvriers en voyage.

Ces détails nous montrent que les premières *Trade-unions* s'assujettissaient à des règles qu'elles ont oubliées aujourd'hui. Les formalités mêmes de l'ancien compagnonnage n'avaient pas été négligées par elles, on attachait une grande importance au symbolisme, et on en pratiquait les rites avec une exactitude qui allait jusqu'à l'intolérance absolue envers les négligents et les non initiés.

Il n'en est plus de même de nos jours, et l'on chercherait vainement des traces de cette intolérance dans les *trade-unions* contemporaines, dont la modération et le sens pratique sont tels que des personnages de la famille royale, comme le duc de Cumberland, n'ont pas hésité à en accepter la présidence.

Mais alors elles étaient obligées de se cacher, elles étaient traitées en



Les *Trade-unions.* — Une séance de vote

sociétés de conspirateurs, et il est naturel de voir l'intolérance des persécutés résister à l'oppression des persécuteurs.

Ce qui achève de justifier les travailleurs dans la guerre des *trade-unions*, c'est que les patrons ont toujours été libres d'organiser les coalitions pour produire l'abaissement des salaires. Quelque opposés que fussent leurs intérêts commerciaux, quelque féroce que fût leur concurrence, ils savaient toujours trouver un terrain commun et s'y entendre pour décréter, avec l'appui des lois, la diminution dans le prix de la journée de travail.

Aujourd'hui la situation, sans être renversée, est du moins mieux équilibrée. Les *trade-unions* peuvent prendre l'initiative, et elles la prennent légalement. Dirigées par des hommes intelligents, actifs, instruits dans la science économique, elles savent choisir le moment favorable et accumuler leurs ressources en vue d'en profiter quand ce moment arrive. Elles ont acquis une expérience consommée et appris à leurs dépens qu'il ne faut jamais contrarier les lois fatales et irrésistibles de la nature et de la science.

Un homme que l'on peut regarder comme le plus grand ennemi et le plus dangereux corrupteur de la classe ouvrière, a un jour vu passer dans son intelligence nébuleuse une idée forte et vraie, et l'a saisie au passage pour l'enfermer dans une forme heureuse et durable. Cet homme, c'est Napoléon III; il a dit ce jour-là :

« Marchez devant votre siècle, il vous pousse; marchez contre lui, il vous renverse; marchez avec lui, il vous soutient. »

Les *trade-unions* sont donc nées des événements économiques eux-mêmes. Non que les premiers fondateurs fussent d'une intelligence supérieure, non qu'ils fussent remarquablement instruits, mais simplement parce que les phénomènes étaient aussi visibles que la lumière du soleil, les travailleurs ont fini par s'apercevoir que l'augmentation de bénéfice résultant de l'amélioration des procédés industriels entrait tout entière dans la poche des capitalistes; ils se sont aperçus qu'ils avaient été à la fois dupes et victimes de cette transformation. S'apercevoir de ce changement, et agir pour en profiter, c'était tout un.

L'on peut dire, selon l'expression de l'historien anglais, que les *trade-unions* ont été *forcées* de naître. On peut même ajouter qu'elles ont toujours échoué quand elles ont voulu se former ou agir en dehors de toute autre cause qu'une véritable nécessité. En voici un exemple :

Une société formée par la fusion de plusieurs autres, comme l'indique son nom, l'*Amalgamated Society*, avait réuni des capitaux considérables. Elle crut devoir profiter d'un moment où l'industrie qu'elle représentait était dans des conditions également satisfaisantes pour les patrons et les

ouvriers, et où l'équilibre entre l'offre et la demande avait été atteint. Elle décréta un *lock-out*. Cette mesure consiste dans une grève partielle, frappant d'interdit non pas tous les ateliers en même temps, mais chaque atelier successivement. Les patrons ripostèrent à ce *lock-out* par une mesure analogue, la lutte dura quatre mois, elle finit par l'épuisement complet des fonds péniblement amassés par l'*Amalgamated Society* et par la capitulation des grévistes; elle n'eut d'autre résultat que la dissipation du capital, et le retour aux tarifs antérieurs.

Ajoutons toutefois une observation importante :

Dans tout autre pays, cet échec eût amené des récriminations, des querelles, et finalement la dissolution de l'*Amalgamated Society*. Mais mieux inspirée, mieux conseillée, cette *trade-union* reprit courage, accepta la dure leçon qu'elle venait de se voir infliger par les lois économiques; au bout de deux ans, elle avait réparé ses pertes en capital et en personnel, et elle était plus prospère que jamais.

Après ces considérations préliminaires sur la nature et l'esprit des *trade-unions* d'Angleterre, nous devons étudier en détail quelques points de leur histoire. Elle est pleine d'enseignements utiles et intéressants.

En 1824, époque à laquelle en France on appliquait sévèrement les lois de la République contre les coalitions d'ouvriers, l'Angleterre, s'inspirant d'un véritable esprit de justice et de libéralisme, modifiait des lois analogues. Le Parlement déclarait légales les coalitions organisées en vue d'obtenir une augmentation de salaire, et une diminution ou une meilleure répartition des heures de travail. On laissa néanmoins subsister quelques-unes des inégalités anciennes : ainsi, devant les tribunaux, le témoignage du maître ou du patron l'emportait sur celui de son domestique ou de son ouvrier; les juges de paix continuaient à appliquer de vieilles lois contre le vague délit d'atteinte aux intérêts du commerce. La Haute-Cour de justice qu'on nomme la Cour du Banc de la reine confirmait le jugement de certains magistrats déclarant que certaines sociétés qui avaient déterminé des grèves n'étaient pas capables de propriété légale. Ce dernier arrêt date de 1867.

Mais ces tardives manifestations d'un esprit plus conservateur qu'hostile furent mal accueillies par l'opinion publique; loin de se décourager les *trade-unionistes* tinrent, à l'appel de l'Association des travailleurs (*Working Men's Association*), une grande assemblée de protestation. Ce meeting dura quatre jours, les 5, 6, 7 et 8 mars 1867; pendant ce même temps se réunissait une commission nommée par le gouvernement pour examiner

la question. Le meeting ouvrier, le premier de ce genre, comptait les délégués de soixante-cinq sociétés de province. Les délégués refusèrent unanimement la transaction boiteuse et bizarre que proposait dans le Parlement M. Neale : celui-ci voulait qu'on reconnût l'existence légale de certaines sociétés, à l'exclusion des autres. Ils ne furent pas moins unanimes à demander une modification de la loi existante. Ils indiquèrent le texte du bill qui leur donnait pleine satisfaction. Et pour en obtenir le vote, ils organisèrent un vaste pétitionnement.

Ils réussirent en partie. En 1871, fut votée l'abrogation d'une loi qui, en cas de rupture de contrat, punissait le patron de l'amende, et l'ouvrier de la prison. Cette loi si injuste n'était nullement tombée en désuétude. Peu de temps avant son abrogation, les ouvriers d'une compagnie d'éclairage avaient été emprisonnés pour avoir quitté leur travail avant l'expiration de leur contrat, d'ailleurs purement verbal.

Ce qui ralentit sensiblement le mouvement d'opinion publique en faveur des *trade-unions*, ce fut la série d'abus et de vexations qu'on a nommée la série de Sheffield. Ces actes durèrent presque toute l'année 1867 et obligèrent le gouvernement à ces mesures répressives qui deviennent si aisément des mesures oppressives et réactionnaires. Les trade-unionistes de Sheffield voulurent contraindre les ouvriers indépendants ou isolés à entrer dans leurs sociétés, ils cherchèrent à punir les patrons qui refusaient d'accepter des trade-unionistes dans leurs ateliers, et ces derniers commirent de véritables actes de sauvagerie et de vandalisme : ils mutilaient les animaux domestiques de la manière la plus bizarre et la plus cruelle, leur coupant les jarrets, leur attachant des torches allumées ; ils montaient sur les toits, faisaient descendre par la cheminée des boîtes remplies de poudre, des bouteilles de matières explosibles, en introduisaient dans les rouages de machines. Il y eut de nombreuses victimes, dont plusieurs morts, et la terreur régna dans la ville.

Ces actes de sauvagerie étaient imputables à des hommes qui faisaient partie des *trade-unions*, mais nullement aux *trade-unions* elles-mêmes. Celles-ci étaient en grande majorité absolument étrangères et opposées à ces excès, elles sentaient quelle défaveur, quelle haine de tels faits leur vaudraient de la part du public. Mais il y a toujours dans une société nombreuse et active, une minorité inquiète, turbulente, ignorante, qui croit faire les affaires de la majorité par ces procédés, et se figure qu'elle doit agir ainsi, soit à l'insu, soit malgré l'opposition même de la fraction la plus raisonnable.

Nous avons dit qu'une commission royale avait été formée en 1867 pen-

dant le meeting des trade-unionistes, et à cause de ce meeting lui-même. Les ouvriers demandèrent qu'un des leurs en fît partie, ils échouèrent, mais obtinrent une concession : on y adjoignit leur défenseur presque officiel, un homme de loi, l'avocat Frédéric Harrison. Ils demandèrent d'être présents à l'enquête; ils échouèrent, mais on leur fit une nouvelle concession en déclarant que les séances de la commission seraient publiques. Dès lors, ayant obtenu ce qu'ils demandaient, en laissant le gouvernement sauver les apparences, ils aidèrent à la découverte des coupables; on vit que ceux-ci, en petit nombre, étaient désavoués par toute la classe ouvrière et l'opinion publique revint du côté des trade-unionistes. On se borna à exiger des coupables l'aveu de leurs fautes, et l'engagement de ne plus recommencer.

La modération des trade-unionistes, leur bon sens, leur bonne foi frappèrent tout le monde, même les économistes théoriquement opposés à ce mouvement. La commission royale conclut que les *trade-unions* étaient ou pouvaient être des institutions utiles, non seulement à la classe ouvrière, mais encore à l'ensemble de la nation, et que s'il était illégal et dangereux de leur accorder une protection spéciale, il était du moins équitable de modifier ou d'abroger les lois d'exception faites contre elles. En un mot l'on reconnut que ces sociétés ne devaient pas être exclues du droit commun.

En quoi consiste la *trade-union*, telle qu'on l'entend en Angleterre? Comment fonctionne-t-elle? Quels résultats produit-elle? Ces questions méritent une réponse détaillée.

M. Dunning définit la trade-union : une institution qui a pour but d'amener la liberté des échanges en mettant le travailleur sur un pied d'égalité avec celui qui l'emploie. M. Fawcett la conçoit d'une manière identique, sous des termes différents : « Elle donne au travailleur pour vendre cher son travail, les mêmes facilités que possède le patron pour acheter ce travail à bon marché. » Tel est le point de départ de l'idée. M. Joseph Gostrick la complète en ajoutant : « L'équilibre entre la condition du patron et celle de l'ouvrier au point de vue de la discussion du salaire, est le premier objet, le résultat le plus apparent de la trade-union, mais le principal objet, le résultat essentiel, c'est d'améliorer la condition du travailleur. En résumé, la trade-union a été d'abord une arme défensive, puis, tout en restant telle, elle est devenue une arme offensive, enfin elle a ajouté à ce double rôle celui d'intrument de progrès. »

Aussi M. Alexandre Macdonald déclare en plein Parlement que le devoir des trade-unions est d'exercer leur influence sur l'opinion publique, sur la

presse et sur la tribune pour obtenir des garanties de sécurité au mineur qui travaille sous terre. D'autres trade-unions attachent une grande importance à la distribution entre leurs membres et les enfants de ceux-ci d'un enseignement soit professionnel, soit général, soit moral. L'une d'elles, celle des maçons en briqueterie, interdit à ses membres de s'enivrer et de jurer. Celle des typographes de Londres possède une bibliothèque circulante c'est-à-dire une bibliothèque dont les volumes passent continuellement d'un membre à l'autre, au lieu d'être enfermés et gardés sous clef par un fonctionnaire *ad hoc*. Le conseil des trade-unions de Birkenhead a pris l'initiative d'un pétitionnement pour l'établissement de bains publics. La trade-union des mineurs de Northumberland et de Durham a récemment demandé la diffusion de l'enseignement supérieur par des cours et des conférences.

Dans ces conditions, l'on peut dire que l'existence des trade-unions est assurée, et que rien ne peut la menacer, ni entraver leur développement futur. Des économistes distingués peut-être, comme ils aiment à se qualifier réciproquement, mais non moins imbéciles que distingués, déclareront que les trade-unions sont la cause d'un antagonisme violent, inconciliable entre le capital et le travail. Erreur aussi absurde que funeste; les trade-unions sont l'effet, le résultat, le produit nécessaire de cet antagonisme, elles n'en sont point la cause.

De plus, ce qui montre combien est fatal, inévitable, le développement des trade-unions, c'est leur multiplication à mesure que les lumières se répandent dans la classe ouvrière anglaise. Le professeur Fawcett, en 1871, disait que les journaliers de la campagne étaient *trop ignorants* pour se coaliser. Il faisait remarquer que ceux du comté d'Hereford acceptaient le misérable salaire de neuf ou dix shillings par semaine (11 fr. 50 à 12 fr. 25) tandis que ceux du comté de Warwick, sans autre supériorité que celle de l'intelligence et de quelque réflexion, surent faire élever leurs gages à douze shillings (15 francs).

Les plus ardents partisans et promoteurs des trade-unions ont été les ouvriers intelligents, et ils ne se sont pas montrés moins zélés pour répandre l'instruction et les lumières parmi leurs frères déshérités à ce point de vue.

Les unions s'étendirent avec une rapidité prodigieuse. Elles ne tardèrent pas à se propager en dehors des villages et des villes, des comtés où elles étaient nées. Non seulement elles s'agrandirent, mais cet agrandissement les ayant mises en contact ou en relations fréquentes, elles commencèrent à se considérer comme de simples individus, pour lesquels l'isolement était

une cause de faiblesse. Elles se fusionnèrent, et par là même doublèrent indéfiniment leurs ressources et leur influence.

La constitution des *trade-unions* est partout la même. Pour en donner une idée plus précise, nous allons en décrire une, en la prenant parmi celles qui ont le mieux réussi, l'*Amalgamated Society of Engineers* (la Société fusionnée des Mécaniciens). Selon le 33e rapport annuel de cette société, elle se composait en 1883 de 424 sections, disséminées dans les diverses villes de la Grande-Bretagne, mais comptant aussi bon nombre de sociétés adhérentes dans les pays étrangers, ou les contrées soumises au protectorat britannique. Il y en avait au Canada, aux États-Unis, en Australie, dans l'Inde anglaise elle-même, où, pourtant, l'élément européen est comme perdu dans une immense population indigène. Le nombre total des membres s'élevait à 50,000. Une section doit compter aux moins 7 associés, au plus 300. L'organisation en est foncièrement démocratique. Tous les membres qui y exercent une fonction sont choisis par les autres, et les mesures qu'ils prennent doivent être sanctionnées par l'assemblée générale. Mais chaque section jouit d'une certaine indépendance et dispose librement des fonds qui lui appartiennent. Les élections se font dans une assemblée générale où tous les membres de la section doivent être présents sous peine d'amende.

On frappe également d'une amende ceux qui refusent d'accepter ou de remplir les emplois auxquelles ils sont nommés. Tous les quinze jours a lieu une réunion, où l'on reçoit les cotisations et où l'on décide l'admission de nouveaux membres. Ces réunions ont lieu à sept heures et demie du soir et se prolongent souvent jusqu'à dix ou onze heures. Les devoirs que doit remplir le secrétaire sont nombreux et pénibles, aussi ne choisit-on pour cet emploi que des membres faisant partie de la société depuis au moins deux ans, et jamais parmi ceux qui tiennent un café ou une taverne.

C'est le secrétaire qui fait la correspondance de la section, qui tient la comptabilité ; il fait les versements votés aux membres auxquels on a accordé des secours de route, des secours de maladie, et règle la dépense des enterrements. Il convoque les réunions, en tient les registres, envoie au secrétaire central des rapports sur l'état du commerce dans la localité, sur le nombre des membres inoccupés dans telle ou telle branche de l'industrie spéciale à cette *trade-union;* d'autre part, il reçoit les informations sur les localités où le travail appelle les ouvriers.

Ces fonctions lui donnant une grande influence et mettant entre ses mains des sommes souvent assez considérables, il est soumis à une étroite surveil-

lance, à un contrôle sévère, comme le sont d'ailleurs les autres membres revêtus de fonctions. Le président, le vice-président et le sous-secrétaire d'une section sont renouvelés tous les trois mois, et ne peuvent être choisis parmi ceux qui sont en retard de plus de dix shillings (12 fr. 50) dans le payement de leur cotisation.

On dispense aussi d'accepter les fonctions les membres âgés de plus de cinquante ans, et ceux qui résident à plus de quatre kilomètres de la salle des séances. Toute plainte relative à la manière dont les élus remplissent leur emploi doit être adressée à un délégué qui est élu pour l'année, comme le secrétaire. Le délégué doit faire connaître la plainte à la prochaine réunion, faute de quoi il est puni d'une amende d'une demi-couronne (12 fr. 50).

Outre ces fonctionnaires, la section a encore ses teneurs de livres, des écrivains, etc., selon son importance. Elle a des gardes-malades qui doivent aller voir les malades deux fois par semaine et s'assurer qu'ils ne manquent de rien ou qu'ils sont réellement malades. Aucun emploi n'est gratuit dans les *trade-unions*, mais aucun emploi n'est payé par un salaire annuel, excepté le secrétaire qui touche une livre et demie (37 fr. 50) pour une section de 20 membres, 10 livres (250 francs environ) pour une section de 300 membres.

Lorsqu'il y a plusieurs sections dans une seule ville, il est établi un comité local de sept membres, composé autant que possible de manière que chaque section y soit représentée proportionnellement à son importance numérique. Ces comités constituent à leur tour un comité supérieur, et ainsi de suite.

L'autorité centrale est représentée par un conseil exécutif de 87 membres, sur lesquels la capitale en a onze. C'est un honneur fort ambitionné que de siéger dans ce conseil, et il faut d'ailleurs pour cela un minimum de cinq ans dans la *trade-union*. Comme les conseillers de province ne peuvent ni siéger en permanence, ni faire à Londres de fréquents voyages, l'administration est laissée, en temps ordinaire, aux soins de la délégation londonienne des onze, qui sont répartis en comités suivant la nature des affaires dont ils s'occupent. Le conseil répond aux questions et appels qui lui sont adressés par les sections, il délibère et décide le commencement, la conduite ou la terminaison des grèves. Le secrétaire reçoit 4 livres (100 francs) de salaire par semaine et ne paie aucune cotisation. Il touche une somme supplémentaire de 37 francs par chaque séance du conseil, et il est payé pour tout le travail qui lui est imposé en dehors de ses heures.

Ce principe est parfaitement juste et raisonnable. En France, nombre de



Les troubles de Sheffield.

sociétés de secours mutuels se refusent absolument à donner un salaire, si faible qu'il soit, à leur président, leur secrétaire, leur vice-président. Il en résulte que ces fonctions tombent aux mains d'ambitieux ou de gens sans scrupule, que la caisse de beaucoup de ces sociétés a été vidée qar des vols adroits ou par des libéralités mal conçues. Les Anglais, partant de ce principe, qu'il faut tout payer, même le dévouement, sont arrivés à des résultats splendides qu'ils n'auraient pas même pu rêver en appliquant cette sordide et sotte économie de nos sociétés françaises, en se figurant que les nombreux et pénibles devoirs d'un secrétaire, d'un président, d'un caissier sont amplement payés par l'honneur d'exercer ces fonctions.

Le secrétaire et son assistant ne doivent pas exercer d'autre profession. Tout leur temps appartenant à la société, ils sont tenus d'adresser au Conseil des rapports mensuels, trimestriels et annuels. Celui que nous avons sous les yeux est un formidable volume de plus de quatre cents pages d'un très grand format.

Le secrétaire travaille de neuf heures du matin à six heures du soir. Il a le droit d'autoriser les membres d'une section à passer dans une autre section en une localité où le travail est demandé ; il tient registre de tous les membres, indiquant s'ils sont mariés ou non, leur âge, la date de leur entrée dans la section, la somme qu'ils ont versée en cotisations ou reçue en secours de toute nature. M. Macdonald, qui avait rempli les fonctions de secrétaire général du conseil de l'*Amalgamated*, fit connaître à la commission d'enquête qu'il avait assisté à 1,600 meetings, parcouru pour le compte de la Société 230,000 milles (plus de 300,000 kilomètres) et écrit 17,000 lettres.

N'oublions pas de mentionner un détail important. Le conseil de la Société n'est pas l'autorité unique et souveraine dans les circonstances graves, cette autorité passe alors à des délégués choisis par chaque section.

Le gouvernement et le public ont cru faire assez pour les *trade-unions* en leur laissant la liberté de se constituer et de se développer. D'ailleurs celles-ci se seraient bien gardées de demander davantage : il n'est pas dans les mœurs anglaises de mendier auprès du gouvernement, par l'intermédiaire des députés locaux, de misérables subventions qui donnent à l'autorité publique le droit de mettre son nez où elle n'a que faire.

Dans l'*Amalgamated Engineers Society* la cotisation est d'un shilling (1 fr. 25 par semaine). Si un membre est en retard pour s'en acquitter, il perd pendant tout ce retard ses droits de participation aux avantages de la Société, à moins qu'il ne soit sans travail ou dans une situation malheureuse. Selon le dernier rapport, le nombre des membres était, comme nous l'avons dit, de plus de cinquante mille ; la somme en caisse s'élevait à

178,125 livres sterling, ou 4 millions et demi, ce qui faisait un peu plus de 75 francs par membre.

L'*Amalgamated Society* est le type des *trade-unions* formées d'après le principe de la centralisation extrême; d'autres sociétés tendent, au contraire, à se resserrer, à s'isoler. D'autres acceptent la direction presque monarchique d'un seul homme. L'Union nationale des travailleurs est dans ce cas, elle a à sa tête le célèbre agitateur Joseph Arch.

Rien ne saurait donner une idée de la peine et de l'attention que prennent les *trade-unions* pour se renfermer exactement dans les limites de la légalité. Les gens qui s'imaginent qu'un agitateur de réunions publiques peut entraîner une *trade-union* à décider une grève, ignorent ce que c'est qu'une *trade-union* et une grève en Angleterre. Le plus souvent la grève y est décidée par une sectioa, elle est limitée au territoire de cette section, et le conseil exécutif ou le comité interviennent plutôt pour l'empêcher ou la faire cesser que pour la décider. Dans la grève des manufactures de coton, grève qui eut lieu pendant l'hiver de 1883-84, les ouvriers refusèrent avec obstination d'écouter les conseils de leurs chefs.

Citons même un fait intéressant et caractéristique. Les *trade-unions* les plus puissantes ont établi en règle absolue de n'accorder aucun secours à une grève locale avant d'avoir acquis par une enquête minutieuse la certitude que des tentatives de conciliation ont été faites des deux côtés.

Ce qui démontre bien la modération des *trade-unions* dans la question des grèves, c'est la faible proportion entre les sommes qu'elles y consacrent et les ressources dont elles disposent. Voici quelques chiffres fort instructifs. L'*Amalgamated Society of Engineers*, qui possède un revenu de 4 millions, n'a dépensé pour les grèves que 895 livres (22,500 francs), c'est-à-dire moins d'un demi pour cent de son revenu. Les fondeurs en fer, sur un de 1,500,000 francs, n'ont donné aux grèves que 5,350 francs. La Trade-Union des maçons, qui compte 11,000 membres, et dont les sections ont engagé des grèves nombreuses et souvent fort longues, ne leur a donné aucun secours.

Les *trade-unions* se composent généralement d'ouvriers de la même industrie. Il semble naturel au premier abord que les patrons qui exercent ces industries étant en guerre, par la concurrence, les ouvriers d'une *trade-union* aient des intérêts opposés à ceux d'une autre *trade-union*, et conforment leur conduite à ces intérêts contradictoires. Il n'en est rien.

Non seulement les sociétés anglaises ne se combattent pas, mais elles exercent à l'égard les unes des autres la solidarité la plus libérale, et il n'est

pas rare de voir plusieurs d'entre elles venir au secours d'une autre qui périclite ou qui est engagée dans une lutte inégale. Bien plus, elles ont souvent voté des sommes considérables pour le soulagement de quelque grande infortune, qui n'avait d'autre droit à cette sympathie que ceux de l'humanité. Aussi on vit les unions ouvrières anglaises souscrire pour secourir les Hindous décimés par la famine. Cet esprit de sacrifice et de solidarité non seulement ouvrière, mais encore humaine, contraste vivement avec la conduite des *trade-unions* formées par les patrons. Dans celles-ci le mot d'ordre est *chacun pour soi*, et elles ne sont d'accord que pour abaisser le salaire.

RÉSULTATS DIRECTS DE L'ACTION DES « TRADE-UNIONS »

Ces résultats ont été de deux sortes. Plaçons au premier rang l'augmentation des salaires, au second rang la diminution du nombre d'heures de travail, et diverses améliorations moins importantes dans les conditions mêmes de ce travail.

L'augmentation du salaire ressort avec évidence du tableau suivant, où les salaires hebdomadaires sont indiqués tels qu'ils sont aujourd'hui et tels qu'ils étaient il y a cinquante ans :

Charpentiers : de 24 à 34 shillings, à Manchester, de 14 à 26 à Glascow.
Briquetiers : de 24 à 36 shillings, à Manchester, de 15 à 27 à Glascow.
Maçons : de 24 à 29 shillings, à Manchester, de 14 à 24 à Glascow.
Mineurs du Staffordshire. de 2 shil. 3/4 à 4 shillings (de 3 fr. 50 à 5 francs).

Comme ces industries sont celles qui possèdent les *trade-unions* les plus anciennes et les plus riches, il est certain qu'on doit y attribuer à ces sociétés l'élévation rapide et continue des salaires.

Partout où les *trade-unions* n'existent pas, le taux des salaires est plus bas. Il est difficile de donne des chiffres exacts à cet égard, car les isolés ne tiennent aucune statistique, et d'ailleurs cette statistique ne représenterait qu'une somme de faits individuels sans signification. Néanmoins les salaires obtenus par les trade-unionistes finissent par influer aur toutes les professions, et par devenir une moyenne qu'il est difficile de dépasser et qu'il est rare de ne pas atteindre. On peut donc dire que les services rendus par ces institutions sont des bienfaits qui s'étendent à toute la classe ouvrière.

Nous avons vu que les *trade-unions* se proposaient plus d'un objet comme but de leur activité. L'un des plus directs, après l'élévation des

salaires, c'est la diminution du nombre d'heures de travail. En cela les *trade-unions* sont d'accord avec les lois naturelles et les lois économiques. Les patrons, qui agissent isolément, chacun dans son propre intérêt, et qui s'imaginent souvent que la concurrence est la seule loi des faits industriels, ont une tendance à exiger de l'ouvrier le plus grand nombre possible d'heures de travail ; ils sont persuadés que si un homme travaillait vingt-quatre heures, il ferait deux fois plus de travail que l'homme occupé pendant douze heures seulement.

Outre la barbarie qu'il y a d'exiger d'une créature humaine quinze ou seize heures d'efforts physiques auxquels s'ajoute souvent l'effort intellectuel nécessaire pour les diriger, il est certain que l'ouvrier dont le travail est modéré peut le faire sans interruption. Non seulement il prend des habitudes régulières, qui permettent de compter sur lui, mais encore il est dans un état de santé et de force grâce auquel il peut faire un travail plus pénible et plus soigné. Le patron qui, assis dans son bureau, compte les va-et-vient de ses machines et à chacun d'eux se dit : Voilà qui me rapporte tant et tant, n'est pas bien aise de voir ses ouvriers quitter l'usine quand il fera jour pendant quatre ou cinq heures encore, quand le travail pourrait continuer toute la nuit, à la lumière, sans éteindre les foyers des chaudières. Et il calcule ce qu'il manque à gagner pendant ces longues interruptions. Ses calculs sont exacts, mais la règle d'après laquelle il les fait est fausse.

Il y a quelques années, la durée de la journée en Angleterre était presque partout de dix heures ; cette journée était de seize heures en Russie, en sorte que soixante heures de travail en Angleterre prenaient autant de jours que quatre-vingt-seize heures en Russie. La différence était de plus d'un tiers. Croit-on que les Russes obtenaient une production supérieure d'un tiers? Pas le moins du monde ; il est démontré qu'un ouvrier anglais produisait autant avec dix heures de travail que trois Russes. Il y avait donc de la part de ces derniers un déficit de production d'un cinquième, c'est-à-dire un gaspillage considérable de main-d'œuvre.

Plaçons-nous à un autre point de vue. A une certaine époque, la journée d'un mineur dans les houillères du sud de la principauté de Galles était de douze heures; dans le nord de l'Angleterre, elle n'était que de sept. Néanmoins le charbon coûtait 25 0/0 de plus que dans la principauté de Galles. D'où venait une différence d'un quart dans le surplus du prix, alors que le prix du travail était beaucoup moindre, qu'il était seulement de la moitié? tout simplement de ce que les ouvriers surmenés produisent moins que les ouvriers ménagés, à égalité de salaire.

Une des plus grandes forces des *trade-unions* consiste à accepter, à demander, et à suivre la direction d'hommes éminents, qui, nés dans les rangs de la classe ouvrière, y restent, en étudient les besoins, s'informent des conditions où se trouvent les diverses industries, en notent les fluctuations, savent conseiller ou déconseiller la grève, savent même proposer à leurs collaborateurs de se soumettre provisoirement à une réduction de salaire. M. Pickard, un de ces hommes distingués, engagea les ouvriers des établissements métallurgiques de Sainte-Hélène et de Wigan à accepter un abaissement de 15 0/0, dans les années 1883-84. Il savait que faute de ce sacrifice de la part des ouvriers, les usines se fermeraient. On ne l'écouta pas à temps, les usines se fermèrent. Et le désastre fut bien plus grand qu'il ne l'eût été avec un salaire momentanément réduit.

Ces hommes distingués arrivent généralement au poste de secrétaires des *trade-unions*, où leur influence est capitale. Les documents qu'ils ont entre les mains par suite de leurs fonctions mêmes, leur permettent de jeter un coup d'œil d'ensemble et à longue portée sur la situation de telle industrie, et de faire aux patrons de ces réponses topiques auxquelles on ne peut se soustraire que par la mauvaise foi ou la violence.

« Nous avons travaillé à perte pendant des années », disait le chef d'une importante maison de cotonnades au secrétaire d'une *trade-union*. Mais celui-ci, qui, pendant ces années, n'avait jamais perdu de vue les faits et gestes de ce fabricant et de ses collègues, lui répondit : « Oui, vous avez démoli vos petits moulins pour en construire de plus grands. »

En septembre 1874, les filateurs de Bolton voulurent imposer à leurs ouvriers une diminution de salaire, sous le même prétexte, c'est-à-dire en alléguant qu'ils avaient travaillé à perte pendant des années. Les ouvriers savaient bien que depuis longtemps le manque à gagner et la perte provenaient uniquement de ce que les capitaux avaient été absorbés par la transformation du matériel, dépenses qui devaient être amorties et au delà par les économies attendues. Leurs représentants répondirent donc : « Nous ne saurions nous placer à ce point de vue. Les fortunes princières que nous avons vues naître dans votre classe ne sauraient avoir pour origine un travail improductif ; nous ne pouvons donc accepter une réduction de salaire. »

L'autorité morale des *trade-unions* dans la question des salaires, autorité que les patrons reconnaissaient tôt ou tard, venait de ce que les hommes influents de la classe ouvrière savaient eux-mêmes s'opposer aux exigences exagérées de leurs compagnons. En 1874, le *Bee hive* (la Ruche), alors organe officiel des *trade unions*, prêta ses colonnes à une polémique sur ce sujet entre un membre important de la section de Morpeth, et M. Thomas Burt,

un des hommes les plus distingués du parti ouvrier; le premier soutenait que le taux naturel du salaire était « tout ce qu'on pouvait obtenir ». M. Th. Burt affirmait qu'en pratique ce qu'on pouvait obtenir comme salaire maximum était souvent au-dessous de ce prétendu taux naturel.

Quand on a en face de soi des adversaires aussi intelligents, aussi honnêtes, aussi mesurés et qu'on appartient à la même race d'hommes qui les a produits, il est naturel que l'on se montre également intelligent, honnête et modéré. On en a vu des exemples nombreux en Angleterre. La formidable *trade-union*, dont nous avons maintes fois parlé, l'*Amalgamated Society*, loin d'être un danger et une menace, est devenue un bienfait pour les millions d'hommes qu'elle compte dans ses rangs, elle est devenue l'intermédiaire utile, nécessaire, l'arbitre entre les patrons et les mécaniciens. A son exemple, en 1860, des bureaux furent établis parmi les ouvriers en passementerie de la ville de Nottingham, puis par ceux de Stafford, de Middlesborough, de Cleveland, Bradford, Sheffield, afin de servir de tribunaux de conciliation entre les ouvriers et les patrons. Bien des grèves ont été évitées ou abrégées par ces tribunaux, où les deux partis étaient bien représentés, et n'apportaient que la bonne foi.

Le résultat a été le suivant. M. Allan, secrétaire d'une *trade-union*, écrit : « Dix sections locales, en moins de quelques mois, se sont adressées à nous pour nous demander l'appui de l'Union et se mettre en grève, nous avons refusé, nous sommes parvenus à arranger l'affaire. » M. Applegarth, autre secrétaire, fait une déclaration identique : « Notre société a empêché bien des grèves, elle n'en a jamais déclaré une seule. » Nous pourrions multiplier ces preuves, mais bornons-nous à la suivante qui a l'éloquence invincible de la raison mathématique. Les sociétés ouvrières anglaises, prises dans leur ensemble, consacrent aux grèves *un pour cent* de leurs dépenses totales, et emploient tout le reste à des objets utiles, comme les pensions aux ouvriers âgés ou infirmes, entretiens de cours professionnels, etc. Et dans cette proportion si faible, la part de chaque *trade-union* est d'autant plus faible que cette société est plus riche, plus nombreuse, plus influente. Dans de nombreux cas, elle se réduit à zéro.

La nécessité et l'utilité des *trade-unions*, à défaut d'autres arguments, se démontrent par la rapidité avec laquelle elles s'étendent, et par le nombre de leurs membres. En 1859, on estimait ce nombre à 600,000; en 1870, il s'élevait à 800,000; en 1874 à 1,500,000; deux ans après, M. George Howell l'évaluait à 1,600,000. Faisons la part de l'exagération dans ces chiffres, qui ne reposaient pas encore sur des données scientifiques; au dernier congrès étaient présents 173 délégués, représentant 135 sociétés

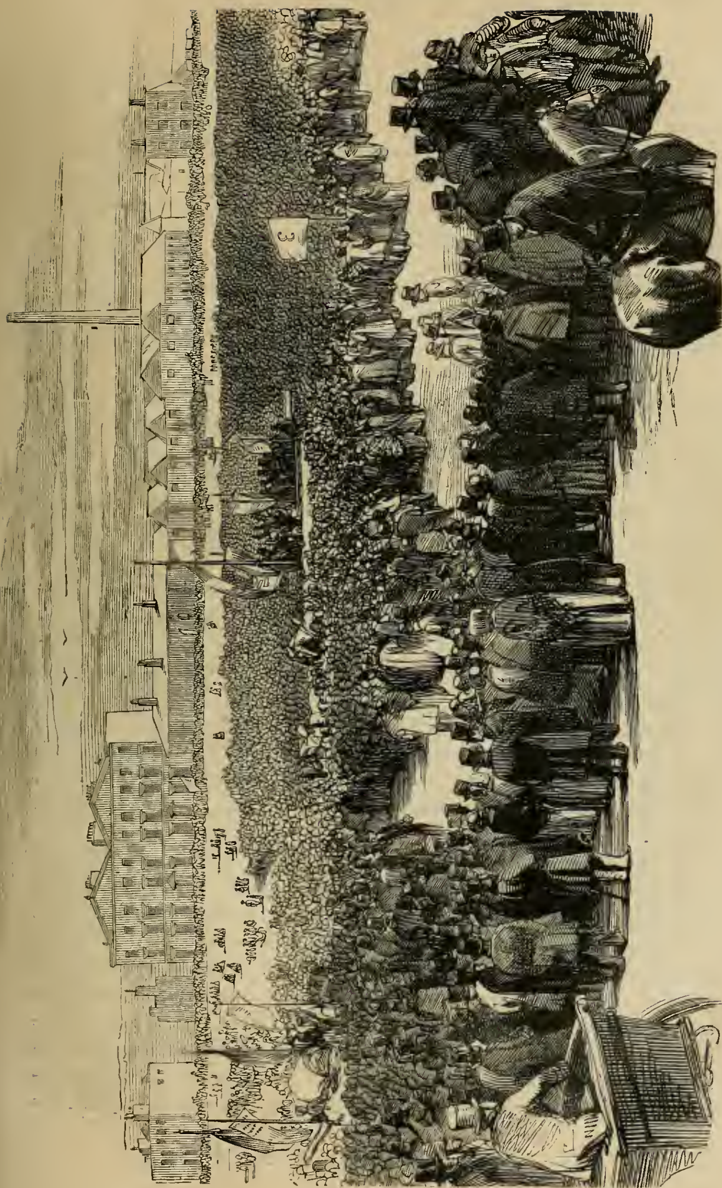
qui comptaient 561,091 membres. Il est naturel de supposer que toutes les sociétés n'étaient pas représentées, mais le plus grand nombre du moins l'étaient. L'appréciation la plus exacte porte le nombre des trade-unionistes à 800,000. et leur proportion dans la classe ouvrière à un sur dix.

Mais il est plus intéresant d'indiquer le nombre des membres de certaines *trade-unions* importantes. L'*Amalgamated Society*, composée des mécaniciens, comptait en 1883 2,030 membres: la société des charpentiers en comptait à la même époque 2,274. Celle des constructeurs de chaudières et de navires en fer en avait plus de 12,558.

L'activité des *trade-unions* a donc un vaste champ devant elle. On évalue à six millions le nombre des ouvriers dans le Royaume Uni ; elles parviendront, sans aucun doute, à s'y établir souverainement. Il y a une trentaine d'années, on ne voyait en elles qu'une menace, dangereuse si elles devaient durer, ridicule si elles devaient être passagères, et l'on organisait autour d'elles la conspiration du silence. Lorsqu'on fut enfin obligé de s'apercevoir qu'elles existaient, ce fut un *tolle* général dans la presse conservatrice et les cercles fondés par des grands industriels. Aujourd'hui l'opinion est conquise. Il n'est pas rare de voir les questions de salaire, d'heures, d'institutions ouvrières débattues dans les journaux quotidiens ou les plus importantes revues. Les chefs des *trade-unions* ont de fréquentes conférences avec les membres du ministère.

Mais ce qui est absolument concluant à ce point de vue, c'est que les *trade-unions* sont représentées à la Chambre des communes par trois de leurs secrétaires, et y occupent ainsi une place qui deviendra chaque jour plus importante.

Dans ce pays de liberté absolue et d'initiative infatigable, il était naturel de supposer que les patrons ne resteraient pas inactifs. Devant l'avertissement que leur donnait l'existence des *trade-unions*, ils se mirent sur le pied de guerre. La *National Federation of associated Labour employers* (fédération nationale des patrons) publia un programme plein de menaces et de défis, mais contenant aussi des aveux considérables. Les patrons y reconnaissent que l'organisation des *trade-unions* est parfaite. Ils disent : « Peu de gens soupçonnent l'étendue, la solidité, la puissance latente ou effective des *trade-unions*. Chaque année elles tiennent des réunions où l'on voit que le nombre de leurs délégués augmente, indiquant par là même l'augmentation considérable des adhésions. Elles disposent de fonds énormes, qu'elles emploient sans contrôle à l'exécution de leurs desseins, et la cotisation qu'elles exigent de leurs membres est fort élevée. Les diverses sociétés sont confédérées entre elles et agissent comme un seul homme sous



Une manifestation des *trade-unions* à Londres.

la direction de chefs capables autant qu'honnêtes. » Les patrons ajoutaient encore : « Les *trade-unions* n'épargnent rien pour mettre à leur tête des chefs habiles. Elles les payent largement, leur accordent le personnel et le matériel nécessaires ; ceux-ci forment un état-major qui n'a rien de commun avec les simples soldats et tous ses intérêts sont distincts de ceux des trade-unionistes sans leur être opposés. Grâce aux grands capitaux dont elles disposent et aux sommes qu'elles dépensent, elles se sont assuré le concours de nombre d'hommes distingués dans la littérature et qui sont tombés dans l'erreur de l'humanitairerie. » (*Sic.*) C'est en ces termes dédaigneux et inexacts que les *patrons* parlent d'hommes comme John Stuart Mill, le professeur Beesley, l'avocat des *trade-unions* Frédéric Harrison, MM. Crompton, Thornton, etc. « Elles ont leurs journaux à elles, et une place dans les journaux qui ne leur appartiennent pas, dans ceux mêmes qui combattent leurs principes. Elles organisent de nombreux meetings, où des orateurs à leurs gages inoculent aux classes ouvrières les idées socialistes, et elles prétendent même imposer un mandat impératif aux candidats à la députation. Elles ont au Parlement un comité en permanence, elles ont des représentants au Parlement, et ces représentants sont des hommes encore jeunes, actifs, énergiques. »

« Enfin, disent encore les patrons, ces résultats et d'autres sont la juste récompense de la supériorité des trade-unionistes comme organisateurs; les patrons n'ont ni cet esprit de solidarité, ni ce dévouement, ni cette prévoyance qui sont les conditions indispensables pour fonder une entreprise durable. »

Tel est le jugement porté en Angleterre par les patrons sur les patrons eux-mêmes et sur leurs rivaux, ou, comme ils diraient volontiers, leurs ennemis les trade-unionistes. Assurément, s'il est un argument convaincant, c'est bien celui-là. Les *trade-unions* sont-elles utiles? Demandez-le aux patrons.

Un des objets les plus dignes d'attention dans le programme des *trade-unions* consiste à imposer à l'ouvrier un maximum de travail qu'il ne doit pas dépasser. Le moyen âge connaissait déjà ce système de limitation, et il n'a rien de condamnable en soi. Il est tout à fait divertissant d'entendre les homélies et les tirades morales des patrons à ce sujet. Ils prétendent que c'est la pire de toutes les conspirations contre l'intérêt public, dont ils se croient ou se disent les défenseurs naturels; ils affirment que si cette mesure se généralisait, il en résulterait la rareté et la cherté des marchandises : ils avertissent que quand les marchandises sont chères, les bénéfices des marchands sont considérables et font passer de fortes sommes de la poche des

consommateurs dans la caisse du négociant, ce qui est très immoral. Ne vaudrait-il pas mieux produire beaucoup afin de vendre à bon marché, de manière à réduire le bénéfice et augmenter les frais de manutention des pauvres négociants ?

Il faut reconnaître que cette tendance à limiter la production n'est pas sans inconvénients incompatibles avec notre siècle, et qu'elle ne tardera pas à disparaître comme le souvenir même du moyen âge, qui lui a donné naissance. Il faudrait, en effet, remonter aux castes égyptiennes ou brahmaniques pour arriver à une exacte détermination de la quantité de travail.

Dans ce même ordre d'idées arriérées on peut mettre les efforts tentés par les *trade-unions* pour exclure des ateliers les femmes, les jeunes filles et les jeunes enfants. Mais ici il faut faire une distinction essentielle. La place de la femme est dans la famille. Les devoirs que celle-ci impose à la femme sont assez nombreux et assez pénibles pour occuper tout son temps; la place de la jeune fille est auprès de la mère, celle de l'enfant est l'école primaire, secondaire, ou professionnelle, l'apprentissage chez un patron humain et éclairé.

Tel est l'idéal. Mais, en fait, les ressources que procure à la famille le travail de son chef sont presque toujours insuffisantes : en tout cas, elles sont précaires, et le moindre accident peut en tarir, au moins momentanément, la source. Que faire pour lutter contre cette situation? Il faut que chacun des membres de la famille apporte son contingent de travail et de salaire. Les cinquante centimes que gagne le petit garçon s'ajoutent aux vingt ou trente sous que gagnent chacune, de son côté, la mère et la fille. Alors le ménage peut, comme on dit, joindre les deux bouts.

Cette nécessité est une des plus cruelles que connaisse la classe ouvrière. Tant que durera la situation dont elle résulte, les efforts des penseurs et des hommes d'action seront en partie stériles : il n'y aura au foyer domestique ni dignité, ni amour. Le logement de l'ouvrier restera un taudis malsain, où chacun rentre le soir, fatigué, incapable de se distraire honnêtement, où chacun apporte, avec son maigre salaire, le mécontentement, ou sans ce salaire l'ivresse et les querelles. Pas d'éducation pour les enfants, pas de moralité pour la mère de famille et ses filles.

Mais puisque c'est comme un mal nécessaire, pourquoi fermer aux femmes, aux filles, aux enfants la porte des ateliers, et les priver ainsi, sans aucune compensation, des ressources qu'elles y trouvaient?

Cette conduite, heureusement, ne tarda pas à trouver des adversaires parmi les adhérents mêmes des *trade-unions*, et ces adversaires, tout en sou-

haitant l'affranchissement de la femme, des jeunes filles et des enfants, sont parvenus à leur rendre leur droit au travail.

Bien plus, il s'est formé des *trade-unions* parmi les femmes, et cela grâce à l'initiative des *trade-unionistes*. M. Odger et quelques autres ont dirigé leurs efforts en ce sens, et y ont consacré non seulement leur activité, mais des ressources effectives. En 1874, il se créa des *trade-unions* d'ouvrières à Londres, à Bristol ; ces sociétés ont réussi à vivre, elles ont même prospéré. Elles sont parvenues à obtenir des améliorations dans le nombre des heures, dans les salaires.

En Angleterre il n'y a pas moins de trois millions de femmes ouvrières, il n'y en a guère plus de quelques centaines dans les *trade-unions*. Le champ qui s'ouvre à l'activité bienfaisante de ces sociétés est donc très vaste. Mistress Paterson fut la première qui s'y engagea. Elle créa une ligue protectrice et de prévoyance pour les femmes, et au lieu de mettre celle-ci sous la tutelle et la dépendance des personnes dites charitables et des philanthropes du grand monde, elle en fit une *trade-union*. Elle se multiplia, dépensa beaucoup de temps et beaucoup d'argent, elle eut des insuccès, elle se fit des ennemis, des calomniateurs, et parvint à constituer dix-neuf sociétés de femmes, dix à Londres, neuf dans les comtés. Les principales sociétés sont celles de la reliure, de la tenture, des articles de modes, de la lingerie, de la couture. On y trouve des femmes de moins de seize ans, et d'autres âgées de soixante ans, des femmes mariées et des célibataires, veuves, de toute instruction, de toutes classes. Le développement de ces sociétés est lent, mais incessant; elles ne tarderont pas à influer d'une manière décisive sur les conditions du travail féminin.

L'attitude des *trade-unions* composées d'hommes en présence des *trade-unions* féminines a été très nette. Dans la session annuelle qui a eu lieu à Kidderminster, on a reconnu que la prétention de fermer les ateliers aux femmes, sans autre motif que de limiter la surproduction, que d'empêcher l'avilissement dès salaires, était un vestige de la barbarie du moyen âge. On a reconnu que les principes de l'équité et les intérêts communs des deux parties de la classe ouvrière exigeaient non point l'exclusion des femmes, mais l'élévation de leurs salaires, que dans certaines industries, telles que la reliure, la composition typographique, leur travail étant absolument identique à celui des hommes, leur salaire devait être absolument le même. M. King, l'énergique secrétaire de la société des relieurs, le comprenait ainsi, et c'est à un relieur que l'on doit l'établissement d'une *trade-union* féminine pour la reliure. Enfin dans les quatre congrès annuels tenus par les *trade-unions*, de 1878 à 1881, l'on a adopté une motion tendant à

permettre de choisir des femmes pour la sous-inspection des ateliers.

Mme Paterson, ses collaborateurs et ses successeurs ont trouvé dans les qualités inhérentes au sexe féminin, dans sa tendresse, sa sympathie pour le malheur, une large et solide base pour l'établissement des *trade-unions* de femmes. Aussi la *Women's protective and provident League* (ligue de protection et de prévoyance pour les femmes) n'a pas tardé à organiser pour ses adhérentes une bibliothèque de prêt à domicile, un journal mensuel, une banque d'épargne, une société coopérative, un bureau de placement, et qui le croirait en France? un club avec piscine de natation, une maison de repos dans une des *watering-places* (villes d'eaux) les plus fashionables de l'Angleterre, à Margate. Les adhérentes de la *trade-union* peuvent y obtenir une pièce (chambre à coucher) et la jouissance en commun d'un salon, pour la somme insignifiante (en Angleterre) de dix francs par semaine. Ce n'est pas tout. Chaque mois, outre les réunions destinées aux affaires, la ligue en organise d'autres uniquement destinées aux divertissements; cette dernière partie du programme n'est point un luxe, comme on pourrait le croire : elle entretient les relations entre les adhérentes et par d'autres motifs que ceux qui naissent seulement des intérêts.

Un des préjugés les plus répandus en France et l'un des plus niais, consiste à croire que l'action des *trade-unions* est mystérieuse et souterraine. Les trade-unionistes, loin de se conduire en conspirateurs, sont fort heureux de voir des membres de la presse assister à leurs réunions. En Angleterre, les séances des sociétés des boulangers, des selliers et de plusieurs autres n'ont jamais lieu qu'en public ou du moins en présence de reporters. Le huis clos n'est demandé et obtenu que quand il est absolument nécessaire, par exemple lorsqu'il s'agit d'affaires privées, de l'exclusion ou de l'admission, des plaintes portées contre un membre par un autre membre, et même en ce cas il n'a rien de plus mystérieux, de plus inquiétant que le huis clos requis par le ministère public dans les débats de nature scandaleuse.

Jusqu'à présent, dans cette étude, nous avons voulu prouver, et nous croyons avoir prouvé : — 1° que les *trade-unions* sont le résultat nécessaire des lois naturelles, car leur développement, une fois commencé, a été extrêmement rapide; — 2° que leurs fautes et leurs défauts, qui ne leur sont point inhérents, ont été en diminuant sans cesse, et diminueront encore à mesure qu'on se débarrassera des imitations du moyen âge ; — 3° que leur objet est légitime et généreux; — 4° enfin, qu'elles sont capables de l'atteindre, et même de le dépasser et de l'agrandir encore. Leurs brillants succès sont une preuve sans réplique.

Il nous reste à étudier les résultats, les effets obtenus.

LES EFFETS PARTICULIERS DES TRADE-UNIONS.

Les effets des *trade-unions* sont de deux sortes. Elles agissent sur le commerce du pays; elles modifient la condition morale et matérielle des hommes qui en font partie. Nous laisserons de côté le premier point de vue qui n'intéresse que les capitalistes et les économistes.

Nous nous bornerons à dire à ce point de vue, que les *trade-unions* n'ont nullement entravé le développement commercial de l'Angleterre; elles n'en ont changé ni l'importance ni la direction. L'Angleterre est restée, après comme avant ces institutions, le premier peuple commerçant du monde; après comme avant les *trade-unions*, l'Angleterre est restée fidèle au système du libre échange.

Laissant donc de côté ces considérations, demandons-nous quel effet les *trade-unions* ont produit sur la condition matérielle et morale des ouvriers qui en font partie.

Le premier effet est, comme nous l'avons vu, l'augmentation des salaires. Mais cet effet une fois établi d'une manière définitive, prend assez de solidité, assez de permanence pour devenir à son tour une cause. Si d'une part l'on peut dire que la prospérité d'une nation détermine l'élévation des salaires, l'on peut dire avec la même justesse que l'élévation des salaires contribue à la prospérité nationale.

Il en est d'une nation comme du corps humain, où la santé permet de donner des preuves de force et d'agilité, et où le fait même d'exercer sa force et son agilité contribue à son tour à augmenter la santé. Il y a un cercle fatal dans le bien comme dans le mal.

Les ouvriers, quand l'élévation des salaires leur a permis de se donner tout le nécessaire et un peu de superflu, se refusent énergiquement à subir les privations d'autrefois. Quand ils sont parvenus à obtenir un salaire grâce auquel ils ont un logement convenable, des vêtements solides et propres, une nourriture saine et agréable, ils luttent pour s'assurer l'élévation de salaire qui leur a permis de parvenir à cette situation, car le retour de leur ancienne pauvreté à leur ancienne misère les effraie encore plus maintenant que jadis le bien-être ne les attirait; on le voit bien quand les circonstances les obligent à subir une réduction de salaire. Il a été démontré par Ricardo, par Mill, par d'autres, que les salaires les plus bas sont ceux de la classe ouvrière qui accepte un travail quelconque au lieu de le choisir, et qui, par conséquent, reste passive et subit toutes les circonstances extérieures au lieu de lutter contre elles. Dans ces conditions, le salaire fait comme toutes ces autres circonstances: il diminue. Mais à la moindre

velléité qui s'éveille chez ces hommes, il y a un peu de terrain de gagné, il y a une légère amélioration conquise, et pour peu qu'elle dure, elle augmente encore ses chances de durée, comme l'arbre qui parvient à enfoncer quelques racines dans les interstices du roc, conquiert par là le droit et le pouvoir d'en enfoncer de plus longues et de plus grosses.

Mais il faut pour cela une énergie infatigable. Si, d'une part, rien n'est plus terrible qu'un salaire minimum pour l'ouvrier qui est habitué à quelques aises, ou du moins à un large nécessaire, rien n'est plus rapide que la chute vers le salaire minimum.

On ne doit pas s'imaginer que les hauts salaires soient stériles pour le capital. Ce sont au contraire les plus productifs. L'homme qu'on paie largement, s'il a autant de bon sens que d'habileté professionnelle, travaille d'une manière régulière. L'esclave, c'est-à-dire l'homme qui en tient la place dans la société moderne, travaille mal; il excelle à tromper sur la qualité et la quantité de son travail; ces diverses supercheries se traduisent par d'énormes déficits dans la production attendue. Nous avons déjà vu que deux tissorands anglais du comté de Middlesex font en un jour de douze heures autant de besogne que six serfs russes dans un jour de seize heures, de telle sorte que le travail qui coûte la valeur d'un kopeck à l'industriel anglais en coûte quatre au propriétaire de serfs. Donnons-en une autre preuve qui a l'éloquence du chiffre.

Quand on construisit le chemin de fer de North-Devon, les ouvriers qu'on y employa furent d'abord payés 2 shillings par jour, puis 2 shillings 1/2 et enfin 3 shillings 1/2. Leur salaire s'était donc élevé de 2 fr. 50 à 4 francs. Néanmoins le prix du kilomètre de voie ne s'était pas élevé. Le travail avait été à la fois plus rapide et de meilleure qualité. Nous pourrions multiplier ces exemples, mais le fait est si connu des industriels intelligents, qu'une plus ample démonstration serait superflue.

Il est donc acquis d'une manière irréfutable que l'augmentation des salaires n'a aucune influence sur le prix des produits. Leur fabrication augmente, mais leurs frais de fabrication n'augmentent pas.

L'un des arguments favoris que les capitalistes mettent en avant pour justifier leur résistance à la hausse des salaires, c'est la crainte de la concurrence étrangère. En Angleterre comme ailleurs on allègue ce prétexte, et néanmoins dans tous les autres pays du monde industriel et commercial, on prend des mesures protectrices pour garantir l'industrie locale contre la concurrence anglaise. Lequel des deux systèmes est dans son tort? Évidemment c'est celui de l'Angleterre, ou du moins du capitaliste anglais, qui présente sous un faux jour la situation extérieure.

Depuis longtemps cet argument circule. Dès 1828, une *trade-union* s'étant établie à Dublin parmi les ouvriers constructeurs de vaisseaux, l'on s'empressa de déclarer qu'il en résulterait la ruine des chantiers maritimes à l'embouchure de la Liffey. Mais une enquête, si superficielle qu'elle fût, aurait appris que la construction d'un vaisseau neuf coûte une livre dix shillings par tonne dans les ports tels que Liverpool, Sunderland, où sont établies les *trade-unions* les plus riches et les plus nombreuses, alors qu'à Dublin la simple réparation coûte 3 livres par tonne.

Un autre fait qui constate l'utilité des *trade-unions* pour le pays et pour l'industrie en général, c'est que partout où les prix se sont élevés sous leur influence, l'ingéniosité des patrons s'est exercée heureusement pour réduire le nombre des ouvriers qu'ils emploient. Ainsi, dans la grande usine métallurgique de M. Nasmyth, à la suite d'une grève, on introduisit diverses améliorations par suite desquelles, au lieu de 3,000 ouvriers, on n'en employa plus que 1,500. Cette révolution, qui semble tourner au désavantage de la classe ouvrière, en ce qu'elle diminue le nombre des travailleurs, a du moins l'avantage d'élever la condition de ceux qui restent, car toutes les fois qu'un homme arrive sans plus de fatigue intellectuelle ou corporelle, à faire l'ouvrage de deux hommes ou plus, il a droit à une augmentation de salaire, il finit par imposer la reconnaissance de ce droit sous forme d'un salaire plus élevé ou, dans certains cas, d'une participation aux bénéfices.

Toutes les considérations qui précèdent ne concernent que la grande industrie et l'intérêt national de la production à bon marché. Nous ne les avons écrites que pour montrer que même à ce point de vue, dont les ouvriers ont le droit de ne pas tenir grand compte, les *trade-unions* sont irréprochables, et que leur influence a été bienfaisante. Passons maintenant à ce qui nous intéresse plus directement, à l'heureuse influence des *trade-unions* sur les hommes qui en font partie.

Il est bizarre et révoltant que, dans une époque de civilisation et de lumière comme cette fin de siècle, on trouve encore des gens instruits soutenant que l'élévation des salaires peut être nuisible. Il n'y a aucun travail qui soit trop payé, ceux qui prétendent le contraire sont des gens nés et élevés au sein de l'abondance ; c'est dans cette classe d'individus qu'on trouve les adversaires les plus acharnés de toutes les mesures qui contribuent aux progrès de la classe populaire. Ce sont eux qui prétendent qu'en instruisant le peuple on le rendrait mécontent de son sort; et, si on les en croyait, il y aurait à craindre que l'éducation ne devienne un malheur public en se généralisant.

Ces gens citent, à l'appui de leur thèse, nombre de faits extrêmement



RICHARD COBDEN.

frappants, et il serait bien difficile de ne pas leur donner raison s'ils choisissaient ces faits avec discernement, avec quelque ombre de logique. Mais est-ce bien raisonner que de montrer, d'une part, les progrès immenses de l'alcoolisme dans la classe ouvrière, d'autre part les progrès de l'instruction dans cette même classe, et enfin l'augmentation des salaires, et de conclure que ces trois phénomènes sont liés fatalement l'un à l'autre? Ils nous disent que l'ouvrier dépense toutes ses économies et même son salaire quotidien à parier aux courses; en même temps ils omettent ce fait capital de l'accroissement énorme, indéfini, des dépôts faits par les ouvriers dans les caisses d'épargne. En Angleterre, ces gens-là allèguent que les ouvriers dépensent des sommes considérables à entretenir des chiens de luxe; mais ils oublient que les magistrats du comté de Chester ont une célébrité qui date de bien loin dans l'élevage des coqs de combat.

Tout cela n'est que vaine polémique. Les ouvriers qui parient, qui boivent, qui nourrissent des animaux de luxe, et les magistrats qui font exactement la même chose d'une manière seulement un peu plus *fashionable*, ne pourraient servir d'argument. L'ouvrier qui apprend par un journal la banqueroute frauduleuse de tel notaire, les vols de tel haut fonctionnaire, les débauches de tel banquier entreteneur de danseuses, n'est pas moins scandalisé que ce notaire, ce fonctionnaire, ce banquier, quand ils heurtent du pied un ivrogne tombé devant leur porte.

Ceux qui prétendent que l'ouvrier est trop bien payé et qu'il ne saura que faire de son argent, ne doivent pas se désoler : l'ouvrier ne tardera pas à savoir qu'en faire. Rien n'est plus instructif et plus moralisateur que le bien-être. L'homme qui a vécu dans un joli et sain cottage fera l'impossible pour éviter de retomber dans une chaumière de boue et de paille; celui qui, au sortir du régiment, est parvenu à se faire dans le commerce ou dans l'industrie une position solide et confortable inspirera à ses enfants l'éloignement de la carrière militaire. Sir Charles Dilke dit avec raison que la facilité avec laquelle on recrute une armée, prouve la misère d'un pays, et que la guerre cessera dès qu'un peu de bien-être se sera généralisé. Les familles heureuses n'enfantent pas de criminels, et si les *trade-unions* sont capables de continuer leur œuvre, et d'absorber les neuf dixièmes qui restent en dehors d'elles dans la classe ouvrière, elles devront rendre au pays et à l'humanité des services tels que ceux du philanthrope le plus dévoué et le plus intelligent ne sauraient y être comparés.

Elles ont introduit en Angleterre, ou du moins elles y ont fortifié cette maxime du droit antique : l'intérêt du plus grand nombre est la loi suprême; or, comme dans toute nation, l'immense majorité est formée par les travail-

leurs et leurs familles, tout ce qu'on fait pour eux est un service rendu à l'humanité. Et ce résultat est dû à l'élévation des salaires. Sans doute cette cause puissante n'a pas encore produit tous les effets qu'on doit en attendre, elle en a produit de mauvais, mais le temps, l'expérience auront leur tour.

La diminution dans la durée du travail quotidien ou, en certains cas du travail hebdomadaire ou mensuel, est encore un de ces bienfaits qu'on ne saurait apprécier à un trop haut prix, malgré des inconvénients passagers. Sans doute l'ouvrier fait d'abord et souvent de ce loisir ce qu'il fait de l'augmentation de salaire. Pourquoi ne gaspillerait-il pas son temps, puisqu'il gaspille son salaire ? Voilà la phase critique. Mais on ne fait que la traverser. Les ouvriers qui ne savent pas employer ce loisir à se reposer et à se distraire économiquement, sont des non-valeurs qui retombent tôt ou tard, par leur propre poids, qui est un poids mort, dans les bas-fonds de la société. Les autres, cédant à l'influence de la régularité qui est dans leur caractère, ne tardent pas à trouver pour ces heures de loisir un emploi capable de leur donner la tranquillité d'esprit et la force de corps nécessaire pour la tâche du lendemain ; tandis que d'autres, mieux doués encore, trouvent le moyen d'utiliser ces heures par des études sérieuses. Un des conservateurs du British-Museum est un ancien ouvrier graveur qui a employé ses loisirs à l'étude de l'assyriologie ; à Paris, l'École archéologique du Louvre compte, parmi les professeurs, un ancien garçon boulanger.

Qu'on ne s'imagine pas d'ailleurs qu'il faille se donner beaucoup de peine pour obtenir des ouvriers l'assistance à des cours instructifs. En France, la ligue de l'Enseignement que M. Macé a fondée et à laquelle il a imprimé une impulsion si énergique, ayant établi des conférences du soir dans une petite ville des environs de Paris, les débitants de cette localité adressèrent au Sénat une pétition dans laquelle ces honorables industriels représentaient aux honorables politiciens que la Ligue de l'Enseignement faisait le vide dans les cabarets, et ruinait leur profession. La chose s'étant passée sous l'Empire, il est fort probable qu'on donna raison aux mastroquets contre la Ligue de l'Enseignement et qu'on pria M. Jean Macé d'aller porter ailleurs sa philanthropie.

Pour peu que la profession soit difficile et comporte une certaine dose de sens et d'instruction artistique ou scientifique, pour peu que la connaissance des langues étrangères y soit utile, on voit aussitôt les ouvriers intelligents accepter avec reconnaissance ou demander instamment la création de cours destinés à compléter leur instruction professionnelle. On sait quel succès eut l'enseignement donné par l'Association philotechnique. Encore ce succès fut-il limité et abrégé par le caractère trop général de

cet enseignement et par l'intention maladroite des fondateurs, qui voulaient faire de leurs cours un complément destiné à toutes les professions plutôt qu'une série de cours sur les professions diverses.

En Angleterre les fondations analogues sont si communes, qu'elles font partie de la vie ordinaire. Un homme dévoué à l'instruction du peuple lègue par testament une somme destinée à la location d'une salle et à la rétribution d'un ou plusieurs spécialistes qui, chaque semaine, une, deux, trois, quatre fois, y enseigneront telle ou telle question plus ou moins générale, plus ou moins limitée. On voit figurer, parmi les programmes de ces lectures, toutes sortes de sujets ; l'économie politique et sociale y a sa part, les systèmes les plus avancés ne sont pas exclus, et les professions y sont étudiées dans leurs moindres détails.

Les *trade-unions* ne pouvaient guère manquer de suivre cette indication. Il y a quelques années, M. Wilcock, alors président de la *London Royal Lodge of the General Union of Carpenters*, organisa des cours de charpente et se chargea d'un de ces cours. Le mois suivant, M. Dise commença l'enseignement du dessin à main levée. Il existe à Londres un très grand nombre de cours techniques dirigés ou professés par des ouvriers expérimentés, comme l'*Institut de la City of Guilds*, l'Institution polytechnique, l'Association technique des artisans.

Cet enseignement a produit les effets les plus utiles, à un double point de vue. D'abord c'est une sorte d'expérience convaincante qui prouve à la classe ouvrière sa capacité intellectuelle ; ensuite elle démontre ce que l'initiative privée peut faire, pourvu qu'elle ait une claire conscience de son but et une perception nette des besoins auxquels elle répond. Plus on obtiendra des ouvriers pour les décider à devenir les professeurs de leurs camarades, ou leurs auditeurs, plus on aura élevé le niveau moral des uns et des autres, mieux on les aura préparés au rôle prépondérant que les travailleurs rempliront dans la société future.

La grande supériorité des ouvriers qui appartiennent aux *trade-unions* sur ceux qui persistent à rester en dehors d'elles a été aperçue par les patrons eux-mêmes et des juges aussi intéressés à avoir une opinion défavorable doivent être écoutés quand ils déclarent qu'ils pensent tout autrement. Les patrons reconnaissent que les ouvriers trade-unionistes sont les meilleurs ouvriers ; d'autres patrons ont rendu le même témoignage à propos des ouvriers tailleurs : cela ne nous surprendra pas quand nous aurons appris que l'*Amalgamated*, c'est-à-dire la *trade-union* centrale, qui fédéralise toutes les *trade-unions* locales des charpentiers, n'admet parmi ses membres que des hommes remplissant les conditions suivantes :

« Être robuste et bien portant, avoir travaillé dans la profession pendant cinq ans, être un bon ouvrier, de caractère ferme, avoir bonne réputation. »

Et il ne suffit pas de posséder ces qualités quand on entre dans la *trade-union*, il faut encore les développer ou les conserver pour s'y maintenir. Les *trade-unions* ont en effet des clauses éliminatoires souvent très sévères. Lorsqu'un membre a donné des preuves d'ivrognerie ou de turbulence, il subit une sorte de mise à pied, qui consiste en ce qu'il perd pendant deux mois ou plus tout droit aux secours de la caisse. S'il lui arrive de se poser en homme indépendant à l'égard des patrons, et de faire valoir sa qualité de membre d'une *trade-union*, celle-ci le frappe d'une amende d'une demi-couronne (environ six francs).

Les *trade-unions* ne tiennent nullement à augmenter le nombre de leurs adhérents aux dépens de leurs qualités morales ou professionnelles ; elles cherchent partout l'élite de la classe ouvrière, et c'est l'élite de la classe ouvrière qui recherche les *trade-unions*. Celles-ci ont pour ennemis certains patrons ignorants et plus encore les mauvais ouvriers, que la paresse, l'intempérance, l'incapacité fera retomber de plus en plus bas dans les non-valeurs et les parasites de la société industrielle.

On peut donc, à ce point de vue, résumer en ces termes concis et expressifs la situation dont nous venons d'indiquer les éléments :

Tous les ouvriers des *trade-unions* ne sont pas nécessairement de bons ouvriers, mais tous les bons ouvriers sont enrégimentés dans les *trade-unions*.

Ces institutions, ayant conscience de l'autorité dont elles jouissaient et de la confiance qu'elles inspiraient au public, ne voulurent pas rester stationnaires dans cette voie. Elles se proposèrent d'arriver au résultat suivant qui était d'une importance capitale. Tout homme qui aspirerait à entrer dans une *trade-union* n'y serait admis qu'après avoir subi un examen professionnel où il serait jugé par ses pairs, de telle sorte que le seul fait d'être membre de telle ou telle *trade-union* équivaudrait à la possession d'un titre.

Les *trade-unions*, après avoir établi et fait observer cette règle, voulurent que ce titre fût réellement officiel. Les machinistes de Glasgow proposèrent en 1874 d'adresser aux Chambres des pétitions à ce sujet, et décidèrent la formation d'un bureau qui procéderait à l'examen des candidats Chaque année aux réunions annuelles, la même proposition fut reproduite. Le Parlement, qui n'avait pas moins de sens pratique que les trade-unionistes, hésitait à accorder la garantie de l'Etat à des intérêts privés, si importants qu'ils fussent, et préférait laisser l'opinion libre d'accorder sa confiance aux institutions qui la lui demanderaient avec de bons arguments.

Les *trade-unions* ont une tendance louable à exiger l'honnêteté absolue de leurs membres dans tout le cours et tous les détails du travail industriel. Les patrons eux-mêmes sont moins sévères qu'elles pour réprimer ces menues fourberies, ces *carottes*, ces *loupes* que savent si bien exécuter et dissimuler les mauvais ouvriers. Elles n'admettent point le gaspillage du temps et des matières premières, les petits détournements prélevés sur celle-ci. Elles professent que ces fourberies sont imputables non à l'ouvrier, mais à la faiblesse des salaires; elles disent : « Nous savons par expérience que l'ouvrier qui est parfaitement instruit et habile dans l'exercice de sa profession, est obligé de se soumettre à un nouvel et pénible apprentissage, s'il veut acquérir l'adresse nécessaire pour mal faire le travail, et en *bâcler* une grande quantité, et compenser ainsi l'abaissement de son salaire ».

Que de finesse, que de prévoyance, quelle profonde connaissance de l'homme et de l'ouvrier cette dernière remarque ne suppose-t-elle pas? Et combien nous devons plaindre les ouvriers français. Ils n'ont pas un guide, pas une institution qui puisse les diriger avec cette sagesse, cette perspicacité, cette honnêteté.

M. Thomas Hughes, qui est un de ces chefs conseillers, dit : « Les *trade-unions* sont assez puissantes pour interdire à leurs membres d'accepter du travail dans de telles conditions. » M. Thorold Rogers s'exprime en termes identiques ; il ajoute que l'honnêteté de l'ouvrier doit être encore plus que celle du patron l'ennemie de tout système qui consiste à mal fabriquer et à vendre à bas prix des produits sans valeur. Aussi les ouvriers sont-ils ennemis d'un enseignement professionnel donné par l'État, qui lancerait dans le monde industriel nombre de jeunes gens plus capables d'escamoter les difficultés que de les résoudre. C'est encore pour ce motif que l'apprentissage est de la part des *trade-unions* l'objet d'une surveillance et d'un soin minutieux. Elles savent que le niveau intellectuel, moral et professionnel de l'apprenti est celui de la profession elle-même.

On ne s'imaginera pas, je suppose, que de telles préoccupations sont des préoccupations purement égoïstes, et que les *trade-unions*, en cherchant à les faire triompher, n'ont d'autre objet que le bien-être matériel de la classe ouvrière. Sans doute, ce dernier objet serait suffisant, mais il n'est ni le seul, ni le principal. Les *trade-unions* visent hautement à l'amélioration morale de la classe populaire. Mais avec leur sens pratique, si développé, les *trade-unions* comprennent que l'éducation morale a pour condition *sine qua non* le bien-être physique ; elles fondent leur éloquence et leur activité sur ce proverbe : *ventre affamé n'a point d'oreilles*.

Un des plus importants services qu'aient rendus les *trade-unions* dans ce rôle d'éducatrices de la classe ouvrière, consiste à avoir fait comprendre, à avoir mis sous leur véritable jour les relations qui existent entre le capital et le travail, et d'avoir fait entrer cette notion dans la tête des ouvriers et aussi dans celle non moins obstinée des patrons. Les premiers ont appris à accepter une réduction de salaire quand cette réduction a été déclarée nécessaire par les *trade-unions* qui, elles-mêmes, ont à en souffrir. Les maîtres ont dû renoncer à cette hauteur insolente dans les manières, à ces caprices tyranniques et insultants, qu'ils regardaient auparavant comme l'apanage, le privilège de leur situation de capitalistes. Un maître de forges du nord de l'Angleterre écrivait à un de ses amis : « Voici plus de vingt ans que je fréquente journellement des ouvriers et des paysans et j'ai toujours trouvé parmi eux beaucoup plus de sens commun, dans les questions d'économie et de politique, que je n'en ai trouvé dans la classe moyenne en général. Je considère les *trade-unions* comme d'admirables écoles ouvrières, qui ont contribué à exterminer maints paradoxes, maints préjugés sur les rapports du capital et du travail. Supposons, au contraire, qu'on les eût traitées en ennemies, qu'on les eût persécutées, le capital se serait fait, en elles, des adversaires dangereux et irréconciliables. Les ouvriers qui ne savent que leur métier, sont des êtres grossiers et violents, j'en conviens, mais j'ajoute que sous la direction des hommes éminents qui président les *trade-unions*, ces brutaux insociables deviennent de plus en plus rares, de moins en moins influents, et finissent par reconnaître eux-mêmes que l'ancien système de discussion avec le capital est absolument mauvais. Quand les ouvriers entendent dire cela par des hommes qui sont leurs égaux, leurs camarades, et dont ils ne peuvent suspecter ni la bonne foi, ni l'intelligence, ils apprennent peu à peu à croire qu'il en est réellement ainsi. En serait-il de même si les patrons leur tenaient le même langage? Malheureusement non ; dans notre industrie, la métallurgie du fer, il n'y a que trop de patrons sans principes. »

Les *trade-unions* ne se sont pas bornées à répandre parmi leurs membres des notions plus saines d'économie sociale, et à faciliter les relations entre les patrons et les ouvriers; elles ont aussi modifié les idées politiques de ces derniers dans le sens de la modération et de la justice, et comme cela devait arriver, ce progrès s'est étendu à toutes les classes de la société où les préoccupations politiques ont quelque influence.

Il n'est pas de session parlementaire, en Angleterre, où la discussion des questions ouvrières ne tienne une grande place, et n'aboutisse à quelque mesure législative. Ce travail, s'il était confié aux seuls parlementaires, aux

seuls hommes d'État, se dissoudrait, comme chez nous, en un vain bavardage, en une activité stérile; on verrait des commissions s'instituer, se réunir, faire des rapports et les ministres enterreraient ces rapports sous un monceau de paperasses, dont leurs bureaux ont toujours un stock énorme pour cet usage. Mais les *trade-unions* sont là : elles ne souffrent ni retard, ni précipitation : elles ont toujours la question sociale sous les yeux, elles se partagent son étude, elles en proposent des solutions partielles mûrement étudiées, et où l'expérience de plusieurs années tient autant de place que la connaissance théorique des grandes lois économiques. Bien plus, ainsi que nous l'avons dit plus haut, les *trade-unions* ont des représentants au Parlement.

Et ces représentants ne sont point d'impudents imbéciles, dont la science économique se borne à parader à la tête d'une délégation de *sublimes*, à revêtir une blouse neuve et luisante par-dessus la classique queue de morue, à faire fabriquer par un bohème plus ou moins lettré un pamphlet scandaleux qui leur vaut une condamnation aussi infamante que ridicule. Il s'en faut de beaucoup que les ouvriers anglais choisissent ainsi leurs représentants : ils confient ce poste aux secrétaires des *trade-unions*, et leur donnent pour cela un salaire fort élevé.

Les unions ont donc rendu de grands services à la classe ouvrière, par le rôle qu'elles ont joué dans la Chambre des communes. Quand on songe que les désirs, les besoins, les litiges de la classe ouvrière avaient toujours été jusqu'alors étudiés, décidés et présentés aux pouvoirs publics par les maîtres ou leurs représentants, on ne doit pas s'étonner que les ouvriers aient obtenu si peu de chose, on doit plutôt s'émerveiller de ce qu'ils ont obtenu de tels résultats. L'opposition qu'ils ont rencontrée, les clameurs qu'ils ont soulevées, tout cela formait un concert formidable, et les ouvriers ont le droit de contempler avec orgueil leurs victoires. Ce sont les unions qui ont le plus contribué à faire abolir le *factory-act* ; ce sont les unions qui ont obtenu les lois qui exigent une exacte ventilation dans les mines, et celles qui garantissent les ouvriers contre les accidents causés par l'économie sordide des patrons. Ce sont les unions qui ont demandé et obtenu la grande enquête de 1850, et quand les mesures prises à la suite de cette enquête eurent été reconnues insuffisantes, ce sont les unions qui en ont demandé de plus efficaces et les ont obtenues en 1855.

Qui a demandé l'instruction obligatoire? Les patrons s'y opposaient, les unions la réclamaient ; elles ont eu gain de cause. On leur objectait l'augmentation de charges qui en résulteraient pour le budget national ou municipal ; elles ont offert leur caisse pour lever cette objection, elles ont



Les *trade-unions*. — Le comité dirigeant.

offert d'augmenter la cotisation hebdomadaire de leurs membres, et la pétition où cette offre était faite portait la signature de cinquante mille unionistes.

En regard de cette activité bienfaisante, mettons la conduite des classes supérieures, auxquelles les patrons prétendent appartenir. Ils ont montré souvent à l'égard des *trade-unionistes* une férocité qui eût causé des malheurs épouvantables si elle avait été punie comme elle le méritait par la peine du talion, et si elle n'eût rencontré chez les unionistes un parti pris invincible de modération et de respect pour la loi. M. Henry Crompton rapporte que des ouvriers ont été sévèrement condamnés pour avoir stationné dans la rue, sans pousser de cris ni former d'attroupements; sept autres furent jetés en prison à Perth : leur crime était d'avoir employé le *picket*, usage anglais qui consiste à se grouper auprès de l'entrée des usines mises en interdit, et d'adresser aux ouvriers qui veulent travailler des exhortations amicales et des imprimés pour les rallier à la cause commune. Le tribunal qualifiait cette conduite de criminelle et la punissait comme telle. D'autres hommes furent condamnés pour avoir refusé de poursuivre l'exécution d'un engagement à un travail qui compromettait leur santé et menaçait même leur vie. La même loi qui permit au juge de condamner ces hommes à la prison pour rupture de contrat, n'eût frappé leur patron que d'une amende légère. Les *trade-unions* obtinrent que cette loi fût rapportée, et remplacée par une autre où l'équité, c'est-à-dire l'égalité, était observée.

Il y a en Angleterre, comme partout, des lois contre les conspirations, et comme partout, le délit est si mal défini, qu'une magistrature dépendante ou passionnée peut l'élargir de manière à prendre d'un coup de filet un grand nombre de personnes, ou laisser par-ci par-là, quelques mailles déchirées pour faciliter la fuite des coupables. Il n'y a pas au monde dix légistes qui puissent définir la conspiration de manière à en faire un délit et à lui appliquer une juste gradation des châtiments.

Cette obscurité si commode faisait de la loi sur les conspirations une arme excellente contre les unionistes; on ne l'oublia pas. Mais malheureusement il fallait la remettre au bras séculier, en d'autres termes, il fallait traduire devant le jury les gens que l'on voulait accuser de conspiration, tâche aussi difficile que dangereuse dans un pays où les magistrats sont responsables et où le ministère public n'a pas les immenses pouvoirs que la loi lui confie en France. Aussi, grâce aux unions et à l'influence qu'elles exercent sur l'opinion publique, la tendance des patrons à convertir les faits de grève et d'intimidation en délits de conspiration fut-elle vigoureusement réprimée.

On pourrait croire que les *trade-unions* dépensent toute leur activité politique à obtenir des lois spéciales pour la classe ouvrière. Il n'en est rien, malgré les apparences les plus trompeuses. Pendant des siècles, la législation a été faite par les maîtres, par les patrons en vue de leur intérêt et pour désarmer, désunir les individus qui composent la classe ouvrière, pour tenir celle-ci dans un esclavage moral, mental et matériel qui permette de l'exploiter comme une dépendance du sol. Et par un effet de l'habitude, par un émoussement graduel du sens moral, les patrons en sont arrivés à croire que la justice est de leur côté, que l'intérêt national prescrit de conserver, d'augmenter cette supériorité.

Mais les *trade-unions* veillent. M. Henri Crompton démontre que tous les statuts qui règlent le commerce et l'industrie, et ceux qui déterminent les relations entre le capitaliste et le travailleur sont un entassement d'iniquités et de sottises telles que pouvaient les concevoir les esprits obtus et les cœurs étroits des légistes éclos dans l'ombre des cathédrales gothiques et des manoirs féodaux. Rétablir en toutes choses l'égalité, la justice, voilà ce que les classes dirigeantes présentent comme une tendance révolutionnaire, comme un esprit de domination qui demanderait pour la classe ouvrière des lois spéciales, des privilèges. Abolir la loi qui punit la violation de contrat par une faible amende pour le maître, par une condamnation afflictive et infamante pour l'ouvrier, voilà, dit M. Harrison, ce qu'on a représenté comme la prétention à des lois spéciales et protectrices.

En fait, ce que les *trade-unions* réclament sans cesse et obtiennent graduellement, c'est beaucoup moins l'établissement de lois nouvelles que la suppression des lois anciennes, ou plutôt des privilèges. Elles professent cette large doctrine, qu'il ne peut y avoir de lois pour régler les relations entre les patrons et les ouvriers, par la simple raison qu'il n'y a pas de distinction légale entre les patrons et les ouvriers, parce que les lois qui s'appliquent aux contrats, à l'intimidation, à la violence, sont faites pour ou contre tout le monde. Elles enseignent cette grande vérité, que des lois protectrices faites pour les patrons ne servent de rien à ceux d'entre eux qui sont honnêtes, et qu'elles permettent à ceux d'entre eux qui sont malhonnêtes de faire beaucoup de mal.

Nous ne sommes pas encore au terme de l'énumération des services rendus par les *trade-unions* anglaises à la classe ouvrière de leur pays. Elles se sont proposé un objet bien plus noble et bien plus digne de leurs efforts en cherchant à élever les ouvriers au rang de citoyens. Mais elles n'entendaient pas seulement ce mot dans sa signification politique. Elles voulaient faire rentrer l'ouvrier dans l'égalité sociale, c'est-à-dire obtenir

pour lui des égards et des traitements tels que ceux qu'on doit et qu'on accorde à un honnête homme bien élevé. Il y avait beaucoup à faire à ce point de vue. Lorsque les mineurs de South Staffordshire, après une grève, eurent à discuter les propositions des patrons, ils trouvèrent ceux-ci confortablement installés dans des fauteuils, autour d'une table couverte d'un tapis vert, et pourvue de tout ce qu'il fallait, papier, plumes, encre, documents; le patron qui présidait la réunion montra aux ouvriers délégués, d'un geste impératif et dédaigneux, un banc de bois, placé à une certaine distance du bureau, comme pour leur donner à entendre qu'ils étaient cités à comparaître devant un tribunal et non devant leurs égaux.

Il y eut un temps où les membres de certaines *trade-unions* tenaient secrète l'existence de leur société, de peur que les listes n'en fussent connues des patrons, qui n'auraient pas manqué de les renvoyer. Cette situation, qui n'est plus qu'un souvenir pour les ouvriers anglais, est encore une réalité pour les ouvriers français. Les journaux nous apprennent tous les jours qu'à l'issue de telle ou telle grève, les *meneurs* ont été renvoyés, et que de plus les patrons s'engagent à ne jamais employer les ouvriers qui font partie de telle ou telle société, même inoffensive pour le capital. Une telle oppression ne serait pas supportée un seul jour dans l'Angleterre actuelle. Dans ce pays, le respect envers les ambassadeurs de la classe ouvrière est une conquête depuis longtemps accomplie.

L'action politique des unions se fait sentir dans les élections en obtenant que la classe ouvrière soit représentée au Parlement, comme nous l'avons déjà vu, mais elle se fait encore sentir d'une session à l'autre, d'une législature à la suivante ; elle ne cesse de réclamer avec la presse et les hommes politiques proprement dits, les réformes nécessaires : elle demande notamment une meilleure division des circonscriptions électorales, le payement par l'État des dépenses de l'élection, car si le fait d'appartenir à la classe ouvrière n'est pas un motif pour entrer au Parlement, les charges que coûte cette entrée ne doivent pas non plus faire exclure l'ouvrier du Parlement. Les unions réclament encore une magistrature payée, qui rende la justice avec promptitude et équité.

Les mesures nécessaires pour faire aboutir ces réformes sont prises avec résolution et exécutées avec un esprit de suite qui ne se dément pas. Les ministres les plus habiles et les plus populaires, les Disraeli, les Gladstone, malgré leur tendance à une politique personnelle et indépendante, se sont sentis poussés, dirigés, retenus par l'influence des *trade-unions*. Celles-ci ont protesté contre mille mesures qui ne les intéressaient pas toujours directement, contre les sottises de la diplomatie, la mise à la mer de vaisseaux

mal construits, les impôts sur les billets de chemin de fer; elles ont réclamé des trains spéciaux permettant aux ouvriers des faubourgs d'aller à l'usine et d'en revenir, elles ont demandé la séparation de l'Église et de l'État, elles n'ont cessé en un mot de déployer une activité aussi féconde qu'impartiale.

Il n'est pas exagéré de dire que si en Angleterre les ouvriers de l'agriculture avaient été organisés un quart de siècle plus tôt, ce pays aurait subi un profond changement social, par la modification des lois sur la propriété territoriale. L'action des *trade-unions* aurait eu pour principaux résultats la conservation des terrains communaux, qui est si propre à diminuer les charges communales, de grandes étendues de terre inculte et improductives auraient été défrichées, la génération qui disparaît maintenant aurait reçu une éducation au moins élémentaire, et aurait joué un rôle important pour le progrès de la génération actuelle.

M. Frédéric Harrison, l'homme d'État et l'avocat des *trade-unions*, leur propose un vaste objet pour leur activité future, c'est la réforme des lois qui concernent la commune et le gouvernement local. Il ajoute que c'est là le véritable terrain où doit s'exercer l'activité politique de l'ouvrier. Rien ne le touche de plus près que le gouvernement de la cité ou du village. C'est en se plaçant à ce point de vue qu'il peut obtenir les mesures nécessaires pour arriver à se loger convenablement, à avoir en abondance les nécessités de la vie physique, l'eau, l'air, la lumière, l'espace. Dans les grandes villes, le riche peut avoir tout cela, en payant, et même il paye tout cela fort bon marché, mais la grande majorité de la population en est privée. C'est donc la classe ouvrière qui doit former le personnel des conseils municipaux, qui doit dominer dans les commissions scolaires, qui doit même désigner le maire et les adjoints.

Les *trade-unions* ne se bornent pas à demander les réformes utiles ou nécessaires : elles font de leur mieux pour rendre leurs membres dignes et capables de les obtenir. Nous avons déjà vu qu'elles ont posé en principe et introduit dans la pratique journalière la cordialité et la bonne foi dans les rapports entre patrons et ouvriers, que pour beaucoup d'entre elles la grossièreté des façons, l'habitude de jurer, de boire, de se battre, de *carotter* sur la qualité ou la quantité du travail est un motif de pénalité, qu'elles punissent ces faits par l'avertissement, l'amende et enfin l'exclusion.

Cette sévérité a donné aux membres des *trade-unions* une dignité de langage et de conduite qui les place au niveau des classes les plus instruites de la société anglaise. D'autres principes n'y ont pas contribué moins efficacement.

Pour toutes les *trade-unions* anglaises, l'aumône est absolument proscrite, et l'on s'attache à en éviter jusqu'à l'apparence. On y fait avec justice, avec largeur la part de la bienfaisance, et on autorise, on encourage ceux qui en sont l'objet à la regarder comme un droit ; tout membre qui reproche à un autre membre d'avoir reçu l'aide pécuniaire ou personnelle de la part de l'union est puni d'une amende, et cette amende est lourde, elle est la même que celle dont est puni celui qui amène une rixe. D'autres peines frappent ceux des membres dont la conduite ou la réputation ferait tort à la société. Ainsi sont exclus, ceux qui ont subi une condamnation en justice. Sont exclus également :

Ceux qui ont trompé les agents de l'union afin de recevoir l'indemnité de maladie ;

Ceux qui ont trompé les patrons ou leurs agents sur la quantité de la qualité du travail de manière à commettre un véritable vol de salaire ;

Ceux qui sont incapables ;

Ceux qui détournent les fonds de la société ;

Ceux qui n'ont pas refusé un secours indûment voté ;

Ceux qui se sont fait voter un secours sans nécessité ;

Ceux qui ont fait un faux témoignage.

Des règlements aussi rigoureux, et qui ne sont nullement faits pour le décor, sont évidemment propres à rejeter sans cesse hors de l'union les ivrognes, les paresseux, les gens trop habiles et à les faire tomber dans les régions de l'individualisme.

On n'a pas manqué de dire qu'en entrant dans une *trade-union*, l'ouvrier perd toute liberté, toute personnalité. En premier lieu, il faut se placer au point de vue de l'ouvrier, et se demander si les avantages de la liberté sont de la même nature et de la même importance pour lui, que pour l'homme de lettres, l'artiste, le musicien, l'homme intellectuel, en un mot, qui a tout à gagner aux études solitaires et à l'éloignement des coteries. Le travailleur se trouve dans des conditions diamétralement opposées ; c'est à lui que s'applique la terrible et inévitable malédiction *væ soli !* Malheur à l'isolé ! Mais comment peut-il faire partie d'un tout, s'il ne consent pas à être *partie*, à s'adapter aux conditions d'existence de la société, s'il refuse d'aliéner certaines libertés secondaires pour obtenir la liberté essentielle, qui est le bien-être, la jouissance du nécessaire, le repos d'esprit ?

L'entrée des *trade-unions* est libre ; si elles exigent certaines conditions pour accepter un ouvrier, d'autre part l'ouvrier qui remplit ces conditions n'est obligé ni par la loi, ni par la violence, ni par la ruse, d'entrer dans

l'union. Il est donc libre, et si cette liberté ne lui procure aucun avantage essentiel, il ne peut s'en prendre qu'à lui-même.

Il est également libre de sortir de l'union. Naturellement il ne doit pas s'attendre au remboursement de ses cotisations. Bien que celles-ci aient été enregistrées, et qu'elles n'aient jamais été versées par lui que contre un reçu, bien que, par conséquent, il puisse à chaque instant faire la balance de ce qu'il a touché ou versé, il n'a aucun droit. Son versement s'est perdu dans le fonds social. Mais à cela près, il est toujours libre de se retirer. Que peut-il réclamer de plus ?

Nous ne devons point passer sous silence d'autres bienfaits produits par les unions, bienfaits imperceptibles si on les considère isolément, mais dont le total forme un chiffre des plus respectables. Notons d'abord les secours fournis aux émigrants. Dans les temps de chômage, il est très rare de voir les hommes des unions faire appel à l'assistance publique et aux secours de la paroisse (qui est en Angleterre la forme de la commune), cela tient à ce que les *trade-unions* fonctionnent principalement comme sociétés de secours mutuels. C'est un fait important, car on a précisément accusé les *trade-unions* de porter toutes leurs forces, leurs ressources sur la lutte avec le capital, et de laisser à d'autres sociétés la tâche de l'assistance et de l'assurance mutuelle. Erreur profonde, qui consistait simplement à ne voir qu'une partie de leur activité.

Un autre des services rendus par les unions, est l'abondance, l'exactitude et la haute valeur des documents statistiques qu'elles réunissent et publient. Il y a dans leurs archives des trésors pour le médecin hygiéniste qui veut étudier l'influence des professions sur la santé ; il pourra y suivre à part l'effet des matières premières, des procédés, du genre de vie, de l'aérage, en un mot de tout ce qui exerce une action favorable ou nuisible. Il n'y a pas moins de matériaux pour l'économiste, l'industriel qui veulent faire le calcul exact de ce que devient le prix d'une marchandise depuis le moment où elle apparaît comme matière première jusqu'au moment où elle disparaît entre les mains du consommateur, et constitue un détritus peut-être encore utilisable. Il n'est pas sans intérêt de dire que les archives, les rapports et les polémiques des *trade-unions* forment une partie notable des travaux de l'imprimerie en Angleterre.

Cette littérature a même failli devenir encombrante. Il y a quelques années, un comité de l'Association britannique pour l'avancement des sciences fut nommé pour dépouiller et condenser la quantité immense de documents amassés par les *trade-unions*. Pour avoir un point de départ, ce comité

fit venir des patrons et des ouvriers. D'après le questionnaire qu'on leur soumit, le comité conclut qu'il était impossible de déterminer un système d'étude qui permît de condenser ces documents, et il proposa de désigner un autre comité qui chercherait ce système lui-même. Voilà une conclusion peu encourageante pour les futurs historiens des *trade-unions*, pour ceux qui auront à parler d'elles quand elles auront élargi encore le cercle de leur activité.

Néanmoins nous voulions établir et nous avons établi d'une manière aussi satisfaisante que le sujet le comporte, les assertions suivantes :

1. Les *trade-unions* ont réussi dans leur projet d'élever les salaires et de diminuer le nombre des heures de travail quotidien.

2. Les *trade-unions* ont atteint ce résultat sans léser les intérêts du capitaliste ni ceux du consommateur, car les hauts salaires et la journée relativement courte attirent les bons ouvriers et déterminent une production plus active et de meilleure qualité.

3. Les ouvriers ont acquis, moins par la théorie que par l'expérience, une telle confiance dans l'efficacité des *trade-unions* que chaque année le nombre des membres nouveaux s'accroît dans des proportions considérables.

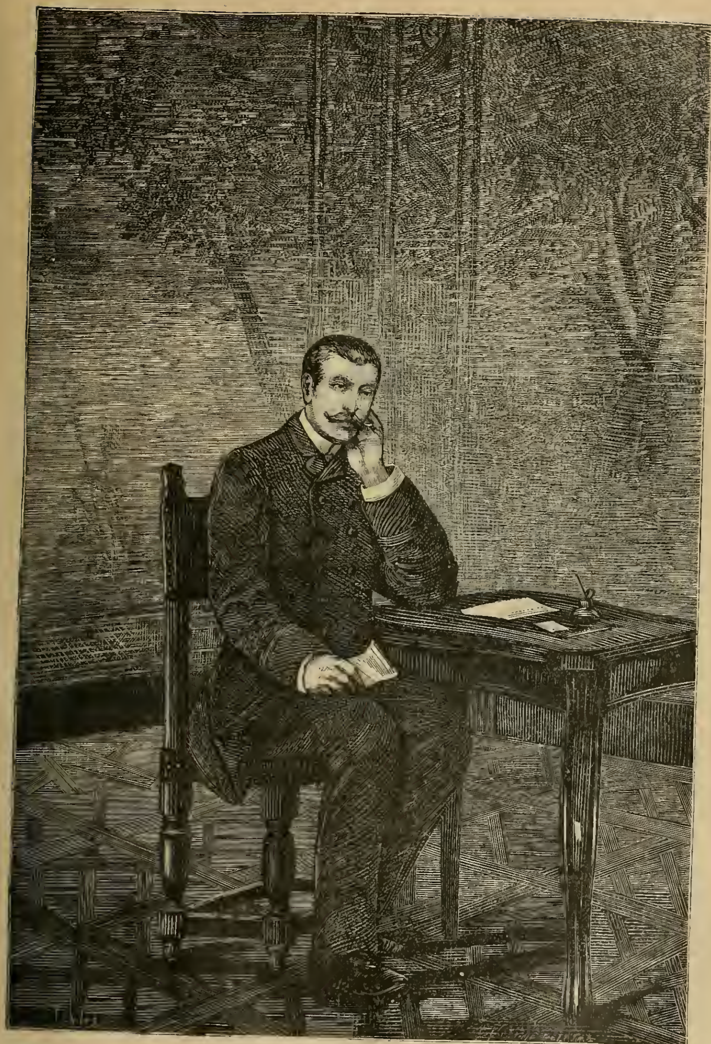
4. Les *trade-unions* ont pour objet l'entente entre les patrons et les ouvriers, et pour arriver à cette entente, elles désirent substituer aux grèves, aux guerres de violence et de ruse, les discussions de bonne foi avec des matériaux statistiques puisés aux bonnes sources.

Malgré tant de bienfaits dus aux *trade-unions*, à elles seules, et dont l'idée même ne se fût jamais présentée à l'esprit il y a une cinquantaine d'années, il n'a pas manqué et il ne manque pas encore aujourd'hui de gens qui aperçoivent dans ces institutions un côté obscur, inquiétant. Ces prophètes de malheur vont jusqu'à voir dans les *trade-unions* la fin du monde.

Ce n'est point une erreur totale que cette manière de voir. Oui, les *trade-unions* sont la fin du monde, mais du monde ancien.

Ces prophètes du passé ne voient pas qu'elles sont aussi l'aurore d'un monde nouveau, où il n'y aura plus de guerre civile, plus de guerre nationale, où régneront, dans une société apaisée, les pacifiques et fécondes rivalités de la science et du travail.

Dans les pages qui précèdent, il n'a guère été question que des *trade-unions*, c'est-à-dire d'institutions collectives, où le nombre a sa part d'influence. Mais il faut retenir ce fait essentiel, que les *trade-unions* anglaises sont fortement disciplinées, que leur organisation est élastique et variable, et qu'elles ne refusent jamais d'accepter le patronage des membres



Thomas Burt.

intelligents et dévoués de l'aristocratie, qu'elles refusent moins encore de se soumettre à la direction des hommes capables qui se trouvent dans les rangs de la classe ouvrière.

Il y aura donc quelque intérêt à faire connaître l'un de ces hommes, en le prenant au moment où il commence à jouer un rôle public et important. Nous choisirons Thomas Burt, qui est un des moins connus en France.

THOMAS BURT AU PARLEMENT ANGLAIS

Les élections de 1874 furent fécondes en surprises; elles éliminèrent de la vie politique nombre d'hommes qui s'en croyaient les organes nécessaires, elles y appelèrent quelques autres hommes dont l'opinion publique ignorait l'importance réelle. Thomas Burt fut un de ces derniers. Au moment où on lui annonça son élection, il travaillait à quelques centaines de mètres au-dessous de la surface du sol, et ne demandait pas mieux que de continuer cette difficile et modeste profession.

Néanmoins, la surprise fut surtout pour le public. Quant à Burt, ses camarades lui avaient déjà fait connaître leur intention de le choisir comme candidat au Parlement. Il n'avait ni refusé, ni accepté, il considérait simplement la chose comme chimérique; il laissa faire et il fut élu. Et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que Burt acquit toute l'aisance du langage, toute la distinction de manières qu'il lui fallait pour s'imposer ou se faire accepter dans ces cercles politiques et privés de la hautaine Angleterre.

Burt est un homme remarquable à tous égards, excepté par l'apparence physique; il n'a aucun des défauts qu'on retrouve chez la plupart des hommes qui appartiennent aux *trade-unions* et qui les dirigent. Il fait avec équité la distinction entre les choses qu'il sait et celles qu'il ignore, et il s'abstient résolument de parler de ces dernières ; il ne se hasarde même au sujet des autres qu'après les avoir approfondies de nouveau. Il a la même honnêteté de caractère que d'esprit; il refuse de prendre un engagement avant de s'être assuré qu'il peut le remplir, et il trace lui-même les limites que ses facultés lui permettent d'assigner à son activité

Dès son élection, Burt a pris place parmi les radicaux. Mais le parti qui porte ce nom en Angleterre n'a rien de politique. Les hommes qui le représentent soit dans le pays, soit au Parlement, sont assez indifférents aux crises ministérielles, aux questions dynastiques ; ils se sont bornés à un programme fort simple : l'amélioration du sort et du caractère des classes laborieuses, et ils sont continuellement à l'affût de toutes les occasions qui permettent de présenter ou de faire passer des mesures relatives à ce programme.

Thomas Burt naquit en 1837 à Murton-Row, petit hameau situé dans le district minier du Northumberland, d'une famille qui n'avait aucune notoriété. Il convient lui-même qu'il ne saurait remonter dans sa propre généalogie jusqu'à la conquête normande. Son père, Peter Burt, était un mineur, un âpre et rude ouvrier, d'une honnêteté proverbiale. Quand Peter Burt avait du temps de reste, il le consacrait au méthodisme, secte religieuse aussi remarquable par l'enthousiasme que par la rigidité de ses adeptes. Peter Burt lisait la Bible pour son compte, et la commentait pour l'édification et la conversion de son prochain. Avec ces habitudes, qui rendraient un homme ridicule en France et le feraient même enfermer comme un fou dangereux, mais qui, en Angleterre, sont celles de millions d'individus, Peter Burt était fort considéré. Il n'avait rien du fanatique, ni de l'illuminé : son auteur favori était le doux et tolérant Channing. Ces détails, insignifiants en eux-mêmes, montrent du moins que Thomas Burt avait respiré dans son enfance une autre atmosphère que celle de l'alcool et de la débauche en famille.

La mère de Burt était, elle aussi, une personne d'une grande valeur morale. Elle avait le cœur tendre et délicat, mais un jugement ferme et un caractère à toute épreuve. Elle fut l'ange de la pauvre maison, et le représentant de Morpeth aimait à parler d'elle.

Thomas Burt avait sept ans quand éclata la grande grève du Northumberland. Il eut alors un avant-goût de ce qu'étaient les luttes pour le pain quotidien ; il sut de bonne heure combien sont funestes les grèves, qu'il passa toute sa vie à combattre. Il avait là-dessus l'expérience paternelle. Burt père était un des mineurs les plus influents dans les grèves. On le sut, et il fut renvoyé ; de plus on le chassa de son modeste logis, et sans l'humanité d'un voisin, la pauvre, laborieuse et honnête famille fût morte de misère. Elle fut heureuse de recevoir l'hospitalité dans deux petites chambres qu'une femme lui prêta malgré les menaces de son propriétaire.

La grève finie, Burt père, dont le nom figurait sur la liste noire, celle où les patrons inscrivent les hommes dont on doit refuser les services, et qu'on doit priver de leur gagne-pain, afin de délivrer le capital des inquiétudes qu'ils lui causent, Burt père fut forcé de quitter le pays. Il s'en alla à Helton, dans le comté de Durham, où il trouva du travail pendant un an. Ce fut alors que Thomas Burt commença son apprentissage. Le futur membre du Parlement fut d'abord employé à l'âge de dix ans comme rouleur dans les mines de houille de Haswell et de Bolton. Il n'avait reçu jusqu'alors qu'une instruction extrêmement élémentaire, souvent interrompue.

Il ne tarda pas à recevoir de l'avancement ; on l'éleva aux fonctions de

conducteur, qui consistaient à diriger le wagon attelé d'un mulet depuis l'endroit où la houille est abattue jusqu'à celui où elle est rechargée pour être transportée à la surface. En même temps son salaire fut augmenté de 4 pence (40 centimes) par jour. Burt ne s'arrêta pas dans la voie des honneurs; il fut bientôt chargé de diriger les wagons sur un plan incliné, et son salaire monta à 1 fr. 75. Nous ne le suivrons pas dans chaque pas de sa carrière souterraine de mineur. Il nous suffit d'indiquer ce fait important, que Burt a passé par toute la filière de la profession, et qu'il en connaît les moindres détails en homme qui les a non pas observés, mais pratiqués, tenus en main. Sa dernière étape dans le travail des mines fut celle de puisatier. Ce n'est pas précisément une profession confortable; il arrive quelquefois que l'ouvrier est plongé jusqu'à mi-corps dans une eau glaciale, ou une boue liquide et noire. Ajoutons à cela que la journée de travail, nominalement de douze heures, était effectivement d'au moins treize ou quatorze, auxquelles il fallait ajouter deux heures de trajet qui séparaient la mine de son domicile. On conviendra que dans ces conditions, le futur représentant du district de Morpeth n'avait guère de loisir pour cultiver son esprit ou le charger d'agréments de luxe.

Il était dès lors de mœurs rigides, et ne buvait que de l'eau. Plus tard il eut encore à se guérir d'un goût héréditaire pour la musique, par la seule raison que le temps lui faisait défaut pour cultiver cette distraction. A dix-huit ans il avait atteint le plus haut grade de sa profession, celle de piqueur; il avait un salaire de cinq francs par jour, et le nombre de ses heures de travail quotidien avait diminué sensiblement.

Il vécut ainsi dans les alternatives ordinaires de labeur, de plaisirs et de peines que comporte la vie des mineurs, jusqu'en 1865, époque où ses camarades l'élurent secrétaire général de l'association des mineurs du Northumberland. Ainsi après dix-huit ans passés dans une vie souterraine, qui ne lui permettait que rarement de jouir de la vie en plein air, Thomas Burt remonta à la surface et depuis lors il cessa d'exercer la profession de mineur.

Du fond d'un puits de mine jusqu'à un siège dans le Parlement anglais, la route est assurément lente et pénible. Les conditions qui aplanissent cette route pour les hommes ordinaires sont la naissance et la fortune : deux choses qui manquaient à Burt. Il était le représentant d'hommes qui s'imposaient de cruelles privations pour lui fournir un salaire d'environ 12,500 francs par an.

Il était âgé de cinquante ans quand il fut nommé; il se mit à s'improviser une éducation pour suffire aux devoirs de son état. Sa vie devint de plus

en plus solitaire; il s'enferma avec des livres, des auteurs que du moins il choisit parmi les grands penseurs et les grands poètes, Channing, Milton, Emerson, Carlyle, Shakspeare, Tennyson, Longfellow, Wordsworth, Shelley, Burns, Burke, Grattan, Curran, Macaulay, Gibbon, Hume; Scott, Thackeray, Dickens, George Eliot, Adam Smith, John Stuart Mill, Bastiat, Fawcett, Thornnton.

Cette liste que nous avons donnée assez complète, malgré la monotonie de toutes les listes, a ici l'avantage de montrer la variété et la profondeur des études de Burt; elle nous prouve encore ce fait essentiel, que l'ancien ouvrier mineur, l'ancien secrétaire de *trade-union* entendait se donner une instruction générale, et se mettre en mesure d'intervenir dans tous les débats, ou du moins d'y assister en auditeur compétent et de prendre part à leur décision en juge éclairé. Ce qui le montre encore mieux, c'est que Burt ne consentit pas même à ignorer le latin et le français ; il en apprit ce qu'il put dans un manuel d'une grande vogue en Angleterre, le *Popular Educator* de Cassell. Il ne négligea pas même la sténographie. Dans toutes ses lectures, il montrait un rare discernement du vrai et du faux, et sa mémoire, souvent rebelle, mais opiniâtre gardait avec un instinct merveilleux les passages les plus remarquables et les plus substantiels.

S'étant ainsi rendu capable d'intervenir dans la plupart des questions qui s'agitaient devant lui, il se hâta d'utiliser les connaissances qu'il avaif acquises; il les employa à l'amélioration du sort des hommes au milieu desquels il avait vécu et dont il avait partagé les souffrances, l'ignorance et peut-être aussi les préjugés. Il fit des conférences sur la tempérance, qu'il avait toujours pratiquée d'une façon si austère, il en fit sur le trade-unionisme, la coopération, l'éducation, les écoles professionnelles, la politique. Il eut dans cet exercice incessant le triple avantage de conquérir une notoriété qui imposait au Parlement, de répandre ses idées et celles de son parti, et enfin de s'exercer à la parole pplitique. Il passait dès lors pour un orateur plein de clarté, de bon sens et de force persuasive.

Il faisait la classe du dimanche aux enfants, car il avait conservé la croyance méthodiste, qui est à la fois profondément religieuse, et profondément morale et progressive; il organisa des sociétés de tempérance; il acquit ainsi un prompt et sûr discernement des hommes. Les mineurs furent bientôt convaincus qu'en élevant Thomas Burt ils avaient fixé leur choix sur un ami sincère et dévoué et sur un conseiller capable.

En 1860, Burt avec sa famille quitta son ancienne résidence de Seaton Delaval, et vint s'établir à Choppington, qui était une subdivision de la circonscription électorale de Morpeth. Il ne tarda pas à devenir le délégué

des mineurs de Choppington, et cinq ans après il était choisi comme secrétaire général de la *Mutual confident association* des mineurs du Northumberland.

Cette association traversait alors une crise redoutable. Elle avait en caisse vingt-trois livres (environ 450 francs) et les mineurs de Cramlington étaient en grève. Le nouveau secrétaire fut l'objet de violentes attaques de la part d'un anonyme qui signait : *a coalowner* (un propriétaire de mines de houille) dans la *Chronique de Newcastle*. Burt répondit avec autant de dignité que de justesse : « J'ai été choisi comme secrétaire de cette association, afin de faire tout mon possible pour obtenir que les ouvriers soient traités selon leurs droits. Je n'ai pas demandé ces fonctions, je les ai acceptées à mon corps défendant, et seulement parce que j'étais convaincu de mon intention et de ma capacité de rendre service à mes camarades ; je me démettrai dès que j'aurai rempli la tâche qui m'est assignée, mais tant que je serai en fonction, je n'épargnerai rien pour servir de mon mieux ceux qui m'ont accordé leur confiance. Il y a quatre mois, j'étais piqueur à la mine de Choppington ; comme ouvrier, je me trouvais dans une situation très satisfaisante, au service de patrons que j'estimais, et qui, je le suppose, avaient pour moi la même estime. J'étais ouvrier de cette mine depuis six ans, et pendant tout ce temps je n'ai jamais reçu aucun reproche de la part des employés. Celui qui signe : « un propriétaire de mines » peut aller prendre des informations à Choppington, et demander si j'étais un démagogue, un agitateur. J'ai quitté la mine de la manière la plus honorable, et je suis convaincu que j'y retrouverai mon emploi dès que je le redemanderai. Sinon j'en trouverai ailleurs, sans aucun doute, et sous de bons patrons, car depuis longtemps j'ai pris la résolution de ne travailler que chez ceux-là. Ce que je viens de dire n'a d'autre but que d'apprendre à vos lecteurs que la position que j'occupe n'est humiliante ni pour moi, ni pour les hommes qui me l'ont confiée. »

La modération et la fermeté du secrétaire firent affluer dans la caisse les contributions et les dons volontaires, et quand la grève fut finie, il restait 700 livres sterling (17,500 fr.). Selon l'avis de Burt, cette somme, au lieu d'être répartie entre les différentes houillères qui faisaient partie de l'Association, fut conservée comme noyau d'un capital commun ; la cotisation de chaque membre fut quadruplée, et au bout de quelques années, l'Association possédait 16,000 livres sterling (400,000 fr.).

Depuis que M. Burt est entré au Parlement, il n'a pas cessé d'être le conseiller et l'arbitre de l'Association, et ses conseils ont été si sages que la plus parfaite union règne entre les ouvriers du Northumberland. Assez

récemment, l'Association traversa une nouvelle crise : le pays s'était dépeuplé à la suite d'une série de mauvaises années commerciales; l'on avait dû restreindre l'exploitation aux puits les plus productifs et arrêter le travail dans les autres. Les mineurs du Northumberland dépensèrent plus de 17,000 livres (425,000 fr.) pour secourir leurs camarades frappés par cette crise.

Les circonstances qui ont fait entrer M. Burt au Parlement sont des plus remarquables, bien qu'elles soient assez peu connues. Deux mineurs, MM. Robert Elliot, poète de quelque mérite, et Thomas Glassey, deux frères; les docteurs James et Robert Trotter, qui exerçaient la médecine dans le pays, conduisirent la campagne électorale, qui se termina par 3,332 votes en faveur de Burt contre 585 donnés à son concurrent tory, le major Duncan.

Ce résultat, d'autant plus brillant qu'il était inattendu, fut accueilli avec un enthousiasme inouï. Une souscription publique fut ouverte pour payer les frais de son élection, il n'eut d'autres frais à faire que ceux d'une adresse où il remerciait ses électeurs, et il put toucher intégralement son allocation parlementaire qui suffisait largement à ses modestes besoins.

Le nouveau membre de la Chambre des communes tint toutes ses promesses et répondit à toutes les espérances qu'avaient fait naître son talent et sa probité. Il prit la parole toutes les fois que l'exigeait la cause dont il s'était fait l'avocat, notamment dans la discussion des projets de loi sur les libertés locales, sur la responsabilité et les droits des patrons en matière de contrats avec leurs ouvriers; il intervint même dans les grandes discussions sur la politique extérieure, entre autres quand il s'agit de la guerre contre l'Afghanistan.

Un homme qui ne mérite pas moins d'attention que Thomas Burt, par la beauté et l'énergie de son caractère, et par l'importance du rôle qu'il a joué, c'est Joseph Arch; notre sujet lui-même ne saurait être complètement traité sans quelques détails sur ce personnage.

Joseph Arch, le fondateur et président de l'Union des travailleurs agricoles (*Agricultural labourers Union*), naquit en novembre 1826, à Barford, joli village d'environ 1,000 âmes, dans le voisinage de la célèbre cité de Warwick et de la patrie de Shakespeare, Stratford sur l'Avon. Le père et le grand-père de Joseph Arch avaient été bûcherons, il le fut lui-même. La biographie de son père est fort courte, fort simple. Tout au contraire de son fils, c'était un homme tranquille qui entendait laisser le monde se gouverner à sa guise, et les puissants en possession incontestée de leur pouvoir et de leur tyrannie. Cette humeur tolérante ne lui servit de rien :

il refusa de donner sa signature dans une pétition où les grands producteurs de blé protestaient contre la libre importation des blés étrangers; depuis ce jour il figura, à son insu, naturellement, sur la liste noire.

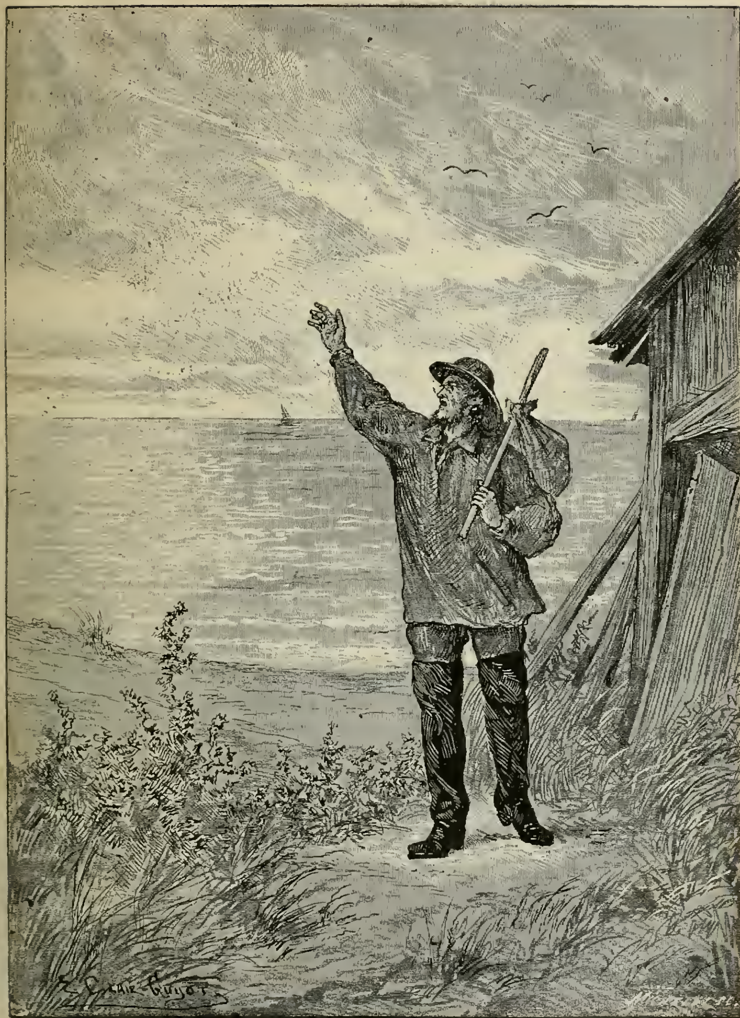
C'était une sorte de mise en quarantaine, qui rendait la vie extrêmement difficile à ceux qui en étaient frappés. Toutes les portes se fermaient devant eux, et il leur fallait parfois aller dans un autre comté ou émigrer hors de l'Angleterre pour trouver du travail. Le père Arch aurait bien voulu le faire, mais il fallait pour cela quelques économies. Comment les réaliser avec son misérable salaire? Il travailla pendant cinquante ans, et mourut à la peine. Quand il tomba malade de la maladie qui l'emporta, il possédait juste 4 shillings 1/2 (5 francs). L'ami qui le soignait, se demandait s'il donnerait ces quelques sous au médecin pour sa visite ou s'il les garderait pour acheter des remèdes ou des aliments au malade. Joseph Arch, qui était parvenu à l'âge d'homme, alla trouver les directeurs d'un établissement public qui tenait à la fois du work-house, de l'hôpital et de l'hospice, et leur fit des propositions raisonnables : « Messieurs, leur dit-il, je ne puis vous demander que vous vous chargiez entièrement de mon vieux père, mais si vous voulez me donner un shilling et demi, maintenant que ma femme est obligée de le soigner et qu'elle ne peut plus rien gagner, cela me rendra grand service. »

Les directeurs s'empressèrent de refuser. Le vieux père traîna pendant dix mois, et dans les dernières semaines seulement, la famille, à l'insu de Joseph Arch, mais avec le consentement de la femme, reçut de la paroisse un secours d'un shilling six pence (1 fr. 80) et d'un pain. Cet homme avait travaillé cinquante ans, il avait payé des impôts pendant trente ans, il était parvenu au bout de sa carrière avec cinq francs d'économies, avec le choix entre le work-house et la pauvre chaumière de son fils pour y mourir. Telle fut la biographie d'Arch le père.

Elle n'était nullement une exception : des milliers d'autres avaient vécu et étaient morts de même.

Ce ne fut pas de ce père, de ce travailleur, si humble, si soumis, si résigné, même envers les persécutions directes, que Joseph tenait son caractère, mais de sa mère qui avait un crédo fort arrêté en matière de religion et de politique, un crédo radical sous ces deux points de vue. Elle savait lire et écrire, chose rare en ce temps dans la classe dont elle faisait partie, et elle enseigna ces deux arts à son fils, quand celui-ci avait à peine six ans.

Enfin il fut envoyé à l'école du village, il y resta deux ans et demi, et alors son éducation fut jugée parfaite. Ce qu'il fallait avant tout dans la maison Arch, c'était quelque argent. Lorsque Joseph eut atteint neuf ans, on



Cultivateur anglais émigrant.

le déclara capable de gagner sa vie, et on l'employa à garder la volaille et les bestiaux, sur le pied de quatre pence par jour. A dix ans, Joseph fut employé à conduire la charrue. Il lui fallait marcher la journée entière dans un sol mouvant, chaussé de lourdes bottes, traînant le cheval auquel il devait donner un renfort quand la nature du terrain ou le caprice de l'animal l'exigeaient. Parfois il lui arrivait de se laisser tomber épuisé, sur l'échine du cheval, mais un coup de fouet lancé à toute volée par le maître, ne tardait pas à le rappeler à ses devoirs et au sentiment de la réalité.

A seize ans, le caractère de Joseph Arch était formé. Les sévères et tendres conseils de sa mère lui avaient fait perdre l'habitude de boire des liqueurs fortes, qui lui avait été imposée par un de ses maîtres; il commençait, en bon méthodiste, à prêcher en public, et il gagnait le salaire maximum d'un ouvrier de la campagne à cette époque, c'est-à-dire 11 shillings par semaine (de 13 à 14 francs). Il se présenta quelques occasions favorables qui lui eussent permis d'améliorer son sort, mais il y résista, moins pour son profit que pour l'avantage de ses futurs compagnons.

Fort jeune, il épousa la fille d'un artisan de la localité. C'était par bonheur une femme exceptionnelle par l'esprit et par le cœur. Bien qu'elle n'eût reçu aucune instruction, même élémentaire, elle s'exprimait avec précision et justesse et quelques-uns la regardèrent comme supérieure à son mari. Loin de l'attirer, de le parquer dans les devoirs de la famille et les trivialités du ménage, elle lui inspirait une ardeur nouvelle pour les intérêts généraux, les questions de principes. Rien n'est plus rare qu'un pareil accord, dans la classe ouvrière, où les facultés intellectuelles du mari sont presque toujours neutralisées sous l'égoïsme familial ou personnel de la femme.

Joseph Arch eut deux enfants, et en même temps son salaire tomba à 9 shillings par semaine : cela faisait 40 centimes par jour et par personne. Cela ne pouvait pas durer. Mme Arch reprit la profession qu'elle exerçait avant son mariage, le mari parcourut le pays, en quête d'un travail plus rémunérateur; il en trouva, et il passa plusieurs mois sans rentrer chez lui. Dans ses courses il eut maintes occasions de voir de près une misère auprès de laquelle la sienne était l'abondance. Dans le comté de Hereford, il vit des hommes vigoureux travailler toute la semaine depuis le matin jusqu'à la nuit pour 7 shillings (10 francs), il logea chez l'un de ces hommes. Comment pouvait-il nourrir une femme et des enfants? Les divers repas se composaient tous d'une croûte de pain, celui du soir avait en plus un pot de cidre. Quelquefois, par hasard, une tranche de lard rance. Joseph Arch,

témoin de ces privations, jura de les faire cesser; il tint parole, mais il put le faire plus tôt qu'il ne s'y attendait.

Il revint de ces tournées à Barford avec des ressources qui lui permettaient d'employer plusieurs ouvriers, qu'il payait largement, tout en surveillant leur travail avec vigilance. Il avait pour spécialité le tondage des haies; Joseph Arch, le grand agitateur, est aussi le premier tondeur de haies de l'Angleterre.

Il avait toujours été avide de lectures. D'abord ses livres avaient été des livres de dévotion, peut-être parce qu'il n'en avait pas d'autres sous la main. Il avait lu ainsi toute la Bible, le Pèlerin de Bunyan, les traités de Pike sur la piété, de Pearson sur l'incrédulité. Il a conservé l'habitude de prêcher, lorsque l'auditoire est nombreux, le dimanche, deux fois et quelquefois trois. D'abord il était méthodiste rigide; peu à peu il s'est défait de la rigidité intolérante qui caractérise certaines branches de la secte; il n'a plus gardé du christianisme que le côté humanitaire et la conception philosophique d'un grand homme mourant pour avoir apporté la paix et la lumière. Son talent et son habileté comme prédicateur ne sont pas étrangers aux succès qu'il a remportés en politique.

La *National Agricultural Labourers' Union* fut fondée dans les circonstances suivantes, que nous laisserons raconter par Joseph Arch lui-même :

« Deux garçons de ferme, nommés Henri Perks et John Davis, furent envoyés par leurs camarades de Welleshourne dans le Warwickshire, à Barford, où je demeurais. Ils avaient reçu la commission de m'attendre ou de me faire venir pour me demander de les aider à former une union. Heureusement je me trouvais chez moi quand ils arrivèrent; ils me dirent : « Nous sommes venus vous voir pour organiser une union. Nous avons « commencé quelque chose comme cela l'autre jour sous une haie, mais nous « croyons que cela ne marchera pas bien si nous n'avons quelqu'un pour « nous mener droit. Les hommes sont tout disposés, et nous venons vous « demander.

« — Mais, dis-je, êtes-vous décidés à vous soutenir réciproquement?

« — Oui.

« — Bon, alors je vais trouver les plus braves gens de Wellesbourne, je demanderai à Mistress Baker de vous louer une chambre pour les réunions, et je serai à Wellesbourne à sept heures du soir. Mais souvenez-vous bien que vous devez être prêts à la résistance, car les fermiers feront certainement tout ce qu'ils pourront contre vous.

« Ils me répondirent : « Venez, il ne saurait rien nous arriver de pire « que notre situation actuelle. »

La nouvelle de ce faible commencement se répandit comme une traînée de poudre, et dans la nuit du vendredi de la même semaine, M. Joseph Arch avait autour de lui sous un grand châtaignier de Wellesbourne un millier de travailleurs de la campagne.

Les meetings se succédèrent rapidement, Arch était infatigable et se multipliait. Enfin à la mémorable réunion de Leamington, l'Union des travailleurs de la campagne fut fondée, elle se donna comme président Joseph Arch, lui adjoignit un comité exécutif de douze travailleurs, et un comité consultatif où figuraient des hommes aussi distingués par leur science que par leur position dans la société ou la politique, MM. le professeur Beesly, Jesse Collings, J.-C. Cox, Ashton Dilke; l'honorable Auberon Herbert, E. Jenkins.

L'Union se fit remarquer par la modération de ses demandes, ses adversaires se signalèrent par l'emportement avec lequel ils la combattirent. Les évêques eux-mêmes jugèrent à propos d'intervenir au nom du dogme. Puis ce fut le jugement rendu dans l'affaire de Chipping Norton, jugement qui reconnut la légalité des meetings de l'Union agricole.

Cette vaste agitation avait-elle porté ses fruits? Les chiffres répondront : Partout où les ouvriers de la campagne se sont groupés pour obéir docilement aux ordres de l'Union, et malgré l'état de marasme où se trouve l'agriculture, les salaires se sont élevés de 15 et 20 %; dans le Warwickshire, où ils étaient de dix shillings (2 fr. 50) par semaine, ils se sont élevés à 13 et même à 15 (15 et 20 fr.)

Une des qualités maîtresses de M. Joseph Arch, qualité qu'il tient de son origine et d'une longue hérédité campagnarde, c'est la défiance, et il la pratique envers celui qui la mérite le plus en tous pays, envers le gouvernement. Celui-ci n'aurait pas été fâché de se débarrasser de l'agitation agraire par l'émigration : il organisa en 1873 une campagne de presse, il fit proposer un bill pour faciliter la colonisation du Canada. L'agriculture anglaise était alors en pleine crise, l'ouvrage était rare, le salaire peu élevé et Joseph Arch était dans la nécessité de conseiller une extrême modération aux ouvriers agricoles. Quoi de plus naturel, dans ces conditions, que d'accepter les offres du gouvernement, et d'aller chercher sur les rives du Saint-Laurent et les bords des Grands Lacs non seulement la liberté et l'aisance, mais la propriété, la fortune? On fit miroiter ces espérances aux yeux des ouvriers agricoles, mais ils avaient plus de confiance dans le malin Joseph Arch que dans le doucereux John Bull, ils tinrent bon.

Et ils eurent raison. Ce climat tant vanté du Canada est un climat

extrême, qui trempe peut-être comme l'acier les générations futures, mais fait à coup sûr périr les faibles, les vieillards et les enfants.

Joseph Arch a fait un séjour ou plutôt une visite aux États-Unis, où il lui est arrivé une mésaventure très caractéristique. Dès que les ouvriers de New-York connurent sa présence, ils organisèrent un meeting et annoncèrent qu'Arch y prendrait la parole. Arch vexé de voir qu'on avait ainsi disposé de lui à l'avance, sans le consulter, refusa formellement de tenir l'engagement qu'on avait pris pour lui.

Malgré la mauvaise humeur que M. Joseph Arch dut rapporter de ce voyage, il en revint avec la conviction que l'Amérique était la Terre promise pour l'ouvrier agricole de l'Angleterre, et, par conséquent, avec le ferme dessein d'encourager le mouvement déjà actif d'émigration vers ce pays. Il rendait par là un double service à la classe dont il s'était fait le défenseur et qui l'avait fait son représentant devant l'opinion publique : d'abord il diminuait le nombre des bras inoccupés, et augmentait dans les mêmes proportions les chances qui restaient aux autres journaliers pour améliorer leur salaire et leur situation ; en second lieu, il procurait aux émigrants une position indépendante, qui suffit souvent pour être le point de départ d'une grande fortune.

Aussi, grâce à l'activité de M. Joseph Arch, la *National Agricultural Labourers' Union* redoubla d'efforts ; elle ne se borna pas à diriger en ce sens l'influence qu'elle possédait, elle puisa largement dans sa propre caisse, elle organisa des souscriptions publiques, au moyen de réunions, de conférences, de publications diverses ; les résultats obtenus furent des plus encourageants : 700,000 personnes, hommes, femmes, enfants, quittèrent l'Angleterre pour l'Amérique.

C'était pour l'Association elle-même un placement rémunérateur, que les dépenses faites par elle pour favoriser l'émigration. Les gens que l'on envoyait ainsi de l'autre côté de l'Atlantique, et qui étaient, en immense majorité, d'une honnêteté constatée, ne rompaient pas pour cela les liens qui les rattachaient à l'Association ; loin de là, ils continuaient à lui adresser leurs cotisations, et comme leur aisance avait augmenté, ceux-là même qui, en Angleterre, s'imposaient des privations notables pour payer chaque semaine quinze centimes, ne protestèrent point quand l'Association éleva la cotisation à un taux double. Celle-ci forme maintenant un personnel serré et compact moralement, bien que matéreillement elle compte des membres dispersés dans tous les pays de langue anglaise. Ce personnel se compose d'au moins 25,000 souscripteurs.

Il reste néanmoins beaucoup à faire en Angleterre et dans le monde

entier, mais surtout en Angleterre, pour l'affranchissement du sol et de celui qui le cultive. Dans le pays en question, la conquête normande et l'organisation féodale ont laissé des traces profondes; les institutions qu'elles ont créées se sont fortifiées, se sont enracinées pendant des siècles; elles ont fini par faire partie intégrante de la société anglaise. Notons, parmi ces institutions, celle qui donne à l'aîné la plus grande partie, ou, en certain cas, la totalité de l'héritage paternel, usage légal qui a permis de constituer des domaines immenses, dont une vaste étendue est convertie en terrain de chasse, et par conséquent enlevée au travail et à la production. Citons encore les lois qui règlent ou plutôt qui entravent la transmission de la propriété foncière. Les ventes ou donations sont rares ou difficiles; elles sont, presque en toutes circonstances, remplacées par des baux à longue date, cinquante, soixante, quatre-vingt-dix-neuf ans, à l'échéance desquels le propriétaire peut bouleverser toute l'économie, compromettre même l'existence d'une famille qui s'est formée, qui s'est attachée au sol pendant cette période. Il n'est pas rare, en Angleterre, de voir l'éviction, c'est-à-dire l'expulsion par la force ou la loi, terminer toute une longue carrière de travail et d'efforts au profit du propriétaire.

M. Joseph Arch est un homme merveilleusement organisé pour entreprendre la réforme de ces abus. La nature l'a doué d'une mémoire prodigieuse, d'un grand sang-froid et d'une puissance de travail extraordinaire. Par l'exercice constant de ces facultés, il est devenu le résumé encyclopédique bien ordonné de toutes les connaissances relatives à l'agriculture anglaise. Rien ne lui est étranger sur ce terrain, ni les questions techniques sur les procédés de culture, ni les questions légales sur la situation des personnes et des propriétés, ni les questions statistiques sur le nombre et la nature des animaux domestiques de la ferme.

Ce qui a facilité la tâche de M. Joseph Arch, c'est un mouvement significatif qui se produit dans la propriété anglaise. Par cela même que sa constitution est ancienne, elle commence, en quelques points du sol, à n'être plus en rapport, à être même en contradiction violente avec les intérêts nouveaux et les mœurs qui résultent peu à peu de l'immense développement industriel de l'Angleterre. Croirait-on, par exemple, que certains possesseurs de terres, ont non seulement la faculté d'entraver le développement des voies ferrées, mais encore d'obliger par leurs exigences illimitées, ou leur refus obstiné, les compagnies de construction et d'exploitation, à tracer un itinéraire qui n'est nullement en rapport avec les besoins généraux ou locaux? Croirait-on, que tel possesseur de terres s'ingère d'imposer à ses fermiers un certain genre de vie, certaines opinions religieuses, et même l'abs-

tention des liqueurs alcooliques, que certains autres peuvent entourer d'une muraille ou d'un grillage toute l'étendue de leurs domaines, y parquer leurs fermiers, et former ainsi, au milieu d'un comté, comme de vastes îlots inaccessibles, sous peine de violation de propriété?

II

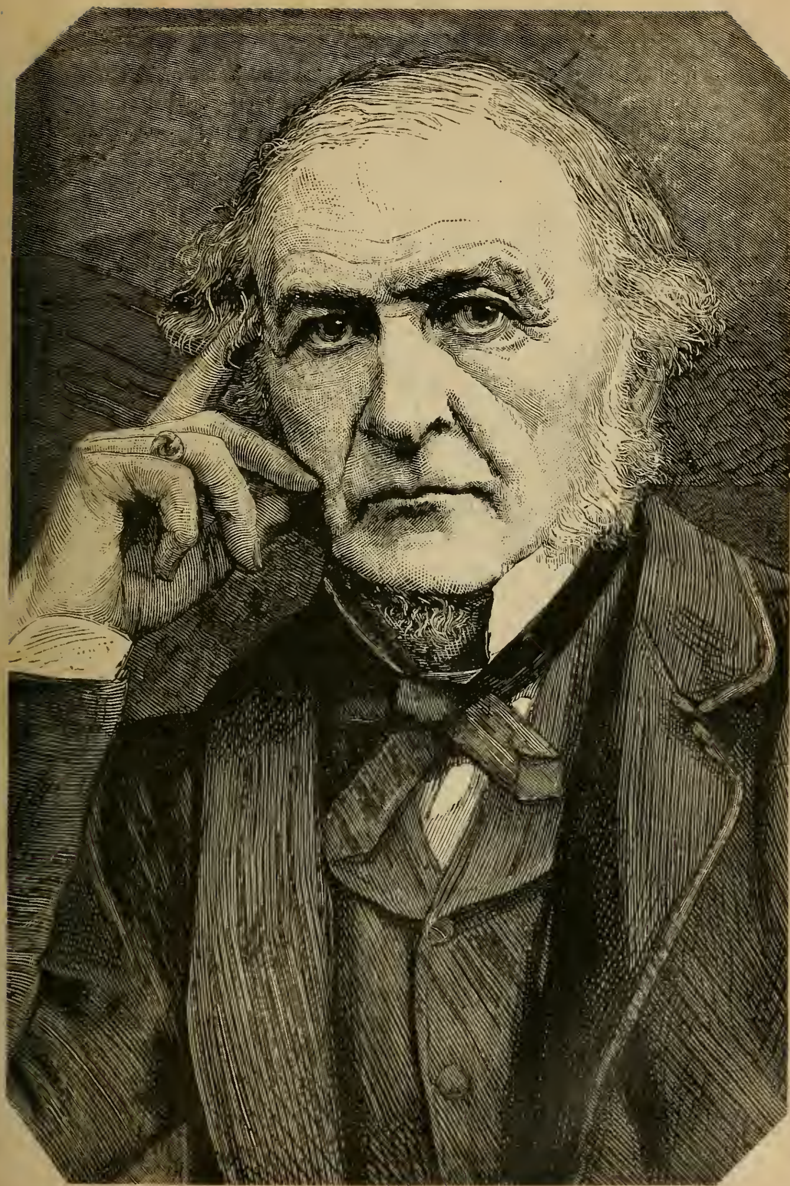
Le Chartisme

En présence de ces agitations fécondes et dont les résultats sont si durables, mettons le tableau de quelques années de l'histoire anglaise, années consacrées uniquement à faire de la politique proprement dite. Ces années sont celles que le Chartisme remplit de ses bruyantes et stériles clameurs.

Le chartisme date des premiers temps du règne de la reine actuelle d'Angleterre, et peut-être aussi des derniers temps de son prédécesseur immédiat. Quelques auteurs ont voulu y voir une simple importation française, un écho de nos revendications républicaines. Rien n'est plus erroné, plus mensonger : En premier lieu, si blessant, si humiliant que soit l'aveu pour notre vanité nationale, nous devons nous dire que jamais nos idées politiques ou religieuses, jamais nos mœurs et notre influence ne franchiront le détroit qui nous sépare de l'Angleterre. Cela a pu avoir lieu sous les derniers Stuarts, quand l'Angleterre n'avait pas encore une conscience complète d'elle-même, mais dès qu'elle s'en est aperçue, elle a rejeté avec horreur et mépris les Stuarts, elle a demandé et supporté des dynasties allemandes, elle a entravé de toutes ses forces nos entreprises coloniales, militaires, elle a agi en toutes circonstances comme le ferait un voisin riche, puissant, ambitieux, contre une famille qui l'a longtemps humilié. Pendant des siècles encore la politique de l'Angleterre à l'égard de la France sera une politique de vengeance et d'envahissement. Qu'on ne cherche donc pas au delà du détroit l'imitation de nos idées ou la sympathie pour elles! On éprouverait de rudes et cruelles désillusions.

A cette époque la situation intérieure de l'Angleterre ne dépassait guère celle de la France au point de vue intellectuel. L'éducation populaire n'intéressait personne ; l'État lui-même ne s'en inquiétait nullement. Les lois

de l'économie sociale étaient, comme elles le sont encore aujourd'hui, quoique à un moindre degré, regardées comme l'objet d'une sorte de science occulte, privilège d'un petit nombre d'initiés, à peu près comme nous considérons maintenant les phrénologistes et les hypnotiseurs. Le cas de Thom et de ses disciples montre bien le degré d'ignorance et de sottise qui prévalait dans la société d'alors. Thom avait été brasseur, mais il avait fait faillite, et cet accident lui avait si bien mis la tête à l'envers qu'on l'avait vu circuler dans la ville de Cantorbéry, et dans quelques autres villes du comté de Kent, affublé d'un costume grotesque, où il se donnait pour être Sir William Courtenay, de Powderham-Castle, chevalier de Malte, roi de Jérusalem, roi des Gypsies, etc., etc. Il se prétendait appelé à accomplir une grande réforme sociale, et il eut la chance de rassembler ainsi quelques imbéciles qui le nourrirent. Quand ils en eurent assez, Thom fut enfermé dans un hôpital de fous. Les soins qu'il y reçut rétablirent un peu d'équilibre sinon dans son esprit, du moins dans son langage, et il fut en état de parler de ce qui l'intéressait, d'une façon plus suivie et plus méthodique. Il fut mis en liberté, et recommença sa prédication. Cette fois, il n'était plus le roi de Jérusalem, le roi des Gypsies, etc., il était le Messie en personne, et les rustres du comté de Kent l'acceptèrent comme tel. Il parvint à rassembler un cortège fidèle et dévoué, mais d'un niveau intellectuel encore plus bas que celui dont il avait été entouré avant son internement. Notons cependant qu'une partie de son influence était due à ses violentes tirades contre la loi sur les pauvres, qui venait d'être votée et promulguée et qui soulevait une réprobation universelle. Thom prouva qu'il avait reçu la mission de régénérer le monde, et en particulier celle d'abolir la loi sur les pauvres, il réunit tous ses adhérents et commença ses opérations par la ville de Cantorbéry. De sa propre main, il brûla la cervelle à un policeman qui s'efforçait de le raisonner. La garnison de Cantorbéry détacha deux compagnies pour disperser les émeutiers. Thom traita l'officier qui les commandait comme il avait traité le policeman, et dirigea contre les troupes une attaque si furieuse, qu'il y eut parmi elles un moment d'hésitation dans une des compagnies, mais l'autre fit un feu de file qui tua Thom et un grand nombre de ses adhérents. Les autres, après avoir pris la fuite, furent poursuivis; on en prit un certain nombre, qui furent traduits devant les tribunaux comme coupables d'assassinat. Tous furent convaincus et condamnés, mais la pitié qu'inspirait leur ignorance empêcha leur exécution. Thom, que la mort avait dispensé de subir les alternatives de la popularité, devint un saint, un héros, un martyr. Pendant longtemps, ses fidèles crurent qu'il sortirait un jour du tombeau pour commander de nouveau la charge contre les policemen et



Gladstone.

les fusiliers de Sa Majesté, tâche qui faisait partie intégrante de sa mission. Ces pauvres gens sont excusables, car en Allemagne, il y eut parmi les disciples les plus cultivés de Ferdinand de Lassalle, des hommes et des femmes qui attendirent aussi la résurrection de leur apôtre, tué en duel.

Cette échauffourée, que dirigeait un fou vêtu d'oripeaux messianiques, et que termina brusquement un feu de file, n'avait aucune gravité : elle témoignait seulement de l'ignorance et de la sottise des classes inférieures, ignorance et sottise dont elles n'étaient nullement responsables. Il n'en fut pas de même des événements qui marquèrent l'époque où la reine Victoria fut couronnée.

Quelques semaines après eut lieu à Birmingham un grand meeting ; on y élabora un manifeste qui devint le document connu sous le nom de pétition du Chartisme. Il contenait l'exposé des maux dont souffraient les classes laborieuses, il offrait aux politiciens ambitieux une occasion unique pour acquérir une importance passagère. Le langage en était ardent, éloquent, imagé ; bref, c'était une belle pièce de rhétorique.

Il fit une grande impression. Des milliers de pauvres gens se déclarèrent chartistes, bien qu'ils n'eussent aucune notion de ce que c'était qu'une charte et de l'intérêt qu'une charte, bonne ou mauvaise, pouvait avoir pour eux.

L'oraison funèbre du Chartisme fut prononcée à l'avance dans un banquet qui eut lieu à Édimbourg le 24 octobre 1839. L'orateur, John Campbell, y parla de l'agitation chartiste comme d'une crise passagère qui ne laisserait d'autre trace que les désordres causés par elle.

Les chartistes peuvent être divisés en trois catégories : ceux qui demandaient une réforme politique, ceux qui voulaient une amélioration sociale, enfin ceux qui n'apportaient dans le parti que le désir de s'agiter, que des espérances confuses et des notions obscures. Le chef de cette agitation, Feargus O'Connor, était le type du démocrate moderne, de cet être à la fois enthousiaste et subtil, dévoué et égoïste, qui entraîne les foules et finit misérablement.

Feargus O'Connor finit par devenir fou. Il avait été toute sa vie un halluciné. Son extérieur était imposant, sa stature gigantesque et sa force colossale. Il avait reçu de l'instruction et de l'éducation, fréquenté la bonne société ; il appartenait à une famille ancienne, mais en sa qualité d'Irlandais, il ne manquait pas de faire remonter son origine jusqu'aux rois mythologiques de l'Irlande. Il possédait cette sorte d'éloquence qui agit d'une façon toute-puissante sur la foule ignorante et passionnée, cette rhé-

torique faite d'images et de gestes dramatiques. Tous ceux qui avaient la plus vive antipathie pour les doctrines de cet illuminé déclaraient qu'il leur était difficile de résister à l'entraînement communicatif que répandait O'Connor. Mais au premier moment de réflexion, cette influence se dissipait chez les gens éclairés.

Il y avait dans le parti chartiste des hommes d'une intelligence et d'un caractère bien plus élevés que cet énergumène. Tel était Thomas Cooper avec son dévouement, sa passion, son talent poétique, qu'il consacrait à la cause du chartisme. Tel était Henri Vincent, avec son honnêteté impeccable, son esprit plus pratique, plus capable de conduire les masses. Ernest Jones était le champion le plus sincère et le plus dévoué qui jamais se soit attaché à une cause perdue ou chancelante, il avait des qualités qui se rapprochaient bien du génie.

Quelques-uns d'entre eux, après l'apaisement graduel de l'agitation chartiste, entrèrent au Parlement et y déployèrent les talents les plus remarquables d'orateurs politiques et d'orateurs d'affaires.

Les hommes qui occupaient le principal rang et qui exerçaient la plus grande influence à cette époque ont gardé l'un et l'autre pendant une longue et brillante carrière. Nous en nommerons deux: M. Gladstone, encore vivant et plein d'activité, qui, malgré ses quatre-vingts ans passés, va peut-être reprendre encore une fois la direction des affaires politiques de son pays, et lord Palmerston, qui fut pour la France un ami si perfide, un ennemi si acharné.

M. Gladstone est un homme d'un esprit et d'un savoir universel, le seul contemporain peut-être qui ait pu rivaliser avec lord Brougham d'encyclopédique mémoire. Néanmoins, si les individualités qui arrivent à réunir en elles-mêmes tant de dons et, comme on dit de l'autre côté du détroit, d'*accomplishments* si variés, sont rares partout, il faut convenir que leur nombre n'est nulle part plus grand qu'en Angleterre, grâce à l'éducation large et libérale des classes supérieures.

Les chartistes créèrent toute une littérature. La *Northern Star* (Étoile du Nord), journal fondé par Feargus O'Connor, était la plus populaire et la plus répandue de ces publications, mais chaque ville avait son organe chartiste. On tint de nouveaux meetings où le langage le plus violent était de rigueur. On commença à les tenir la nuit, à la lumière des torches ; grâce à l'effet solennel et excitant que produisait cette mise en scène, les appels aux armes étaient écoutés plus patiemment. Quelques-uns trouvèrent des auditeurs de meilleure volonté. Une émeute formidable eut lieu à Birmingham, lorsque l'autorité publique essaya de disperser par la force un

meeting, où les propositions les plus violentes avaient été jetées à la foule par ses orateurs.

Néanmoins quelques-uns d'entre eux, et non des plus modérés, essayèrent de faire comprendre aux masses le danger ou tout au moins l'inutilité des actes de violence. Ebenezer Elliott, le poète forgeron, fut de ceux qui donnèrent des conseils de sagesse après avoir excité les sentiments les plus extrêmes. Des efforts furent tentés pour amener une fusion entre les libéraux de la classe moyenne et les chartistes. Mais les premiers étaient épouvantés, et les seconds se refusaient aux moindres concessions, se refusaient même à toute suggestion d'arriver à leurs fins par des moyens légaux. Le gouvernement dut entrer à son tour dans l'arène; il fit emprisonner quelques-uns des chefs du mouvement; ils furent convaincus d'avoir fomenté les troubles, ils furent condamnés. Henri Vincent fut arrêté à Newport, dans la principauté de Galles, et une tentative pour le délivrer montra que les chartistes possédaient une organisation militaire assez régulière et assez redoutable.

Newport était alors, encore plus qu'aujourd'hui, le centre d'une population nombreuse de mineurs, et ceux-ci composaient le gros de l'armée chartiste. Ils avaient divisé leurs forces en trois colonnes, ils avaient un point de jonction déterminé, et un plan.

Leur objectif était la prison de la ville, à laquelle ils devaient livrer assaut, pour tenter la délivrance d'Henri Vincent et de ses compagnons de captivité, les détenus politiques. Leur chef était un certain Frost, qui avait jadis rempli des fonctions judiciaires, mais qui avait été révoqué à raison de la violence de son langage dans les réunions politiques. D'ailleurs, c'était un homme de mœurs et de caractère irréprochables.

Cet événement eut lieu le 4 novembre 1839. Quelques malentendus, quelques retards, comme il y en a toujours dans ces sortes de complots, firent tout manquer : les trois divisions de l'armée chartiste n'arrivèrent pas simultanément au rendez-vous assigné. L'avant-garde trouva dans Newport une garnison prête à la résistance. Frost commandait cette avant-garde formée de la première division; la seconde devait arriver quelque temps après; quant à la troisième, elle ne se montra pas.

La police et la garnison furent attaquées avec élan, mais elles n'eurent pas de peine à disperser cette bande sommairement organisée, armée plus sommairement encore; elle lui tua une dizaine d'hommes, et un nombre beaucoup plus grand furent blessés. Celui qui montra le plus de courage dans cette échauffourée fut le maire de la ville, M. Philipps, qui reçut deux coups de feu.

Le chef des émeutiers fut arrêté le lendemain, ainsi que plusieurs des émeutiers principaux, et ils passèrent en jugement le 6 juin de l'année suivante. Les débats démontrèrent que l'attaque contre Newport avait pour objectif la délivrance de Vincent, mais aussi de donner l'impulsion aux nombreuses masses que les chartistes prétendaient avoir à leur disposition. On reconnut qu'ils avaient une force réelle organisée d'environ dix mille hommes (ils faisaient sonner le chiffre de 20,000, monstrueuse exagération dont le but était aisé à voir), et ces hommes étaient armés de piques, de fusils, de sabres, de haches. Sans les malentendus et les retards qui avaient entravé la concentration de ces forces, l'issue de l'attaque contre Newport, sans être plus douteuse, eût été beaucoup plus sanglante.

L'échec de cette expédition et la condamnation de ceux qui l'avaient dirigée fut sinon le coup de grâce donné au chartisme, du moins le commencement de la décadence. Il y eut d'autres faits du même genre, en assez grand nombre, mais d'importance décroissante, et deux ans après, il ne restait plus qu'à écrire l'histoire de cette vaste et inutile agitation.

III

LA GRÈVE DES DOCKS DE LONDRES

Notre dessein étant de parcourir les plus intéressantes manifestations de la vie des classes laborieuses dans les divers pays civilisés, nos lecteurs nous pardonneront de ne pas nous attacher avec une rigueur inflexible à l'ordre chronologique. Nous préférons passer sous silence les années qui ne sont remplies que par l'histoire politique ou diplomatique et nous nous reportons, avant de quitter l'Angleterre, à l'année 1889, où se sont déroulées à Londres les diverses péripéties de la grève des Docks. Nous allons raconter cette grève en détail en nous appuyant sur les témoignages oculaires des gens qui savent observer ces sortes d'événements.

Nous n'avons pas à revenir sur les docks de Londres ; leur histoire, leur constitution, leur population, tout cela a été décrit dans un de nos précédents chapitres.

Les commencements de cette grève furent obscurs. Un matin, les journaux de la capitale annoncèrent, parmi quantité de faits divers insignifiants, une série d'actes qui le paraissaient moins, mais qui passèrent également inaperçus : des ouvriers des Docks de South-West-India avaient refusé de travailler; quelques meetings avaient été tenus par d'autres sous la présidence de différents agitateurs: le mouvement avait gagné quelque peu de

terrain, etc. Peu de jours après, l'intérêt était complètement accaparé par cette question ; les directeurs étaient dans l'impuissance de lutter plus longtemps, et ils annonçaient leur intention d'engager des pourparlers avec les grévistes et leurs chefs. Le fait divers était devenu l'événément capital de la vie londonienne.

Quelques-uns des historiens de la grève des dockers font remonter le fait à l'initiative d'un certain congrès socialiste qui aurait tenu des séances mystérieuses quelque part, en Suisse peut-être. Il faut en chercher les causes plus rapprochées et plus vraisemblables.

Quelque temps avant la grève, le travail avait beaucoup diminué ; il était devenu à la fois incertain et irrégulier. Que ce changement fût dû au mauvais état d'entretien de la principale route commerciale, qui commence aux Indes orientales et se termine aux Docks de South-West-India, en passant par le canal de Suez, cela était probable, mais le docker l'ignorait, et s'il l'eût su, il eût refusé d'entrer dans ces considérations ; il eût dit avec raison que c'était aux principaux négociants, et non aux humbles, aux infimes subalternes à supporter les conséquences de cet état de choses.

Une autre cause plus réelle et plus apparente de la crise était la guerre acharnée que se faisaient deux compagnies rivales. Il s'agissait pour chacune d'elles de faire succomber l'autre en attirant à soi tout le trafic des Indes orientales, et l'on ne pouvait atteindre ce but qu'en diminuant le prix de manutention, de chargement et de déchargement des vaisseaux. Or, le salaire du docker était, dans la pensée des directeurs de ces compagnies, le seul élément qui supportât une réduction indéfinie. Les directeurs eussent été extrêmement heureux, si les dockers avaient offert leur travail pour rien, dans le seul but de faire tomber la compagnie rivale, qui aurait cru ne pas devoir accepter ce petit sacrifice.

Ces causes avaient agi plus d'une fois déjà, et il était aisé pour un observateur perspicace de prévoir leur retour, et même leur périodicité. En 1872, les dockers s'étaient mis en grève, et ils avaient obtenu que leur salaire fût porté de 4 pence 1/2 à 5 pence (de 45 à 50 centimes) par heure ; mais, par compensation, le travail à l'heure, bien moins rémunérateur en somme, avait été substitué, dans de grandes proportions, au travail à la journée. En 1882, les ouvriers des docks de Sainte-Catherine avaient obtenu une augmentation qui portait leur salaire à six pence (0 fr. 60) par heure.

Mais la composition du personnel des ouvriers fait prévoir ou supposer chez eux un manque d'organisation, l'absence de l'esprit de solidarité ; les directeurs savent ou supposent que dans Londres, il y a tant de gens affamés et inoccupés, que les bras ne leur feront jamais défaut. Ils ont raison

quelquefois en principe, mais ils se trompent de temps à autre. La grève de 1889 est une de leurs erreurs.

Rien de tout cela n'avait échappé à l'observation attentive de Benjamin Tillet, qui depuis quelques années était occupé dans les docks. Sa vie avait été fort accidentée. Né en 1859, à Bristol, il s'était échappé de la maison paternelle avant l'âge de treize ans, pour s'engager comme mousse à bord d'un caboteur, il y avait appris quelques rudiments de l'art de rapiécer les bottes, il possédait une connaissance approfondie des côtés obscurs de l'existence. Il s'abandonna quelques années encore à son goût naturel pour la mer, la pêche à la ligne, et les querelles de la rue, mais en même temps il laissait voir des dispositions de Don Quichotte pour redresser les torts qu'il rencontrait sur sa route, et quand il avait le bonheur d'en découvrir, il ne manquait jamais de s'y jeter tête baissée, non sans avoir, en véritable Anglais, réfléchi aux conséquences, et pris son ferme parti d'aller jusqu'au bout. C'était bien l'homme qu'il fallait pour une grève de dockers, comme on dit de l'autre côté du détroit, *the right man for the right place*, l'homme qu'il faut, à la place qu'il faut.

Cet éternel redresseur de torts n'était point un hercule : petit et délicat de constitution, mais nerveux de tempérament, infatigable de caractère, il avait la dose de vanité et d'ambition nécessaire pour entretenir ses qualités dans une fermentation perpétuelle.

Il trouva sa véritable vocation en 1886, lorsque les dockers du magasin de thé de Cutler-Street s'organisèrent en une *trade-union* spéciale ou s'affilièrent à la *trade-union* plus puissante dite *General Labourers' union*. Il fut le premier à en faire la proposition, assuma la tâche effrayante de donner une organisation régulière à la masse innombrable mais hétérogène et sans cesse renouvelée qui l'entourait. Il réussit, non sans vaincre des obstacles presque invincibles. Il fallait des fonds ; on ne pouvait compter sur d'autres ressources que la cotisation hebdomadaire de 2 pence (20 centimes) par homme, sur quelques souscriptions ; et les hommes étaient étrangers, réfractaires même à toute idée de discipline et d'organisation. Une grève fut essayée aux docks de Tilbury, elle dura un mois, elle anéantit toutes les ressources de l'association et finit par l'acceptation de l'ancien salaire. Tillet en fit une maladie ; quand son énergie l'eut guéri, il trouva son œuvre entièrement détruite, et ses camarades peu disposés à renouveler leur essai. Il attendit, sans perdre patience ni courage.

Au commencement de 1889, les ouvriers du gaz se formèrent en union ; aussitôt ils demandèrent et obtinrent la réduction des douze heures de travail à huit. Les meetings tenus en cette occasion eurent pour orateurs

habituels Thomas Mann, John Burns et Ben Tillett lui-même, dont les ouvriers du gaz utilisèrent l'expérience et l'honnêteté. Il y gagna de son côté la confiance et plus tard le concours d'une grande partie de la population ouvrière de la partie ouest de Londres.

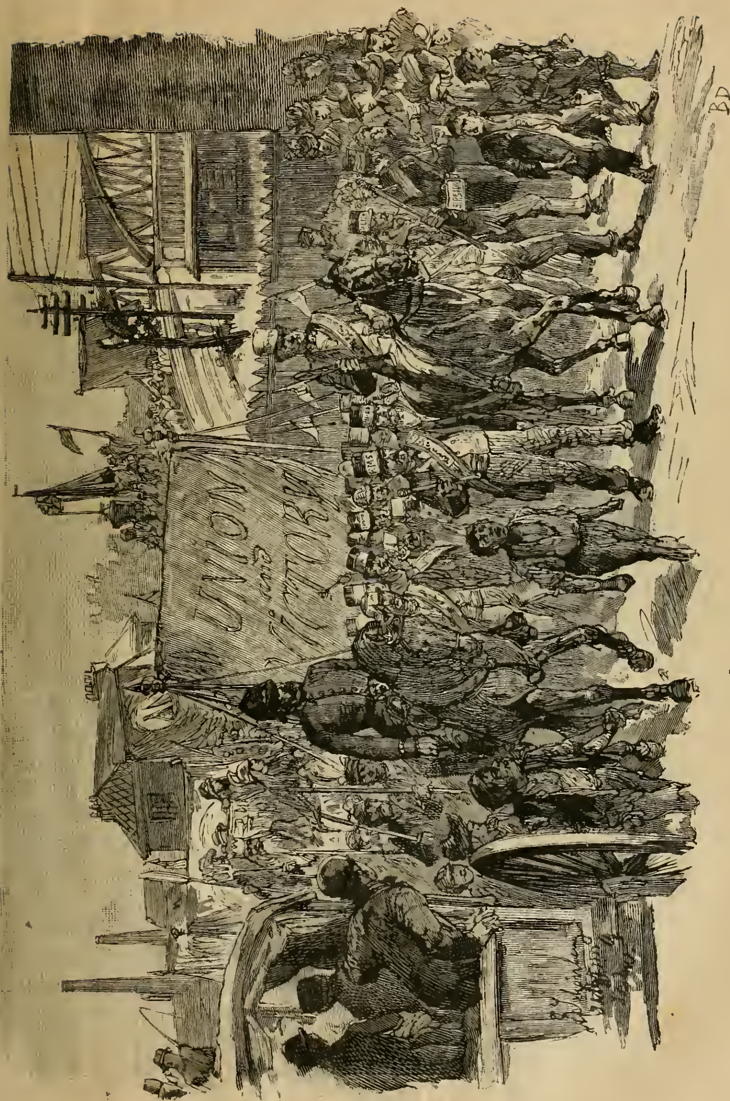
Une des causes qui avaient fait échouer la grève dirigée par Tillett, avait été l'abstention de ceux des ouvriers qui ont dans les docks un emploi fixe, et dont nous avons représenté la fonction sous le nom de *ticket-men*. Cette cause de faiblesse disparut quand John Harris, l'un d'eux, eut organisé une union des *ticket-men*. Tillett la prit pour base et réussit à remettre sur pied une union générale. Tous étaient prêts pour la lutte, il ne restait plus qu'à attendre l'occasion.

Elle se présenta le 12 août 1889, grâce à un désaccord dans les docks de *South-West-India*. Le prétexte était d'une extrême frivolité, mais il n'en fallait pas davantage. Les hommes demandèrent tous ensemble à quitter les docks, et leur chef formula par écrit leurs demandes pour être transmises aux directeurs. Ces demandes se résumaient ainsi : aucun homme ne sera payé et employé pour moins de quatre heures de suite ; abolition du travail aux pièces et du travail à forfait; élévation du salaire à six pence l'heure (60 centimes) et à 8 pence pour les heures supplémentaires. Cette lettre fut rédigée le 13 août, on y demandait une réponse dans les douze heures.

Ben Tillett avait inspiré cette exigence, mais il se sentait contraint à la formuler : il lui fallait modérer ses hommes en paraissant leur céder : il eut toutes les peines du monde à retenir les dockers au travail pendant cette journée du 13, et quand sonnèrent quatre heures, il dépensa son éloquence en pure perte; tous les dockers quittèrent brusquement le travail. D'ailleurs, ses camarades ne pouvaient-ils pas lui objecter qu'il avait, de son propre mouvement, le 7 août, fait des propositions aux directeurs, et que celles-ci étant restées sans réponse, les dockers étaient en droit de prendre une vigoureuse offensive sans déclaration de guerre préalable?

Le lendemain, 14 août, personne dans les docks de *South-West-India*. Tillett voyait le mouvement bien commencé, il ne fallait pas le laisser tomber, faute de collaborateurs : il en chercha et s'adjoignit d'abord Tom Maccarthy, secrétaire de l'*Amalgamated Society of Stevedores*. (Union fusionnée des arrimeurs.)

Tom Mann, comme les autres chefs de la grève, avait connu par son expérience personnelle les longues journées de travail pour un faible salaire; il avait, 21 ans auparavant, et âgé seulement de 11 ans, exercé l'emploi de rouleur dans les mines, métier qui consiste à pousser ou à traîner tantôt debout, tantôt à genoux, tantôt à quatre pattes, un wagonnet chargé



La grève des dockers.

de houille dans les galeries étroites et sombres des mines. Depuis, il avait réservé tous ses loisirs à la lecture et à l'étude des questions ouvrières, mais ses études, son expérience ne lui avaient rien ôté de l'ardeur avec laquelle il ressentait les injustices sociales, et de l'énergie qu'il mettait à en réclamer le redressement.

Ben Tillett, si habile qu'il fût, ne le prouva jamais mieux qu'en s'attachant Tom Mann comme collaborateur. Jamais il n'y eut entre eux de divergence fondamentale sur le but ou les moyens, et ils se montrèrent d'une égale capacité; partout où leur présence était nécessaire, ils étaient exacts, sans jamais faire ostentation de leur ardeur ou de leur influence. De plus, Tom Mann était d'une constitution physique à l'épreuve de toutes les fatigues, et doué d'une force nerveuse qui le surexcitait au plus haut degré dans les grandes occasions. Il était capable de tous les extrêmes, même de l'extrême modération; il savait faire la parade la plus bouffonne aussi bien que les tirades pathétiques, et sa loyauté absolue, connue depuis très longtemps, lui assurait, comme à Ben Tillett, une influence à l'épreuve des petites menées et des calomnies les plus mystérieuses.

Tom Mann, appelé par une dépêche de Ben Tillett, se hâta d'accourir; déjà les dockers étaient en route pour les docks du Sud, où ils allaient proposer à leurs camarades de se joindre à eux pour formuler et soutenir en commun leurs réclamations. Quand il arriva, il vit les dockers parcourir en procession les docks du Sud; Ben Tillett à leur tête, exhortait les ouvriers encore hésitants. Le reste du jour se passa en meetings et en processions qui se grossissaient d'adhérents sur tout leur parcours.

Le lendemain, fut organisée une grande démonstration qui se mit en marche pour traverser la cité de Londres de l'ouest à l'est. L'objet officiel de cette procession était d'aller chercher la réponse des directeurs à la lettre adressée par Ben Tillett, et l'on annonçait que 10,000 hommes y prendraient part. Si le nombre des manifestants fut loin de 10,000, il fut néanmoins beaucoup plus considérable que la veille. Elle fut recommencée le lendemain avec le même succès, et de plus elle fut augmentée par les arrimeurs qui se joignirent à elle avec le drapeau de leur Union.

Les deux troupes, restées distinctes, et précédées chacune de sa musique qui jouait des airs pleins d'entrain, défilèrent lentement dans toute la longueur de Commercial road (chaussée qui longe la façade extérieure des docks sous la protection plutôt que sous la surveillance des policemen métropolitains, lesquels transmirent leur service à la police de la Cité. Ainsi fut scellée cette sorte d'alliance instinctive entre la foule des dockers et les représentants de l'ordre et de la loi, alliance qui dura pendant toute la grève,

sans qu'aucune infraction, aucune tolérance coupables, vinssent en altérer le caractère. En arrivant à Leadenhall-Street, Tillett quitta la procession et entra au bureau central des docks avec une députation de cinq travailleurs pendant que le reste continuait sa marche vers les London-Docks, et y stationnait, attendant pendant trois longues heures le résultat de l'entrevue.

Ces trois heures écoulées, on vit revenir comme messager, non pas Ben Tillett, ni Tom Mann, mais un nouveau venu, le socialiste John Burns, mécanicien, agitateur, et conseiller de comté, qui avait aperçu le défilé, et s'était empressé de se joindre aux chefs, afin de ne pas laisser échapper une aussi belle occasion de déployer son utile et fougueuse activité. Cet homme mérite que nos lecteurs fassent sa connaissance.

C'était un tempérament essentiellement militant, et il ne tarda pas à conquérir une grande popularité. Il avait à peine dix ans quand il fut retiré de l'école et placé dans une fabrique de chandelles à Battersea. Il ne tarda pas à en sortir pour apprendre la mécanique, qu'il exerçait encore, quand ses amis de Battersea l'élurent leur représentant salarié dans le conseil du comté de Londres. Il s'était acquis des droits à ces fonctions par ses aptitudes à remuer les masses laborieuses; sa physionomie était bien connue de la population et de la police. La nature l'avait créé pour ce rôle en lui donnant une voix retentissante, capable de dominer tous les tumultes, de se faire entendre dans les meetings les plus vastes, même en plein air; il passait pour l'homme des trois royaumes qui avait l'organe le plus sonore. A ces causes si efficaces de popularité, il ne faut pas oublier son élocution pleine de saveur, précieuse faculté qu'il avait cultivée par de longues lectures; il avait consacré toutes ses épargnes à se créer une véritable bibliothèque, où il puisait les éléments de sa pensée et de son langage si pittoresque.

Dès que cet homme fut venu se placer en face de la foule, qui attendait depuis de longues heures avec impatience, un soupir de soulagement s'échappa de toutes les poitrines. Des milliers de regards sont fixés sur lui. Il prend enfin la parole, et annonce la réponse des directeurs. La première demande est acceptée par eux, avec réserves : on n'enploiera pas un homme pour moins de quatre heures, lorsque cela sera possible. L'augmentation de salaire est refusée, mais les directeurs feront de leur mieux pour améliorer le sort des ouvriers, à la condition qu'ils reprendront le travail le jour même.

— Acceptez-vous cet arrangement? demanda Burns. Si vous refusez, levez les mains.

Toutes les mains se levèrent ensemble. La lutte était engagée : désormais les trois chefs allaient se trouver dans la nécessité d'organiser les travailleurs en vue d'une grève qui pourrait durer fort longtemps

La grève était d'abord limitée à une étendue peu considérable : l'activité régnait sur les bords de la rivière et dans les docks de Surrey; et le travail n'avait cessé que dans la partie où les voitures et wagons viennent prendre les marchandises ou les apporter après ou avant qu'elles soient chargées ou déchargées. Les hommes des docks de Sainte-Catherine et des London-Docks avaient continué leur travail pour se venger de ce que les dockers de West-India avaient refusé de se joindre à eux dans la grève de 1880. Il était évident que si la cessation de travail restait limitée à une faible étendue des chantiers, la grève avorterait aussi piteusement qu'à Tilbury quelques mois auparavant ; il fallait que sur toute la longueur des quais, sur les deux rives de la Tamise, tous les travailleurs, mécontents ou non, y prissent une part durable, par principe.

Le même soir, la campagne fut ouverte aux docks Victoria et Albert. Les ouvriers étaient disposés à la grève : ils avaient été irrités par les efforts qu'avaient faits les compagnies pour les envoyer combler les vides des docks de West-India. Un meeting eut lieu à l'école de Hack-Road, et Tillett y conjura vivement les hommes de Victoria-et-Albert de se réunir à leurs camarades. Le parti opposé était en force, car les dockers n'avaient en somme aucun grief défini, sinon contre le travail à forfait. Néanmoins l'opposition fut vaincue, et tous les dockers de cette région votèrent leur adhésion en masse.

La démarche la plus importante qui restait à effectuer était d'obtenir l'adhésion des deux puissantes Trade-Unions formées par les arrimeurs. Tom Mac Carthy, leur secrétaire commun, qui avait promis et donné son concours dès la première heure, se mit à l'œuvre. L'introduction des *Black-legs* (jambes noires, sobriquet donné par les grévistes aux ouvriers que racolèrent les compagnies pour combler les vides faits dans les chantiers) hâta la solution. Les organisateurs étaient assez embarrassés : il fallait, pour que la grève réussît, qu'elle prît un développement rapide et soudain; cela frapperait et retiendrait l'attention publique, provoquerait un mouvement d'opinion en faveur des dockers; il fallait profiter de ce que les chefs ne manquaient pas, de leur union et de expérience; il fallait surtout tirer parti de la bonne volonté des arrimeurs. Dans la journée du samedi (la grève avait commencé le mardi de la même semaine) Burns et les autres tinrent de nombreux meetings, et leur éloquence fit merveille. La grande majorité des arrimeurs penchait pour une coopération active; ils décidèrent d'interrompre le chargement et le déchargement des vaisseaux jusqu'à ce que les dockers eussent obtenu satisfaction, et aussitôt la décision prise, ils la firent connaître aux compagnies.

La crise décisive se produisit le soir de ce même jour, à une réunion des deux conseils des trade-unions d'arrimage. Cette réunion eut lieu dans un hangar, près de West-India-dock-road, et l'on y délibéra sur la situation. Au dehors, des milliers d'hommes attendaient le moment où leurs chefs paraîtraient sur le seuil pour leur demander un vote par acclamation. Tillet sortit, s'adressa à cette foule, lui annonça que le conseil avait décidé la lutte, et lui demanda son adhésion. Un tonnerre d'applaudissements lui répondit, la foule se dispersa en allumant et promenant des feux de Bengale dans toutes les rues par où elle s'écoulait.

Un des historiens les plus pénétrants et les plus impartiaux du mouvement socialiste et économique en Angleterre, a remarqué que les entreprises qui ont pour but d'améliorer le sort d'une classe de la population ouvrière, doivent, pour réussir, être exécutées au moment où la situation de cette classe est la plus prospère. Si l'on choisit par exemple, pour une grève, ou pour l'organisation d'une société coopérative, ou pour toute autre action collective, une époque ou le salaire soit bas, le travail rare, le nombre des bras supérieur à celui des emplois, non seulement l'on court au-devant d'un échec, mais encore, l'on aggrave les maux actuels, on empire la situation, on prépare un échec probable pour les tentatives futures.

Le moment choisi par les organisateurs de la grève des docks était favorable. Le port de Londres avait repris toute son activité, l'on avait cessé de voir aux abords des docks ces longues files d'affamés,qui servent de prétexte et d'objet à une charité mal entendue, à des distributions de vivres, d'habits, qui n'ont pour corrélatif aucun travail utile, et, pour effet aucune amélioration durable de la situation.

Les plaintes des dockers, telles qu'elles furent formulées par Ben Tillett, se résumaient ainsi : irrégularité du travail, mauvais système d'engagement, salaire trop faible. Ce simple résumé demande quelques réflexions qui nous semblent essentielles.

Si on procède à la façon de M. Le Play, et qu'on interroge utilement un grand nombre d'ouvriers appartenant à la même profession, l'on se figurera peut-être qu'on a employé un moyen sérieux d'enquête, et qu'il ne reste plus qu'à faire la somme ou la moyenne d'éléments semblables entre eux ; l'on est entretenu dans cette illusion par une certaine concordance dans les réponses obtenues. C'est là une erreur des plus communes, mais des plus graves ; les directeurs, les chefs d'atelier, contremaîtres le savent bien : ils savent que les réponses obtenues par ce système d'enquête correspondent moins à la réalité, aux faits, qu'à une certaine tradition, un certain instinct vague, une espèce d'hostilité de l'ouvrier envers le travail, envers

le patron, envers les difficulté journalières, une mauvaise humeur qui cherche à se justifier, et emploie pour cela les arguments les plus à portée de son ignorance. Ils savent aussi que cette identité apparente dans le langage et les dispositions extérieures des ouvriers cache de profondes différences individuelles qu'ils exploitent avec adresse. Aussi, quand ils ont affaire à une grève, leur argument favori pour refuser d'agréer aux conditions formulées consiste-t-il à dire : Venez nous trouver en particulier, exposez-nous en tête à tête vos réclamations contre tel système, contre telle industrie. Ils savent que l'ouvrier ne saura ou ne pourra rien formuler avec précision, et ils allèguent cette indécision pour affirmer que les griefs des ouvriers sont purement imaginaires.

Les hommes d'expérience qui dirigent les guerres industrielles en Angleterre ont toujours refusé ce système de parlementage direct entre l'ouvrier et celui qui l'emploie; ils imposent à ce dernier l'audition d'ambassadeurs qui viennent avec un programme précis, des griefs enfermés dans une formule mathématique, et des conditions qui peuvent être discutées mais qui ne laissent prise à aucun malentendu. Voyons sous ce jour tout nouveau pour nous, les griefs indiqués par Tillet.

En premier lieu, l'irrégularité du travail. Les docks ne sont pas, comme on se le figure, le théâtre de cette activité fourmillante et fiévreuse qui durerait toute l'année et pendant vingt-quatre heures par jour sans autre interruption que la rigoureuse observation du dimanche anglais. Il y a des hauts, des bas, des écarts considérables entre les extrêmes : les changements de temps, les variations de la marée, les réparations que nécessitent les bâtiments à vapeur, mille causes enfin peuvent augmenter ou diminuer cette activité, soit dans le port de Londres, tout entier, et dans quelques-unes de ses parties.

La conséquence de ces variations est l'irrégularité au travail. Ce n'est pas que cette relation soit nécessaire et fatale, et Ben Tillet le savait parfaitement : il y a des industries qui comportent des variations extrêmes dans leur activité et qui, néanmoins, occupent un personnel assez fort pendant toute l'année. Mais l'irrégularité du travail dans les docks vient surtout des nécessités soudaines auxquelles il faut absolument faire face. Un steamer arrive avec son fret, il doit repartir avec un fret nouveau ; il faut le vider et le remplir dans les vingt-quatre ou les quarante-huit heures, de manière à ne pas avoir besoin d'éteindre les feux et d'arrêter les machines. Pour répondre à cette nécessité, les Compagnies ont une tendance économique à pouvoir compter sur une armée de réserve, mais une armée qu'on ne paye que quand on l'emploie, et qu'on laisserait mourir de faim en temps

de paix. C'est comme la chair à canon que les grands généraux payaient jadis sans marchander les jours de grande bataille, quitte à la laisser pourrir le reste de l'année.

Mais c'est une erreur économique. Cette armée, enrôlée au jour le jour pour le besoin du moment, est de la pire qualité : elle revient fort cher, à raison de son bon marché. Deux équipes furent employées un jour au déchargement d'un même vaisseau, le nombre des hommes et des heures de travail était le même, mais l'une se composait de ces ticket-men que nous avons indiqués au commencement de ce travail, comme formant une élite assidue et expérimentée, elle déchargea 260 tonnes, pendant que l'autre équipe, recrutée au hasard, n'en déchargea que *soixante*.

Un autre inconvénient de l'irrégularité du travail consiste dans l'état de faiblesse où sont les hommes ainsi recrutés. Un *camel* (nous nommerons ainsi ceux qui n'occupent pas aux docks une position fixe) se présente le lundi et le mardi aux portes des docks, il n'y trouve d'emploi que le mercredi; il lui faudra donc se mettre au travail après un jeûne d'un ou de deux jours, parfois davantage, s'il est capable de bien travailler après une aussi longue abstinence. Peut-on attendre de lui la tâche qu'accomplirait pour la même somme un homme qui n'aurait pas subi ces privations?

Le premier remède proposé est un palliatif d'une certaine importance : aux docks de Liverpool, tout homme qui est occupé, qu'il le soit une demi-heure ou quatre heures, a droit au payement des quatre heures; c'est à ceux qui l'emploient à s'arranger de manière à utiliser les quatre heures qui leur sont dues en travail effectif.

La seconde mesure proposée par les chefs des grévistes consistait à limiter très étroitement les heures où l'on enrôlerait des hommes; on ne pourrait en prendre qu'à huit heures du matin et à midi. Les directeurs refusèrent en alléguant que la marée avait des heures variables, que cela les empêcherait d'organiser le service en vue de le faire concorder avec l'arrivée des grands transatlantiques; ils promirent seulement de ne point user d'arbitraire dans l'admission des hommes. Les dockers cédèrent sur ce point et ils eurent tort, car il était aisé de s'entendre sur d'autres heures, sans rien sacrifier du principe.

La troisième mesure consistait à rendre l'emploi des heures supplémentaires ou des demi-heures supplémentaires, ou le travail de nuit de plus en plus rare, en fixant le salaire de ces heures à un taux fort élevé. Les dockers demandèrent que cette surtaxe fût portée de un à deux pence (10 à 20 centimes) par heure, et que pour le jour il n'y eût pas d'autres heures supplémentaires que de six à huit heures du matin et de quatre à six heures du soir.

Nous n'insisterons pas sur la partie des revendications des dockers qui portait sur la manière d'évaluer le travail exécuté. Cette évaluation a toujours été le point le plus délicat de toutes les contestations entre patrons et ouvriers, mais dans le cas particulier des dockers, la tâche à accomplir étant de transporter des objets d'un endroit à un autre sans leur causer d'avaries, et la plupart de ces objets étant de nature à être à l'abri des avaries, comme la charpente, les sacs de guano, les caisses solides qui contiennent les denrées coloniales même précieuses, il est clair que les griefs des grévistes étaient des plus faciles à établir et qu'on pouvait les apaiser de bonne foi. Nous passons au troisième point en litige, le salaire.

Quoi qu'on puisse en penser au premier abord, la faiblesse des salaires n'était pas le point capital, et la raison en est aisée à comprendre. Quand un travail est payé à l'heure, le point essentiel pour celui qui l'exécute n'est pas le taux de l'heure, mais le nombre d'heures que l'on peut faire dans une semaine. Supposons que l'on arrive à un minimum ou à un maximum de ce nombre, et que ce point extrême soit fixé d'une manière assez solide pour échapper aux divers aléas, n'est-il pas vrai que le travailleur a une base, un point d'appui qui lui permet de régler son genre de vie d'après ses ressources et ses engagements? En outre cinq pence (0 fr. 50) par heure pour un travail qui n'exige aucun apprentissage spécial, et qui n'exige pas davantage un outillage ni un costume *ad hoc*, constituent un salaire supérieur à tout ce qui existe en Angleterre dans ce genre, ailleurs que dans les docks.

Le but principal étant d'obtenir la régularité du travail, il est certain que l'élévation du salaire compense quelque peu la difficulté à y arriver. Si 50 centimes sont un salaire passable pour une heure de travail, le total des heures à ce prix donne à peine à l'homme de quoi vivre.

Mais d'autre part il fallait tenir compte des frais généraux qui ne peuvent dépasser un certain chiffre sans tuer une industrie ou un commerce local, soit en leur suscitant des concurrents plus économes, soit en déplaçant ce commerce ou cette industrie et les transportant sur des points où l'exploitation est plus facile. Non seulement il ne fallait pas provoquer le déplacement du port de Londres, mais encore il fallait se rappeler que les compagnies qui l'exploitent sont en concurrence active les unes avec les autres, et que leurs bénéfices ont subi de ce fait une diminution constante dont personne n'est responsable. Aussi le prix du chargement ou du déchargement, qui était jadis de 1 shilling par tonne (1 fr. 25 par 1,000 kilogrammes), est tombé graduellement à 6 pence (0 fr. 60). Pour lutter victorieusement contre la concurrence, certaines compagnies ont même offert à des entre-



La taverne des *Armes de Wade*,

Siège du Comité de la Grève.

prises de navigation la libre disposition des quais. C'est ainsi que la ligne d'Orient, qui payait pour amarrer ses steamers aux docks Victoria et Albert, se vit offrir, par les docks de Tilbury, l'amarrage gratuit. La ligne péninsulaire et orientale obtint des conditions analogues de la part d'une société rivale. C'étaient là autant de pertes pour les compagnies, et elles entendaient bien s'indemniser de ces pertes, au moins en partie, sur les salaires des dockers.

Nous avons exposé avec quelques détails les divers points sur lesquels portaient les revendications des grévistes, parce qu'elles correspondent à un état de choses qui n'a rien d'analogue ni en France, ni dans les pays du bassin de la Méditerranée. Cela montre bien que chaque pays, chaque grand centre de population, de commerce ou d'industrie a sa question sociale particulière à résoudre, et combien il est chimérique de vouloir composer une panacée qui puisse s'appliquer à tous les maux de la classe laborieuse.

Le samedi 17 août 1889, la grève était décidée, mais il restait encore quelques inquiétudes à ses organisateurs au sujet des dernières mesures à prendre, mesures qui étaient d'une importance capitale. La grande majorité des arrimeurs avait résolu de soutenir les dockers, et aucun des premiers ne devait reprendre son travail le lundi d'après; la résolution avait été ratifiée dans le conseil tenu au Blue-Port. On s'aperçut en sortant que cette réunion était illégale, au point de vue des statuts de la société, car plusieurs de ses officiers, selon l'expression anglaise qui désigne ainsi ceux qui remplissent des fonctions dans les *trade-unions*, n'avaient pas été informés régulièrement de ce qui avait eu lieu. Leur avis, qui ne pouvait rien changer à la décision finale, devait néanmoins figurer dans le procès-verbal de la réunion, et il fallait en tenir une nouvelle.

L'adhésion des arrimeurs avait fait espérer celle de tous les ouvriers des docks et des professions qui s'y rattachent de près ou de loin. Aurait-on celle des dockers de Sainte-Catherine et des London-Docks? Quel parti prendraient les bateliers, dont le rôle dans le transport des marchandises était si essentiel, qu'eux seuls avec les arrimeurs étaient impossibles à remplacer?

C'était avant tout une affaire de bon ou de mauvais temps. Le ciel se mit du côté des dockers; la journée du lundi fut magnifique. Une foule immense se pressait à l'entrée des docks de West-India. Elle se composait de dockers et d'arrimeurs, encore tout enthousiastes de leur *trade-union* récemment fondée, de bateliers aux vêtements déteints par l'eau, de chargeurs de charbons, encore endimanchés; on y voyait aussi un petit groupe

de mécaniciens, ouvriers spéciaux qui formaient comme une aristocratie au milieu de ces hommes sans profession déterminée. Tous les regards étaient dirigés vers un wagon de marchandises qu'on avait traîné devant les portes closes du dock, pour en faire une tribune, et on attendait avec impatience que John Burns prît la parole; il était absent; quelque affaire l'avait retenu à Battersea; ce fut Ben Tillett qui harangua la foule de sa voix criarde, mais à longue portée. Au moment où il allait parler, on entend des exclamations : « Place! place! » Un remous se produit parmi les hommes les plus rapprochés du wagon; c'est Tom Mann, auquel Ben Tillett s'empresse de céder la parole en le recommandant d'un geste significatif à l'attention sympathique de l'auditoire. La popularité de Tom Mann le dispensa de faire de longues phrases; il commença par quelques mots bien caractéristiques : « Je suis confus de vous apporter mon concours pour des améliorations aussi insignifiantes que celles que vous réclamez. » Il termina en disant qu'il fallait que la grève fût générale, qu'elle s'étendît à tous les doks sans exception. D'autres discours furent prononcés dans le même sens, un quêteur circula dans la foule, récoltant les pièces de menue monnaie que chacun put donner, et l'on se dispersa en divers groupes en commentant la situation. Les chefs du mouvement reçurent d'un anonyme un chèque d'une livre, première offrande faite par des personnes étrangères à la grève, ce qui porta le fonds de guerre à la somme de près de cent vingt-huit francs.

Cette collecte et ce meeting sont le véritable point de départ de la grève des docks. L'enthousiasme y fut tel que toutes les oppositions, toutes les hésitations qui s'étaient encore montrées le samedi 17 août avaient entièrement disparu. Le conseil délibératif des arrimeurs tint ce même jour sa séance que l'absence d'un certain nombre de conseillers avait rendue illégale; on y vota de nouveau la résolution de prendre part à la grève, et on institua un comité permanent.

La commission exécutive fut choisie par les conseils des deux *trade-unions* d'arrimeurs, l'*Amalgamated* et l'*United society*, et dès le lendemain, elle tint régulièrement ses séances à la taverne des *Armes de Wade*, dans la rue Jérémie, quartier de Poplar. James Toomey, l'énorme président de l'*Amalgamated*, qui venait de jouer un rôle important comme organisateur du défilé des grévistes, fut choisi pour diriger les débats, fonction qui exigeait au même degré un grand sang-froid, et la force physique. La première mesure qu'il fit voter fut un appel aux autres *trade-unions* pour obtenir d'elles des secours.

Un autre comité fut nommé pour collaborer avec cette commission exé-

cutive, il siégeait dans une obscure et étroite taverne de la rue Wioot, à quelques pas de la première. C'était là que Ben Tillett avait fait ses premières tentatives pour fonder son Union des dockers. On se procura des troncs que l'on plaça partout où les propriétaires des maisons le permirent.

Certaines circonstances avaient imposé le doublement de cette commission. Dès le dimanche, l'on avait reçu du dehors quelques fonds, qui étaient surtout adressés à Ben Tillett, mais l'on n'était pas d'accord sur la manière de les répartir. Les distribuerait-on en pièces de six pence? Outre que les fonds n'y suffiraient pas, il faudrait pour leur répartition ainsi divisée un personnel nombreux, un contrôle difficile. Le premier jour l'affaire traîna, et l'on ne put que distribuer la part des hommes qui formaient les pickets.

(Nous avons déjà indiqué le sens spécial de ce terme dans le langage des grèves, mais comme il reviendra souvent dans le cours de ce récit, il est peut-être nécessaire de revenir sur sa définition. Un picket est un groupe d'hommes qui se tient auprès de l'entrée ou de la sortie des ateliers, afin d'exhorter à se réunir aux grévistes les ouvriers qui persistent à travailler, les ouvriers nouvellement enrôlés. Les picket-men, ou hommes qui composent le picket ne doivent employer que la persuasion.)

La première mesure prise pour parer à cette difficulté le fut le lendemain, à midi. A ce moment, où s'ouvraient pour la seconde fois du jour les portes extérieures des docks, John Burns invita tous les hommes appartenant à des professions qu'intéressait la grève, à un meeting général dans Membly-hall. Le meeting eut lieu le soir même, et l'on y nomma le comité financier de la grève. John Burns en fut nommé secrétaire, Tom Mann trésorier, et cinq membres furent choisis par le meeting pour répartir les secours. Des cinq membres désignés, un seul accepta, ce fut Henri Kay, heureusement on eut le concours efficace et désintéressé de M. Champion, le directeur bien connu du journal socialiste, le *Labour Elector*.

Les chefs de la grève étaient à ce moment beaucoup plus occupés dans la rue qu'au lieu des séances. La tâche de fournir des secours tomba tout entière sur Henri Kay, qui parvint à se composer un choix de collaborateurs, mais en définitive aucune mesure efficace pour cette partie de la grève n'aboutit avant la fin de la semaine. Le samedi suivant tous ces inconvénients avaient disparu grâce à l'activité du comité siégeant à Wade-Arms.

Revenons au lundi 19 août. L'effet de la résolution prise l'avant-veille se fit sentir ce jour-là 19. Aux Docks-London et Sainte-Catherine, dont l'entrée était efficacement surveillée par John Burns, l'entraînement fut assez difficile à communiquer, mais enfin on y parvint, et en peu de temps les quais de la rive gauche furent abandonnés par tout le personnel des dockers.

Le lundi matin, cinq ou six meetings furent tenus par des hommes des docks Albert et Victoria. Ben Tillett prit le premier train pour Tilbury, avec Harry Orbell, un de ses vieux collaborateurs dans les grèves précédentes, et il réussit à entraîner les dockers de Tilbury, non sans peine.

Ce résultat obtenu, il se hâta d'aller figurer dans la procession qui devait défiler par la cité de Londres, laissant à Harry Orbell cinq livres st. (125 fr.), avec la consigne de faire ce qu'il pourrait pour achever la conquête des docks de Tilbury. Cette tâche était malaisée, car ces hommes se rappelaient leurs misères dans la première grève organisée par Ben Tillett lui-même, ils étaient séparés de la masse des grévistes par une distance de plus de vingt mille (32 kilomètres), distance qu'on ne pourrait franchir qu'en chemin de fer, ils n'avaient pu prendre part aux manifestations antérieures et en subir l'effet encourageant. Le succès d'Harry Orbell en les entraînant, n'en fut que plus méritoire.

Le défilé qui devait traverser la cité commença à se former devant les portes des docks de West-India. Des milliers de dockers y étaient réunis, ainsi que des milliers d'arrimeurs, dont les bannières augmentaient l'animation de cette foule. Ces bannières étaient aux nombres de plus de quarante ; d'innombrables dockers portaient, attachés au bout de longs bâtons, des têtes de poissons, des bottes d'oignons, des croûtes de pain, symbole éloquent, de leur genre de vie. Une autre bannière arriva, avec un cortège de trois cents hommes de Millwall, c'était le premier contingent des dockers de la charpente et des grains. Quand on eut reçu la dernière troupe de trois ou quatre cents hommes fournie par les docks de Santa-Catharina, et les London-Docks, l'immense cortège se mit en marche, suivant l'itinéraire indiqué, à travers les étroites et tortueuses ruelles de la vieille cité, escortée de la police, et poussant des grognements sonores en passant devant l'Administration centrale des docks.

Il y eu dans le cours de cette grève plusieurs autres processions beaucoup plus nombreuses, beaucoup plus imposantes, mais ce fut la première qui fit le plus d'effet, car elle apprit à la métropole entière, les événements qui s'accomplissaient sur les bords de la Tamise, et lui fit prendre quelque intérêt à ces événements.

Les chefs furent convaincus dès lors que « cela avait bien pris » que la partie était bien engagée; ils furent surtout aidés par la belle journée, qui permit à la manifestation de se déployer, de se développer largement. On passa le long des docks de Millwall. John Burns et Tom Mann, soutenus, hissés à force de bras, parvinrent à grimper sur le mur, adressèrent du haut de cette tribune une exhortation sinon élégante, du moins vive aux

dockers qui y travaillaient encore. L'effet fut merveilleux, laissant là leur besogne, les hommes coururent prendre leurs vêtements et se réunirent à la procession.

Le lendemain mardi, les lightermen ou déchargeurs tinrent un meeting général dans lequel ils prirent la décision suivante: « qu'il était essentiel que les lightermen quittassent leur travail, afin de rendre possible aux dockers le succès dans leurs justes revendications. » Cette décision ne les empêcha pas, du reste (comme cela était leur droit), de formuler leurs propres revendications, et de réclamer contre la faiblesse des salaires et pour la diminution des heures de travail.

La grève était générale, les quais et les docks étaient entièrement abandonnés. Ce ne fut pas tout: elle s'étendait aux métiers qui touchaient de près ou de loin à celui des dockers. Il fallut même enrayer ce mouvement : le comité de Wade-Arms lança un manifeste où il déclarait qu'ilne fournirait aucun secours moral ou matériel aux corporations qui s'engageraient dans la grève sans avoir demandé et obtenu son adhésion.

Bien que le mouvement eût gagné du terrain avec rapidité, il n'avait pas été instantané en somme, et Ben Tillet avait par deux fois prévenu les directeurs, il leur avait proposé par écrit les conditions des dockers, il leur avait annoncé les conséquences certaines de leur refus. On s'étonna donc que la grève eût pris les directeurs des docks au dépourvu. Mais, beaucoup d'entre eux laissant l'administration à des subalternes sans importance, s'étaient accordé des congés, et le plus considérable d'entre eux, M. Hubbard, était en Russie. On rappela par le télégraphe tous ces personnages.

Le 22 août eut lieu une seconde procession. Dans Leadenhall street une députation vint au-devant des chefs qui conduisaient ce défilé; cette députation se composait de gens de bonne volonté qui jouaient le rôle d'intermédiaires, de porteurs de nouvelles, de factotums à des titres variés, avec un zèle utile, quoiqu'il ne fût pas toujours intelligent ou mesuré. Ils annoncèrent qu'à ce moment même une conférence avait lieu entre les directeurs et les gardiens des quais. Cette conférence venait de se terminer par le refus de l'augmentation de salaire demandée.

L'Administration centrale des docks, bien qu'un peu prise au dépourvu, comme nous l'avons dit, n'avait pas perdu de vue deux éléments considérables dans les affaires de ce genre, c'est-à-dire; les immenses résultats qu'on obtient par une coalition, et l'influence de la presse. Les directeurs de tous les docks et les chefs principaux des gardiens des docks furent

invités à tenir des séances journalières dans un local de la rue Leadenhall; ce fut alors que le public sut l'opinion des directeurs sur le litige, sous la forme de trois lettres adressées en même temps aux journaux et signées des trois principales compagnies des docks. En même temps la presse fut admise à assister aux réunions des directeurs.

Ces mesures avaient été prises trop tard; on avait laissé les dockers gagner du terrain, et se faire une place importante dans la sympathie publique, la presse les encourageait, les souscriptions commençaient à affluer dans leur caisse. L'Australie même s'intéressait à eux et tous les jours demandait des nouvelles par le câble télégraphique. Ainsi la lutte entre les puissantes compagnies et la nombreuse corporation allait s'engager avec des armes égales.

Les jours se suivirent quelque temps sans apporter de changements. Chaque matin les grévistes se rassemblaient en grand nombre à Tower-Hill, et organisaient une procession à travers la Cité. Le dimanche, ils voulurent entrer dans Hyde-Park, théâtre classique des manifestations politiques et sociales; on le leur permit et ils recueillirent une abondante collecte dans cette promenade. Les journaux tenaient le public au fait des moindres incidents, quelques-uns ouvrirent des souscpiptions.

L'immense mouvement d'affaires que paralysait la grève ne pouvait se suspendre plus longtemps sans obliger l'un des deux partis en présence à faire à l'autre des ouvertures pacifiques. Ce furent les armateurs qui commencèrent ces négociations. La grande majorité parmi eux attendait les événements, mais un groupe puissant, à la tête duquel figurait M. Sutherland de la Peninsularand Oriental Line, fit entendre des objurgations pressantes pour les préjudices que lui causaient les retards dans le chargement et le déchargement de ses steamers; il réclama l'autorisation d'employer des travailleurs pour son propre compte en acceptant les conditions des grévistes. L'inquiétude causée à Leadenhall (où, comme on l'a dit plus haut, siégeaient les directeurs) fut grande, quand ils reçurent avis des demandes de la compagnie Sutherland, mais ce qui contribua encore à l'augmenter, ce fut la nouvelle que les gardiens des quais et les déchargeurs de grains allaient se joindre aux grévistes.

Le vendredi 28 août, à la suite de plusieurs visites faites par Lafond, le chef de ces gardiens, à Wade-Arms (siège du comité de la grève), cette mesure avait été décidée. Les gardiens se rendirent à Leadenhall et demandèrent aux directeurs des concessions. Ceux-ci en offraient quelques-unes, mais ne voulaient pas entendre parler d'une élévation de salaire. La conférence n'aboutit pas.

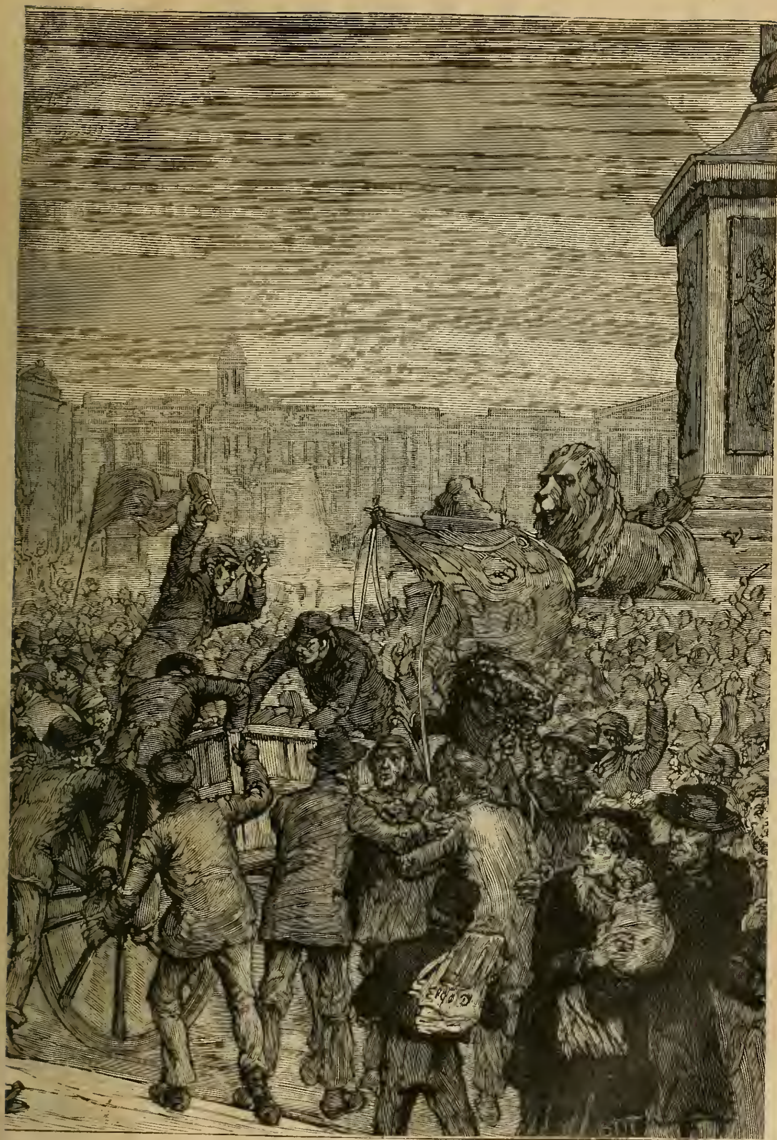
— Refus, cria John Burns à la foule innombrable qui attendait le résultat au dehors, mais tenez bon, et nous l'emporterons.

Le 29 août la foule des grévistes se rassembla soudain autour d'une affiche apposée par les ordres du comité des directeurs. Cette affiche énumérait les concessions faites par ceux-ci; ces concessions n'étaient pas négligeables, mais elles étaient néanmoins plus apparentes que réelles.

Elles étaient surtout calculées de manière à jeter la division parmi les grévistes. Beaucoup d'entre eux se montraient inquiets pour l'avenir. La grève se prolongeait avec toutes les apparences de la révolution, et les journaux la représentaient comme croissant tous les jours en force et en étendue. Les chefs faisaient de leur mieux pour entretenir ces sentiments, qu'ils étaient bien loin de partager. La faim faisait de grands ravages dans les rangs des dockers; femmes et enfants avaient la mine plus maigre, plus pâle que la semaine précédente, les pauvres mobiliers, les hardes prenaient peu à peu le chemin du prêteur sur gages. Le désespoir des grévistes chez eux contrastait vivement avec la pittoresque bigarrure des bannières qu'ils déployaient dans leurs défilés quotidiens et l'animation qu'ils mettaient à chanter dans ces circonstances, pour faire parade de leur résolution devant le public.

Burns jouissait encore de toute son influence, mais il songeait avec épouvante aux scènes d'émeute, de massacre, de pillage, d'incendie qui pourraient se déployer s'il perdait cette influence, avant d'arriver à la solution que demandaient les dockers. Lui et les autres chefs redoublaient d'ardeur pour présenter à l'adversaire un front sévère et compact, et débattre avec sang-froid les mille détails de la discussion. L'affiche par laquelle les directeurs annonçaient au public les concessions qu'ils croyaient possibles, aurait pour premier résultat de faire baisser les souscriptions, car le public, ne sachant pas que les concessions étaient plus apparentes que réelles, ne s'obstinerait pas à soutenir les grévistes jusque dans un parti pris d'exagération et de mauvais vouloir. Et pourtant après toutes les privations qu'on avait subies, l'argent était plus nécessaire que jamais, et les *trade-unions* n'avaient point encore compris ou discuté la nécessité et le devoir de concourir pécuniairement à la grève des dockers. Dans le compte rendu tenu au jour le jour par le comité de Wade-Arms, nous citons, à la date du 29 août, cette décourageante mention : « Reçu du comité financier l'avis qu'il n'y a presque plus d'argent encaissé, il a été décidé d'afficher qu'aucun don ne pourrait être distribué aujourd'hui. »

En outre, on avait quelques motifs de croire que des *black-legs* (jambes noires, sobriquet donné par les dockers aux individus que les compagnies



La procession des dockers, à Trafalgar Square.

racolaient pour suffire aux exigences du service) avaient été introduits à diverses reprises dans les docks; enfin, les vaisseaux allaient, dit-on, quitter en grand nombre le port de Londres pour aller dans les autres ports se faire charger et décharger. Il suffisait pour cela que les compagnies de navigation et les armateurs s'entendissent avec les compagnies de chemins de fer. Les hommes des quais du sud se prétendirent victimes des préférences pour les hommes des quais du nord, dans la distribution des quelques secours dont on disposait encore; ils dirent que si Burns et Tillett étaient trop occupés pour tenir compte de leurs griefs, ils se verraient forcés de constituer un comité séparé pour leur grève.

Telle était la situation vers le 30 août. Quelque temps auparavant, Burns avait fait comprendre la nécessité de faire appel aux *trade-unions* de Londres, et il comptait que cet appel ne serait pas stérile, mais sa proposition avait été rejetée, parce que cette ressource étant la ressource dernière et suprême, on avait cru sage de n'y recourir que dans l'impossibilité absolue de faire autrement. Tom Mann renouvela la proposition de John Burns en insistant sur la nécessité de la voter. Il lui donna même une plus grande étendue : selon lui il fallait demander aux *trade-unions* de se mettre en grève. La discussion fut si orageuse, que personne n'eut assez de temps et de sang-froid pour en noter les péripéties sur le compte rendu journalier du comité, et nous n'en trouvons d'autre trace qu'une page laissée en blanc. On décida que cet appel aux *trade-unions* pour obtenir leur grève aurait lieu non le lundi, mais le jeudi.

Il faut décrire avec quelques détails une des journées de la grève, suivre et considérer la foule et ses chefs, afin de se faire une idée exacte de ce qu'est une grève anglaise, de l'énergie avec laquelle elle est conduite, et de la discipline avec laquelle elle est obéie. Nous prenons une de ces journées au hasard : elles se ressemblaient toutes.

A quelques pas de Wade-Arms, c'est-à-dire de la taverne où était établi en permanence le comité de la grève, se trouvait dans une petite rue tranquille, la modeste auberge tenue par James Toomey. C'était là que les chefs allaient prendre furtivement quelques heures de sommeil, ou du moins de repos entre les séances du soir et celles du matin. C'était là qu'habitait provisoirement le groupe infatigable formé par John Burns, Tom Mann, Champion, et quelquefois Ben Tillett, quand il était trop las pour retourner à son domicile de Bethnal-Green. Ils y séjournèrent près d'un mois.

Ils étaient debout dès cinq ou six heures du matin, faisant le tour des docks, s'adressant aux groupes des picket (nous avons déjà expliqué cette

expression technique des grèves anglaises) et dans ce travail assez peu fatigant, ils retrouvaient peu à peu leur voix que l'enrouement avait éteinte dans leur gorge. Après un repas chez Toomey, repas qui souvent était le seul de la journée, ils se remettaient en route pour le meeting de Tower-Hill, qui est un vaste jardin situé aux environs de la fameuse tour de Londres. Cet emplacement était fort commode pour la tenue des meetings journaliers. A dix heures précises, Ben Tillett faisait son apparition sur la route qui longeait ce jardin, et qui, étant située à un niveau supérieur, figurait une sorte de plate-forme toute disposée pour parler à de grands rassemblements. Mais avant qu'il pût prendre la parole il avait à se débarrasser d'une nuée d'importuns qui venaient l'assaillir de demandes ou de réclamations personnelles : c'étaient des grévistes qui avaient quelque menue plainte; d'autres qui donnaient à entendre qu'on ferait mieux de se soumettre; des marchands ou des armateurs affolés par le stationnement de leurs cargaisons; des individus qui avaient une panacée pour tous les maux de la société, y compris ceux des dockers; des philanthropes qui, voulant se faire connaître, apportaient eux-mêmes leurs souscriptions à Ben Tillett; enfin nombre de journalistes, de reporters, à court de copie. Ben Tillett expédiait tous ces encombrants avec une célérité merveilleuse, et ne cédait jamais. Une seule fois il consentit à accorder une équipe à un armateur, dont la charge, qui se composait de glace destinée aux hôpitaux, courait le risque de se fondre. Un mot d'ici, un signe de là, une poignée de main à droite et à gauche, c'était tout. Et aussitôt la foule, cinq ou six mille hommes, se serrait devant lui; les dockers, allumant leurs pipes, se préparaient à écouter de toutes leurs oreilles. Les meetings de Tower-Hill étaient le journal des grévistes.

Nous ne donnerons pas les discours de Tom Mann, de Ben Tillett, de John Burns pour des chefs-d'œuvre d'éloquence académique; mais ils étaient toujours en parfaite communauté de langage, d'esprit, de sentiments avec le public auquel ils s'adressaient. A ce point de vue, ils révélaient de hautes facultés oratoires et intellectuelles : « Voyez, voilà mille livres (25,000 fr.) que nous venons de recevoir d'Australie, disait Burns en faisant sonner les pièces d'or, voilà des munitions pour la bataille, et maintenant je vais vous dire où nous en sommes. » Il décrivait la situation en phrases brèves. tranchantes, imagées; il terminait en faisant connaître le programme de la journée. Sa parole était empreinte d'un optimisme communicatif, qui laissait toujours les hommes sous une impression de courage et de modération. « Serrez-vous la ceinture d'un cran ou deux, disait-il, et on marchera. » Il usait et abusait des locutions empruntées à l'armée et à la ma-

rine, mais un très grand nombre de ses auditeurs avaient servi quelque temps dans l'une ou dans l'autre.

Burns savait, en outre, profiter de toutes les occasions pour faire tourner du côté des dockers les sympathies de toutes les classes de la société. Un jour de meeting, un homme crie : « Voici la garde ! » C'était un régiment des Coldstream qui se rendait à la Tour. Belle occasion pour saluer la troupe au passage, Ben Tillett s'en empare : « Vive la troupe ! s'écrie-t-il. Ce sont des enfants du peuple, mes amis, et quand ils auront fait leur temps sous les drapeaux, ils viendront, comme vous autres, à la porte des docks, pour gagner leur tanner (menue pièce de monnaie). Trois hourras pour la troupe. » Et les dockers saluaient la troupe de trois hourras, dirigés par le chapeau de paille que tenait John Burns. Puis il reprenait la parole, donnait des avis sur la manière de se tenir et de se grouper dans les processions : « Il ne faut pas occuper toute la largeur de la rue, cinq hommes de front, pas davantage. Si un homme bouge, je lui coupe les vivres. » Il s'adressait à l'homme qui conduisait un des groupes du défilé : « Par ici, mon vieux, voici votre place dans le défilé. »

Il leur donnait des conseils sur la manière de vivre quand la grève serait terminée : « Nous sommes, disait-il, certains que la grève va bientôt finir, et je vais vous parler de ce que vous aurez à faire. Vous retournerez à votre ouvrage ; beaucoup d'entre vous auront un salaire plus fort qu'ils n'en ont eu jusqu'à présent, en tout cas une occupation plus régulière. Vous savez que je ne suis pas, que je ne serai jamais un démagogue ambitieux, et que je n'entends pas, pour me faire de la popularité, spéculer sur vos vertus et vos vices. Je ne veux ni vous flatter ni vous blâmer mal à propropos, mais cinq ou six semaines après que la grève sera finie, je reviendrai, et je compte alors vous trouver dans des logis plus propres, j'espère que vos femmes et vos enfants seront plus décemment vêtus qu'ils ne le sont maintenant. Je compte aussi que quand la grève sera finie, on verra clairement qu'elle a eu quelque influence sur votre moralité, que par exemple on ne verra plus sur la figure de vos femmes les traces de votre brutalité. Il faut que ce soit une ère nouvelle dans votre vie domestique. Une lutte que vous avez soutenue avec tant de dignité et de courage sera couronnée par la victoire, et le bien-être qu'elle vous donnera doit être la base et le moyen d'une amélioration dans votre conduite et vos habitudes. »

Et aussitôt commençait l'organisation du défilé journalier. On sera peut-être étonné en France de l'importance extrême que les chefs attachaient à cette partie de leur programme, on sera plus étonné encore de

voir que la justice laissait circuler dans les rues un flot humain aussi vaste, composé d'une foule de misérables épuisés par les privations, et que l'oisiveté rendait accessibles à toutes les suggestions. Mais ces défilés étaient précisément le moyen de contenir, de discipliner et d'occuper ces hommes, qui jusqu'alors étaient des unités sans relation mutuelle, incapables de nuire et même de reconnaître une direction quelconque. En outre les grévistes recueillaient sur leur parcours des sommes importantes.

La marche du défilé était calculée de façon que les premiers rangs entrassent dans les limites de la Cité de Londres vers une heure. Les étroites rues de cette partie de Londres obligeaient les hommes à ne défiler en certains points que deux à deux, trois à trois. Les innombrables bureaux de la Cité étaient exaspérés journellement par cette cérémonie. On n'y voyait qu'avec terreur et dégoût l'approche de ces énormes cortèges, d'où jaillissaient des chants lugubres et menaçants. Peu à peu le sang-froid des grévistes et de leurs chefs, l'ordre et le respect de la loi vinrent à bout des répugnances qu'avait d'abord montrées l'aristocratie commerciale entassée dans ces rues étroites. Londres n'oubliera jamais l'impression que fit un jour le défilé de 50,000 hommes : tous n'étaient pas des dockers ; une foule de citoyens s'étaient mêlés à leurs rangs pour les grossir et témoigner ainsi de leur sympathie.

Le défilé était organisé de la manière suivante :

En tête, une escouade de policemen, puis les conducteurs, avec des haches et des écharpes ; après eux les chefs de la grève, souvent accompagnés du surintendant Forster, dont la figure devint bientôt populaire. Il se donnait une grande peine pour que le défilé eût lieu sans encombre et sans inconvénient pour ceux qui en faisaient partie et pour le public ; il marchait à côté de l'homme au chapeau de paille, le fameux John Burns. Alors venaient les arrimeurs, enfin l'immense et confuse masse des dockers, confuse par les costumes, qui trahissaient tous les degrés, toutes les formes de la misère, mais qui n'en déployaient pas moins une quantité innombrable de bannières, aux couleurs variées : les Forestiers et les fils du Phénix, avec leurs écharpes jaunes ; les gagnants du prix de Dogget, qui marchaient fièrement, revêtus de cottes rouges, coiffés de bonnets de velours ; les chargeurs de charbon montés sur des wagons, du haut desquels ils quêtaient des sous au moyen de corbeilles attachées à de longues perches ; chaque char était orné à l'avant d'un mannequin représentant un charbonnier ; des bateaux montés sur des roues, traînés et occupés par des *watermen* (bateliers) ; l'un de ces bateaux portait Neptune et sa cour, grotesque équipage, où figurait la Grande-Bretagne ; d'autres, les dockers, avaient attaché à

des perches les emblèmes de leur métier, leur dîner, celui du père, celui de la mère, celui des enfants; puis un mannequin représentant sir John Harwodt, personnage qui passait pour le conseiller du comité des directeurs.

Tel était un des défilés. Tantôt le cortège était gai, bruyant, tantôt il était sombre, taciturne ; il passait devant Dock-Home (le bureau central des docks) et laissait entendre alors soit des rires et des railleries, soit des grognements et des malédictions; mais les dockers ne perdirent pas leur sang-froid et ne causèrent pas la moindre inquiétude à ceux qui les dirigeaient, ni aux citoyens de Londres.

Lorsqu'on était arrivé devant les portes des docks de West-India, la procession se dispersait, et les chefs faisaient de leur mieux pour se trouver dans douze ou quinze endroits où leur présence était indispensable. Tantôt c'étaient les secours à distribuer, tantôt c'étaient des négociations à poursuivre.

Les chefs ne pouvaient se montrer dans la rue sans se voir immédiatement cernés par un flot d'indiscrets, qui leur posaient des questions comme celles-ci : « Comment se fait-il que nous ne recevions pas de billets de secours, alors que les hommes du picket en reçoivent régulièrement? Est-ce vrai que la grève est sur le point de finir? » Ces questionneurs auraient envahi Wade-Arms, si la porte de la chambre où siégeait le comité n'eût été solidement fermée au verrou. L'on s'y occupait aussitôt de la correspondance avec les dames qui composaient un corps de volontaires; faisant des quêtes, et même des discours en faveur de la grève; parfois aussi l'on y prenait quelques heures de repos avant de se replonger dans la mêlée. Quand nous disons des heures, c'est une exagération qui dépasse de beaucoup les limites de la réalité. En fait, toutes les trois minutes, on recevait quelque message, c'était quelque nouvelle importante, c'était un incident qui réclamait à l'instant la présence de l'un des chefs. La pièce du fond, donnant sur une arrière-cour, était comme réservée à M. Champion qui, lui-même directeur d'un journal populaire, était en relations personnelles avec un grand nombre de journalistes. C'était de là que partaient les renseignements donnés au public et attendus par lui chaque matin avec une impatience fiévreuse. Car les uns avaient des intérêts matériels engagés dans la lutte, d'autres s'en occupaient par principe, et pour faire triompher le bon droit. C'était là qu'on élaborait ces fameux manifestes qui tenaient en respect ou en agitation tout le peuple des dockers.

Une autre pièce servait de dépôts pour les présents en nature, vêtements, provisions, dépôt qui se renouvelait sans cesse grâce à l'activité de l'offre et à celle de la demande. Un jour Burns entre; il est environ huit heures du

soir, il est interpellé de quatre ou cinq côtés à la fois : « Qu'y a-t-il de nouveau ? » Un monsieur du *Standard* vient lui parler : « Que l'homme du *Standard* attende, fait rudement Burns, nous allons nous occuper du savon ! » et l'homme du *Standard* va s'asseoir d'un air vexé, son journal à la main. Burns prend une énorme caisse de savon, la transporte dans la rue, et aussitôt il est entouré d'une foule, plus de trois ou quatre cents personnes, hommes, femmes, enfants, les uns en haillons, les autres sans haillons, je veux dire presque sans vêtements. Burns s'adosse à la muraille, le pied sur la caisse de savon pour la défendre contre une invasion trop brusque; il choisit des distributeurs dans la foule, en interpellant par leur nom ceux qu'il connaît; il oblige la foule à former une file : « Voici une tablette de savon par personne; les enfants n'en auront pas. Vous avez eu du thé, vous avez eu du tabac; avancez : qui a besoin de savon ? » Et Burns, défonçant la caisse, commence la distribution, qui se fait parmi ces grandes personnes avec des détails aussi enfantins qu'une répartition de jouets dans une école.

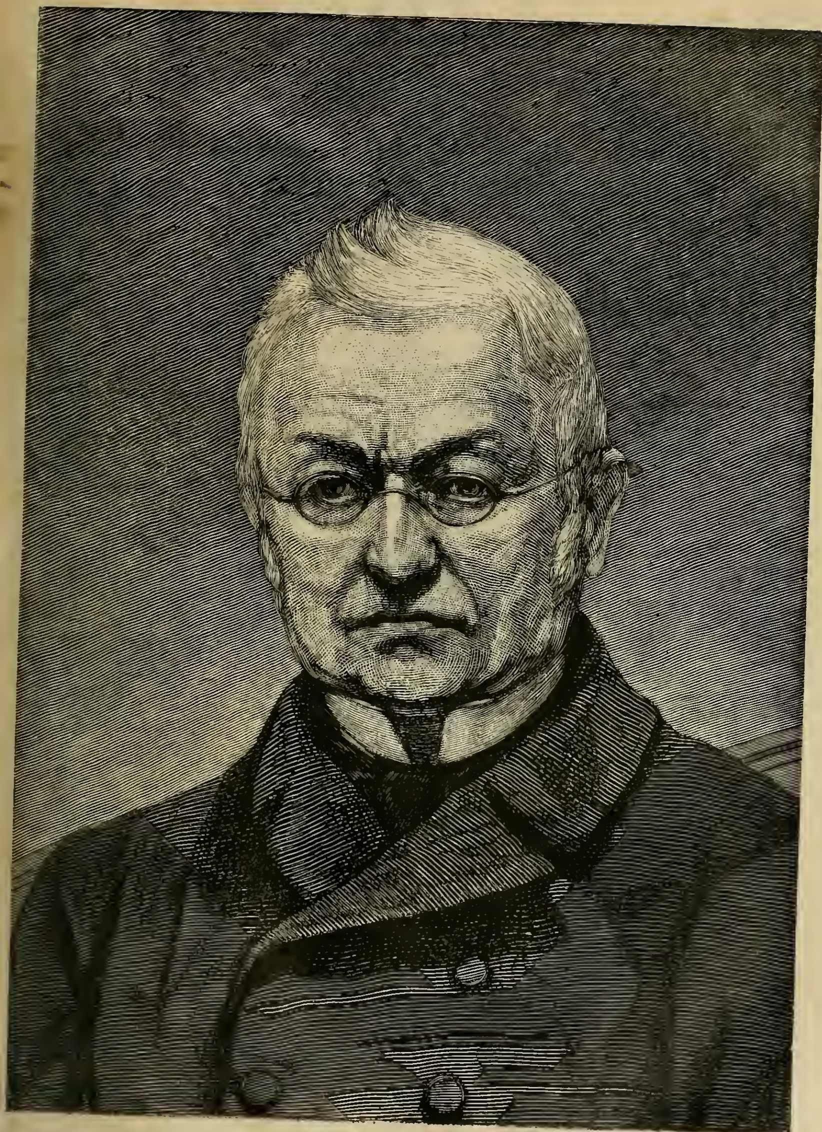
Le comité commençait à huit heures ses séances du soir, et elles duraient sans interruption fort avant dans la nuit; de même les séances du matin prenaient souvent une grande partie de l'après-midi. Les affaires les plus importantes étaient réservées pour la séance du soir, alors que tous les chefs pouvaient être présents. Vers huit heures Wade-Arms devenait un des points les plus animés de Londres. La petite rue était pleine de travailleurs causant de la situation et formant des groupes nombreux; les messagers, les députations se succédaient rapidement; la salle, les escaliers, l'entrée étaient bondés de gens qui avaient des communications à faire à quelqu'un des membres du comité; la commission financière était occupée à rédiger les comptes de la journée et à préparer ceux du lendemain, c'est-à-dire à évaluer les besoins et les ressources probables. L'autre moitié de la pièce était réservée au comité de la grève proprement dit, qui était rangé ou pour mieux dire tassé autour d'une longue table, surchargée de télégrammes, de manifestes, de lettres : c'était une réunion de rudes gaillards, aux traits hâlés et durs, aux larges épaules, à la voix tonnante, que présidait et dominait l'énorme carrure de James Toomey. Il y régnait plus de bonne volonté que d'expérience, mais en somme les inconvénients n'étaient pas très grands, et comme les membres avaient conscience de ce qui leur manquait sous ce rapport, ils ne se faisaient pas faute de s'adresser aux véritables chefs, à Ben Tillett, à John Burns, à Tom Mann; plus d'une fois les discussions y furent vives, les divergences allèrent jusqu'à des pugilats, mais rien ne transpira jamais au dehors de ces menus inconvénients. Ces hommes savaient retenir leur langue aussi bien que s'en servir.

La grève avait son tribunal qui prononçait des sentences dans les cas les plus variés. On y apportait des plaintes contre des hommes chargés de recueillir les cotisations et qui le faisaient en état d'ivresse ; d'autres étaient accusés d'avoir, au mépris des règlements, donné une once de tabac et dix pence pour obtenir un ticket de secours ; le surintendant des tickets n'avait pas réussi à trouver les hommes qu'il lui fallait ; c'étaient des révérends ministres qui venaient offrir leur intermédiaire auprès des directeurs des docks, comme si ses grands personnages n'eussent pas jeté leur porte au nez des indiscrets. C'était encore un épicier qui achetait les tickets de secours à dix pence la pièce. Un des hommes du comité part pour lui en vendre et le prendre ainsi en flagrant délit, il revient avec une demi-couronne. Deux cents hommes des blacks-legs arriveront à Tilbury à 5 heures du matin ; il faut que des pikets soient organisés pour leur fermer la route. En un mot, cette salle était le théâtre d'une activité extraordinaire, par suite de ce concours d'informations, de ces résolutions prises, discutées, abandonnées, de ces délibérations sur tous les incidents, et bien souvent la tâche de la journée n'était terminée que vers une ou deux heures du lendemain.

Les chefs étaient de hommes qui avaient montré, dans maintes circonstances, une énergie morale et physique à toute épreuve, mais cette campagne de cinq semaines fut pour eux la plus fatigante et ils en conservèrent les traces pendant longtemps. Le travail que s'imposait Burns était écrasant ; celui que se partageaient ses collègues les laissait dans un état d'abattement qui ressemblait à de la stupeur. Burns vivait surtout de fruits, Tillett employait pour se tenir sur pied un aliment connu sous le nom de bovril. Burns et Tillett ne buvaient jamais de liqueurs fermentées ; ils n'employaient d'autre boisson que le thé. On se demande comment ils gouvernaient leurs voix pour prononcer chaque jour une douzaine de discours en plein air.

Il fallait organiser les secours pour environ deux cent mille personnes, hommes, femmes et enfants. Les dockers s'attirèrent des sympathies, qui se transformèrent en secours effectifs et leur permirent de traverser cette crise terrible, malgré leur nombre et leur dénûment.

Ils devaient trouver cette sympathie d'abord chez leurs égaux, les membres des diverses *trade-unions* en rapport avec les Docks. Malheureusement quelques-unes de ces *trade-unions* étaient dans une situation fort piteuse. L'union des *Tea Operatives* et *General Labourers' Union* comptaient environ 800 membres, et l'encaisse était zéro. Les arrimeurs étaient dans une situation un peu meilleure ; ils comptaient environ 3,000 membres, répartis dans deux sociétés, et leur capital disponible s'élevait à environ



Thiers.

315,000 francs. Mais une telle somme n'était guère qu'une goutte d'eau dans un torrent. Elle disparut le premier jour, et dès la première semaine les grévistes étaient réduits à leurs vieilles ressources : la patience et le prêteur sur gages. Il fallait d'abord écarter de la distribution des secours tous les éléments suspects. Ben Tillett, Tom Mann, Mac Carthy y réussirent grâce à leur énergie et à leur abnégation : il semblait qu'ils n'eussent pas à compter avec le sommeil, avec les nécessités de la vie. Grâce à leurs efforts, le comité des finances put organiser, dès le 23 août, des distributions de pain et de fromage.

Les grévistes exprimèrent quelque mécontentement de ce frugal régime. Ils savaient que les troncs disposés en vue de recevoir les cotisations du public se remplissaient chaque jour, et ils ignoraient que ces troncs ne contenaient guère que de la menue monnaie. Un attroupement de deux à trois mille dockers se forma le 24 août, devant Wroot, où siégeait le comité de secours, et réclama à grands cris des distributions d'argent. Les membres du comité étaient absents; le policeman qui gardait l'entrée fut repoussé, la porte fut enfoncée, mais l'énergie d'une douzaine d'hommes suffit pour maintenir cette foule grondante. Ces hommes rendirent à la grève un service capital : sans eux le mouvement débutait par une scène de pillage et d'incendie qui eût aliéné les sympathies du public et eût privé les dockers de leur ressource la plus importante. Le surlendemain les conseils de sagesse prévalurent, les commerçants consentirent à accepter pour des fournitures les tickets de secours, s'engagèrent à ne point en trafiquer, et la distribution s'organisa. Le lundi, le mardi, le mercredi pendant toute la journée, des troupes de dockers, formant un total de cinq à six mille, s'entassèrent devant la porte de Wroot, et entrant d'un côté sortaient de l'autre après avoir reçu leurs tickets. Aucun contrôle n'était possible : il fallut répartir la distribution sur plusieurs points. Wroot resta le quartier général pour la paye des hommes employés aux pickets. Le mercredi matin Tom Mann prit en main la distribution. Quatre mille hommes attendaient à la porte. Mann donna sa parole que pas un d'eux ne s'en retournerait sans son ticket de secours, s'il consentait à attendre son tour et à se mettre en file, et aussitôt, se plantant sur le seuil, maintenant la porte d'un pied et d'une épaule, pour ne laisser entrer qu'une personne à la fois, il commença la distribution, et pendant des heures, il resta là, ne déployant pas seulement la force physique, mais, parlant sans cesse, recommandant, exhortant, grondant, tempêtant, et il tint bon jusqu'à ce que le dernier docker eût passé devant lui.

Le lendemain jeudi on procéda à l'élection des comités locaux, et ils tinrent d'abord leurs séances de distribution en plein air, à la porte des

docks, en d'autres endroits, jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé des locaux plus convenables et disposés de façon que l'on pût reconnaître les hommes appartenant à chaque dock, et éviter ainsi la distribution à des vagabonds quelconques qui avaient sans doute obtenu subrepticement une large part dans les secours.

La tâche principale des comités locaux consistait à s'assurer de l'identité des hommes qui se présentaient, à mettre à la porte les imposteurs, à maintenir avec l'aide de la police de l'ordre parmi la foule qui attendait. Les membres de ces comités devaient, en outre, tenir le comité central au courant, pour lui demander leur part dans la répartition des tickets. Celle-ci, naturellement, avait pour base les fonds que l'on possédait en caisse ; il arrivait plus d'une fois qu'il n'y avait pas assez de tickets pour tout le monde ; il fallait en faire la distribution de la manière la plus équitable possible. Ces comités distribuèrent des cartes de *trade-union*, dont la présentation était nécessaire pour obtenir un ticket de secours. Ces cartes étaient vendues nominalement deux pence, qui devaient être payés dès que la grève serait terminée, de telle sorte que cet événement même servit à constituer la *trade-union* des dockers. On en distribua 2,000 pendant les cinq semaines que dura la grève. Les comités locaux commençaient leur besogne une heure ou deux avant l'ouverture des portes ; leur tâche était ardue et engageait une grande responsabilité, mais la besogne la plus fatigante était celle qui consistait à garder et défendre la porte contre une invasion qui aurait été immanquablement suivie de pillage.

A Wade-Arms, une petite pièce était réservée au comité central financier, qui siégeait jour et nuit, ayant pour tâche la distribution des tickets de secours aux comités locaux et la réunion des fonds nécessaires pour que cette distribution fût la moins irrégulière possible. Dans un coin de la pièce se trouvait une vieille caisse qui servait d'entrepôt pour la menue monnaie ; celle-ci arrivait de tous côtés en quantité énorme. Le matin on recevait les députations des comités locaux, on examinait leurs demandes et leurs griefs. MM^mes Ben Tillett et Mann travaillaient infatigablement à aider leurs maris. Ce n'était pas une mince affaire en effet que de timbrer et compter les tickets, mais la partie la plus monotone de la besogne, celle de compter et d'empiler les pence et demi-pence était dévolue à une troupe de volontaires dont les saillies bouffonnes formaient l'élément plaisant de ces longues et écrasantes journées. Dès que les ressources le permirent, on distribua jusqu'à 35,000 tickets par jour; le samedi on en distribuait un nombre double. Le chiffre journalier atteignit 440,000. Les commerçants étaient payés sur la présentation des tickets, à des époques fixes.

Un grand nombre de personnes et d'établissements concoururent à la bonne œuvre du comité, et lui facilitèrent ainsi beaucoup sa tâche. Le clergé, nous entendons, comme cela va sans dire, le clergé anglican, qui n'a rien de l'égoïsme borné du clergé catholique français, les officiers de cette Armée du salut si brutalement accueillie en France, firent de nombreuses collectes, et prêtèrent leur immense salle de réunion de Mile-End pour en faire un réfectoire. M. Sidney Buxton, député du quartier de Poplar, qui se mit du côté des grévistes dès le premier jour, et leur resta fidèle jusqu'à la conclusion, réussit à réunir 2,300 livres st. (134,500 francs) ; cette somme fut consacrée au soulagement des grévistes du quartier de Poplar ; M. et M[me] Buxton travaillèrent sans repos et distribuèrent de leurs propres mains plus de cent mille portions, sans compter les tickets. L'organisation fut encore aidée par la bonne volonté des propriétaires et des commerçants. Les expulsions de locataires furent très rares pendant la grève ; des maisons de gros envoyèrent des quantités considérables de provisions, lait, thé, pain, soupe.

Ainsi organisée, la grève put durer cinq longues semaines et mettre aux abois les directeurs des docks. Nous allons raconter sommairement les derniers huit jours, les seuls qui présentent des événements caractéristiques.

Cette semaine suprême s'ouvrit sous d'assez sombres auspices. « Nous en avons assez, commençaient à se dire les dockers » ; les chefs mêmes croyaient que les hommes avaient été au delà du terme du possible, et ils s'attendaient à la nécessité de préparer une solution. Mais deux circonstances les relevèrent : ce fut l'arrivée des envois d'argent d'Australie et l'énergie de John Burns. Le défilé à Hyde-Park était assez nombreux, mais abattu. Le discours de Burns releva, électrisa les dockers, et les mit dans des dispositions telles que s'ils avaient eu la perspective de recommencer les quatre semaines qui venaient de finir, ils eussent consenti de grand cœur. Les chefs avaient été trop modérés dans leurs négociations, et cette modération avait été mal comprise. Après l'éloquent discours de Burns, on ne voulut plus entendre parler de compromis, d'arrangement. Tel fut aussi le sens de son langage. Ceux qui le connaissaient savaient bien qu'il ferait tout son possible pour rendre la conciliation facile et durable.

Nous avons fait une allusion aux subsides fournis par l'Australie. Comme leur importance fut une des causes qui firent triompher la grève, cette partie de notre récit mérite quelques détails. Dès la troisième semaine, les principaux journaux de Melbourne, Sydney, Brisbane et des autres grandes cités industrielles et commerciales furent en mesure de donner les comptes

rendus exacts et détaillés de la grève. Dans cette région, les *trade-unions* ont une importance et une solidité que nous avons peine à nous figurer, et qui les placent bien au-dessus des *trade-unions* anglaises elles-mêmes. Les hommes occupés sur les quais dans toutes les villes d'Australie forment une puissante corporation, qui a conquis un salaire élevé. A Sydney, ils gagnent 1 fr. 50 par heure, de 8 heures du matin à 4 heures du soir; les heures supplémentaires leur sont payées 2 fr. 50, et ils ne font pas autre chose que le travail pour lequel le docker londonien accepte un misérable salaire. Il est vrai que la valeur de l'argent étant assez faible, ce salaire n'est pas aussi élevé qu'il le paraît en ne considérant que les chiffres, néanmoins la différence est assez grande pour expliquer l'explosion de sympathie qui eut lieu en Australie quand on y connut la situation et les efforts des dockers de Londres.

Le 29 août, la Branche de Brisbane des Travailleurs des ports se rassembla pour délibérer sur la conduite à tenir. Un article du *Daily-News*, où la question était traitée avec détails et compétence, avait été reproduit dans les colonnes du *Courrier de Brisbane*, et avait produit une vive sensation. Dès ce meeting, les travailleurs des quais votèrent un premier subside de cent cinquante livres, auquel se joignit dès le lendemain le subside de 100 livres voté par l'Union des marins et des chauffeurs; un chèque pour cette somme fut adressé par télégramme au directeur du *Reynolds'Newspaper*, journal qui enregistrait les griefs des dockers et les marques de sympathie plus ou moins effectives du public et des particuliers. Les Travailleurs du quai de Sydney envoyèrent à leur tour cinq cents livres. Melbourne et Adélaïde, les deux grandes cités australiennes qui s'étaient laissé devancer dans cette œuvre de solidarité, se mirent à l'œuvre avec énergie pour se remettre au premier rang.

A partir de ce moment, l'émulation devint générale, elle gagna toutes les classes de la population : gouverneurs, ministres, juges, membres du parlement australien, ecclésiastiques, apportèrent leur chèque ou leur obole. Deux banques australiennes offrirent leur service gratuit pour l'expédition des fonds, les compagnies de chemin de fer permirent, encouragèrent le placement, dans les gares, de boîtes destinées à recevoir les contributions des voyageurs, le directeur général des postes offrit la franchise postale, à ses frais, même pour les dépêches coûteuses qui devaient être transmises par le câble transocéanique.

Mais ce furent les *trade-unions* qui fournirent la plus large part dans le total de la souscription. Un grand meeting, sous le patronage de la puissante Fédération des *trade-unions* de Melbourne, fut convoqué le lundi 2 septembre

dans le hall de la Société de tempérance. Le vendredi d'auparavant, à la réunion du conseil des *trade-unions*, le secrétaire, M. Graham, avait été jusqu'à proposer qu'on empêchât le débarquement des steamers qui avaient été chargés par les travailleurs que les compagnies avaient introduits subrepticement. Cette proposition difficile à mettre en pratique fut rejetée, mais on n'en travailla qu'avec plus d'ardeur à recueillir des fonds pour secourir les dockers. Le samedi 31 août, la liste des souscriptions atteignait le total de 20 livres ; le lundi soir, avant le meeting, elle montait à 120 livres. M. Mancock, président du conseil des *trade-unions*, était au fauteuil, mais la salle était si encombrée, qu'il fallut organiser en plein air un autre meeting. Chacun semblait sous le coup d'une contagion de sympathie, et à la fin de la soirée, le total de la souscription, parti comme nous l'avons vu, de 20 livres (500 francs), s'était élevé à 1,600 livres (40,000 francs).

L'enthousiasme public ne s'en tint pas là. Le vendredi suivant, les différentes branches de l'Union australienne des Mariniers votèrent 1,100 livres, les travailleurs des quais en avaient donné au moins 1,200. Des souscriptions faites parmi les arrimeurs, les briquetiers, les tailleurs, les tapissiers, les bottiers, les verriers, les employés des chemins de fer, les gaziers, les cigariers et d'autres sociétés, produisirent des sommes respectables. L'Armée du salut donna tout le produit de la vente de son journal le *Cri de guerre;* les clubs des joueurs à la paume donnèrent les entrées. Le plus original des moyens d'augmenter le chiffre de la souscription consista dans un match (défi) à la paume entre les travailleurs des quais de Melbourne et les arrimeurs de Port-Philly. Tout le gain et les entrées devaient être envoyés aux dockers de Londres.

La Chambre des manufactures de Melbourne vota une souscription ; la Chambre de commerce de cette même ville envoya à celle de Londres un message plein de précautions minutieuses pour lui demander si elle regardait cette intervention en faveur d'un des deux partis comme légale et loyale. La Chambre de Londres répondit avec la même prudence en se prononçant vaguement pour la liberté.

Le grand meeting, tenu dans le hall de la Société de tempérance à Melbourne, fut suivi, deux jours après, d'un meeting en plein air où de grosses sommes firent recueillies. Mais la démonstration la plus imposante eut lieu à Sydney, le 7 septembre, en plein air, dans le parc où deux estrades avaient été élevées. Près de dix mille personnes y assistèrent et applaudirent la lecture des discours prononcés en Angleterre en faveur de la grève. M. John Dillon, l'orateur irlandais, remporta à son insu un de ses plus beaux succès.

Pendant quinze jours, c'est-à-dire lorsque la lutte durait encore, et même quelques jours après qu'elle eut cessé, l'argent afflua littéralement dans les caisses des comités formés pour l'envoi de fonds aux dockers. La province de Victoria fournit 20,000 livres (500,000 francs) sur le total de 30,000 livres (750,000 francs) qu'atteignait la souscription. Jamais on n'avait assisté à un pareil déploiement d'enthousiame et de sympathie. La seule note discordante dans ce concert fut la proposition émise, mais en somme émise d'une manière officieuse par une *trade-union* de marins ; d'après cette proposition, les travailleurs des quais refuseraient de décharger et de charger les vaisseaux dont l'équipage ne serait pas formé d'hommes enrôlés dans leur *trade-union*. La grève touchait à sa fin, de sorte que la proposition ne fut pas faite par écrit, mais ce qui montre bien l'esprit de solidarité qui unit ces sociétés, c'est la réponse faite par les chefs : ils déclarèrent que si la chose eût été mise en avant, discutée et votée, elle eût été exécutée sans aucune récrimination.

L'on a prétendu depuis que les Australiens étaient bien aises de cette interruption si fâcheuse pour le port de Londres, et si avantageuses pour les autres ports de l'Angleterre et des colonies ; et il est vrai qu'ils profitèrent en effet de la situation, mais il est absolument faux que cela ait été un des motifs de leur libéralité. Ils déclarèrent qu'ils ne voulaient pas entrer dans les détails, qu'ils voulaient ignorer ce que demandaient les dockers, ce que refusaient les directeurs. Il leur suffisait de savoir que des milliers de pauvres gens souffraient, et que parmi ces pauvres gens se trouvaient des femmes et des enfants.

On comprend qu'une telle affluence de souscriptions ait consolidé la situation morale et matérielle des docks, et qu'elle ait en même temps mis les directeurs dans la nécessité de faire toutes les concessions possibles. En effet, l'accord ne tarda pas à être conclu, grâce à l'intervention active et efficace de M. Buxton, membre du Parlement, du lord-maire de Londres, et du cardinal Manning. Une dernière question divisa encore quelque temps les chefs de la grève et les directeurs. A partir de quelle époque le nouveau règlement serait-il appliqué ? Les dockers voulaient jouir immédiatement des fruits de leur victoire ; les administrateurs des docks réclamaient, non sans quelque apparence de raison, un délai qui leur permît de réparer les maux et les retards causés par la grève, et aussi de prendre avec les compagnies les arrangements obligés. Mais les grévistes tinrent bon et obtinrent gain de cause sur ce point comme sur les autres.

LIVRE III

LA FRANCE DEPUIS 1839

Nous avons quitté la France au lendemain de l'émeute de 1839; cette époque nous paraissait une séparation naturelle entre deux périodes de son histoire, du moins au point de vue de la classe ouvrière; nous nous hâtons d'y revenir. Malheureusement nous n'aurons pas à signaler dans notre pays les magnifiques et féconds résultats que nous a montrés l'Angleterre. Nous y retrouverons, comme dans tout le passé, un gouvernement oppresseur, inintelligent, égoïste, une classe ouvrière qui mérite à peine ce nom, tant il y règne d'individualisme, d'amour pour l'isolement, d'ignorance du véritable esprit de solidarité.

Nous diviserons notre travail en deux parties. La première sera consacrée à l'histoire politique de la classe ouvrière, la seconde à son histoire sociale, c'est-à-dire au récit des tentatives dues à sa propre initiative, en dehors de l'action gouvernementale.

I

Histoire politique de 1839 à 1889.

C'est à partir de cette époque qu'apparaît au pouvoir un homme connu depuis longtemps de nos lecteurs, et dont nous avons déjà fait le portrait, celui qu'on s'est plu à appeler l'illustre Thiers, le libérateur du territoire, et qui, vers la fin d'une longue carrière entièrement consacrée à la politique, commencée en 1830, terminée en 1877, se rendait à lui-même ce sévère et juste témoignage : « Je jure que pendant *deux ans* j'ai servi fidèlement mon pays. »



Louis-Philippe.

Il était resté de 1830 à 1839 le chef de l'opposition à ce gouvernement de Louis-Philippe, qu'il avait tant contribué à amener. De 1839 à 1848, il fut souvent ministre, il ne rentrait dans l'opposition que pour préparer son retour au ministère. Ce rôle bâtard, cette politique égoïste le condamnait à ne faire ni opposition, ni gouvernement. Il partageait les préjugés de ceux qu'il combattait, il était, comme eux, un adversaire résolu du suffrage universel, un partisan intransigeant du cens électoral, de ce système absurde et tyrannique, qui consiste à n'accorder le droit de vote qu'aux citoyens qui payent un total d'impôts considérable.

Le système du cens électoral règne encore dans la plupart des États monarchiques de l'Europe, mais il y est tempéré par des conditions qui le rendent en réalité peu différent du suffrage universel. D'abord il comporte presque partout le droit de vote pour les hommes qui appartiennent aux classes instruites, quel que soit le chiffre de leurs impôts; il accorde même d'avance un certain nombre de sièges aux représentants des grandes institutions d'instruction publique, foyers de lumière, de libéralisme intelligent et dévoué; comme les universités. Ensuite le chiffre qui fait de chaque citoyen un électeur est si faible que les vagabonds seuls restent en dehors de la liste électorale. Ainsi en Angleterre, il suffit, pour être électeur, de payer un loyer de dix livres st., soit de deux cent cinquante francs. Étant donné le haut prix qu'atteignent toutes choses dans ce pays, il est évident que par là même, tous ceux qui payent un loyer quelconque sont électeurs.

La Chambre de 1840 était composée d'hommes satisfaits, tout disposés à croire que leur fortune et leur satisfaction étaient une preuve de la prospérité générale, et un motif de conservation opiniâtre. Elle n'était point animée de ces passions politiques ou religieuses qui avaient joué un si grand rôle sous la Restauration, et précipité la chute déjà certaine de la branche aînée. Cette Chambre n'était sensible qu'aux intérêts purement matériels. La mécanique industrielle avait fait des progrès considérables; l'on prévoyait une transformation radicale dans les moyens de transport et de communication, et l'on se préparait à en profiter de manière que la classe ouvrière n'eût aucune part dans ces progrès. Le seul moyen d'y arriver c'était le maintien du *statu quo*, par tous les moyens, y compris la violence, quand la force d'inertie, toujours si puissante, ne suffirait pas.

Et il est certain que ce régime eût pu s'éterniser, s'il n'avait eu d'autres adversaires que ceux qu'il était destiné à comprimer. Partout où la classe ouvrière a été réduite à ses propres ressources, elle a été écrasée ou courbée, elle s'est montrée incapable de rien changer à sa situation. Les émeutes, même victorieuses, ne sont que des mouvements fiévreux, qui la laissent

plus malade, plus lasse qu'auparavant. Il faut, pour qu'elle puisse améliorer sa position, qu'elle l'étudie avec sang-froid et modération, qu'elle se soumette aux faits, aux lois inexorables du fatalisme; il faut qu'elle apprenne, qu'elle réfléchisse.

La majorité de 1840 était en réalité désintéressée des affaires publiques ; elle était prête à tous les compromis pour obtenir la paix à l'extérieur; à toutes les violences pour maintenir le *statu quo*. Tout mouvement intellectuel ou politique, toute réforme lui semblait un danger pour le seul genre d'activité et de pensée dont elle fût capable, l'activité des affaires.

Mais le peuple avait de son côté la jeunesse, une jeunesse comme nous ne la reverrons plus. Aujourd'hui les fils de la bourgeoisie sont des conservateurs et des hommes d'affaires plus âpres, plus ardents que leurs pères, à la lutte pour l'existence, plus décidés à passer sur tous les obstacles qui les retardent dans leur course vers la fortune ou le plaisir, ces obstacles fussent-ils la vie et l'honneur de leurs semblables. De 1840 à 1850, il n'en fut pas de même. Le magnifique mouvement littéraire, scientifique, artistique, qui commença vers 1820, atteignit son apogée vers 1830, et poursuivit pendant une dizaine d'années encore sa marche égale et déjà un peu fatiguée, avait laissé une impression profonde non seulement dans les esprits mais dans les caractères. Plus le bourgeois devenait laid, avare, conservateur, plus la jeunesse se faisait pittoresque, libérale, dévouée à tous les progrès, et même à toutes les chimères. Victor Hugo, Lamartine, et tant d'autres, puisant les grandes inspirations à une source d'où jaillit la vérité, faisaient resplendir au-dessus des petitesses de la Chambre et des filouteries ministérielles les images grandioses de l'éternelle justice ; ils entretenaient dans des millions d'âmes un idéal élevé, et le mépris pour les expédients et les égoïsmes de toute sorte.

La majorité se rassurait en songeant aux victoires qu'elle avait remportées sur les républicains. Barbès, Martin-Bernard, Blanqui et tous les chefs en un mot, étaient enfermés à vie dans de lointaines et solides prisons, où il ne leur arrivait aucun écho, aucune consolation. La garde nationale, veillant avec la garde municipale aux portes des palais royaux, des ministères et des Chambres, donnait à tous les habitants l'illusion de la force matérielle et celle de la popularité.

Restait le parti bonapartiste. Allié des républicains, tant qu'il avait à subir les mêmes persécutions, c'est-à-dire sous la première et la seconde Restauration, il commença à se séparer d'eux sous le règne de Louis-Philippe. Ce fut alors que les gens sagaces purent prévoir les profondeurs de

cruauté et de despotisme que recélait le faiseur de coups d'État, Louis Napoléon.

Louis-Philippe avait donné quelques gages à ce parti ; n'en avait-il pas donné à tous les partis, quels qu'ils fussent? N'avait-il pas été républicain sous la Convention, légitimiste boudeur sous Charles X? Il acheva l'Arc de triomphe de l'Étoile, magnifique apothéose du génie de la guerre et de la destruction, qui évoque au milieu de notre capitale tant de souvenirs de sang et de pillage, et semble uue provocation à l'inimitié de tous les peuples. L'Angleterre, pour le payer de sa platitude, lui rendit les restes qu'un arbuste abritait à Sainte-Hélène, Louis-Philippe les fit ramener à Paris, dans un cortège splendide, et Napoléon Ier put enfin reposer *au milieu de ce peuple français qu'il avait tant aimé.*

Louis-Philippe craignait si peu le parti bonapartiste qu'il fit faire cette cérémonie de l'installation du cercueil de Napoléon Ier aux Invalides, moins de six mois après la piteuse tentative de Louis-Napoléon Bonaparte à Boulogne.

Louis-Napoléon Bonaparte, qui, après avoir mené en Italie, avec son frère, une vie obscure et suspecte, s'était réfugié à Londres, où il était soutenu par les libéralités de quelques femmes et de quelques aventuriers qui avaient foi en lui, se décida un beau jour à réunir ces aventuriers et à débarquer à leur tête sur la côte de France. Le résultat fut piteux; trois heures après le débarquement, l'envahisseur était prisonnier, et cette facile défaite, les élucubrations qu'il composait en prison, son regard vague, sa parole rare et menteuse, lui valaient la réputation d'un illuminé. Il l'entretint soigneusement jusqu'au 25 mai 1846, où il s'évada, sans grande difficulté, du château de Ham.

La presse, pouvoir nouveau, exhumait des pièces curieuses, dont Louis-Philippe et ses tribunaux contestaient vainement l'authenticité. Dans toutes, Louis-Philippe étalait, avec le sans-gêne que donne la certitude de parler à un confident, des sentiments anti-français d'une vivacité, d'une précision singulière. Citons-en quelques exemples curieux. La *Gazette de France* publiait une lettre de Louis-Philippe datée de Palerme, 1808, où il disait : « Je suis prince français, et cependant je suis Anglais; je le suis par principes, par opinions, par habitudes. » Ses ministres alternatifs, Guizot, Thiers, ne l'étaient pas moins, et montraient envers cette hautaine puissance une platitude qui faillit soulever des émeutes, surtout lors de l'affaire Pritchard. — Dans une autre lettre, datée du 20 mai 1809, il disait : « J'espère que les Français vont être écrasés en Espagne. »

Ce n est pas tout. Thiers obtint des Chambres un vote qui remplaçait le

mur d'octroi de Paris par une enceinte fortifiée, composée de forts détachés et d'une ceinture de bastions. Voici en quels termes Louis-Philippe s'expliquait sur cette fortification de Paris : « Bien loin d'être destinées à repousser une invasion étrangère, elles deviendraient, le cas échéant, une ressource victorieuse pour maintenir dans le devoir et la soumission la très turbulente population de Paris et de ses aimables faubourgs. » On sait avec quel dédain des ennemis extérieurs, avec quelles préoccupations des insurrections et des émeutes ces fortifications ont été construites.

Ce fut à la même époque et d'après les mêmes principes que l'on éleva les fortifications de Lyon. Cette ville était la terreur du gouvernement de Louis-Philippe. L'esprit de solidarité, le dévouement presque fanatique de la population lyonnaise aux idées socialistes et républicaines, les insurrections de 1831 et de 1836, qui y avaient été presque victorieuses, étaient autant d'avertissements, et dès que le gouvernement fut le plus fort, il s'empressa de bâtir, sur les points stratégiques, des forts destinés à tenir en respect, sous la gueule des canons, les revendications ouvrières. Pas un de ces forts n'avait pour objectif la protection de la ville contre une attaque extérieure; mais en étudiant le croisement et la portée de leurs feux, on arrive aisément à se convaincre que dans le cas d'une insurrection, ils auraient couvert la ville de cadavres et de ruines. Ce fut le féroce et brutal général de Castellane, le Saint-Arnaud du règne de Louis-Philippe, qui présida à cette construction des forts de Lyon, en déclarant à qui voulait l'entendre qu'il espérait avoir bientôt l'occasion de mettre ses forts à l'essai, et en usant à l'égard de la population lyonnaise de provocations aussi bizarres qu'insolentes. Elle comprit à demi-mot et se garda bien de s'offrir aux coups de fusil et aux mitraillades.

On a mis en circulation mille anecdotes sur les efforts du roi pour se concilier quelque popularité par une sorte de tartuferie; on l'a représenté se promenant seul par les rues de Paris, le parapluie sous le bras, coiffé d'un chapeau assez grotesque. Ces tentatives ne lui valurent de succès qu'auprès des caricaturistes de l'époque, et il le leur paya largement en amendes et en mois de prison, mais elles n'eurent aucun effet sur la classe ouvrière. Jamais dans notre histoire, il n'y eut de roi contre lequel autant de tentatives d'assassinat aient été dirigées; elles le furent presque toutes par des hommes du peuple. Nous allons en raconter quelques-unes parce qu'elles furent l'occasion ou le prétexte de mesures extraordinaires et de l'établissement d'une véritable terreur gouvernementale et policière.

Le 15 octobre 1839, un ouvrier originaire de Marseille, nommé Darmès, tira sur le roi, qui se rendait à Saint-Cloud, il le manqua. C'était une ten-

tative isolée, dont le plan avait germé et s'était développé dans la tête d'un halluciné politique. Darmès ne put faire connaître ses complices, car il n'en avait point; l'instruction de son procès, qui dura six mois, ne put lui en découvrir; il fallut en inventer; la presse ministérielle lui en donna un nombre presque infini : selon elle, Darmès avait été l'arme inconsciente d'un parti; il avait été enthousiasmé par les déclarations socialistes et républicaines. Un autre attentat qui eut lieu le 13 septembre 1841, permit de compléter cette œuvre ministérielle et monarchique de l'englobement de tout un parti d'opposition dans le crime d'un individu parfaitement isolé et seul responsable, si même son état intellectuel lui laissait quelque responsabilité.

Donc le 13 septembre 1841, le duc d'Aumale revenant d'Afrique et faisant son entrée dans Paris par la barrière du Trône, un ouvrier scieur, nommé Quénisset, tira sur lui, et le manqua. Il était l'habitué de réunions ouvrières, où le langage le plus violent était le ton ordinaire, mais où il n'avait jamais été question d'une mesure collective ou isolée contre le gouvernement. On emprisonna un ouvrier nommé Lannois qui était un des orateurs ordinaires de ces réunions. Lannois écrivit à Dupoty, rédacteur en chef du journal *Le Peuple*.

Il n'en fallut pas davantage pour compromettre Dupoty.

N'est-il pas indiscutable, en effet, qu'un journaliste un peu en vue, qui reçoit tous les jours quantité de lettres où des inconnus lui exposent leurs idées, lui demandent compte des siennes, n'est nullement responsable de cette correspondance, et que le fait de trouver chez lui une ces lettres n'implique aucune relation personnelle ou habituelle avec les individus affligés de la monomanie épistolaire ?

Cela n'était pas moins évident pour les juges que pour le public. Il faut, en effet, admettre que les premiers ont en commun avec celui-ci la dose de sens qui permet de ne pas brouiller ces deux sortes de responsabilités, celle du directeur de journal et celle de ses correspondants souvent anonymes, souvent suspects, souvent atteints de quelque infirmité mentale. Mais leur situation et le désir d'avancement ou de faveur tient lieu aux juges de conviction et de preuves contre l'évidence la plus éclatante. D'ailleurs, outre la lettre de Lannois, ces juges avaient un autre argument, d'une grande force à leurs yeux : Quénisset n'avait-il pas déclaré que la lecture du journal *Le Peuple* lui avait exalté les idées ? M. Hébert, avocat général, développa cette thèse si convaincante avec toutes les ressources d'une rhétorique vénale devant la cour des Pairs, digne auditoire, pour ce morceau académique. M. Hébert reconnaissait, mince concession, que Dupoty, le

rédacteur du *Peuple*, n'avait connu ni le complot ni l'homme qui l'avait exécuté, mais il l'avait approuvé, *tacitement*. Dupoty fut condamné à cinq ans de détention.

Le résultat fut-il de faire cesser les tentatives d'assassinat?

Le 16 avril 1846, Lecomte, ancien garde des forêts, tira deux coups de fusil sur la voiture du roi; il le manqua, malgré son expérience de tireur. Il avait été révoqué, et se vengeait sur le roi d'une injustice qu'avait commise un de ses chefs, un subalterne. Rien de plus banal que ce fait divers. Tous les jours on lit dans les journaux qu'un imbécile révoqué, au lieu de s'en prendre à lui-même ou à celui qui est la cause de son malheur, en rend responsable quelque personnage haut placé qui ne le sait pas même au monde.

Lecomte fut condamné comme parricide. La peine de mort, qui aujourd'hui dans ce cas se complique d'un voile noir dont on entoure la tête du condamné, avait alors pour préliminaire l'amputation du poignet droit.

Le véritable champ de bataille était la question électorale. Le 31 juillet 1842, le duc d'Orléans, fils aîné du roi, et dont on a tant exagéré la popularité, succomba aux suites d'un accident de cheval. Il laissait un testament par lequel, le cas échéant, il nommait régent le duc de Nemours. Ce testament devait être ratifié par les Chambres. A cette occasion, Thiers traita avec une rare impertinence le droit constituant de la nation : « Je demande, dit-il, pardon aux partisans du pouvoir constituant, du peu de respect avec lequel j'en parle; oui, j'en parle avec peu de respect, parce que j'en ai fort peu... Ce pouvoir a toujours en réalité joué un triste rôle au service des assemblées primaires et des passions, dans les premiers temps de la Révolution. Il n'est pas vrai que le pouvoir constituant soit l'honneur de notre nation. » Voilà comment Thiers comprenait et écrivait cette histoire dont il devait devenir une des figures les plus agitées, les plus en vue.

Guizot, en 1840, n'avait accepté le pouvoir, qu'à la condition de refuser toute réforme dans la loi électorale. La moindre concession eût, selon lui, apporté un trouble profond dans l'éducation des classes moyennes, qui faisaient l'apprentissage d'un gouvernement libéral, éducation à laquelle il présidait avec toute la raison et la morgue d'un maître d'école acariâtre, doublé d'un protestant orthodoxe.

La corruption était si profonde que le moindre incident, la proposition la plus inoffensive déterminaient dans les Chambres des Pairs ou des Députés une fermentation et des colères inquiétantes. En mars 1840, M. Remilly, membre de la minorité libérale de la Chambre, déposait une propo-

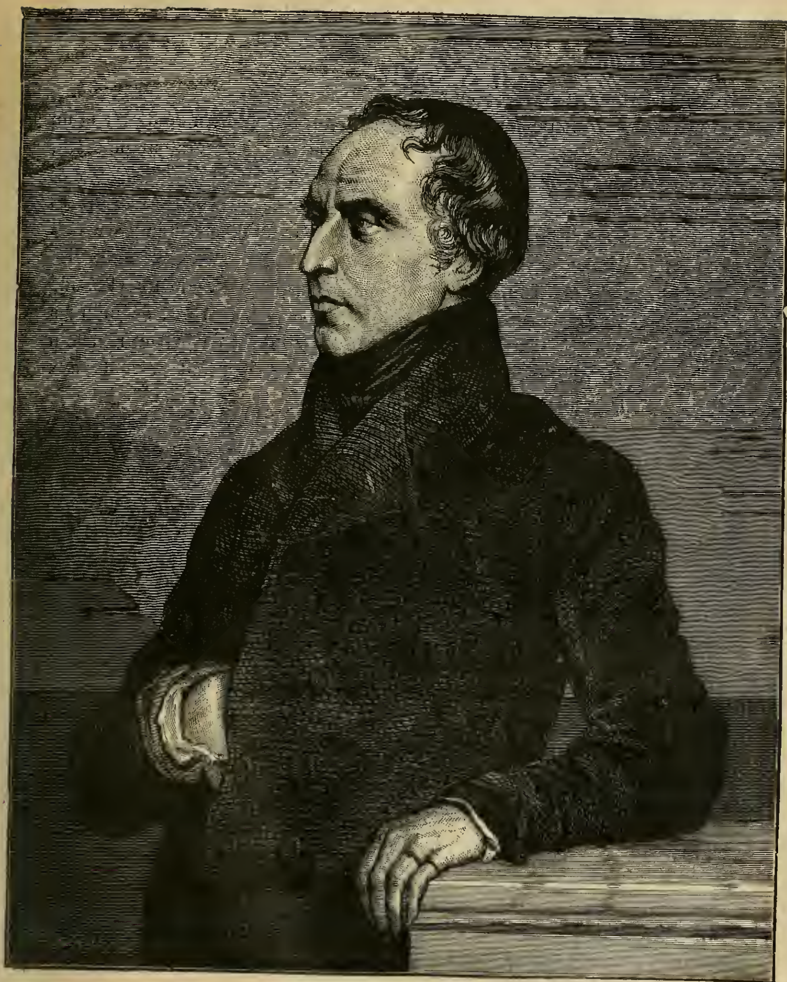
sition de loi pour interdire aux députés le cumul de leur mandat avec de riches sinécures, des fonctions données par le gouvernement. Il est certain que quand un député peut recevoir de celui-ci la récompense de services rendus dans les votes, à la tribune, dans les bureaux, et que cette récompense peut être considérable, l'effet devient cause; ou, en d'autres termes, le député ne se borne pas à solliciter le salaire du service rendu, mais il ne tarde pas à solliciter quelque service à rendre, il s'offre tout entier. Les députés sous Louis-Philippe avaient conscience de leur vénalité; ils s'offensèrent de la défiance qu'elle excitait, ils se posèrent en incorruptibles, contre lesquels une telle mesure était superflue, déplacée, et par conséquent, injurieuse.

La proposition Remilly fut enterrée par les bureaux.

Elle méritait ce sort : pourquoi proposer à des gens, dont on connaît la vénalité, la suppression du marché des consciences, la démolition de la Bourse où l'on fixe tous les jours le cours de telle magistrature, de tels arrêts?

D'innombrables pétitions arrivaient, réclamant le suffrage universel. La Chambre choisit pour faire le rapport sur ces pétitions, M. de Golbéry, et pour l'engager sans doute à faire son devoir de rapporteur avec indépendance et loyauté, le gouvernement le nomma procureur général de la Cour d'appel de Besançon. Thiers déclara que les citoyens n'avaient d'autres droits que ceux que la loi leur donnait, sophisme impertinent, car cette loi était faite par ceux-là mêmes qui avaient fait main basse sur les droits des citoyens.

En 1842, le roi et le duc d'Orléans s'étaient opposés à toute innovation dans ce sens. Les députés les plus modérés proposaient une alternative pourtant bien inoffensive, quel que fût le terme auquel on s'arrêtât : ou rendre les fonctionnaires inéligibles (en ce temps-là, on pouvait être à la fois préfet d'un département et représentant élu d'un autre département), ou ajouter à la liste électorale les citoyens portés sur la liste du jury. Ceux qu'on rendait moralement responsables de la vie et de l'honneur des hommes étaient donc des révolutionnaires ou des incapables! L'entrée de trente ou quarante de ces hommes dans la vie politique, de trente ou quarante de ces hommes par département, devait donc amener un de ces cataclysmes dont Guizot, l'historien de l'Angleterre, du gouvernement constitutionnel, de la civilisation, avait vu tant d'exemples dans le passé! Il répondit avec l'austère éloquence d'un homme qui croit, en sauvant son individu et sa situation, sauver la patrie et le genre humain lui-même, il adjura la Chambre « de repousser des questions qu'on lui jetait à la tête



Guizot.

légèrement et sans nécessité ». Lamartine le traita publiquement de *borne*, et le représenta comme un embarras oublié par le destin sur le chemin du progrès.

Mais Lamartine passait pour un poète, Arago pour un savant : il fallait, pour diriger ce mouvement avec quelque autorité, un homme d'État et un légiste. Cet homme d'État, ce légiste, qui était aussi un orateur puissant, se nommait Ledru-Rollin. Il était né en 1808, et il parut dans l'arène avec la notoriété, la maturité et la force qu'il fallait. C'était, comme disent les Anglais, *the right man in the right place*, l'homme qu'il faut, à la place et à l'heure où il le faut.

Né en 1808, Ledru-Rollin avait débuté d'assez bonne heure et d'une manière brillante dans la carrière politique; il avait, en 1834, défendu les accusés d'avril; créateur du *Journal du Palais* qui est devenu et resté un des principaux organes de la science judiciaire, il s'était présenté aux électeurs de la circonscription de Saint-Valéry; sa profession de foi trop radicale lui avait valu un échec, mais en 1841, un des collèges de la Sarthe l'avait élu, et depuis cette époque jusqu'au coup d'État, il ne cessa de combattre toutes les réactions.

La profession de foi qu'il adressa à ses électeurs est un modèle de précision; elle définit avec l'ampleur et la brièveté d'un texte de loi romaine, les droits du citoyen, premier et solide fondement de ceux du prolétaire. On y lit les lignes qui suivent :

« La souveraineté du peuple, tel est le grand principe qu'il y a près de cinquante années, nos pères ont proclamé. Aujourd'hui le peuple c'est un troupeau conduit par quelques privilégiés comme vous, comme moi, qu'on nomme électeurs, ou qu'on salue du titre de députés. Si ce peuple, qui n'est point représenté, se lève pour revendiquer ses droits, on le jette dans des cachots; si, comme à Lyon, il écrit sur son étendard : « *Du pain, ou la mort!* » on le mitraille. Et à ses cris de désespoir, on entend quelques voix parties de la tribune répondre : « Peuple, que veux-tu? que demandes-tu? » Ce système deshonoré, rongé par la corruption, a fait son temps, et il faut le changer, à peine de subir une violente révolution. Pour le changer, la réforme électorale est le premier pas à faire. Sans elle, tout progrès pacifique est impossible. Cette réforme, il la faut radicale; que tout citoyen soit électeur, que le député soit l'homme de la nation et non l'homme de la fortune. »

En 1846, M. Thiers lui-même était conquis, non pas à la doctrine du suffrage universel, mais à la réforme électorale, qui consistait à placer parmi les électeurs et les éligibles, les capacités, et pour quelques-uns à

diminuer le cens électoral, de manière à augmenter le nombre des premiers. M. Thiers, qui a été toute sa vie l'avocat des causes gagnées, et qui a montré le meilleur de son talent politique dans l'art de faire siennes les idées d'autrui, devait fatalement passer par cette crise.

Il y fut suivi par nombre de chefs de la féodalité bourgeoise, ses amis, et pour ainsi dire ses disciples, car malgré le vide profond de son esprit, malgré la sécheresse mélo-dramatique de son cœur, M. Thiers faisait école, et MM. Duvergier de Hauranne, de Malleville, et quelques autres personnages importants, adoptèrent les idées de la réforme limitée. Ils demandaient qu'on exclût de la Chambre des députés, non pas même tous les fonctionnaires, mais du moins ceux qui étaient sous la dépendance directe, absolue, de la famille royale, ceux qui exerçaient des fonctions domestiques, ceux de la maison militaire et civile du roi, ceux qui, même à la Chambre, portaient une sorte de livrée. A leur place, les partisans de la réforme demandaient l'éligibilité des hommes appartenant aux professions libérales. Avec ce minimum de demandes, on eût sauvé, du moins pour une génération ou deux, la monarchie, l'on eût économisé toutes les vies humaines que coûtèrent les journées de février, celles de juin 1849 et celles du 2 décembre.

M. Guizot et le roi refusaient même de discuter ces propositions. Leur gouvernement barrait résolument la route à des réformes bien autrement inoffensives : il ne voulait pas même entendre parler de l'abaissement de la taxe postale.

Le nom même d'*ouvrier* eût été banni de la langue française, comme s'ils eussent cessé de faire partie de la nation. Le 2 mai 1840, à propos d'une discussion sur les sucres, un député avait cru devoir dire quelques mots des *ouvriers* qu'occupait la culture des plantes sucrières ; il n'en fallut pas davantage pour exciter une clameur générale qui étouffa la voix de l'orateur : il dut quitter la tribune, mais non sans avoir jeté ces mots à l'égoïste majorité : « Vous ne voulez pas qu'on vous parle des ouvriers, eh bien ! alors, chargez-vous de leur donner de l'ouvrage. — Cela ne nous regarde pas : nous sommes ici pour faire des lois, et non pour donner de l'ouvrage aux ouvriers », répondit le président Sauzet avec un cynisme naïf.

Le jury, cette institution qui, librement élue, serait la forteresse de toutes les libertés et de tous les progrès, mais qui, aux mains d'un gouvernement habile et sans scrupule, devient l'arme la plus dangereuse contre un peuple et contre les manifestations de l'esprit, de l'activité, le jury était à la discrétion du pouvoir. Plus d'une fois les assises furent avancées ou retardées, quand elles comprenaient des procès politiques : il fallait con-

server un jury dont on avait reconnu et recompensé la complaisance, ou bien l'on voulait se donner le temps d'en composer un dont on pût être sûr. Des condamnations politiques prononcées sur la déclaration du jury avaient sur celles de la magistrature l'avantage de paraître l'expression de l'opinion publique, mais personne ne se trompait sur la valeur de cette apparence.

Grâce à la complicité des tribunaux et du gouvernement, grâce aussi à la composition des Chambres, qui arrêtait à leur seuil, et même bien avant, les protestations et les revendications publiques, le désordre, le pillage et la corruption s'étaient installés à demeure dans toutes les administrations et y étaient devenus la règle, l'état de choses normal et quotidien. Qui aurait pu protester, alors qu'il n'y avait personne pour parler, et personne pour écouter?

En 1842, l'on savait, presque officiellement, qu'il existait dans les bureaux de l'Hôtel de Ville de Paris, une association ayant pour but d'exploiter à son profit les documents relatifs à la voie publique, tels que constructions nouvelles, expropriations, alignements. Nous avons vu bien des fois depuis se renouveler ce scandale, mais il date réellement du règne de Louis-Philippe. Ce n'est pas tout : les chefs et les employés s'entendaient pour exploiter cette situation. Les uns exécutaient des travaux inutiles, les faisaient présenter par un prête-nom, et en recevaient le prix après une vérification faite par un chef complaisant. D'autres, occupant des positions influentes, supprimaient les dossiers des coupables riches et disposés à quelques sacrifices; les propriétaires dépossédés par les travaux de la voie publique n'obtenaient le payement des indemnités que par des largesses ruineuses. Ceux qui n'étaient pas dans le secret attendaient vainement qu'on leur fît justice, ou bien sollicités par des spéculateurs, émissaires des employés, ils vendaient à vil prix leurs créances qui aussitôt qu'elles avaient passé entre les mains d'un complice, étaient payées intégralement et sans retard; on vendait couramment quinze ou vingt mille francs la communication d'une délibération du conseil municipal, d'un plan d'alignement. Et comme si ces éléments de spéculation n'avaient pas suffi, lorsque l'intérêt d'un complice l'exigeait, l'administration n'hésitait pas à modifier les plans primitifs, de telle sorte qu'il y eût de beaux bénéfices à réaliser et à partager.

Les tribunaux, quelle que fût leur soumission hiérarchique, ne se prêtaient pas toujours à ces trafics. Un spéculateur chassé de la préfecture voulut continuer à partager les bénéfices ; il y réussit pendant quelque temps : une lutte s'engagea entre cet homme qui possédait les secrets de

l'administration et la bande qui volait le public et le trésor municipal. La justice ne put se dispenser d'intervenir ; un chef de bureau, M. Hourdequin, fut condamné, avec un certain nombre d'employés subalternes.

L'année 1847 fut féconde en scandales de toute sorte : il semblait qu'une main mystérieuse poussât ou retînt les coupables et les corrompus de ce régime de manière qu'ils se donnassent pour ainsi dire rendez-vous en cette année, afin d'étaler en leurs personnes et leurs crimes les plaies du régime dont ils étaient les soutiens et les représentants. Nous ne raconterons pas en détail ces incidents; il nous suffit de les énumérer.

Le 17 juin, la Chambre des pairs demanda à la Chambre des députés la mise en accusation de M. Émile de Girardin, qui avait publié dans la *Presse*, son journal, la dénonciation suivante :

« Un faible journal, auquel on a suscité une concurrence, qui a vécu quinze mois au prix de 1,100,000 francs, sans y comprendre le tarif des privilèges de théâtre, qui se vendaient 100,000 francs, des promesses de pairie, qui se vendaient 80,000 francs, des titres de noblesse, des croix d'honneur, et même des sourires de ministres. »

Il s'agissait de l'*Époque*, journal de M. de Cassagnac, le père. Le ministre donna des explications, qui consistaient à nier les faits et à poser la question de confiance devant une majorité qu'il avait faite. 225 d'entre ces députés se déclarèrent satisfaits de ce refus d'explications.

Un certain M. Petit, ex-receveur des finances à Corbeil, déclara dans un mémoire explicite qu'il avait acheté sa place. Il l'avait même payée deux fois, d'abord 3,600 francs, puis 15,000. Il fut enfin nommé : il fit connaître au public les moyens qu'il avait employés pour obtenir sa nomination; et pourquoi le fit-il? Était-ce pour se faire révoquer de l'emploi qu'il avait si grassement payé? Non : c'est qu'on le soupçonnait d'avoir, outre les 18,000 francs, donné l'honneur de sa femme. « Il me suffit, disait cet excellent homme, d'avoir été soupçonné, dans ma vie privée, d'une complaisance infâme, pour que cette place me devienne odieuse. »

A ces accusations, dont on reconnut le bien-fondé, Guizot, l'austère et rigide calviniste, répondit avec désinvolture : « Cet abus, résultat de longues habitudes de vénalité qui ont existé dans nos charges, et qui subsistent encore, aux termes de nos lois, dans une partie de nos charges, cet abus, dis-je, a été toléré longtemps. Il ne l'est plus depuis plusieurs années. Les occasions s'en sont reproduites, elles ont été repoussées, elles le seront désormais absolument. »

Le ministre fut acquitté par la Chambre, non sur sa justification, mais sur ses aveux et sa promesse d'éviter *désormais* les scandales.

L'année d'avant, un procès s'était engagé devant le tribunal de la Seine : M. Parmentier, directeur de mines, réclamait du général Cubières, ancien ministre de la Guerre, une somme de douze cent mille francs; le général obtint gain de cause. Mais les débats avaient obligé les intéressés à produire leur correspondance. Les faits qu'elle révéla étaient d'une nature telle que le ministère public ne put garder le silence et dut assigner devant la Cour des pairs le général Cubières, ancien ministre de la Guerre, comme nous l'avons dit, M. Teste, ancien ministre des Travaux publics, et M. Parmentier, qui était un industriel quelconque, millionnaire, mais suspect. Le premier fut condamné à la dégradation, le second à trois ans de prison, à la dégradation civique et à la restitution de 94,000 francs.

L'opinion publique était à peine remise de son émotion que survint l'affaire de Choiseul-Praslin. Celui-ci, pair de France, vivait en concubinage avec une aventurière ambitieuse, qui croyait se réhabiliter aux yeux de ce monde par un mariage noble et riche. Mais la duchesse de Choiseul-Praslin vivait encore. Un jour, on la trouva égorgée, le duc était l'assassin. Sa famille lui fit parvenir du poison avec lequel il put éviter la honte d'une comparution devant la justice, qui n'eût pas manqué de le traiter sévèrement, pour rendre à la dynastie quelque popularité. Le débat perdit de ses proportions sans être moins scandaleux ; le principal coupable ayant disparu, l'aventurière, qui lui avait poussé la main, fut laissée en liberté.

Nous voici arrivé à l'année 1848 : dès le second mois, la dynastie était renversée, et cette année, qui avait commencé par les félicitations des hommes officiels et leurs assurances de dévouement à la branche cadette, vit se dérouler les premières scènes de la seconde République française.

Bien que Ledru-Rollin n'eût rien perdu de sa fougue et de son activité, son idéal de suffrage universel semblait, même aux plus avancés, trop hardi, trop chimérique; le gros de l'opposition marchait sous la conduite d'Odilon Barrot, dont le modérantisme ralliait une certaine partie de la classe bourgeoise. Il fit la Révolution de 1848; l'ayant faite, il en fut terrifié, et pour occuper le reste de son impuissante carrière, ne trouva rien de mieux que de chercher à défaire son œuvre. En 1827, sous la Restauration, il avait été, en même temps que M. Guizot, membre de la Société républicaine, très libérale, et en tout cas secrète et opposante, qui portait le nom de *Aide-toi et le ciel t'aidera*. En réalité, Odilon Barrot était monarchiste, il comptait faire tomber Guizot pour se mettre à sa place, et la

Révolution de 1848 eut sinon pour cause réelle, du moins pour cause occasionnelle l'ambition grotesque d'un des nains de la bourgeoisie.

L'arme qu'il employa contre Guizot fut la réforme électorale. Il justifiait cette réforme en montrant dans de nombreux banquets combien le corps électoral était faible par son petit nombre et par sa corruption. Et il se gardait bien d'ajouter qu'en augmentant ce nombre de quelques centaines d'électeurs, alors que le pays comptait au moins cinq à six millions de citoyens, la situation ne serait modifiée que d'une manière imperceptible et passagère.

Il organisa dans tout le pays un mouvement de pétitionnement. Les banquets, devenus un procédé si ridicule, tenaient bien des imposants meetings anglais; le pétitionnement était aussi un emprunt fait à l'Angleterre. On discutait dans ces banquets et l'on y signait la pétition dont le texte unique était l'œuvre du libraire Pagnerre. Ledru-Rollin refusa nettement son concours, car il voyait dans les rangs des pétitionnaires et des banqueteurs nombre d'hommes qui lui étaient connus comme des ultramodérés ou des ambitieux; il ne fut entraîné que peu à peu et seulement grâce à cette force inconsciente et irrésistible qui se dégage des grandes foules. Le banquet du Moulin-Rouge décida du succès de la campagne et fit faire un grand pas aux idées de résistance. Lamartine, l'ennemi de toutes les oppressions, descendit avec ardeur dans l'arène; il présida un banquet à Mâcon, son pays natal, et en attendant que la révolution eût des armes, il lui donna celle du mépris. Le mépris qu'inspirait le roi enleva à celui-ci autant de partisans que son entêtement incompréhensible à soutenir Guizot.

Ce dernier, ancien professeur à la Sorbonne, avec Villemain et Cousin, qu'il avait retrouvés ou replacés sur les bancs des ministériels ou aux ministères, ne voulait pas se rappeler qu'il avait été, avec eux, la victime d'un acte arbitraire, et que la Restauration leur avait enlevé la parole. Il fit la sottise qu'il avait vu faire, et dont il avait pu suivre de près toutes les conséquences. Il ferma les cours de Michelet et de Mickiewicz, et il annonça que des mesures légales seraient prises contre les banquets et leurs orateurs. C'était mettre ceux-ci en demeure de prendre énergiquement l'offensive. Lamartine l'entendit ainsi; il exprima l'espoir que le pays franchirait les obstacles que le pouvoir croyait mettre devant lui.

Le conseil de Lamartine fut écouté.

Un banquet avait été annoncé pour le 12 janvier 1848; le préfet de police Delessert l'interdit. Il était trop tard pour prendre cette mesure, alors que les banquets s'étaient multipliés sur toute la surface du territoire; un

acte d'autorité dans ces conditions ne pouvait être considéré que comme une provocation, alors même que dans l'esprit du gouvernement, c'était une mesure destinée à empêcher des désordres et à faire respecter la loi.

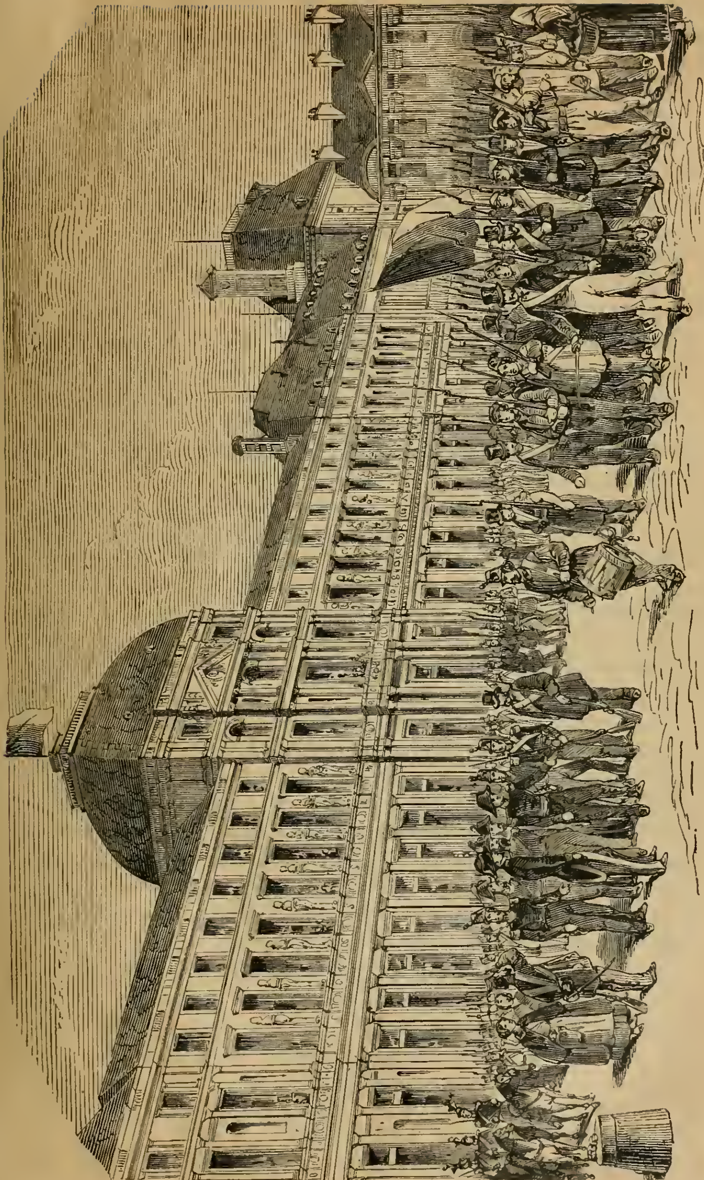
Les mémoires de Guizot nous apprennent qu'il avait été question d'une légère concession, qui devait consister en quelques additions à la liste électorale. Louis-Philippe, le roi constitutionnel, qui régnait et ne gouvernait pas, imposa énergiquement sa volonté, se déclara l'adversaire résolu de cette mince concession et la fit refuser, il détermina le ministère à prendre des mesures pour l'interdiction du banquet.

Les organisateurs de cette réunion, informés de la décision prise par le préfet de police, y répliquèrent par un véritable défi : ils ajournèrent le banquet en donnant pour motif la discussion de l'adresse, qui avait lieu à ce moment-là. En retardant le banquet pour des motifs qui leur étaient personnels, et qui n'avaient rien de commun avec une concession faite à l'autorité, ils affirmaient nettement leur intention de braver celle-ci.

L'adresse, c'est-à-dire l'exposé annuel des vues de la majorité. contenait des phrases qui étaient d'ailleurs, elles aussi, une provocation jetée par le *pays légal* au pays réel, par les cent mille électeurs privilégiés aux dix millions de citoyens auxquels la Charte refusait le droit de discuter les affaires publiques.

« Sire, disaient ces plats courtisans, en vous dévouant au service de notre patrie, avec ce courage que rien n'abat, vous affermissez chaque jour *l'édifice que nous avons* fondé avec vous; comptez sur notre appui pour vous aider à le défendre. Les agitations que soulèvent des passions ennemies ou des entraînement aveugles tomberont devant la raison publique éclairée par nos libres discussions. »

Nous passerons rapidement sur les incidents parlementaires qui marquèrent les dernières séances de la Chambre envoyée au roi par le suffrage restreint. Nous nous bornerons à dire que les avertissements ne manquèrent pas au ministère et qu'il les repoussa avec orgueil, avec mépris; nous ajouterons cette particularité curieuse que les mêmes expressions qui avaient été employées par l'opposition, par le ministère, par la majorité lors des derniers jours de la Restauration reparurent, dans la polémique d'alors, comme présage du même événement, d'une révolution. M. Crémieux fit remarquer, mais inutilement, cette analogie, à M. Duchatel. M. Hébert, ministre de la Justice, qui avait montré tant de déférence à la cour dans les procès politiques que nous avons racontés, monta à la tribune pour faire le procès des banquets et de leurs organisateurs; il cita les passages les plus violents des discours prononcés; il ne comprit pas combien il était



A la veille de la Révolution de 1848.

dangereux pour une royauté déjà chancelante de vieillesse, de lire devant un public passionné des passages comme ceux-ci :

« Si le gouvernement croupit plus longtemps dans la fainéante quiétude d'un égoïsme repu et satisfait, s'il s'obstine à refuser toutes les réformes; s'il croit se faire appeler le sauveur du pays, parce que, à force de bureaux de tabacs et de lambeaux du budget, il aura enrégimenté une centaine de votes serviles et se sera composé une majorité mécanique... »

Ainsi le ministre apprenait au pays tout entier, du haut d'une tribune officielle, des accusations et des griefs qui avaient pour auditoire quelques centaines, quelques milliers, au plus, d'hommes faisant profession de politique! On n'est jamais trahi que par les siens, et Louis-Philippe, qui se piquait de voltairianisme, eût pu adresser au Dieu des bourgeois cette plaisante invocation du grand railleur : « Mon Dieu, préservez-moi de mes amis! quant à mes ennemis, je m'en charge. »

L'adresse, qui contenait sans restriction aucune l'éloge de la politique gouvernementale, fut votée par 241 voix contre 3. La gauche tout entière s'était abstenue. Elle comptait 150 membres environ; c'est-à-dire que l'opposition avait conquis près d'un tiers de la Chambre privilégiée. A ce tiers si important ajoutons les citoyens non électeurs, dont les votes eussent certainement expulsé de la Chambre les 241 membres de la majorité, nous voyons que le gouvernement de Louis-Philippe n'avait pas plus de soutien dans le présent que de racines dans le passé.

Le vote de l'adresse, qui avait été le motif mis en avant par les organisateurs des banquets pour les retarder, était acquis : le gant était jeté; comment le relèvererait-on? Diverses propositions furent faites.

Une seule d'entre elles était pratique : elle eût peut-être fait la Révolution sans qu'on eût à tirer un seul coup de fusil : la révolution du mépris, la plus économique de toutes, celle qui a chassé de leurs possessions les principicules de l'Italie, celle qui a débarrassé la Cité éternelle des humiliations d'un gouvernement en soutane, eût envoyé Louis-Philippe et son avare famille au calcul et à l'emploi bien entendu de leurs millions, Guizot à ses méditations historiques et à ses galanteries avec d'infimes soubrettes.

M. Émile de Girardin, qui a eu tant d'idées heureuses et fécondes, et qui, à force de libéralisme courageux et intelligent, était parvenu à se faire pardonner la mort d'Armand Carrel, avait proposé que l'opposition donnât sa démission collective. La réélection était assurée, et les élections ayant lieu sur divers points du territoire, c'était le pays lui-même qui eût condamné, sinon la dynastie, du moins sa politique et son ministère.

M. de Girardin fut seul de son avis.

La réunion décida : 1° qu'elle resterait à son poste. — Pourquoi faire? Était-ce pour convertir le ministère par la persuasion? Mais Lamartine avait bien démontré qu'on avait affaire à des conservateurs bornés, et que ces hommes-là n'avaient que la faculté passive de se cramponner à leurs idées, à leurs places, à leurs intérêts. Était-ce pour leur arracher des déclarations plus nettes, plus provocantes, plus décisives que celles que contenaient l'adresse au roi et les protestations de dévouement dynastique de la majorité?

Non, c'était pour que la Révolution ne manquât pas de chefs, pour que, victorieuse, elle eût à sa portée tout un personnel. Il y avait bien des aspirants ministres, bien des orléanistes mécontents dans cette opposition, et ils étaient prêts à servir tout gouvernement, quel qu'il fût, pourvu qu'il les laissât les maîtres, et qu'ils pussent préparer sournoisement le retour d'une monarchie.

La seconde décision fut de maintenir le droit de réunion. Les excellents et pacifiques politiciens entendaient pousser à l'extrême les mesures défensives qu'ils devaient prendre pour protéger ce droit, mais ce qui était pour eux une mesure extrême, n'était pour le peuple qu'une vaine, une dérisoire cérémonie. Qu'était-ce en effet que cette énergie extrême? C'était une protestation écrite qui serait lue et signée lorsque le commissaire de police se présenterait pour dissoudre le banquet; cela effectué, l'on ferait semblant de céder à la force, et l'on s'adresserait aux tribunaux. Comme les tribunaux ont été de tout temps, surtout en France, remarquables par leur célérité et leur indépendance, les innombrables avocats qui dès longtemps avaient envahi la politique, et déclamaient soit pour, soit contre le gouvernement, auraient là de magnifiques occasions pour exposer leurs collections de métaphores, de prosopopées et autres figures de rhétorique. Le peuple n'entendait pas ainsi la protection de ses droits; il se préparait à dépaver les rues, à les hérisser de barricades; il fondait des balles, et, l'oreille au guet, il attendait le signal.

La troisième décision prise par l'opposition était de ne pas se joindre à la députation qui présenterait l'adresse au roi. On se rappelle cette vieille et toujours excellente plaisanterie du personnage qui raconte qu'il a reçu un affront très grave dans un certain endroit de sa personne, et qui ajoute : « On a bien dû voir que je n'étais pas content. »

Le 14 février, le roi reçut cette députation, écouta avec plaisir la lecture de l'adresse, et y répondit par les banalités annuelles, qui prenaient une solennité tragique dans cette circonstance, où les esprits les plus modérés étaient obligés de prévoir, de diriger, de modérer toutes les passions

politiques et populaires. Il déclara qu'il se félicitait d'avoir, par sa fermeté, concouru à assurer le repos et l'avenir de la France.

Le duc de Montpensier, pendant cette imposante cérémonie, causait avec M. de Morny, frère utérin et futur complice de Napoléon III : « L'avenir? disait de Morny; est-ce que vous en répondez? — En tout cas, répliqua le prince, nous ne ferons pas comme la branche aînée, nous nous ferons tuer jusqu'au dernier plutôt que d'abandonner la partie. »

Bien entendu, la partie qu'il s'agissait de défendre jusqu'à la mort, inclusivement, c'était la liste civile, avec les dotations annuelles et éventuelles qu'on parvenait à obtenir d'une Chambre bien disposée.

« Enrichissez-vous! » avait dit l'austère Guizot.

La famille royale avait mis à profit ce conseil, et cachait sa sordide économie sous les apparences de la simplicité.

Néanmoins, nous devons dire que M. de Montpensier ne montra pas tout le dévouement qu'il affichait; il imita la branche aînée, et mit tant de hâte à s'enfuir, qu'il oublia sa femme. Elle fut retrouvée plus tard à Auteuil.

Le *Constitutionnel* annonçait que, grâce aux chemins de fer, 60 ou 80,000 hommes pouvaient être réunis autour de Paris. Aux Tuileries, les soldats de garde avaient reçu un approvisionnement de cartouches.

Lamartine se prodiguait pour exciter ses collègues de l'opposition. Le grand poète, que son beau caractère, son intégrité, son dévouement, ont placé au premier rang de nos orateurs parlementaires, prononçait d'ardentes paroles, il disait :

« Nous sommes placés par le gouvernement entre la honte et le péril. La honte, peut-être serions-nous assez grands, assez généreux pour l'accepter pour nous-mêmes. — Notre honte plutôt qu'une goutte de sang du peuple ou des troupes, sur notre responsabilité. Mais la honte de notre pays! mais la honte de la cause constitutionnelle! mais la honte du caractère et du droit de la nation! Nous ne devons, ni en honneur, ni en conscience, l'accepter. »

Une note anonyme parut dans les journaux de l'opposition; elle était conçue en des termes tels que les matériaux explosibles et combustibles accumulés depuis dix-huit années devaient prendre feu instantanément. En voici un extrait :

« L'assemblée des députés a reconnu à l'unanimité qu'il était plus que jamais nécessaire de protester par un grand acte de résistance légale contre une mesure contraire aux principes de la Constitution comme au texte de la loi. En conséquence, il a été résolu que mardi prochain, 22 février 1848, on se

rendrait en corps au lieu de la réunion... La population tout entière comprendra qu'une manifestation pour le droit contre l'arbitraire manquerait son but si elle ne restait paisible et régulière. Paris est appelé à montrer aux peuples que, dans les pays libres, l'attitude calme et ferme du citoyen, respectant la loi, défendant son droit, est la plus irrésistible comme la plus majestueuse des forces nationales. Deux grands résultats seront ainsi obtenus : la conservation d'un droit inhérent à toute constitution libre, et la preuve éclatante du progrès de nos mœurs politiques... »

Il est évident que ces conseils de sagesse et de modération n'avaient d'autre but que de mettre les torts de la provocation et de l'attaque du côté de la monarchie.

Elle réunirait les troupes, la police, les agents suspects en présence des grandes agglomérations populaires, et celles-ci ne manqueraient pas de répondre, par une résistance au moins passive, aux sommations de l'autorité.

En même temps, quatre-vingts députés signaient et publiaient la lettre suivante :

« Paris, 18 février 1848.

« Messieurs, nous avons reçu l'invitation que vous nous avez fait l'honneur de nous adresser pour le banquet du XIIe arrondissement de Paris. Le droit de réunion politique, sans autorisation préalable, ayant été nié par le ministre dans la discussion de l'adresse, nous voyons dans ce banquet le moyen de maintenir un droit constitutionnel contre les prétentions de l'arbitraire et de le faire consacrer définitivement. Nous regardons, dès lors, comme un devoir impérieux de nous rendre à la manifestation légale et pacifique que vous préparez et d'accepter votre invitation. »

Les noms des signataires de cette lettre sont dignes d'attention.

Nous y retrouvons nombre de personnages qui ont figuré depuis dans des partis bien différents, les uns dans les soutiens de tous les despotismes, les autres parmi les défenseurs les plus dévoués, les plus désintéressés du progrès et de la liberté. Rien de plus éloquent que la citation de quelques-uns de ces noms.

Parmi ceux de la première catégorie, nous trouvons :

Abbatucci, Baroche, Drouyn de Lhuys, tous trois de futurs ministres de l'Empire;

Léon Faucher, qui le fut sous la présidence de Louis Bonaparte, et prépara l'Empire en faisant haïr la République; il fut un de ces collaborateurs inconscients derrière lesquels s'abritent les véritables ambitieux.

Odilon Barrot, Bethmont, Carnot, Crémieux, Dupont de l'Eure, Duvergier de Hauranne, Garnier-Pagès, Gaulthier de Rumilly, Glais-Bizoin, Havin, de Jouvencel, Lamartine, de Lesseps, Léon de Malleville, Marie, Mauguin, Pagès de l'Ariège.

Nous n'y voyons point encore figurer un des personnages les plus remarquables du parti républicain, un homme qui en fut à la fois l'historien sagace, savant et populaire, et le serviteur aussi actif que désintéressé, nous voulons parler de Louis Blanc; il était encore dans la politique militante, et c'était par la presse seule qu'il était arrivé à la notoriété. Nous le retrouverons bientôt au premier rang des combattants et des organisateurs.

Nous n'y voyons pas davantage Raspail; il était en prison où il expiait durement, mais avec un courage et une patience invincibles, les oppositions de toute sorte qu'il avait exercées; il avait déclaré la guerre aux corps savants dont il combattait le monopole et les idées arriérées; il avait déclaré la guerre à la vieille société, dont il connaissait mieux que personne la corruption et les misères; il s'était fait le rénovateur de la science microscopique, et nombre de ses idées, traitées alors d'utopies scientifiques, sont devenues entre les mains de savants non pas plus habiles, mais plus adroits, de brillantes et fructueuses découvertes. Avec ces travaux, il ne mendiait pas des prix académiques; il refusait même de subir les examens officiels pour acquérir le droit d'exercer la médecine, mais l'exerçait, portant dans la mansarde des remèdes, des conseils, de l'argent, quand il en avait, et prenant le fusil, payant bravement de sa personne dans les insurrections populaires. En 1848, lors de la Révolution, il était en prison.

La minorité opposante de la Chambre avait pris ou s'était laissé donner la direction du mouvement. Elle n'était pas républicaine, et même ce mot lui inspirait de la répulsion; elle n'était pas même ennemie de la branche cadette; elle eût accepté volontiers le rôle de la soutenir et de la consolider, si le roi eût consenti à se laisser sauver par elle, s'il eût fait quelques petites concessions à l'esprit de réforme, s'il eût abandonné le ministère qui le compromettait.

Cette minorité contenait donc des éléments de faiblesse et de défection, et les membres qui la composaient ne tardèrent pas à donner les preuves de son peu de cohésion, de sa timidité. Elle eut l'idée, que quelques-uns trouvent bouffonne, mais qu'on qualifierait plus justement d'humiliante et d'attristante, de transformer en une comédie politique l'imposante manifestation à la tête de laquelle elle aurait dû marcher. Elle accueillit une ambassade envoyée par le ministère, qui lui adressa deux de ses suppôts

les plus retors, MM. de Morny et Vites; on chargea trois membres de la minorité parlementaire, MM. Duvergier de Hauranne, Berger et de Malleville, de discuter, et au besoin de s'entendre avec eux, et ce ne fut pas leur faute si la manifestation des Banquets, au lieu d'aboutir à une révolution qui fit le tour de l'Europe, ne dégénéra point en une intrigue et ne versa point dans un simple changement de ministère.

Voici comment cette misérable tentative est racontée par un témoin oculaire, qui fut depuis un historien véridique et pénétrant, M. Garnier-Pagès.

« Après un long et vif débat, les cinq négociateurs dressèrent d'un commun accord les conventions suivantes :

« Les députés de l'opposition s'engageaient à ne rien négliger pour le maintien de l'ordre. Un commissaire de police, placé à la porte intérieure de la salle du banquet, y attendrait le cortège et lui interdirait l'entrée; nonobstant cette défense, le cortège pénétrerait dans l'enceinte. Les convives y prendraient place.

« Aussitôt le commissaire de police constaterait la contravention, il verbaliserait contre le président du banquet, et sommerait la réunion de se séparer, déclarant qu'au besoin il emploierait la force. M. Odilon Barrot protesterait immédiatement contre cet abus d'autorité, il maintiendrait le droit de réunion, dirait que l'opposition a eu pour but d'appeler le pouvoir judiciaire au service des lois violées par les pouvoirs politiques; puis il déclarerait qu'il cède à la force, et inviterait la réuion à se réparer.

« Il insisterait sur ce point capital que toute rébellion, insulte ou voie de fait à l'égard d'un agent quelconque de la force publique, aurait pour résultat de dénaturer le sens et le caractère de la démonstration, et par conséquent d'en détruire l'effet.

« Là se terminerait son allocution : *aussitôt les députés donneraient le signal et l'exemple de la retraite*, et feraient tous leurs efforts pour obtenir de la foule qu'elle s'éloignât dans un calme silencieux. »

Tel devait être le premier acte de cette comédie. L'historien continue :

« L'autorisation de poursuivre le délit devant les tribunaux serait accordée par la Chambre, sans débats. Jusqu'au jugement de la Cour de cassation, les députés de l'opposition n'assisteraient à aucun banquet défendu par l'autorité municipale [1]. Les commissaires s'engageaient réciproque-

1. Il faut rappeler qu'à cette époque, comme très longtemps après, l'autorité municipale n'était point celle du conseil municipal; mais celle du préfet de police, nommé par le pouvoir central, et à sa discrétion.

ment à user de leur influence pour empêcher de part et d'autre toute polémique de nature à travestir les faits et envenimer les hostilité ; ils promettaient enfin de s'inspirer, pour l'exécution du traité, de la bonne foi qui avait présidé à sa rédaction. »

La commission prit ensuite une série de mesures dont le détail est certainement le tableau le plus bouffon. Il s'agit, en effet, de faire une révolution : la grandeur terrible des événements est pressentie par tous les esprits; une ville, qui avait alors plus d'un million d'habitants, est conviée tout entière à jouer un rôle actif ou celui de spectatrice dans une manifestation dirigée contre le pouvoir, et une centaine de députés prétendent imposer à quatre où cinq cent mille hommes un programme assez semblable à celui qui règle les évolutions des figurants sur un théâtre dans une pièce militaire!

Les mesures d'ordre sont longuement détaillées : on s'occupe d'abord du choix de l'emplacement; il faut qu'il soit assez vaste pour que la manifestation puisse se déployer à son aise; on ne se douterait guère que la place de la Madeleine présentait cette condition essentielle.

On s'occupe ensuite des souscripteurs du banquet : ceux d'entre eux qui font partie de la garde nationale, se réuniraient devant l'église de la Madeleine, et formeraient deux haies parallèles entre lesquelles se placeraient les autres invités. Les officiers supérieurs de la garde nationale se tiendraient en tête du cortège: après eux viendraient les autres officiers de la garde nationale, puis les jeunes gens des écoles.

Le plus grand calme était recommandé : on avait jugé inutile de recommander une physionomie sérieuse, une attitude en rapport avec le cérémonial de cette imposante chinoiserie.

Le gouvernement auquel on communiqua le menu du banquet, ainsi que l'ordre et la marche de la manifestation, ne se méprit pas sur le caractère qu'elle prendrait forcément. Elle commençait en plein air, devant une multitude innombrable, qu'on ne pouvait tenir à distance, et à laquelle il était impossible d'imposer le décorum; n'y aurait-il pas des cris incongrus, imprévus, des projectiles, des provocations reçues et renvoyées?

N'avoir point prévu la soudaine et immense explosion des haines, des mépris de cette foule, était d'une sottise profonde ; organiser devant elle une parade parlementaire, ayant pour point de départ un défilé et pour objectif un banquet auquel on n'assisterait pas, et où figureraient des mets en carton, défendus par un commissaire de police, était d'un ridicule achevé.

Guizot le savait et le craignait : il interdit la manifestation. Un arrêté



Louis Blanc.

du préfet de police fut affiché : il était accompagné d'un exposé de motifs fort raisonnables.

Sans doute les raisons données par l'autorité furent jugées si bonnes par la commission d'initiative, qu'elle jugea à propos de déconseiller toute l'initiative qu'elle avait prise, d'arrêter l'impulsion qu'elle avait donnée. Elle fit connaître sa honteuse reculade dans un avis affiché le 21 sur les murs de Paris. On y lisait :

« La commission générale chargée d'organiser le banquet du XIIe arrondissement, après avoir pris connaissance de la délibération des députés de l'opposition, considérant que le ministre de l'Intérieur a déclaré à la tribune qu'il tolérait le banquet, pourvu qu'on s'y rendît individuellement, qu'on donnerait ainsi aux ministres l'occasion de constater une contravention et de faire décider par un tribunal de simple police un droit politique qui est du ressort des Chambres et du pays tout entier, — qu'on servirait ainsi les désirs du ministre, et qu'on jouerait ainsi une sorte de comédie indigne de ctoyens pénétrés de leur devoir, ... »

Nous passons un certain nombre de considérants subtils et timides, pour arriver à la conclusion :

« Par ces motifs, la Commission a décidé que le banquet du XIIe arrondissement serait ajourné ; elle laisse au pouvoir la responsabilité des provocations et des violences ; elle a pleine confiance que l'acte d'accusation d'un ministre qui a conduit la population au seuil d'une guerre civile sera déposé demain à la Chambre, et que la France, consultée ensuite, saura, par le poids de son opinion, faire justice d'une politique, qui excite depuis longtemps le mépris et l'indignation du pays. »

Ces belles paroles prononcées, la commission parlementaire, qui les savait inutiles, se retira à l'écart, en sûreté, pour voir le peuple à l'œuvre.

II

Les trois journées de Fevrier.

Malgré les efforts faits par la royauté de Juillet pour transformer le vieux Paris, malgré les changements apportés par les propriétaires dans la disposition et la construction de leurs immeubles, la capitale était, en 1848, et est restée jusque sous l'Empire une cité aux rues étroites et tortueuses,

aux maisons hautes et irrégulières, que traversaient des allées longues et obscures, des passages sans air et sans lumière. C'était là une condition extrêmement favorable pour la guerre des rues : la construction des fortifications de Paris, tout en irritant et inquiétant la population, n'était guère de nature à l'effrayer. On le vit bien pendant les journées de Février, où les canons des forts restèrent muets. Quant à l'enceinte bastionnée, elle était devenue un lieu de promenade : alors comme de nos jours les familles ouvrières s'y donnaient rendez-vous le dimanche pour déjeuner sur l'herbe, et on n'y voyait pas un canon.

Nous avons vu le duc de Montpensier, dans un entretien avec de Morny, affirmer l'intention de la dynastie, sa résolution de résister jusqu'au bout. Elle ne tint pas la promesse qu'elle s'était faite à elle-même, et le troisième jour de la lutte, elle fuyait piteusement.

Mais elle n'en avait pas moins fait des études et des préparatifs, accumulé des ressources considérables en vue de la résistance. Dès le 1er juillet 1839, le commandant des gardes nationales de la Seine, comptant sur ses troupes comme sur la troupe de ligne, ce qui produisit de grands mécomptes, avait élaboré un plan partiel de défense contre une insurrection générale; il avait lui-même posé en ces termes le problème à résoudre : pour lui la résistance serait essentiellement défensive et limitée aux points stratégiques ; elle abandonnerait le reste à l'insurrection, quitte à le lui reprendre quand elle l'aurait attirée dans le champ clos où elle avait accumulé ses ressources militaires.

Dans ce plan, on ne s'occupait que de la rive droite qui serait isolée de la rive gauche par l'occupation des ponts. Les points stratégiques, qu'il fallait saisir et conserver à tout prix, étaient choisis de manière à pouvoir communiquer aisément ensemble, tout en divisant l'insurrection en un grand nombre de tronçons isolés.

Ces points stratégiques étaient la place du Carrousel, la place de la Pointe-Saint-Eustache, qui alors n'était guère qu'un carrefour, la place des Victoires, la place de la Bastille, celle de l'Hôtel-de-Ville, celle de la Concorde, et enfin le boulevard Saint-Denis.

Le plan en question était absolument chimérique, en ce qu'il se proposait d'intercepter toute communication entre les masses des insurgés. Le dédale des rues, les allées et les passages presque souterrains laissaient des brèches énormes, impossibles à combler, dans le mur de fer et de feu que le naïf commandant se proposait d'élever autour de la Révolution.

Le 22 février, dès le matin, il se forma de toutes parts des torrents humains qui, grossissant en route, se réunissant à d'autres torrents qu'ils

rencontraient sur leur passage, se dirigeaient, comme poussés par une force inconsciente, vers la place de la Madeleine. On n'ignorait pas, du moins l'immense majorité des insurgés n'ignorait pas que la manifestation avait été contremandée, mais l'on regardait ce contre-ordre comme une lâcheté dont il ne fallait tenir aucun compte, et l'on allait manifester quand même.

La foule était innombrable, encore curieuse et désarmée, mais déjà hostile et animée par des cris divers : « Vive la Réforme! A bas Guizot! » par des chansons patriotiques. Soudain arrive une colonne d'étudiants. A leur aspect la foule s'épaissit, se condense : la *Marseillaise* discipline et met en mouvement cette énorme masse humaine qui commence à rouler ses vagues dans la direction de la Chambre des députés.

On arrive ainsi au pont de la Concorde, défendu par un poste de gardes municipaux : ils laissent passer le flot, qui s'éparpille sur la rive gauche. Deux bataillons de ligne achèvent de le disperser. Une vingtaine de manifestants étaient parvenus à pénétrer dansle Palais-Bourbon, ils erraient dans la salle des Pas-Perdus. Les huissiers les renvoyèrent.

Le Ministère des Affaires étrangères était alors situé sur le boulevard des Capucines, à la hauteur de la rue Caumartin. Pendant qu'une partie de la foule allait se perdre et se désagréger dans les vastes espaces de la place de la Concorde, où la cohésion des troupes et sa propre indiscipline lui apparaissaient plus nettement, le Ministère était assailli, mais de loin, à coups de pierres : quelques vitres furent brisées.

L'on essayait d'enfoncer la porte : elle s'ouvrit tout à coup et il sortit des municipaux à cheval, qui repoussèrent la foule par des charges répétées. Il y eut des blessés, des morts, et le peuple recula jusque sur la place de la Concorde : le pont était gardé par de l'artillerie.

Elle fut renforcée par un escadron de gardes municipaux.

Cette arme était des plus impopulaires à Paris. Ses soldats s'étaient fait une réputation de brutalité, de discipline, de raideur militaire qui les rendait redoutables dans les échauffourées ordinaires, mais qui les désignait à la vengeance de la foule, et ne suffisait pas pour les protéger contre une grande ville révoltée.

Le renfort fut accueilli par des huées : des pierres furent lancées: la garde municipale chargeait : à chaque charge elle laissait des victimes dans la foule et ramenait des prisonniers. Bientôt les postes furent pleins de prisonniers, et il fallut les relâcher ou les garder, nécessité également embarrassante pour la discipline et pour le petit nombre des soldats.

Pendant ces préliminaires d'une révolution, la Chambre tenait séance

et discutait d'une manière sérieuse et paisible sur la prolongation du privilège de la Banque à Bordeaux. La gauche était absente. M. Odilon Barrot, qu'une députation d'étudiants avait presque sommé, mis en demeure de prendre des mesures énergiques, apparut tout à coup, accompagné de quelques-uns de ses amis, et après avoir débuté par un effet de cuisse qui lui était familier, et au moyen duquel il attirait l'attention de l'auditoire, déposa sur le bureau du président une demande de mise en accusation du ministère. Quelle pitoyable comédie! La Chambre eût-elle consenti à voter cette mise en accusation du ministère qui était son âme, sa vie, sa raison d'être? Guizot prit le papier, le lut en souriant, et le rendit.

Les accusations étaient graves et vraies, mais devant un tribunal convaincu d'avance que l'accusé était innocent, que même c'était un grand homme, qu'il avait bien des fois sauvé la patrie et la société, elles devenaient puériles.

Selon M. Odilon Barrot, Guizot était coupable :

1° D'avoir trahi au dehors l'honneur et les intérêts de la France;

2° D'avoir faussé les principes de la Constitution, violé les garanties de la liberté, et attenté aux droits des citoyens;

3° D'avoir, par corruption systématique, tenté de substituer à la libre expression de l'opinion publique les calculs de l'intérêt privé, et de pervertir ainsi le gouvernement représentatif;

4° D'avoir trafiqué, dans un intérêt ministériel, des fonctions publiques, ainsi que de tous les attributs et privilèges du pouvoir;

5° D'avoir, dans le même but, ruiné les finances de l'État, et comprimé ainsi la force et la grandeur nationales;

6° D'avoir violemment dépouillé les citoyens d'un droit inhérent à toute constitution libre, et dont l'exercice leur avait été garanti par la Charte, par les lois et par les précédents;

7° D'avoir enfin, par une politique ouvertement contre-révolutionnaire, remis en question les conquêtes des deux Révolutions et jeté dans le pays une perturbation profonde.

Le seul homme qui eût le droit de présenter et de soutenir cet acte d'accusation, Ledru-Rollin, avait refusé de le signer.

La Chambre continua la discussion sur la Banque de Bordeaux. Pourtant, un observateur sagace eût pu remarquer des signes de défaillance dans la troupe. Sans doute, les gardes municipaux étaient braves, dévoués; ils rendaient à la population parisienne la haine que celle-ci leur avait vouée. S'ils eussent été assez nombreux, l'insurrection, qui finit par la proclamation de la république, n'aurait pas tardé à tourner en émeute, en

déroute, et le pouvoir eût été assis immobile et rassuré sur le trône pendant une autre dizaine d'années. Mais la garde municipale, trop peu nombreuse, commençait à rentrer et à se barricader solidement dans ses casernes. Les officiers de la troupe de ligne se montraient polis et prévenants envers la foule; les tambours de la garde nationale avaient vainement battu le rappel dans certains quartiers; dans d'autres, la garde nationale affichait ouvertement son intention de seconder les insurgés.

Ce fut la garde municipale qui subit les premiers efforts de la foule : les curieux, les femmes, les enfants, les hostiles, tous avaient pris la fuite, rentrant chez soi, fermant portes et fenêtres, pour laisser la place aux combattants. La bataille était engagée sur le boulevard des Capucines, en face du Ministère des Affaires étrangères. La garde municipale, qui occupait fortement ce poste important, ne cessait de faire des sorties pour disperser la foule, mais celle-ci s'augmentait à chaque instant, et à chaque instant devenait plus menaçante; elle s'armait, et dès que les municipaux étaient rentrés, elle recommençait à dépaver les rues, à renverser les charrettes, à élever des barricades. L'ardeur belliqueuse du peuple était arrivée à un tel degré qu'elle avait arraché, pour en faire des piques, les barreaux des grilles au Ministère de la Marine, et envahi le magasin d'accessoires du théâtre de la Porte-Saint-Martin. Elle en était revenue affublée de cuirasses, de casques en fer-blanc dorés, de vieux fusils datant de l'invention de cette arme, de mille objets d'aspect hétéroclite, beaucoup plus propres à équiper une troupe de figurants qu'à lutter efficacement contre la redoutable et solide troupe des municipaux.

Dans la soirée, longtemps même avant la nuit, la plus grande partie de Paris avait pris la physionomie bien connue des jours d'insurrection, celle de 1830; mais cette fois la royauté, tout en se tenant sur ses gardes, et en accumulant autour d'elle les moyens de résistance et d'attaque, avait commis une autre faute. Au lieu d'attendre au dehors de Paris l'issue des événements, elle était enfermée et comme prisonnière dans le Louvre, les Tuileries, le Palais-Royal. En cas de défaite, il ne pouvait être question de conditions honorables, de retraite stratégique et menaçante pour l'adversaire : la famille royale serait à sa discrétion, et la fuite ne pourrait s'accomplir que sous les déguisements les plus piteux.

La nuit survint; aidée d'une pluie fine, froide et pénétrante, elle sépara les combattants, qui allèrent, dans cette halte forcée, chercher non pas des conseils, des appels à la conciliation, mais des forces, des armes et des plans pour la lutte du lendemain.

Le lendemain, 23 février, dès l'aube, et malgré la pluie, le peuple était

partout debout, occupé à relever les barricades. à en construire de nouvelles. à se procurer des armes et des munitions, à joncher le sol de tessons de verre qui devaient arrêter efficacement les charges de la cavalerie : ce dernier expédient ne fut pas sans influence sur l'issue de la lutte.

La bataille devint bientôt générale : la garde nationale prit parti pour l'insurrection : la 2e légion croisa la baïonnette devant un peloton de cuirassiers qui allait charger la foule. La 4e légion intervenait dans la lutte d'une manière plus bizarre et plus pacifique, mais moins efficace : elle rédigea une pétion demandant le renvoi du ministère. La 5e légion, passant place du Caire, fut accueillie à coups de fusil par les municipaux. Désormais la garde nationale, qui s'était bornée à jouer le rôle de protectrice et d'intermédiaire au profit des insurgés, allait prendre parti activement pour eux.

Le combat était partout si vif que le bruit des détonations, les roulements des pièces d'artillerie, les feux de file, et les écroulements de barricades retentissaient jusque dans la Chambre des députés.

Celle-ci faisait semblant de discuter la puérile question qui l'occupait la veille, l'affaire de la Banque de Bordeaux ; mais elle n'écoutait en réalité que les bruits de la rue, et guettait les issues pour ne pas attendre la foule. Guizot et son complice Duchâtel n'étaient plus là pour maintenir la discipline et la confiance par une impassibilité d'emprunt.

La cour n'était pas d'accord. La reine Marie-Amélie, qui avait toujours fait preuve d'une perspicacité supérieure, sentait venir l'heure où les événements seraient irréparables ; elle demandait avec instance le renvoi de Guizot ; le roi le fit appeler. et parla devant lui d'abdication ; la reine l'interrompit, de peur que les membres de la famille du roi, ses fils, qui étaient présents, ne saisissent au vol et ne prissent au mot cette occasion d'imiter Philippe-Egalité, et Louis-Philippe lui-même, lorsqu'il avait été nommé par Charles X lieutenant général du royaume. Le roi demanda et accepta la démission du ministère avec des marques de regret qui prouvaient combien il était profondément attaché à son ministre, ou plutôt à la politique de son ministre.

Il avait pourtant eu quelque espoir que l'insurrection se dissiperait d'elle-même. Dans son règne de dix-huit années, il avait vu quelquefois des émeutes se disperser sous la seule influence de la pluie. Le maréchal Lobau, à défaut de pluie, avait employé avec quelque succès la pompe à incendie. Mais ce moyen, qui n'est pas impraticable en été, ne saurait avoir de résultat en hiver. alors que l'on a repris l'habitude des variations atmosphériques, du froid et de l'averse. C'était donc faire de l'esprit bien

mal à propos que de compter sur le mauvais temps pour dissiper l'insurrection de toute une grande ville, et surtout de le dire tout haut, dans une cour où tout le monde, depuis le roi jusqu'au dernier des marmitons, a des envieux, des ennemis, des inférieurs.

A trois heures M. Vavin monta à la tribune et interpella le ministère. Guizot fit connaître sa démission et son remplacement, mais le regret qu'il avait de quitter le pouvoir, dont il ignorait encore les dangers, se trahit par des paroles menaçantes. Son remplacement ne pouvait être instantané, comme il l'aurait fallu dans un moment où les événements se précipitaient avec une hâte fébrile, où les hommes d'action, les conseils extrêmes surgissaient de toutes parts, trouvant dans une foule armée et excitée par la vue du sang un auditoire prêt à les suivre jusqu'au bout.

Guizot gardait donc le pouvoir quelques heures encore, et ces quelques heures, qui auraient pu être employées par un homme habile à faire disparaître les causes de la guerre civile, ne servirent qu'à préparer la catastrophe de la soirée et la bataille du lendemain.

La démission de Guizot fut connue aussitôt, et Paris se couvrit d'illuminations, revêtit sa parure des jours de fêtes, qui contrastait étrangement avec les traces toutes fraîches de la guerre des rues. Partout des barricades, çà et là des cadavres et du sang, des débris d'armes, les municipaux prêts à la défensive ou à l'offensive, la troupe maintenue sur le qui-vive, le peuple défiant : le moindre accident, le moindre malentendu pouvaient remettre aux prises des masses armées et frémissantes.

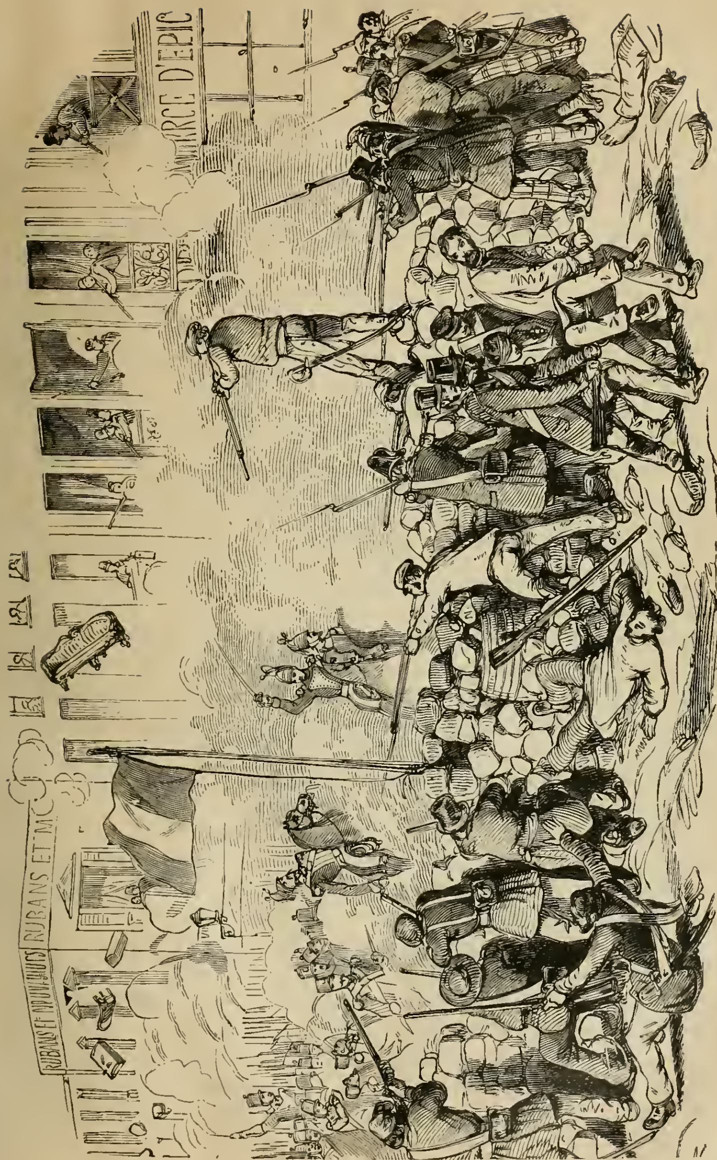
L'accident arriva : il fut terrible.

Il partit de l'endroit où habitait l'auteur inconscient et pour ainsi dire irresponsable de tant de maux, du Ministère des Affaires étrangères.

L'immeuble occupé par ce ministère et situé, comme nous l'avons dit, sur le boulevard des Capucines, en était séparé par une cour et un jardin, le tout sur un terrain dont le niveau était beaucoup plus élevé que celui de la chaussée ; le trottoir même de celle-ci était beaucoup plus haut que la rue, comme cela se voit encore sur quelques points des grands boulevards, notamment aux environs du théâtre de la Porte-Saint-Martin.

La défense en était confiée à un détachement de la garde municipale, sous les ordres d'un capitaine, et à un détachement d'infanterie, formant un total d'environ cent cinquante hommes, enfin deux cents hommes de cavalerie, cuirassiers et dragons.

Une grande partie de ces troupes était consignée à l'intérieur ; le reste était déployé sur la chaussée qu'il barrait en partie, et sur le trottoir longeant le ministère, position d'où elle dominait les approches.



Les journées de Février.

Cette disposition était des plus imprudentes. La voie, dans l'endroit de Paris où il passe le plus de voitures et de piétons, où les rassemblements se forment à chaque instant par les motifs les plus futiles, n'était libre que sur une largeur de deux ou trois mètres, vers la rue Basse du-Rempart; rien n'était plus inutile que ce déploiement de forces ; l'insurrection n'eût jamais choisi un tel champ de bataille, quand elle pouvait attendre et braver l'armée du pouvoir dans les étroites rues peuplées par les ouvriers.

La foule était attirée sur ce point par le silence et les ténèbres de l'hôtel, qui contrastaient avec la brillante illumination des boulevards ; de tous côtés on réclamait des lampions sur un air connu.

M. Hébert, ministre de la Justice, était à son ministère, d'où il entendait les mêmes cris. Au lieu d'accorder les lampions demandés, il envoyait au boulevard des Capucines réclamer du secours contre la foule, et dépeignait cette foule comme une horde prête au pillage et à l'incendie.

Un bataillon de garde nationale s'était réuni à la garnison du Ministère des Affaires étrangères, et par sa présence, il empêchait toute collision entre la troupe et le peuple ; s'il fût resté à ce poste, la foule aurait fini par se disperser, ou M. Guizot aurait fini par illuminer ; malheureusement on céda aux sollicitations de M. Hébert, et il alla garder le ministre de la Justice.

Vers neuf heures du soir apparut une masse de curieux. On y voyait des femmes et des enfants, mais pas d'armes. On criait comme d'ordinaire, comme ailleurs : « A bas Guizot ! Des lampions ! » mais ce cri, auquel étaient habitués les soldats, n'était plus considéré comme une provocation, ni comme une manifestation hostile. Ceux qui se trouvaient en avant du cortège aperçurent le boulevard barré aux trois quarts par la troupe ; l'espace qui restait libre était trop étroit pour laisser passer la foule, les soldats seraient refoulés et bousculés, et, s'ils tenaient bon, le choc redouté de tous ne manquerait pas de se produire. On alla parlementer avec les officiers qui commandaient le détachement, pour laisser la voie libre ; on leur assura que la foule se contenterait de passer sans désordre, sans attaquer. Pendant que l'officier, un lieutenant-colonel nommé Coutant, parlementait avec les délégués improvisés, et leur réitérait son refus, la foule avançait toujours. Elle subissait la poussée naturelle à tout flot qui est en mouvement, et qui reçoit sur son parcours d'autres torrents humains.

En pareil cas, l'humanité comme la prudence commandent de laisser à ce fleuve un libre passage ; il est reconnu par l'expérience de bien des révolutions, que le moindre obstacle peut déterminer une poussée soudaine furieuse, irrésistible.

Le lieutenant-colonel commanda de croiser la baïonnette. La foule avançait toujours.

Soudain, au moment même où cet ordre était donné, un coup de feu retentit. D'où partait-il? On a voulu disculper la troupe ou son chef, et pour la disculper, l'on a inventé contre le parti républicain une infâme calomnie.

On a dit que le coup de fusil avait été tiré de la foule ou d'une fenêtre sur la troupe, afin de provoquer celle-ci à faire usage de ses armes, et à recommencer la bataille : où le parti républicain comptait bien être le plus fort.

On a voulu, en un mot, expliquer sa victoire par un crime.

Cela n'était nullement nécessaire. Des événements semblables se sont produits dans des circonstances identiques et prouvent jusqu'à l'évidence que, en présence d'une foule qui augmente sans cesse, qui devient à chaque instant plus bruyante, plus familière, plus curieuse, la troupe de ligne, armée, disciplinée, établie comme un mur en travers d'une rue, finit par perdre son sang-froid. Parmi les hommes qui la composent, fussent-ils tous de vieux soldats, des hommes d'élite, habitués par vingt campagnes, par des chefs solides, à retenir leur élan, il s'en trouve toujours un qui cède à une sorte de suggestion irrésistible : il fait un mouvement de défense, les armes s'abaissent, les doigts se posent sur les détentes, et la foule reçoit soudain, en un temps d'une rapidité inexprimable, tout un feu de peloton.

Ce qui rend ces accidents plus terribles, c'est que le moment de folie ne se dissipe pas instantanément, c'est que les soldats ont pendant plusieurs minutes de suite l'illusion du champ de bataille, l'hallucination de l'ennemi ; ils rechargent leurs armes, ils s'élancent la baïonnette en avant, ils deviennent des brutes altérées de sang, et tireraient sur leurs chefs eux-mêmes s'ils les trouvaient entre eux et l'ennemi imaginaire. Ce fut ainsi qu'en 1834 furent massacrés tous les habitants d'une maison dans la rue Transnonain; que les uns furent lardés dans leur lit à coups de baïonnette par toute une escouade, les autres mitraillés par un feu à bout portant, si bien que les plombs versaient dans le ruisseau un grand flot de sang humain.

Louis-Napoléon savait tout cela quand il prépara la fusillade de décembre, et pour rendre le soldat plus accessible à cette suggestion, il le gorgea d'eau-de-vie.

Deux cents soldats environ étaient postés sur le boulevard des Capucines. Le feu de peloton étendit mortes trente-cinq personnes ; quarante-sept autres furent blessées plus ou moins grièvement. Parmi elles se trouvaient des femmes et des enfants.

A la stupeur succéda la colère. Dès le commencement de la soirée,

Paris se prépara à donner un assaut décisif à cette royauté qui ne savait pas même éviter les maladresses les plus dangereuses et les plus évidentes.

On apporta des torches, on releva les victimes. Quand on eut procuré aux blessés les soins urgents, les morts furent confisqués pour servir à une manifestation imposante et tragique, à la suite de laquelle la résistance de la monarchie pouvait peut-être se prolonger, mais non devenir victorieuse.

On entassa les morts sur un chariot des messageries Lafitte et Caillard, on le traîna devant les bureaux du *National* et on s'y arrêta.

Le pacifique, l'excellent Garnier-Pagès prit la parole pour prononcer une brève et ardente improvisation où il exhortait le peuple à venger le massacre de la foule. Il dit :

« Un crime horrible, un abominable attentat vient d'être commis ! Une population inoffensive a été frappée à mort par des ordres sanguinaires : elle a été frappée lorsque nous croyions tous la lutte terminée. Le sang du peuple a coulé, il sera vengé. Il en sera demandé un compte terrible aux dépositaires de l'autorité : justice sera faite. Pour moi, je prends l'engagement solennel devant vous, devant ces malheureuses victimes, de poursuivre sans relâche ces ministres sur lesquels pèse la responsabilité du sang versé. »

La foule se dirigea vers la place de la Bastille, où le gouvernement de Louis-Philippe avait fait élever la colonne de Juillet pour glorifier les morts d'une insurrection victorieuse qui avait chassé la branche aînée de la vieille maison de France. C'est de cette colonne que partit le signe de l'attaque décisive et triomphante comtre cette branche cadette qui avait commencé son rôle dans l'histoire par la banqueroute du Régent.

LA DERNIÈRE JOURNÉE DE FÉVRIER

Louis-Philippe, encouragé par sa famille, dont les restes encombrants se multiplient et menacent de devenir un peuple, croyait avoir fait à l'opinion publique toutes les concessions légitimes en remplaçant Guizot par Thiers, l'homme de la résistance bornée et immobile par l'homme de la rue Transnonain, par l'inventeur des lois de septembre. Quant au massacre qui avait eu lieu sur le boulevard, c'était le résultat d'un malentendu sur lequel on s'expliquerait aisément, ce n'était rien de plus grave ; d'ailleurs, dans le cas où l'opinion publique refuserait d'accepter les explications du pouvoir, le pouvoir avait sous la main trente ou quarante mille hommes de troupes dont quelques-uns avaient appris comment on mate des

insurgés : nous voulons parler de ceux qui avaient fait périr trois cents Arabes, hommes, femmes, enfants, en les enfumant avec de la paille mouillée dans une caverne où les malheureux s'étaient réfugiés. Il donna le commandement de l'armée de Paris au maréchal Bugeaud, qui avait conquis le plus clair, sinon le meilleur de sa réputation militaire, en Algérie. Les grands maréchaux de l'Empire eussent haussé les épaules, en apprenant qu'ils avaient pour successeur et auraient pu avoir pour collègue le vainqueur de l'armée marocaine à Isly.

Bugeaud ne voyait guère plus de différence à combattre un million de Parisiens et quelques milliers d'Arabes. Quinze cents barricades qui étaient sorties de terre pendant la nuit au son du tocsin, sur l'itinéraire de la charrette qui promenait les morts, cela ne lui inspira d'abord que des plaisanteries soldatesques.

Mais il n'en restait pas moins vrai que certains quartiers, certaines rues offraient un aspect formidable, et que la troupe ne put s'y hasarder sans être foudroyée, décimée, affolée par un ennemi invisible et insaisissable.

Les pavés formaient la base du barrage ; sur eux on renversait les omnibus, les arbres des boulevards, les becs de gaz, les baraques de toute sorte que des industriels ou des administrations avaient installées sur la voie publique, les colonnes d'affichage, les tombereaux de la voirie.

Et quelles étaient alors les revendications de cette foule ? Nulle part encore on ne prononçait même le nom de République. Un journal des plus avancés, la *Démocratie pacifique*, réclamait l'extension de la liste électorale à toute la garde nationale, qui, par une anomalie bizarre autant qu'injuste, devait défendre la monarchie et n'avait aucun droit à la diriger.

Bugeaud, appelé au commandement des troupes, accepta avec empressement : « Je n'ai jamais été battu, je ne commencerai pas demain : les factieux recevront leur compte ».

Dès que le peuple apprit la nomination de Thiers et de Bugeaud, sa résolution de résister devint inébranlable, et la nouvelle fut accueillie par les cris de : « A bas Thiers ! à bas Bugeaud ! »

Thiers, qui n'était pas dépourvu de cette sorte d'intelligence à courte vue qui consiste à voir les événements qui sont tout près de nous, et qui ont des proportions énormes, répugnait à lier sa cause avec celle de tous les gens impopulaires qu'on voulait sauver et même rétablir. Il comprenait que le roi voulait se servir de lui pour refuser les concessions électorales, pour conserver la Chambre décriée par son origine, par les scandales qui s'y étaient passés, et par son esprit de plate dépendance à l'égard du roi

et des courtisans. Il refusait en particulier la collaboration de cette Chambre et celle de Bugeaud. Il gagna le premier point, et le roi lui dit avec un mépris amer : « Enfin, je vais annoncer au *Moniteur* que je vous ai appelé ; c'est un fait acquis et que je puis publier. »

Sur le renvoi de Bugeaud le roi resta inflexible.

Sur la question des réformes, le roi resta inflexible.

C'est dans de telles conditions que Thiers accepta le ministère, et avec lui la tâche d'arrêter une révolution qui durait depuis deux jours entiers, qui depuis ces deux jours-là, régnait en maîtresse dans la rue, et y avait reçu beaucoup plus de provocations que de véritables échecs.

On a voulu faire passer l'acceptation de Thiers pour une preuve de dévouement, d'abnégation. C'était l'homme qui jouait sa popularité, sa vie même. Sans doute c'était là son enjeu, mais son infatuation, son ambition étaient son seul mobile ; il comptait, par un ministère pour ainsi dire perpétuel, dont il aurait non seulement un des titres, mais encore la présidence, celui de ministre des Affaires étrangères et de président du Conseil, il se dédommagerait des longues années qu'il avait dû passer dans l'opposition, où il se trouvait complètement dépaysé, à cause de son tempérament autoritaire.

Quant au maréchal Bugeaud, après la victoire, il serait nommé ministre de la Guerre, emploi pour lequel il se croyait des aptitudes presque providentielles, qu'il avait cru démontrer par d'innombrables brochures. Il lui serait enfin permis de coloniser l'Algérie à la romaine, avec d'anciens soldats, fatigués et corrompus par trois ou quatre congés, qui ont dû certainement prendre à la caserne et en campagne le goût d'une vie patriarcale et laborieuse. Le succès avec lequel les bureaux arabes ont entretenu le mécontentement et les révoltes des Arabes, prouve combien était heureuse et féconde l'idée de la colonisation militaire.

Aux rodomontades de Bugeaud la *Réforme*, journal radical, qui ne cessa d'entretenir le zèle patriotique et libéral, opposa les revendications du peuple; elles se résumaient en ces lignes, où l'on verra un esprit de modération, un désir d'arrêter la guerre civile bien opposés à l'entêtement du roi et à l'ardeur de Bugeaud :

1° Mise en liberté des citoyens arrêtés ;

2° Mise en accusation des ministres (notons ici qu'il s'agissait du ministère Guizot, et que son jugement eût eu pour sanction une prison comme celle des ministres de Charles X, et en tout cas bien autrement confortable que les horribles cellules où languissaient Barbès, Martin-Bernard, Blanqui et autres grands patriotes);

3° Droit de réunion consacré par un banquet très prochain ;

4° Réforme électorale par une large extension des conditions d'électorat et d'éligibilité ;

5° Abolition des lois toutes policières de septembre, qui dataient de 1839 et mettaient aux mains des ministres un pouvoir discrétionnaire, exercé par un magistrat détesté des Parisiens, le préfet de police ;

6° Licenciement de la garde municipale, troupe d'élite par sa bravoure, sa discipline, mais redoutée et haïe des meilleurs citoyens pour sa brutalité, sa tendance aux provocations. Alors, elle n'était pas comme aujourd'hui une troupe seulement décorative, ou destinée à augmenter la sécurité publique ; elle était principalement chargée d'arrêter et de tenir en respect les républicains parisiens ;

7° Amnistie générale. Cette mesure avait pour but d'effacer les traces de la guerre civile, et nullement de solliciter du pouvoir le pardon de ce qu'on avait osé exiger de lui. Naturellement ce dernier n'entendait l'amnistie que dans ce dernier sens, et comptait la refuser. Sa dignité ne devait-elle pas primer toute question d'humanité ?

Mais tout cela, c'était de la polémique littéraire et philosophique. Les événements marchaient plus vite et dans un autre sens.

Pendant que le roi se chamaillait avec son ministère et lui accordait, une à une, heure par heure, les concessions qui, jetées toutes à la fois, et en masse, à la foule, l'eussent rassasiée et endormie soudainement, l'insurrection se rapprochait des Tuileries et allait les cerner.

D'autre part, la garde municipale avait été lancée à l'assaut des barricades ; celles de la rue de Rambuteau l'avaient tenue en échec et finalement forcée à battre en retraite ; la garde nationale demandait que les casernes lui fussent remises, elle l'obtenait à la caserne des Grès, à la caserne de Neuilly, et si, par sa présence, elle arrêtait l'assaut de ces édifices, elle paralysait en même temps des régiments entiers.

Ceux-ci, d'ailleurs, ne demandaient pas mieux. L'armée avait une certaine répulsion pour les d'Orléans ; ils avaient usé contre des Arabes les qualités militaires de la France ; ils avaient humblement courbé la tête sous les exigences de l'Angleterre ; ils avaient humblement tendu le dos aux marques de mépris personnel que l'empereur de Russie, le farouche Nicolas, n'avait cessé de prodiguer à Louis-Philippe. Thiers n'était pas moins coupable que Guizot et le roi, de cet avilissement national par la paix *à tout prix ;* l'armée l'avait vivement ressenti, et quand il s'agissait de lui demander un suprême effort, on le lui demandait pour sauver la dynastie en mitraillant la population.

Aussi les défections furent-elles nombreuses dans la cavalerie, l'artillerie et l'infanterie. La garde municipale seule tint bon : elle se croyait vouée au massacre et voulait s'en venger d'avance.

Le préfet de police et le préfet de la Seine, au lieu de dicter des ordres, faisaient semblant d'attendre qu'on leur en donnât et restaient tranquillement les bras croisés.

Il n'en était pas de même des chefs de l'insurrection : les uns, improvisés par les événements, tenaient à mériter leur soudaine popularité ; les autres, vétérans des luttes contre tous les despotismes, apportaient leur ardeur et leur expérience.

Thiers s'empressa d'utilissr l'occasion que la fortune lui offrait d'aussi mauvaises grâce ; il quitta le roi, courut de tous côtés pour trouver les chefs du mouvement et leur persuader que puisque lui, Thiers, était redevenu ministre et président du Conseil, il n'y avait plus rien à faire. En même temps, l'on composa et l'on afficha en toute hâte une proclamation ainsi conçue :

« Paris, 24 février 1848, dix heures du matin.

« Citoyens de Paris,

« L'ordre est donné de suspendre partout le feu.

« Nous venons d'être chargés par le roi de composer un ministère.

« La Chambre va être dissoute ; un appel est fait au pays.

« Le général Lamoricière est nommé commandant de la Garde nationale ;

« MM. A. Thiers, O. Barrot, Lamoricière, Duvergier de Hauranne sont nommés ministres.

« Liberté, ordre, réformes. »

Partout Thiers, Odilon Barrot, Duvergier de Hauranne furent mal accueillis ; partout les barricades s'ouvraient devant eux avec indifférence, et se refermaient aussitôt ; partout des cris décourageants : « Vive la République ! à bas Louis-Philippe ! Il est trop tard ! »

Thiers revint aux Tuileries ; il y trouva Bugeaud que la garde nationale venait d'accueillir par des huées. Le préfet de la Seine avait quitté l'Hôtel de Ville, dont l'insurrection avait aussitôt fait son quartier général et sa principale ambulance. Les boulevards étaient en son pouvoir, une barricade formidable avait osé se dresser à deux pas des Tuileries, barrant en même temps la rue Saint-Honoré et la rue de Valois, commandant le Palais-



De Lamartine.

Royal, propriété héréditaire de la famille d'Orléans, centre connu de la corruption des hautes classes.

En dehors de ce cercle d'insurrection, qui menaçait de se former sur les Tuileries, un seul poste tenait bon et résistait avec l'énergie et l'initiative du désespoir à des assauts réitérés : c'était le poste de garde municipale qui défendait la caserne du Château-d'Eau.

La caserne offrait un aspect fort différent de celui qu'elle présente aujourd'hui après les immenses transformations que ce quartier a subies sous la direction d'Haussmann. Nous empruntons à un écrivain contemporain la description de cette caserne.

« C'était une espèce de citadelle carrée, composée d'une façade soutenue par quatre colonnes, et de deux ailes latérales percées chacune de trois fenêtres. L'édifice avait deux étages. Il était orné, au milieu, d'une fontaine surmontée d'une plaque de marbre noir avec une inscription latine. Au sommet, une balustrade. L'édifice était surélevé au-dessus du sol; et on y arrivait par un perron à double escalier. Le poste occupait l'aile gauche; c'était un point stratégique d'autant plus important, qu'il prenait à revers toute attaque contre le Palais-Royal, et couvrait à la fois les rues de Chartres, de Saint-Thomas-du-Louvre et du Musée, qui débouchaient sur le Carrousel. Les fenêtres étaient garnies de barreaux de fer, protégées en outre par des volets de chêne massif, troués de meurtrières; les portes étaient revêtues de lames de fer. »

Le nom de Château-d'Eau ne doit pas tromper nos lecteurs en leur faisant supposer que ce poste était situé sur l'emplacement de la caserne actuelle qui occupe la moitié d'un des grands côtés de la place de la République et a porté quelque temps le nom de caserne du Prince-Eugène. Le poste dont nous parlons tenait son nom de la fontaine monumentale qui couvrait la façade : il était situé en face du Palais-Royal, à l'endroit où se trouve maintenant le pavillon de la Bibliothèque du Louvre.

Outre la garde municipale, nous ne devons pas oublier que sa garnison comptait depuis le matin un fort détachement du 14e de ligne.

Étienne Arago somma les soldats de se rendre ; il était suivi de quelques hommes, une vingtaine environ.

Le commandant répondit, comme on devait s'y attendre, que la discipline et l'honneur lui interdisaient de quitter la place. Lamoricière lui envoya l'ordre de battre en retraite, le commandant refusa.

Par cette stupide et criminelle initiative, que ne lui imposaient désormais ni l'honneur ni la discipline, il irrita la foule, dont les exigences devinrent encore plus difficiles à satisfaire. Après avoir vu les combattants

se multiplier en nombre presque infini, il jugea la résistance impossible, il offrit de se retirer ; mais cette fois encore l'hésitation d'un homme avait suffi pour lui faire perdre toute chance de salut, pour l'acculer à une lâcheté ou aux extrémités du désespoir ; les combattants demandèrent que les soldats livrassent leurs armes.

Pour un militaire, c'était un véritable suicide.

Les portes se fermèrent sur la troupe ; l'attaque commença.

Ce fut un des épisodes les plus terribles des journées de Juillet. Les soldats tiraient à coup sûr et à l'abri, par les meurtrières des fenêtres blindées ; la porte massive résistait à tous les chocs, d'ailleurs l'approche en était des plus dangereuses.

De temps à autre, elle s'ouvrait ; les défenseurs, massés en colonne épaisse, faisaient un feu qui, soudain, balayait la place ; puis, la porte se refermait, et la fusillade recommençait par les meurtrières des fenêtres. La Révolution de Février fut tenue longtemps en échec par la défense de ce poste isolé.

Mais la masse des combattants était énorme, furieuse. Le Palais-Royal était occupé par elle, et, des fenêtres, l'on tirait sur les soldats.

Des hommes courageux, et parmi ceux-ci nous devons citer Lamoricière, tentèrent de faire cesser cette lutte. Le général gravit les marches du perron ; il crie aux soldats de cesser le feu : ceux-ci répondent par une nouvelle fusillade qui balaye la place et renverse le général.

Tout à coup les combattants ont une inspiration. Ils ont aperçu des voitures de foin ; ils les arrosent d'essence, les traînent contre la porte du poste, et y mettent le feu ; des torrents de fumée et de flammes s'élèvent et les défenseurs asphyxiés, aveuglés, tirent toujours. L'incendie se propage, les chasse, les dévore, l'édifice s'abîme avec fracas. On ne trouva dans les ruines que des cadavres. A peine quelques hommes avaient-ils pu se sauver par une porte inaperçue de la foule, et qui donnait sur la rue du Musée.

Aussitôt les combattants se précipitèrent sur la place du Carrousel.

Pendant toute la matinée, le roi avait fait des concessions successives, mais il les faisait isolément, il les faisait trop tard.

Trop tard ! tel était le mot que les événements lui répondaient sans cesse.

Il avait accueilli sans colère le conseil de Thiers qui l'engageait à se retirer à Saint-Cloud ; mais les princesses de la famille royale, la reine et la duchesse d'Orléans s'indignèrent : « Eh quoi ! s'écrièrent-elles, abandonner Paris à l'émeute ! »

Elles devinaient, avec leur instinct féminin, que quand une dynastie sort de sa capitale devant une insurrection populaire, cette dynastie n'y rentre plus.

Le roi accueillit aussi ce conseil, si différent de celui de Thiers ; il revêtit l'imposant costume de lieutenant général, il descendit dans la cour du Carrousel, où la garde nationale était réunie pour défendre non plus la dynastie, mais la personne et la vie du roi et les richesses du palais; la garde nationale cria : « Vive la réforme! A bas Guizot! »

Il y avait longtemps que le peuple criait : A bas le successeur de Guizot et même à bas le successeur de Thiers!

Le roi constata la mauvaise volonté de la garde nationale et remonta dans ses appartements. Il y trouva des conseils encore plus extrêmes : le duc de Nemours. son fils, lui demandait l'abdication en faveur du jeune comte de Paris. Louis-Philippe y consentit.

Il était encore trop tard. Thiers lui-même le disait.

M. Émile de Girardin était présent. En homme des résolutions décisives et instantanées, il mit sous les yeux du roi une proclamation conçue dans un style sommaire. Elle ne contenait que ces mots :

« Abdication du roi ; — Régence de la duchesse d'Orléans ; — Dissolution de la Chambre ; — Amnistie générale. »

Pendant que Louis-Philippe s'asseyait pour signer, une voix inconnue, celle d'un courtisan, ou d'un prince pressé de voir commencer un nouveau régime, lui cria ces mots, peu corrects au point de vue de l'étiquette :

— Mais dépêchez-vous donc! vous n'en finissez pas.

Louis-Philippe écrivit son abdication, conçue dans une forme solennelle, prudhommesque qui contraste d'une manière violente en même temps que risible avec la situation, avec la rapidité foudroyante des événements; il écrivit en longue et belle bâtarde, qui n'excluait pas les fautes d'orthographe :

« J'abdique cette couronne que la voix nationale m'avait *appelée* (sic) à porter, en faveur de mon petit-fils le comte de Paris. Puisse-t-il réussir dans la grande tâche qui lui échoit aujourd'hui. LOUIS-PHILIPPE. »

Pendant qu'Émile de Girardin et le maréchal Gérard couraient annoncer cette nouvelle au peuple et ne trouvaient partout qu'incrédulité ou indifférence, Crémieux arrivait tout essoufflé, entrait et criait :

— Il n'y a plus un moment à perdre ; il faut que le roi parte.

M. Garnier-Pagès a raconté avec une brièveté, une vivacité dignes de Tacite cette dernière minute de la dernière monarchie. Empruntons-lui ces quelques lignes :

« Alors le roi, sans prononcer une parole, se leva, ôta son grand cordon, dépouilla son costume militaire, puis demanda sa montre, son portefeuille, un petit trousseau de clefs qu'il portait habituellement. Les princesses versèrent des larmes; la duchesse de Montpensier se jeta dans les bras de son mari; les enfants regardaient avec une terreur curieuse cette scène incompréhensible pour eux. La reine dit sèchement à M. Thiers : « Ah! monsieur, vous ne retrouverez pas un roi aussi bon. » L'ancien ministre s'inclina sans répondre. Le roi, s'adressant alors à la duchesse d'Orléans : « Ma chère Hélène, lui dit-il, il s'agit de sauver la « dynastie et de conserver la couronne à votre fils. Restez donc pour lui : « c'est un sacrifice que vous lui devez. »

Le départ de Louis-Philippe s'accomplit par le jardin des Tuileries, d'une façon très simple et en somme très banale, malgré la présence du peuple au Carrousel, et la frayeur qu'éprouvait le roi.

Le cortège était ainsi composé :

En tête le duc de Montpensier et M. Crémieux.

Ensuite le roi, soutenu par la reine.

Puis la duchesse de Nemours, le prince de Saxe-Cobourg, la princesse Clémentine, enfin la duchesse de Montpensier, au bras de M. de Lasteyrie.

Un officier cria : « Épargnez le roi! » La foule, à qui ce cri imprudent aurait pu désigner ses victimes, était dans des dispositions bienveillantes : la famille royale partait, cela lui suffisait. Elle protesta de ses intentions : « Qu'il parte! qu'il parte! nous ne sommes pas des assassins! »

Et le roi, monté dans une des deux voitures qu'on avait pu se procurer, répétait avec une frayeur fébrile : « Partons! Partons! »

Les voitures partirent au grand trot dans la direction de Neuilly.

Pendant que la foule envahissait les Tuileries, et s'y livrait à la destruction, mais non au pillage, fusillant les voleurs, écoutant des artistes qui jouaient la *Marseillaise* sur les pianos du roi, démolissant le trône couvert de velours rouge et en brûlant les débris devant la colonne de Juillet, la duchesse d'Orléans s'occupait, de ses mains de femme et d'étrangère, à rebâtir la dynastie.

La Chambre s'était réunie. Son palais était situé sur la rive gauche, où les révolutions ne pénètrent guère, et où les curieux peuvent, en toute sécurité, étudier la marche des événements parisiens. Thiers avait fait une courte apparition au Palais-Bourbon; immédiatement entouré par une foule de députés avides de nouvelles, il leur avait jeté à la hâte un renseignement vague, conçu en ces termes :

— Le flot monte! monte! monte!

Puis il s'était éclipsé, laissant aux événements le soin d'éclaircir et de commenter ces paroles.

L'amiral Baudin, le duc d'Elchingen. M. de Grammont, député, Dupin, le président célèbre par ses bons mots, ses gros souliers et son dévouement à tous les pouvoirs, étaient allés trouver la duchesse d'Orléans pour l'engager à se rendre à la Chambre. C'était au moins un asile, se dit-elle sans doute; et elle les suivit avec ses deux enfants, le comte de Paris et le duc de Chartres; elle s'assit au pied de la tribune.

Dupin commença la proclamation de la Régence. En attendant qu'Odilon Barrot eût apporté le papier contenant l'abdication du roi et la désignation qu'il faisait de son successeur, le vieux parlementaire se mit à énumérer les marques de sympathie que la duchesse avait rencontrées en route : elle avait traversé à pied les Tuileries, escortée par le peuple et la garde nationale; au milieu d'acclamations précieuses pour le nouveau roi et pour Mme la Régente...

Dupin parlait encore quand les portes de la salle des séance s'effondrèrent sous le poids de la foule, qui, à l'instant, remplit de ses flots épais les bancs, l'hémicycle, les tribunes et de son murmure sourd fit taire l'orateur. La duchesse et les deux enfants étaient serrés contre la tribune; personne n'en voulait à leur vie, mais la poussée était irrésistible. Du dehors une autre foule se mouvait, comprimant celle qui était déjà entrée; grâce à quelques hommes dévoués, la duchesse et ses enfants purent se réfugier sur un des bancs de l'extrême gauche.

Le président eut l'impertinence de déclarer que la première mesure à prendre, c'était d'inviter toutes les personnes étrangères à la Chambre à se retirer.

Elles n'en firent rien.

Odilon Barrot, qui venait d'arriver avec le papier réclamé par Dupin, discutait vivement avec ses collègues de la gauche; à l'un d'eux, à celui qui avait montré la plus grande énergie pour faire triompher la Révolution et épargner le sang des soldats et des concitoyens, à Étienne Arago, il déclarait qu'il n'était pas républicain, qu'il voulait la Régence, et qu'il allait la proposer.

M. Marie, le futur organisateur des ateliers nationaux, obtint un instant de silence, et fit remarquer qu'à un moment aussi grave il ne pouvait être question ni du duc de Nemours, ni de la régente, qu'il fallait un gouvernement, et qu'il le fallait tout de suite.

M. Odilon Barrot dit, en montrant la duchesse d'Orléans et le comte de Paris :

— Notre devoir est tout tracé; la couronne de Juillet repose sur la tête d'un enfant et d'une femme.

L'enfant et la femme saluèrent poliment.

M. de Larochejacquelein. légitimiste, las de cette comédie, déclara sans ambages :

— Messieurs, il appartient peut-être bien à ceux qui, dans le passé, ont toujours servi les rois, de parler maintenant du pays, et de parler du peuple. Aujourd'hui vous n'êtes plus rien ici... La Chambre n'existe plus; il faut convoquer la nation.

Comme si la nation elle-même eût écouté à la porte, une foule immense se précipita dans la salle et réussit à s'y faire place; Armand Marrast l'avait conduite.

— La déchéance! la déchéance! tel était le cri général.

La tribune était occupée par trois hommes vénérés de tous pour leur talent, leur caractère et leur opposition aussi éloquente qu'inflexible : c'étaient MM. Ledru-Rollin, de Lamartine et Crémieux. Ils attendaient l'occasion favorable.

Ledru-Rollin fut le premier à la saisir, et commença :

— Au nom du peuple, partout en armes et maître de Paris, quoi qu'on fasse, je viens protester contre l'espèce de gouvernement qu'on est venu proposer à cette tribune. Depuis deux jours nous nous battons pour le droit. Eh bien! si vous prétendez qu'un gouvernement par acclamation, un gouvernement éphémère, qu'emporte la colère révolutionnaire, si vous prétendez que ce gouvernement existe, nous nous battrons encore. Ainsi, pas de régence possible; je proteste au nom du peuple contre votre usurpation.

Il garda longtemps encore la parole, mêlant aux considérations politiques, des souvenirs historiques, personnels; M. Berryer, l'orateur ordinaire du parti légitimiste, l'interrompit avec une sorte de brutale franchise. Il voulait écarter à tout prix et d'une poussée violente, toutes les chances qui restaient encore à une Régence. Il se disait, et avec raison, comme les événements l'ont prouvé, que la République n'aurait pas une longue durée, qu'elle serait une période de confusion, et qu'il serait possible de pêcher dans cette confusion l'occasion de rétablir la monarchie légitime.

Ledru-Rollin, sommé par lui de conclure, le fit ainsi :

— Je demande, pour me résumer, un gouvernement provisoire, nommé, non pas par la Chambre, mais par le peuple, un gouvernement provisoire et un appel immédiat à une Convention qui régularise les droits du peuple.

En ce moment, il se passait à la Chambre un phénomène singulier. La salle était comble; la foule en remplissait les moindres interstices et formait des grappes suspendues à toutes les saillies, et cette foule était armée, elle était encore vibrante et altérée du combat.

Mais cette époque figure dans les histoires littéraires comme une de celles où l'éloquence française, et surtout parlementaire, a jeté son plus vif éclat. Cela signifie que les orateurs étaient habiles, innombrables, qu'un auditoire ne leur faisait jamais défaut, et que, si critique que fût une situation, il y avait toujours, parmi ceux qu'elle préoccupait au plus haut point, des orateurs et des auditeurs, des virtuoses et des dilettanti.

Lamartine en fut un : il disait à cette foule frémissante :

« Messieurs, je partage aussi profondément que qui que ce soit le double sentiment qui a agité tout à l'heure cette enceinte, en voyant un des spectacles les plus touchants que puissent présenter les annales humaines : celui d'une princesse auguste, se défendant avec son fils innocent. et venant se jeter, du milieu d'un palais désert, au milieu de la représentation du peuple... »

Ayant jeté un regard circulaire sur ce peuple et sa représentation, Lamartine reprit :

« Et ici, je ne fais aucune distinction, car le moment n'en veut pas, entre la représentation nationale et la représentation des citoyens, de tout le peuple, et, de plus. c'est le moment de l'égalité; cette égalité ne servira, j'en suis sûr, qu'à faire reconnaître la hiérarchie de la mission que des hommes spéciaux ont reçue de leur pays, pour donner, non pas l'apaisement, mais le premier signal du rétablissement de la concorde et de la paix publique. »

Lamartine inspirait un tel respect que la foule écoutait avec stupeur, mais sans colère, sans impatience, ce langage apocalyptique. On y cherchait la pensée de l'orateur, mais l'orateur n'avait parlé que pour donner à sa pensée le temps de se former, de s'ordonner, de trouver la formule brève et forte qui s'incruste dans l'intelligence, et devient la synthèse d'une situation. Cette formule s'élaborant peu à peu dans son esprit, et lui apparaissant encore à travers quelques nuages, il reprit :

« Je demande donc qu'on constitue à l'instant, du droit de la paix publique, du droit du sang qui coule, du droit du peuple, qui peut être affamé du glorieux travail qu'il accomplit depuis trois jours, je demande que l'on constitue un gouvernement provisoire, un gouvernement qui ne préjuge rien, ni de nos droits, ni de nos ressentiments, ni de nos sympathies, ni de nos colères, sur le gouvernement définitif qu'il plaira au pays



Raspail.

de se donner quand il aura été consulté. Je demande donc un gouvernement provisoire. »

La foule demande des noms. Lamartine voulut donner le temps de les chercher et prononça encore quelques phrases, vagues et creuses, excellentes pour cet objet :

« Attendez, reprit-il, ce gouvernement provisoire aura pour mission, selon moi, pour première et grande mission, d'établir d'abord la trêve indispensable et la paix publique entre les citoyens; en second lieu de préparer à l'instant les mesures nécessaires pour convoquer le pays tout entier et pour le consulter, pour consulter la garde nationale tout entière, le pays tout entier, tout ce qui porte dans son titre d'homme les droits du citoyen. Un dernier mot, Messieurs. Les pouvoirs qui se sont succédé depuis cinquante ans... »

Nouvelle irruption dans les tribunes. On crie : « A bas la Chambre ! pas de députés ! » Un fusil s'abaisse vers l'orateur, mais d'un geste prompt, il se relève. Le président déclare la séance terminée. Qu'entendait-il par là? Jamais séance n'avait été plus complète, plus intéressante. D'ailleurs, on n'avait pris aucune décision; mais Dupin, croyant que la foule allait se porter à quelque extrémité, se sauva par une petite porte placée derrière son fauteuil.

La duchesse d'Orléans avait aussi disparu avec ses deux enfants, sachant bien que Lamartine, en proposant un gouvernement provisoire, écartait par là même toute possibilité d'une régence.

Les députés, profitant de l'exemple de prudence que venait de leur donner leur président, s'en allèrent, ou plutôt se dérobèrent un à un. Il ne restait plus que la foule. Elle demande un président et, suivant son usage, faisant la demande et la réponse, elle désigne Dupont de l'Eure; aussitôt, il est saisi par le peuple et hissé au fauteuil de la présidence. Il y rédige à la hâte une liste qu'il fait passer à Lamartine.

Celui-ci la lit à haute voix pendant un moment de silence : elle comprend les noms suivants : Lamartine, Ledru-Rollin, Arago, Dupont de l'Eure.

Pour que le gouvernement improvisé n'eût rien de commun avec la Chambre, on émit la proposition de le conduire triomphalement à l'Hôtel de Ville, et de lui faire donner là une consécration populaire. Cette proposition, lancée par un inconnu, fut formulée et proclamée par un acteur célèbre alors, le nommé Bocage. Cette cérémonie fut accomplie séance tenante. Les membres du gouvernement faillirent succomber à cette manifestation.

Rien n'est plus brutal que la foule pour les hommes mêmes qu'elle adore et qu'elle porte en triomphe.

Ledru-Rollin, un de ceux qui avaient subi cette ovation, crut devoir protester contre l'irrégularité de cette proclamation.

— Voulez-vous, dit-il, me permettre de vous lire les noms qui semblent proclamés par la majorité. Pour faire quelque chose d'officiel, je prie messieurs les sténographes de prendre note des noms à mesure que je les prononcerai, parce que nous ne pouvons pas présenter à la France des noms qui n'auraient pas été approuvés par vous.

Cette allocution nous suggère quelques idées instructives.

La protestation de Ledru-Rollin ne portait que sur la forme, et même sur un détail de la forme. Le gouvernement provisoire avait été improvisé à la Chambre, au moment où le président avait levé la séance, après le départ précipité de tous les députés formant la majorité. Il ne restait donc au Palais-Bourbon que les députés de la minorité et ce qu'on est convenu d'appeler, dans ces circonstances, *le peuple*.

Ce peuple ne comprenait, en définitive, qu'une troupe nombreuse, ardente, honnête, qui avait, pendant les trois jours de combat, donné les preuves les plus évidentes de son aptitude à exercer et à subir le commandement, la discipline. Un très grand nombre de ceux qui en faisaient partie avaient figuré dans les rangs des sociétés secrètes et n'avaient qu'à force d'entente, de prudence, échappé aux recherches d'une police aussi active en matière politique qu'elle était indifférente à la protection des intérêts privés.

Une telle situation mettait le gouvernement à la discrétion d'hommes extrêmes, peu nombreux, systématiques, énergiques. Quant à la masse du peuple, celle qui compose les cinq ou six millions appartenant à la classe ouvrière, les dix ou douze millions appartenant à la classe agricole, quel rôle avait-elle joué dans cette révolution-là comme dans les autres?

Nous n'hésitons pas à répondre : Aucun. Elle était restée inactive, indifférente, plongée dans cette inertie qu'on pourrait qualifier de coupable si elle n'était pas due à des siècles de compression savante et brutale, et que l'on pourrait aussi qualifier de mortelle, de désespérée, s'il n'y avait pas au fond de toutes les âmes humaines la lueur de foi, de dévouement, qui se ranime périodiquement, et devient chez certains hommes un flambeau qui éclaire ou qui incendie.

Ainsi, désormais, quand nous parlerons du peuple en racontant les parties exclusivement politiques de son histoire, il ne saurait être question du peuple proprement dit, mais d'une élite ou d'une minorité remuante, où

les sources les plus abondantes de l'activité individuelle, l'ambition, le dévouement, versent leurs flots toujours brûlants. toujours renouvelés. Quant au peuple, masse énorme, mais molle, inerte, qui retombe sans cesse sur elle-même et ne fermente jamais, ce n'est que par une patiente et continuelle action que l'on peut agir successivement sur les diverses molécules qui le composent, créer ici ou là, sans idée d'ensemble, sans système, quelques institutions isolées de bienfaisance et de prévoyance.

Et dans le peuple, la classe ouvrière est la seule qui accepte, qui demande et subisse cette action bienfaisante, la seule qui puisse produire les hommes nécessaires à elle-même. L'histoire des trades-unions d'Angleterre nous l'a prouvé. Qu'a-t-on fait à l'étranger pour favoriser cette classe et ses institutions? Rien : l'on a compris que la liberté était le seul bienfait que la société pût et dût leur donner.

Maintenant, revenons à la révolution de 1848.

Le moment est solennel.

La vieille monarchie des Bourbons a été chassée honteusement, après l'essai de 1814 : on lui a préféré alors le danger de l'invasion et la tyrannie militaire la plus atroce qui ait jamais pesé sur un peuple. Elle a été chassée de nouveau, en 1830, après un nouvel essai, qui lui eût permis de s'établir pour l'éternité dans cette vieille terre où elle avait tant de racines.

Après cet essai de la véritable monarchie héréditaire, légitime, l'on avait recouru à une branche latérale, bâtarde, souillée à son origine même par des compromis, des crimes de toutes sortes ; on avait espéré qu'une telle origine rendrait la monarchie des d'Orléans docile, honnête ; que devant tout au présent, n'ayant dans le passé que des souvenirs qu'elle devait faire oublier, elle aurait le bon sens de comprendre qu'elle pouvait être une institution nationale, que son chef serait en définitive le président héréditaire d'une République ouverte à tous.

Et elle n'avait rien compris à ce rôle aussi grand que facile et glorieux. Louis-Philippe avait voulu commencer une dynastie et régner avec le concours d'une seule et étroite classe de la nation sur les autres classes : il avait voulu. malgré son système de paix à tout prix, imposer le respect de sa famille, et il n'avait récolté dans cette tentative que des affronts qui retombaient sur le pays. Il avait été chassé par le mépris public, mais il avait résisté pendant trois jours à ce mépris par des fusillades, des provocations, des concessions tardives.

Il s'était enfin décidé à prendre au galop la route de Neuilly.

Toutes les monarchies qui se rattachaient à la famille royale d'avant la Révolution de 1789 avaient ainsi disparu.

Le 24 février 1848, il ne restait plus de possible en France que la République et l'Empire.

Ces deux gouvernements ont donc reparu.

Et comme ils n'étaient, comme les deux monarchies qui les avaient précédés, que de pâles et stériles imitations d'un passé mort depuis longtemps, ils ont disparu définitivement pour faire place au gouvernement qui nous régit, où l'on prend peu à peu, sous un régime de liberté et d'égalité, les habitudes actives, l'initiative personnelle ou collective, mais d'ordre essentiellement privé, qui peuvent seules enfanter des choses grandes, capables de durer en changeant et en se perfectionnant.

Le gouvernement provisoire fut fondé, quand Ledru-Rollin eut fait accomplir la formalité qui consistait à lire devant le peuple les noms rapportés du Palais-Bourbon ; chacun de ces noms fut accueilli par des applaudissements unanimes, excepté celui de Garnier-Pagès : les uns le confondaient avec son frère, qui était mort depuis quelque temps; les autres croyaient que Garnier-Pagès avait été une des victimes de la bataille contre la monarchie. Mais il n'y avait aucune manifestation d'impopularité dans les protestations; elles venaient d'un malentendu, et tout le monde était d'accord pour reconnaître en Garnier-Pagès un homme d'une honnêteté absolue, d'un désintéressement antique, d'un courage et d'une abnégation qui savaient braver non seulement le danger matériel sous sa forme la plus brutale, mais encore l'impopularité et les calomnies. Il est malheureux seulement que son intelligence n'ait pas toujours été à la hauteur de son beau caractère.

La lecture faite, Ledru-Rollin, en avocat méticuleux, qui, au milieu même des situations les plus extrêmes, tient à préciser les situations, les responsabilités et les formes, demanda à ajouter quelques mots :

« Le gouvernement qui vient d'être nommé, dit-il, a de grands, d'immenses devoirs à remplir. On va être obligé de lever la séance pour se rendre au sein du gouvernement et prendre toutes les mesures nécessaires pour que l'effusion du sang cesse, afin que les droits du peuple soient consacrés. »

III

Le gouvernement provisoire.

Le 25 février 1848, Paris s'éveilla aux cris de la *Marseillaise* et connut avec certitude qu'il était passé de la monarchie à la République.

La République n'avait été officiellement proclamée nulle part; elle avait été seulement acclamée, et cela seul suffit pour épouvanter la bourgeoisie.

Elle comprit que son règne était fini, ou au moins suspendu, et se sentant désarmée au milieu de masses hostiles, elle voulut du moins lutter avec les armes qui lui restaient : le silence, l'inertie, la calomnie, la désertion, les prédictions qui prouvent la peur et la propagent.

Et pourtant qu'y a-t-il dans ce mot, dans l'institution elle-même, qui puisse effrayer les esprits les plus modérés?

L'institution est ancienne comme la nature, elle s'est développée sous les climats les plus divers chez toutes les races, de manière à faire ses preuves dans l'histoire et à démontrer qu'elle a ses racines dans la nature humaine.

Elle se retrouve chez tous les peuples de race blanche, c'est-à-dire chez ceux qui ont de tout temps marché à la tête de la civilisation intellectuelle et sociale.

Elle est entièrement inconnue aux populations sémitiques, où les soucis mercantiles priment tous les intérêts, toutes les manifestations intellectuelles.

Daniel Stern, dans sa savante et pénétrante *Histoire de la Révolution de* 1848 nous décrit ainsi le rôle de la forme républicaine dans l'histoire universelle :

« A Sparte, elle est pauvre, guerrière, frugale, rude sous une étroite discipline; chez les Athéniens, fils des Muses, elle orne la liberté de mille grâces et nous séduit jusque dans ses erreurs et sa licence par les divins prestiges de l'art.

« Dans l'ancienne Rome, elle porte à son front l'orgueil des vertus civiques, et marche d'un pas assuré à la domination du monde, que les dieux ont promise à la constance de ses desseins.

« A Carthage, on la voit opulente, avide et spéculatrice.

« Chez les peuples italiens, en proie à d'inquiets instincts de grandeur, tourmentée par son propre génie, tantôt elle appelle, tantôt elle conjure les orages, et secouant d'une main fantasque la torche des guerres civiles, elle élève de l'autre, au-dessus de sa tête, le rameau de la science nouvelle, qui éclaire l'humanité tout entière de ses clartés sereines et impérissables.

« Au pied du Jura, dans les vallées alpestres, elle demeure stationnaire, presque immobile, à la garde d'un patriciat circonspect.

« Dans les Pays-Bas, elle se montre grave, persévérante, d'une sagesse qui touche à la grandeur.

« En Angleterre, pendant sa courte durée, elle s'inspire, à la voix d'un grand homme, de l'esprit des camps et du fanatisme des sectes.

« Aux États-Unis d'Amérique enfin, la prodigieuse activité de son industrie et l'instinct puissant de l'association la mettent en possession d'un bien-être social dont aucun peuple du globe n'avait pu jusque-là se former l'idée. »

Cette belle synthèse historique nous démontre que la forme républicaine n'est incompatible avec aucun des éléments de la civilisation européenne, qu'elle a pu se concilier avec tout ce qui constitue soit le progrès, soit la conservation, ou même l'aristocratie ou l'oligarchie la plus étroite.

On a donc quelque peine à s'expliquer les terreurs et les répugnances de la classe bourgeoise devant ce mot de République, devant la réalité elle-même, et l'on doit attribuer à cette terreur, à ces répugnances, les efforts qu'elle a faits contre l'idée républicaine. Celle-ci eût été définitivement installée chez nous depuis plus de cent ans, et de là elle eût gagné toute l'Europe aux idées de paix, de liberté et de progrès sans ces préjugés aussi profonds que mal fondés.

Le 25 février, et depuis la veille, Paris était tout entier au pouvoir du peuple. Les barricades n'avaient pas été détruites. Dans la crainte où l'on était d'un retour offensif de la monarchie, et plus encore sous l'influence du souvenir de 1830, où la République, conquise par une pareille lutte de trois jours, avait été escamotée adroitement, imprudemment par une minorité parlementaire, le peuple redoublait de vigilance. La guerre civile eût recommencé à l'instant même, si la proclamation de la République, retardée encore par de simples formalités, eût été mise en question ou écartée.

Cette attitude vigilante et pourtant si aisée à expliquer, donnait lieu aux rumeurs les plus inquiétantes. L'on prétendait que des bandes de malfaiteurs, délivrés des prisons, portaient partout l'incendie ; on ajoutait que les Tuileries, le Palais-Royal, les musées, les bibliothèques étaient abandonnés les uns aux flammes, les autres à la dévastation ; l'on représentait, en un mot,

de peuple de Paris comme ayant entrepris et déjà commencé la destruction de la capitale.

D'autres rumeurs non moins menaçantes circulaient. La duchesse d'Orléans et ses fils étaient encore à Paris ; le maréchal Bugeaud, le général Trézel et les princes de la famille royale, qui presque tous avaient des goûts, des aptitudes, une expérience militaires, étaient restés à Vincennes, dans les forts, et se préparaient à faire, par le moyen des forts, le siège et le bombardement de Paris.

Le centre où ces bruits arrivaient comme par une pente naturelle, c'était l'Hôtel de Ville. Une foule immense et variée, mais armée et prête à reprendre la bataille d'où elle sortait en encombrait les appartements et les abords. On y voyait répandus, circulant çà et là, quelques-uns de ces hommes énergiques et dévoués qui essaient d'arrêter ou de contenir les mouvements de la foule, et de la mettre en garde contre ses propres explosions, et les provocations ou les maladresses de l'extérieur.

En même temps que l'Hôtel de Ville était devenu comme un lieu de rassemblement et de délibération tumultueuse pour le peuple, il devenait aussi une vaste ambulance. A chaque instant la foule s'ouvrait, respectueuse et sombre, pour laisser passage à des cercueils ou à des brancards, qui venaient des points les plus éloignés de Paris. Les sous-sols de l'édifice ne tardèrent pas à être remplis de morts et de blessés.

Le gouvernement provisoire avait cherché l'isolement et le calme nécessaires à un tel moment, dans un cabinet. Mais déjà il était entouré, encombré par les solliciteurs, les importants, les déserteurs des pouvoirs qui tombent, les courtisans des puissances qui s'élèvent, et il lui fallait s'improviser une garde, qui se formait spontanément parmi les jeunes gens des écoles polytechnique, de Saint-Cyr, de l'École de droit et de l'École de médecine.

A côté du gouvernement provisoire, dont les membres, quelque peu étrangers entre eux, s'étudiaient les uns les autres autant qu'ils étudiaient la situation, la mairie de Paris essayait de se reconstituer, sous le regard impatient de quelques sectaires, qui, l'arme au bras, s'improvisant délégués du peuple, se demandaient s'ils devaient tolérer cette tentative de retour à l'ordre social, ou se substituer à elle.

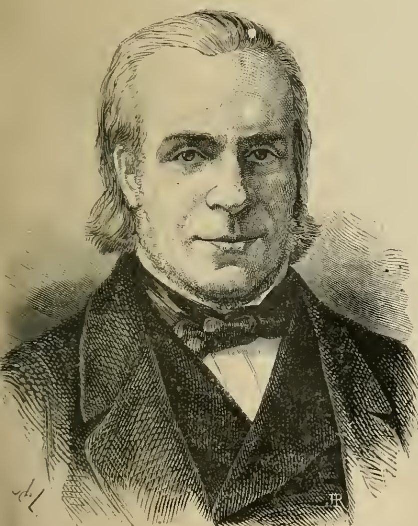
Une manifestation bruyante et dangereuse se préparait au dehors. Des mains inconnues distribuaient des insignes révolutionnaires, brassards, ceintures, cocardes ; on voyait surgir quelques drapeaux rouges. Le gouvernement provisoire et la mairie envoyèrent demander des informations : ils reçurent les suivantes :



Crémieux.



Marie.



Garnier-Pagès.



Dupont de l'Eure.

« Le gouvernement, lui répondit-on, allait être sommé au nom du peuple, de faire descendre le drapeau tricolore et arborer le drapeau rouge. En cas de refus, l'on devait s'attendre aux dernières violences. »

Cette nouvelle équivalait à une sommation immédiate de céder, ou à une mise en demeure, également immédiate, d'agir; le temps manquait pour délibérer, et le gouvernement provisoire n'était pas même au complet. Parmi ceux de ses membres qui avaient le plus de sang-froid et d'énergie, plusieurs étaient absents. M. Ledru-Rollin était allé prendre possession de son ministère, celui de la Justice; il s'était hâté de revenir, mais il n'avait pu percer la foule impénétrable qui occupait les environs de l'Hôtel de Ville. M. Arago, qui s'était exténué la veille à calmer ou à exciter les combattants, avait été obligé de rentrer chez lui et de prendre cette sorte de repos que l'on peut comparer à un écroulement de toutes les forces physiques. Il restait MM. de Lamartine, Crémieux, Louis Blanc, Garnier-Pagès et Marie; Louis Blanc demandait qu'on fît au peuple la concession du drapeau rouge; Lamartine s'y refusait. L'un et l'autre alléguaient des raisons qui n'étaient point dépourvues de valeur au point de vue sentimental et historique et qui n'avaient que le grand tort d'être des raisons, quand il eût fallu des faits; ainsi, ce dernier rappelait l'étendard des Gaulois, qui était probablement rouge, et l'oriflamme.

Les cris augmentaient au dehors : il fallait prendre un parti. L'homme d'État, Louis Blanc, ne le prit pas, et Lamartine, le poète lyrique, trouva dans son courage serein, dans sa haute intelligence des choses éternelles, l'inspiration du génie.

Il résolut, au péril de ses jours, de descendre, en fendant une foule compacte et toute hérissée d'armes, jusqu'à l'entrée principale, d'où sa voix sonore retentirait peut-être avec assez de force pour être entendue sur la place! Là, entouré, pressé, poussé, étouffé, menacé de mille morts par l'inadvertance, la passion, la folie ou l'ivresse de ces hommes hors d'eux-mêmes, Lamartine ne perdit rien de son sang-froid. Calme, imperturbable, tantôt se livrant à l'inspiration, comme si, au sein de cette épouvantable rumeur, il n'eût entendu que la voix de la muse, tantôt silencieux, les bras croisés sur sa poitrine, laissant planer son regard doux et confiant sur des visages crispés par la colère, désarmant de son sourire d'honnête homme les soupçons les plus farouches, il sut déployer toutes les ressources du génie et de l'éloquence. Un instant, l'on vit briller au-dessus de sa tête une hache.

Aussitôt, la foule, tremblant pour la vie de l'homme qui la charmait et la fascinait, poussa un long cri d'effroi.

Soit que Lamartine n'eût pas vu le geste et n'eût entendu que le cri, soit qu'il eût aperçu la menace de mort suspendue sur sa tête, et que, toujours maître de lui, il sentît que cet incident déterminait un courant de sympathie dont il était nécessaire de profiter à l'instant, le héros se dépensa dans un effort suprême d'éloquence et lança une de ces exclamations qui vivent et vibrent longtemps à travers les siècles, et doivent cette longue existence historique moins à leur vérité, moins à leur sincérité, qu'à l'art et à l'occasion bien saisie, fixée dans son vol : il opposa *le drapeau rouge faisant le tour du Champ-de-Mars, traîné dans le sang du peuple, au drapeau tricolore, faisant le tour du monde et portant partout le nom et la gloire de la patrie.*

A peine Lamartine avait-il achevé ces mots, qu'un homme du peuple, vêtu de haillons, la poitrine nue et sanglante encore d'une récente blessure, se jeta dans ses bras et l'étreignit en pleurant.

Le drapeau tricolore, grâce à Lamartine, avait vaincu, pour quelque temps du moins, le drapeau de la guerre civile, l'odieux drapeau rouge.

On sourira peut-être aujourd'hui, maintenant que la foi et les vertus républicaines de cette époque nous ont abandonnés, de tant de dangers, de tant d'éloquence, à propos d'un symbole, et peut-être en voyant ce prolétaire embrasser le chef du gouvernement provisoire, on dira, selon la tournure de son esprit : « Commediante ! » ou bien : « Tragediante ! »

Mais sommes-nous si loin des journées de la Commune passée et de l'aurore sanglante d'une Commune nouvelle, pour jeter le ridicule sur l'effet mystérieux de ces symboles?

Il avait fallu six heures de délibération, de luttes intérieures, de menaces et d'incertitudes pour obtenir ce résultat.

Mais il était décisif.

Un de ceux qui ne furent pas satisfaits de cette défaite du drapeau rouge, ce fut Auguste Blanqui. Nous devons donner quelques détails sur cet homme, le Mazzini français, un de ceux qui ont le plus agi par la main des autres, un de ces conspirateurs de profession qui savent endoctriner, grouper, diriger, et qui au moment de l'exécution, ont toujours à leur disposition quelque trappe, quelque porte de derrière, par où ils disparaissent, laissant au premier plan et sous le canon ou la guillotine les naïfs qu'ils ont fanatisés.

Nous ne raconterons pas les premières années de la carrière politique d'Auguste Blanqui. Nous nous bornerons à dire que Barbès, dont jamais personne ne mit en doute le courage, la loyauté, la véracité, Barbès qui ne fut jamais accusé même par ses ennemis, même par ceux qui demandèrent

et obtinrent sa condamnation à mort, Barbès en un mot, regardait Blanqui comme un lâche.

Il lui attribuait nettement l'échec de l'insurrection de 1839; il disait, faisant allusion à la taille de Blanqui :

— Le petit a eu peur.

A peine le drapeau rouge avait-il, sur les instances de Lamartine, cédé la place au drapeau tricolore, qu'on vint annoncer cet événement à Blanqui. Détenu dans une maison de campagne aux environs de Blois, mais y jouissant d'une demi-liberté de parole et d'action qui avait bien souvent donné à réfléchir à ses compagnons de conspiration, il s'était hâté d'accourir à Paris dès que la bataille des trois jours avait commencé à être une victoire populaire, et que la chute de la monarchie n'était plus qu'une question d'heures ou de minutes.

En apprenant cette substitution d'un symbole à un autre, Blanqui déclara que le gouvernement provisoire, qui comptait les gens les plus honnêtes et les plus capables du parti républicain, était un gouvernement de corrompus, et qu'il fallait sur l'heure le renverser. Il dicte à l'un de ses séides une proclamation insurrectionnelle qui est immédiatement portée à l'imprimerie; il donne rendez-vous aux siens, dans la salle publique du Prado, pour le soir à sept heures; l'on y viendra en armes; puis il se retire seul et se rend à la préfecture de police où, depuis le matin, Caussidière s'était installé, faisant déjà de l'*ordre avec du désordre*, selon son expression typique, protégeant énergiquement les personnes et les propriétés, tout en proférant de terribles et inoffensives menaces contre la bourgeoisie, les propriétaires; il n'en avait pas moins traité avec infiniment d'égards son prédécesseur, M. Gabriel Delessert, lui avait rendu tous ses papiers personnels, avait fermé aux curieux les appartements de M[me] Delessert, dont le mari lui écrivit à quelques jours de là une lettre chaudement reconnaissante.

Caussidière était un homme de gouvernement et d'ordre, qui dissimulait ses instincts autoritaires et son talent policier sous les dehors et le langage d'un clubiste. Il entendait aider le gouvernement provisoire, surtout à ce moment, où un souffle pouvait le détruire et laisser la société sans chef, sans protection. Il reçut le conspirateur, qui venait tout bonnement lui demander de l'aider au moins par son immobilité; il ne discuta pas avec Blanqui, car Blanqui, mystique aux idées fixes, n'admettait ni ne comprenait la discussion; il lui déclara qu'il s'opposerait à toute tentative contre le gouvernement provisoire et lui signifia l'ordre de s'en aller.

Blanqui désappointé, exaspéré, mais assez intelligent pour comprendre

que sans Caussidière toute tentative était anéantie d'avance, voyant d'ailleurs que l'essai de ses séductions n'avait servi qu'à mettre en garde le préfet de police, se rendit le soir à sept heures au rendez-vous qu'il avait indiqué. Il y trouva ses hommes en armes, prêts à le suivre; cette fois, comme tant d'autres, ils n'eurent pas à s'exposer. Il leur déclara que l'affaire était ajournée, qu'en somme le gouvernement provisoire n'était point si corrompu et si réactionnaire que cela, et qu'il fallait lui aplanir le chemin.

Les conspirateurs, si dévoués à leur chef, qu'ils le suivaient dans ses reculades comme ils l'eussent suivi jusque sous la gueule des canons, obéirent docilement, ne firent pas même une objection et se dispersèrent.

Il était huit heures du soir.

Le gouvernement provisoire était rentré en séance depuis une heure ou deux après l'abaissement du drapeau rouge. Soudain on frappe bruyamment à la porte; elle s'ouvre; un homme, qui avait le costume et la physionomie d'un ouvrier, et qui portait un fusil, se présente. En quelques paroles hachées et violentes, il somme le gouvernement provisoire de tenir la promesse la plus urgente, la plus importante de toutes celles qu'on a faites au peuple, celle de lui donner du travail.

Il entraîne les membres du gouvernement vers la fenêtre qui donnait sur la place de Grève, et leur montre cette place couverte d'une foule immense et menaçante; il était l'orateur de cette foule, il venait expliquer ce qu'elle voulait, et entendait remporter une réponse immédiate et rassurante.

Le gouvernement, qui avait échappé à une crise terrible, se trouvait jeté dans une crise plus terrible encore. M. de Lamartine essaya de son éloquence : propre à agir sur les réunions parlementaires et quelquefois sur les rassemblements populaires, elle était sans action sur un homme simple, ignorant, dont toutes les pensées se meuvent en droite ligne sous la direction d'une impeccable logique.

Et cet homme n'avait qu'à s'approcher de la fenêtre, à faire un signe, pour que la foule se ruât dans l'édifice et fît contre le gouvernement provisoire ce qu'elle avait fait contre la dynastie, peut-être pis encore.

Heureusement, Marche, ainsi se nommait cet ouvrier, avait, dans le conseil, des auxiliaires. Louis Blanc avait été un des apôtres les plus fougueux, les plus entêtés de l'organisation du travail par l'État, qui enrégimenterait les travailleurs et distribuerait les produits ; il avait la ferme conviction que son système était praticable, qu'il l'était d'une manière immédiate et générale ; il avait introduit dans le gouvernement provisoire son ami Albert, un

ouvrier, qui avait voix au chapitre, et qui suivait docilement l'impulsion de Louis Blanc, quand Louis Blanc était là, et n'en suivait aucune en l'absence de son guide.

La présence de ces deux hommes faisait prendre patience à Marche, et il faisait prendre patience à la foule. Louis Blanc prit la parole, déclara qu'en effet c'était bien là une des promesses qu'on avait faites au peuple, qu'il fallait la tenir, qu'on pouvait le faire.

Tous ses collègues étaient parfaitement certains du contraire, non qu'ils fussent résolus à éluder des engagements aussi solennels, mais parce qu'il leur fallait du temps. M. de Lamartine, qui avait besoin de ce temps, non seulement pour résoudre les questions intérieures et éviter de nouvelles guerres civiles, mais encore pour parler à l'Europe monarchique et lui faire accepter la France républicaine, n'entendait pas avoir, en outre, à rebâtir la société.

Il s'adressait avec éloquence, avec supplications, tantôt à Marche, tantôt à Louis Blanc, conjurant le premier de ne point exiger une solution immédiatement impossible, offrant au second des moyens d'étude, et parvenant à les convaincre l'un et l'autre. Il fit si bien, que Marche, venu pour emporter une réponse, s'écria :

— Eh bien, oui, nous attendrons; les ouvriers souffrent, tout leur manque à la fois. Pas de pain aujourd'hui, pas de pain demain, la misère toujours. Mais que ne supporteraient-ils pas pour la République!... Oui, reprit-il avec exaltation, nous voulons vous aider à la défendre contre les ennemis; oui, nous croyons à vos promesses; nous aurons confiance dans votre gouvernement puisqu'il a confiance en nous; le peuple attendra; il met trois mois de misère au service de la République.

Chose étrange! pendant que Lamartine dissuadait les ouvriers d'une mesure prématurée, pendant que ceux-ci, par l'organe de leur représentant, ajournaient à trois mois l'exécution des promesses qui leur avaient été faites, l'entêté Louis Blanc, retiré dans l'embrasure d'une fenêtre, avec Ledru-Rollin et Flocon, rédigeait un décret accordant immédiatement tout ce qu'on venait de refuser. Ce décret était ainsi conçu :

« Le gouvernement provisoire de la République française s'engage à garantir l'existence de l'ouvrier par le travail.

« Il s'engage à garantir du travail à tous les citoyens.

« Il reconnaît que les ouvriers doivent s'associer entre eux pour jouir du bénéfice légitime de leur travail.

« Le gouvernement provisoire rend aux ouvriers, auxquels il appartient, le million à échoir de la liste civile. »

Et quand cet étrange décret, d'une rédaction si bizarre, si confuse, si sujette à amener des exigences impossibles à réaliser, des refus impossibles à prévoir, fut rédigé, tous les membres du gouvernement provisoire le signèrent.

Un décret signé n'est encore qu'un morceau de papier; il était encore temps de réfléchir et d'utiliser pour une œuvre sagement mûrie les trois mois de crédit que les ouvriers faisaient au gouvernement provisoire.

Mais un gouvernement collectif, où le hasard et la fatalité ont rassemblé des éléments hétérogènes, ne saurait agir avec la mesure, la précision nécessaires; il va jusqu'aux bornes les plus extrêmes de la hardiesse ou de la timidité; il cède à l'émeute ce que l'émeute a consenti à ne plus exiger, ou il brave l'émeute et semble la solliciter par mille provocations. C'est ainsi que le gouvernement provisoire, après avoir décrété l'organisation du travail au moment où elle n'était pas urgente, se vit dans la nécessité de fermer les ateliers nationaux, et rejeta ainsi toute la ville dans la guerre civile la plus furieuse qu'on eût vue jusqu'alors.

Le décret parut donc le 26 février au *Moniteur;* cela suffit pour donner quelque satisfaction aux ouvriers, mais aussi pour inspirer quelques craintes à la bourgeoisie, toujours si prompte à s'alarmer quand on touche à la question sociale, aux rapports de l'industriel et du travailleur.

Les ouvriers ne s'en tinrent pas là : ayant obtenu que la question fût mise à l'étude, ils vinrent demander, le 28, que les études fussent commencées ; il leur semblait que le meilleur moyen pour cela était la création d'un ministère. Ce ministère serait celui du *Progrès*, le titulaire en serait M. Louis Blanc, et son objet serait l'étude des questions sociales de toute sorte.

M. Louis Blanc n'avait certainement rien fait pour provoquer cette démarche : il était trop honnête et trop naïf pour cela; mais il entendait profiter d'une occasion aussi remarquable pour mettre sur un piédestal convenable sa petite et remuante personnalité, pour faire voir et admirer de plus loin son impeccable logique, son talent à systématiser les faits et les systèmes eux-mêmes.

Il fallait discuter immédiatement cette pétition : la divergence la plus vive se trahit aussitôt dans le gouvernement provisoire. M. de Lamartine manifestait l'opposition la plus absolue, la plus catégorique. M. Louis Blanc réclamait l'exécution immédiate. Comme la majorité sentait vivement la nécessité d'ajourner les questions irritantes, et qu'on avait besoin de Lamartine pour les grandes circonstances qui ne tarderaient pas à se présenter,

outre ses adhérents ordinaires, il eut ce jour-là, de son côté, ses adversaires habituels, MM. Ledru-Rollin, Crémieux, Flocon.

La création du ministère du Progrès fut refusée.

M. Louis Blanc, furieux de ce premier échec, et sachant combien il était populaire, se leva et déclara que, puisqu'on ne faisait aucun cas des volontés du peuple, lui et son ami Albert ne pouvaient plus faire partie du gouvernement.

S'il était sorti, s'il avait annoncé à la foule une telle résolution, l'émeute éclatait aussitôt. La population, voyant M. Louis Blanc quitter l'Hôtel de Ville, n'eût pas manqué de renverser un gouvernement dont il répudiait les actes. M. Garnier-Pagès retint Louis Blanc en lui présentant habilement une amorce, c'est-à-dire une compensation d'amour-propre, de vanité, si l'on veut.

Il lui proposa de présider une commission de travailleurs qui serait chargée de préparer pour l'Assemblée nationale un plan complet d'une réorganisation de l'industrie.

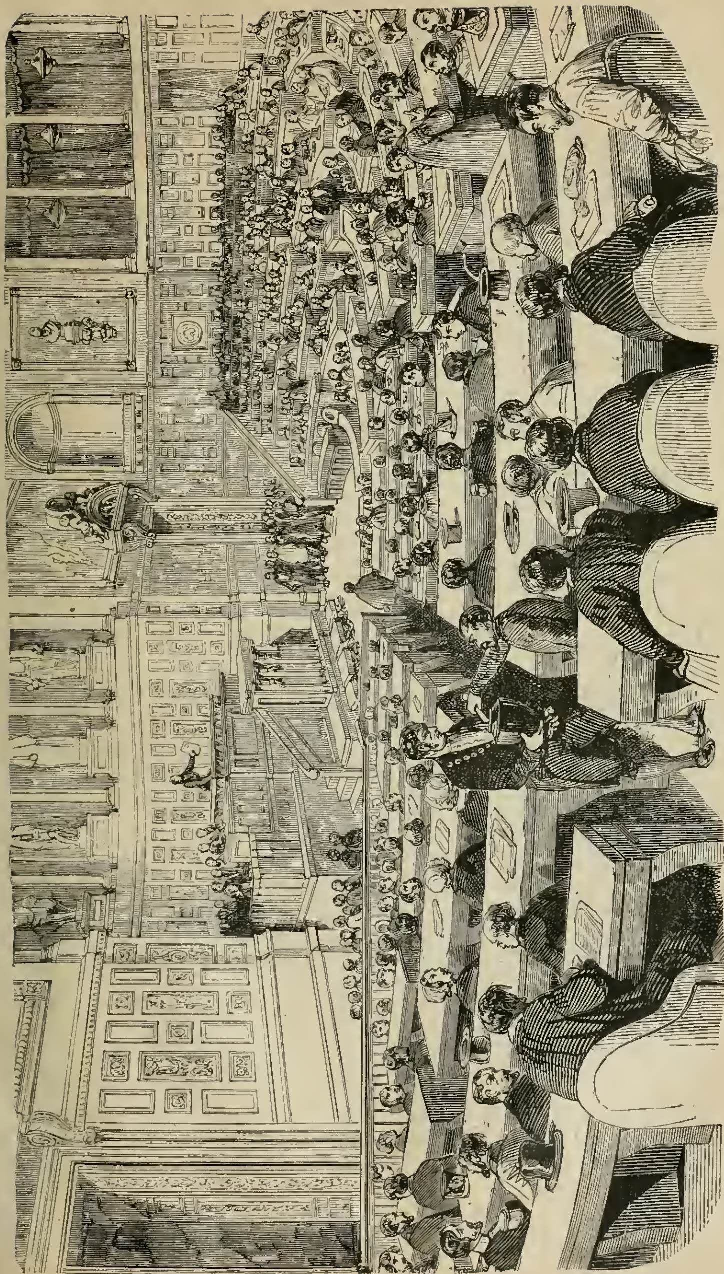
Louis Blanc donna tête baissée dans le piège qu'on lui tendait, et depuis ce moment, il ne fit plus que les façons nécessaires pour n'avoir pas l'air trop pressé. Il sentit bien que son ministère du Progrès, réalité pour lui, était une chimère pour autrui, et il espérait donner à la commission qu'il présiderait l'autorité et la docilité nécessaire pour qu'elle devînt un rouage essentiel du gouvernement républicain.

Mais il se fit prier jusqu'au point d'obliger ses collègues à des humiliations indécentes. Il prétendit que son ministère du Progrès était la seule institution qui lui parût en rapport avec les besoins du pays. Il fallut que M. Arago, son vieil ami, fît valoir une intimité ancienne, l'intérêt paternel qu'il avait montré à l'écrivain alors inconnu. Il s'offrit à partager les dangers de la situation et d'être le vice-président de la commission.

Il était deux heures du matin quand M. Louis Blanc céda et consentit à rester ce qu'il était, un orateur, un écrivain, un théoricien, et à ne pas devenir ce que lui avait refusé la nature : un homme d'État et de gouvernement.

Il restait à faire accepter au peuple cette décision. Le 28, vers midi, plus de 12,000 hommes apparurent sur la place de Grève ; ils n'étaient armés que de bannières sur lesquelles était inscrit le résumé de leurs vagues espérances : *Ministère du Progrès; Organisation du travail; Abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme*, et quantité d'autres formules auxquelles le socialisme contemporain n'accorde plus qu'un méprisant souvenir.

La députation était conduite par son orateur ordinaire, l'ouvrier Marche.



Commission des travailleurs aux Luxembourg.

Introduite en présence du gouvernement, la délégation chercha des yeux Louis Blanc; il se cachait, il détournait les yeux. Il fallut enfin qu'il prît la parole; il le fit avec hésitation, comme répétant une leçon mal apprise.

Les ouvriers n'avaient d'autre parti à prendre que de se retirer. Ils le firent avec dignité.

Jusqu'alors, le gouvernement provisoire n'avait pris que des mesures négatives, plus propres à éviter de nouveaux malheurs qu'à réparer ceux qui subsistaient encore. Il fallait faire davantage : on le comprit.

M. Marie, un des membres du gouvernement provisoire, avait rédigé un décret pour l'organisation d'ateliers nationaux. Ce décret fut signé par tous les membres, et l'on prit aussitôt les mesures indispensables pour les premiers travaux.

Le 27, eut lieu la proclamation de la République, au pied de la colonne de Juillet. Cette cérémonie, sans rien avoir de la grandeur imposante de la Fédération, n'en fut pas moins digne d'intérêt par les espérances qu'elle faisait concevoir. Le *Moniteur* du 28 février en rend compte en ces termes :

« Deux bataillons par chaque légion de la garde nationale ont été convoqués hier soir; quelques heures après, tout le monde était à son poste, et jamais les rangs ne furent mieux garnis. Les combattants, encore armés, et qui, depuis plusieurs jours, partagent avec les gardes nationaux tous les services d'ordre et de sécurité publique, ajoutaient encore au nombre de cette milice populaire, et témoignaient ainsi de l'union fraternelle commencée sous les feux du combat et cimentée par la victoire. Le peuple entier, sûr de sa force comme de sa grandeur, s'était donné rendez-vous sur cette noble place de la Bastille, qui remplit plus d'une page dans l'histoire de la Révolution et de la liberté. Les membres du gouvernement provisoire sont partis de leur salle de délibération, et, à deux heures précises, ils ont descendu le grand escalier de l'Hôtel de Ville au milieu d'un concours nombreux de citoyens, la garde présentant les armes, et le tambour battant aux champs. Les cris de : « Vive la République ! » poussés par la foule enthousiaste, ont bientôt retenti dans la place, encombrée d'une multitude infinie.

« Le cortège aussitôt s'est ébranlé. En tête marchait un détachement de la garde nationale à cheval, puis les élèves de l'École d'état-major. Ils étaient suivis par une légion de la garde nationale, où se mêlaient beaucoup d'autres citoyens dont les armes et le costume étaient comme le signe vivant de la révolution accomplie; entre les compagnies de cette légion, les jeunes

gens de toutes nos écoles, dont la bravoure et le dévouement relèvent l'intelligence et le patriotisme. Les membres du gouvernement provisoire venaient ensuite, en habit noir, en écharpe tricolore, avec la rosette rouge à la boutonnière. Les ministres de la Guerre, des Finances, du Commerce et de l'Instruction publique, les adjoints de Paris, le directeur général des postes s'étaient joints aux membres du gouvernement provisoire. Tous ces *élus de l'Insurrection* ont été salués par les exclamations les plus vives. Les officiers de Saint-Cyr les précédaient immédiatement, et un détachement des élèves de l'École polytechnique, l'épée nue, formait la haie. Derrière eux venait une masse immense qui a été grossissant jusqu'à la fin. La Cour de cassation, le général Bedeau, commandant la division militaire, des officiers de l'armée et de la marine, des fonctionnaires des autres départements, s'étaient rendus sur la place de la Bastille, où la foule pressée se serrait autour de la colonne de Juillet, dont le sommet était pavoisé d'étendards aux trois couleurs. Le temps qui jusqu'alors avait été pluvieux, s'est éclairci et le soleil a voulu éclairer de ses rayons cette première fête de la République. Arrivés au pied de la colonne, les membres du gouvernement provisoire se sont rangés sur une file pendant que la musique jouait la *Marseillaise*. Les drapeaux se sont placés en face d'eux. Après un roulement de tambour, M. Arago a pris la parole; il a, d'une voix forte, annoncé au peuple que le gouvernement provisoire avait cru de son devoir de proclamer solennellement la République devant l'héroïque population de Paris, dont l'acclamation spontanée avait déjà consacré cette forme de gouvernement. La sanction de la France entière y manque sans doute encore, mais nous espérons qu'elle ratifiera le vœu du peuple parisien, qui a donné un nouvel et magnifique exemple de son courage, de sa puissance, de sa modération. Il tient à prouver à la patrie et au monde qu'il n'a pas seulement l'instinct de ses droits, mais qu'il en possède aussi l'intelligence et la sagesse. Calme, fort, énergique et généreux, le peuple de Paris peut être présenté à la France comme un de ses titres d'orgueil. Il semble avoir laissé tomber dans le plus dédaigneux oubli une royauté malfaisante, pour ne plus s'occuper que des grands intérêts, qui sont ceux de tous les peuples, des principes immortels qui vont devenir pour eux la loi morale de la politique et de l'humanité.

« Citoyens, s'est écrié M. Arago, avec enthousiasme, répétez avec moi ce cri populaire : « Vive la République !... » Tous les membres du gouvernement provisoire se sont découverts, les drapeaux se sont inclinés, et au bruit des tambours battant aux champs, au bruit des trompettes et de la musique, s'est joint cet autre bruit immense du peuple qui couvrait tous les autres : « Vive la République ! »

Après ce tableau où une plume aussi officielle qu'anonyme a décrit platement, symétriquement, en périodes bien alignées, un enthousiasme populaire qui avait bien plus de sincérité, de profondeur, nous devons relater quelques-uns des encouragements les plus sympathiques donnés à la nouvelle République par ses ennemis les plus acharnés et les plus venimeux.

Dès le 24 février au soir, le clergé donnait l'exemple d'une adhésion toute spontanée. Mgr Affre, archevêque de Paris, déclarait qu'il se ralliait sincèrement à la République; il ordonnait aux curés de son diocèse de chanter le *Domine salvam fac Rempublicam.*

Peu de jours après, le père Lacordaire, si célèbre pour avoir ramené en France l'ordre auquel l'Église doit l'Inquisition, si célèbre aussi par les paradoxes catholico-libéraux au moyen desquels il essayait de faire tolérer les spectres du passé, exaltait dans la chaire de Saint-Merry, *le peuple superbe en sa colère.*

Pendant deux mois consécutifs, le clergé de Paris bénit des arbres de la liberté, voulut bien les comparer à l'arbre de la croix, prétendit que la cause du prêtre est la cause du peuple. C'est ce que disent en toutes lettres les numéros du *Moniteur* pendant les mois de mars et d'avril 1848. Selon le clergé, c'était Jésus-Christ qui avait introduit dans le monde la formule : Liberté, Égalité, Fraternité. Ainsi le prétendaient les prêtres d'alors, et le peuple, au lieu de courir sus à ces hypocrites, leur permettait d'asperger toutes les manifestations républicaines de leur eau bénite.

Les religieuses, dont les jardins sont à Paris aussi beaux et autrement nombreux que les parcs publics, donnaient les peupliers qui servaient à ces plantations, après les avoir ornés de guirlandes, de banderoles, de nœuds, avec cette imagination naïve et ce luxe de mauvais goût qui distinguent les vieilles filles condamnées à l'oisiveté en commun.

Ce que faisait le clergé, son journal l'approuva hautement, en termes sur lesquels il était difficile de revenir, et qui néanmoins ne le gênèrent pas le moins du monde. Voici ce qu'imprimait l'*Univers :*

« Dieu parle par la voix des événements. La révolution de 1848 est une notification de la Providence. A la facilité avec laquelle ces grandes choses s'accomplissent, et lorsque l'on considère combien, au fond, la volonté des hommes y a peu contribué, il faut reconnaître que les temps étaient venus. Ce ne sont pas les conspirations qui peuvent de la sorte bouleverser de fond en comble et en peu de temps les sociétés humaines. Une conspiration qui réussit allume instantanément la guerre civile. Le principe politique attaqué et renversé par surprise cherche immédiatement à se défendre. Qui

songe aujourd'hui en France à défendre la monarchie? Qui peut y songer? La France croyait encore être monarchique, et elle est déjà républicaine. Elle s'en étonnait hier, elle n'en est point surprise aujourd'hui. Revenue d'un premier mouvement de trouble, elle s'appliquera sagement, courageusement, invinciblement, à se donner des institutions en rapport avec les doctrines qu'elle a depuis longtemps définitivement acceptées. La monarchie succombe sous le poids de ses fautes. Personne n'a autant qu'elle travaillé à sa ruine. Immorale avec Louis XIV, scandaleuse avec Louis XV, despotique avec Napoléon, inintelligente, jusqu'à 1830, astucieuse pour ne rien dire de plus jusqu'en 1848, elle a vu successivement décroître le nombre et l'énergie de ceux qui la croyaient encore nécessaire. Elle n'a plus aujourd'hui de partisans. Charles X avait encore des amis personnels et des serviteurs dévoués. De nobles cœurs ont porté son deuil, son héritier a pu pendant un temps trouver des soldats. Louis-Philippe n'a été reconduit que jusqu'à la porte de sa demeure. On a protégé sa vie, mais non pas sa couronne, et on l'a laissé se sauver sans lui faire l'honneur de le croire dangereux. Jamais trône n'a croulé d'une façon plus humiliante. C'est que ce trône n'était pas un trône. Il n'y aura pas de meilleurs et de plus sincères républicains que les catholiques français. Parmi les principes sociaux qui viennent de triompher et qui vont se formuler en institutions, quels sont ceux que l'Église repousse? quels sont ceux que sa voix n'ait pas fait retentir depuis dix-huit siècles à l'oreille des peuples et des rois? Nous n'en voyons aucun. »

Ainsi parlait le plus menteur des journaux religieux et monarchistes.

On pressentait l'approche, et on savait la nécessité des élections ; tous les partis se préparaient à y prendre part, choisissant d'avance leurs candidats, et les exerçant à la dissimulation et au parjure. Il fallait que l'on entrât dans la future Assemblée constituante avec le masque républicain. Une fois entré, une fois en possession du pouvoir souverain, Tartufe jetterait audacieusement le masque et dirait à la République, surprise et indignée : C'est à vous de sortir d'ici, c'est moi qui suis le maître.

Après cette solennelle adhésion du clergé, le gouvernement provisoire eut la douteuse satisfaction d'en enregistrer un grand nombre d'autres.

Ce fut d'abord, et comme il fallait s'y attendre, la magistrature. Ces hommes qui, comme les prêtres, portent la robe, sont inamovibles et exercent un sacerdoce, le tout avec une grande expérience de l'art comique ou tragique, de la mise en scène et avec un sérieux devenu presque proverbial, contribuèrent à augmenter l'entraînement général. La Cour de cassation, la Cour d'appel, la Cour des comptes, le Tribunal de Commerce, la

Chambre des notaires, celle des avocats, apportaient hâtivement à l'Hôtel de Ville leurs *protestations de dévouement sans réserve à la République, et leur adhésion complète à la République, et leur adhésion sans réserve à l'entreprise généreuse, à l'œuvre admirable du gouvernement.* Ces belles et fières paroles furent prononcées devant le gouvernement provisoire lui-même par des délégations où figuraient des noms de vieilles familles parlementaires, qui avaient conquis dans la magistrature fortune, considération, notoriété, même sous l'ancienne monarchie; et quand les orateurs avaient fait ces grands efforts d'éloquence soumise, ils avaient soin que les discours ainsi prononcés fussent imprimés dès le lendemain dans le journal officiel de l'époque, le *Moniteur*. Nous y lisons, aux numéros du 2 mars et des jours suivants, les discours de MM. Séguier, Dupin, Portalis, Baroche.

L'Université, qui a toujours rivalisé avec la magistrature et le clergé par son empressement à se prosterner devant les faits accomplis, crut devoir, par la bouche de son grand-maître, M. Géruzez, adopter un langage encore plus solennel, plus déférent. Elle exaltait *cette révolution accomplie au profit du genre humain et qui avait eu pour instrument le peuple armé de la force invincible de Dieu.* Elle saluait le nom *désormais impérissable de République.*

Le Conseil d'État ne fut pas moins solennel : il exprima par l'intermédiaire de M. de Cormenin, son dévouement à cette *grande et sublime révolution qui palpitait* déjà dans le cœur du peuple avant d'être arrosée de son généreux sang et d'être portée dans ses bras héroïques jusqu'au pavois de la souveraineté.

« Assurément, dit un des historiens les plus sincères et les plus pénétrants de cette époque, un pareil concours de dévouements et d'hommages était de nature à rassurer pleinement le gouvernement provisoire s'il avait conçu quelque doute sur sa légitimité. Et ce ne fut pas l'effervescence d'une première heure : six semaines plus tard, les mêmes sentiments se manifestaient encore sous une forme plus authentique, plus calme, et plus réfléchie, dans les professions de foi des candidats à la représentation nationale ; et le 4 mai suivant, à l'heure où l'Assemblée entrait pour la première fois en séance, ils éclatèrent de nouveau par une salve répétée à vingt reprises, par un cri immense, unanime de : « *Vive la République !* »

« Aujourd'hui que nous connaissons avec certitude, par de cyniques répudiations, combien ces adhésions étaient mensongères, les esprits sévères ont le droit de regretter, jusqu'à un certain point, cette unanimité dans l'expression d'un dévouement qui ne pouvait exister que dans les âmes républicaines. On a pu, sans injustice, flétrir cet empressement des amis

personnels de la maison d'Orléans, de ces hommes qui tenaient de la royauté leur fortune, leur position, leur existence tout entière. Les consciences honnêtes ont gémi, pour l'honneur du pays, des indignités, des ingratitudes, des sentiments bas de cette société cultivée, faite pour donner l'exemple des bienséances et pour imprimer aux mœurs leur caractère. »

Les amis personnels, intimes même de la famille d'Orléans, et nous parlons ici non seulement des conseillers, mais encore de ceux qui avaient partagé les jeux et les plaisirs des jeunes princes, ne furent pas des derniers à faire défection. M. Thiers et les principaux membres de la Chambre des députés, MM. Odilon Barrot, de Maleville, Duvergier de Hauranne, qui croyaient la royauté *bien finie*, c'était l'expression textuelle qu'employait M. Thiers, envoyaient assurer le gouvernement provisoire qu'ils aideraient sans arrière-pensée à son établissement.

M. de la Rochejaquelein répétait partout que c'en était fait de la monarchie, et faisait afficher sur les murs de Paris une adresse au gouvernement provisoire, qu'il terminait par ces mots : « *Comptez sur moi* ».

Les familiers de la Cour, du château de Neuilly, les aides de camp de Louis-Philippe, M. d'Haubersaërt, MM. d'Houdetot et Liadières, de Berthois, ne firent pas attendre leur soumission, et même l'assurance de leur dévouement, et ils portèrent cette assurance non seulement à l'Hôtel de Ville, mais encore dans les différents ministères.

Il restait à ce gouvernement provisoire une grande tâche à accomplir, non qu'elle fût la seule, mais elle était la plus urgente, et de son succès dépendait le succès de toutes les autres :

C'était de faire connaître à l'Europe monarchique non seulement le sens exact des événements qui venaient de s'accomplir, mais encore de la rassurer sur les intentions pacifiques d'un gouvernement républicain.

Le système politique qui repose sur le suffrage universel, sur le gouvernement direct du peuple par lui-même, est essentiellement contagieux, propagandiste. Il ne peut naître nulle part sans exciter autour de lui la curiosité et plus tard le désir de connaître la liberté. Lamartine craignait à bon droit que cette idée ne vînt ajouter aux embarras innombrables et aux dangers de la situation. Il écrivit donc aux représentants de la France à l'étranger une circulaire destinée à être mise sous les yeux des ministres et des souverains, mais qui, loin d'être condamnée à rester un secret de chancellerie, devait, par sa recommandation expresse, recevoir la plus grande publicité et éclairer l'opinion publique aussi bien que la conscience et les inquiétudes des souverains. Ce manifeste est une pièce trop impor-

tante pour ne pas figurer ici à titre de document de l'histoire du peuple. Nous en extrairons les passages les plus caractéristiques :

« La Révolution française, disait Lamartine, vient d'entrer dans sa période définitive. La France est République ; la République française n'a pas besoin d'être reconnue pour exister : elle est de droit naturel, elle est de droit national.

« Elle a la volonté d'un peuple qui ne demande son titre qu'à lui-même.

« Cependant la République française, désirant entrer dans la famille des gouvernements constitués comme une puissance régulière, et non comme un phénomène perturbateur de l'ordre européen, il est convenable que vous fassiez promptement connaître au gouvernement près duquel vous êtes accrédité les principes et les tendances qui dirigeront désormais la politique extérieure du gouvernement français.

« La proclamation de la République française n'est pas un acte d'agression contre aucune forme de gouvernement dans ce monde. Les formes de gouvernement ont des diversités aussi légitimes que les diversités de caractère, de situation géographique et de développement intellectuel. Les nations ont, comme les individus, des âges différents. Les principes qui les représentent ont des phases successives. Les gouvernements monarchiques, aristocratiques, constitutionnels, républicains, sont l'expression de ces différents degrés de maturité du génie des peuples. Ils demandent plus de liberté à mesure qu'ils se sentent capables d'en supporter davantage. Ils demandent plus d'égalité et de démocratie à mesure qu'ils sont inspirés par plus de justice et d'amour pour le peuple.

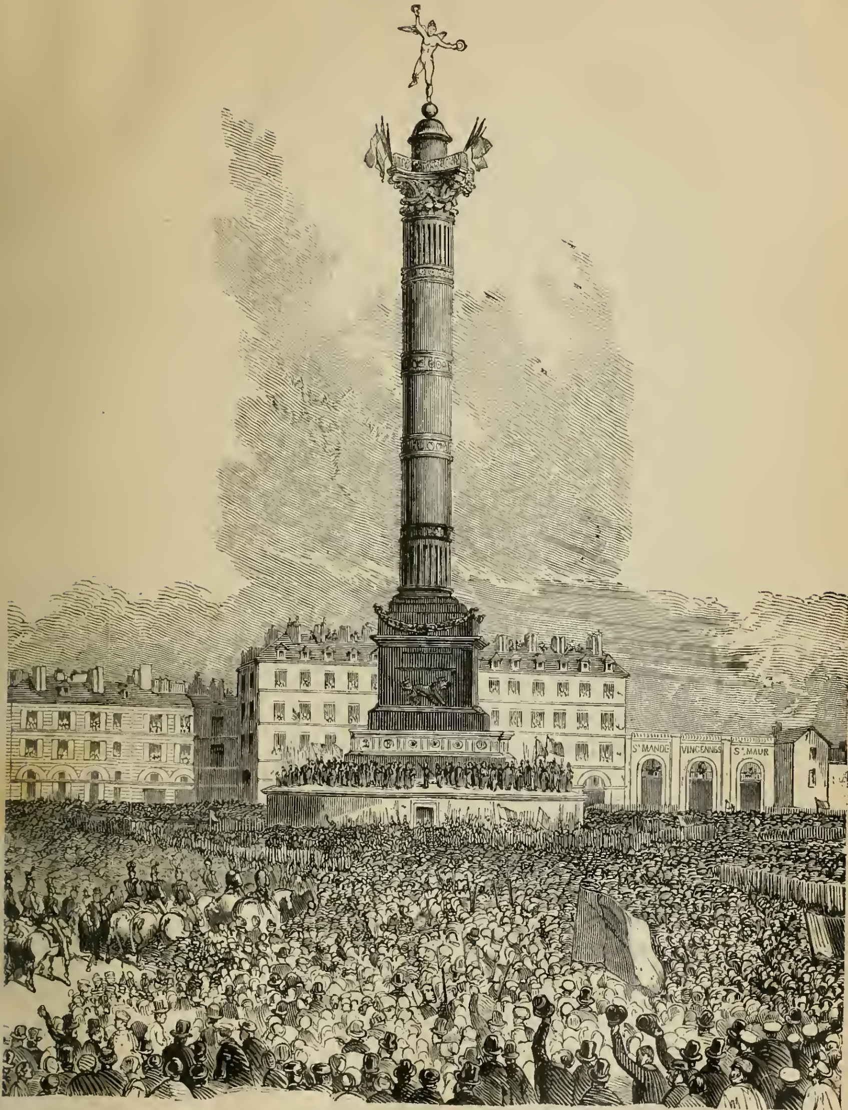
« Question de temps.

« Un peuple se perd en devançant l'heure de cette maturité, comme il se déshonore en la laissant échapper. La monarchie et la République ne sont pas, aux yeux des véritables hommes d'État, des principes absolus qui se combattent à mort, ce sont des faits qui se contrastent et qui peuvent vivre face à face, en se comprenant et en se respectant.

« La guerre n'est donc pas le principe de la République française, comme elle en devint la fatale et glorieuse nécessité en 1792.

« Entre 1792 et 1848, il y a un demi-siècle.

« Revenir, après un demi-siècle, au principe de 1792, ou au principe de l'Empire, ce ne serait pas avancer, ce serait reculer dans le temps. La révolution d'hier est un pas en avant, non en arrière. Le monde et nous, nous voulons marcher à la fraternité et à la paix. »



Proclamation de la République sur la place de la Bastille.

Après ces belles et profondes paroles, le manifeste exposait la situation diplomatique.

« Les traités de 1815 n'existent plus en droit aux yeux de la République française, toutefois les circonscriptions territoriales de ces traités sont un fait qu'elle admet comme base et comme point de départ dans ses rapports avec les autres nations.

« Mais si les traités de 1815 n'existent plus que comme fait à modifier d'un accord commun, et si la République déclare hautement qu'elle a pour droit et pour mission d'arriver régulièrement et pacifiquement à ces modifications, le bon sens, la modération, la conscience, la prudence de la République existent, et sont pour l'Europe une meilleure et plus honorable garantie que les lettres de ces traités si souvent violés ou modifiés par elle.

« Attachez-vous, Monsieur, à faire comprendre et admettre de bonne foi cette émancipation de la République, des traités de 1815, et à montrer que cette franchise n'a rien d'inconciliable avec le repos de l'Europe.

« Ainsi, nous le disons hautement, si l'heure de la reconstruction de quelques nationalités opprimées en Europe ou ailleurs, nous paraissait avoir sonné dans les décrets de la Providence, si la Suisse, notre fidèle alliée depuis François Ier, était contrainte et menaçée dans le mouvement de croissance qu'elle opère chez elle pour prêter une force de plus au faisceau des gouvernements démocratiques; si les États indépendants de l'Italie étaient envahis; si l'on imposait des limites ou des obstacles à leurs transformations intérieures; si on leur contestait à main armée le droit de s'allier entre eux pour consolider une patrie italienne, la République française se croirait en droit d'armer elle-même, pour protéger ces mouvements légitimes de croissance et de nationalité des peuples. »

M. de Lamartine ne manquait pas de rappeler que la République était arrivée au pouvoir sans violence, sans dictature, qu'elle n'aurait pas à traverser cette phase dangereuse. Il exigeait de la part de nos représentants qu'ils insistassent sur ce caractère sinon nouveau, du moins rassurant. Il continuait :

« La République, vous le voyez, a traversé du premier pas l'ère des proscriptions et des dictatures. Elle est décidée à ne jamais violer la liberté au dedans; elle est décidée également à ne jamais laisser violer son principe démocratique au dehors.

« Elle ne laissera mettre la main de personne entre le rayonnemen pacifique de sa liberté et le regard des peuples. Elle se proclame l'alliée intellectuelle et cordiale de tous les droits, de tous les progrès, de tous les

développements légitimes d'institution des nations qui veulent vivre du même principe que le sien.

« Elle ne fera point de propagande sourde ni incendiaire chez ses voisins.

« Elle sait bien qu'il n'y a de libertés durables que celles qui naissent d'elles-mêmes sur leur propre sol.

« Mais elle exercera, par la lueur de ses idées, par le spectacle d'ordre et de paix qu'elle espère donner au monde, le seul et honnête prosélytisme, le prosélytisme de l'estime et de la sympathie.

« Ce n'est point là la guerre, c'est la nature.

« Ce n'est point là l'agitation de l'Europe, c'est la vie.

« Ce n'est point là incendier le monde, c'est briller de sa place sur l'horizon des peuples pour les devancer et les guider à la fois. »

Nous devons regarder ce manifeste de Lamartine parlant aux puissances étrangères au nom d'un grand principe et d'un grand peuple, non seulement comme une des plus belles pages qu'ait écrites ce grand génie, mais encore comme une des plus grandes actions qu'ait accomplies ce beau caractère, antique et pur comme la physionomie de celui qui le possédait.

En outre, le ton et les idées du manifeste étaient parfaitement adaptés aux circonstances extérieures et intérieures. Il promettait formellement la paix, et ne l'implorait pas; il promettait sincèrement de ne point colporter les idées républicaines, mais il prenait l'engagement solennel de ne pas tolérer qu'on les persécutât ou qu'on les menaçât chez lui ou au dehors. Il déclarait qu'il ne prendrait nulle part l'initiative du progrès, mais qu'il ne laisserait nulle part la réaction regagner du terrain et faire sur le sien de nouvelles conquêtes. Il affirmait la défensive la plus stricte, mais aussi une défensive digne, vigilante, armée, redoutable. Désormais nulle guerre ne pouvait éclater qu'il n'eût le droit d'y intervenir sans avoir jamais le rôle d'agresseur.

Cette tactique de défensive armée était la seule qui convînt à un gouvernement démocratique et pacifique; elle était aussi la seule que permît la situation du pays.

Lamartine faisait de nécessité vertu, avec un talent diplomatique de premier ordre ; il réussissait àfaire prendre pour la modération de la force la prudence d'une réelle faiblesse.

Ce n'était pas là un des moindres mérites de cet habile et noble manifeste.

En effet, l'armée, bien qu'elle eût, dans la personne de ses chefs, fait au gouvernement provisoire une soumission sincère et même sympathique,

n'en avait pas moins subi par le fait même des trois jours de luttes, des pertes matérielles considérables ; elle avait subi par cette réelle défaite une humiliation, une déchéance dont elle ne pouvait se relever en quelques jours.

En outre, la criminelle incurie, la coupable administration de la royauté de Louis-Philippe avaient désorganisé l'armée, réduit à un très petit nombre, à de très petites quantités, les hommes, les munitions, l'armement, l'équipement. Lorsque le gouvernement provisoire prit le pouvoir, voici dans quel état il trouva l'armée :

L'effectif dans tous les corps était si faible, que les régiments d'infanterie, en réunissant tous les hommes disponibles, arrivaient à peine à fournir deux bataillons de guerre à cinq cents hommes chacun. Dans la cavalerie, chaque régiment ne pouvait former que quatre escadrons de guerre comptant ensemble 825 chevaux. Les régiments d'artillerie, à moins de désorganiser les dépôts et d'arrêter ainsi l'instruction des recrues, ne pouvaient mettre chacun qu'une batterie sur le pied de guerre.

Les services administratifs manquaient presque complètement de moyens de transport.

Qu'aurait-on fait, s'il eût fallu parer aux exigences militaires d'une guerre contre une coalition européenne?

Notons qu'à ce moment l'Algérie, qui venait à peine d'être soumise, frémissait encore de tous côtés; que l'armée d'élite qui l'occupait avait longtemps combattu sous les ordres directs des princes de la famille royale. et avait appris à les aimer, à les estimer. Elle était capable de faire de l'Afrique une autre Vendée. Heureusement les princes d'Orléans ne voulurent point assumer la responsabilité d'un tel crime et des malheurs qui en étaient la conséquence inévitable; ils annoncèrent eux-mêmes à l'armée qu'ils commandaient, les événements dont leur dynastie était la victime; ils recommandèrent à cette armée le dévouement à la France, la soumission à ses nouveaux chefs, et promirent de ne revenir que si la patrie en danger les rappelait expressément.

Ils s'acquirent ainsi une popularité qui les entoure aujourd'hui encore, leur conserve une petite cour et entretient leurs espérances.

Le grand événement de la vie intérieure du gouvernement provisoire est l'organisation des ateliers nationaux. C'est en effet dans les fautes commises à cette époque et en cette circonstance, qu'il faut chercher l'origine et l'explication de nombre d'autres fautes, et de la plus grave de toutes, celle qui aboutit à la clôture soudaine de ces ateliers, à la suppression brusque

des ressources que ce travail fournissait à la population, enfin au soulèvement formidable qui agita Paris pendant les journées de Juin.

Vainqueur, ce soulèvement eût été suivi d'une terreur nouvelle.

Vaincu, il permit à la réaction de redresser ses mille têtes, et de faire face partout à la Révolution.

Nous nous attacherons donc à raconter avec quelques détails un évènement qui, par sa nature et par ses suites, se rattache directement à l'histoire des classes ouvrières.

Deux erreurs principales règnent encore sur les ateliers nationaux de 1848.

La première consiste à croire que M. Louis Blanc fut pour quelque chose dans leur institution et leur direction. La vérité, c'est qu'il y fut toujours entièrement étranger. Occupé, absorbé par ses conférences du Luxembourg, il n'avait ni le temps ni la volonté d'intervenir dans cette organisation.

La seconde est de supposer que les ateliers nationaux datent de cette époque.

Les ateliers nationaux ont été demandés par les cahiers de 1789. Quelques-uns de ces cahiers déclarent que *le pauvre appartient à la société comme le riche*, exigent que toute aumône soit sévèrement défendue, entendant par là l'aumône faite de la main à la main.

Selon ces mêmes cahiers, l'État doit assurer du travail à tous les pauvres valides.

Il doit créer des ateliers de charité publics, provinciaux, nationaux, où toutes les personnes valides ou invalides de tout âge, de tout sexe, puissent trouver en tout temps une occupation convenable à leur état et à leur situation.

Comme nous l'avons raconté dans la première partie de cet ouvrage, l'Assemblée nationale, qui était encore sous l'influence bienfaisante et impérative des cahiers, rendait, le 30 mai 1790, un décret qui ouvrait, dans Paris et dans les départements, des ateliers pour les hommes, femmes et enfants valides.

Et tout en oubliant d'assurer des ressources sérieuses et durables à des institutions aussi nécessaires, elle donnait pour motif de ces institutions :

« Attendu que la société doit à tous ses membres la subsistance et le travail...

En 1791, l'Assemblée nationale reçut de ses comités de mendicité, de constitution, d'imposition et du comité ecclésiastique, un rapport qui concluait à la formation d'un fonds de secours général, afin, disaient-ils, que

la nation, qui reconnaît le droit du pauvre, n'emploie plus le mot de charité ou d'aumône, et donne du travail aux valides, des secours aux enfants, aux malades, aux vieillards.

La Convention n'était pas restée en arrière par la fécondité des projets, l'abondance du bavardage philanthropique et sentimental, et l'impuissance à créer quoi que ce fût de durable.

Elle avait décrété, car les décrets sont, au point de vue de la *forme*, d'une importance capitale :

« Que la société devait la subsistance aux citoyens malheureux, soit en leur procurant du travail, soit en assurant les moyens d'exister à ceux qui se trouvent hors d'état de travailler. »

Et, le décret fait, on s'en tint là.

Napoléon Ier ne fit pas même de décrets.

Le gouvernement de Louis-Philippe vit éclore nombre d'économistes, tous aussi distingués que peuvent l'être des économistes; dès qu'ils furent parvenus à leur majorité intellectuelle, ils déclarèrent que les socialistes avaient raison de demander une réorganisation sociale, dût-elle ne porter que sur la petite question du droit à l'existence par le travail.

La République de 1848 devait hériter de tous ces devoirs, de toutes ces obligations, dont les titres avaient été perdus, détruits, imprudemment niés par tous les gouvernements précédents; elle devait tenir tout ce qu'ils avaient promis ; mais en héritant de leurs obligations, elle n'avait point recueilli toutes leurs ressources, elle ne pouvait pas toujours employer les mêmes procédés qu'eux. Le gouvernement provisoire fut chargé d'improviser l'institution qui, plus que toute autre, demande à être mûrie par l'étude, par l'expérience. Le 25 février, le gouvernement provisoire rendait un décret par lequel il *garantissait* l'existence de l'ouvrier par le travail.

Des décrets de ce genre avaient été rendus si souvent, et ils avaient été suivis si rarement d'effet et de résultat, que les ouvriers étaient en droit d'exiger une organisation immédiate, dût-elle être imparfaite, dût-elle comporter tous les éléments d'insuccès, dût-elle ouvrir la porte à tous les abus, à tous les gaspillages.

Le décret du 25 février fut suivi d'un autre daté du 27, et qui fut promulgué le 28. Dans ce dernier, le ministre des Travaux publics annonçait à tous les travailleurs sans ouvrage (au nombre réel de 7.000, et au nombre apparent de plus du triple) que des travaux importants allaient être entrepris sur divers points, et que les maires des douze arrondissements étaient chargés de recevoir les demandes d'ouvrage et de diriger les ouvriers vers les chantiers.

La grande difficulté n'était donc pas de poser le principe, mais d'assurer l'exécution des promesses faites. Les difficultés étaient de deux sortes.

Il y avait d'abord les difficultés financières. Où le gouvernement prendrait-il les ressources nécessaires?

Suivant le rapport de la commission du budget des dépenses de 1847, les finances de l'État étaient engagées pour onze ans, et les engagements pris ne pouvaient être éteints dans cet espace de temps qu'à la condition d'une paix ininterrompue et d'un budget ordinaire qui suffît à tous les besoins sans aucun imprévu, pendant une série consécutive de plusieurs années.

En d'autre termes, pour que le budget fût en équilibre au bout de ce temps-là, il fallait le concours de circonstances impossibles à réaliser ou même à prévoir.

Le gouvernement de Louis-Philippe, celui-là même qui devait donner satisfaction à tous les intérêts matériels, et ne s'était ostensiblement occupé que de ceux-là, avait abusé de toutes les ressources; depuis longtemps, il en était réduit à abuser des expédients mêmes. Il avait émis des bons du Trésor autant que le public avait voulu en prendre; il avait laissé s'élever au chiffre de 636 millions la dette flottante, et ce chiffre même était contesté par M. Thiers, qui, au 1er janvier 1848, soutenait qu'elle se montait à 800 millions. Le gouvernement avait accru la dette perpétuelle par des emprunts successifs. Vers les derniers mois de l'année 1847, il en avait contracté un dont les payements s'échelonnaient sur un si grand nombre d'années que l'on devait regarder la rentrée d'un de ces termes comme un secours insignifiant. De plus, cet emprunt était souscrit par des maisons financières et non par le public. Si ces maisons étaient entraînées dans une débâcle, que deviendrait l'emprunt souscrit par elles seules?

Tous les ressorts financiers étaient donc tendus à l'extrême. Le moindre mouvement à l'improviste pouvait les briser. Dès les premiers jours de la révolution de Février, on murmura le mot banqueroute, on donna à entendre que le gouvernement républicain n'étant point solidaire des folies et des prodigalités commises par les gouvernements qui l'avaient précédé, n'en devait point être responsable.

Deux capitalistes considérables, qui étaient en même temps des financiers de mérite, et qui étaient, a-t-on dit, MM. Fould et Delamarre, insistaient, dans une démarche personnelle auprès du ministre des Finances, sur la nécessité de l'emprunt forcé et l'utilité de la banqueroute.

L'un d'eux, si l'on en croit certains auteurs de bonne foi et ordinairement bien informés, alla même jusqu'à remettre, dès les premiers jours de la

révolution, au ministre de l'Intérieur, la liste des principaux capitalistes de Paris, et la désignation de leur fortune.

La presse conservatrice elle-même proposait ou soutenait des mesures qu'en un autre temps elle eût qualifiées de révolutionnaires. Ainsi, le *Journal des Débats* du 17 mars 1848 donnait toute son adhésion à un projet d'un homme que ce journal déclarait éclairé et pratique, et qui consistait à ajourner les bons du Trésor, et tous les créanciers de la dette flottante, à augmenter l'impôt à partir d'un certain chiffre, de manière à doubler les cotes les plus fortes, enfin à imposer la rente et les bons du Trésor.

Le gouvernement provisoire héritait donc d'une situation désespérée, et ce sera son éternel honneur que d'en être sorti avec habileté, avec honnêteté, avec fermeté, de même que ce sera une honte éternelle pour les conservateurs que de n'avoir pas voulu profiter de cette habileté, et d'avoir acculé le peuple à la guerre civile par la clôture brutale des ateliers nationaux.

La seconde difficulté consistait à trouver du travail en quantité suffisante pour tous les bras inoccupés, et à faire que ce salaire ne fût pas une prime qui encourageât à abandonner le travail existant. C'était affaire de contrôle et d'organisation. D'ailleurs, le principe étant de permettre à la classe ouvrière de traverser une période de crise, le gouvernement devait tenir beaucoup plus à la distribution du secours qu'à un contrôle trop sévère, qui était difficile en tout temps, et, en tout cas, impossible à improviser.

Il devait donc y avoir et il y eut des abus.

Les travaux en cours d'exécution et qui pouvaient fournir immédiatement de l'emploi n'étaient ni nombreux ni considérables.

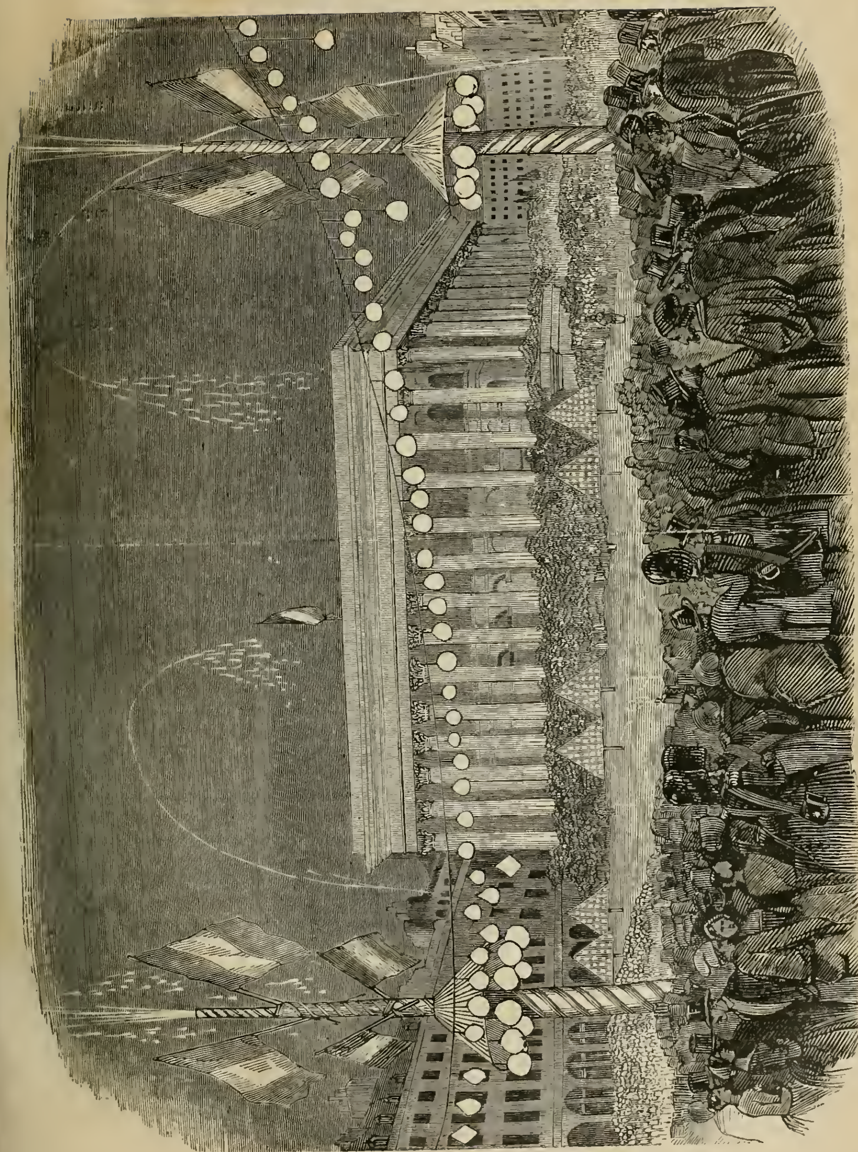
C'étaient :

En premier lieu les travaux de déblaiement des terrains communaux et de nivellement de la place de l'Europe, qui pouvaient occuper de quinze cents à deux mille ouvriers.

En second lieu les travaux de terrassements exécutés au quai de la Gare, qui n'exigeaient pas plus de cinq à six cents hommes au maximum.

En troisième lieu, le remblai des carrières de Chaillot, la construction de chemins de halage, le redressement et le nivellement de quelques routes, l'empierrement des chemins de ronde, où l'on pouvait occuper de mille à quinze cents ouvriers.

En dernier, l'atelier du Champ de Mars, ouvert par le ministère de la Guerre de concert avec la Ville de Paris, et qui était réglé et organisé par le génie. On y employa dans l'origine deux mille hommes.



La panique calculée ou instinctive de la grande et de la petite industrie jeta aussi sur le pavé un nombre toujours croissant d'ouvriers dont l'afflux venait chaque jour dérouter les prévisions et les mesures du gouvernement.

Les maires et les directeurs d'atelier, n'ayant plus de travail à distribuer, se renvoyèrent l'un à l'autre les ouvriers; ceux-ci, éconduits d'un arrondissement à un autre, traînaient leurs outils d'une extrémité de Paris à l'autre, de Chaillot à Saint-Mandé, de Romainville à la barrière du Maine; ils rentraient le soir chez eux exténués de fatigue, se croyant joués personnellement, en proie à une irritation que la vue de leur famille en détresse, ou les plaintes de camarades déçus comme eux, faisaient éclater en menaces. Des rassemblements se tenaient pendant tout le jour, aux portes des bureaux.

Ces rassemblements n'avaient que bien peu à faire pour se transformer en émeutes.

Le gouvernement, connaissant l'embarras où se trouvaient les directeurs d'ateliers et l'agitation qui commençait à fermenter dans la masse de la population travailleuse et désœuvrée, qui a toujours une tendance irrésistible à détruire quand on ne l'occupe point à construire et à créer, crut y porter remède en faisant, à titre de secours, des distributions d'argent à l'ouvrier sans travail.

Chaque maire fut autorisé à délivrer à l'ouvrier, sur le vu d'un timbre constatant qu'il n'y avait pas de place dans les ateliers ouverts, la somme d'un franc cinquante.

Cette mesure produisit d'abord un effet désastreux : elle augmenta dans des proportions considérables le nombre des ouvriers qui, pouvant être occupés par l'atelier national s'arrangeaient de manière à ne pas l'être.

Elle eut surtout l'inconvénient inévitable de faire apparaître de nouveaux besoins.

Tous ceux à qui des professions sédentaires rendaient le travail de terrassement trop pénible, sinon impossible, les ouvriers d'art, les fondeurs, les graveurs, les ciseleurs, les mécaniciens, les bijoutiers et tant d'autres industries si nombreuses et si variées à Paris, les employés de librairie, ceux des magasins, inhabiles à manier la pioche et la pelle, et quelques-uns craignant le rude contact du prolétariat, préférèrent à un labeur très pénible et peu rétribué, une grève dont le gouvernement payait les frais.

L'appât d'un salaire assuré sans grand travail et sans travail sérieux, attira bientôt à Paris une masse énorme d'ouvriers des départements et

même d'ouvriers étrangers. Une instruction fut adressée le 20 mars par M. Ledru-Rollin, ministre de l'Intérieur et membre du gouvernement provisoire, aux commissaires de la frontière belge ; il leur apprend qu'il est vivement préoccupé de cet accroissement de la population ouvrière, et leur recommande les mesures les plus sévères « pour repousser de France les indigents étrangers dont la présence serait une charge pour les communes ou un sujet d'inquiétude pour les populations. »

Le 4 avril, il annonce à ses commissaires que des ordres formels vont être donnés pour qu'on n'admette désormais aux ateliers nationaux que les seuls ouvriers domiciliés à Paris avant le 24 février, et qu'on va aviser à renvoyer les autres ouvriers dans leurs départements respectifs.

Ces mesures, comme on le pense bien, n'avaient pu être prises toutes ensemble, de manière à former un code improvisé pour les ateliers nationaux. D'ailleurs, lors même qu'elles eussent été décrétées en temps opportun, elles n'auraient pu recevoir une exécution immédiate. Il fallait donc pourvoir sur place et par des prescriptions partielles aux divers abus qui se révélaient.

Dès le 2 mars, l'administration s'étant déclarée dans l'impossibilité de contenir plus longtemps cette multitude oisive ou mal occupée, un jeune ingénieur, M. Émile Thomas, témoin des scènes tumultueuses qui scandalisaient chaque jour les abords de toutes les mairies, conçut un projet de centralisation, et le soumit au ministre. Celui-ci l'approuva et convoqua à l'Hôtel de Ville une réunion des maires, du conseil municipal et des ingénieurs en chef, qui, sous la présidence de M. Garnier-Pagès, discutèrent et adoptèrent le plan de M. Émile Thomas.

Cette réunion était formée de manière à garantir une étude impartiale et sévère de la question, tant au point de vue politique qu'au point de vue financier et social ainsi que pour la connaissance technique des travaux publics. On y voyait le maire de Paris, M. Garnier-Pagès, futur ministre des Finances du gouvernement provisoire, on y voyait M. Buchez, maire adjoint, M. Flottard, secrétaire général de la mairie centrale, M. Barbier, chef du personnel, M. Trémisot, chef du service des eaux et du pavé de Paris.

Le lendemain de cette réunion, c'est-à-dire le 6 mars, M. Émile Thomas fut nommé commissaire de la République et directeur des ateliers nationaux. On lui assigna pour résidence le pavillon de Monceaux appartenant à la liste civile et l'on mit sous ses ordres un personnel nombreux, qui fit de son emploi un véritable ministère.

Hiérarchiquement, M. Émile Thomas relevait du ministère des Travaux

publics, mais comme ses fonctions étaient beaucoup plus politiques et sociales que techniques, il devait se tenir en communication constante avec le maire de Paris et les maires des douze arrondissements.

Le ministre lui promettait, de bonne foi, cela va sans dire, mais fort à la légère, comme nous le verrons plus loin, le concours du corps des ponts et chaussées; il allait mettre ce corps en demeure de fournir immédiatement les projets de travaux les plus faciles à exécuter immédiatement.

Il faut, dans les désordres et les malheurs qui ont accompagné le fonctionnement des ateliers nationaux, faire une très large part de responsabilité au corps des ponts et chaussées. Recruté dans les rangs d'une École qui s'est toujours distinguée par son esprit libéral, et dont plus d'un élève a dirigé les ouvriers combattant sur les barricades, ce corps offre un asile éternel et inviolable à tous les ennemis du progrès, que ces ennemis soient des hommes, ou qu'ils soient des faits, des institutions.

Le corps des ponts et chaussées se prétend en possession de traditions d'une haute antiquité, et d'une qualité éprouvée par les siècles. Ces traditions ne sont, au fond, pas autre chose que l'enseignement de l'École, et par conséquent elles subissent les variations du programme, et même tous les caprices de l'enseignement individuel. Mais dès que les élèves qui les ont acquises sont entrés dans le corps des ponts et chaussées, cet enseignement qu'ils ont reçu devient quelque chose d'ésotérique, de religieux auquel il n'est plus permis de changer un iota.

Cette immuable pétrification de la chose la plus mobile qui soit au monde, la science des machines et des constructions, s'étend non seulement aux procédés techniques, mais encore et surtout aux études préliminaires qui précèdent la mise à l'œuvre de ces procédés. Rien n'est plus coûteux, plus lent, plus morne que la construction des travaux publics par l'État, si ce n'est peut-être les études auxquelles on se livre pour savoir si, où, quand, comment on entreprendra tel travail, dont l'urgence a été démontrée par des années de démarches et des kilomètres de pétitions.

L'on se figure ce que durent être l'effarement, la mauvaise volonté, la force d'inertie que montra le corps de ponts et chaussées, quand le ministre vint lui dire : Fournissez-moi immédiatement des projets, et faites-les entreprendre à l'instant même. L'on se mit à l'œuvre, non pour lui obéir, mais pour défendre les traditions, et pour cela, la tactique était bien simple : elle consistait à opposer à toutes ses demandes, à toutes ses menaces, à toutes ses prières, le *non possumus*, par lequel les vieilles institutions ont toujours défié et raillé le progrès.

L'état dressé dans la réunion de l'Hôtel de Ville donnait 17,000 hommes comme chiffre probable des ouvriers sans travail. Personne alors ne pensait que ce chiffre pût s'accroître, et beaucoup s'imaginaient même qu'il était exagéré; cependant, vers le 15 mars 1848, le chiffre réel atteignait près de 50,000 hommes.

L'administration de M. Émile Thomas était toute militaire. Elle se divisait en quatorze arrondissements correspondant aux douze arrondissements urbains et aux deux arrondissements de banlieue; huit commissaires spéciaux étaient chargés de maintenir l'ordre, quarante-huit agents de recensement revisaient les listes. Douze inspecteurs, sous les ordres d'un inspecteur général, surveillaient chacun un arrondissement. On inventa pour les artistes nécessiteux, peintres, sculpteurs, comédiens, dessinateurs, qui étaient venus, eux aussi, comme c'était leur droit, réclamer le bénéfice du décret par lequel le gouvernement provisoire garantissait du travail à tous les citoyens, l'emploi d'agents payeurs rétribués à raison de 4 francs par jour. Il y eut jusqu'à 800 de ces agents, et cette partie de l'organisation des ateliers nationaux servit à soulager bien des misères honteuses et imméritées. Cependant c'est une des choses qui ont été le plus calomniées.

M. Émile Thomas, dans sa prévoyante générosité, songeait à ceux que la Révolution, en les désarmant, avait réduits non à la mendicité, mais au suicide. Il voulut former à Monceaux une garde spéciale, formée d'anciens gardes municipaux; il en restait un millier, qui avaient survécu aux journées de Février. Le projet transpira, on fit croire aux ouvriers que M. Émile Thomas voulait se faire une garde personnelle au moyen de laquelle il régnerait sur les ateliers nationaux par la terreur; des rixes eurent lieu, et ces braves soldats, troupe d'élite par la tenue, la bravoure et la discipline, furent pour ainsi dire condamnés à aller extraire du minerai dans les carrières de Beaumont-sur-Oise; ils y allèrent, avec le même stoïcisme qu'ils avaient toujours montré, ils y travaillèrent sous la direction de leurs officiers et de leurs sous-officiers, jusqu'aux journées de Juin.

Dans ces moments d'épouvantable guerre civile, le gouvernement dut rassembler toutes ses ressources militaires; il n'eut garde d'oublier les municipaux exilés à Beaumont-sur-Oise, et ceux-ci réencadrés dans la troupe et la garde nationale, firent voir aux ouvriers qu'ils n'avaient rien oublié de leur haine et de leur bravoure.

Pourquoi les ouvriers avaient-ils montré cette imprudence défiance et cet insolent égoïsme? Pourquoi avaient-ils refusé de comprendre que la réorganisation d'une garde à Monceaux n'était qu'un moyen détourné d'offrir à de fiers et rudes soldats le secours qui leur était aussi nécessaire

qu'à d'autres? Toute faute s'expie en ce monde, et surtout la négation de la solidarité.

Mais revenons à l'organisation des ateliers nationaux.

Onze hommes appartenant au même arrondissement formaient une escouade dont le chef était élu par les ouvriers et touchait une solde de 2 fr. 50 par jour; cinq escouades composaient une brigade de 56 hommes dont le chef était élu également par le suffrage universel et touchait une solde de 3 francs.

Quatre brigades formaient une lieutenance.

Quatre lieutenances formaient une compagnie, qui, avec le chef de compagnie, comprenait neuf cents hommes. Les chefs de compagnie et les lieutenants étaient nommés par l'administration.

En signe de ralliement, chaque service avait son étendard, chaque compagnie son drapeau, chaque brigade son guidon.

Un chef de service avait trois chefs de compagnie sous ses ordres, et commandait ainsi à 2.108 hommes.

Pour être embrigadé, le travailleur devait faire constater à la mairie de son arrondissement qu'il était âgé de plus de seize ans, et se présenter avec un bulletin indiquant son nom, sa profession et sa demeure. La dépense s'élevait à un chiffre considérable, car il y avait outre les ouvriers employés, ceux qui attendaient leur tour d'emploi, faute de travail.

Les premiers, occupés aux travaux de terrassement, recevaient un salaire qui s'élevait à 2 francs tandis que les seconds, dits en non-activité, ne touchaient que 1 fr. 50 ; il y en avait d'autres qui travaillaient à la tâche, chacun suivant sa profession, et qui recevaient le salaire ordinaire.

Les bureaux de secours continuaient, comme ils l'avaient fait depuis le nouveau gouvernement, à distribuer des bons de pain, de viande et de bouillon aux familles des ouvriers inscrits.

En dehors de l'administration de Monceaux, il y eut aussi des ateliers de femmes, qu'on occupait à confectionner des fournitures pour l'armée; ces ateliers furent compris dans les ordonnancements du Trésor pour 1,607,000 francs.

L'obstination que mettait le corps des ponts et chaussées à ne pas trouver de travaux utiles et immédiats, fut la cause des plus grands désordres dans les ateliers nationaux.

A défaut de travaux sérieux, et uniquement dans le seul but de ne pas laisser les brigades inoccupées, M. Émile Thomas décida de les employer aux travaux de plantation et d'arrachement des souches d'arbres sur les boulevards. Mais il était impossible d'y occuper plus de 400 hommes sur les qua-

rante ou cinquante mille dont on disposait. Plutôt que de laisser les autres dans l'oisiveté, M. Émile Thomas les envoya chercher des outils dans les forts et des arbres dans les pépinières.

Mais les ouvriers comprenaient tout ce que ce travail avait de dérisoire, ils n'y apportaient ni zèle ni conscience : ils sentaient que plus leur tâche serait vite terminée, plus vite ils retomberaient dans le cadre trop nombreux des ouvriers en non-activité.

On les voyait donc passer par longues bandes aux Champs-Élysées, ou sur les boulevards, se moquant de leurs chefs eux-mêmes, chantant des chansons à boire, amusant les passants de leurs lazzis.

Les plus honnêtes avaient la rage dans le cœur, en recevant une aumône aussi peu déguisée, les autres riaient d'un gouvernement qui les payait pour se promener tout le jour. Le plus mauvais esprit se répandait dans ces masses, alors qu'on eût pu si aisément leur faire entreprendre d'utiles travaux et leur inspirer de la passion pour de grandes entreprises.

Mais l'industrie et le commerce étaient toujours en proie à une panique dont l'exagération montre tantôt la folie, tantôt le peu de sincérité. La sécurité des personnes et des propriétés était garantie par des mesures d'une forme parfois vexatoire, mais toujours remarquables par leur célérité et leur énergie ; l'on peut dire que maintenant sous la République platement, niaisement bourgeoise qui nous gouverne, les crimes et les délits sont infiniment plus nombreux et plus graves, toutes proportions gardées, qu'ils ne le furent dans les trois mois que dura le gouvernement provisoire et le règne du farouche Caussidière.

Par suite de cette panique réelle ou simulée, les ateliers et les magasins se fermèrent, attendant pour se rouvrir l'aurore d'un gouvernement réactionnaire, violemment despotique ; ils versaient sur la voie publique leurs ouvriers, leurs employés, en les privant brusquement de ressource ; ils augmentaient innocemment ou sciemment, par un calcul égoïste, ces dangers qu'ils redoutaient, et contre lesquels ils demandaient protection, que cette protection vînt de Dieu ou du diable !

Les demandes d'embrigadement continuaient. D'après le recensement opéré le 7 juin 1848, la progression des embrigadements avait été, du 9 au 15 mars, 5,100 hommes ; du 16 au 31 mars, 23,250 hommes ; du 1er au 15 avril, 36,520 hommes ; du 16 au 30 avril, 34,530 hommes.

Et ce travail, qui aurait discipliné et moralisé cette masse incohérente d'artisans honnêtes, mais découragés, d'hommes que leur position même mettait au-dessus du besoin (car on y découvrit des logeurs, des marchands de vin, et même des propriétaires), d'aventuriers, de vagabonds,

qui, sous des professions et avec des domiciles d'emprunt, venaient mendier, parfois insolemment, le subside de leur paresse, le travail n'arrivait pas. Chaque jour, M. Émile Thomas se rendait au ministère pour demander qu'on se hâtât; chaque jour, il recevait cette réponse désespérante, que les ingénieurs n'avaient rien apporté encore.

Enfin, le 15 mars, M. Marie, membre du gouvernement provisoire, indigné de cette lenteur qui compromettait tant de dépenses, et maintenait inoccupée l'armée de l'indiscipline et les recrues du désordre, convoqua une réunion des ingénieurs; après leur avoir exposé combien le péril était pressant, il les somma de fournir sur-le-champ des travaux sérieux; les ingénieurs gardèrent le silence.

Cette sorte de réponse était catégorique, mais peu satisfaisante. Les circonstances, qui peuvent se traduire ainsi : la nécessité immédiate de tenir une promesse solennelle faite au peuple, et, à défaut de cette promesse, la nécessité de fournir du pain à ceux qui avaient donné à la République leur temps, leur sang, et qui étaient tout prêts à de nouveaux sacrifices, cette nécessité aurait dû rappeler aux administrateurs de cette époque la belle maxime qui résume toute la morale des temps de malheur : *dans les grandes circonstances, ne faire que son devoir, ce n'est pas le faire.*

Et peut-on dire que ces ingénieurs aient fait même leur devoir?

M. Trémisot, chef du service des eaux et du pavé de Paris, leur reprocha en termes énergiques leur inertie dans un moment où il y allait du salut de tous. Et, ne se bornant pas à de vaines récriminations, il proposa une série de travaux immédiatement exécutables.

M. Émile Thomas, qui voyait son œuvre patriotique se dissoudre entre ses mains, et aboutir au gaspillage des ressources publiques sans aucune compensation pour l'ordre, pour le bien-être des véritables ouvriers, appuya les propositions de M. Trémisot, et les compléta par d'autres.

Avant d'aller plus loin dans cette affligeante histoire des ateliers nationaux, citons quelques chiffres qui nous montreront que l'inertie des ponts et chaussées eut des suites extrêmement onéreuses pour le Trésor.

M. Émile Thomas, dans une note adressée le 4 août 1848 au ministre des Travaux publics, reconnaît que les travaux des ateliers nationaux, travaux inutiles dont le résultat, selon son expression, n'est qu'un *capital mort*, n'ont occupé que 14,000 ouvriers par jour.

Les ateliers nationaux furent établis dans d'autres villes de France, à la même époque et sous l'empire des mêmes nécessités, et ils produisirent presque partout, et toujours, grâce à l'inertie des ingénieurs locaux, des résultats dérisoires. A Paris, la valeur du travail produit fut presque nulle;



Portrait de Caussidière.

à Lyon, les travaux exécutés l'eussent été avec un bénéfice de 75 0/0; à Nantes, avec 65 0/0; à Nîmes, 100 0/0; à Arles, 66 0/0 Rapport de l'ngénieur en chef du département des Bouches-du-Rhône).

En congédiant les ingénieurs, M. Marie leur recommanda de montrer plus de zèle à l'avenir.

Recommandation fort superflue et qui, pouvait chez son auteur une grande naïveté, car en temps de révolution comme en temps ordinaire, on ne peut rien obtenir que par l'entérêt, l'amour-propre ou la crainte.

Il leur dit que le nombre des ouvriers croissait à chaque heure, que leur mécontentтment, leur irritation de recevoir l'aumône sous la forme mal déguisée d'un travail illusoir. croissaient à chaque instant au point de devenir un danger.

Les ingénieurs opinèrent qu'en effet M. Marie avait raison, et ils se retirèrent.

Si l'on avait suivi à leur égard les procédés par lesquels les grands conventionnels de 1793 menaient un peuple entier, tambour battant, à la mort et à la victoire, les ingénieurs en question eussent été mis en demeure de trouver la solution ou de porter leur tête sur l'échafaud.

Autres temps, autres mœurs!

Qu'on ne voie pas en ceci une opinion, un blâme! Nous nous bornonsd constater que les mœurs révolutionnaires se sont adoucies, et que la République de 1848, qui abolissait la peine de mort, en matière, politique ne pouvait en employer même la menace comme moyen de gouvernement ou d'administration.

Quand les ingénieurs se furent retirés, le ministre resta en conférence avec M. Émile Thomas, M. Buchez et M. Boulage, secrétaire général du ministre, M. Buchez fit connaître au ministère que les frais des ateliers nationaux devenaient trop considérables pour que les revenus de la ville pussent y suffire.

Ici notons un fait caractéristique. et qui prouve combien l'honnêteté était la marque distinctive du gouvernement républicain et de ses subordonnés. Cela est d'autant plus important à signaler que jamais gouvernement n'a été plus calomnié, et que jamais gouvernement ne s'est plus mal défendu. On sait que les voleurs expérimentés ne montrent pas moins de talent sur les bancs de la correctionnelle ou de la cour d'assises, que dans l'exercice de leur difficile profession, et qu'il est infiniment plus facile à un magistrat habile de faire passer un innocent pour coupable, que de convaincre de vol un malhonnête homme. Il ne faut pas moins pour cela que le flagrant délit. Le gouvernement provisoire a été bien accusé, mal défendu,

et néanmoins il a fallu reconnaître qu'il se composait d'hommes, qui tous étaient d'une honnêteté scrupuleuse. Nous le prouverons pour eux. Mais il s'agit maintenant des ateliers nationaux.

Dans ces premiers temps, la comptabilité des ateliers nationaux fut à peu près nulle. On mentionnait la dépense et la recette sur un simple carton. Les fonds destinés à la paye se distribuaient sans garantie, sans contrôle, sans responsabilité sérieuse, sur un reçu des agents chargés de la répartition. La dépense du premier mois fut d'environ 1,400,000 francs. Un inspecteur des finances, M. Rey, fut envoyé pour organiser la comptabilité. Il constata un complet désordre, et malgré ce désordre, le déficit se réduisait à la somme minime de 600 francs. Rien n'est plus propre que ce petit fait à confondre les calomniateurs du gouvernement provisoire.

En tout cas, ajoutait M. Buchez, il est nécessaire de réduire la paye de non-activité, afin d'arriver peu à peu à sa suppression totale. Le ministre redoutait l'effet de cette mesure et hésitait à en prendre la responsabilité. M. Émile Thomas, qui connaissait son personnel, rassura le ministre; il se porta fort d'opérer la réduction du salaire. Dès le lendemain 16 mars, il lança la proclamation suivante :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ateliers Nationaux

ORDRE DU JOUR

« *Aux ouvriers du bureau central des ateliers nationaux.*

« Le Gouvernement provisoire fait des sacrifices énormes pour procurer des moyens d'existence aux ouvriers sans travail; vous comprendrez facilement qu'il doit ménager ses ressources s'il veut continuer à vous venir en aide.

« En conséquence, à partir de demain vendredi, 17 de ce mois, les journées des ouvriers non travaillant seront réduites à 1 franc au lieu de 1 fr. 50.

« Le directeur peut affirmer aux ouvriers qu'à partir de ce jour, ils seront occupés au moins de deux jours l'un; dans ce cas, leur paye sera de 2 francs.

« Les ouvriers comprendront la sollicitude du Gouvernement provisoire pour eux, et la République compte sur leur sagesse et sur leur patriotisme.

« Qu'ils sachent, qu'il comprennent tous que les fonds qui nous sont

alloués, que nous leur distribuons sont le pain des pauvres, leur pain quotidien ; qu'ils nous aident à le dispenser, qu'ils n'admettent dans leurs rangs que ceux qui véritablement ont *droit* à un secours parce qu'ils en ont besoin.

« *Le commissaire de la République.*
Directeur du bureau central,

« Émile Thomas. »

Sa confiance ne se trompa point. Le sentiment de la justice et la honte de recevoir un salaire qui raccourcirait la période pendant laquelle des secours pourraient être distribués, tout cela parla plus haut que le besoin dans ces masses troublées mais profondément honnêtes. Aucun murmure ne s'éleva, et pourtant, malgré les assurances du directeur, désolé de ne pouvoir tenir ses promesses, les ouvriers ne travaillaient déjà plus qu'un jour sur quatre.

Et ce jour-là même, ce 17 mars, la garde nationale, ou plutôt la partie qui pouvait être regardée comme l'élite, ou se donnait pour telle, donnait l'exemple de la rébellion par une démonstration d'hostilité envers le gouvernement, et de répugnance pour l'égalité démocratique. Nous voulons parler de la manifestation à laquelle le bon sens railleur du peuple a infligé le sobriquet de manifestation des *bonnets à poil*.

Les ateliers nationaux durèrent ainsi avec des péripéties nouvelles jusqu'en juin 1848, où nous reprendrons leur histoire pour la terminer. Elle fut courte, elle fut celle d'une grande erreur économique, mais elle ne fut pas, comme on l'a prétendu, celle d'une immense supercherie, montée à grands frais, à coup de millions contre un des membres du gouvernement provisoire.

Nous allons exposer maintenant celle des conférences du Luxembourg, qu'on a données comme la contre-partie, comme l'antithèse systématique et voulue des ateliers nationaux.

Le gouvernement avait refusé la création d'un ministère du progrès, parce qu'il craignait d'être interrompu et troublé dans son œuvre de pa ification et de reconstruction, mais il n'entendait pas, pour cela, fermer la bouche aux travailleurs. Il leur accorda la salle des séances occupées par les pairs au palais du Luxembourg. M. Louis Blanc, et l'ex-ouvrier mécanicien Albert en acceptèrent la présidence.

Sans doute cette situation de professeur et de président était bien audessous de celle qu'avait rêvée M. Louis Blanc, dont son tempérament

faisait le plus individualiste des hommes, tandis que ses idées le classaient au rang des communistes les plus avancés.

Mais il lui fallait être cela ou n'être rien. Il préféra être cela et il commença ses conférences.

Naturellement elles ont été calomniées, étant d'origine républicaine. On a prétendu que les discussions socialistes servaient à cacher des orgies dignes du Palais-Royal.

Il y a peut-être quelque chose de vrai. Il n'est pas de Parisiens qui ne sache que le Palais-Royal est plein de restaurants à bon marché, et que l'on peut y dîner assez somptueusement pour des prix qui varient de 1 fr. 10 à 2 francs. Il y a au Palais-Royal d'autres restaurants d'un prix plus élevé, il y en a partout, et même aux environs des Halles.

Le fait est que le prix du repas que se firent servir M. Louis Blanc et les autres membres de la commission du Luxembourg ne dépassa jamais 2 fr. 50.

Il fallait surtout exhorter les ouvriers à rester dans le domaine des théories. Assez d'autres les pousseraient à descendre dans la rue le fusil à la main. Louis Blanc, dans son discours d'ouverture, remplit habilement ce devoir.

D'abord, il croyait ne se faire aucune illusion :

« Quand je résolus de marcher devant moi, dit-il, en racontant cette époque, je savais qu'une société vieillie dans la corruption ne se laisse pas discuter impunément; je savais qu'un malade qui ne connaît pas son mal et qui n'y veut pas croire, s'irrite si on lui en parle. »

Il se faisait cependant une illusion, et une illusion assez étrange.

Il s'imaginait que la société ne connaît pas le mal qui la ronge, alors que nul ne peut ouvrir les yeux sans apercevoir ce mal, ni ouvrir la bouche sans en parler, alors que ce mal a été l'objet de tant d'études depuis Aristote, Platon, jusqu'à Jean-Jacques et tant d'autres. Mais Louis Blanc est un découvreur d'Amériques. Entre autres découvertes, il a découvert que l'égoïsme, ou pour parler comme lui, l'individualisme, fait de grands ravages dans la société ou chez les particuliers, et il a passé une grande partie de sa vie à s'en plaindre.

Mais passons sur cette erreur d'un homme qui n'a jamais été regardé comme infaillible.

Il avait donc à empêcher que la commission du Luxembourg ne dégénérât en un club, où tout le monde parlerait, et où personne n'écouterait Louis Blanc, ou qu'elle ne devînt un atelier national, où chaque membre s'occuperait de tuer le temps de la manière la plus confortable possible. Il

adressa à ses auditeurs les paroles suivantes, qu'il eut soin de faire imprimer pour leur donner un air plus solennel :

« Citoyens travailleurs,

« La commission du gouvernement instituée pour préparer la solution des grands problèmes qui vous intéressent, s'étudie à remplir sa mission avec une infatigable ardeur. Mais quelque légitime que soit votre impatience, elle vous conjure de ne pas faire aller vos exigences plus vite que ses recherches. Toutes les questions qui touchent à l'organisation du travail sont complexes de leur nature. Elles embrassent une foule d'intérêts qui sont opposés les uns aux autres, sinon en réalité, du moins en apparence. Elles veulent être abordées avec calme et approfondies avec maturité. Trop d'impatience de votre part, trop de précipitation de la nôtre, n'aboutiraient qu'à tout compromettre. L'Assemblée nationale va être incessamment convoquée. Nous présenterons à ses délibérations les projets de loi que nous élaborons en ce moment, avec la ferme volonté d'améliorer moralement et matériellement votre sort, projets de loi d'ailleurs sur lesquels vos délégués seront appelés à donner leur avis. »

Quel est le point de départ des théories de Louis Blanc?

C'est la maxime : « De chacun selon ses facultés, à chacun selon ses besoins. »

Elle est fausse, du moins dans la seconde partie, car elle n'établit pas de distinction entre les besoins naturels légitimes, mais communs à tous les hommes, et ceux non moins naturels, non moins légitimes, qui sont propres à certains hommes.

Mais elle conduit à la théorie de l'association, théorie dont la justesse a été démontrée par de nombreuses et vastes expériences.

Elle conduit à la conception vraie de la liberté individuelle. Celle-ci devrait se définir *Velle, id est posse*, vouloir, c'est pouvoir, mais en entendant cette maxime dans le sens que notre liberté est limitée, mesurée par la faculté de réaliser nos désirs. Il est clair que je ne puis vouloir soulever une montagne, et je ne suis pas libre d'agir en ce cas comme il me plairait.

Mais avait-il tort, quand il disait :

« Il faudrait un degré bien extraordinaire de hardiesse pour prétendre que la constitution actuelle de la société se prête à l'exercice de cette liberté ainsi définie par M. Thiers, la liberté de disposer de ses facultés comme on l'entend. Sont-ils libres d'entrer dans la magistrature, de s'ap-

pliquer aux lettres, d'aspirer aux grasses fonctions de la finance, en un mot de disposer de leurs facultés comme ils l'entendent, et de choisir leurs professions, ces pauvres enfants qui sont forcés d'ajouter au salaire paternel le mince salaire d'un travail précoce qui arrête à la fois le développement intellectuel et l'évolution de l'organisme! Sont-elles libres de devenir mères de famille, ces pauvres filles du peuple qui, parmi les tentations et les besoins d'une grande ville, sont poussées par une rénumération dérisoire d'un labeur écrasant et malsain, vers le luxe et souvent vers le morceau de pain qu'offre la débauche bourgeoise?

« Les logiciens de l'école de la liberté disent aussi au peuple : Travaille. Parler ainsi à celui qui n'a d'autre fortune que ses bras, n'est-ce pas lui dire : Accepte le travail, quelles qu'en soient la longueur et la fatigue, quel qu'en soit le danger, si misérable qu'en soit le prix; vends la seule chose que tu possèdes, ta force, ta santé, et vends-la sans discuter les conditions du marché? »

La commission réunie au Luxembourg, et qui se composait uniquement de volontaires, les hommes qui formaient l'élite intellectuelle du peuple, travailla gratuitement. Le gouvernement ne lui avait donné aucun budget, aucu subside direct ni indirect.

Mais les ouvriers qui tinrent dans le local de la Chambre des pairs les assises du peuple, étaient profondément pénétrés des souffrances et des besoins de leur classe. Ils y cherchèrent un remède dans des discussions pleines de bonne foi et de modération.

Ils voulaient que ce remède fût prompt et efficace; pour cela il fallait qu'il ne fût ni une utopie, ni une menace.

Leur programme était, comme nous l'avons dit, de formuler un projet de loi qui serait soumis à l'assemblée des représentants du pays, assemblée que le gouvernement provisoire ne pouvait tarder à convoquer, et qui contiendrait sans aucun doute des éléments assez divers pour que ni la réaction, ni l'anarchie n'y eussent la majorité.

On l'espérait du moins.

Mais le retard qu'on mit à convoquer les électeurs permit à la réaction de reconnaître ses forces, de les discipliner, de les cacher et de leur imposer un déguisement dont on fut dupe quelque temps.

Nous reviendrons sur ce sujet, qui est l'histoire même de la seconde République française, et qui contient l'explication de son existence si courte et si agitée.

Le projet de loi qui sortit des délibérations du Luxembourg était assez

long, assez complet, assez mûrement conçu pour satisfaire les plus difficiles, et ramener les plus timorés. Il mérite à ce titre d'être cité.

Article premier. — Il sera créé un ministère du Travail, ayant pour mission spéciale de préparer la révolution sociale, et d'amener graduellement, pacifiquement, et sans secousse, l'abolition du prolétariat.

Art. 2. — Le ministère sera chargé : 1° de racheter au moyen de rentes sur l'État les chemins de fer et les mines; 2° de transformer la Banque de France en Banque d'État; 3° de centraliser au grand avantage de tous et au profit de l'État les assurances; 4° d'établir, sous la direction de fonctionnaires responsables, de vastes entrepôts où producteurs et manufacturiers seraient admis à déposer leurs marchandises et denrées, lesquelles seraient représentées par des récépissés ayant une valeur négociable et pouvant faire office de papier-monnaie, papier-monnaie parfaitement garanti, puisqu'il aurait pour gage une marchandise déterminée et expertisée; 5° enfin d'ouvrir des bazars correspondant au commerce de détail, de même que les entrepôts correspondraient au commerce du gros.

Art. 3. — Des bénéfices que les chemins de fer, les assurances, la Banque rapportent aujourd'hui à la spéculation privée, et qui, dans ce nouveau système, retourneraient à l'État, joints à ceux qui résulteraient des droits d'entrepôt, le ministère du Travail composerait son budget spécial, le budget des travailleurs.

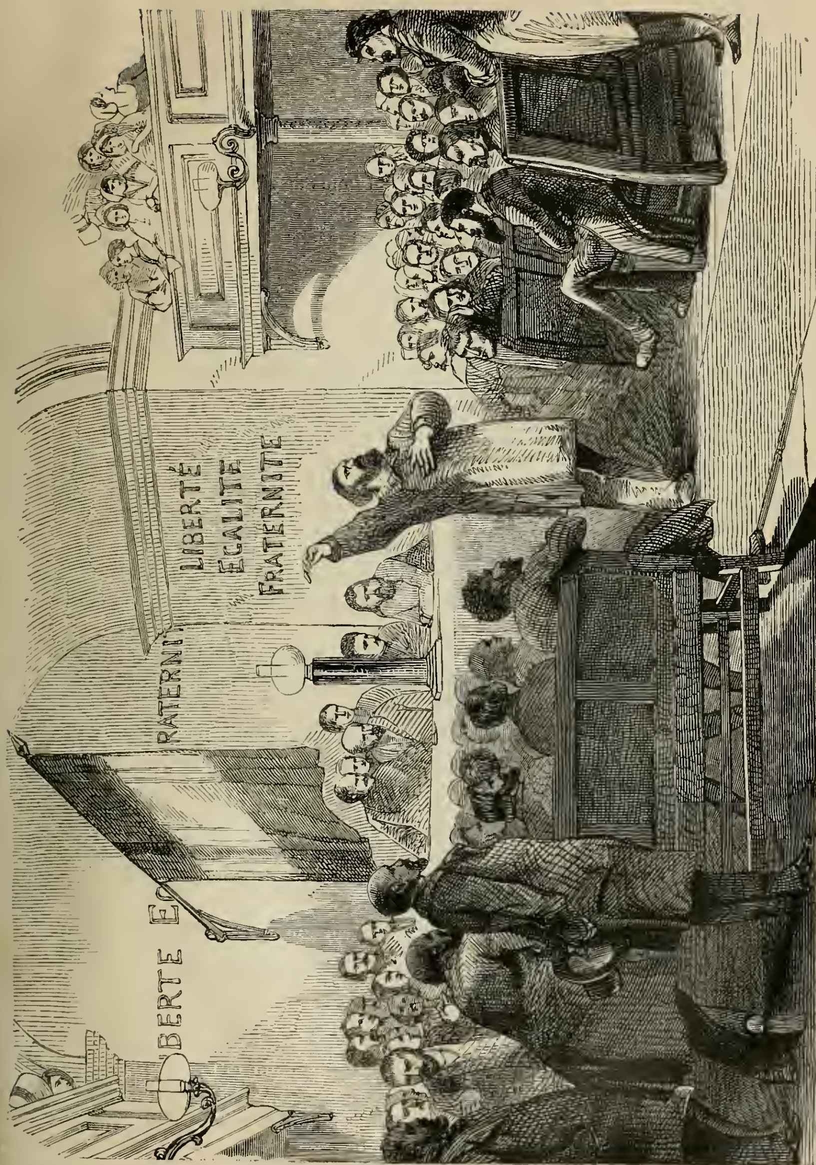
Art. 4. — L'intérêt et l'amortissement des sommes dues par suite des opérations précédentes seraient prélevés sur le budget des travailleurs; le reste serait employé : 1° à commanditer les associations ouvrières; 2° à fonder des colonies agricoles.

Art. 5. — Pour être appelées à jouir de la commandite de l'État, les associations ouvrières devraient être instituées d'après le principe d'une fraternelle solidarité, de manière à pouvoir acquérir, en se développant, un capital collectif, inaliénable, et toujours grossissant, seul moyen de tuer l'usure grande et petite, et de faire que le capital ne fût pas un instrument de tyrannie, la possession des instruments de travail un privilège, le crédit une marchandise, le bien-être une exception, l'oisiveté un droit.

Art. 6. — En conséquence, toute association ouvrière voulant jouir de la commandite de l'État, serait tenue d'accepter, comme base constitutive de son existence, les conditions qui suivent :

Après le prélèvement du prix des salaires, de l'intérêt du capital, des frais d'entretien et de matériel, le bénéfice serait ainsi réparti :

Un quart pour l'amortissement du capital appartenant au propriétaire avec lequel l'État aurait traité;



Un club en 1848.

Un quart pour l'établissement d'un fonds de secours, destiné aux vieillards, aux malades, aux blessés, etc.;

Un quart à partager entre les travailleurs, à titre de bénéfice; cette répartition sera l'objet d'un article spécial.

Un quart, enfin, pour la formation d'un fonds de réserve.

Ainsi serait constituée l'association dans un atelier.

Resterait à étendre l'association entre tous les ateliers d'une même industrie, afin de les rendre solidaires les uns des autres.

Deux conditions y suffiraient.

D'abord on déterminerait le prix de revient; on fixerait, eu égard à la situation du monde industriel, le chiffre du bénéfice licite au-dessus du prix de revient, de manière à arriver à un prix uniforme, et à empêcher toute concurrence entre les divers ateliers exerçant une industrie unique.

Ensuite on établirait dans tous les ateliers de la même industrie un salaire non pas égal, mais proportionnel, les conditions matérielles de la vie n'étant pas les mêmes sur tous les points de la France.

La solidarité ainsi établie entre tous les ateliers de la même industrie. il y aurait enfin à réaliser la suprême condition de l'ordre social, celle qui devra rendre à jamais impossibles les haines, les guerres et les révolutions; il y aurait à fonder la solidarité entre les industries diverses, entre tous les membres de la société.

Deux conditions sont indispensables pour atteindre ce but :

Faire la somme totale des bénéfices de chaque industrie, et cette somme totale, la partager entre tous les travailleurs.

Ensuite, au moyen des divers fonds de réserve dont nous avons parlé tout à l'heure, former un fonds de mutuelle assistance entre toutes les industries, de telle sorte que celle qui, une année, se trouverait en souffrance, soit secourue par celles qui auraient prospéré. Un grand capital serait ainsi formé, lequel n'appartiendrait à personne en particulier, mais appartiendrait à tous collectivement.

La répartition de ce capital de la société entière serait confiée à un conseil d'administration placé au sommet de tous les ateliers. Dans ses mains seraient remises les rênes de toutes les industries, comme dans la main d'un ingénieur nommé par l'État serait remise la direction de chaque industrie particulière.

L'État arriverait à la réalisation de ce plan par des mesures successives. Il ne s'agit de violenter personne. L'État donnerait son modèle : à côté vivraient les associations privées, le système économique actuel. Mais telle est la force d'élasticité que nous croyons au nôtre, qu'en peu de temps,

c'est notre ferme croyance, il se serait étendu sur toute la société, attirant dans son sein les systèmes rivaux par l'irrésistible attrait de sa puissance. Ce serait la pierre jetée dans l'eau, traçant des cercles qui naissent les uns des autres, en s'agrandissant toujours.

Art. 7. — Les colonies agricoles seraient fondées dans ce même but, d'après les mêmes principes et les mêmes bases.

Tel est le plan bien modeste de cette réforme encore plus industrielle que sociale. On voit qu'elle conserve au capital, pour toutes les formes, capital monétaire, fiduciaire, etc., toute son influence, toute son importance; il ne s'agit que de lui créer une dérivation vers la classe ouvrière.

Ce défaut du système aurait dû être doublement rassurant : d'abord il le rendait impraticable. Le capital ayant trouvé son placement et son emploi entre les mains d'une certaine classe de la société moderne, y reste immuablement fixé; il n'en sort qu'en apparence, sous forme de salaire, et se hâte de retourner à son origine sous forme de bénéfice fait aux dépens du consommateur qui vient de toucher son salaire.

L'ouvrier qui a reçu une trentaine de francs pour son travail de la semaine, est obligé de prélever sur cette somme des bénéfices destinés à tous les marchands. Il est donc enfermé, par le fait du capital, dans un cercle infranchissable. On ne raisonne pas avec le capital; il faut le supprimer ou se soumettre à lui.

Ainsi les délégués du Luxembourg étaient, peut-être à leur insu, peut-être malgré eux et le sachant, profondément conservateurs. Leur œuvre, si elle eût porté ses fruits, eût infusé une nouvelle vie à l'ancienne société.

On comprend dès lors combien ils durent être indignés et surpris en voyant leurs intentions si mesurées, si honnêtes, odieusement calomniées, défigurées par une interprétation qui eût été inepte, si elle n'avait pas été encore plus perfide. Ces ouvriers qui discutaient entre eux avec calme, avec dignité, et tendaient à la vieille société bourgeoise et capitaliste une main cordiale, étaient par les uns, tournés en ridicule, par les autres, représentés comme des terroristes encore impuissants, mais déjà impatients. On les rendait responsables des exagérations folles, grotesques ou criminelles de certains clubs dont ils ignoraient l'existence où désavouaient formellement les principes.

Leur indignation augmenta la panique vraie ou simulée. Ceux qui eussent dû applaudir à ce plan, en favoriser l'exécution, furent précisément ceux qui jetèrent les cris les plus bruyants.

Le ministère du Travail passa donc au rang de ces utopies que l'on

regrette d'appeler ainsi, parce qu'en les examinant de plus près on s'aperçoit qu'elles seront la réalité, la formule de l'avenir, et que nous nous privons volontairement, d'une manière consciente ou inconsciente, des bienfaits qu'elles contiennent.

La réunion du Luxembourg, commencée le 1er mars 1848, ne se borna pas à des considérations théoriques sur le passé, le présent et l'avenir.

Elle aborda les faits, elle demanda deux mesures immédiates.

La première était la diminution du nombre d'heures de travail.

Les *trades-unions* anglaises, dont cette demande a toujours été la première, la plus importante, ont toujours mis en avant, pour la soutenir, des arguments économiques.

Selon elles, et selon la logique, selon l'expérience et le bon sens, diminuer le nombre d'heures, c'est augmenter le nombre de jours de travail, en d'autres termes, c'est répartir sur l'année entière, ou presque entière, le total d'heures qu'exige une tâche déterminée.

Diminuer le nombre d'heures de travail au delà d'une certaine limite produit un effet économique bien plus important encore : cette diminution répartit une tâche donnée entre un plus grand nombre de travailleurs. Elle partage plus équitablement le bénéfice.

Si la diminution est assez accentuée, les deux effets, meilleure répartition du travail, meilleure répartition du salaire, au lieu de se produire isolément et aux dépens l'un de l'autre, se produiront ensemble et s'entr'aideront.

En France, la diminution des heures de travail a eu surtout pour apôtres des sentimentaux, qui ont cherché à apitoyer les âmes sensibles sur l'exagération d'un travail quotidien de quatorze, quinze et même seize heures, sur la contradiction économique frappante entre ce surmenage physique et les nombreuses, les longues périodes de chômage absolu, pendant lesquelles l'ouvrier dépense à la fois ses forces et ses ressources.

Ces sentimentaux ont perdu leur temps. Comme nous l'avons dit plus haut, le capital est un fait ; on ne raisonne pas avec les faits, on ne cherche pas à leur prouver qu'ils ont tort ou raison, on les modifie ou on les supprime. L'usinier le plus féroce comprend parfaitement, aussi bien que le philanthrope le plus larmoyant, qu'il est injuste, cruel, odieux de faire travailler des enfants de sept ans, de transformer les usines en casernes industrielles ; il le comprend, et interrogé à ce sujet, il répond :

— Que voulez-vous que j'y fasse ? Il faut bien que je lutte contre la concurrence par l'abaissement continuel du prix de revient de mon produit.

La seconde demande que firent les ouvriers réunis au Luxembourg fut celle de l'abolition du marchandage.

Ils disaient :

« Rien n'est plus odieux, plus inutile, que ces intermédiaires rapaces qui, se glissant entre le patron qui a besoin d'un ouvrier et l'ouvrier qui a besoin d'un employeur, se rendent indispensables à tous les deux, et grèvent les frais généraux d'un impôt que le patron, en définitive, reprend sur notre salaire. Ce sont les intermédiaires qui, par le marchandage, font baisser celui-ci au minimum, et cela souvent malgré le bon vouloir de certains patrons, disposés à bien payer le travail quand l'occasion le veut. »

Les patrons et les représentants des maisons industrielles les plus connues de Paris furent appelés à donner leur avis dans cette enquête, et se prononcèrent dans le même sens que les ouvriers.

Les heures de travail furent réduites à dix pour Paris, à onze au maximum pour la province.

Ou du moins ce vœu fut exprimé après enquête et discussion, car une loi même ne saurait contraindre l'industrie.

Le marchandage fut de même aboli, autant qu'il peut l'être, par un vœu analogue.

Le 8 mars la discussion eut un objet fort intéressant. On émit le projet d'établir des sociétés coopératives, comprenant par la construction de cités ouvrières, le logement, la nourriture, le chauffage, l'éclairage. Ces édifices devraient être sans luxe, mais confortables. L'air, la lumière, y pénétreraient à flots, en assainiraient toutes les parties. On y trouverait des écoles, des salles de bain, un jardin.

Il est à remarquer que la société moderne construit, avec les derniers perfectionnements de la science, certains édifices. On y trouve tout ce que nous venons d'énumérer; les habitants y ont un confortable, une nourriture dont se contenteraient bien des ouvriers, au moins dans les temps difficiles. Ces édifices construits à grands frais, et qu'on affecte de placer dans les quartiers populaires afin qu'ils soient à la fois une bravade et une menace, malgré l'épithète de *Liberté, Égalité, Fraternité*, gravée par les soins de l'autorité compétente, sur leur façade, ces édifices, ce sont les prisons.

Ce qu'on fait pour les voleurs et les prostituées, on ne peut le faire pour les ouvriers.

Il est bien plus commode de dire à ces derniers :

« Vous êtes libres de vous loger à votre fantaisie, de vous bâtir des cités ouvrières, si cela vous plaît. »

D'autant plus qu'on a soin de forger les lois politiques et financières qui

permettent d'entraver le groupement et le développement des forces ouvrières.

On avait permis à Louis Blanc de faire ses conférences au Luxembourg; certains membres du gouvernement provisoire avaient une arrière-pensée des plus coupables en accordant cette autorisation, et en suppliant Louis Blanc de se contenter du droit de parler. M. Marie, un avocat, il est vrai, et partout où ils dominent, tout se désorganise en parlottes ou en intrigues, M. Marie avait dit à M. Émile Thomas que l'intention formelle du gouvernement était que cette expérience du Luxembourg se fit, qu'elle aurait un excellent effet, celui de démontrer le vide des théories inapplicables de Louis Blanc; que de cette manière la classe ouvrière ne tarderait pas à s'en désabuser, que la popularité de Louis Blanc tomberait d'elle-même qu'il perdrait pour toujours son influence, sonprestige, et cesserait d'être un danger.

Louis Blanc, un danger!

Il y avait un singulier machiavélisme à faire diriger par Louis Blanc une enquête sur la situation des classes ouvrières et sur les moyens d'améliorer cette situation, tout en lui refusant le complément nécessaire de l'enquête, c'est-à-dire un budget qui permît de faire quelques tentatives, quelques expériences. Les huit millions dépensés à subventionner dans les ateliers nationaux la paresse et la fraude encore plus que la misère honnête et laborieuse, eussent fourni les sommes nécessaires.

Et si on les eût données à Louis Blanc, il était par là même mis en demeure de démontrer que ses théories étaient bonnes, ou bien leur faiblesse, leurs défauts apparaîtraient sous un jour évident.

En refusant ce misérable budget d'étude que l'on n'a jamais refusé aux monomanes du Collège de France ou de l'École des hautes études. pour poursuivre des idées fixes, dont ils voient l'importance avec des grossissements prodigieux, on laissait à Louis Blanc la ressource très commode de dire:

« Je ne saurais prouver des faits avec des phrases; donnez-moi de l'argent pour faire des expériences. Si elles manquent, mes faits sont des phrases, si elles réussissent, mes phrases sont des faits; mais si vous me refusez tout subside, c'est que vous hésitez, c'est que vous me craignez. »

Le gouvernement avait reculé les élections de quelques jours, mais il était parfaitement décidé à les faire, autant pour se dégager des embarras financiers, politiques, sociaux qui pesaient sur lui, et qu'il ne se souciait pas, comme tant d'autres, de transformer en moyens d'influence et de domination.

Composé d'hommes irréprochables au point de vue financier et politique,

et qui n'avaient, en somme, pas d'autre ambition que de servir leur pays et de le tirer de la situation difficile où il se trouvait, il devait être impatient de remettre à une autorité légale les pouvoirs qu'il tenait de l'insurrection et de l'acclamation populaires.

La République avait été reconnue dans toute la France. Certaines grandes villes, Nantes, Bordeaux, Marseille, l'avaient accueillie avec une certaine indifférence et même avec une froideur marquée. Cela s'explique par les préoccupations commerciales. Ces grandes cités sont en relations directes avec tous les pays du monde : elles voient affluer dans leurs rues des commerçants originaires de différents pays; elles expédient de même leurs produits à ces pays, ou vont chercher ceux de l'étranger jusqu'aux extrémités de l'univers.

Il en résulte naturellement une indépendance, une autonomie qui rend ces cités comme étrangères au reste du pays. Le cosmopolitisme qui y règne, y établit une tolérance remarquable envers toutes les opinions, même les plus exagérées et aussi les plus modérées.

Les élections allaient avoir lieu dans toute la France. Le gouvernement, qu'on a accusé de les avoir faites, grâce à l'activité dévorante des hommes qu'il avait envoyés comme commissaires ordinaires dans les départements et comme commissaires extraordinaires pour le représenter dans un groupe naturel de départements, s'était borné à expliquer aux masses profondément ignorantes de la campagne, ce que c'était que le passé, ce qu'était le présent, et ce qu'on pouvait faire de l'avenir. Il avait créé, spécialement pour les populations rurales, le *Bulletin de la République*.

George Sand, qui aspirait à jouer un rôle dans la fondation d'un gouvernement libre, rédigea le plus grand nombre des numéros de ce bulletin, et ce fut une entreprise manquée. Elle qui avait un style si clair, si pur, ne savait pas écrire pour le peuple. Elle voulait l'élever alors qu'il s'agissait de descendre jusqu'à lui. Elle voulait lui donner une nourriture intellectuelle qui fût substantielle et réconfortante, et au lieu de l'y habituer graduellement, elle lui exposait, en termes académiques, les idées de ceux qui l'entouraient alors, de Pierre Leroux en particulier.

Le 8 avril, Ledru-Rollin lança une circulaire qui mérite, par son importance, d'être placée à côté du manifeste que Lamartine avait adressé aux puissances étrangères. Nous devons reproduire cette pièce qui est un des documents officiels de l'histoire du peuple.

« Citoyen commissaire,

« Nous touchons aux élections : encore quelques jours, et le peuple français tout entier, usant de sa souveraineté si glorieusement conquise,

proclamera les noms de ses mandataires. A la veille de ce grand acte de sa puissance, il est utile que le Gouvernement né de la Révolution, chargé de conserver intacte et pure la victoire populaire, expose une dernière fois sa pensée à ceux qui le représentent et le défendent sur toute la surface de la République.

« Déjà je vous l'ai dit : des élections dépend l'avenir du pays. Sincèrement républicaines, elles lui ouvrent une ère brillante de progrès et de paix, réactionnaires ou même douteuses, elles le condamnent à de terribles déchirements. Votre constant effort a donc été et doit être encore d'envoyer à l'Assemblée nationale des hommes honnêtes, courageux et dévoués jusqu'à la mort à la cause du peuple.

« Mais il se présente ici une question que les partis ont dénaturée et sur laquelle il convient de s'expliquer sans faiblesse et sans réticence. Le temps des ruses et des fictions est passé : nous sommes assez forts pour être vrais.

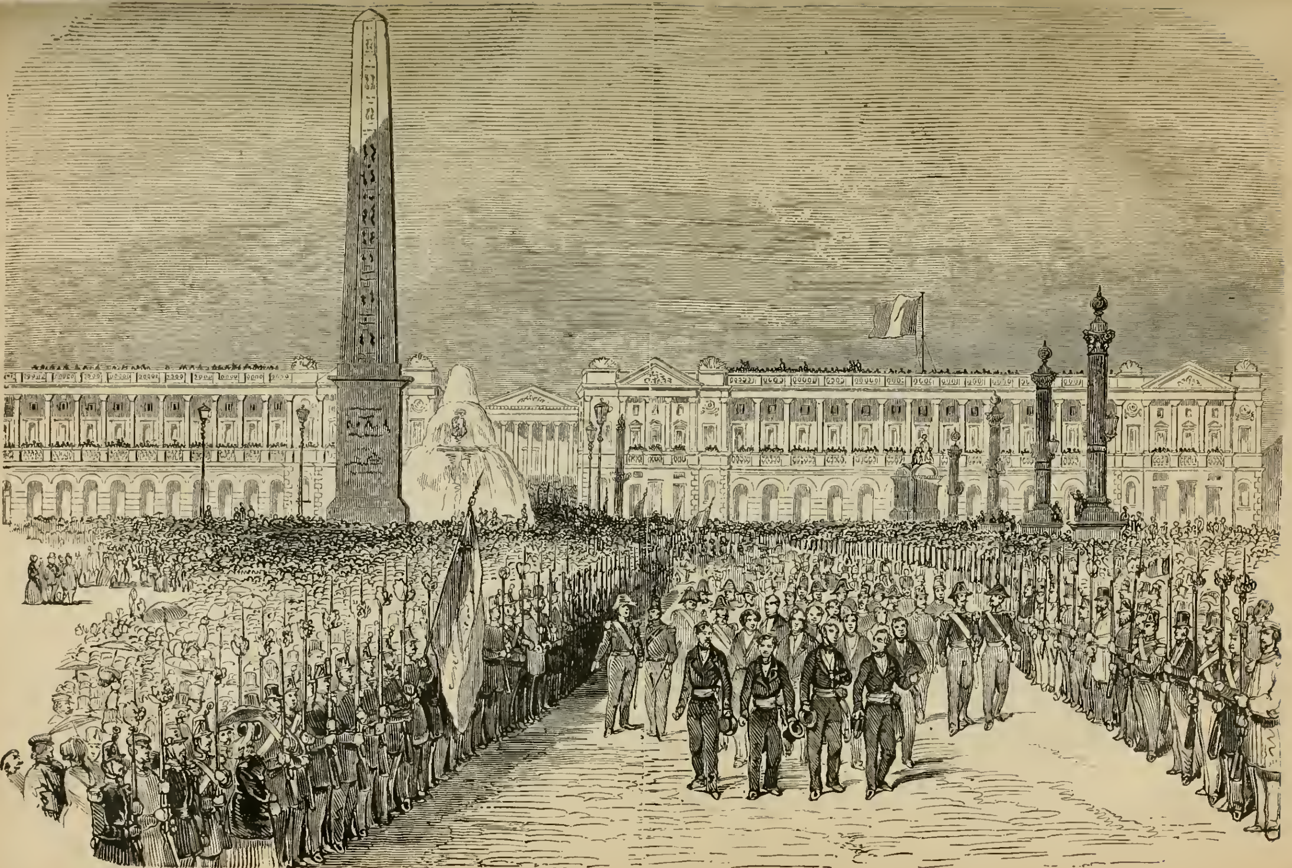
« Le gouvernement doit-il agir sur les élections ou se borner à en surveiller la régularité ?

« Je n'hésite pas à répondre que, sous peine d'abdiquer ou même de trahir, le Gouvernement ne peut se réduire à enregistrer des procès-verbaux et à compter des voix; il doit éclairer la France et travailler ouvertement à déjouer les intrigues de la contre-révolution, si, par impossible, elle ose relever la tête.

« Est-ce à dire que nous imitions les fautes de ceux que nous avons combattus et renversés? loin de là. Ils dominaient par la corruption et le mensonge ; nous voulons faire triompher la vérité ; ils caressaient l'égoïsme, nous faisons appel aux sentiments généreux ; ils étouffaient l'indépendance, nous lui rendons un libre essor; ils achetaient les consciences, nous les affranchissons. Qu'y a-t-il de commun entre eux et nous ?

« Mais c'est précisément parce que ces odieuses pratiques ont profondément altéré les mœurs des classes officielles, qu'il est nécessaire de parler haut et ferme, et de détruire les semences d'erreur et de calomnie répandues par eux si longtemps.

« Quoi ! nous sommes libres d'hier ; il y a quelques semaines encore, nous subissions une loi qui nous ordonnait avec amende et prison de n'adorer, de ne servir, de ne nommer que la monarchie. La République était partout représentée comme un symbole de spoliation, de pillage, de meurtres, et nous n'aurions pas le droit d'avertir la nation qu'on l'avait égarée ? Nous n'aurions pas le droit de nous mettre perpétuellement en communication avec elle pour lui ouvrir les yeux? Hommes publics sans prévoyance et sans foi politique, nous laisserions insulter notre drapeau ?



Les membres du gouvernement provisoire se rendent à l'Assemblée.

Nous nous exposerions à l'ensanglanter dans une guerre civile pour n'avoir pas osé le déployer librement!

« Non, nous ne méconnaîtrons pas à ce point notre devoir. Apôtres de la Révolution, nous la défendrons par nos actes, nos paroles, notre enseignement. Vigilants, résolus contre ses ennemis, nous lui gagnerons des partisans en la faisant connaître. Ceux-là seuls qui ne la comprennent pas peuvent la redouter.

« Ces principes, citoyen commissaire, tracent la ligne de votre conduite. S'il vous était possible de vous multiplier, d'être partout à la fois, de mettre à chaque heure votre pensée en communication avec la pensée publique, vous ne feriez rien de trop. Digne missionnaire des idées nouvelles auxquelles le monde appartient, vous prépareriez leur pacifique avènement. Ce qu'il y a de praticable dans cette glorieuse tâche doit être accompli par vous, par vos amis, par vos écrits, par vos discours; répandez la lumière à flots. Qu'à tous les yeux brille dans son éclat majestueux la grande et noble figure de la République régénérant l'humanité par sa puissance morale, effaçant les distinctions de classes, appelant tous les citoyens à la réalisation politique du dogme de la fraternité, dégageant le travail et l'intelligence des entraves qui les étouffent, faisant enfin de notre admirable France la plus libre, la plus heureuse, la plus forte des nations.

« Ainsi s'exercera votre influence; l'intimidation et les violences provoquent les révoltes; la corruption dégrade et ruine le pouvoir. Un enseignement viril est la seule arme dont puissent se servir les chefs révolutionnaires du peuple : elle leur suffit pour triompher de toutes les résistances.

« Mais afin que cet enseignement soit fécond, puisez vos inspirations aux sources vraiment populaires. Que partout des réunions soient organisées; que chacun, même le plus humble, soit mis en demeure de produire sa pensée. Dieu, qui seul a connu si longtemps les misères du peuple, seul aussi connaît les trésors de bon sens et de moralité que renferment les masses; brisez la couche épaisse qui les enfouit encore.

« Ainsi profondément et pacifiquement remué, le pays, malgré le peu de temps qui lui a été laissé pour se reconnaître, pourra distinguer ceux qui méritent l'insigne honneur de le représenter. Dans toutes les occasions où vous serez appelé à le guider, pénétrez-vous de cette vérité, que nous marchons vers l'anarchie si les portes de l'Assemblée sont ouvertes à des hommes d'une moralité ou d'un républicanisme équivoques.

« Ceux qui ont adopté l'ancienne dynastie et ses trahisons, ceux qui limitaient leurs espérances à d'insignifiantes réformes électorales, ceux qui

prétendaient venger les mânes des héros de Février en courbant le front glorieux de la France sous la main d'un enfant, ceux-là peuvent-ils être les élus du peuple victorieux et souverain, les instruments de la Révolution ?

« Notre conscience a répondu : Quelle confiance peuvent inspirer ceux dont le cœur ne s'est point ouvert aux souffrances du peuple, et dont l'esprit a si longtemps méconnu ses vœux et ses besoins?

« Ne regarderaient-ils pas eux-mêmes comme un défi à la Révolution, que des hommes qui ont attaqué, calomnié la Révolution, devinssent aujourd'hui les organisateurs de la Constitution républicaine ?

« *Eh bien, puisque le choc impétueux des événements leur a subitement dessillé les yeux, soit : qu'ils entrent dans nos rangs, mais qu'ils n'aspirent ni à nous commander, ni à nous conduire, qu'ils marchent à l'ombre du drapeau du peuple, mais qu'ils ne songent pas à le porter. A la moindre secousse, leur âme se troublerait, et revenant malgré eux aux convictions de toute leur vie, ils affaibliraient la représentation nationale de toutes les incertitudes, de toutes les transactions familières aux opinions chancelantes et aux dévouements d'apparat.*

« Que le peuple s'en défie et les repousse. Mieux vaudraient des ennemis déclarés que ces ennemis douteux.

« Citoyen commissaire, ce qui fait la grandeur du mandat de représentant, c'est qu'il investit celui qui en est revêtu du pouvoir souverain d'interpréter, de traduire l'intérêt, la volonté de tous.

« Or celui-là seul en usera dignement, qui ne reculera devant aucune conséquence du triple dogme de la liberté, de l'égalité, de la fraternité.

« La liberté, c'est l'exercice de toutes les facultés que nous tenons de la nature, gouvernées par notre raison.

« L'égalité, c'est la participation de tous les citoyens aux avantages sociaux, sans autre distinction que celle qui est due à la vertu et au talent.

« La fraternité, c'est la loi de l'amour unissant les hommes, et faisant de tous les membres d'une seule famille.

« De là découlent : l'abolition de tout privilège, la répartition de l'impôt en raison de la fortune, un droit proportionnel et progressif sur les successions, une magistrature librement élue et un développement plus complet de l'institution du jury, le service militaire pesant également sur tous, une éducation gratuite et égale pour tous, l'instrument du travail assuré à tous, la reconstitution démocratique de l'industrie et du crédit, l'association volontaire partout substituée aux impulsions désordonnées de l'égoïsme.

« Quiconque n'est pas décidé à sacrifier son corps, son avenir, sa vie au triomphe de ces idées, quiconque ne sent pas que la société ancienne a

péri et qu'il faut en édifier une nouvelle, ne serait qu'un député tiède et dangereux ; son influence compromettrait la paix de la France.

« J'ose croire, citoyen commissaire, que ces pensées sont les vôtres, qu'elles trouveront en vous un interprète sûr et dévoué. Laissez-moi vous dire que vous ajouterez à l'autorité morale des résolutions qu'elles vous inspireront, en donnant l'exemple de l'abnégation personnelle et de la réserve dans la recherche des suffrages. Ce serait bien mal comprendre, ce serait abaisser votre mission, que de la consacrer à faire réussir votre candidature. Votre dignité en souffrirait autant que le pouvoir de la République. Si vos concitoyens tiennent à vous, acceptez leur mandat comme la plus noble récompense de vos travaux, mais gardez-vous de solliciter ce qui cesserait d'avoir du prix, du jour où l'on pourrait soupçonner que le commissaire a fait le député. Le gouvernement vous tiendra compte du soin avec lequel vous vous conformerez à cette partie de vos instructions. N'oubliez pas que nous nous devons tous au pays, qui attend de nous de grandes choses, et que l'heure est venue d'élever notre âme au-dessus de toutes les préoccupations de l'intérêt privé. »

Cette circulaire trahit par certains endroits l'homme qui a été exercé dans la chicane du Palais, l'homme qui a un horizon social étroit et quelque peu sectaire, l'homme qui, à force de payer de mots les autres hommes, en est arrivé à se faire illusion à lui-même. Mais bien que les défauts innés et acquis de Ledru-Rollin percent visiblement dans quelques phrases, il n'en est pas moins vrai que le document est une œuvre habile, ferme, modérée, et que le jour où Ledru-Rollin le conçut, l'écrivit, l'envoya fut un des plus méritants, un des plus glorieux de sa vie.

Quand il disait par exemple des hommes qui s'étaient soudainement convertis à la République :

« Puisque le choc impétueux des événements leur a subitement dessillé les yeux, soit : qu'ils entrent dans nos rangs, mais qu'ils n'aspirent ni à nous commander ni à nous conduire. Qu'ils marchent à l'ombre du drapeau du peuple, mais qu'ils ne songent pas à le porter. A la moindre secousse, leur âme se troublerait, et, revenant malgré eux aux convictions de toute leur vie, ils affaibliraient la représentation nationale de toutes les incertitudes, de toutes les transactions familières aux opinions chancelantes et aux dévouements d'apparat. »

A-t-on jamais défini d'une manière plus précise, raillé d'une ironie plus sanglante la prétention des hommes d'autrefois à gouverner les choses d'aujourd'hui; à faire croire qu'ils les aiment, qu'ils les comprennent, les adoptent, qu'ils veulent les faire triompher?

Cette perspicacité contraignit les tartufes de la réaction à s'affubler de masques, à se transformer des pieds à la tête. Ils se firent républicains : à les en croire, ils l'avaient toujours été. Ils se firent révolutionnaires : à les en croire, ils descendaient tous des régicides de 1793 ; ils fréquentèrent les clubs, ils y crièrent leurs opinions toutes neuves, ils poussèrent leur conversion jusqu'à proclamer la nécessité de l'anarchie et l'abolition de la propriété, du capital, de la famille ; les républicains qui avaient souffert de la prison sous Louis-Philippe furent bien étonnés de trouver dans leurs rangs les juges qui les avaient condamnés, les hommes d'Église qui les avaient calomniés, les publicistes qui, dans des polémiques quotidiennes, les avaient traités de voleurs, de brouillons, de naïfs et d'imbéciles.

Ils en furent dupes néanmoins. Comment ne pas croire à la sincérité des conversions quand elles s'affirment avec autant de chaleur ? Nous en donnerons quelques exemples : ils prouveront combien l'ambition peut descendre, et à quel point peut aller la confiance du peuple.

Dans sa circulaire aux électeurs du Doubs, M. de Montalembert s'accuse avec componction d'avoir partagé *non pas l'indifférence, mais l'ignorance de la plupart des hommes politiques sur plusieurs des questions sociales qui occupent aujourd'hui une si grande et si juste place dans les préoccupations du pays.* Il appelle la liberté *l'idole de son âme*, expression que peut-être à son insu il empruntait à un opéra des plus connus. Il se vante *d'avoir toujours proclamé la légitimité du peuple et le droit divin des nationalités.*

M. de Falloux, le sinistre personnage qui représente toutes les réactions et toutes les hypocrisies, et qui cherchait toujours une trahison à commettre, ne manqua pas une occasion aussi belle. Il devint subitement un républicain socialiste d'un libéralisme si avancé, qu'on se demande s'il n'eût pas fait bonne figure au milieu du gouvernement provisoire, entre Lamartine et Ledru-Rollin.

Il proclama donc dans sa circulaire aux électeurs son admiration pour le peuple de Paris, que quelques jours après, il devait affamer et pousser à l'insurrection. Il dit que *ce peuple avait donné à la victoire un caractère sacré;* il rappela le mot fameux de Chateaubriand, qui s'était proclamé naguère *monarchique par principes, républicain par nature.* Il affirme que ce mot est *parfaitement sincère, surtout dans la bouche des hommes de l'Ouest.*

M. Denjoy, qui vota à l'Assemblée constituante les lois répressives les plus rigoureuses, voulait alors *la gratuité de l'enseignement à tous les degrés, depuis l'asile jusqu'à l'école professionnelle;* il exigeait la *rétribution, la retraite assurée à tous par l'État;* il voulait établir ce droit comme un dogme fondamental de la constitution sociale, *qui devait passer dans les faits immédiatement.*

M. Léon Faucher, qui devint ministre de Louis Napoléon, lorsque celui-ci devint président de la République et commença les préparatifs du Deux-Décembre, était économiste et financier, par conséquent représentant de la classe bourgeoise, qui a toujours opposé les sophismes hypocrites de cette prétendue science aux revendications de la raison et de la majorité. En 1848, il se fit socialiste.

Il affirma, malgré les protestations de ses écrits et de sa conscience d'économiste, les hérésies suivantes : l'*Etat a qualité pour mettre les instruments de travail à la portée du plus grand nombre, en développant les institutions de crédit, et par la réforme hypothécaire.* Ce qui est un pur galimatias : en ce qui concerne particulièrement cette dernière réforme, il est évident que le possesseur de la terre n'a besoin ni de réformes ni d'hypothèques pour transformer son bien en argent et entreprendre une industrie.

M. de Mouchy, qui sous l'Empire devint un des ornements de la cour, car il y portait, en qualité de chambellan, un bel habit chamarré d'or, avec une clef brodée dans le dos de cet habit, M. de Mouchy fut aussi un des républicains les plus bruyants de 1848. Selon lui, l'Assemblée nationale est convoquée pour *reprendre l'œuvre démocratique de la Révolution sociale de* 1789; il demande que le travail soit organisé, que l'impôt soit plus équitablement établi, et que les taxes sur les denrées alimentaires, de première nécessité pour le peuple, soient supprimées, que l'enseignement soit gratuit et obligatoire. Il déclare enfin que la République est le seul gouvernement possible pour la France, *et qu'il faudrait être insensé* pour rêver le rétablissement de la monarchie. Il accepte *cette République avec ses conséquences sociales.* « Il faut, dit-il à ses électeurs, des hommes sincèrement dévoués à la sainte cause du peuple, au triomphe des idées sociales qui doivent régénérer la vieille Europe. » Et avec l'audace que donne aux ambitieux l'ignorance du peuple, il se présentait pour être un de ces apôtres.

M. de Dampierre, un descendant des croisés sans doute, était un peu plus modeste : il avouait que jusqu'en 1848 il n'avait point compris, nullement étudié les questions sociales, qu'elles ne lui avaient offert aucun intérêt. Mais il ajoutait que le coup de foudre de Février l'avait subitement illuminé, lui avait montré le *tort immense de n'avoir pas fait des questions sociales la préoccupation constante de toute sa vie.* Il promettait, s'il était élu, de ne plus penser à autre chose, peut-être même d'y penser en dormant.

Passons à celui qui surpassa tous ces comparses par l'abondance de ses promesses, par le cynisme avec lequel il les renia, par le dévouement absolu, mais nullement désintéressé, dont il fit preuve envers Louis Napoléon : Fialin, qui se fit duc de Persigny, et qui sortait des rangs inférieurs

de l'armée, un des spécimens les plus répugnants de cette espèce d'hommes connus sous le nom d'aventuriers politiques.

Fialin dit donc aux électeurs de la Loire : « Ce n'est pas une révolution politique qui finit, c'est une révolution sociale qui commence. » Il doit sa vie au service du peuple, il jure « que tout ce que Dieu voudra lui accorder de courage, d'intelligence et de résolution sera désormais consacré à l'affranchissement de la seule servitude qui pèse encore sur lui, la servitude de la misère. »

Rouher commença alors son rôle politique. Obscur avocat, incapable d'arriver dans le barreau d'une petite ville, il était destiné, par l'influence qu'il acquit sur l'esprit de Napoléon, à devenir l'arbitre de l'Europe, le dispensateur de la paix et de la guerre; il était destiné, par une ironie cruelle de la fortune, à lutter avec sa sottise, sa faconde, son aveuglement, contre la perspicacité, l'activité ardente et féconde de Bismarck. En 1848, Rouher était socialiste, et des plus exagérés. Louis Blanc, Blanqui lui-même eussent été des réactionnaires auprès de lui. Il veut la suppression immédiate des impôts vexatoires, qui sont plus particulièrement onéreux à la classe ouvrière; il *demande la liberté de réunion pleine et entière ;* il juge les *clubs indispensables;* il veut l'*impôt progressif, le travail organisé, tout enfin pour et par le peuple.*

Terminons cette série de protestations hypocrites par celle où M. Ségur d'Aguesseau, descendant de ces parlementaires dont on retrouve à toutes les époques de notre histoire l'arbitraire légal et borné, l'opposition sans grandeur, et qui n'eut jamais ni martyrs, ni exilés. M. Ségur d'Aguesseau informe donc les électeurs de son inaltérable dévouement pour la République; il déclare que la forme monarchique a fini son temps : elle est désormais, selon lui, *convaincue d'impuissance, elle est condamnée comme hors d'état de satisfaire aux nécessités sociales* de la démocratie triomphante.

Ne soyons pas trop sévères pour tous les apostats de la République de 1848. Si quelques-uns d'entre eux, comme ceux que nous venons de citer, méritent ce nom par leurs exagérations de la première heure, par leur défection rapide et presque instantanée, par leur élan à courir vers le pouvoir, les faveurs, les honneurs et l'argent, il y eut des conversions réelles, qui durèrent quelques jours, il y eut de la sincérité dans les cris de quelques monarchistes qui proclamèrent la République.

Il y a toujours, aux moments solennels de la vie d'un grand peuple, de ces lueurs passagères qui font entrevoir et aimer l'avenir. Le malheur est que ces éclairs de prévoyance et d'enthousiasme sont fugitifs, c'est qu'ils laissent dans l'âme non point le désir de les voir reparaître, mais la honte

d'avoir subi leur influence. et d'avoir renié le passé, d'avoir encouragé le progrès, alors que tout contredisait ce changement.

Le 23 avril, jour de Pâques, eurent lieu dans toute la France, sans qu'on eût à signaler le moindre désordre, les élections à l'Assemblée nationale. Nous nous contenterons d'indiquer dans leur ordre d'élection les trente-quatre représentants du suffrage universel à Paris ; c'étaient MM. Lamartine, Dupont de l'Eure, Arago, Garnier-Pagès, Marrast, Marie, Crémieux, Béranger, Carnot, Bethmont, Duvivier, J. de Lasteyrie, Vavin, Cavaignac, Berger, Pagnerre, Buchez, Cormenin, Corbon, Caussidière, Albert, Wolowski, Peupin, Ledru-Rollin, Schmitt, Flocon, Louis Blanc, Recurt, A. Perdiguier, Bastide, Coquerel, Garnon, Guinard, Lamennais.

Lamartine était élu par dix départements. Lorsque Armand Marrast vint lui annoncer ce prodigieux succès, le poète dut éprouver une de ces crises morales qui comptent parmi les souvenirs les plus beaux d'une vie entière. Il s'écria : « Me voilà donc plus grand qu'Alexandre et César ! » Ce mouvement d'orgueil, qu'on a parfois raillé, n'était-il pas légitime ? n'était-il pas permis à un apôtre de la pensée et de la poésie, à un homme dont le caractère fut toujours idéal de pureté et de noblesse, de le sentir et d'être fier en voyant son nom acclamé par un peuple ?

Les élections étaient significatives, même à Paris, où elles n'avaient désigné que des républicains avérés et respectés. Ledru-Rollin, le fondateur du suffrage universel, se trouvait rejeté au 24e rang, Louis Blanc au 27e ; Proudhon, Cabet, Blanqui, Barbès, Raspail avaient été rejetés par les électeurs ; Caussidière ne devait son succès qu'au zèle et au soin avec lequel il avait maintenu l'ordre matériel, protégé les propriétés et les personnes de la classe aisée. En somme, même à Paris, la Révolution, en passant aux mains des hommes politiques et des modérés, en échappant à la direction des socialistes et de la classe ouvrière, avait subi un échec de mauvais augure.

L'échec était bien plus grave, quand on jetait les yeux sur la liste des représentants envoyés par les départements. Non seulement on y trouvait plus de trois cents avocats, de ces hommes que leur profession oblige à n'user que de la parole dans les grandes circonstances, à en faire dans les circonstances ordinaires un instrument de mensonge, mais encore les réactionnaires avoués, ceux qui se proclament individuellement comme tels, formaient un corps de cinq cents votants, qui se montra homogène toutes les fois qu'il était question de nuire à la République et de prendre parti contre la classe ouvrière.

Ils étaient pourtant les élus du suffrage universel. Mais nous avons



Journées de Juin — Attaque du Panthéon.

montré par des exemples empruntés aux professions de foi des candidats les plus en vue, combien les pires réactionnaires avaient été libéraux dans leurs paroles, enthousiastes dans leur renonciation au passé, dans leur adhésion à la République. Le peuple avait été indignement trompé par eux.

Depuis cette époque, il est devenu méfiant, il ne croit plus qu'aux actes.

A-t-il tort?

Non; il n'est pas encore assez méfiant : il ne scrute pas avec des documents assez précis le passé de ses serviteurs, ne leur demande pas même leur casier judiciaire et s'expose ainsi à être représenté par des hommes que tout négociant avisé refuserait même d'entendre.

Le 4 mai, presque à l'anniversaire de la première réunion des États généraux de 1789, eut lieu la première séance de l'Assemblée constituante de 1848. Le temps était splendide, et ce jour, qui annonçait la résurrection annuelle de la nature, eût pu être l'aurore de la régénération d'un peuple. Les membres du gouvernement provisoire, entourés de cet appareil militaire qui, trois ans plus tard, devait conduire à Mazas les membres de l'Assemblée législative, se rendirent à pied à la salle de l'Assemblée nationale; la Chambre des députés, qui ne contenait que les élus du suffrage restreint, n'était pas assez grande pour contenir les huit cents élus du suffrage universel. Les cris de : « *Vive la République! vive Lamartine!* vive Ledru-Rollin! » saluèrent au passage les puissances du jour.

Dupont de l'Eure, président du gouvernement provisoire, monta à la tribune et lut le discours dans lequel lui et ses collègues rendaient compte de leurs actes et remettaient leurs pouvoirs aux mains de l'Assemblée. Cette pièce se terminait ainsi :

« Le moment est arrivé pour le gouvernement provisoire de déposer entre vos mains le pouvoir illimité dont la Révolution l'avait investi. Vous savez si, pour nous, cette dictature a été autre chose qu'une puissance morale, au milieu des circonstances difficiles que nous avons traversées.

« Fidèles à notre origine et à nos convictions personnelles, nous n'avons pas hésité à proclamer la République naissante de Février. Aujourd'hui nous inaugurons les travaux de l'Assemblée nationale à ce cri qui doit toujours la rallier : « Vive la République! »

Aussitôt on se retira dans les bureaux pour commencer la vérification des pouvoirs; cette opération à peine ébauchée, l'on rentra en séance. Il était trois heures.

M. Démosthène Ollivier, père d'un personnage devenu fameux sous le

nom d'Émile Ollivier, demanda que tous les représentants prêtassent serment à la République. C'était exiger en un même jour, en un même lieu, en une seule occasion, un très grand nombre de faux serments; chasser de l'Assemblée les opposants sincères et légalement envoyés par les départements qui ne voulaient pas de la République. Barbès, qui avait autant de bon sens que d'enthousiasme, déconseillait aux républicains cette mesure, mais il ne faisait point partie de l'Assemblée, il ne fut point écouté, et les monarchistes exécutèrent aussitôt la ridicule cérémonie qui consiste à prêter serment à une forme politique qu'on s'attribue le droit et le devoir de combattre et de renverser.

Cette comédie ne suffisant pas aux réactionnaires, ils décidèrent, sur l'imprudente proposition du général Courtois, de proclamer la République au dehors. Parcourus, dit-on, d'un frémissement électrique, ils se levèrent comme un seul homme, et, précédés du gouvernement provisoire, ils se rendirent sur le seuil de la salle. Des salves d'artillerie furent tirées, des accolades distribuées, des larmes versées, la République fut acclamée un grand nombre de fois, plus de dix-sept, à ce que m'a rapporté un représentant.

Entre temps, l'Assemblée avait voté que le gouvernement provisoire avait bien mérité de la patrie.

JOURNÉES DE JUIN

Nous passons rapidement sur les actes de l'Assemblée nationale. Nous avons hâte d'arriver à une des dates les plus importantes de son martyrologe, date qui, inscrite en lettres de sang dans tous les souvenirs des révolutionnaires, leur est apparue plus resplendissante que jamais dans sa sinistre lumière, pendant les journées de la Commune.

L'histoire de ces journées date réellement du 19 juin, jour où M. Trélat déposa sur le bureau de l'Assemblée le rapport relatif aux ateliers nationaux. Ce rapport, rédigé par le trop fameux de Falloux, concluait à leur suppression immédiate, et n'indiquait aucune mesure d'humanité soit pour préparer cette suppression, soit pour en atténuer les conséquences.

Mais si l'on avait oublié toutes les considérations humanitaires, ou plutôt si l'on s'était décidé à les mépriser, on n'avait rien négligé au point de vue militaire. Dès le 20 mai, le général Cavaignac avait rassemblé à Paris 20,000 hommes de ligne, 15,000 gardes mobiles, 2,000 gardes républicains, 2,500 gardes de Paris, en tout 43,000 hommes, tous soldats d'élite.

La ligne et la garde municipale, reconstituée sous les noms que nous venons d'indiquer, étaient particulièrement exaspérées contre le peuple, et attendaient avec impatience l'heure de se venger cruellement de leur défaite aux journées de Février.

Ces précautions prises, on en vint aux provocations directes, et pour les accentuer, on les présenta comme des mesures destinées à diminuer les souffrances qu'engendrerait la suppression des ateliers. On proposa de déporter les ouvriers en Algérie pour les occuper à la colonisation sur une vaste échelle. Et de fait : on les y déporta par milliers quand le coup eut été exécuté. On commença même par une expérience à courte distance et sur une petite échelle ; par ordre de M. Trélat, Émile Thomas, le directeur actif et honnête des ateliers nationaux, fut enlevé une nuit, et dirigé, sans discussion, sans interrogatoire, sur Bordeaux. Arrivé là, il fut remis à la gendarmerie et exilé dans les dunes des Landes avec défense d'en sortir et l'ordre de s'y livrer à des études solitaires sur le défrichement de ce pays, alors improductif.

Les ouvriers regardèrent la disparition de leur chef comme un avertissement ou plutôt comme une menace. Cependant ils se continrent encore.

L'Assemblée constituante, quelques jours à peine après cettte belle et majestueuse scène où l'on avait proclamé la République, et où nombre de crocodiles avaient répandu de bien douces larmes, en parlant de liberté, d'égalité et de fraternité, cette Assemblée discutait froidement sur la déportation des ouvriers en Algérie.

Cette mesure eût été difficile à exécuter en tout temps : ce pays frémissait sous la main de fer de ses nouveaux maîtres ; les Arabes, domptés en masse, ne l'étaient pas en détail ; ils n'attaquaient plus les corps de troupes, mais tout Européen isolé était perdu.

Pierre Leroux fut éloquent en face de cette indigne comédie de la colonisation forcée :

« Vous n'avez pas, dit-il, d'autre solution que la violence, la menace, le sang... et il y a des solutions nouvelles : le socialisme les apporte ; ne le calomniez pas comme vous le faites depuis trois mois ; permettez au socialisme de faire vivre l'humanité. Examinez les questions du socialisme, et si vous n'en avez pas le temps, laissez le peuple les essayer. »

Ces sages conseils ne faisaient qu'augmenter l'épouvante des réactionnaires, des conservateurs. Que deviendrait leur classe, que seraient leurs privilèges de fortune, d'éducation, d'autorité dans une société nouvelle, si on permettait au socialisme de la créer, s'il obtenait, comme il en avait le droit, non seulement la tolérance, mais encore l'appui sincère du gouver-

nement? M. Goudchaux, un Juif, le banquier peureux et aussi pauvre d'esprit et de cœur que riche en argent, répondit. Pourrait-on trouver mieux qu'un banquier juif pour servir de porte-parole à toutes les réactions. Il dit :

— Il faut que les ateliers nationaux disparaissent immédiatement à Paris comme en province ; il ne faut pas qu'ils s'accroissent, il faut qu'ils disparaissent.

Les ouvriers répondirent à Goudchaux par une lettre pleine de dignité. Voici cette lettre qui honore ses auteurs et qui marque à la face un des plus cruels ennemis du peuple :

« *Les travailleurs des ateliers nationaux au citoyen Goudchaux.*

« Ce n'est pas notre volonté qui manque au travail, c'est un travail utile et approprié à nos professions, qui manque à nos bras. Nous le demandons, nous l'appelons de tous nos vœux.

« Vous demandez la suppression immédiate des ateliers nationaux ; mais que fera-t-on des 100,000 travailleurs qui attendent chaque jour de leur modeste paye les moyens d'existence pour eux et pour leurs familles ?

« Les livrera-t-on aux mauvais conseils de la faim, aux entraînements du désespoir? les jettera-t-on en pâture aux factions? Ouvriers appelés à la construction de l'édifice social, organisez, construisez, moralisez les ateliers, mais ne les détruisez pas. »

Le 17 juin, fut rendu un infâme décret. Il était signé d'un nom qui est resté populaire dans un des quartiers de Paris, et que sa seule présence sur un tel document eût dû écarter de la politique pendant plusieurs générations, jusqu'à ce que ceux qui le portent l'aient renié en faisant amende honorable au peuple. C'est le nom de Trélat.

Ce décret donnait aux ouvriers de dix-huit à vingt-cinq ans l'option forcée entre l'engagement dans l'armée ou l'expatriation. Par une singulière distraction du rédacteur, cet engagement était qualifié de volontaire.

D'autre part le nouveau directeur des ateliers nationaux, un certain Lalanne, annonçait aux ouvriers que des départs prochains auraient lieu. La moindre explication sur la destination de ces convois, sur les ressources qui les attendaient à leur point d'arrivée eût peut-être amené des discussions vives, des scènes de désespoir, mais un grand nombre d'ouvriers se

seraient résignés : ils eussent accepté la perspective de devenir colons français; mais la menace pure et simple de la déportation était une provocation calculée.

Mais, en tout cela, quel est le vrai coupable? Nous avons nommé Trélat, Goudchaux, Lalanne; nous pourrions ajouter d'autres noms en grand nombre à cette liste, mais hâtons-nous de dire que ces hommes ne furent que des dupes et des timides, des moutons qui devinrent enragés. Le véritable, le seul coupable, c'est de Falloux.

Il n'est point encore entré dans nos mœurs de perpétuer par des monuments publics, les crimes commis envers l'humanité et la patrie, et nul ne conseillera jamais de construire en face du Panthéon réservé aux grands hommes, le Pandémonium consacré à conserver sur des plaques de marbre noir les décrets, les actes et les signatures qui ont condamné le peuple ou le citoyen à une mort imméritée.

Quand ce monument existera, de Falloux y occupera une place honorable à côté de Louis-Napoléon Bonaparte. Ce jésuite et cet aventurier ont également les mains rouges du sang du peuple.

Le 22 juin, dans la matinée, une députation d'ouvriers se rendit au Luxembourg; elle avait à sa tête Pujol, homme intelligent et honnête, qui n'avait d'autre défaut qu'un peu d'exagération dans son langage. Il n'en faut pas davantage pour terroriser le bourgeois d'aujourd'hui. Tout ouvrier qui parle, qui gesticule avec quelque vivacité est un ivrogne ou un anarchiste.

La députation se rendit auprès de M. Marie, qui, après avoir créé les ateliers nationaux, avait accepté la tâche de les détruire. Il était de ceux qui avaient dit : « Il faut en finir. » Rien n'est plus intéressant et plus instructif que l'entretien de l'honnête ouvrier avec cet avocat.

— Citoyen, dit Pujol, avant la révolution de Février...

— Pardon, interrompt Marie, il me semble que vous remontez un peu haut, souvenez-vous que je n'ai pas de temps à perdre!

— Votre temps n'est pas à vous, citoyen, il est au peuple dont vous êtes le représentant.

— Citoyen Pujol, s'exclame l'avocat, qui vient de recevoir cette courte et rude leçon, nous vous connaissons depuis longtemps, nous avons l'œil sur vous, ce n'est pas la première fois que nous vous rencontrons; vous avez parlementé avec moi le 15 mai, après avoir franchi un des premiers la grille de l'Assemblée.

Et s'adressant aux délégués, l'avocat continua :

— Je ne puis reconnaître un organe du peuple en un homme qui a fait partie de l'insurrection du 15 mai. Parlez, vous, exposez vos griefs, je vous écoute.

L'avocat reçut une seconde leçon non moins sévère quand Pujol dit :

— Nul ne parlera ici avant moi!

Il fut approuvé par les délégués. L'avocat perdit tout sang-froid, pendant que l'homme du peuple restait impassible. Marie dit avec violence aux délégués :

— Êtes-vous donc les esclaves de cet homme?

— Savez-vous que vous insultez les délégués du peuple?

— Savez-vous, lui dit à son tour Marie en le saisissant par le bras, que vous parlez à un membre du Pouvoir exécutif?

— Je le sais, mais je sais aussi, dit Pujol, que vous me devez du respect, car si vous êtes membre du Pouvoir exécutif, moi je suis délégué du peuple.

En ce moment, plusieurs officiers qui se trouvaient dans une salle voisine entendirent l'altercation, entrèrent, et sans dire un mot, entourèrent les délégués. Pujol crut sans doute qu'ils avaient été appelés par l'avocat pour imposer silence à la délégation, il dit :

— Puisque vous ne voulez pas nous entendre, nous nous retirons.

— Parlez, puisqu'enfin vous voilà.

— Citoyen représentant, reprit Pujol, avant la révolution de Février, le peuple subissait la funeste influence du capital. Pour se soustraire à l'exploitation de ses maîtres, il fit des barricades et ne déposa les armes qu'après avoir proclamé la République démocratique et sociale, qui devait le soustraire pour toujours à la servitude. Aujourd'hui les travailleurs s'aperçoivent qu'ils ont été indignement trompés; c'est vous dire qu'ils sont prêts à tous les sacrifices, même à celui de leur vie, pour le maintien de leurs libertés.

Marie s'emporta et montra en quelques mots brutaux qui lui échappèrent, toutes les pensées et les arrière-pensées de la réaction :

— Je vous comprends. Eh bien! écoutez : si les ouvriers ne veulent pas partir pour la province, *nous les y contraindrons par la force*... par la force, entendez-vous!

— Par la force, c'est bien; nous savons maintenant ce que nous voulions savoir.

— Et que vouliez-vous savoir?

— Que la commission exécutive n'a jamais voulu sérieusement l'organisation du travail. Adieu, citoyen.

Pujol se retira avec les délégués, et exposa aux ouvriers des ateliers nationaux le résultat de sa mission. L'on convint de se réunir le soir à six heures sur la place du Panthéon. L'on fut exact au rendez-vous.

Soit par incapacité, soit par faiblesse réelle, soit pour des raisons stratégiques, le général Cavaignac avait pris le parti de laisser l'insurrection se développer librement et de ne l'attaquer qu'à la dernière heure ; une défaite de l'armée dans de telles conditions, c'était sa destruction, c'était un désastre irrémédiable pour elle, pour le pays. Elle ne s'était que difficilement relevée de son échec devant les barricades de Février, elle aurait succombé définitivement sur les barricades de Juin. Cette perspective était d'autant plus effrayante, que le peuple était bien mieux armé, bien plus surexcité qu'aux trois jours de la révolution qui avait chassé le roi. En février, le temps était froid et pluvieux, le peuple avait du pain, et il n'avait eu d'autres armes que celles qu'il avait pu se procurer par hasard, celles qu'il avait successivement conquises sur les troupes ; en juin, presque tous les hommes valides se trouvaient incorporés dans la garde nationale; ils avaient été armés et équipés ; sans doute ils auraient contre eux la partie conservatrice de cette force militaire, mais on sait, et le peuple savait aussi, que les conservateurs sont surtout conservateurs de leur personne, de leurs biens, de leur confortable même, et qu'ils aiment mieux s'en remettre à un dictateur et à une armée permanente qu'à leur propre initiative, à leur courage. En un mot, la garde nationale était pour le pouvoir un soutien moral, beaucoup plus qu'un auxiliaire.

Si, d'autre part, les troupes étaient victorieuses, quels flots de sang allaient couler! La victoire serait achetée par des excès de toute sorte; il faudrait arracher à l'insurrection de la faim chacune des pierres de ses barricades. Le moindre des malheurs qui résulteraient de cette affreuse guerre civile, serait de creuser entre l'armée et la population un fossé infranchissable : désormais elles seraient ennemies, et celle des deux qui serait la plus forte, n'aurait d'autre objectif que de détruire l'autre, ou, si elle ne pouvait le faire, de la tenir dans le plus dur et le plus humiliant esclavage. Le peuple fut vaincu, comme nous le verrons, et l'armée prit sa revanche, d'abord après la bataille, puis pendant les journées de Décembre. Elle n'était plus la protectrice de la loi et de l'ordre, elle était devenue un corps de prétoriens prêts à exécuter tout ce que commanderait le despote.

Il n'en eût point été ainsi, pour peu que Cavaignac eût montré d'énergie ou de prévoyance, s'il eût empêché l'insurrection de se développer, et si, à ces mesures militaires qui pouvaient être prises avec des égards pour les malheureux qui en étaient les objets, il eût ajouté quelques conseils de



L'Assemblée nationale.

sagesse adressés à l'Assemblée, et aux réactionnaires trop pressés d'en finir avec le peuple et la République; en un mot, si Cavaignac avait été un peu plus homme politique, un peu plus un vrai républicain, l'insurrection de juin se serait dissipée après quelques menaces, quelques grondements, comme les orages d'été s'éloignent sans autres traces que des lueurs inoffensives.

Mais la destinée aveugle qui gouverne les peuples ne le voulut pas.

Les conseils, les avertissements manquaient-ils à Cavaignac? Nullement. Lamartine, Ledru-Rollin firent en vain entendre la voix de la prudence et de l'humanité : déjà la réaction parlait, sa voix était seule écoutée à l'Assemblee.

Le 22 juin, à six heures du soir, les ouvriers se rassemblèrent en grand nombre sur la place du Panthéon. Pas un soldat ne se montra. On lança un ordre d'arrêter les principaux chefs. Cet ordre n'était qu'une formalité destinée à faire croire aux historiens futurs et aux sages de l'époque que l'on avait essayé d'enrayer l'insurrection à son début. Vain mensonge. Pujol et ses amis, contre lesquels étaient signés des mandats, ne furent ni arrêtés ni même recherchés. En les emprisonnant pendant quelques heures ou quelques jours, on privait le peuple de ses chefs, et sa colère, si furieuse qu'elle fût, se serait évanouie.

Le 23 juin, à six heures du matin, nouveau rassemblement encore plus nombreux sur la place du Panthéon. Aucune mesure d'ordre n'est prise; pas un uniforme ne se montre. Les ouvriers, libres d'exhaler leurs griefs, le font en termes éloquents et précis, qui montrent bien qu'ils étaient modérés, qu'ils voulaient le possible, et que l'anarchie dont on les accuse n'était ni dans leurs intérêts, ni dans leurs sentiments. Ils disaient :

« Nous nous sommes battus pour fonder une République démocratique et sociale. La République sociale, celle qui devait opérer de radicales réformes dans la condition du travail et des travailleurs, nos adversaires l'ont tuée avec un mot : Communisme. Et, comme pour nous rendre encore plus dur cet escamotage des principes de la révolution de Février, on veut nous ôter jusqu'au morceau de pain que cette révolution nous avait fraternellement accordé dans notre détresse. »

Les barricades commencèrent à apparaître et se multiplièrent avec une rapidité prodigieuse. La garde nationale, convoquée par le battement du rappel, répondait avec lenteur et mollesse. Le pouvoir vit bientôt qu'il ne fallait pas compter sur elle.

Dès huit heures du matin, le peuple était solidement fortifié au cœur de Paris. Le faubourg Saint-Antoine, la rue de Charenton, les abords du fau-

bourg Saint-Martin avaient commencé; puis ce fut le tour de Montmartre, la Chapelle, le faubourg Poissonnière, Belleville, le faubourg Saint-Denis, la rue de Chabrol. La Cité, couverte aussi de barricades, reliait par elles et par ses ponts l'insurrection de la rive droite et celle de la rive gauche, où le faubourg Saint-Marceau est un autre quartier populaire, comme celui qui encombre de ses rues étroites et sordides, les pentes de la montagne Sainte-Geneviève.

Quels furent les chefs du mouvement insurrectionnel de juin 1848? Ce furent la Faim, le Désespoir, la Colère. Chaque barricade avait ses défenseurs qui s'étaient juré d'y mourir, et obéissaient fanatiquement, mais avec une docilité intelligente, au plus hardi, au plus résolu d'entre eux. Point de plan commun, point d'entente, point de communication entre les divers centres de l'insurrection, point de secours à attendre du quartier voisin.

Mais aux journées de Juillet, à celles de Février, le peuple n'avait pas eu d'autres chefs que ceux qu'il s'improvisait sur le champ de bataille; il n'avait pas eu d'autre plan que celui de construire des barricades partout où le terrain présentait des matériaux favorables ou une situation stratégique, dont il devinait l'avantage sans autre guide que son instinct infaillible et son expérience de la guerre civile. Son ingéniosité, sa fureur furent surexcitées à un tel point dans ces funestes journées, que dans une rue voisine du faubourg Saint-Antoine, les insurgés vinrent à bout de fondre un canon, et de le hisser sur leur barricade.

Cavaignac attendait toujours et tenait des propos singuliers : « Si une de mes compagnies était désarmée, disait-il, je me brûlerais la cervelle! Que la garde nationale attaque les barricades, c'est son affaire. Est-ce que je suis ici pour défendre les Parisiens? La garde nationale! qu'elle défende elle-même la ville et les boutiques. »

Ce dérèglement de langage nous révèle l'état d'esprit du général : il attendait que les révolutionnaires vinssent livrer aux troupes une bataille rangée, qu'ils se déployassent sur un terrain uni, propre aux évolutions de la cavalerie, de l'infanterie et de l'artillerie. La victoire, dans ces conditions, ressemblerait à celle qu'on remporte sur l'ennemi.

L'insurrection, après avoir conquis du premier coup tout le terrain qui lui appartenait, hésitait à pousser plus loin. Maîtresse des boulevards du centre, où l'énorme barricade de la porte Saint-Denis, appuyée au monument, lui ouvrait la route vers la Madeleine, et de là vers le lieu des séances de l'Assemblée, elle préféra se fortifier encore et attendre les hostilités, qui, d'ailleurs, ne tardèrent pas, malgré les lenteurs de Cavaignac.

Le hasard mit encore cette fois le feu aux matériaux combustibles qu'a-

vaient accumulé tant d'imprudences, tant de provocations. Un détachement de garde nationale marcha sur la barricade de la porte Saint-Denis. Il était midi.

Un premier assaut fut repoussé, un second fut suivi d'une mêlée à l'arme blanche, et la ligne accourut, prit la barricade, et aussitôt le général Lamoricière établit son quartier général dans une des maisons voisines, et, plus hardi que Cavaignac, reprit la lutte avec énergie.

Les ouvriers étaient résolus à ne céder le terrain que pied à pied, et à voir dans l'armée une ennemie qu'il fallait combattre jusqu'à l'extermination. La bataille des rues prit aussitôt un caractère féroce de part et d'autre, surtout dans les quartiers de la rive droite.

Sur la rive gauche, au Panthéon, il y eut quelques tentatives de conciliation. Les insurgés s'étaient emparés du monument dont les murs épais, aux rares ouvertures, les toits élevés et le dôme leur offrait une position stratégique formidable. En outre, irait-on employer le canon et détruire une merveille d'architecture, et le temple où les gloires nationales trouvent un asile intermittent, que le clergé leur dispute dès qu'il se sent le plus fort?

Le maire de l'arrondissement, M. Pinel-Granchamp, auquel on reprochait son humanité comme un crime, essayait de parlementer avec les ouvriers.

Ceux-ci réclamaient l'exécution des promesses sacrées qui leur avaient été faites : les trois mois de souffrances qu'en leur nom, Marche avait offerts au gouvernement provisoire, étaient depuis longtemps échus, l'Assemblée constituante était élue, le pouvoir était organisé, l'Europe rassurée, qu'attendait-on de plus? On les mettait en demeure de choisir entre la culture de la Sologne, région meurtrière par ses fièvres, et que la nature du terrain rendait à jamais stérile, ou la colonisation forcée en Algérie, ou, enfin, l'incorporation dans l'armée. On leur demandait, par ces trois alternatives, trois sortes d'esclavages. Les ouvriers voulaient autre chose : ils exigeaient l'organisation sérieuse du travail. M. Pinel-Granchamp s'engagea à porter leur requête à l'Assemblée, les ouvriers promirent de ne point continuer la lutte à moins d'être attaqués.

A peine venait-il de partir que parut François Arago, l'astronome dont les événements avaient fait un membre du gouvernement provisoire et un ministre de la Marine. Il s'était montré énergique, actif et capable dans ce dernier poste, mais solidaire du gouvernement provisoire pour la promesse relative à l'organisation du travail, il avait signé le décret où cette organi-

sation était promise, et il n'avait pas le droit de discuter avec les ouvriers surtout quand il s'agissait de leur manquer de parole.

Il vint parlementer avec eux : il était accompagné d'un fort détachement d'infanterie et de deux pièces de canon : peut-être eût-il été mieux accueilli sans ce cortège. Les ouvriers lui fermèrent la bouche de ces mots éloquents :

— Vous n'avez pas le droit de parler, vous n'avez jamais eu faim !

Alors François Arago se retira, laissant la troupe attaquer les insurgés.

A l'heure même où la guerre civile commençait, l'un de ses auteurs, le doux et bénin de Falloux, tenait l'Assemblée sous le charme de sa parole : il lisait le rapport sur la suppression des ateliers nationaux.

La réaction l'applaudissait à outrance. Tous ces républicains étaient redevenus conservateurs furieux, et, bien abrités derrière les baïonnettes de l'armée, ils exigeaient des mesures de plus en plus sévères : le canon était le seul argument qu'il fallût employer avec la multitude. Plusieurs même parlèrent d'aller en personne attaquer les barricades.

Caussidière, qu'une élection partielle avait envoyé à la Constituante, et qui y avait apporté son éloquence bizarre, imagée, familière, mais resplendissante de bon sens populaire et de bonté, proposait de faire quelques efforts pour mettre un terme à cette lutte fratricide et voyait repousser avec terreur ses propositions : il s'agissait de rassurer les ouvriers, de leur donner quelques secours, de subventionner les associations qu'ils formeraient; il s'agissait surtout de transformer la guerre des rues en une guerre de paroles où l'on finirait peut-être par s'entendre et par distinguer la voix de la justice, de la raison et de l'humanité.

L'Assemblée craignait cet apaisement même.

Il supplie l'Assemblée de prendre quelques mesures.

— Non, non! s'écrient la droite et le centre; non, non, on ne raisonne pas avec des factieux. Il faut laisser faire le général Cavaignac.

— Empêchez donc Paris de s'entr'égorger! les clubs du désespoir sont en permanence.

— A l'ordre! hurlait-on.

Il était huit heures du soir.

A dix heures, Cavaignac se présenta à la tribune. Un silence profond s'établit. Qu'allait apprendre l'homme de la guerre civile à ces impatients de la monarchie, à ces affamés de réaction?

Rien. Il attendait des renforts.

Ainsi la situation restait la même.

Les politiciens de toutes les écoles, même ceux de l'école républicaine d'alors, qui se recrutait dans la bourgeoisie, et ne voulait du peuple que

pour le conduire, tous réclamaient la dictature et l'offraient à Cavaignac. C'était moins pour établir et faire durer cette sorte de gouvernement que pour intimer l'ordre au général d'en finir, pour le sommer d'écraser l'insurrection de la faim. Mais Cavaignac attendait toujours son heure.

Le 24 juin, grâce à cette attente, pendant laquelle on eût pu parlementer, et qu'on employa seulement à des mesures défensives, l'insurrection avait fait de nouveaux progrès ; du moins elle s'était étendue : elle cernait l'Hôtel de Ville. Les troupes étaient harassées, leur nombre insuffisant.

La Commission exécutive qui avait préparé cette guerre civile et l'avait allumée, comme nous l'avons raconté, dans le refus d'un de ses membres, Marie, de faire aucune concession à Pujol, le délégué des ouvriers, venait de donner tout entière sa démission, créant ainsi la dictature.

Cavaignac commença la journée du 24 par des tentatives de pourparlers. Il lança, fit afficher et colporter des proclamations. Mais il s'y bornait à dire aux ouvriers qu'il y avait parmi eux des égarés, qu'ils se laissaient conduire par des meneurs. Singulière naïveté ! N'y a-t-il pas des égarés, des affolés dans tous les partis, surtout quand la persécution et le déni de justice leur met les armes à la main ? Tous les partis n'ont-ils pas des chefs que les partis opposés appellent des meneurs, et sans lesquels ils seraient composés d'individualités que rien ne grouperait ?

A ces arguments Cavaignac ajoutait des exhortations pathétiques à déposer les armes, à se jeter dans les bras de leurs frères, les membres de l'Assemblée, mais il n'ajoutait aucune promesse, aucun engagement sérieux. Quand on aurait suivi ses conseils, en serait-on traité moins durement ? Les fusillades cesseraient-elles lorsque les insurgés auraient désarmé ? Assurément, il ne fallait pas que les ouvriers s'attendissent en ce cas à voir rétablir le *statu quo ante bellum*. Ni eux ni le pouvoir ne pouvaient songer à une telle solution ; pour les deux ennemis, c'eût été un immense effort dont les résultats eussent été perdus.

L'armée eut sa part dans les proclamations du général Cavaignac. Il se gardait toutefois de lui présenter cette lutte comme une guerre honorable, glorieuse ; il s'exprimait avec une obscurité voulue, que son propre rôle exigeait : « Rassurez-vous, disait-il aux soldats, vous n'êtes point agresseurs. Soyez fidèles à la République. A vous, à moi, un jour ou l'autre, il sera donné de mourir pour elle. Que ce soit à l'instant même, si nous devions lui survivre. »

Les ouvriers n'étaient point touchés de ces arguments : ils n'avaient rien à attendre que de la victoire.

Et leur conduite pendant les journées de Février, leur zèle à défendre la

propriété de leurs ennemis, tout enfin prouve qu'ils auraient usé de leur victoire avec modération, et l'eussent peut-être rendue inutile par leur faiblesse envers leurs adversaires, qui se fussent proclamés encore plus républicains, plus démocrates, plus socialistes qu'ils ne le sont eux-mêmes dans leurs jours de réflexion ou de discussion paisible.

Dans cette journée du 24 commencèrent les fureurs de la réaction, calomnies et fusillades. L'on prétendit à l'Assemblée que des femmes du peuple, dans les quartiers occupés par la troupe, avaient vendu aux soldats de l'eau-de-vie empoisonnée; mais ce qui est certain, ce qui est avoué par les historiens même des partis réactionnaires, c'est que la garde nationale mobile massacrait les prisonniers, c'est que cette troupe avait reçu d'abondantes distributions de boissons fortes.

La défense était d'une énergie comparable à l'attaque. Derrière leurs barricades, les insurgés tenaient le plus longtemps possible contre les canons, les bombes; il fallait abattre des maisons avec l'artillerie, et, en s'écroulant, elles ensevelissaient leurs occupants. Les troupes se maintinrent sur le terrain qu'elles avaient conquis, et la nuit fut une sorte de trêve imposée aux deux adversaires par la lassitude et aussi par la certitude qu'ils se retrouveraient face à face dès les premières lueurs du jour, aussi acharnés que la veille.

Thiers, toujours prompt à proposer ou à exécuter les mesures de retraite, quand celles de l'attaque n'ont pas réussi, avait fait dans cette journée une proposition qui eût avancé de vingt-trois ans le règne de la Commune. Il conseilla à l'Assemblée de quitter Paris et de se réfugier en province. Alors l'Assemblée ne fût pas allée à Versailles dont elle eût craint d'être ramenée par les Parisiens, mais en province.

La bataille du 25 fut la plus terrible de cette guerre. Cavaignac commença par lancer une nouvelle proclamation.

« Ouvriers, disait-il, et vous tous qui tenez les armes levées contre la Patrie et contre la République, une dernière fois, déposez vos armes. On vous dit que vous serez sacrifiés de sang-froid! Venez à nous, venez comme des frères repentants et soumis à la loi, et les bras de la République sont tout prêts à vous recevoir! »

Ainsi Cavaignac se faisait l'écho des résolutions qu'avaient prises les réactionnaires : ceux-ci disaient hautement que les ouvriers seraient sacrifiés de sang-froid, ils exprimaient ainsi non seulement leurs désirs, mais encore leurs projets. Le général, il est vrai, répétait ces paroles pour les démentir, pour dire qu'il refuserait son concours, son consentement aux exécutions et aux déportations en masse. Mais serait-il libre de le faire?

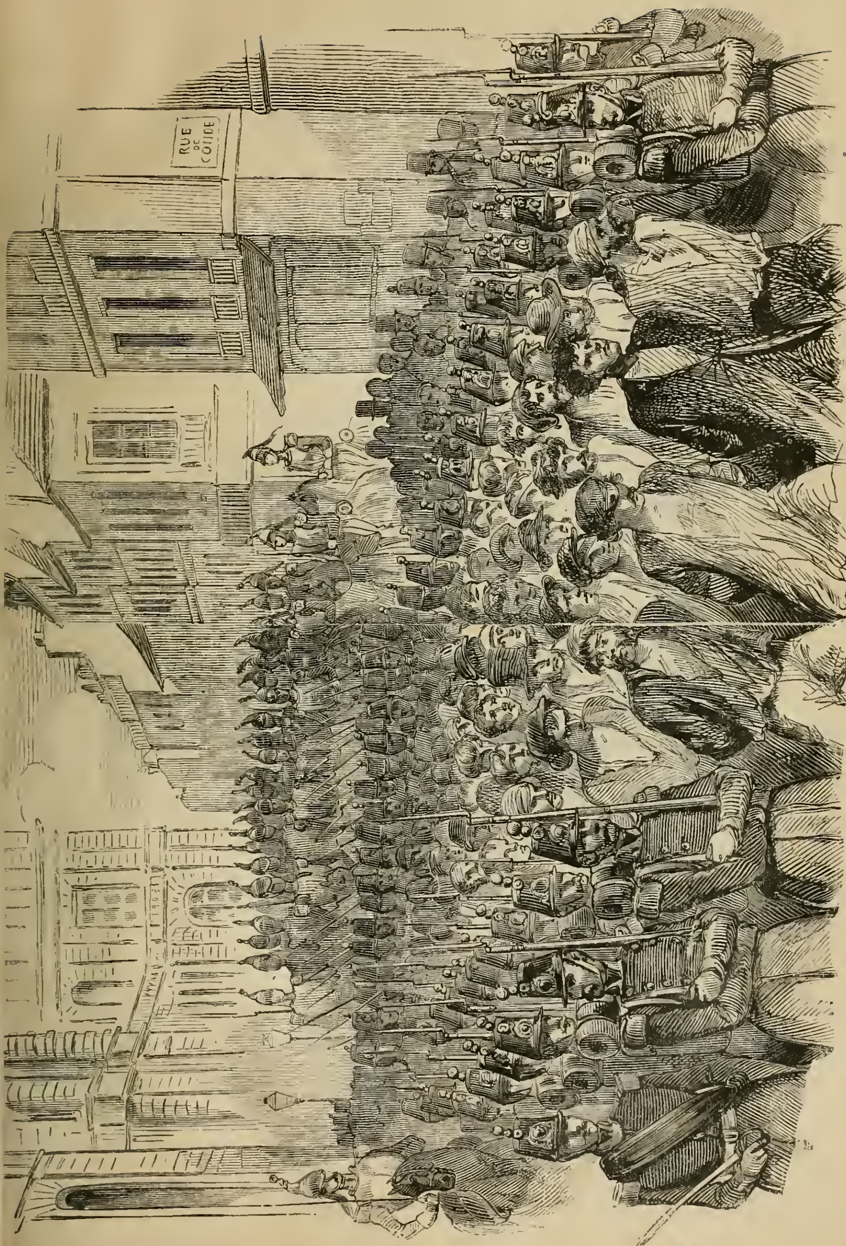
Nous verrons qu'il ne sut pas résister aux exigences sanguinaires qui se multipliaient autour de lui et devenaient de plus en plus impérieuses à mesure que la peur faisait place à l'orgueil du triomphe.

Un malheureux événement, sur lequel on a publié des récits bien divers, et qu'on n'a point encore éclairci, vint redoubler la rage des conservateurs. Nous ne saurions mieux faire que d'en emprunter le récit à l'un des historiens les plus impartiaux et les plus brillants de notre siècle, Jules Lermina,

« Le général Bréa, foudroyant les barricades avec de l'artillerie, avait dégagé le Panthéon et était parvenu jusqu'à la barrière Fontainebleau. Là il ouvrit des pourparlers avec les insurgés, qui l'invitèrent à franchir la barrière. Comment ne comprit-il pas que s'engager au milieu d'une foule exaspérée était une suprême imprudence? C'est inexplicable. Son aide de camp, Mangin, le suivit avec deux officiers supérieurs. Mais à peine eut-il franchi la barricade, qu'on se jetait sur ces malheureux : on criait : « A bas Cavaignac ! » Le prenait-on réellement pour le dictateur? — Ce n'est pas Cavaignac, c'est un vieux brave, répondent quelques hommes qui voulaient le sauver. On le conduit dans une maison voisine où demeure le maire de la commune. Là on tente de le faire évader, mais la foule se rue sur lui. Il se sent perdu. Pourtant il cherche à gagner du temps, et écrit une sorte de déclaration ainsi conçue : « Nous, général Bréa de Ludre, déclarons être venu aux bar-« rières pour annoncer au bon peuple de Paris et de la baulieue, que l'Assem-« blée a décrété qu'elle accordait trois millions en faveur de la classe néces-« siteuse, et qu'elle a crié : Vive la République démocratique et sociale !... »

« La foule veut davantage. Qu'il donne aux troupes l'ordre de se retirer ! Il obéit et écrit l'ordre. On peut le croire sauvé. On le ramène au poste, on perce le mur pour ouvrir une brèche par laquelle il puisse s'évader. Mais un enfant voit le travail et court avertir la foule qui revient plus furieuse encore. Au même instant un cri retentit : « Trahison ! voici la garde mobile ! » Alors des fusils s'abaissent. Le général Bréa et Mangin tombent la tête fracassée, on fouille leurs poitrines à coups de baïonnette. »

Interrompons ce récit pour suggérer à nos lecteurs une courte réflexion. Cet homme qui, sous la menace de la mort, écrit une déclaration où il promet tout ce qu'on lui demande, une autre déclaration pour prescrire aux troupes de quitter le champ de bataille en présence de l'ennemi, est peut-être une victime, la victime d'un massacre, mais à coup sûr on ne saurait le présenter comme un héros du devoir et de l'honneur. Supposons que par un concours de circonstances, difficiles à prévoir, encore plus difficiles à faire naître, il eût pu échapper au danger auquel il s'était exposé par étourderie plutôt que par bravoure, supposons qu'il fût retourné sain



Les colonnes de prisonniers.

et sauf à la tête des troupes; auraient-elles supporté seulement une heure le commandement d'un homme qui avait ainsi perdu la tête et le cœur? Il y a eu pendant l'année de la Commune un exemple de ces défections. A Marseille, l'amiral Cosnier avait fait devant l'insurrection des concessions écrites : il se fit sauter la cervelle, sachant bien qu'une mort volontaire peut seule, et à peine, réhabiliter le soldat qui cède dans de telles conditions. Mais reprenons le récit de notre historien.

« Les troupes arrivent, mais trop tard.

« Trois hommes furent accusés de cet assassinat, Lahr, Daix et Nourrit.

« Voici la déposition de Nourrit, qui constitue un document de la plus haute importance.

« Le 25 juin, je me trouvais à une barricade faisant face à la rue Neuve-Soufflot. Cette barricade était élevée rue Saint-Étienne-des-Grès. Le samedi 24, nous en avions été délogés, mais le 25 nous l'avions reprise. La troupe ouvrit le feu sur nous vers les 10 heures du matin ; nous répondions au feu de la troupe. Manquant de munitions pour prolonger la lutte, nous résolûmes de fuir. Cela nous fut impossible. Nous étions cernés. Le général Bréa avait établi des cordons de troupes au coin de toutes les rues par où nous pourrions nous sauver. Voyant cela, nous restâmes tous d'accord de résister jusqu'à la mort. Cette résolution une fois prise, nous attendîmes les soldats commandés par le général Bréa; mais il faut croire qu'on aimait mieux nous faire prisonniers que de lutter avec nous.

« Pour arriver à ce but, voici comment on s'y prit. Des parlementaires appartenant à la garde nationale, onzième légion, s'avancent vers notre barricade en nous disant : « Mes amis, rendez vos armes, aucun mal ne vous sera fait. » Étant sans munitions, comme je vous l'ai dit plus haut, il aurait été inutile de prolonger la lutte plus longtemps. L'avis unanime fut qu'il valait mieux rendre nos armes. Un parlementaire pris parmi nous fut envoyé au général Bréa, qui promit de nouveau qu'en rendant nos armes, nous aurions la vie sauve, et qui plus est, la liberté de retourner chez nous.

« Cette réponse mit fin à toutes nos hésitations. Nous mîmes nos armes en faisceaux auprès de la barricade. Cela fait, chaque bataillon de citoyens-soldats ou de soldats-citoyens sautèrent sur nous, puis nous emmenèrent par dix, quinze, ou vingt, derrière le collège de Sainte-Barbe, à côté de la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Dans le cul-de-sac formé par le collège et la nouvelle Bibliothèque, la troupe et la garde nationale rassemblèrent plus de quatre-vingts insurgés auxquels on avait promis de ne faire aucun mal.

Une fois ces insurgés rassemblés, un chef de bataillon du 2e de ligne commanda aux soldats de faire feu. Nos malheureux amis tombèrent sous leurs balles. La rage de la garde mobile et de la troupe était telle, qu'une fois la décharge faite, ils lardèrent nos amis de leurs baïonnettes. Je me suis échappé avec une vingtaine d'autres. »

Les deux autres accusés, Lahr et Daix, qui avaient fait des dépositions semblables, furent guillotinés.

Il est évident, ajouterons-nous, que si le général Bréa a réellement tenu à l'égard des insurgés du Panthéon la conduite dont l'accuse la déposition de Nourrit, déposition qui frappe par un air inimitable de sincérité et de vraisemblance, l'exécution du général Bréa à la barrière Fontainebleau était un acte non de fureur, non de vengeance, mais un acte de justice.

Une autre victime de la journée du 25 fut l'archevêque de Paris, Affre. Il voulut s'interposer entre les combattants. Le rameau d'olivier à la main, suivi de son grand vicaire, il se rendit à la place de la Bastille. Les barricades s'ouvrirent devant lui, les armes s'abaissèrent avec respect, mais ce respect, rendu à un acte de courage, n'était nullement une concession à l'armée.

Un coup de feu partit de la troupe, atteignit Affre dans les reins et le blessa mortellement.

La nuit du 25 au 26 fut encore une courte trêve. Le peuple était épuisé de fatigue. Les combattants ne se renouvelaient pas comme ceux de l'armée, il n'avait plus de munitions, et si le courage s'improvise, il n'en est pas de même de la poudre et des balles. On se prépara à se rendre.

On envoya cette nuit-là des délégués au gouvernement, et M. Larabit, représentant du peuple, un vrai républicain, consentit à les conduire. Ils venaient présenter une déclaration ainsi conçue :

« Nous ne désirons pas l'effusion du sang de nos frères; nous avons toujours combattu pour la République démocratique. Si nous adhérons à ne pas poursuivre les progrès de la sanglante révolution qui s'opère, nous désirons aussi conserver notre titre de citoyen en conservant tous nos droits et tous nos devoirs de citoyens français. »

Cette déclaration, dont la forme incorrecte et vague, trahissait l'origine populaire et la sincérité, était une soumission encore conditionnelle. Les insurgés y proposaient en somme que les deux adversaires cessassent la lutte, qu'aucun d'eux ne se proclamât vainqueur, et ne prétendît user ou abuser de la victoire; ce résultat ne pouvait être atteint que si tous deux agissaient de bonne foi, avec un ferme dessein d'oublier les malheurs, les

fautes et mêmes les crimes du passé, de réparer à force d'activité bienveillante et patriotique les maux du présent. Si la tâche était difficile à accomplir, du moins elle était digne d'une grande âme, et, d'un mot, Cavaignac pouvait se la réserver. Ce mot, il ne le prononça pas; loin de là, il refusa cette soumission, il exigea qu'on se rendît à discrétion; il donna aux insurgés un dernier délai, qui se terminait le 26 à dix heures du matin.

Le 26, à dix heures, les insurgés n'avaient pas encore répondu, l'attaque fut reprise, mais les barricades n'avaient plus de défenseurs. La fatigue, le découragement, le manque de munitions avaient fait tomber les armes de toutes les mains.

Cavaignac, qui n'avait pas voulu de soumission, lança aussitôt la proclamation suivante :

« Ce matin, l'émotion de la lutte était légitime, inévitable. Maintenant, soyez aussi grands dans le calme que vous venez de l'être dans le combat. Dans Paris, je vois des vainqueurs, des vaincus, que mon nom reste à jamais maudit si je consentais à y voir des victimes ! »

Et aussitôt après ces belles et pacifiques paroles, la répression commença.

Le système de gouvernement qu'on nomme la Terreur paraît être entré dans nos mœurs, car il revient avec une régularité remarquable après chaque révolution qui a bouleversé profondément notre pays. La première République a eu sa Terreur, provoquée par l'affolement de l'invasion, par les menaces de l'étranger, par les provocations des émigrés et des réactionnaires de toute sorte, par les fauteurs de la guerre civile en Vendée, en Bretagne, dans le Midi, à Lyon; cette terreur, qui a commencé contre les ennemis de la Révolution, aux massacres de septembre, aux exécutions dirigées par le Comité de Salut public et le tribunal révolutionnaire, a changé d'objet à partir de la chute de Robespierre, et s'est continuée alors sans rien perdre de son allure sanguinaire jusqu'aux derniers temps du Directoire. Devenue bonapartiste, depuis le Consulat, elle s'est exercée d'une manière plus régulière, mais sans plus d'indulgence jusqu'aux dernières heures de l'Empire.

Puis elle est devenue la Terreur blanche; elle a présidé, sous les deux restaurations, aux massacres du Midi, aux exploits de Trestaillon, aux jugements sommaires des cours prévôtales, dignes modèles des commissions mixtes, et composées comme elles.

Après 1830, elle s'est reposée dix-huit ans, ne se réveillant que par intervalles, au tocsin des émeutes contre la branche cadette, aux coups de feu des hallucinés politiques qui croient tuer un gouvernement, et détruire

un état social en tuant l'homme qui le dirige, ou qui semble le diriger.

La Révolution de 1848 eut aussi sa Terreur. Et comme si le peuple n'avait pas été assez puni des massacres de septembre, des exécutions de 1793, et comme s'il n'avait pas été assez épouvanté par les fureurs du bonapartisme et du légitimisme, on crut nécessaire, après les journées de Juin, de lui donner une nouvelle leçon.

On voulut lui prouver que lorsqu'en bataille rangée et loyale, il aurait essayé les armes à la main de reprendre sa part légitime d'influence, et de revendiquer son droit inaliénable de gouverner par lui-même et pour lui-même, il lui faudrait ou être vainqueur, ou subir dans les plus cruelles conséquences le *væ victis*.

La chasse aux républicains commença, par les ordres, par les sollicitations incessantes de cette Assemblée dont tous les membres, pour se faire élire, s'étaient proclamés socialistes ou au moins républicains radicaux, et qui après avoir proclamé dix-sept fois la République sous les voûtes et sur les degrés du Palais Législatif, devaient donner à la France une constitution républicaine fondée sur les droits de l'homme, sur les droits des citoyens et sur le suffrage universel.

Cette réaction anti-républicaine n'eût pas été aussi violente qu'elle le fut, si elle avait été abandonnée à son cours naturel, et si elle avait été précédée d'une enquête impartiale sur les causes de l'insurrection, sur la composition des masses qui avaient pris les armes, sur le but qu'elles se proposaient et sur les faits mêmes de la lutte.

Mais la presse s'en mêla.

La presse compte un nombre infini de médiocrités ambitieuses et avides, pour lesquelles la vénalité, le mensonge, la calomnie sont moins que péchés véniels, et ne sont regardés que comme des moyens de succès et de notoriété. Le peu de bien qu'elle fait, elle le fait par quelques hommes dont l'honnêteté et l'intelligence font comme une tache lumineuse dans ce milieu obscur et fangeux où grouillent toutes sortes de reptiles. Et ce bien est largement compensé par l'ardeur industrieuse et malfaisante de la population écrivante qui entoure et cerne ces honnêtes gens. A cette heure même, combien existe-t-il de journaux indépendants, incapables de sacrifier une fausse nouvelle qui salit un homme et remplit la caisse? Combien en est-il qui, pour combattre un parti, hésiteraient devant un faux, devant le détournement de documents, devant l'achat de pièces qui doivent, pour l'honneur et l'intérêt du pays, rester ensevelies dans nos archives, jusqu'au jour où l'histoire, indifférente, impartiale, inoffensive, les exhumera devant une lointaine postérité?

La Terreur de 1848 fut précédée, accélérée, lancée jusqu'au paroxysme par la presse du temps. Elle se fit l'écho des récits les plus absurdes, les plus cyniques, elle rapporta que des gardes nationaux avaient été sciés entre deux planches, que les insurgés de Juin avaient commis sur des femmes, des jeunes filles, les plus odieux excès ; elle fit le tableau fantaisiste de ce que deviendrait la société entière et en particulier la classe bourgeoise, quand ceux-ci seraient devenus les maîtres.

Et pas une voix ne s'éleva dans la presse pour combattre ces calomnies. En temps plus paisible, elles eussent été accueillies par le rire du dédain ou par une silencieuse indifférence. En ce moment, ces récits étaient des griefs, des actes d'accusation, et plus d'un, comme celui qui accusa Lahrs et Daix d'être les auteurs de l'assassinat du général Bréa, fut sanctionné, non pas par une fusillade sommaire, mais par un jugement solennel, qui aboutit à une condamnation à mort, par l'exécution sur la guillotine.

La presse conservatrice fit preuve dans cette campagne contre les vaincus, d'une fertilité d'invention qui, en d'autres temps, eût rendu ses écrivains dignes de servir l'Inquisition. Les insurgés, qui n'avaient, en définitive, commis d'autres crimes que de se révolter et de se battre courageusement et loyalement contre la troupe, et qui ne s'étaient rendus coupables d'aucun attentat contre les personnes et les propriétés, qui avaient fusillé les voleurs, avaient, selon les journaux du temps, élevé sur les barricades des trophées de têtes et de membres coupés ; ils avaient exposé au feu de la troupe des jeunes filles appartenant aux familles riches, après les avoir dépouillées de leurs vêtements. Ils avaient, toujours selon les mêmes journaux, bu dans les crânes de soldats qu'ils avaient décapités, ils avaient brûlé des officiers vivants, ils avaient écrit des menaces épouvantables sur les drapeaux, ces drapeaux noirs, où les pauvres gens ne réclamaient que du pain et du travail.

Est-ce pour se moquer de ses lecteurs, pour faire par l'excès du ridicule la satire de cette folle crédulité, ou pour dépasser ses collègues en zèle réactionnaire, pour attiser la fureur bourgeoise, que Villemessant publia dans son journal *Le Lampion* ces lignes :

« On a trouvé sur le cadavre d'un socialiste le billet que voici : Bon pour trois dames du faubourg Saint-Germain. »

Dès la première nuit, les exécutions commencèrent. Alexandre Weill raconte ainsi ses impressions de cette époque : « La peine de mort étant abolie en matière politique, les vainqueurs, au lieu de faire des prisonniers, fusillaient à qui mieux mieux. J'ai sauvé deux de ces malheureux de la

fureur des gardes nationaux, bonnetiers, chaussetiers, papetiers, et autres gens de la même farine, des sauvages ! »

C'est l'état où tombent les conservateurs quand ils entendent la moindre agitation dans les masses qu'ils regardent comme composées de sauvages, de buveurs de sang.

George Sand raconte un fait incroyable, où la rage conservatrice se double de la bêtise provinciale de cette époque. Pour le comprendre, il faut savoir que le gouvernement, pour sauver la société, avait fait appel à des volontaires. Ils accoururent de toutes parts, tant on était pressé d'en finir avec le socialisme.

« Aux journées de Juin, dit-elle, la garde nationale d'une petite ville que je pourrais nommer, commandée par des chefs que je ne nommerai pas, partit pour Paris sans autre projet arrêté que de rétablir l'ordre. Elle était composée de bourgeois et d'artisans de toutes les opinions et de toutes les nuances, la plupart *honnêtes gens*, d'humeur douce et pères de famille. En arrivant à Paris, au milieu de la lutte, ils ne surent que faire, à qui se rallier, sans être suspects aux uns, écrasés par les autres. Enfin, vers le soir, rassemblés dans un poste qui leur avait été confié, ils arrêtèrent un passant qui, pour son malheur, portait une blouse. Ils étaient deux cents contre un ; sans interrogatoire, sans jugement, ils le fusillèrent. Quand ils rentrèrent triomphants dans leur petite ville, ils avouèrent qu'il n'avaient fait autre chose que d'assassiner un homme *qui avait l'air d'un insurgé*, celui qui me raconta le fait me nomma l'assassin principal, et ajouta : « Nous n'avons pas pu empêcher cela. »

Voici en quels termes indignés et éloquents M. Lermina raconte ces jours de deuil :

« Des témoins, Berryer, Edmond Adam, certifient des faits horribles C'étaient les gardes nationaux qui se montraient les plus acharnés; puis les mobiles, qui inventaient des raffinements de cruauté, jusqu'à jeter des prisonniers à la Seine pour tirer dessus comme à la cible. De toutes les casernes s'élevait de temps à autre le sinistre roulement de la fusillade. On tua des enfants, des vieillards, des gens qui passaient. La blouse était devenue criminelle, on la crevait à coups de baïonnettes sans s'inquiéter si elle couvrait un ami ou un ennemi. Vingt-cinq mille hommes étaient arrêtés. On en avait entassé plus de quinze cents dans le souterrain de la terrasse des Tuileries. Là, par une chaleur affreuse, ces malheureux restaient sans air, sans lumière, sans une goutte d'eau. Si des plaintes s'élevaient, les factionnaires tiraient dans le tas par les soupiraux. Tout cela est hideux,

et tout cela est vrai! La plume tombe des mains! Cette folie de réaction terrifiée, cet épouvantement qui se change en cannibalisme dépassent de beaucoup les fureurs de septembre 92. Les prisons, les forts regorgeaient. Des malheureux devenaient fous. Les tombereaux et les tapissières manquaient pour l'enlèvement des cadavres. Et cependant sur les barricades on n'avait pas tué plus de cinq cents insurgés. Ce fut dans les heures de la soumission, alors que Cavaignac écrivait : « Malheur à moi si je voyais des victimes! » que plusieurs milliers d'hommes furent assassinés. La peur des gardes nationaux était telle, qu'à la place du Carroussel ils furent pris de panique et tirèrent les uns sur les autres. Un effrayant régime de terreur pesait sur la ville ; les perquisitions se succédaient sans relâche. On fouillait les maisons et des suspects étaient enlevés. C'était une chasse à l'homme. « Les habitants autour de Paris, disait le *Bien public*, journal de « Pelletan, sont à l'affût et traquent les insurgés comme des bêtes fauves. « Tout ce qui est suspect, tout ce qui a les mains sentant la poudre est immé- « diatement arrêté. » Le *Droit* enseignait doctoralement les moyens de s'assurer des prisonniers, en cousant leur pantalon de façon à embarrasser leur marche. »

Alors se produisit de nouveau un phénomène des plus écœurants, et qui montre bien à quel niveau s'abaissent les classes dirigeantes quand elles sont revenues de la peur que leur a causée le peuple, et quand elles commencent à s'en venger. Ce spectacle, nous l'avons revu après les journées de mai, nous le reverrons sans doute encore, si dans sa colère le peuple n'est pas le plus fort. On allait en brillants et nombreux équipages, visiter les maisons effondrées du faubourg Saint-Antoine. Les dames du grand monde, les descendantes de celles qui avaient fait un accueil si enthousiaste aux Cosaques, en 1815, lors de l'entrée des troupes alliées, se montrèrent d'une cruauté révoltante à l'égard des insurgés, d'une bienveillance presque cynique à l'égard des gardes mobiles, qui, recrutés dans la partie la plus vile de la population, s'étaient distingués par des exploits de férocité à l'égard des insurgés.

Le bilan funèbre des trois journées de juin a été établi avec soin.

Du côté de l'armée 6 généraux et 703 hommes avaient péri.

Les exécutions sommaires montaient dès ce moment à un minimum de trois mille victimes.

Ce n'était pas assez.

Trois mille morts, tombés sur les barricades, fusillés après un semblant d'interrogatoire, cela n'était pas assez pour la réaction; il fallait encore



Le général Cavaignac à la tribune.

atteindre et frapper les survivants qu'on tenait en prison, afin de terroriser ceux qui auraient échappé.

M. Sénard, que nous retrouvons parmi les républicains de 1870, s'en chargea.

Le 27, il proposa à l'Assemblée nationale un décret ainsi conçu :

« Tout individu pris les armes à la main sera immédiatement déporté dans les possessions françaises d'outre-mer autres que l'Algérie. »

Autres que l'Algérie : cela signifiait la Guyane avec ses forêts vierges qu'habite la fièvre, et que des Indiens anthropophages et des bêtes féroces ou venimeuses défendent contre toute tentative de colonisation et de civilisation.

Cela signifiait encore la Nouvelle-Calédonie, non pas la grande île qui offre mille ressources au travailleur intelligent, et qui, située sur la route qui conduit d'Australie aux côtes orientales de l'Amérique, est une des perles de notre empire colonial, mais les îlots rocheux, sans eau, sans arbres, qui l'avoisinent.

Cavaignac, après avoir présidé de loin à la guerre civile, crut que son rôle n'était pas encore terminé, il demanda la prolongation de sa dictature.

On la lui accorda en prolongeant l'état de siège déclaré dès les premières heures de lutte ; il en profita pour décorer des gardes nationaux, des gardes mobiles qui s'étaient signalés pendant l'insurrection.

C'est un des traits des plus curieux, mais aussi des plus tristes de notre histoire, que cette tolérance qui permet de récompenser les services rendus pendant la guerre civile. Un tel événement, quand il ne peut être évité, n'est pas de ceux dont il faille entretenir la mémoire. C'est bien assez que la postérité inexorable soit appelée, par l'histoire, à recueillir les documents de ces actes de folie furieuse, qu'elle puisse rédiger contre le passé un réquisitoire sévère et une juste condamnation. Pourquoi faut-il encore que les auteurs, les complices, les acteurs distribuent aux soldats les récompenses destinées à ceux qui honorent la patrie devant l'ennemi, devant l'art, la science et les lettres ! L'antiquité a eu les proscriptions pour les vaincus, ses distributions d'argent, de terres pour les vainqueurs, mais il ne serait jamais venu à la pensée des triumvirs anciens d'entretenir par des marques d'honneur les haines de la guerre civile.

Un des actes les plus inexplicables par son injustice, par son inutilité, et que peut seul faire comprendre l'irritation de la lutte et l'ivresse de la victoire, fut la mise en accusation de Louis Blanc et de Caussidière. Émile

de Girardin fut aussi arrêté. Tous les trois, après avoir fait les plus grands efforts pour calmer l'effervescence des ouvriers, étaient accusés de complicité dans l'attentat du 20 mai et dans l'insurrection de juin.

L'Assemblée décréta que Cavaignac et Sénard avaient bien mérité de la patrie, prostituant ainsi pour un soldat égaré et pour un avocat sans valeur cette belle formule, créée par ces Romains qui portaient jusque dans le plus dur exil le respect et l'amour pour la patrie.

Cette solennelle récompense votée, l'Assemblée passa à la discussion du décret de transportation. Son parti était pris, la discussion fut courte, juste ce qu'il fallait pour sauver les apparences. L'urgence fut même demandée et accordée sans discussion, il fallait en finir.

Mais ce vote ne s'accomplit pas sans de violentes protestations de la part des Montagnards qui siégaient sur les bancs de l'Assemblée. Pierre Leroux s'indigna avec une éloquence qui ne lui était pas habituelle et que lui inspirait l'humanité. Caussidière, oubliant sa situation d'accusé pour prendre le rôle d'accusateur de la majorité et de défenseur des ouvriers, s'écria:

« Mais c'est une honte, mais c'est infâme qu'on puisse dire que des Français qui ont vaincu ne seraient que des misérables, qu'ils viendraient massacrer les vaincus de sang-froid!... Formulez un décret qui garantisse aux citoyens restants qu'il n'y a pas eu une injustice. On ne peut cependant pas jeter comme ça un tas d'hommes sur les navires, quand le diable y serait! »

Des éclats de rire interrompirent cette protestation qui jaillissait sous une forme plus généreuse que littéraire. L'esprit qui animait les assemblées sous la parole de Danton et faisait tolérer, admirer même sur ses lèvres bien d'autres métaphores, n'a jamais survécu à la mort du grand patriote, et de nos jours, quand un Danton renaît, il fait rire.

Ce rire ne décourageait pas l'intrépide Caussidière, le vétéran de tant de luttes, l'homme à qui Paris avait dû sa sécurité après les journées de Février. Il éclata en ces termes :

« Riez, amusez-vous, ceux qui ont le cœur de rire et de s'amuser après des massacres semblables! Honneur à ceux qui ont voulu les éviter! Misère et honte à ceux qui veulent les continuer. »

La réaction suivit son cours inexorablement.

Quatre mille trois cent quarante-huit prisonniers furent désignés pour la transportation. Conduits dans les ports, ils y subirent les traitements les plus rigoureux.

La précipitation avec laquelle on avait fait main basse sur tout ce qu'on

avait trouvé était telle, qu'il fallut relâcher un grand nombre de captifs comme absolument innocents. L'on avait fait deux catégories : l'une, celle *des plus coupables*, comprenait les chefs, fauteurs, instigateurs de l'insurrection ; ils étaient destinés aux conseils de guerre qui, après avoir recouvré quelque sang-froid, se virent dans la nécessité d'en acquitter un certain nombre, faute de preuves.

La seconde catégorie, dite *des moins compromis*, fut, par une inconcevable irrégularité, la plus sévèrement traitée. Les hommes qui en faisaient partie furent transportés sans jugement.

Une commission parlementaire fut instituée. Elle était chargée d'une enquête sur les événements; pas un des quinze membres qui la composaient n'était républicain. Cette enquête fut, par sa composition, ses procédés et ses résultats, le digne modèle que suivit l'Assemblée de 1870, quand elle voulut se mêler de juger les événements du 4 septembre et le gouvernement de la Défense nationale. Ces deux commissions firent un procès au lieu d'une enquête impartiale, que tant de gens avaient intérêt à rendre impossible. Elle mit en cause la révolution de Février, ses actes, son personnel : Lamartine, Ledru-Rollin, Louis Blanc y étaient représentés, les uns directement, les autres implicitement, comme les auteurs de tout ce que la réaction désapprouvait. Ledru-Lollin prit la parole.

« Dites-vous bien qu'en commençant l'ère des proscriptions, tous les partis peuvent y passer les uns après les autres, et alors ce ne sera pas la perte de la liberté en France, ce sera la perte de la liberté en Europe. »

Au lieu de lui répondre, ce qui eût été difficile, on écouta Cavaignac, qui demandait à l'Assemblée de statuer immédiatement sur le sort de Louis Blanc et de Caussidière. Grévy les défendit et le fit avec courage ; mais au lieu de perdre leur temps à répondre à des sophismes et d'attendre une condamnation aussi sévère que certaine, les deux républicains avaient cherché un asile dans le refuge classique des proscrits, l'Angleterre, qui a toujours enseigné et pratiqué avec courage l'hospitalité politique.

Les paroles suivantes, que nous empruntons à l'un de ces proscrits lui-même, à Louis Blanc, en diront plus que nous ne pourrions le faire sur ces événements et leur issue malheureuse :

« L'ouvrier ne s'était pas armé au nom de ses souffrances personnelles : il s'arma parce qu'il souffrait dans son vieux père, dans sa femme, dans ses enfants, dans ses camarades. Il protesta contre le maintien de la misère non seulement parce qu'elle torture le corps, mais parce qu'elle opprime l'âme. Ce furent tous les droits de l'homme qu'il défendit, au prix de son sang, dans celui (de ces droits) qui les renferme tous : le droit à la vie.

Quelle était, au point de vue politique, la situation du peuple, quand toute cette fureur de réaction se fut un peu calmée, et qu'au lieu d'armer les bras des soldats, au lieu de remplir les navires de déportés, elle agit avec sang-froid, et se borna à des mesures, non pas légales, mais législatives, administratives, fermant les clubs, supprimant ou suspendant les journaux, abolissant la plus belle, la plus grande conquête de la Révolution de Février, le suffrage universel?

Cette situation était bien simple : c'était l'écrasement, le désespoir, la résignation morne, l'indifférence passive. Après trois mois de souffrances et de privations qu'il avait offerts à sa cause, et au bout desquels il avait été acculé à la guerre civile, il avait été vaincu : il n'avait plus de chefs ; ceux-ci étaient morts, exilés, prisonniers. Il avait à peine des soldats, et l'élite d'entre eux avait péri sur les barricades, le reste languissait dans les solitudes empestées de la Guyane.

Louis Bonaparte se présenta alors ; il fit ce qu'il voulut. Sans la cruelle répression exercée contre le peuple en juin 1848 et dans les mois qui suivirent, le prétendant eût été vaincu, reconduit à la frontière ou dans une prison plus sûre que le château de Ham, ou bien il eût été exécuté sommairement par le peuple, et la France n'eût pas gémi pendant dix-huit ans sous la botte de Napoléon le Petit.

LA PRÉSIDENCE. COUP D'ÉTAT DE DÉCEMBRE.

Louis Napoléon était le fils de la reine Hortense, et passait officiellement pour le fils du roi de Hollande, mais on se murmurait à voix basse ce qu'on savait sur sa naissance : on nommait comme son père un certain amiral hollandais.

Doué d'un flegme imperturbable qui semblait justifier cette dernière hypothèse, il avait cependant, de la race des Bonaparte, l'absence totale de sens moral, de tout scrupule, l'ambition dévorante, mais tortueuse, le goût des jouissances physiques les plus vulgaires, et le talent du comédien consommé. Il méritait encore mieux que son oncle le premier Napoléon, le grand, les épithètes alternatives de *commediante* et de *tragediante;* il essayait de lui ressembler autant que l'on peut imiter l'inimitable en étudiant des questions militaires, surtout l'artillerie. Il avait aussi des idées vagues, nébuleuses sur la question sociale, et il essayait, dans ses loisirs du château de Ham, de leur donner une forme précise et littéraire.

Sa grande force était son nom. La littérature, qui avait été enchantée d'être débarrassée de Napoléon Ier et qui avait respiré plus à l'aise en apprenant sa défaite définitive, avait été séduite par la grandeur de l'épopée impériale. La peinture, qui parle au peuple de plus près que le livre, et qui est mieux comprise de lui, avait trouvé dans les batailles de l'Empire et leurs épisodes d'innombrables sujets, que l'imagerie faisait pénétrer jusque dans les chaumières des montagnes les plus reculées.

Voici comment un historien du second Empire, M. Taxile Delord, nous explique et nous décrit ce mouvement d'opinion et les formes bizarres sous lesquelles il se manifestait :

« L'idée napoléonienne se compose de deux éléments : le bonapartisme et l'impérialisme; l'un représentant la dictature exercée au profit du peuple; l'autre, l'ensemble des institutions politiques et civiles fondées par Napoléon Ier. Le bonapartisme n'a jamais existé qu'à l'état d'aspiration chez les classes populaires (pendant leur période d'inconscience), aspiration étrange! Bonaparte n'a rien fait pour le peuple : le peuple l'effrayait quand il n'était pas en uniforme ; toutes les lois industrielles de l'Empire sont des armes données au patron contre l'ouvrier. La Révolution avait aboli le remplacement militaire, les offices de chicane, les droits scolaires, la gabelle; Bonaparte les rétablit sous d'autres noms. La Révolution s'était faite contre une monarchie avide et prodigue, contre une noblesse corrompue, contre un clergé intolérant, contre la censure, contre les lettres de cachet, contre la corvée, l'ignorance, la misère : Bonaparte restaura tout cela. Le peuple croyait que Bonaparte avait détruit réellement les institutions de l'ancien régime, tandis qu'il n'en avait que changé le nom ; il ignorait que la Révolution était précédée, dans l'histoire, par la Renaissance, par la Réforme, par le XVIIIe siècle. Les noms des auteurs de la Révolution elle-même s'effaçaient peu à peu de son esprit sous l'effort habile et persévérant d'une réaction qui appelait à la fois à son aide le silence et la calomnie; le peuple ne savait, en définitive, de la Révolution que ce qu'il en apprenait dans les écoles et dans les camps, ces vraies écoles de l'Empire ; il croyait en Napoléon, rédempteur de la France et du peuple, crucifié par les rois sur le Calvaire de Sainte-Hélène. L'histoire, la poésie, la peinture, complices de cette légende, l'avaient profondément gravée au fond de son cœur.

« L'impérialisme ne s'était jamais complètement éteint dans la haute bourgeoisie. Quelques âmes fières protestaient, sous l'Empire, contre le despotisme et souffraient du mal de la liberté perdue ; mais les classes

riches, en général, ne reprochaient au gouvernement impérial que ses guerres trop prolongées. Ce gouvernement était pour elles la garantie de la tranquille possession des biens nationaux; le blocus continental n'avait point eu de conséquences fâcheuses pour ses intérêts : au contraire, des fabriques nombreuses, de nouvelles industries s'étaient créées et prospéraient; la haute bourgeoisie ne se plaignit que lorsqu'elle ne trouva plus de remplaçants pour ses fils; le mot de liberté reparut alors sur ses lèvres, invoqué non *comme un besoin*, mais *comme un remède*.

« Napoléon Ier, malgré les effroyables désastres de la fin de son règne, gardait, d'ailleurs, sa popularité dans les masses et dans les classes moyennes, parce qu'il était tombé enveloppé dans le drapeau tricolore, parce qu'en présence de l'étranger on faisait acte de patriotisme en vantant sa gloire et son génie. La Restauration, mal conseillée par l'esprit de vengeance, frappa des guerriers vaincus et ressuscita l'Empire par la pitié. La presse libérale de la Restauration et la presse démocratique de la monarchie de Juillet le ressuscitèrent par le sentiment de la gloire, les partis allaient le restaurer par haine contre la République. »

Après nombre d'aventures, parmi lesquelles nous nous bornerons à rappeler les bouffonnes tentatives de Boulogne et de Strasbourg, Louis Bonaparte était allé s'échouer à Londres, où il vivait de ressources et de libéralités suspectes, considérant l'étoile des Bonaparte, attendant l'occasion et la préparant avec une activité silencieuse, par l'intermédiaire de la bande aventureuse dont il était entouré.

Le parti républicain, avec cette générosité niaise dont il ne se corrigera jamais, prenait au sérieux les allures démocratiques du réfugié. Louis Blanc, qui garda depuis le premier jour jusqu'à la dernière heure cette infatigable confiance, alla rendre visite à Louis Bonaparte dans sa confortable prison de Ham.

Béranger, qui a tant fait pour les Bonaparte par haine contre les Bourbons de toute sorte, lui écrivait: « Puissiez-vous un jour, prince, être en position de consacrer à notre commune patrie le fruit des connaissances que vous avez déjà acquises! » Béranger était excusable parce qu'il devait à Lucien Bonaparte les premiers encouragements qu'il reçut, et en définitive, la tyrannie des traîneurs de sabre est moins déshonorante, moins dure même, quoique plus brutale, que celle des hommes noirs.

Le nom de Napoléon pour les uns, celui de Bonaparte pour les autres, pour observer la juste et fine distinction de Taxile Delord, étaient devenus le mot de ralliement d'une grande partie de l'opposition. Mais dans cette

opposition, il y avait les dupeurs et les aventuriers, il y avait leur armée de dupes.

Ayant réuni quelques fonds, la bande se mit à la besogne, et chauffa la candidature de son chef. Un particulier du nom de Laity profita de ce que le prince de Joinville se portait comme candidat aux élections partielles pour l'Assemblée nationale, et fit afficher la proclamation suivante, dont il prit la responsabilité et empocha la récompense plus tard :

« Citoyens.

« La réaction ne se cache plus ; elle nous propose de nommer à l'Assemblée nationale le prince de Joinville, fils de Louis-Philippe, chassé par vous il y a trois mois.

« Deux fois ramenés par les baïonnettes étrangères, les Bourbons ont été deux fois expulsés de France. La nation n'en veut plus.

« Il est un autre nom qui fut toujours associé à nos triomphes et à nos malheurs, quand nos drapeaux victorieux flottaient à Vienne, à Berlin, à Moscou, l'Empereur était à notre tête ; les Bourbons maudissaient nos victoires. Quand les gardes étrangères inondaient notre territoire, les Bourbons triomphaient ; l'Empereur allait mourir à Sainte-Hélène.

« Prononcez et jugez.

« Nous vous proposons de nommer à l'Assemblée notre citoyen Napoléon-Louis Bonaparte, enfant de Paris. Il s'est formé à la rude école de l'exil et de la captivité. Soldat de l'indépendance italienne en 1831, il voulut plus tard, à Strasbourg et à Boulogne, arracher la France au joug de la honte en proclamant la souveraineté du peuple. Il a payé de sept ans de captivité l'honneur d'avoir précédé l'héroïque population de Paris.

« On l'a rangé parmi les prétendants. Il repousse loin de lui cette qualification ; il sait que le général Bonaparte était le plus grand citoyen de la France, avant d'en être le premier magistrat, et qu'aujourd'hui comme alors, le pouvoir doit être au plus digne.

« Envoyez Napoléon-Louis à l'Assemblée ; c'est un des nobles enfants de la France, nous vous en répondons.

« Vive la République ! »

Cette pièce était signée :

« Un vieux républicain de 92, soldat de Zurich et de Waterloo. — Un ouvrier combattant des barricades de Février. »



ÉMILE DE GIRARDIN.

Citons une autre curiosité de ce genre :

« Citoyens.

« Nous avons encore un membre de la famille Napoléon éloigné de France, Souvenez-vous, citoyens, que ce ne sont pas les Français qui ont exilé le glorieux martyr de Sainte-Hélène, mais les baïonnettes étrangères, qui sont venues nous imposer une famille odieuse, qui a constamment travaillé à la ruine de notre patrie.

« Rappelons-nous tous les bienfaits de Napoléon et sa grandeur infinie·

« Rappelons-nous aussi les bienfaits et la grandeur d'âme de Joséphine, la bien-aimée de la France.

« Nommons tous Napoléon Louis-Bonaparte, petit-fils de Joséphine, neveu du grand Napoléon; il est digne de son oncle, par son courage, et par ses idées démocratiques.

« Lisez l'*Extinction du paupérisme* qu'il a écrit à la prison de Ham. Je suis sûr que vous saurez apprécier son cœur, ses talents et son amour du peuple.

« Vive la République !

« Salut et fraternité.

« Dameval,

« *Ancien militaire, aujourd'hui ouvrier vannier.* 17, *à la Halle aux Blés.* »

Ces deux spécimens si remarquables de la littérature bonapartiste proviennent de deux auteurs bien différents. Le premier est un sophiste élégant, audacieux, un aventurier politique qui a de l'aplomb, et aussi de l'adresse, et pousse la *blague* jusqu'à ses dernières limites sans les dépasser de l'épaisseur d'un cheveu ; le second est un pauvre hère, épris de Joséphine autant que de Napoléon, et qui a peut-être eu l'honneur insigne de monter la garde à la porte de son palais. Il ne lui en faut pas plus pour monter sur la borne, assembler autour de lui les badauds, et proclamer que cette dame, *une belle et honneste dame* dont Brantôme eût dit beaucoup de bien, a toutes sortes de droits à la reconnaissance publique.

Toutes les affiches en question garantissaient que le prince était un républicain, un démocrate.

L'endroit où se tramèrent les premiers essais de la conspiration bonapartiste existe peut-être encore. C'était une petite boutique située dans le passage des Panoramas, et la boutique en question n'était pas même utilisée tout entière ; elle était trop grande pour l'incubation de cet être hybride qui avait tant de pères, sans compter nombre de mères ; la soupente y suffisait. Dans cette soupente obscure et puante se réunissait l'état-major du parti : M. Fialin, qui s'appelait plus que jamais de Persigny, et qui s'était procuré des papiers pour cela, M. Laity, et quelques autres ; c'était là que l'on recrutait les colleurs d'affiches, pauvres diables qui avaient souvent à faire preuve de dévouement à la cause bonapartiste. L'un d'eux faillit être mis en pièces sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Un colleur de Belleville fut mieux partagé. Napoléon jouissait de quelque popularité dans cette région lointaine de Paris. Une femme déroba une affiche en disant :

— Mon mari est malade, et de savoir qu'on vote pour Napoléon, ça le guérira.

En même temps que des amis, dont le dévouement était largement payé en argent et en promesses, chauffaient la canditature de Louis Napoléon par des affiches, une presse qu'on eût déjà pu qualifier de reptilienne reconstruisait à grands frais de mensonges et de sophismes, la légende du premier Empire sous les deux formes si finement indiquées par M. Taxile Delord. Les journaux, le *Capitole*, la *Colonne*, l'*Idée Napoléonienne*, la *Revue de l'Empire*, léguèrent leur personnel et leurs projets, à de nouvelles feuilles, l'*Aigle républicaine*, le *Petit Caporal*, la *Redingote grise*, la *Constitution*, qui avait pour sous-titre : *Journal de la République napoléonienne;* le *Napoléonien*, le *Bonapartiste*. L'un de ces journaux publia le chef-d'œuvre suivant :

« Dans le silence du sépulcre où m'a cloué la mort, le bruit de neuf cents voix qui jasent m'a réveillé. J'ai levé la tête, et j'ai regardé la France.

« Elle attendait encore, cent jours après l'écroulement d'un trône, les bras croisés, qu'un signal énergique organisât ses travaux.

« Je me suis laissé dire qu'à cet effet le pays avait convoqué son élite.

« Ses chantiers étaient froids et déserts; l'enclume semblait morte; les bobines des filatures sommeillaient à leurs tiges rouillées.

« L'artiste pleurait sur ses pinceaux.

« On se demandait à la Bourse des nouvelles du crédit.

« Et je compris à ce dernier symptôme que ce repos universel n'était pas celui d'un jour de fête.

« Les neuf cents voix jasaient toujours.

« Est-il vraiment possible qu'après quelques mille années d'histoire, l'organisation du travail n'est pas l'alphabet de la civilisation?

« Est-ce que nos aïeux n'ont pas lancé des flottes, colonisé des landes, défriché des déserts, bâti des villes, construit des ponts, élevé des palais, des citadelles et des cathédrales?

« J'ai vu, moi, le Simplon s'abaisser devant mes regards, des rivières se répandre à travers d'immenses campagnes, d'impraticables marais s'assainir, des arcs de triomphe s'élever comme par enchantement.

« Ai-je épuisé notre pays par ma gloire? La tête n'a-t-elle plus d'idées, le cœur plus de dévouement, le bras plus de muscles? La République aurait-elle oublié l'Empire?

« Dans l'intervalle des défis sanglants que m'adressait coup sur coup l'Europe, je me suis bien gardé d'adresser ma parole au vent. Concevoir des plans en silence, mettre en un clin d'œil des masses en mouvement pour les exécuter, tout cela n'était qu'un éclair de ma pensée. Je ne par-

lais que par proclamations, et la série de mes proclamations atteste celle de mes initiatives.

« Plus d'une fois, la nuit, le panorama du pays s'est développé dans ma tête. Comme le père de famille, je ne songeais qu'à vous, sachant que je pouvais compter sur vous. Mon cœur était fécond de votre bon vouloir. Mon vocabulaire était riche, parce qu'il était l'expression de mes idées. Le plus ridicule des métiers, c'est de mâcher la phrase à vide.

« Fermez votre oreille à tous ces propagateurs de plans gigantesques, tout disposés à bâtir l'édifice de votre bonheur quand vous aurez eu la complaisance de leur donner des milliards. Vous devriez bien être las de leurs flagorneries et de leurs romans. « La France est un pays qui s'ennuie! » disait, il n'y a pas longtemps, l'un de vos splendides orateurs.

« Dites-lui de ma part de faire son *meâ culpâ*.

« NAPOLÉON »

Après la tirade apocalyptique de ce Lamennais en goguette, nous ne saurions refuser une place à la définition que le *Petit Caporal* donne de son patron :

« Le petit caporal n'est pas cet empereur de théâtre, habillé sur les dessins de David, mais le général avec sa redingote grise; c'est le bourgeois de Paris, qui se mêle aux groupes populaires les jours de fête, et qui apprend, par les conversations particulières, les abus à réformer, les injustices à réparer; c'est le chef d'armée qui n'oublie ni le nom, ni la figure d'aucun de ses soldats, et qui, à défaut d'un grade, quand l'instruction élémentaire manquait, savait récompenser le vieillard ou le conscrit

« En lui faisant jaillir une étoile du cœur!

« Non, le petit caporal n'est pas mort. C'est le Christ de la gloire, et quand il reposait là-bas, dans l'Atlantique, sous les mimosas brûlés de Sainte-Hélène, il n'eût fallu qu'un Pierre l'Ermite, pour entraîner des milliers de croisés à la conquête de son tombeau.

« Qu'avez-vous à lui reprocher, au petit caporal? D'avoir égorgé la République, sa mère? Mais elle-même lui avait dit : Frappe le ventre! (*feri ventrem*), tant elle rougissait de sa dégradation. Ce n'était plus la femme forte et courageuse, mais une Messaline dans le boudoir du directeur Barras. Et puis il chassait les avocats, ce choléra du monde politique, et le peuple d'aujourd'hui ne désire-t-il pas mélanger la tribune parlementaire encombrée de rhéteurs?

« Mais le petit caporal ne mourra pas : comme le Christ présent dans

l'hostie, il est présent, lui, dans toute idée de gloire et de grandeur, et le peuple communie avec lui, car le peuple, qui lui doit le rétablissement du culte, n'oublie pas ses principes religieux : il comprend trop qu'un État périt quand il s'étaie sur des mœurs provisoires. Encore une fois, non, le petit caporal ne périra pas. »

A la distance où nous sommes de ces événements, cette littérature semble avoir été composée par des pensionnaires de Charenton, corrigée et revue par des sacristains, car la goutte d'eau bénite ne manque pas dans ce morceau.

Mais avons-nous le droit d'être sévères pour ceux qui l'écrivaient et pour ceux qui la lisaient, pour ceux qui la prenaient au sérieux, soit en l'acceptant, soit en la combattant? Nous sommes déjà la postérité pour ces gens-là, bien qu'un grand nombre d'entre eux soient encore vivants, et très vivants. bien que leurs journaux aient ressuscité sous des titres divers, l'*Autorité*, le *Petit Caporal*. Mais nous sommes encore empêtrés dans une intrigue récente et scandaleuse, et nous n'en sortirons pas sans avoir à rougir devant l'étranger, de notre engouement soudain et prolongé pour un ambitieux sans principes, un soldat sans discipline, un homme capable de tout vendre et de tout acheter. Nous pourrions aisément remettre sous les yeux de nos lecteurs bien des articles qui datent de moins de trois ans, et qui ne sont pas écrits dans un autre style, dans un autre esprit que les fragments ci-dessus.

Pour que tous les dévouements trouvassent leur emploi, les bonapartistes fondèrent la *Société du Dix décembre*. Les membres les plus humbles faisaient de la propagande au moyen du gourdin; les plus considérables s'évertuaient de leur mieux dans des intrigues diverses. Citons quelques noms au hasard parmi ces derniers. Elle comptait dans son comité : MM. Abbatucci, Louis-Lucien Bonaparte, Ferdinand Barrot, Bataille, Belmontet, Besuchet de Saunois, Bonjean, Briffaut, Caulaincourt, Clary, Conneau, l'abbé Coquereau, Benjamin Delessert, le maréchal Excelmans, le général Husson, le général Hulot d'Osery, Kœnigswarter, le colonel Laborde, le colonel Langlois, le comte Lepic, le prince de la Moskowa, de Montour, Nogent-Saint-Laurent, d'Ornano, l'abbé Orsini, Peauger, le général Piat, le colonel de Tocqueville, Villemain, intendant militaire, qu'il ne faut pas confondre avec l'inoffensif rhéteur de la Sorbonne, Wolowski.

A tous ces efforts, l'opinion publique parisienne prédit un échec, et en effet, à Paris, le bonapartisme n'eut qu'un succès relatif : Louis Bonaparte n'était élu qu'avec 84,420 voix, immédiatement après le poète qui devait

le clouer au pilori de l'histoire et de l'art, après Victor Hugo, qui en avait 86.960. Louis Bonaparte n'était que le cinquième sur la liste des élus parisiens. En tête venait l'honnête et brave Caussidière, avec 157,000 voix.

Mais la province compensa cette infériorité si marquée. L'Yonne, la Charente-Inférieure, dont le chef-lieu avait vu l'embarquement de Napoléon Ier sur le *Bellérophon*, la Corse, qui l'avait vu naître; ces trois départements avaient élu Louis Bonaparte.

La première opposition que rencontra le nouveau député fut celle de Lamartine. Elle datait de loin : déjà, en 1840, le noble poète, membre de la commission qui devait discuter sur le transfert des cendres de Napoléon Ier, s'était opposé à cette superstition; il avait protesté, et ici nous employons ses propres paroles, « contre ce culte de la force, que l'on veut substituer, dans l'esprit de la nation, au culte sérieux de la liberté, ces spectacles, ces récits, ces publications populaires, ces bills d'endemnité donnés au despotisme heureux ».

Louis Bonaparte, pour vaincre la répugnance de l'Assemblée, employa l'émeute. Ses orateurs répandaient les bruits les plus inquiétants dans les rassemblements qui se formaient chaque soir à la porte Saint-Martin et à la porte Saint-Denis; selon eux, le gouvernement voulait faire annuler l'élection de Louis Bonaparte, sur ce motif qu'ayant accepté le titre de citoyen suisse, il avait renoncé à sa qualité et à ses droits de Français. Le fait était vrai, mais l'intention qu'on prêtait au gouvernement était fausse.

Les rassemblements finirent par se produire en plein jour, en si grand nombre, avec tant de cris et de désordres, que la garde nationale se vit impuissante à les dissiper ou à les maintenir ; il fallut recourir à la garde mobile. Les émeutiers, bien payés, bien disciplinés, s'avançaient parfois jusqu'à la rue du Luxembourg et menaçaient de forcer l'entrée de la place de la Concorde ; la garde républicaine les refoulait, par quelques charges, jusqu'à la place Vendôme et jusqu'à l'église Saint-Roch.

Ces moyens étaient prématurés; ils effrayaient la bourgeoisie : le nom de Napoléon risquait de devenir symbole de désordre et de pillage. Le parti s'efforçait de rassurer les conservateurs en leur assurant que Louis Bonaparte refuserait le mandat de représentant. C'était, en effet, son intention : du moins il voulait exécuter une fausse sortie, et après s'être exclu lui-même de l'Assemblée comme simple représentant du peuple, y rentrer comme président de la République. Mais la lettre par laquelle il devait annoncer son désistement n'arrivait pas, et le désordre continuait.

Le 12 juin, les rassemblements se forment de nouveau dès dix heures

du matin; bientôt ils entourent le palais de l'Assemblée, refluent dans la rue Royale jusque sur les boulevards. Vers trois heures, un coup de feu retentit, le bruit se répand dans la foule qu'on vient de tirer sur le général Clément Thomas, qui commandait la garde nationale; en même temps, la cavalerie disperse l'attroupement formé sur la place de la Concorde, et opère avec une telle rapidité, que M. Fialin de Persigny, qui en fait partie, et dont la présence en cette circonstance s'explique aisément, n'a que le temps d'entrer dans une maison de la place de la Madeleine, et de refermer sur lui la porte de l'allée.

Pendant ce temps, l'Assemblée discutait sur la légalité de l'élection de Louis Bonaparte. M. Jules Favre, qui s'est en tout temps fait remarquer par de magnifiques professions de foi républicaines et par de non moins remarquables bévues au détriment des idées républicaines, trouva l'occasion d'en commettre une des plus importantes. Ledru-Rollin, dont il jalousait le talent et l'autorité, était opposé à la validation, cela suffit pour faire adopter à Jules Favre l'opinion contraire. Le nouvel élu, dit-il, n'a justifié ici ni son âge, ni sa nationalité, *cela est vrai*. Mais s'arrêter à de telles chicanes est indigne d'une grande Assemblée. Le gouvernement, d'ailleurs, n'a pas jugé sans doute que Louis-Napoléon Bonaparte ne fût pas éligible, puisqu'il n'a averti personne avant l'élection, ni l'électeur, ni le citoyen Bonaparte. Loin de là; il a ici, par la bouche de son ministre de la Justice, déclaré que la loi de 1832 (loi de bannissement contre les familles rivales de la branche cadette) est actuellement abolie par la révolution de Février. Il fait en outre remarquer que l'admission de trois autres membres de la famille Bonaparte comme représentants du peuple, a tranché la question au point de vue politique, et qu'il faut prendre garde de grandir le représentant dont on contestait l'élection. Il déclare impossible le retour d'*entreprises folles et misérables* comme celles de Strasbourg et de Boulogne, il ajoute : « Si le citoyen Bonaparte tentait une misérable parodie du manteau impérial, qui ne va plus à sa taille, il serait à l'instant mis hors la loi et traîné sur la claie. »

Le parti conservateur comprit enfin ce qu'on lui suggérait de mille côtés, savoir que l'élection de Louis Bonaparte serait un premier et funeste coup porté à la République. Il espérait que le nouveau représentant ouvrirait une porte par laquelle passerait le prince de Joinville ou quelque autre prince prêt à se faire provisoirement président de la République. L'admission de Louis Bonaparte fut votée à une majorité qui comprenait plus des deux tiers des voix. Jules Favre put enregistrer un nouveau succès oratoire et une bévue de plus dans sa carrière.

Mais Louis Bonaparte refusait d'accepter une validation offerte avec

des formes dédaigneuses, et dont les termes donnaient à entendre qu'on ne le craignait pas. La lettre par laquelle il donnait sa démission arriva presque aussitôt : le président en donna lecture; elle était ainsi conçue :

« Monsieur le Président,

« Je partais pour me rendre à mon poste, quand j'apprends que mon nom sert de prétexte à des troubles déplorables, à des erreurs funestes. Je n'ai pas cherché l'honneur d'être représentant du peuple, parce que je savais les soupçons injurieux dont j'étais l'objet. Je chercherais moins encore le pouvoir.

« Si le peuple m'imposait des devoirs, je saurais les remplir, mais je désavoue tous ceux qui me prêtent des intentions que je n'ai pas.

« Mon nom est un symptôme (il voulait sans doute dire un *symbole*) d'ordre, de nationalité, de gloire et ce serait avec la plus vive douleur que je le verrais servir à augmenter les troubles et les déchirements de la patrie.

« Pour éviter un tel malheur, je resterais plutôt en exil, je suis prêt à tout sacrifier pour le bonheur de la France. Ayez la bonté, Monsieur le Président, de donner communication de ma lettre à l'Assemblée. Je vous envoie une copie de mes remerciements aux électeurs.

« Recevez l'expression de mes sentiments distingués.

« Louis-Napoléon Bonaparte. »

Louis Bonaparte eut maintes fois l'occasion d'écrire au président de l'Assemblée des lettres qui devaient être lues devant les représentants du peuple. Elles contenaient toutes sous des formes diverses cette indication et cette menace : « Si le peuple m'imposait des devoirs, je saurais les remplir. » L'intention en était d'autant plus significative que cette fois elle se trouvait dans une lettre où justement le peuple lui imposait un devoir, celui de le représenter, de traduire devant l'Assemblée et le pays les besoins, les espérances, les opinions de la classe travailleuse. Seulement, ces devoirs n'étaient pas cette fois assez urgents, assez lucratifs pour qu'il consentît à les remplir. Il voulait être libre de s'offrir pour en remplir d'autres qui l'intéressaient davantage, ainsi que la bande qui l'entourait, ceux d'un chef d'État.

La lettre que nous venons de reproduire plus haut ouvrit les yeux à



Le serment du prince Louis-Napoléon.

tous les gens clairvoyants, et arracha des paroles indignées à ceux d'entre eux en qui il restait quelque dévouement aux idées républicaines. Jules Favre aima mieux se donner publiquement un démenti et s'exposer au reproche d'inconséquence que de ne pas flétrir cette ambition sournoise et ces menaces détournées, il dit :

« Dans cette Assemblée, il n'y a qu'un seul sentiment : c'est le sentiment de l'indignation si bien exprimée par le général Cavaignac, lorsque le septième bureau a proposé de valider l'élection de M. Louis Bonaparte. (Une voix crie : « Il n'est plus citoyen ! »)

« J'entends dire : « qu'il n'est plus citoyen ». J'engage l'Assemblée à ne pas substituer la passion à la raison dans ce débat. Le citoyen Louis Bonaparte a été admis dans des conditions qui ne nous semblent pas laisser de doute, mais quand il arrive que le lendemain du jour où nous avons prononcé son admission, non pour lui, mais par respect pour le principe de la souveraineté nationale, quand il arrive qu'il porte atteinte à cette souveraineté, nous devons lui répondre, et c'est dans notre cœur que nous trouverons l'expression de notre indignation.

« L'Assemblée est unanime contre les tentatives insensées d'un citoyen qui voudrait la braver.

« J'ai dit qu'il devrait être poursuivi, » l'on a trouvé la trace de sa main dans les troubles qui ont éclaté; quant à nous, nous devons être unanimes pour renvoyer la lettre et le document qui l'accompagne au ministre de la Justice. »

Ainsi Jules Favre proposait à l'Assemblée de faire un procès à Louis Bonaparte. C'était trop ou trop peu. Voici quel était en dehors de l'Assemblée l'état des esprits.

Autour du Palais-Bourbon, des milliers d'hommes, les uns inconscients, les autres convaincus, un grand nombre d'autres indifférents, mais exercés, disciplinés et payés, venaient chaque jour crier : « Vive l'Empereur ! » M. Duclerc, ministre des Finances, ayant proposé d'ajourner jusqu'à plus ample informé les mesures à prendre contre le bonapartisme et la bataille à engager contre lui, M. Clément Thomas, général de la garde nationale, lui répondait : « Mais la bataille est déjà commencée. » Et il savait bien à quoi s'en tenir.

Des compagnies de la garde nationale donnaient des preuves audacieuses d'insubordination. Dans les réunions populaires, divers orateurs avaient soutenu sans trouver trop de répugnance la proposition de nommer Louis Bonaparte consul, ce qui eût été pour lui, comme pour son oncle, l'achemi

nement le plus aisé à l'Empire. Les représentants dont on connaissait l'opposition au bonapartisme étaient hués à leur passage.

L'Assemblée avait eu un moment de clairvoyance : les républicains intelligents et énergiques pouvaient en profiter pour lui arracher un décret prononçant la déchéance civique de Louis Bonaparte : c'était sa mise hors la loi, et désormais il ne pourrait rentrer en France que comme il avait tenté de le faire sous Louis-Philippe, à Boulogne et à Strasbourg. Ce décret eût été la ruine ou l'ajournement indéfini de ses espérances; il eût été réduit à ne plus opérer que par l'intermédiaire d'agents zélés, peut-être adroits, mais qui se contrarient, se surveillent, se soupçonnent mutuellement.

On fit partir immédiatement un émissaire pour Londres, où Louis Bonaparte vivait de libéralités suspectes. Le lendemain de la séance dont nous venons de parler, cet émissaire se présentait chez le prince (c'était le titre qu'on lui donnait en particulier comme en public). Il lui expose la situation, la nécessité d'éviter cette déchéance civique. Louis Bonaparte, après avoir pris conseil de son entourage dans lequel il y avait le docteur Conneau, complice de son évasion du château de Ham, décide d'écrire au président de l'Assemblée une nouvelle lettre destinée à calmer les appréhensions qu'il avait fait naître et à rassurer sur l'avenir. Cette lettre est trop curieuse pour que nous l'omettions. D'ailleurs, les documents ont une éloquence qui complète les récits les plus détaillés.

« Monsieur le Président,

« J'étais fier d'avoir été élu représentant du peuple à Paris et dans trois autres départements : c'était à mes yeux une ample réparation pour trente ans d'exil et six ans de captivité. Mais les soupçons injurieux qu'a fait naître mon élection, mais les troubles dont elle a été le prétexte, mais l'hostilité du pouvoir exécutif, m'imposent le devoir de refuser un honneur qu'on croit avoir été obtenu par l'intrigue.

« Je désire l'ordre et le maintien d'une politique sage, grande, intelligente, et puisque, involontairement, je favorise le désordre, je dépose, non sans de vifs regrets, ma démission entre vos mains.

« Bientôt, je l'espère, le calme renaîtra et me permettra de retourner en France, comme le plus simple des citoyens, mais aussi comme un des plus dévoués au repos et à la prospérité de mon pays.

« Louis-Napoléon Bonaparte. »

Louis Bonaparte s'étant ainsi exclu lui-même de l'Assemblée, où il n'avait que des ennemis acharnés et clairvoyants, qu'il eût été trop long de

séduire ou d'effrayer, se remit à sa tâche souterraine, en profitant de l'agitation causée par la question des ateliers nationaux. On parlait de les supprimer d'un seul coup et de prendre à l'égard des ouvriers des mesures rigoureuses. On ne reculerait ni devant la fusillade et la transportation, ni devant la responsabilité en face de l'histoire.

Nous avons raconté l'histoire des journées de Juin au point de vue de la résistance des ouvriers, et de la lutte démocratique. Mais nos lecteurs pensent bien que le bonapartisme ne manqua pas cette occasion de se poser en symbole des revendications populaires. Il a eu soin d'en détruire les traces qui étaient à sa portée, mais de nos jours, vouloir cacher des secrets politiques, ou même des secrets de n'importe quelle nature, quand des milliers de gens veulent les connaître et peuvent les payer, c'est une illusion qui tend à disparaître. Louis Blanc, qui a fait une enquête sévère et perspicace sur ces événements, a su retrouver la part du bonapartisme dans cette guerre civile :

« Au faubourg Saint-Marcel, au faubourg Saint-Jacques, à Montmartre, à Belleville, dit-il, il y eut des bonapartistes parmi les combattants. Toujours est-il qu'on en compta surtout à Gentilly, aux Deux-Moulins, à la barrière de Fontainebleau, et dans la zone enfin qui fut le théâtre de la mort du général Bréa.

« Un des principaux inculpés, un des plus sévèrement punis dans cette affaire du général Bréa, ce fut un conducteur des ponts et chaussées nommé Luc. Or voici ce que raconte dans sa déposition le témoin Renaud, caporal de la garde nationale : « J'allai au logement de Luc, j'y trouvai un fusil et « une baïonnette, et une lettre adressée par lui à Napoléon, qui était à Au- « teuil. »

« Longtemps avant les événements de Juin, un de ceux qui furent exécutés, Lahr, proclamait hautement son dévouement à la cause de Louis Napoléon. Il racontait à ses voisins que, soldat dans un régiment d'artillerie en garnison au fort de Ham, M. Louis Napoléon lui avait remis une fois vingt francs pour acheter des pipes et du tabac, et que la commission faite, le neveu de l'Empereur avait généreusement refusé de prendre la monnaie. »

Assurément des témoignages comme les deux faits que nous venons de citer n'ont de valeur que par leur accumulation ; une centaine même de faits analogues serait sans importance. Mais il y en a des milliers, et les détails que donne l'historien prouve qu'ils ont été recueillis avec patience et contrôlés avec sévérité.

Le temps avait marché. Les intrigues de tous les partis s'étaient donné

libre carrière sous le gouvernement d'une Assemblée divisée. Il s'agissait maintenant de nommer un président de la République. Le 10 décembre sortirent de l'urne les noms suivants que nous indiquons avec le chiffre de voix qu'ils obtinrent.

Louis-Napoléon.	5,434,226
Cavaignac.	1,448,107
Ledru-Rollin	370,719
Raspail.	36,329
Lamartine	7,910

Les départements qui avaient donné le plus de voix à Louis Napoléon étaient ceux qui renfermaient la population ouvrière la plus nombreuse et celle qui avait les opinions les plus avancées, comme Saône-et-Loire, la Creuse, la Haute-Vienne, l'Isère, la Drôme ; ces mêmes départements sont justement ceux qui ont le plus souffert de l'inquisition exercée par les commissions mixtes. Et s'il ne s'agissait pas du peuple, nous dirions presque que ce châtiment était mérité.

Dix jours après l'élection, les Parisiens purent goûter les prémices de ce que leur ré servait le nouveau président de la République. Ils trouvèrent le jardin des Tuileries fermé ; des piquets de cavalerie et d'infanterie gardaient l'Assemblée : une forte colonne de cavalerie, un bataillon d'infanterie légère occupait les Champs-Élysées ; les troupes étaient consignées dans les casernes.

« Les représentants; en entrant dans l'Assemblée, dit M. Taxile Delord, voient la salle des Pas Perdus pleines de militaires en grand uniforme. Les huissiers courent dans les couloirs ; les conversations bruyantes empêchent d'entendre l'orateur, qui parle à la tribune de la réimpression des œuvres de Laplace et de l'impression du *Moniteur*. La discussion se traîne au milieu de l'inattention générale ; il est quatre heures, la nuit arrive, les garçons de salle allument les lampes et les lustres ; un cortège formé d'une quarantaine de représentants se présente à l'entrée du couloir ; le général Lebreton, questeur de l'Assemblée, en grande tenue militaire, marche à la tête de ce cortège composé des membres de la commission chargée de vérifier les procès-verbaux des départements pour l'élection du président de la République. L'Assemblée prête à peine l'oreille au rapport de M. Waldeck-Rousseau, elle est impatiente de voir l'élu du suffrage universel. M. Louis-Napoléon Bonaparte entre enfin dans la salle ; il est en habit noir, cravate blanche et gants blancs, la rosette de représentant, et la plaque de grand-croix de la Légion d'honneur brillent sur son habit. M. Waldeck-Rousseau termine son rapport par des remerciements au

chef du pouvoir exécutif (le général Cavaignac). Celui-ci monte à la tribune, et prononce ces quelques mots au milieu d'un profond silence :

« Citoyens représentants, les ministres m'ont tous envoyé ce matin leur démission ; je viens à mon tour, remettre entre vos mains les pouvoirs que vous m'aviez confiés. Je n'ai pas besoin d'exprimer la reconnaissance que j'éprouve pour les bontés que l'Assemblée a toujours eue pour moi. »

Après cet adieu au pouvoir, prononcé d'une voix ferme par un homme qui l'avait accepté sans ambition, l'avait exercé avec une rigueur militaire, et n'avait pas su éviter ou tempérer les horreurs d'une sanglante guerre civile, mais qui, du moins, regardait la patrie et la loi comme les arbitres de ses actes, on vit monter à la tribune un homme de petite taille, au regard morne, aux lèvres cachées par une épaisse moustache. Ses intimes savaient seuls lire à travers ce masque impénétrable, et encore n'y voyaient-ils que le mensonge, la dissimulation. Lorsque toute la bande fut arrivée au pouvoir et aux places, plus d'un qui s'était couché ministre, trouva le lendemain sa démission insérée au *Moniteur officiel*. C'était Louis-Napoléon Bonaparte qui lui avait donné pendant la nuit cette marque d'amitié et de confiance, et cela sans le consulter, sans l'avertir, sans avoir même eu avec lui une de ces conversations familières où les malentendus ne comptent pas.

M. Armand Marrast était président de l'Assemblée ; il eut le triste honneur d'être le parrain du nouveau régime. Il prononça les paroles suivantes :

« Au nom du peuple français, — attendu que le citoyen Louis Bonaparte, né à Paris, remplit les conditions d'éligibilité voulues par l'article 44 de la Constitution ; — attendu que dans le scrutin ouvert sur toute l'étendue du territoire de la République, il a réuni la majorité absolue, en vertu des articles 47 et 48 de la Constitution, l'Assemblée nationale le proclame président de la République française depuis ce jour jusqu'au deuxième de décembre 1852.

« Aux termes du décret, j'invite le président à monter à la tribune pour prêter le serment. »

M. Armand Marrast en prononça la formule, qui était d'une simplicité austère :

— En présence de Dieu et devant le peuple français, je jure de rester fidèle à la République démocratique, et de défendre la Constitution.

Louis Bonaparte étendit la main et dit avec un certain sérieux :

— Je le jure.

A ce moment même, tous les membres de l'Assemblée eurent la sensation qu'un parjure venait de se commettre. L'homme était froid, impénétrable, sa voix sourde, mais assurée. Son passé était celui d'un être auquel rien ne coûte, ni les changements, ni les serments, ni les trahisons. L'Assemblée éprouvait en sa présence une sorte de répulsion; les bonapartistes n'y étaient pas nombreux, et ils étaient loin de compenser leur faiblesse numérique par leurs talents politiques, ou leur considération. Toute leur activité s'était concentrée hors de l'Assemblée: que leur importait d'y être une minorité impuissante et méprisée, s'ils avaient pour eux l'armée et ce qu'il y a de pire dans le peuple?

Cette sensation pénible s'accentua encore, quand M. Armand Marrast crut devoir reprendre la parole pour souligner le parjure et faire naître quelques remords, quelque hésitation chez celui que le peuple imposait au pays dans un moment d'égarement. Le président de l'Assemblée dit :

« Je prends Dieu à témoin du serment qui vient d'être prêté. Il sera inséré au procès-verbal, au *Moniteur*, et publié dans les formes prescrites par les actes publics. »

Louis Bonaparte avait sa déclaration toute prête. Il tira de sa poche un bout de papier et lut ce qui suit :

« Citoyens représentants, le suffrage de la Nation, le serment que je viens de prêter, commandent ma conduite future et me tracent mes devoirs.

« *Je regarderai comme ennemis de la patrie, tous ceux qui tenteraient par des voies illégales de changer la forme du gouvernement que vous avez établi.*

« *Entre vous et moi il ne peut y avoir de dissentiments ; je veux, comme vous, asseoir la société sur ses véritables bases ; je veux le bien-être de ce peuple intelligent et généreux qui m'a donné une si grande marque de confiance.*

« La politique de la France doit être la paix à l'extérieur et l'esprit de conciliation à l'intérieur.

« J'ai appelé près de moi des hommes honnêtes, qui, partis d'origines diverses, sont une garantie de conciliation.

« Je dois remercier le pouvoir qui se retire, des efforts qu'il a faits pour maintenir l'ordre. La conduite du général Cavaignac a été digne de son caractère et du mandat que l'Assemblée lui avait confié.

« Notre gouvernement ne sera ni utopiste, ni réactionnaire; nous ferons le bonheur du pays, et nous espérons que, Dieu aidant, si nous ne faisons pas de grandes choses, nous tâcherons d'en faire de bonnes. »

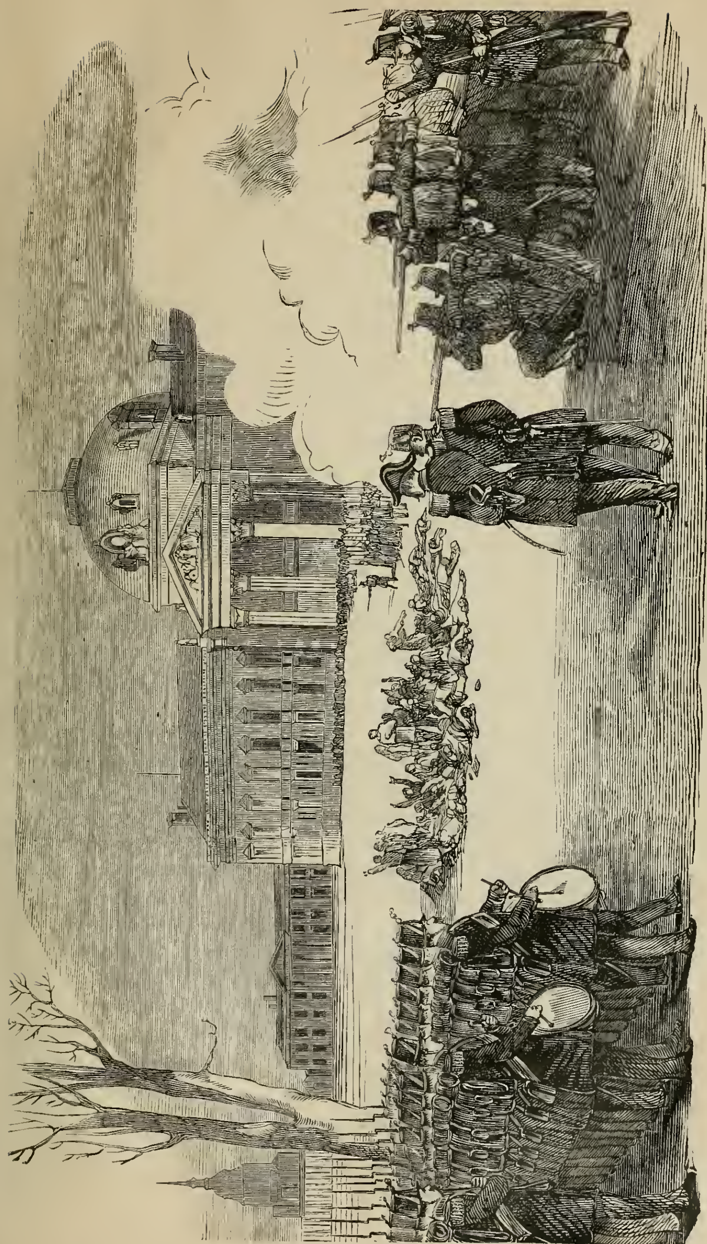
Ce manifeste, comme on peut le voir à la première lecture, n'est qu'un tissu de banalités. Cependant, il y a deux passages qui y frappent par un tout autre caractère.

D'abord celui que nous avons souligné. Jamais le mensonge ne s'est étalé avec une pareille impudence : jamais on n'a affiché avec un pareil cynisme, des résolutions aussi contraires aux actes que l'on se proposait ; c'est à croire que Louis-Napoléon Bonaparte était sincère à ce moment, et que son ambition avait cédé à un mouvement d'honnêteté.

Il éleva la voix, prononça avec emphase les passages que nous venons d'indiquer, et jeta autour de lui un regard pour se rendre compte de l'effet qu'il produisait. Ce regard dut lui apprendre, s'il ne le savait déjà, quelle distance le séparait de la France intelligente. Toute l'Assemblée écoutait avec stupeur : ces déclarations d'amour pour la République lui paraissaient une lugubre plaisanterie. Assurément l'Assemblée n'était point républicaine ; à plus forte raison elle n'était point démocratique ; mais dès que les hommes sont réunis en grand nombre, et quand les circonstances sont solennelles, l'esprit de parti s'endort un moment, l'amour de la patrie et de la vérité reprennent leur empire éternel, mais si intermittent, et le mensonge politique apparaît dans toute son horreur.

En quittant la tribune, Louis Bonaparte gravit les marches qui conduisaient au centre gauche ; tous les regards le suivirent avec curiosité : il allait compléter sa comédie en tendant la main au général Cavaignac. L'honnête homme, le stoïque soldat eût voulu refuser de serrer la main à l'aventurier ; il recula devant une sorte de scandale. Que dut-il penser de cette scène, lorsqu'il fut, moins d'un an après, saisi par d'ignobles argousins, jeté à Mazas et gardé en prison en attendant un long exil ? S'il eût eu le courage de refuser cette poignée de main à l'homme pour lequel il n'éprouvait que répugnance et mépris, à l'homme par lequel il avait été supplanté, il eût déconsidéré à jamais cet homme, il lui eût infligé cette sorte de déshonneur qui ferme toutes les portes, tous les visages, toutes les caisses à un homme politique. Blanqui ne doit-il pas son impuissance au mépris de Barbès ?

Le ministère choisi par Louis Bonaparte se composait de deux sortes de personnages, des nullités prétentieuses et des réactionnaires fanatiques. Au premier rang de ceux-ci, nommons M. de Falloux, bien digne d'entrer en relations et au service de Louis Bonaparte. Parmi les premiers étaient M. Odilon Barrot, l'homme qui avait voulu obtenir une petite réforme électorale au moyen de banquets politiques, et dont le peuple n'avait point voulu. M. Léon de Malleville, qui était le représentant de M. Thiers. Le malin



Les exécutions au Champ de Mars.

petit homme n'avait pas voulu faire partie du ministère, il avait préféré le composer : il y était aussi maître que s'il en eût été, car de cette manière, il n'avait pas à lutter contre des influences latérales ou divergentes. Louis Bonaparte avait été cependant encore plus habile que lui. Se laissant composer un ministère qu'il briserait, quand il le voudrait, il s'assurait pour les temps difficiles de son début, le concours de Thiers et de son groupe parlementaire. Thiers, en croyant diriger Louis Bonaparte au moyen du ministère qu'il lui avait composé, n'avait donc joué que le rôle d'échelle pour permettre au futur dictateur d'arriver à l'Empire.

Le général Changarnier, qui paraissait propre à la guerre des rues, et qui brûlait de se distinguer par une action d'éclat contre les républicains, fut mis à la tête des gardes nationales et des troupes de la première division militaire.

Léon de Malleville fut bientôt remplacé : il reçut de l'ancien évadé de Ham l'ordre de livrer les dossiers relatifs aux coups de main de Boulogne et de Strasbourg ; il refusa, moins par honnêteté de dépositaire que par hostilité envers le Président de la République. Chargé par Thiers d'espionner le chef du pouvoir exécutif, il n'entendait pas se dessaisir de ces dossiers qui constituaient une arme. Le Président le chassa du ministère et se fit remettre les dossiers par le successeur qu'il lui donna. Ce successeur était un économiste distingué, M. Léon Faucher, dont Louis Bonaparte se défit après avoir reçu de lui les pièces en question.

Les bruits de coup d'État commencèrent à circuler dès les premiers jours de la présidence ; moins d'un mois après, l'Assemblée éprouvait une alerte sérieuse. Le 29 janvier, à sept heures du matin, le rappel fut battu dans plusieurs quartiers de Paris : la population assista avec étonnement à divers mouvements de troupes ; les Champs-Élysées, la place de la Concorde se remplirent de soldats de diverses armes, le palais même de l'Assemblée fut investi par un corps d'armée.

Les représentants étaient en séance ; le bureau se réunit. Le général Changarnier, le même qui devait plus tard rassurer l'Assemblée aussi mal à propos, la terrifia. Sommé de venir donner des explications au bureau, il fit attendre la réponse deux heures, et cette réponse fut une insolence : il déclara qu'il lui était impossible de se rendre à l'appel du président de l'Assemblée. Les troupes, ajouta-t-il, n'ont été réunies que pour combattre une insurrection ; le ministre est averti.

Est-il rien de mieux imaginé pour surexciter les différents sentiments nobles ou inavouables qui agitent une assemblée ? M. Émile Péan, l'un des secrétaires, propose d'investir le général Lamoricière, alors un des héros de

la guerre d'Afrique, du commandement d'une armée de 50,000 hommes destinée à défendre l'Assemblée. Il demande, en outre, qu'on somme les ministres et le général Changarnier de se présenter à la barre. Cette proposition fut combattue par les militaires d'opinion républicaine qui faisaient partie de l'Assemblée : on s'arrêta à un moyen terme : le général Lebreton devait être chargé de la défense du Palais législatif, et le président eut la mission expresse d'annoncer cette décision à l'Assemblée.

Cette demi-mesure n'eut d'autre résultat que de mettre Louis Bonaparte en demeure de hâter sa conspiration.

Nous passerons rapidement sur les événements politiques qui séparent l'élection de Louis Bonaparte à la présidence de la République et le coup d'État du 2 décembre 1850. Il est clair que ces faits n'ont qu'un intérêt très lointain pour la classe ouvrière. Leur énumération suffit.

Le premier acte du nouveau pouvoir fut la guerre déclarée à la République romaine, véritable guerre civile, lâche attentat d'une grande puissance contre un petit État, lâche concession au plus égoïste, au plus antipatriotique de tous les partis, à la gent cléricale.

Mentionnons en outre les intrigues heureuses des conservateurs contre le suffrage universel, dont le créateur, le défenseur, Ledru-Rollin, avait dû se réfugier à Londres, après avoir essayé de protester, les armes à la main, contre la violence faite à la République romaine, par sa sœur aînée la République française, tombée entre les bras des soudards, des hommes noirs et des aventuriers.

L'opinion publique était lasse et indifférente. A Paris, comme nous l'avons dit, la classe ouvrière avait été non seulement épouvantée, mais encore décimée par la répression sanglante de l'insurrection de Juin : ce qui en restait était fermement décidé à laisser aller les événements à leur gré. Que faire, d'ailleurs, contre une armée de prétoriens commandés par des hommes capables de tout, contre un Parlement où l'opposition était dirigée contre la République, où la majorité était forte et unie contre tout progrès accompli ou demandé?

Le coup d'État du 2 décembre fut pendant dix ans un événement mystérieux, sur lequel il était dangereux de demander ou de donner des explications : les familles mêmes des victimes n'osèrent se plaindre. Les tribunaux étaient formés par la même autorité qui avait organisé les commissions mixtes, leurs magistrats attendaient tout du gouvernement impérial, et étaient prêts à tout faire pour conquérir ce que dans ce monde-là on nomme

des honneurs, l'honneur à lui seul ne suffisant pas, des emplois, des décorations. N'a-t-on pas vu l'un des hommes les plus haut placés dans cette singulière magistrature, se faire le pourvoyeur des débauches impériales, et défendre Napoléon III contre des tentatives de chantage?

Le coup d'État faillit échouer, non point devant la résistance qu'il rencontrait, mais devant le mépris et l'indifférence. La lutte ne se dessina pas le 2 décembre, ni même dans la journée du lendemain. Bonaparte avait eu beau emprisonner les membres de l'opposition, les entasser à Mazas, il avait eu beau remplir de troupes les places, les rues, les jardins publics, la population parisienne ne s'émouvait que de curiosité. Louis Bonaparte sentait sa tentative s'effondrer dans le mépris : comment gouverner un peuple qui n'oppose pas même la résistance de l'inertie?

Les représentants de la minorité, quelques hommes énergiques, sincèrement républicains, prêts à payer de leur personne trouvaient d'ailleurs la même indifférence. Ils partageaient l'impopularité d'une Assemblée qui n'avait rien fait pour le peuple, et qui avait tant fait contre lui, soit en supprimant le suffrage universel, soit en livrant l'enseignement au parti clérical. Ils allaient de quartier en quartier essayant de faire sortir de terre les barricades et les combattants de février 1848. Mais, nous l'avons dit, ces combattants, ces barricades avaient disparu dans l'écrasement des journées de Juin ; aux discours enflammés des représentants patriotes, quelques ouvriers répondirent :

— Est-ce que vous vous figurez que nous allons nous faire tuer pour vous conserver vos 25 francs par jour ?

Paroles d'une sévérité sanglante, mais paroles justes. L'Assemblée législative ne méritait pas qu'une goutte de sang fût versée en son honneur ou pour sa défense. Ne vit-on pas un grand nombre de représentants implorer la faveur d'être conduits à Mazas, refuser le secours du peuple qui s'apprêtait à attaquer leur escorte? En allant au-devant de l'incarcération, ils esquivaient le plus grand de leur devoirs actuels, celui qui leur prescrivait de se mettre à la tête du peuple et de défendre ainsi la République et les lois.

Ce mépris du peuple pour l'Assemblée coûta la vie à Baudin et à Denis Dussoubs; ils voulurent, disait le premier d'entre eux, montrer au peuple comment on meurt pour 25 francs; ceints de leur écharpe, au sommet d'une barricade, ils sommèrent les soldats de désobéir à leurs chefs, de n'obéir qu'à la loi et à la Patrie ; ils attendirent avec stoïcisme la fusillade qui les jeta à terre enveloppés dans les plis du drapeau et de l'écharpe.

La fusillade du boulevard, exécutée sur une foule mêlée, inoffensive,

où ne dominait d'autre sentiment que celui de la curiosité, cette boucherie qui, en moins de deux heures, fit plus de 500 victimes, arracha enfin le peuple à son indifférence. Tel était donc le maître que l'on s'était donné!

Aussitôt les barricades se relevèrent.

La lutte était partielle, inégale, sur certains points; elle était désespérée; sur d'autres, elle était molle, elle cédait le terrain.

Elle eut plus d'énergie en province, mais elle y était plus mal armée, plus inexpérimentée qu'à Paris, elle ne servit qu'à fournir les occasions des plus ignobles calomnies. Ce qu'on a dit des hommes qui ont défendu la Loi républicaine en 1848, dépasse de bien loin en infamie ce qu'on a inventé pour salir les insurgés de Juin.

Citons quelques exemples de ces calomnies. Lorsqu'on reçut à Bédarieux la nouvelle du coup d'État, les ouvriers se réunirent et se présentèrent à la mairie pour sommer le maire de résister et de défendre la République. Il s'y refusa, prit la fuite. Le peuple s'empare de l'Hôtel de Ville, installe une commission municipale; on établit des postes sur divers points. Tout à coup apparaît, un fusil à la main, le maréchal des logis de la gendarmerie Léotard; ivre de fureur ou peut-être d'autre chose, il ajuste un individu, le premier venu, il le tue; il recharge son arme, vise un autre individu, un vieillard, et le tue. Était-ce assez pour provoquer la foule? Elle se précipite vers la gendarmerie, y met le feu, en criant : « Mort aux assassins! » Les gendarmes sont massacrés. De quel côté était la provocation? De quel côté étaient les défenseurs de la loi?

A Montargis, la protestation contre le coup d'État avait pris la forme d'une démonstration pacifique : la foule était désarmée. La gendarmerie sort et fait feu dans le tas.

A Bonny-sur-Loire, le curé vint déposer devant le conseil de guerre : on prétendait qu'il avait été tué. Il déclara qu'il n'avait pas même été menacé. Le curé de Poligny, dans le Jura écrivit : « Je déclare qu'au milieu des désordres affligeants dont notre ville a été le théâtre, ni leurs auteurs, ni leurs complices n'ont fait la moindre manifestation, ni la moindre insulte contre le curé, ni contre un des membres du clergé de cette ville. »

L'odieuse presse qu'entretenait le gouvernement du coup d'État publiait des détails aussi révoltants par leur bêtise que par leur atrocité. Des prêtres avaient été éventrés, des gendarmes coupés en morceaux, des femmes outragées. On avait, selon elle, assommé à coups de crosse le sous-préfet de Digne, et un nommé Paillard, qui se portait fort bien et vécut longtemps après cette exécution imaginaire, car les insurgés lui avaient sauvé la vie.

Le but de cette campagne était de justifier les innombrables proscriptions qui étaient nécessaires au gouvernement de l'Empire.

L'on se mit à l'œuvre aussitôt.

Les exécutions commencèrent en divers endroits, à Satory, en plein Paris, sur le Champ-de-Mars. Là, en plein jour, des prisonniers étaient amenés par centaines, disposés en une longue file et renversés par des feux de file. D'autres exécutions eurent lieu dans les prisons.

L'on n'a jamais pu connaître le nom et le nombre des exécutés. Les débuts de Louis Bonaparte ont été cachés aux regards de l'histoire par un nuage de sang. Mais c'est assez de cette tache sanglante pour dire quels ils furent.

Les arrestations s'élevaient au nombre de plus de cent mille. Elles furent dirigées par un groupe d'hommes qui représentent en tout temps et en tout pays, la sottise incurable, bornée, cruelle ; l'un de ces hommes était le préfet, représentant de cette administration que l'Europe nous envie et qu'elle se garde bien de nous emprunter; l'autre était le commandant de gendarmerie, le chef départemental de ces Pandores, si réputés pour leur esprit obtus et formaliste; le troisième personnage était un conseiller de cour d'appel, un magistrat quelconque, chargé de libeller en style technique les fantaisies judiciaires du trio. Une gravure du temps représente le plus hideux de ces subalternes en train d'exercer ses fonctions. Il se nomme Quentin-Bauchart, il parcourt et dépeuple un des départements du Midi. La foule l'entoure, foule terrifiée; quelques femmes, des enfants, se prosternent devant lui pour essayer d'en obtenir quelques adoucissements à ses rigueurs. Le personnage a un air à la fois digne et compatissant : on dirait qu'il se dispose à réparer quelques-uns des malheurs qu'il a causés. Cette gravure, évidemment faite pour sauver le journal des rigueurs administratives, se trouve dans l'*Illustration*.

Ayant ainsi préparé le terrain pour son plébiscite, Louis Bonaparte se hâta de faire la récolte des voix; sept millions et demi de citoyens déclarèrent dans leur épouvante, ou leur sottise, qu'il avait bien fait, 600,000 eurent le courage de répondre non. Six cent mille, c'était beaucoup: en votant non on s'exposait à faire un voyage à Lambessa, à se voir soumis à une surveillance policière. Et combien de bulletins négatifs s'égarèrent ou se métamorphosèrent, par un miracle dont le secret passe d'un gouvernement à l'autre?

Baroche, avocat, qui faisait partie d'une commission consultative, chargée de donner des avis à Louis Bonaparte, c'est-à-dire d'opiner sur les sujets qu'il proposait à leurs méditations, et de lui apporter leurs éloges,

leurs votes et leur soumission, alla trouver Louis Bonaparte le 31 décembre 1851 ; il était à la tête de la commission consultative. Ayant tiré de sa poche un papier, il lut au Président de la République le discours suivant :

« Monsieur le Président,

« En faisant appel au peuple français par votre proclamation du 2 décembre, vous avez dit :

« Je ne veux plus d'un pouvoir qui est impuissant à faire le bien, et « m'enchaîne au gouvernail, quand je vois le vaisseau courir vers l'abîme. « Si vous avez confiance en moi, donnez-moi les moyens d'accomplir la « grande mission que je tiens de vous. »

« A cet appel loyal fait à sa conscience, la nation a répondu par une immense acclamation, par plus de sept millions quatre cent cinquante mille suffrages.

« Oui, *Prince*, la France a confiance en vous ! elle a confiance en votre courage, en votre haute raison, en votre amour pour elle ! et le témoignage qu'elle vient de vous en donner est d'autant plus glorieux, qu'il est rendu après trois années d'un gouvernement dont il consacre ainsi la sagesse et le patriotisme.

« L'élu du 10 décembre 1848 s'est-il montré digne du mandat que le peuple lui avait conféré ? a-t-il bien compris la mission qu'il avait reçue ?

« Qu'on le demande aux sept millions qui viennent de confirmer ce mandat, en y ajoutant une mission et plus grande et plus belle ?

« Jamais, dans aucun pays, la volonté nationale s'est-elle aussi solennellement manifestée? Jamais gouvernement obtint-il un assentiment pareil, eut-il une base plus large, une origine plus légitime et plus digne du respect des peuples !

(Ici des murmures d'approbation interrompirent l'éloquent orateur. Nous reprenons sa belle harangue.)

« Prenez possession, *Prince*, de ce pouvoir qui vous est si glorieusement déféré.

« Usez-en pour développer par de sages institutions les bases fondamentales que le peuple lui-même a consacrées par ses votes.

« Rétablissez en France le principe d'autorité trop ébranlé depuis soixante ans par nos continuelles agitations. »

Louis-Napoléon Bonaparte prit la parole et prononça la harangue suivante, devenue célèbre par l'insolent sophisme par lequel elle débute :

« Messieurs,

« La France a répondu à l'appel légal que je lui avais fait. *Elle a compris que je n'étais sorti* de la légalité que pour rentrer dans le droit. Plus de sept millions de suffrages viennent de *m'absoudre* en justifiant un acte qui n'avait d'autre but que d'épargner à la France, à l'Europe peut-être, des années de troubles et de malheurs.

« Je vous remercie d'avoir constaté officiellement combien cette manifestation était nationale et spontanée.

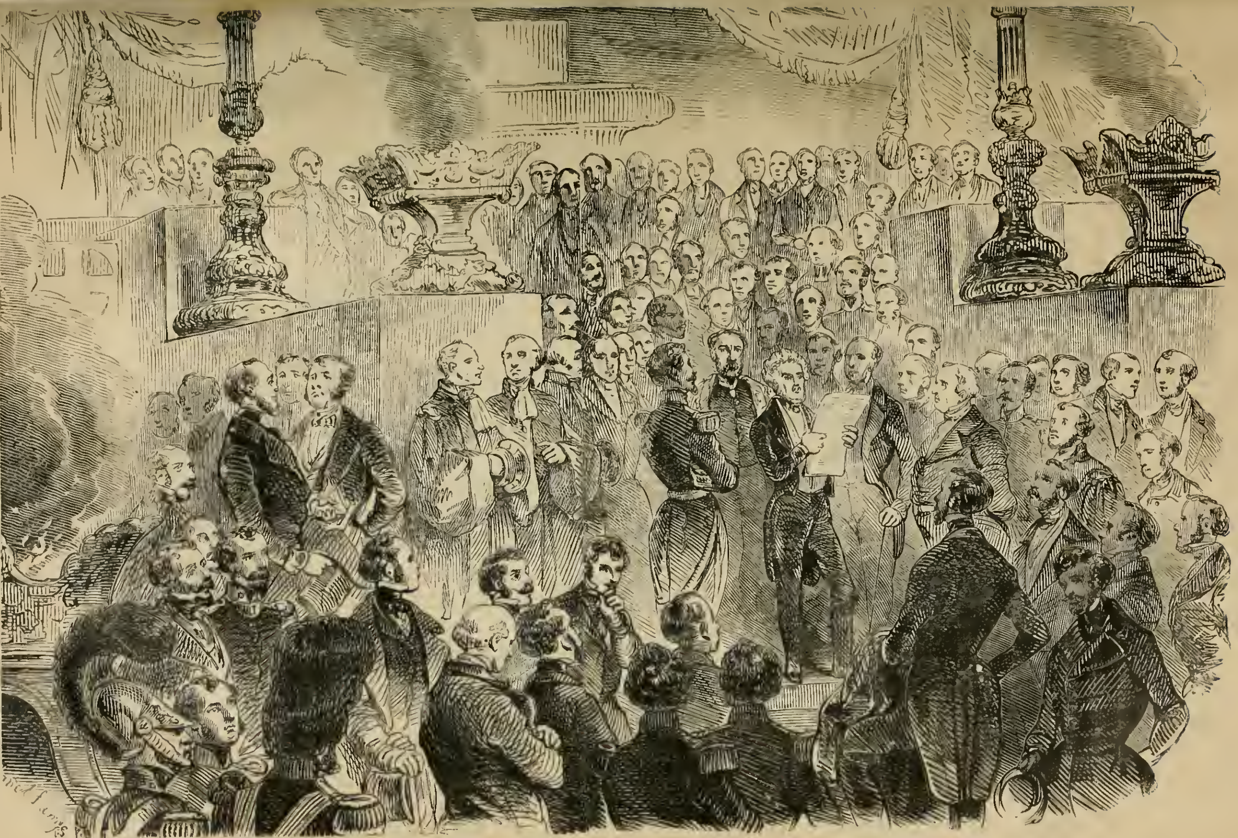
« Si je me félicite de cette immense adhésion, ce n'est pas par orgueil, mais parce qu'elle me force de parler et d'agir ainsi qu'il convient au chef d'une grande nation comme la nôtre.

« Je comprends toute la grandeur de ma mission nouvelle, je ne m'abuse pas sur ses graves difficultés. Mais avec un cœur droit, avec le concours de tous les hommes de bien qui, ainsi que vous, m'éclaireront de leurs lumières et me soutiendront de leur patriotisme, avec le dévouement éprouvé de notre vaillante armée, enfin, avec cette protection *que demain je prierai solennellement le Ciel de m'accorder encore,* j'espère me rendre digne de la confiance que le peuple continue à mettre en moi. J'espère assurer les destinées de la France en fondant des institutions qui répondent à la fois et aux instincts démocratiques de la nation et à ce désir universellement exprimé d'avoir désormais un pouvoir fort et respecté. En effet, donner satisfaction aux exigences du moment en créant un système qui continue l'autorité sans blesser l'égalité, sans fermer aucune voie d'amélioration, c'est jeter les véritables bases du seul édifice capable de supporter plus tard une liberté sage et bienfaisante. »

Cette allocution, prononcée devant un auditoire qui avait été choisi et exercé par d'habiles chefs de claque qui avaient été et redevinrent chambellans, huissiers, introducteurs des ambassadeurs, fut applaudie aux bons endroits avec le soin qu'elle méritait.

Lorsque cette comédie eut été jouée sur les cadavres encore tout chauds du 3 et du 4 décembre, on en prépara une nouvelle.

Louis Bonaparte, dans l'allocution qui précède, avait promis d'aller prier solennement le Ciel de lui accorder sa protection. C'était dire, en termes fort clairs, qu'il comptait faire bénir le coup d'État par le clergé. Il



Proclamation de la Constitution impériale.

avait trouvé tous les grands corps de l'État dociles, adulateurs, dévoués à tout faire, à tout souffrir pour que la République les tolérât, et pour qu'elle leur conservât leur autorité, leurs honneurs, leurs prérogatives. Les tribunaux n'avaient-ils pas adhéré avec empressement, avec unanimité à la révolution de Février, aux institutions républicaines? L'armée n'avait-elle point obéi à tous ceux qui lui avaient donné des ordres? Le clergé n'avait-il pas présidé à la plantation des arbres de la liberté?

Il est clair qu'on peut demander à ces corps tout ce qu'on veut, pourvu qu'on le leur paie ou qu'on les récompense. Il n'est pas moins clair qu'on doit s'attendre de leur part à toutes sortes de résistances sournoises ou directes, à des attaques tenaces et vigoureuses, quand on les néglige ou qu'on essaie de diminuer leur part dans la richesse et l'autorité publiques. A l'esprit de conservation individuelle s'unit l'esprit de corps, qui transforme en vertus les actes les plus criminels.

On s'est plaint souvent de la lenteur avec laquelle s'accomplissent les progrès sociaux les plus nécessaires, les plus aisés en apparence, ceux dont l'exécution demande seulement les deux choses dont une nation dispose, le temps et l'argent.

Malheureusement il n'est pas de nation qui n'ait une armée, un clergé, une administration, une magistrature. Ces quatre institutions sont devenues comme ses membres et son cerveau, elle pense par celles-ci, c'est par celles-ci qu'elle agit, et si par un coup de baguette magique un enchanteur les escamotait, la nation serait privée de ses organes les plus essentiels.

Et pourtant ce ne sont pas des organes vitaux. Certains peuples ont réduit leur rôle à un minimum; les États-Unis d'Amérique, par exemple, entretiennent sur un territoire presque aussi grand que l'Europe et pour une population de plus de cinquante millions, une armée de quarante-cinq mille hommes. Le clergé, qui y est nombreux, varié, riche, influent, honnête, n'y reçoit du gouvernement central et local pas un farthing, pas un édifice: il demande aux particuliers qui l'emploient tout ce qu'il juge nécessaire. La Suisse n'a-t-elle pas dû ses malheurs à ce qu'elle a conservé des vieilles institutions tant de fois séculaires? N'a-t-elle pas une question cléricale, chose scandaleuse dans le plus libre et le plus éclairé des pays?

Le corps diplomatique et le clergé de Paris, présentés au Président de la République par la commission consultative, lui offrirent leurs félicitations. Le nonce, qui est le chef naturel du corps diplomatique, était un honnête homme qui avait gardé un souvenir sanglant des journées de décembre, et garda le silence.

L'archevêque de Paris devait une grande reconnaissance a Louis-

Napoléon Bonaparte. On aura peine à le croire, mais le fait est certain : Monseigneur attendait avec impatience le succès du coup d'État, et tenait tout prêt, pour le soumettre à la signature de l'usurpateur, un décret rendant au culte de sainte Geneviève, le Panthéon, dont la République avait repris possession, et dont elle avait confié les vastes murailles à un artiste de génie, pour y retracer d'un pinceau magistral les grandes scènes de l'histoire universelle. Dès que le coup d'État eut réussi, le décret fut signé, l'artiste dut se retirer devant le prêtre ; le Panthéon redevint un lieu d'exercices religieux.

Mgr Sibour, le même qui fut assassiné pendant un de ces exercices par un de ses prêtres qu'il avait persécuté, ne manqua pas de venir féliciter Louis-Napoléon Bonaparte. Il lui dit :

— Nous prierons Dieu avec ferveur pour le succès de la haute mission qui vous est confiée, pour la paix et la prospérité de la République, pour l'union et la concorde de tous les citoyens.

Ce n'était là qu'un léger acompte.

Le lendemain, 1er janvier 1852, Louis Bonaparte, qu'on avait pris l'habitude de désigner par le nom bizarre de Prince-Président, entendait pour la première fois son nom mêlé aux prières du clergé sous les voûtes de Notre-Dame, qui en ont entendu bien d'autres. Le chœur, après le *Te Deum*, entonna le *Domine salvam fac Rempublicam*, et le *Salvum fac Ludovicum Napoleonem*. Tous les regards, pendant la cérémonie, se portaient sur la famille Bonaparte, qui s'était réunie pour se donner en exhibition. Il y avait donc là un grand nombre de princes, non pas de ceux qui eussent pu prendre place à côté des Rohan et des Montmorency : quelques-uns d'entre eux n'étaient pas même des Bonaparte. Ce fut néanmoins une très belle cérémonie.

Huit jours après une autre cérémonie eut lieu au château de Ham. On y avait entassé au hasard tout ce qu'on avait pris au hasard : il y avait des hommes, des vieillards et des enfants, et les fusillades du Champ de Mars prouvaient que le nouveau pouvoir ne reculait pas devant le massacre en règle, à tête reposée. Les femmes, les filles, les sœurs des prisonniers attendaient dans la petite ville le moment de connaître le sort réservé à leurs parents. Le 8 janvier, la porte de l'auberge habitée par elles retentit de coups redoublés : c'est un messager accouru de la citadelle pour leur apprendre l'arrivée de M. Léopold Lehon, qui avait déjà été chargé de conduire à Ham les généraux républicains arrêtés à Paris. Ce Lehon, après avoir accepté et rempli le rôle d'argousin, devint plus tard un homme politique, un conseiller d'État.

Les prisonniers, à ce que dit le messager, ne tarderaient pas à être enlevés du château pour une destination inconnue.

Mme Lamoricière, Mme Leflô, la sœur du général Bedeau se rendent au château : impossible d'y pénétrer; le nommé Lehon s'y opposa; sortant de la prison, il passa au milieu de ces femmes, qui attendaient grelottantes, éplorées, les pieds dans une neige boueuse. Le père de Mme Leflô, un vieillard aux cheveux blancs, soutenait sa fille; les deux autres dames s'élancèrent à la portière de la voiture qui ramenait Lehon.

— De grâce ! s'écrient-elles, laissez-nous voir nos parents.

Lehon entra, sans daigner leur répondre, dans la cour de la citadelle.

Un roulement de voiture se fit de nouveau entendre. Malgré la rapidité avec laquelle elle marchait, l'une des dames reconnut dans l'intérieur de cette voiture le général Changarnier.

— Général, où vous mène-t-on?

La voix du général se perdit.

Le colonel Charras passa, enfermé dans une autre voiture.

Les courageuses femmes restèrent à la porte du fort jusqu'à cinq heures du matin ; un employé du greffe, ému de pitié, leur apprit que les prisonniers de Ham étaient conduits à la frontière.

Le lendemain 9 janvier, parut un décret expulsant du territoire français, pour cause de sûreté générale (c'est ainsi que Louis Bonaparte appelait sa sûreté personnelle et celle de son œuvre néfaste) un certain nombre d'anciens représentants.

C'étaient tous des républicains, des hommes énergiques, et nous retrouverons la plupart de ces noms dans les luttes de l'opposition contre l'homme du 2 décembre.

Ces noms méritent bien de se retrouver dans un ouvrage qui raconte les destinées du peuple. Ils s'appelaient :

Valentin, officier, le même qui pendant le gouvernement de la Défense nationale fut préfet du Rhône, Racouchot, Perdiguier, qui avait prodigué sa vie, sa fortune, pour élever le niveau intellectuel et moral de la classe ouvrière, et dont nous parlerons en détail prochainement, Cholat, Renaud, Gambon, qui, en 1869, donna l'exemple de la résistance légale aux extorsions des agents financiers de l'Empire, Lagrange, qui avait dirigé les ouvriers de Lyon dans leurs revendications et leurs révoltes sous le règne de Louis-Philippe, Bertholon, qui fut préfet de la Défense nationale, et malgré son âge, fit des prodiges pour l'armement des mobilisés et des volontaires de son département, Victor Hugo, Schœlcher, qui provoqua le décret abolissant l'esclavage dans les colonies françaises, De Flotte, Joigneaux,

Madier de Montjau, qui a revu la République et y a soutenu avec une ardeur toujours jeune la lutte contre les revenants du passé, Esquiros, Dussoubs, le compagnon de Baudin sur les barricades de décembre, l'inoffensif Mathieu de la Drôme, Charras, Testelin.

Un autre décret signé le même jour éloignait momentanément du territoire français des hommes que le Président regardait comme des adversaires gênants plutôt que comme des ennemis redoutables et auxquels il espérait imposer l'humiliation d'une amnistie. Tels étaient les généraux Leflô, Lamoricière, Changarnier, Bedeau, MM. Baze, Thiers, Émile de Girardin, de Rémusat; dans cette liste figuraient aussi d'autres personnalités illustres que Louis Bonaparte espérait peut-être compromettre en les traitant avec une apparente indulgence, tels étaient Pascal Duprat, Edgar Quinet, Chauffour.

Le même jour, qui doit figurer dans notre histoire comme figure dans l'histoire romaine celui des proscriptions, Paris vit avec terreur le premier départ des hommes du peuple destinés à la transportation.

Ces prisonniers avaient été entassés dans les casemates du fort de Bicêtre. A neuf heures du soir, les geôliers parcoururent le fort en criant :

— Faites vos paquets, préparez-vous à partir.

Les paquets furent bientôt faits : c'étaient de pauvres hardes. Quelques minutes après, plus de quatre cent vingt détenus se rassemblèrent dans l'une des casemates; on leur mit les menottes aux mains, comme à des malfaiteurs, et comme les menottes vinrent à manquer, on les lia avec des ficelles qui leur coupaient les poignets. Quelques-uns des prisonniers s'étant plaint que leurs liens les blessaient, les geôliers serrèrent les nœuds jusqu'à faire entrer les ficelles dans les chairs. Puis à minuit eut lieu l'appel nominal.

Cette opération terminée, le commandant ordonna aux soldats de charger leurs armes et adressa aux prisonniers cette paternelle allocution :

« Vous voyez que les fusils ne sont pas chargés à blanc, tenez-vous pour avertis que la moindre tentative d'évasion sera punie de la manière la plus rigoureuse. »

Rien n'eût été plus facile à Louis Bonaparte que d'éviter à ces malheureux la traversée de Paris, mais cela n'entrait pas dans son plan, qui était d'épouvanter les républicains.

Divisés en plusieurs troupes, dont chacune était entourée d'une escorte formidable, ils furent pour ainsi dire promenés tout le jour dans Paris. Ils défilèrent sur le pont d'Austerlitz, purent saluer auparavant le symbole d'une lutte victorieuse contre une tyrannie bien moins cruelle, bien moins

brutale, cette colonne de la Bastille, qui glorifiait devant la postérité d'autres noms inconnus, puis on leur fit suivre les boulevards en plein jour, par un froid glacial.

Beaucoup d'entre eux, chaussés de sabots et peu habitués à cette chaussure, avaient de la peine à suivre la marche des soldats; ceux qui perdaient leurs sabots étaient obligés d'achever la route pieds nus. On voyait dans ce triste cortège des vieillards, des malades, des enfants de treize ans. Après cette promenade à travers Paris, on arriva à minuit sur la place du Havre.

Les condamnés furent entassés dans des wagons à bestiaux, dont les angles étaient occupés par des soldats de la gendarmerie mobile. Après cette longue marche, les prisonniers étaient épuisés de faim, de soif, de fatigue ; un ordre formel interdisait de leur laisser acheter ou recevoir quoi que ce fût; les gendarmes furent plus humains que les policiers, ils donnèrent aux malheureux leur pain, le contenu de leurs gourdes.

A trois heures du matin, le convoi s'ébranla; à midi il était dans la gare du Havre ; à midi et demi, tous les condamnés étaient entassés dans la cale de la frégate *Le Canada*.

Et la frégate prit aussitôt le large, se dirigeant vers Cayenne.

Pendant tout le mois de janvier, la bourgeoisie commençait à se rassurer. L'ordre et la sécurité étaient revenus, ramenant la richesse et les plaisirs. Plus d'une fois l'on entendit passer sous ses fenêtres le bruit lugubre et confus de ces convois. Les journaux officieux avaient, à diverses reprises, averti le public que le gouvernement supprimait les bagnes et qu'il avait pris le parti d'envoyer tous les forçats à Cayenne.

Aussi, lorsque les Parisiens entendaient passer les traosportés, ils se disaient avec insouciance :

— Ce sont des forçats.

Et ils se remettaient à leurs plaisirs, à leurs spéculations.

Le 14 janvier fut promulguée la constitution qui définissait et sanctionnait le nouvel état de choses. Cette constitution ne mérite pas un long examen : nous nous bornerons à dire qu'elle supprimait toutes les libertés, et n'en laissait pas même subsister une apparence trompeuse; qu'elle mettait tous les pouvoirs, toutes les fonctions aux mains du président et des hommes désignés par lui.

Cette constitution soumettait la France à un gouvernement qui n'a pas d'analogue dans l'histoire des pays civilisés; elle ne laissait subsister que la vie commerciale, industrielle, agricole ; toute vie politique ou intellectuelle était détruite ou corrompue à sa source.

A cette même époque le docteur Francia régnait encore sur le Paraguay,

qu'il gouvernait grâce à une milice prétorienne richement payée. C'est un des usurpateurs les plus audacieux, un des tyrans les plus féroces dont l'histoire ait à raconter le règne. Sa biographie et celle de Louis Bonaparte rendent vraisemblables tous les récits que l'antiquité classique nous a transmis sur les règnes des usurpateurs, tout ce que l'Italie nous raconte de ses condottieri devenus princes, les Sforza, les Castruccio Castracani, les Médicis.

Il n'y avait qu'une ligne à changer, dans cette constitution du 14 janvier 1852, pour faire de la République un empire. Louis Bonaparte avait passé par les mêmes phases que son oncle Napoléon Ier; celui-ci avait été premier consul d'une république, Louis Bonaparte en était le président; consulat et présidence étaient les degrés qui conduisaient à l'Empire. Il ne manquait au neveu qu'une chose, c'était le génie militaire et administratif de son oncle, et cette auréole de victoires sanglantes mais éblouissantes qui entourait le grand tueur d'hommes. Servir Napoléon Ier, c'était au moins servir un homme de génie, courir une carrière d'aventures retentissantes. Les hommes qui entouraient Napoléon Ier l'égalaient presque, et plusieurs d'entre eux ne se gênaient pas pour le tutoyer. Ceux qui entouraient le futur Napoléon III étaient des aventuriers de bas étage, qui ne compensaient pas toujours les lacunes de leur éducation par leur intelligence, leur courage ou même leur fidélité.

L'Empire était fait, il ne restait plus qu'à accomplir une dernière cérémonie plus considérable que celle de la prestation du serment, celle du couronnement.

Elle fut précédée d'un plébiscite. Cette formalité s'accomplissait alors avec la plus grande facilité.

Le 10 mai 1852, alors que le Sénat, le Corps législatif et le Conseil d'État fonctionnaient au gré du prince président, eut lieu la distribution des aigles à l'armée. Cet animal a été choisi par la dynastie Bonaparte pour symboliser les aptitudes pacifiques et honnêtes de la France, symbole malheureux et qui place notre pays à côté des grandes monarchies que gouvernent des conquérants et des despotes, monarchies où le peuple ne saurait être qu'une foule confuse et humiliée.

Une tribune avait été dressée au milieu du Champ-de-Mars, où le sang des fusillés de décembre 1851 avait été soigneusement séché. Le prince président y monta, entouré de son état-major, après avoir passé devant le front des troupes.

L'archevêque était encore là ; il était, lui aussi, avec son état-major et son matériel qu'il avait apporté, pour bénir tout ce qu'on lui demanderait de bénir, l'aigle aussi bien que le bonnet phrygien, aussi bien que le coq.

Les représentants de l'armée s'avancèrent au-devant du chef de l'État, qui, ayant à ses côtés le maréchal Jérôme Bonaparte, son oncle, descendit quelques marches et prononça la harangue suivante :

« Soldats,

« L'histoire des peuples est en grande partie l'histoire des armées ; de leurs succès ou de leurs revers dépend le sort de la civilisation et de la patrie ; vaincues, c'est l'invasion ou l'anarchie ; victorieuses, c'est la gloire et l'ordre.

« Aussi les nations, comme les armées, portent-elles une vénération religieuse à ces emblèmes de l'honneur militaire, qui résument pour elles tout un passé de gloire et de triomphe.

« L'aigle romaine, adoptée par l'empereur Napoléon au commencement de ce siècle, fut la signification la plus éclatante de la régénération de la France. Elle disparut dans nos malheurs. Elle devait revenir lorsque la France, relevée de ses défaites, maîtresse d'elle-même, ne semblerait plus répudier ses propres gloires.

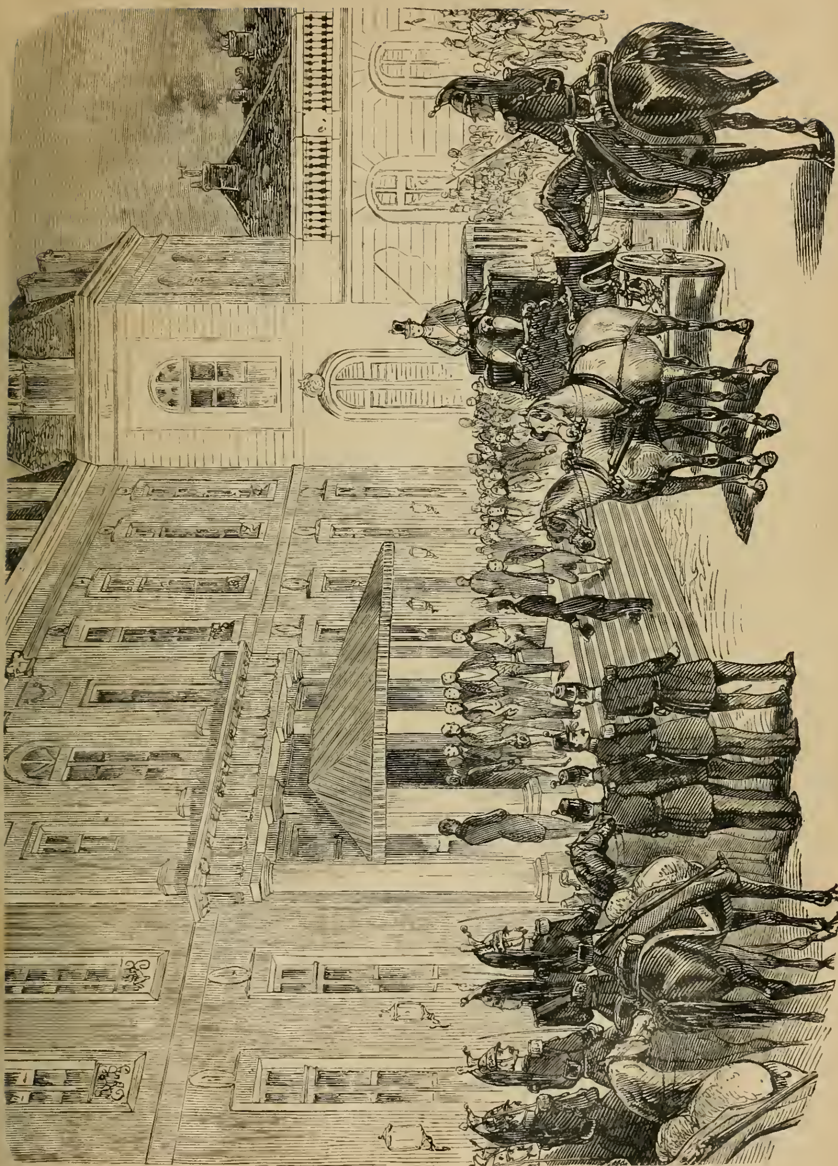
« Soldats, reprenez donc ces aigles non comme une menace contre les étrangers, mais comme le symbole de notre indépendance, comme le souvenir d'une époque héroïque, comme le signe de noblesse de chaque régiment.

« Reprenez ces aigles, qui ont si souvent conduit nos pères à la victoire, et jurez de mourir pour les défendre. »

Ce discours curieux, malgré l'extrême platitude de son style, contient la philosophie de l'histoire selon les idées des Bonaparte en général et de Napoléon le petit en particulier. Cette philosophie c'est de l'artillerie, de la cavalerie et de l'infanterie, des batailles, des massacres, des incendies; l'ordre et la gloire sont du côté des vainqueurs.

La fortune des batailles est femme, comme la fortune du commerce, comme celle de l'industrie, elle est plus capricieuse encore : selon la formule bonapartiste, elle emporte avec elle tous les éléments sociaux et civilisateurs. Il s'ensuit que les peuples pacifiques sont des barbares.

Outre cette révoltante absurdité, qu'aperçoit l'esprit le moins exercé à réfléchir, il y en a une autre, latente, mais qui ne saurait apparaître en plein jour sans soulever une vive répulsion. C'est cette imprudence, disons mieux, cette inconscience avec laquelle Louis Bonaparte escamote les revers, les fautes et les crimes de l'Empire. Cette aigle disparut dans nos malheurs, dit-il, mais qui les avait amenés, qui les avait rendus inévitables, ces malheurs?



Le président de la République à l'Élysée (1852).

Ne sont-ce pas de nouveaux malheurs qui l'ont chassée au 4 septembre?

Le prince-président de la République alla promener son aigle dans les départements, et poser sa candidature à l'Empire. Il se rendit successivement dans toutes les grandes villes, où la police avait soigneusement envoyé en prison ou en exil toutes les personnes qu'on redoutait. A Bordeaux, Louis Bonaparte prononça le mensonge le plus connu de tous ceux dont il illustra son règne; il dit : « L'Empire, c'est la paix. »

Une singulière cérémonie improvisée à la fois par la population et par l'administration, prouve combien le peuple était fatigué de la République parlementaire, décidé à se jeter entre les bras d'un despote qui lui promettrait du pain et des fêtes. Il y eut un moment où Louis-Napoléon fut réellement populaire, où il fut regardé comme un autocrate démocratique, si l'on peut accoupler ces deux mots, capable d'employer le pouvoir absolu à faire pour le peuple et pour le peuple seul des entreprises grandes et utiles. On consentait à oublier son passé d'aventurier, on passait même l'éponge sur le sang qui rougissait encore le macadam des boulevards; on lui demandait d'effacer ce sang par des réformes sociales.

Il eût pu les accomplir sans avoir à redouter aucune opposition : la bourgeoisie, l'administration, le clergé, l'armée, tout ce qui possédait la richesse ou le pouvoir était à ses pieds et lui demandait humblement qu'il exprimât ses désirs.

Lorsque Louis-Napoléon Bonaparte partit, le 16 octobre, pour les départements, lorsqu'il revint, il y eut à Paris une fête qui eut à un très haut degré le caractère que nous venons d'indiquer. Nous allons décrire ce départ d'après un témoin oculaire.

« Les officiers de l'armée de Paris entourèrent la voiture du Prince-Président, le Sénat, le Corps législatif, le Conseil d'État, le corps diplomatique français, la maison militaire et civile du Prince-Président, les cours, les tribunaux, les états-majors de l'armée l'attendent au chemin de fer d'Orléans, dans la salle des voyageurs transformée en salle du Trône; les grands corps de l'État occupent la place que leur a indiquée M. Feuillet de Conches, littérateur de quelque mérite et que ses études approfondies sur la grave question de l'étiquette des cours avaient fait élever à la fonction de maître des cérémonies; les Écoles d'état-major, des mines, de Saint-Cyr, l'École polytechnique, l'archevêque de Paris et son clergé, les consistoires protestant et israélite, les juges de paix eux-mêmes figuraient dans cette cérémonie. Tous étaient revêtus du travestissement officiel que l'esprit de corps impose à tous ceux qui en sont infectés : ce n'étaient que plumets, que broderies, que toques, simarres, hermines, larges ceintures de soie de dif-

férentes couleurs. Un de ces hommes, que nous traitons de sauvages, eût, à l'aspect de cette assemblée, cru qu'il était en présence d'une volière d'oiseaux multicolores. On y vit figurer tout ce qui avait un uniforme, une livrée, un règlement, un président, depuis l'Institut jusqu'à la Chambre des notaires et celle des avoués, jusqu'aux syndicats des agents de change et des commissaires-priseurs. Le canon, les musiques militaires, les cloches saluent à la fois le Prince-Président à sa descente de wagon; le prince Jérôme, précédé de M. Feuillet de Conches, et suivi d'un brillant cortège, se rend au-devant de son neveu, qui l'embrasse; ils rentrent dans la salle et passent devant les grands de l'État, qui poussent le cri de : « Vive l'Empereur! » Le Prince-Président, arrivé devant le Corps législatif, s'arrête, il semble chercher quelqu'un des yeux dans la foule des députés; il le découvre : c'est M. de Morny. Non content de tendre la main au ministre du 2 décembre, il l'attire dans ses bras. Les acclamations officielles sont si éclatantes au moment où le Prince-Président monte sur le trône, qu'elles empêchent d'entendre les chœurs du Conservatoire qui entonnent une cantate.

« La foule circule au dehors sous des arcs de triomphe qui forment presque voûte d'une extrémité à l'autre des boulevards; le premier occupe la place du Jardin-des-Plantes; là sont réunis le président du conseil municipal, M. Delangle, et le doyen des maires de Paris, M. Monin-Jappy, ayant à leur tête le préfet de la Seine, ancien héros de Février. Une colonne, formée des compatriotes du préfet de la Seine : Auvergnats, marchands de charbon, forts de la Halle, armée de fusils, descendant le 24 février, à dix heures du matin, de la place de la Bastille au pas accéléré, tambours en tête, serrée, résolue, marchait sur les Tuileries. M. Berger, notaire, député, maire des barricades, battait avec sa grosse tête la mesure à la *Marseillaise*, au milieu des bourgeois formant le premier rang de cette colonne; l'ancien conquérant des Tuileries offrait, trois ans après, la couronne à Napoléon : « Cédez, Monseigneur, aux vœux d'un peuple tout entier; la Providence emprunte sa voix pour vous dire de terminer la mission qu'elle vous a confiée, en reprenant la couronne de l'immortel fondateur de votre dynastie. Ce n'est qu'avec le titre d'empereur que vous pouvez accomplir les *magnifiques* promesses du *magnifique* programme que de Bordeaux vous venez d'adresser à l'Europe attentive. » M. Delangle et M. Monin-Jappy adressèrent les mêmes supplications au Prince-Président; le directeur des Arènes impériales, au moment où le futur empereur passa sous l'arc de triomphe, lança un ballon en forme d'aigle aux ailes éployées et tenant la couronne dans ses serres.

« L'architecture des fêtes publiques, art ancien et routinier, s'était rajeunie et renouvelée depuis l'avènement de Louis Bonaparte à la présidence de la République; les architectes à prix fixe, avec de la toile, du carton, et quelques châssis, improvisaient de vrais monuments, arcs de triomphe, dais, trônes, sceptres, couronnes, clefs de villes; d'honorables maisons de commerce fournissaient à l'instant le principal et les accessoires de toute cérémonie royale ou princière, à Paris, dans les départements et à l'étranger. Cette fois les Perrault à la détrempe s'étaient véritablement surpassés; le cortège du Prince-Président, en défilant sur les boulevards, traversa plusieurs arrondissements et passa devant une foule de théâtres : arrondissements, théâtres, tous avaient leur arc de triomphe : celui de l'Ambigu-Comique portait au fronton des vers de Virgile. L'arc de la Porte-Saint-Martin n'avait point d'inscription, non plus que celui du Gymnase; le triomphateur, à partir de ce dernier théâtre, dut se contenter des simples faisceaux de drapeaux des cafetiers et des restaurateurs jusqu'à la rue Lepelletier, où s'élevait, sous un vélum, le magnifique monument dressé en commun à la gloire du futur empereur, par les directeurs de l'Opéra-Comique et de l'Opéra. Le Prince-Président seul à cheval, en avant de son cortège, s'avance lentement entre deux haies de troupes et de corporations ouvrières, non moins bien disciplinées que les régiments. Parti à midi de l'embarcadère du chemin de fer d'Orléans, à trois heures seulement, il arriva devant l'église de la Madeleine; le curé, revêtu de ses plus riches habits sacerdotaux, les cheveux au vent, debout sur les marches de l'ancien temple de la Gloire, s'inclina devant le triomphateur, pendant que les lévites faisaient fumer l'encens en son honneur. Sur la place de la Concorde, au milieu d'une forêt de mâts à banderoles, s'élevait un arc de triomphe : « *A Napoléon III, sauveur de la civilisation moderne.* » C'était le dernier; quelques pas à peine séparaient le Prince-Président des Tuileries, où l'attendaient les princesses de la famille; va-t-il enfin, après un dernier salut aux troupes qui viennent de défiler, se reposer de ses fatigues? Non, les traditions monarchiques, réveillées comme par enchantement dans cette journée, l'obligent, à prêter l'oreille aux discours d'une jeune commère chargée, au nom des dames de la Halle, de demander le rétablissement de l'Empire.

« La journée est finie, les troupes regagnent leurs casernes où les tables du festin sont dressées, les sons de la musique militaire se perdent peu à peu dans le lointain; les bannières des orphéons et des corporations se perdent dans la brume, les ouvriers regagnent lentement leurs faubourgs, en causant entre eux à voix basse, préoccupés et fatigués; pas de gaîté, pas de chants, pas d'éclats de rire dans la foule. Quelque chose semble avoir

déjà changé dans l'esprit français : on dirait que ce peuple n'est plus le peuple de Paris, mais celui de la Rome impériale livré aux vieux instincts de la race latine, amoureuse de fêtes et de spectacles, alors même qu'elle se plaît à les railler.

« Les boulevards eux-mêmes n'ont plus la même physionomie : les innombrables cafés, les restaurants qui se succèdent presque continuellement, presque sans interruption, indiquent qu'une ère nouvelle a commencé, et qu'on ne songe plus qu'à l'argent et au plaisir. Quelques promeneurs perdus dans leurs réflexions suivent mélancoliquement les masses qui s'écoulent avec lenteur sur ces trottoirs d'où ils virent passer les cercueils du général Foy, de Lafayette, et la pompe funèbre des morts de juillet et de février 1848 ; pendant que ces philosophes remontent dans leur pensée jusqu'à ces premières années de la Restauration où l'on créait la légende impériale, croyant qu'elle n'aurait de vertu magique que contre l'ancien régime, le gaz officiel s'allume au fronton des monuments, les lanternes vénitiennes aux fenêtres des maisons, des transparents à la façade des théâtres et de tous les établissements publics : magasins, boutiques, échoppes, tout est illuminé. On lit sur le transparent d'un coiffeur de la rue Montmartre ces deux mots qui résument la journée et le moment :

AVE, *CÆSAR* (salut à toi, César).

« Le lendemain, le *Moniteur* contenait la note suivante :

« La manifestation éclatante qui se produit dans toute la France en faveur du rétablissement de l'Empire, impose le devoir au Président de consulter le Sénat. »

Racontons, pour conclure cette époque, le plébiscite par lequel le peuple se donna un maître absolu.

Un décret réunit, pour le 4 novembre 1852, les vénérables pères conscrits que Louis Napoléon avait triés dans sa bande de sicaires, et auxquels il avait joint quelques hommes illustres dans la science. Il n'en avait guère trouvé parmi les artistes et les gens de lettres. Quant aux savants, hommes généralement indifférents en matière politique, et auxquels la science coûte plus cher à entretenir que la courtisane la plus dépensière, ils acceptent volontiers les honneurs lucratifs, afin de pouvoir faire des expériences coûteuses, obtenir des subventions, des laboratoires. Nous n'avons donc point à les blâmer d'avoir accepté au Sénat impérial un siège qui rapportait au budget de la chimie, de la physique ou de l'astronomie une trentaine de

mille francs par an. Le Sénat rendit le sénatus-consulte dans la forme même que désirait Louis Bonaparte, puis le peuple français fut convoqué dans ses comices ; telle était l'expression consacrée. Le plébiscite eut lieu le 21 décembre.

Le *Moniteur*, journal officiel où les historiens scrupuleux ne puiseront qu'avec défiance, parle d'efforts considérables, de manœuvres de toute sorte employés par les partis pour entraver le rétablissement de l'Empire ; c'est un mensonge absurde! Que pouvaient faire l'argent et l'intrigue contre le gouvernement de la terreur, des commissions mixtes, des exécutions en masse, des déportations qui dépeuplaient des départements entiers, contre un gouvernement qui mitraillait en plein jour sur les boulevards la foule inoffensive?

La vérité est que le plébiscite du 21 décembre 1852 se fit sans la moindre discussion, sous la surveillance d'un pouvoir puissamment centralisé. Les chiffres furent ce que les fit le gouvernement : 7,824,129 bulletins portaient le mot *oui;* 253,149 le mot *non ;* 63,126 bulletins furent annulés. Le Corps législatif n'attendit pas même le procès-verbal des opérations faites dans quelques localités éloignées et proclama le résultat du scrutin.

M. Chapuis-Montlaville, personnage grotesque et taré, dont l'Empire avait fait un préfet de la Haute-Garonne, imagina une des plus colossales flatteries qu'ait jamais inventées l'adulation : il avait donné d'avance l'ordre de graver le résultat prévu du plébiscite. Dans le chef-lieu du département, l'inscription devait être gravée sur le bronze; le marbre devait suffire pour les communes.

V

La classe ouvrière de 1852 à 1870.

Le progrès est la vie même de la société humaine : quand il semble s'arrêter, il s'arrête en effet, mais c'est pour se préparer à une nouvelle évolution, pour en rassembler les éléments.

L'époque comprise entre les deux dates 1852 et 1870 est une de ces haltes, l'état social et intellectuel que nous traversons, celui que nous léguerons à nos fils en sont le produit direct. Aussi, loin de passer sous silence ou de parcourir en quelques lignes sommaires ces années, nous les étudierons avec quelque détail. Quand l'effet est vaste, profond, durable, l'examen des causes ne saurait être superficiel.

Cette cause qui a produit de si vastes effets, essayons d'en donner une idée par une anecdote caractéristique. Un grand fabricant de machines, dont la réputation est répandue dans le monde industriel tout entier, l'Anglais James Nasmyth, comparaissait devant la commission d'enquête sur les *trade-unions*. Nous avons déjà parlé longuement de ces *trade-unions*, des débats dans lesquels on devait discuter la question de savoir si elles avaient droit à l'existence et à la liberté. James Nasmyth, qui était d'une franchise et d'une honnêteté absolues, mais qui n'obéissait jamais qu'aux conseils que lui donnaient inconsciemment ses machines et son industrie, répondit de manière à détruire toute illusion. Il montre dans sa déposition qu'il est de l'intérêt de l'industrie qu'un grand nombre d'ouvriers cherchent de l'emploi, parce qu'ainsi le prix de la main-d'œuvre, et par suite le prix de revient baissent. Il ajoute qu'il avait souvent augmenté ses bénéfices en remplaçant des hommes faits par des apprentis. Quand on lui demanda ce que devenaient, d'après lui, les ouvriers renvoyés et leurs familles, il répondit : « Je l'ignore, mais je m'en remets pour ceci à l'action des lois naturelles qui régissent la société. » Pouvait-on dire d'une manière plus catégorique que l'industrie, telle qu'elle est organisée aujourd'hui, ne saurait traiter les ouvriers autrement que comme des machines attelées à d'autres machines ?

L'auteur qui nous raconte ce fait ajoute que le christianisme eût fait une réponse toute différente. Sans doute : il eût joué la comédie de la charité, de cette charité qui encourage le mendiant au dépens du pauvre.

Quel est l'état actuel de la société? Il est nécessaire de l'exposer sommairement, pour bien faire comprendre les efforts tentés et les théories formulées pour y apporter quelques changements ou même une amélioration complète et définitive. Nous emprunterons cet exposé à un auteur contemporain qui a longuement étudié cette question, M. Em. de Laveleye.

« La liberté et l'égalité proclamées pour tous ont nivelé le terrain où se déploie et se déchaîne la concurrence universelle.

« Cette compétition générale est la cause de tous les progrès, le grand ressort de l'activité individuelle, la source de notre puissance, mais elle produit aussi une incessante agitation, une inquiétude permanente, une instabilité universelle. Nul n'est content de son sort; nul n'est assuré du lendemain. Celui qui est riche veut accumuler plus de richesses ; celui qui vit de son travail tremble de perdre même son gagne-pain. Chacun est libre, chacun se fait sa destinée ; il n'y a plus de classes fermées, plus de métiers clos, l'égalité de droit est complète; mais l'inégalité de fait subsiste et elle irrite d'autant plus, que chacun peut aspirer à tout. Il y a d'autant

plus de déceptions qu'il y a plus d'espérances éveillées. Tous peuvent arriver, mais tous n'arrivent pas, et ceux qui restent en bas envient et maudissent ceux qui s'élèvent au-dessus d'eux.

« Jadis, les hommes n'étaient pas tourmentés ainsi par le besoin de changer de condition, parce qu'ils n'en voyaient pas le moyen. Ils n'avaient ni l'ambition de parvenir, ni la soif d'accumuler des richesses, car cela était hors de leur portée. Leur sort étant fixé ici-bas, c'était dans l'autre monde que s'étendait leur espoir. Maintenant, c'est sur cette terre qu'ils veulent être heureux, et ils songent à détruire tout ce qui peut porter obstacle à la réalisation de l'égal partage des jouissances terrestres.

« En même temps, les hommes de notre temps poursuivent la richesse avec bien plus d'âpreté qu'autrefois, parce qu'elle forme la principale distinction des classes, et parce qu'elle procure plus de jouissances que jadis. Elle donne le confort intérieur, le luxe raffiné et élégant, les voyages dans le monde entier, les étés passés dans la fraîcheur des stations alpestres, les hivers aux bords enchantés de la Méditerranée, au lieu de la vie monotone du baron féodal, qui ne pouvait guère employer son superflu qu'à entretenir des clients. Aujourd'hui, les anciennes relations de bienveillance entre maîtres et serviteurs, serviteurs et tenanciers, ont disparu. Le propriétaire et le capitaliste n'ont qu'un but, augmenter leur revenu, et en cela ils se conforment aux préceptes de l'économie orthodoxe, car de cette âpre poursuite de l'argent, de plus en plus généralisée, naît évidemment l'accroissement rapide de la richesse générale. D'autre part, tenanciers et ouvriers de toute espèce commencent à se pénétrer chaque jour de ce mot si terrible du fabuliste : « Notre ennemi, c'est notre maître. » La lutte des classes, qui sévit en Irlande dans toute son horreur, est encore une exception, mais partout, en Europe, des sentiments pareils fermentent sourdement dans toutes les profondeurs des classes rurales. Allez en Russie, en Allemagne, en Espagne, en Italie, partout, dans les campagnes, vous entendrez des paroles de douleur, de haine et de révolte.

« La propriété foncière a pris un caractère tout nouveau et sans précédent dans l'histoire. Aux époques primitives, la terre, propriété collective de la tribu, fournit à chaque famille le moyen de vivre par son travail. Aux époques féodales, considérée comme appartenant en principe au souverain, elle est la rémunération de fonctions remplies, et elle implique des services rendus, entre autres celui de l'armée et de la justice. Aujourd'hui, dégagée de tout lien, affranchie de tout devoir, elle n'est plus, pour qui la possède, qu'une source de jouissances. Les classes qui travaillent et les classes qui jouissent deviennent ainsi de plus en plus étrangères les unes



L'ordre règne à Paris.

aux autres, et ici, comme à Rome, étrangères est synonyme d'hostiles.

« C'est la question du salaire, si violemment agitée de nos jours, qui donne au socialisme le caractère d'un mal inflammatoire et aigu.

« Autrefois, le salaire était réglé par la coutume, et souvent par un tarif officiel. Aujourd'hui, il l'est par la libre concurrence, c'est-à-dire par le rapport qui existe entre le nombre des bras et la quantité des capitaux cherchant de l'emploi. Ici s'applique trop souvent la loi économique de Ricardo, la loi d'airain, comme disent les socialistes allemands, en raison de laquelle le salaire est fatalement réduit à ce qui est strictement nécessaire pour permettre à l'ouvrier de vivre et de se perpétuer. Quand ils ont commencé à comprendre cette loi formulée par les économistes, les travailleurs se sont dit : « Puisque notre rétribution dépend de l'offre de nos bras, « cessons de les offrir, à moins qu'on ne nous paie davantage. » De là, sur le continent, en Amérique, en Angleterre surtout, ces grèves qui, pour ainsi dire, chaque jour, arrêtent le travail et troublent l'une ou l'autre industrie. Entre maîtres et ouvriers, c'est un état de guerre permanent, avec ses luttes, ses victoires, ses défaites, guerre civile, sourde et amère, où celui-là triomphe qui peut le plus longtemps subsister sans rien gagner, lutte bien plus cruelle que celle qui se décide sur les barricades, à coups de fusil : tous les meubles mis en gage ou vendus, les petites économies des jours meilleurs dévorées peu à peu, et enfin la misère, la faim, envahissant le foyer et réduisant la femme et les enfants à crier merci.

« Le socialisme a envahi tous les pays. Il est devenu une sorte de religion cosmopolite. Il passe par-dessus les frontières, il fait oublier les hostilités de race; surtout il déracine l'amour de la patrie et en efface même l'idée. Les compatriotes sont des ennemis s'ils sont chefs d'industrie; les étrangers sont des frères s'ils vivent du salaire. Dès que la République a été proclamée en France, les socialistes allemands se sont prononcés contre les armées allemandes ; les ouvriers de Londres, de Pesth, de Vienne, de Berlin ont applaudi aux luttes de la Commune... La situation économique étant à peu près la même dans les différents pays, le socialisme trouve partout les mêmes griefs, les mêmes aspirations, les mêmes éléments inflammables. Les agitations sociales ne sont pas locales comme les révolutions politiques. Elles sont universelles, comme les fermentations religieuses, parce qu'elles s'adressent à des besoins généralement sentis, et à des convoitises qui dorment partout au fond de l'âme humaine. Non moins que la religion, le socialisme inspire le prosélytisme, trouve des théoriciens et des apôtres, et remplit le cœur de ses adeptes d'un fanatisme tantôt mystique, tantôt farouche. Qu'on ne se laisse pas abuser par le calme qui règne aujourd'hui.

Elle n'est pas assoupie, cette haine qui naguère a mis le feu aux quatre coins de Paris en s'écriant : « Périssent par les flammes tous les monuments « qui rappellent l'inégalité ! »

« En résumé, voici la situation que le progrès économique a faite aux sociétés modernes. Il a émancipé les ouvriers de toute entrave ; il les a arrachés à l'étreinte des corporations ; il a augmenté leur salaire et leur bien-être. Mais, en même temps, il en a fait une classe à part, en les groupant en masses énormes dans de vastes ateliers et dans certains centres ; il leur a donné des besoins nouveaux ; il a surtout éveillé en eux des aspirations illimitées, et il les a exposés, sans défense, sans garantie, à toutes les fluctuations de l'industrie, si souvent bouleversée par les transformations des procédés, par les crises commerciales et par la stagnation de la vente. Le paysan est affranchi de la corvée et de la glèbe, et sa condition est souvent meilleure, mais la hausse des fermages est pour lui une cause d'inquiétudes périodiques et d'inimitiés entre le propriétaire et lui. C'est quand les ouvriers et les petits fermiers de la campagne auront appris, comme les ouvriers de l'industrie, à envier le sort des riches et à maudire le leur, que le péril qui menace nos sociétés démocratiques apparaîtra. Ce péril, le voici en deux mots : Vous donnez le pouvoir de choisir les législateurs, et ainsi de faire la loi, à celui qui n'a pas la propriété et dont le salaire est fatalement réduit au strict nécessaire. Vous proclamez l'égalité de droit, et l'inégalité de fait, qui continue à subsister, cause plus de souffrance et devient plus irritante. »

Macaulay, le célèbre historien anglais, dans une lettre adressée à un Américain, et datée du 23 mai 1857, définit la situation sociale dans les États où la liberté a précédé l'instruction et l'expérience. Nous reproduisons cette remarquable lettre en faisant une réserve qui nous paraît importante. Le penseur anglais n'a pas remarqué ou n'a pas voulu remarquer que la liberté produit elle-même et spontanément, les facultés qui sont nécessaires pour qu'on fasse d'elle un usage légitime. L'homme libre apprend, par l'usage de sa liberté personnelle, à respecter la liberté d'autrui ; il apprend, par l'usage de cette liberté, quelles sont les conditions qui manquent à son propre développement, à sa propre dignité : il apprend à lire, à écrire, à parler, à agir dans l'intérêt public, dans l'intérêt de sa profession, dans son intérêt privé ; il met forcément en pratique le dicton : « C'est en forgeant qu'on devient forgeron. » Et ne s'instruit-il pas mieux ainsi que sous la tutelle d'une classe qui lui est étrangère, qui a besoin elle-même d'un long apprentissage, d'un dévouement toujours rare, pour connaître le peuple, pour l'aimer et l'aider ? Mais la lecture de la lettre de Macaulay

montrera mieux encore ses lacunes et ses qualités que nos raisonnements.

« Votre destinée, dit-il, est écrite. quoique conjurée pour le moment par des causes toutes physiques. Tant que vous aurez une immense étendue de terre fertile et inoccupée, vos travailleurs seront infiniment plus à l'aise que ceux du vieux monde, — et sous l'empire de cette circonstance, la politique de Jefferson ne produira peut-être pas de désastres. Mais le temps viendra ou la nouvelle Angleterre sera aussi peuplée que la vieille Angleterre. Chez vous le salaire baissera et subira les mêmes fluctuations que chez nous. Vous aurez vos Manchester et vos Birmingham, où les ouvriers, par centaines de mille, auront assurément leurs jours de chômage. Alors se lèvera pour vos institutions le grand jour de l'épreuve. La détresse rend partout le travailleur mécontent et mutin, la proie naturelle de l'agitateur, qui lui représente combien est injuste cette répartition où l'un possède des millions, tandis que l'autre est en peine de son repas. Chez nous, dans les mauvaises années, il y a beaucoup de murmures, et même quelques émeutes, mais peu importe, car la classe souffrante n'est pas la classe gouvernante. Ce suprême pouvoir est dans les mains d'une classe peu nombreuse, il est vrai, mais choisie, cultivée d'esprit, qui est et s'estime profondément intéressée au maintien de l'ordre, à la garde des propriétés. Il s'ensuit que les mécontents sont réprimés avec mesure, mais avec fermeté, et l'on franchit les temps désastreux sans voler le riche pour assister le pauvre : les sources de la prospérité nationale ne tardent pas à se rouvrir, l'ouvrage est abondant, les salaires s'élèvent, tout redevient tranquillité et allégresse. — J'ai vu trois ou quatre fois l'Angleterre traverser de ces épreuves, et les États-Unis en auront à affronter de toutes pareilles, dans le courant du siècle prochain, peut-être même dans le siècle où nous vivons. Comment vous en tirerez-vous? Je vous souhaite de tout cœur une heureuse issue. Mais ma raison et mes vœux ont peine à se mettre d'accord, et je ne puis m'empêcher de prévoir ce qu'il y a de pire. Il est clair comme le jour que votre gouvernement ne sera pas capable de contenir une majorité souffrante et irritée. Car chez vous, le gouvernement est dans la main des masses, et les riches, qui sont en minorité, sont absolument à leur merci.

« Un jour viendra, dans l'État de New-York, où la multitude, entre une moitié de déjeuner et la perspective d'une moitié de dîner, nommera les législateurs. Est-il possible de concevoir un doute sur le genre de législateurs qui sera nommé ? — D'un côté vous aurez un homme d'État prêchant la patience, le respect des droits acquis, l'observation de la foi publique ; — d'un autre côté, un démagogue déclamant contre la tyrannie des capitalistes et des usuriers, et demandant pourquoi les uns boivent du vin de Champa-

gne et se promènent en voiture, tandis que tant d'honnêtes gens manquent du nécessaire. Lequel de ces candidats, pensez-vous, aura la préférence de l'ouvrier qui vient d'entendre ses enfants demander du pain? J'en ai bien peur; vous ferez alors de ces choses après lesquelles la prospérité ne peut plus renaître. Alors, ou quelque César, ou quelque Napoléon prendra d'une main puissante les rênes du gouvernement, ou votre République sera aussi affreusement pillée et ravagée au xxe siècle, que l'a été l'Empire romain par les barbares du ve siècle, avec cette différence que les dévastateurs de l'Empire romain, les Huns et les Vandales, venaient du dehors, tandis que les barbares seront les enfants de votre pays et l'œuvre de vos institutions. »

Une des grandes influences sociales des temps passés était le catholicisme. Son clergé, tout en professant que son royaume n'était pas de ce monde, était parvenu à accaparer la plus grande partie des richesses intellectuelles et matérielles de ce même monde. Pour y parvenir, et en échange de ces richesses et de ce pouvoir, il avait mis en circulation et en crédit des valeurs imaginaires. Elles étaient tellement imaginaires que le clergé ne se donnait pas même la peine de les représenter par un papier-monnaie; un geste, une cérémonie constituaient à la fois la livraison de la marchandise et la marchandise elle-même. Voici, exposé sérieusement, et en langage d'économiste, le procédé du clergé, tel que nous le décrit M. de Laveleye, qui paraît croire à la sincérité de cette société commerciale :

« Le christianisme, qui avait apporté à notre Occident les idées d'égalité et de fraternité, enseignait en même temps la soumission et la patience, car il disait aux opprimés : Cette vie n'est qu'une épreuve; supportez sans révolte toutes les privations, car elles vous seront comptées *là-haut*, où est votre vrai trésor. Sur cette terre, l'iniquité triomphe, mais le Royaume des cieux est l'héritage des déshérités d'ici-bas. Ainsi l'Évangile, qui, en éveillant dans les âmes la soif de la justice, avait semé les germes des révolutions sociales, en conjurait d'autre part l'explosion, en ouvrant pour les opprimés la perspective des félicités d'outre-tombe. »

Mais les meilleures choses n'ont qu'un temps, et des institutions si commodes pour enrichir, à bon marché, tout un peuple de pieux fainéants, manquèrent un jour de base. Cette base n'était autre que la sottise du peuple, et si l'avidité du clergé est éternelle, s'il ressemble à l'abîme biblique qui ne dit jamais assez! assez! la sottise du peuple a des bornes. Voici comment notre auteur décrit cette révolution, si désastreuse pour les habitants privilégiés de l'abbaye de Thélème, révolution qu'il semble déplorer :

« Aujourd'hui, à mesure que la foi s'en va, le peuple cessant de croire en ces compensations célestes, réclame dès maintenant sa part de bonheur. Ce n'est plus dans le paradis, c'est dans la société actuelle qu'il veut la réalisation des promesses évangéliques. S'il ne reçoit pas ce qu'il croit mériter, s'il est malheureux, il ne peut plus s'en consoler en pensant que ses souffrances acceptées avec résignation lui vaudront une centuple récompense. Lui démontrez-vous que cette justice qu'il rêve est une chimère, et que le partage actuel des biens est déterminé par des lois naturelles inéluctables? Alors, désespéré, il dira, comme les millénaires : « Périsse par le « feu cette société où règne l'iniquité, afin que sur ses débris surgisse un « monde nouveau » et l'on verra se propager le nihilisme. Si ceux qui fomentent des révolutions violentes s'efforcent d'extirper tout sentiment religieux, c'est parce qu'ils savent que le meilleur moyen de soulever le peuple est de lui enlever l'espoir de touver en un autre monde la justice qui lui est refusée en celui-ci. »

Les classes qui se disent dirigeantes sont-elles de leur côté parfaitement étrangères au mouvement socialiste? En principe elles ne sauraient ignorer ce mouvement, puisqu'il les menace à haute voix, avec persistance, non seulement dans leurs moyens d'influence, mais encore dans leur existence même. Par conséquent, non seulement elles ne l'ignorent pas, mais elles y participent. Comment? dans quelle mesure? de quelle manière? M. E. de Lavelye va nous le dire :

« Le socialisme envahit peu à peu les classes élevées et instruites. Beaucoup de romans, de pièces de vers, de livres et de journaux s'en font les organes, inconsciemment, et quoique leurs auteurs ne soient nullement socialistes. Parmi les favorisés de l'ordre actuel, on voit diminuer chaque jour le nombre de ceux qui croient que « les lois naturelles règlent tout pour le mieux dans le meilleur des mondes ». Presque tous, aujourd'hui, admettent « qu'il y a quelque chose à faire » en faveur des classes laborieuses. Ils deviennent rares, ceux qui diraient avec Gambetta qu'il n'y a pas de question sociale. Écoutez en Angleterre, en Allemagne, en Italie les paroles prononcées dans l'intimité ou dans les occasions les plus solennelles, par les souverains, par les ministres, par les principaux chefs de partis : ils sont les premiers à reconnaître qu'elle s'impose à l'étude du législateur ».

« La diffusion du socialisme est prodigieusement favorisée par la presse et par l'école. L'instruction offerte et même imposée à tous, les écoles partout ouvertes, le livre, la brochure, le journal à bon marché, répandent partout les idées de réforme radicale. Au moyen âge, les révoltes des

paysans contre l'oppression étaient des faits locaux et passagers. Il en est de même de celles du XVIe siècle. Quand on les avait écrasées, les aspirations égalitaires disparaissaient comme noyées dans le sang. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi. La répression si énergique des journées de Juin 1848 et de la Commune de Paris de 1871, n'ont servi qu'à répandre au loin et à faire pénétrer plus avant dans les classes ouvrières les principes que l'on voulait étouffer. En tout pays les socialistes célèbrent le 18 mars, l'anniversaire de la proclamation de la Commune. Si l'on veut extirper le socialisme, il faut l'atteindre dans sa source et dans ses moyens de diffusion, proscrire le christianisme, brûler la Bible, enseigner, avec les philosophes anciens l'inégalité de nature justifiant l'esclavage ; surtout plus d'enseignement primaire, ni de journaux. L'inégalité actuelle des conditions est-elle nécessaire et permanente ? Répandre l'Évangile, ouvrir une école, établir une imprimerie, étendre le suffrage, autant d'attentats à l'ordre social. Les rivalités, les guerres et les énormes armées des États de notre continent hâtent aussi la propagation du socialisme, qu'elles ont mission de combattre, et elles le font de deux façons : premièrement elles maintiennent et augmentent l'inégalité d'une part, en dévorant une notable partie de la production qui pourrait améliorer le sort des ouvriers, et d'autre part, en créant un nombre croissant de rentiers qui vivent de l'intérêt des emprunts que nécessitent les guerres et les armements ; secondement, par le service obligatoire, qui attire dans les villes, foyers plus ou moins actifs d'idées socialistes, tous les jeunes gens des campagnes, elles font pénétrer les idées subversives jusqu'au fond des hameaux où jadis se conservaient immuables les croyances et les sentiments du passé. Je ne pense pas que nulle part, jusqu'à présent, la majorité des soldats soient acquis au socialisme, il s'en faut; mais c'est évidemment là le suprême péril pour l'ordre actuel. *Cet ordre repose, en définitive, sur l'appui des baïonnettes.* Si ce dernier boulevard était emporté, de terribles bouleversements deviendraient inévitables. »

En quoi consiste maintenant le progrès réel ? le savant et honnête Cairns va nous le dire :

« Les économistes d'autrefois affirmaient que notre organisation sociale était le résultat de lois naturelles, fatales, invariables, que ces lois constituaient même l'ordre naturel. Il s'en suivait de cette idée ce phénomène : la classe aisée tirait de ses lectures la confortable conviction que le monde actuel n'était pas loin d'être parfait et, par suite, elle repoussait sans examen, comme chimérique, toute idée d'une organisation meilleure. Actuellement la plupart des économistes reconnaissent que tout ce qui concerne la répartition des richesses dépend des coutumes et des lois, que les unes

et les autres ont varié aux différentes époques, et que par conséquent une application plus rigoureuse de la justice peut beaucoup les améliorer. Naguère les économistes s'occupaient principalement de l'accroissement de la production ; ils décrivaient la distribution de la richesse, sans rechercher si cette distribution était conforme au droit, et ils n'étudiaient le travail que comme le moyen naturel de la *production*. Aujourd'hui on reconnaît de plus en plus que la question qui domine toutes les autres est *celle de la répartition*, qu'il faut en tout problème considérer la justice et la morale dans les solutions proposées, que la juste remunération du travailleur est ce qui importe le plus quand on s'occupe du travail. »

Le professeur Schœnberg n'est pas moins précis, pas moins vrai quand il dit : « Le socialisme a forcé l'économie politique à reconnaître qu'elle n'est pas simplement la science de l'égoïsme humain, mais qu'elle doit formuler un système de gestion morale des intérêts sociaux. »

En terminant sa belle, mais partiale étude sur le socialisme, étude qui contient les vérités les plus neuves et les plus frappantes mêlées à de stériles regrets sur la diminution de la foi religieuse, M. E. de Laveleye ajoute ces profondes paroles :

« L'erreur capitale des socialistes est de ne pas tenir assez compte de ce fait certain que le mobile essentiel du travail et de l'économie est *l'intérêt individuel*. Certes les âmes purifiées par les principes élevés de la religion ou de la philosophie obéissent aux sentiments de charité, de dévouement et d'honneur, mais pour la production régulière de la richesse, il faut le ressort *de l'intérêt et de la responsabilité*. Il s'ensuit qu'un régime communiste sera toujours une exception. *Au contraire*, une organisation qui réaliserait ce désidératum de tous les socialistes : *au travailleur la pleine jouissance du produit de son travail*, assurerait à l'activité économique le stimulant le plus puissant et la récompense la plus équitable. »

L'INTERNATIONALE

La fondation de l'Internationale est, après l'organisation des Trade-Unions, le phénomène le plus considérable de l'histoire de la classe ouvrière au XIXe siècle. Son importance néanmoins est toute morale, car l'Internationale a mené une existence courte, agitée, et elle n'a pas laissé de ces œuvres matérielles qui parfois font oublier leur auteur, tant elles sont grandes et utiles. L'Internationale fut une idée plutôt qu'un fait, un



Les dernières splendeurs de l'Empire.

ferment, un germe, une cause plutôt qu'un résultat, et c'est ce qu'il ne faut jamais perdre de vue en étudiant ou en racontant son histoire.

Karl Marx est né à Trèves le 2 mai 1818. Il est Israélite et Allemand. Cela est absolument indifférent pour les esprits qui jugent un homme d'après sa valeur individuelle et ses actes, mais ces esprits sont encore assez rares au XIXe siècle, et il ne manque pas de gens pour qui ces deux particularités sont un texte à déclamation et un prétexte à calomnies, et qui rendent tous les Israélites responsables des accaparements financiers, industriels et politiques dont quelques-uns d'entre eux se rendent coupables. Il est clair qu'on pourrait appliquer le même procédé de discussion à toutes les classes de la société : il n'en est point qui ne fournisse des ambitieux, dont quelques-uns réussissent, et du haut de leur fortune éclaboussent les gens qui n'ont pas voulu ou qui n'ont pas osé les suivre, *per fas et nefas*.

Karl Marx se prépara à sa carrière d'homme d'action et de polémiste par de brillantes études en droit à la célèbre université de Bonn, et l'on peut dire que ces études en lui montrant ce qui reste de féodalité dans le droit européen et particulièrement dans les codes allemands, lui firent entrevoir sa tâche future.

Il fit un mariage d'amour qui, néanmoins, eût pu le mener fort haut, lui assurer de lucratives et honorables sinécures. Il épousa en 1843 la sœur d'un certain Westphalien qui fit partie d'un ministère, mais il se refusa constamment à enchaîner sa liberté de parole et d'action ; il étudia la question sociale, et pour ce seul fait, il fut poursuivi par le gouvernement prussien, qui n'a jamais eu d'autre système politique que le caporalisme. Il dut se réfugier à Paris. Il y trouva Henri Heine, qu'y avait exilé la bêtise et la pruderie de ses compatriotes ; il y retrouva Arnold Ruge, un des rares républicains allemands de cette époque ; il fonda avec le premier un journal franco-allemand, qui était rédigé en allemand, mais qui justifiait son titre en apprenant aux Français les choses d'Allemagne, et aux Allemands les choses de France. Il avait la conscience très nette de ce que pouvaient, par leur union dans le libéralisme deux peuples que la nature a placés côte à côte, et entre lesquels le Rhin est moins une barrière qu'un accident du paysage. Le gouvernement de Louis-Philippe l'expulsa en 1844. Il alla se fixer en Belgique d'où il fut expulsé en 1848. L'Angleterre et la Suisse sont les seuls pays d'Europe qui aient accueilli les proscrits et se soient toujours refusés à leur extradition ou à leur expulsion, et cela seul suffirait pour mériter à ces deux pays une sympathie éternelle, car il y a quelque danger à exercer cette hospitalité, et plus d'une fois la guerre faillit éclater

entre l'Angleterre et divers gouvernements monarchiques qui voulaient lui arracher leur proie.

En 1848, un souffle de liberté passa sur l'Allemagne, et ébranla les trônes des despotes de toute grandeur, depuis le roi de Prusse, jusqu'au grand-duc de Bade : quelques-uns de ces principicules commençaient à faire leurs malles. Karl Marx, Arnold Ruge, le curé Ronge, les Buchner purent rentrer en Allemagne et y passer au moins quelques jours. Il en profita pour faire paraître un écrit où la bourgeoisie était rudement malmenée. Cet écrit lui valut de nouvelles poursuites, un nouvel exil, et cette fois, rompant les derniers liens qui le rattachaient à ce qu'on appelle la patrie, il s'établit en Angleterre, qu'il ne quitta plus. Il a pour gendre un journaliste français du parti avancé, qui fut un de ses auxiliaires les plus actifs et son représentant auprès de la classe ouvrière dans notre pays.

Avant la fondation de l'Internationale, Karl Marx a beaucoup écrit, et presque tous ses ouvaages ont été traduits en français. Nous n'en donnerons pas l'analyse, qui occuperait trop de place pour des questions purement théoriques; nous dirons seulement que par la largeur des vues, l'ordre et l'enchaînement des plans, l'abondance et le bon choix des matériaux, ces études se placent à un rang distingué dans les travaux de la science et y représentent honorablement les tendances radicales.

Mais Karl Marx est avant tout un homme d'action, un organisateur, un chef, et c'est surtout par ce côté que nous avons à le raconter et à l'apprécier.

L'Internationale exprime par son nom même une nouvelle phase de l'activité commerciale et industrielle. Les frontières, les nations n'existent plus à ce point de vue, les lois de protection en sont les seuls vestiges, et, après quelques nouvelles tentatives pour les maintenir, les exagérer ou les ressusciter, elles disparaîtront un jour. Expliquons-nous.

« Grâce au bon marché des transports, à la diminution des droits de douane, les pays européens ne forment plus qu'un seul marché sur lequel les prix se nivellent à peu près, sous l'action de la concurrence. La production se fait dans des conditions très semblables : mêmes procédés, mêmes machines, mêmes matières premières. Ce n'est donc qu'en réduisant le taux des salaires qu'on peut diminuer le prix de revient. Le fabricant y est naturellement porté, afin de conquérir des débouchés à l'extérieur. Mais alors les industriels, que menace l'importation de marchandises étrangères, sont obligés, à leur tour, d'abaisser le prix de la main-d'œuvre, sinon ils perdraient leur clientèle et devraient cesser de travailler. C'est en vain que les ouvriers essaieraient de résister par la coalition et par la grève. Le fabricant

leur répondra par ce raisonnement irréfutable : « Si je ne réduis pas les salaires, il arrivera de deux choses l'une : ou je maintiendrai le prix de vente de mes marchandises, et alors je n'en vendrai plus, puisque mes concurrents, qui paient un salaire moins élevé, peuvent les offrir à meilleur compte, ou bien je baisserai mes prix de vente, et alors je serai en perte, et je mangerai peu à peu mon capital, jusqu'à ce que, ruiné, je n'aie plus qu'a fermer mon usine, alors où trouverez-vous de l'ouvrage? Je suis donc forcé, bien malgré moi, de réduire la main-d'œuvre au taux payé par mes concurrents.

« La conclusion à tirer de ce discours, c'est que, pour résister à une diminution des salaires, les ouvriers seront portés à s'entendre avec ceux des autres pays. C'est au point de départ de la réduction qu'il faut s'y opposer, et s'il est placé à l'étranger, c'est à l'étranger qu'il faut organiser la résistance. On voit clairement comment le cosmopolitisme du capital, la facilité des transports et des échanges, l'identité des procédés de fabrication, mènent à une association internationale des travailleurs. »

Karl Marx n'est point le créateur, mais l'héritier de cette idée. Chaque fois que les ouvriers d'une région ou d'une industrie se mettaient en grève, es industriels faisaient venir des ouvriers étrangers, qui se contentaient d'un salaire moindre, et même d'un salaire inférieur à celui dont la faiblesse avait motivé la grève. On a même menacé d'importer en Europe des coolies chinois, dont la sobriété excessive, l'adresse à imiter, la facilité à s'assimiler tous les secrets d'une profession manuelle tiennent du prodige. Que pourraient faire des travailleurs européens, chargés de famille, de besoins, contre des célibataires chinois qui vivent avec le prélèvement de cinquante centimes sur un salaire d'un franc?

Aux États-Unis, les industriels ne se sont point bornés aux menaces, ils ont fait appel à l'immigration chinoise, et celle-ci s'est développée aussitôt dans des proportions prodigieuses, inquiétantes : il n'est pas de ville importante qui n'ait sa colonie chinoise, objet de terreur et de colère pour les travailleurs de la localité ; ce sont des ouvriers chinois qui ont exécuté les grands travaux d'utilité publique aux États-Unis, par exemple le premier chemin de fer qui a réuni les rivages de l'océan Atlantique à ceux du Pacifique. Et maintenant que les Chinois ont pris pied sur le sol de la grande République il sera impossible de leur fermer les États-Unis, sans s'exposer à se voir fermer les ports du Céleste-Empire, et compromettre ainsi des débouchés d'un immense avenir.

En France, nous avons des périls analogues : au nord, l'immigration belge ; au midi et jusqu'au centre, l'immigration, et l'on peut dire la coloni-

sation italienne. Les grands travaux de terrassement et de construction pour les canaux et les chemins de fer et même pour les constructions militaires dans toute la région comprise entre les Alpes et le Rhône, ont été exécutés par des Italiens; le percement du tunnel du Mont-Cenis les a dispensés de l'embarquement à Gênes, du débarquement à Marseille. Maintenant ils forment une proportion considérable de la population; ils sont cinquante mille à Lyon, soixante mille à Marseille, sans compter d'innombrables colonies de trente à deux cents familles disséminées sur toute cette région. Le danger est d'autant plus grand que ces Italiens provoquent chez leurs compatriotes restés au pays une émigration nouvelle.

On rapporte que vers 1016, des aventuriers normands, au nombre d'une trentaine, furent hébergés par le prince de Salerne, qui utilisa leur bravoure et leur expérience militaire à combattre les Sarrasins. Il voulut les garder à son service et augmenter le nombre de ces auxiliaires, il les renvoya dans leur pays, en les faisant accompagner de députés qui dépeignirent avec éloquence les charmes de l'Italie, sa fertilité, son abondance en fruits délicieux. Il réussit dans son dessein, il réussit même plus qu'il ne l'eût voulu : trente ans après, toute l'Italie du sud, depuis Naples jusqu'à la Sicile, était normande; ses conquérants bravaient l'Empire grec, faisaient des razzias sur son territoire et des expéditions en Afrique. Aujourd'hui, ce sont les Italiens qui envahissent la France, et y attirent leurs compatriotes ; l'Algérie et la Tunisie, que nous avons conquises, semblent l'avoir été pour eux.

La cause occasionnelle qui permit à Karl Marx de fonder l'Association internationale des travailleurs fut l'Exposition universelle de 1862. Elle permettait déjà, malgré la distance qui sépare les moteurs, les procédés et les moyens de communication, d'entrevoir la solidarité, le cosmopolitisme des capitaux, elle suggérait par là même l'idée du cosmopolitisme et de la solidarité des travailleurs. Mais ces efforts dataient de plus loin. En 1847 eut lieu à Londres une réunion de communistes allemands dirigée par Karl Marx et son ami, son collaborateur dévoué, Friedrich Engels; de cette réunion sortit un manifeste qui fut publié en plusieurs langues et répandu dans toute l'Europe. Les revendications de ce congrès peuvent être formulées en ces termes : abolition de la propriété privée, centralisation du crédit aux mains de l'État dans une banque nationale, l'agriculture passant de l'empirisme individuel à la dignité de science industrielle, pour être pratiquée en grand, avec des machines, avec l'utilisation de toutes les données scientifiques, qui la rendraient infiniment plus féconde, moins hasardeuse, moins pénible, moins abrutissante pour la classe qui l'exerce sur une

petite échelle; l'industrie transformée en ateliers nationaux, qui recevraient et échangeraient leurs produits.

Une Française, Jeanne Derouin, que Victor Hugo a immortalisée dans les *Châtiments*, eut aussi, dit-on, l'idée de réunir toutes les associations ouvrières par les liens d'une fédération universelle, de telle sorte que la classe ouvrière n'eût, par tout le monde, qu'un corps et qu'une âme. Il fut décidé que l'année suivante un congrès international ouvrier se réunirait à Bruxelles, mais les événements de Février 1848 et ceux de Juin de la même année donnèrent aux agitations de la classe ouvrière un caractère politique, qui fit perdre de vue ces beaux projets. La Révolution fit le tour de l'Europe civilisée, elle échoua partout, laissant à sa place une réaction féroce, qui se garda bien de tolérer les actes et mêmes les paroles et les écrits ayant pour but l'émancipation de la classe ouvrière.

L'Empire vint ensuite; il ne fit rien pour la classe ouvrière, mais il essaya de lui faire croire qu'il s'occupait beaucoup d'elle. Il paya des journalistes pour faire croire à l'existence de cités ouvrières ; il en construisit même quelques-unes dans des conditions qui en faisaient des édifices purement décoratifs. D'ailleurs, quand il se lançait dans de continuelles expéditions, avait-il l'argent et le temps et la liberté d'esprit nécessaires pour s'occuper sérieusement de questions sociales ? Chaque fois que les ouvriers insistaient trop, Lambessa, Cayenne, les souvenirs de 1851 et les chassepots étaient là en guise d'arguments.

Si donc, sous l'Empire, il y eut des tentatives efficaces, elles durent leur succès à l'initiative, au courage des hommes qui dirigeaient la classe ouvrière. Ils n'attendaient rien de l'Empire, pas même une neutralité impartiale. Le plus grand usinier de France, M. Schneider, était président de la Chambre des députés, conseiller de l'empereur, etc. ; quand il avait des différends avec ses sept ou huit mille ouvriers, il faisait intervenir le commissaire de police du Creuzot, et celui-ci requérait des troupes à Autun pour soutenir les prétentions industrielles de M. le président de la Chambre des députés.

Mais les socialistes ne se décourageaient pas ; ils savaient que l'avenir était à eux, que l'Empire passerait comme la Royauté avait passé. Ils trouvèrent même dans le parti conservateur des auxiliaires inconscients peut-être, mais en tout cas utiles. Lors de l'exposition de 1862, quelques industriels comme M. Arlès-Dufour de Lyon, quelques journaux, comme le *Temps*, l'*Opinion nationale*, émirent l'idée qu'il serait utile d'envoyer à l'exposition de Londres des délégués des ouvriers français. Les motifs dont l'*Opinion nationale* appuyait sa proposition montrent bien qu'elle n'en com-

prenait pas toute la portée, ou qu'elle n'osait se hasarder à l'affirmer. Elle disait :

« La visite qu'ils feraient à leurs camarades d'Angleterre établirait entre eux des relations profitables sous tous les rapports. En même temps qu'ils pourraient se rendre compte par eux-mêmes des grands travaux artistiques et industriels de l'Exposition, ils sentiraient mieux la solidarité qui les lie; les vieux levains de discorde internationale s'apaiseraient et les jalousies feraient place aux salutaires efforts d'une fraternelle émulation. »

L'*Opinion nationale*, d'après ces lignes, semble donner à entendre que les ouvriers ne feraient le voyage de Londres que pour se rendre plus habiles dans leurs professions respectives. Il est très probable que la menace d'un *communiqué* ou même d'une suppression temporaire ou définitive l'empêchait de tout dire. Il est clair que si les ouvriers n'avaient eu en vue que le développement de leur habileté professionnelle, ils ne seraient pas allés apprendre leurs procédés aux Anglais et leur demander la réciproque, et n'auraient pas reçu cet accueil bienveillant qui contribua tant à la naissance de l'Internationale.

A Londres, les ouvriers anglais firent *à leurs frères français*, comme ils dirent, l'accueil le plus cordial. Le 5 août, ils organisèrent une fête de fraternisation *internationale* au *Free-Mason's tavern*. Les discours qui y furent tenus furent remarquables par leur modération.

Mais nous préférons laisser la parole à un historien impartial dans son récit, bien qu'il ne le soit pas au même degré dans ses appréciations.

« Pour les questions de salaire, y disait-on, les ouvriers doivent s'unir; mais afin de diminuer les difficultés, ils doivent aussi s'entendre avec les patrons. A mesure que les machines se perfectionneront, il faudra moins de travail humain; le salaire sera menacé d'être réduit en proportion. Comment assurer au travailleur une rémunération suffisante? Difficile question. Pour la résoudre, ce n'est pas trop des recherches des historiens, des philosophes, des hommes d'État, des maîtres et des ouvriers de tous les pays. Comme conclusion, on proposa de créer des comités de travailleurs, pour l'échange de correspondances sur les questions d'industrie internationale. L'idée d'une association universelle, apparaît ici en germe. Elle se réalisa deux ans plus tard.

« Le 28 septembre 1864, eut lieu à Saint-Martin's Hall, un grand meeting d'ouvriers de toutes les nations. Le professeur Beesly (qui a joué un grand rôle comme publiciste dans la défense et l'organisation des Trades-Unions), présidait. M. Tolain parlait au nom de la France, Karl Marx était le véritable inspirateur de la réunion; le secrétaire de Mazzini, le major

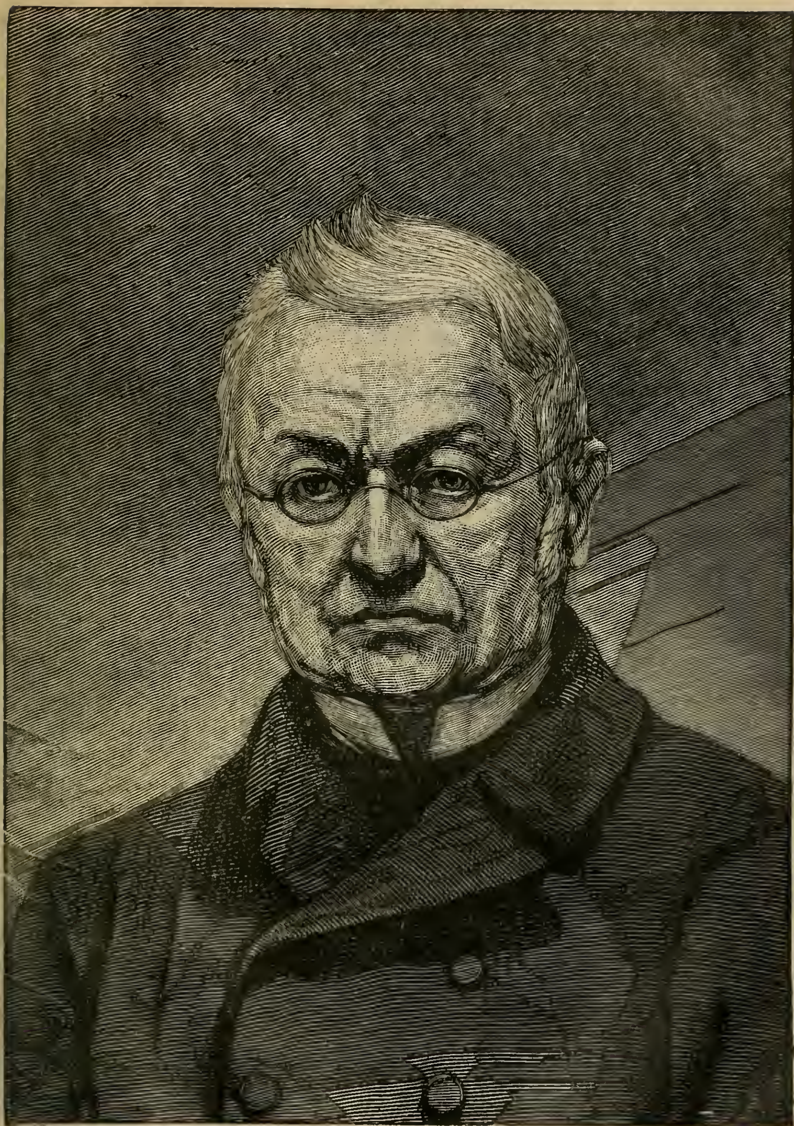
Wolff, y assistait également : il n'en a pas fallu davantage pour faire dire aux ignorants et aux malintentionnés que Mazzini a été le fondateur de l'Internationale. Mais il s'en faut de beaucoup que ce fait soit vrai. Non seulement Mazzini n'est entré qu'avec défiance dans l'Internationale, mais il n'a point tardé à en sortir.

« Le meeting nomma un comité provisoire charger de rédiger les statuts de l'association, statuts qui devaient être soumis au congrès universel, qu'on espérait réunir à Bruxelles l'année suivante. Dans ce comité se trouvaient représentées l'Angleterre, la France, l'Italie, la Pologne, la Suisse et l'Allemagne. Plus tard, desdélégués d'autres pays furent admis. Il y en eut cinquante en tout. Ils ne prenaient en aucune façon les allures d'une société secrète. Au contraire c'est par la publicité qu'ils voulaient exercer leur propagande. Leur siège était à Londres, au nº 18 de Greek-Street, Soho. Les statuts qu'ils élaborèrent n'avaient du reste rien de révolutionnaire : on aurait dit plutôt une société pour l'étude des questions sociales.

« Un conseil général fut nommé ; il était composé de MM. Odger, président, Wheeler, caissier, Cremer, secrétaire ; Le Lubez pour la France, Wolff pour l'Italie, Marx pour l'Allemagne, Holtory pour la Pologne, et Jung pour la Suisse. Afin de couvrir les dépenses, un fonds fut formé. Il s'éleva, dit-on à trois livres sterling (un peu plus de soixante-quinze francs). C'était peu pour remuer le monde.

« Mazzini, par son secrétaire Wolff, proposa une organisation très centralisée, qui remettait toute la direction aux mains des chefs. Marx le combattit, en faisant observer que ce système pouvait convenir à une conjuration politique, tramée pour renverser un gouvernement, mais qu'il ne valait rien pour grouper un nombre très grand de sociétés ouvrières, établies dans divers pays et dans des conditions différentes. Pour réussir, on devait se contenter d'un lien fédéral très peu serré, et respecter les autonomies locales. Loin d'agir dans l'ombre, il fallait, au contraire, pour arriver au succès, compter sur la plus grande publicité possible. Mazzini n'était qu'un politique; il ne comprenait pas les questions sociales. Ayant passé sa vie à conspirer, il ne voyait rien au delà du carbonarisme.

« Marx qui, au contraire, connaissait à fond l'économie politique, n'eut pas de peine à démontrer que si, pour renverser une dynastie et proclamer la république, il suffit parfois de quelques barricades et d'un coup de main hardi, ce n'est pas ainsi qu'on peut modifier l'assiette de la propriété, l'organisation du travail et la base de la répartition. Marx fit prévaloir son opinion. Bientôt, à son tour, il devait être combattu et abandonné comme trop autoritaire. Mazzini et les siens se retirèrent. Ce sont les idées de Marx



Portrait de Louis-Adolphe Thiers.

qui sont exprimées dans un manifeste très habile et très modéré que rédigea le conseil général de l'Internationale. Dans un discours prononcé au Parlement le 16 avril 1863, M. Gladstone avait dit que depuis vingt ans le sort de l'ouvrier ne s'était guère amélioré, et qu'en beaucoup de cas la lutte pour l'existence lui était devenue plus difficile, tandis que le développement de la richesse nationale, de l'industrie et du commerce, avait été inouï, et que par exemple les exportations avaient triplé. C'est ce discours qu'invoque le manifeste, et il en conclut qu'il faut chercher les moyens d'augmenter la part du travail. « Tout d'abord, ajoutait-il, il faut adopter la journée normale de dix heures, afin que le travailleur ait le loisir nécessaire au développement de ses facultés, et aussi pour éviter les excès de production et les engorgements des débouchés. Le succès réel de certaines sociétés coopératives prouve que les ouvriers peuvent gérer même une grande industrie, sans la direction d'un maître. Il est permis d'en conclure que le salariat est une forme transitoire du travail, et qu'il fera bientôt place à l'association. L'association, en assurant à l'ouvrier le produit intégral de son labeur, stimulera son zèle et lui apportera le bien-être. Pour atteindre ce but, il faut l'entente de tous. C'est pour cela qu'a été fondée l'Association internationale des Travailleurs. »

Ce manifeste, dans son extrême modération, était de nature à ne provoquer par lui-même aucune panique industrielle et politique, et cependant, il excita de grandes inquiétudes. Ceux des patrons qui le lurent savaient bien que cette modération n'était et ne pouvait être qu'une précaution oratoire. Remontons jusqu'aux causes cachées et profondes du malaise social, et voyons si elles ne nous donneront pas des lumières et des avertissements plus terrifiants peut-être, mais plus sincères.

Les deux obstacles principaux qui s'opposent à toute amélioration du sort des classes laborieuses sont de deux sortes. Il y a d'abord les obstacles nationaux ; il y a ensuite les obstacles politiques ou administratifs. Parlons d'abord des premiers qui sont les plus sérieux, les plus difficiles à vaincre, et commençons par les définir.

La division des diverses branches de l'humanité civilisée en nations est un de ces préjugés qui étonneront l'avenir par leur durée et leur profondeur. Nos petits-fils ou nos arrière-petits-fils, les hommes qui nous succéderont dans cinq ou six générations tout au plus, se demanderont comment l'humanité, depuis qu'elle a pris conscience d'elle-même par l'usage de la raison et la lecture, a pu tolérer la domination de ces vieilles idées auxquelles elle doit tant de maux, tant de sang versé, tant de siècles perdus. Est-il un préjugé plus absurde que cette séparation de groupes humains

arrivés au même degré de civilisation, en tribus aussi ennemies que les ignorants et féroces Peaux-Rouges ? Il y a des Anglais, des Français, des Allemands, des Italiens, des Russes : ils ont une foule de besoins communs, ils relèvent tous de l'antiquité gréco-latine, ils parlent des langues sœurs, ils considèrent comme la marque d'une éducation complète, la connaissance des langues étrangères, et le plus sage emploi qu'on puisse faire de la fortune est de visiter les peuples voisins, de voir leurs musées, leurs grands hommes, d'étudier leurs chefs-d'œuvre. Rien n'est plus juste. Mais que l'on parle de nationalité, aussitôt toutes ces relations amicales s'effacent : il ne reste plus en présence que des Allemands, des Français, des Anglais, prêts à se reprocher toutes sortes d'injustices et d'invasions réciproques ; Locke, Kant, Descartes, Hugo, Gœthe, Tourguenief, Hume, Herbert Spencer, Hegel, n'ont pas de patrie ; ils sont traduits, admirés, compris dans toutes les langues des peuples civilisés, et ils forment une humanité qui règne sur les diverses fractions de l'humanité ; mais à ces génies si doux, si harmonieux, le vulgaire imbécile oppose les noms des grands ministres, des grands tueurs d'hommes, des Richelieu, des Bismark, des de Moltke, des Napoléon, et il semble que le rayonnement rouge des incendies et des torrents qui roulent du sang humain efface la splendeur de l'art et de la raison ! N'est-ce pas là un des arguments que pourrait employer un ennemi de l'espèce humaine pour dire que cette espèce est affligée d'une incurable bêtise !

Mais le chauvinisme national a d'autres résultats sociaux : c'est lui qui élève autour d'un peuple les barrières des douanes, et sous prétexte de protéger l'industrie nationale, interdit aux consommateurs l'accès des marchés où ils trouveraient les meilleurs produits à meilleur compte. C'est lui qui interdit à la France l'accès des viandes américaines, sous prétexte de favoriser et de développer en France la production de cette viande, comme si la France pouvait suffire à la production qui lui est nécessaire, comme si la main-d'œuvre et le terrain ne pouvaient pas trouver un emploi plus productif et plus rationnel !

C'est aussi le chauvinisme national qui fait regarder comme des ennemis les ouvriers qui ont le tort bien involontaire d'être nés de tel ou tel côté d'une frontière, comme s'ils n'avaient pas partout les mêmes besoins, les mêmes idées, les mêmes tendances, et presque le même langage. Le moyen âge avait des idées plus larges et plus généreuses parfois : les compagnons allaient et venaient dans toute l'Europe chrétienne, et à l'aide de quelques mots de passe, trouvaient dans toutes les grandes villes l'hospitalité et du travail. Aujourd'hui il n'est pas rare de voir des grèves,

des scènes de sauvage intolérance causées par la seule présence dans une usine d'ouvriers de nationalité étrangère. Ces scènes qui auraient, non pas une excuse, mais une explication si ces ouvriers étaient des Chinois, des Japonais, font la honte de notre siècle quand les violences s'exercent à l'égard des Belges, des Anglais, des Italiens.

Donc la devise du parti ouvrier doit être : plus de patrie, plus de frontières. Le congrès ouvrier qui se tient à Halle, à l'heure même où nous écrivons ces lignes, s'il n'a pas encore pris à cet égard de résolution définitive, s'est montré parfaitement disposé à accueillir ce programme, soit en écoutant favorablement les orateurs qui l'ont soutenu, comme le Hollandais Domela, soit en offrant à tous les délégués du parti ouvrier, sans distinction de nationalité, un accueil impartialement bienveillant.

Le second obstacle qui s'oppose à l'amélioration des classes ouvrières est, comme nous l'avons dit, l'organisation intérieure des différents pays civilisés. Dans tous ces États, la classe ouvrière (et nous y comprenons les travailleurs des champs aussi bien que ceux de l'industrie et du commerce) forme l'immense majorité. Néanmoins l'organisation sociale, dans ses moindres détails, a été faite pour les classes oisives et prétendues dirigeantes. L'homme qui vit de son travail et qui, sans ce travail, mourrait de faim : voilà celui dont la société doit s'occuper presque exclusivement, et cela non seulement dans l'intérêt de cet homme, mais encore dans l'intérêt de cette société elle-même. Le provoquer par une série d'injustices, par un système de mépris et d'exploitation, c'est exaspérer de gaîté de cœur une bande de bêtes fauves. Et qu'y a-t-il de mieux fait que la société moderne pour exaspérer l'ouvrier? Prenons, par exemple, la France : elle prélève sur la richesse nationale un budget annuel de trois milliards, et chaque année elle dépense non seulement ces trois milliards, mais encore elle s'endette. Or, cherchons dans ces trois milliards de dépense quelle part revient à la classe ouvrière. Sont-ce les huit cents millions de la Guerre? Sont-ce les deux cents millions de la Marine? Sont-ce les dépenses des Travaux publics? Sont-ce les dépenses du ministère des Affaires étrangères? Restent celles de l'Intérieur, pour l'assistance publique et la police, deux choses que notre civilisation actuelle ne sépare jamais. Restent les dépenses de l'Instruction publique, où les lycées et les autres établissements d'instruction secondaire et supérieure tiennent une place que le peuple proprement dit ne saurait aborder. Restent les dépenses des Cultes, qui servent à entretenir de pieux fainéants. On peut donc dire que sur les trois milliards du budget, deux milliards et demi sont dépensés en pure perte, et que les cinq cents millions qui restent ne profitent à la nation que d'une manière

bien indirecte. Or, l'économiste le moins distingué sait lui-même qu'une dépense qui ne va pas droit à son but, par le plus court chemin, s'accroît en route dans des proportions désastreuses, et que pour faire entrer dans la poche de l'ouvrier par des voies détournées la somme d'un franc, il faut en dépenser vingt ou trente. Il ne manque pas de fonctionnaires et d'institutions inutiles sur la route que parcourent ces vingt ou trente francs, et il est même étonnant qu'il en reste quelque chose.

Et pourtant ces trois milliards annuels sont le produit presque unique de la classe laborieuse. Si elle essayait de mesurer ses forces par une grève générale, les ruisseaux qui alimentent le budget seraient desséchés et taris à leur source même, et en vingt-quatre heures le budget périrait d'inanition. Heureusement cela n'arrivera jamais : une partie considérable de ce budget est destinée à maintenir l'ouvrier dans un état de terreur, d'ignorance et d'assujettissement, qui permet aux capitalistes et aux rentiers de spéculer à longue échéance, et de se lancer hardiment sur les terrains les plus mobiles : la classe ouvrière est là pour leur donner la solidité et la confiance. Les capitalistes et les rentiers ont grand tort de s'effrayer. Leurs cris ne font qu'avertir le peuple de sa puissance. Ils devraient jouer la sécurité, lors même et surtout même lorsqu'ils ne l'éprouvent pas.

Reprenons notre récit des grandeurs et de la décadence de l'Internationale.

« Les progrès de la nouvelle association furent d'abord très lents. Quelques sociétés ouvrières anglaises adhérèrent. Les Italiens établis à Londres, d'abord tout acquis, se retirèrent plus tard, d'après les conseils de Mazzini. Le délégué Lefort, que le conseil général envoya à Paris, fut mal accueilli. Tolain et Fribourg, venus à Londres pour expliquer la situation, ne purent s'entendre avec Le Lubez qui donna sa démission. On avait voulu organiser l'entente et c'était la discorde qui régnait. Le congrès qui devait se réunir à Bruxelles n'eut pas lieu. On dut se contenter d'une simple conférence à Londres au mois de septembre. Les délégués du continent n'apportaient pas de bonnes nouvelles. Sauf en Suisse, les adhésions étaient rares. Les Belges se plaignaient de l'inertie de leurs compatriotes; les Français des tracasseries de la police; les Italiens de l'hostilité des mazziniens. Il fut reconnu qu'il fallait un congrès général, et on décida qu'il se réunirait l'an d'après à Genève.

« Le 3 septembre 1866, la première séance s'ouvrit, en effet, dans la brasserie Treiber, sous la présidence de Jung, qui représentait le conseil général. Il y avait en tout 60 délégués, et ceux-là seuls dont les pouvoirs étaient en règle furent admis à prendre la parole. Les Français, au nombre

de 17 étaient en majorité. Outre Jung, le conseil général avait envoyé Odger, Cremer, Eccarius et Carter. Les statuts envoyés de Londres, où ils avaient été rédigés sous l'inspiration de Karl Marx, furent adoptés presque sans modification : ils avaient été très habilement conçus. Ils offrent une application bien entendue du système fédéral et du suffrage à plusieurs degrés. L'initiative locale est respectée, en même temps que l'autorité centrale, émanation des divers groupes fédérés, dirige l'ensemble. Ces statuts étaient rédigés de manière à ne pas alarmer les gouvernements et à échapper aux rigueurs de la justice répressive.

« L'Association, dit l'article premier, est constituée pour procurer un point central de communication et de coopération entre les ouvriers des différents pays aspirant au même but, savoir : le concours mutuel, le progrès et le complet affranchissement de la classe ouvrière. » L'Association affirme qu'elle reconnaît, ainsi que toutes les sociétés ou individus y adhérant, la vérité, la justice et la morale comme bases de sa conduite, elle prend pour devise les mots : Pas de devoirs sans droits, pas de droits sans devoirs. Les éléments de l'association sont les sections. Une section se compose des ouvriers adhérents d'une même localité ou d'un même métier qui se réunissent pour étudier et défendre leurs intérêts communs. Les sections d'une même région se groupent pour former une fédération. Enfin, disent les statuts, comme l'utilité du conseil général sera d'autant plus grande que son action sera moins disséminée, les membres de l'Association internationale devront faire tous leurs efforts, chacun dans leur pays, pour réunir en une association nationale les diverses sociétés existantes. »

« Les ouvriers sont peut-être incapables d'accepter une discipline et une organisation. S'ils ne savent pas s'y résigner, leurs efforts seront inutiles, et leurs souffrances ne mériteront ni pitié ni sympathie, car ce seront les souffrances de gens qui peuvent sortir de leur situation et qui ne le veulent pas. Il est certain que les sections ne sont jamais arrivées, même en France ou en Allemagne, au groupement national. Mais continuons.

« Les sections et les fédérations nomment chacune un bureau qui est en relation avec le conseil général. Tous les mois les bureaux envoient un rapport sur la situation des associations de leur ressort.

« Le conseil général est élu par les représentants des fédérations. Chaque congrès désigne le lieu et la date du congrès suivant. Le conseil général indique d'avance les questions à traiter. Il fait un rapport sur les travaux de l'année, il publie un bulletin qui s'occupe de tout ce qui peut intéresser les ouvriers : offres et demandes de travail, salaires, progrès des sociétés coopératives, situation de la classe laborieuse dans les différents pays. Il

entretient des relations permanentes avec les sociétés locales; il choisit dans son sein le président, le secrétaire et le trésorier. Pour faire face aux dépenses permanentes du personnel et des publications, une cotisation est demandée aux membres de l'Association. Ils payent d'abord, lors de leur adhésion, 50 centimes par an pour le fonds général, et en outre de 1 à 2 francs pour la section ou fédération locale. Mais quand il s'agit de venir en aide à une grève, on y pourvoit au moyen de ressources extraordinaires. On y laisse leur organisation antérieure à toutes les sociétés qui veulent s'affilier. L'article est ainsi conçu : « Quoique unies par un lien fraternel de solidarité « et de coopération, les sociétés n'en continuent pas moins d'exister sur les « bases qui leur sont particulières. » On pouvait ainsi englober les sociétés ouvrières de toute espèce, pourvu qu'elles déclarassent adhérer aux principes de l'Internationale.

« Les discussions et les résolutions de ce premier congrès furent modérées. Les motions trop radicales n'obtinrent pas la majorité. Le groupe français représentait la gauche et une partie du centre, les Anglais formaient le reste du centre et la droite, les Allemands constituaient l'extrême gauche. Les Français voulaient exclure impitoyablement les « travailleurs intellectuels », avocats, journalistes, « tous ces beaux parleurs qui ne cherchent dans l'agi- « tation qu'un moyen de faire leurs affaires ». Les Allemands et les Anglais s'y opposèrent : cette mesure eût eu pour première conséquence l'expulsion de ceux qui avaient créé et qui dirigeaient encore l'Internationale.

« Le congrès refusa aussi d'adopter tel ou tel plan de réorganisation sociale. Il comptait que par l'effet de la libre coopération, le pouvoir et le capital finiraient par passer aux mains des ouvriers. Cependant il engagea les *trades-unions* à ne pas se contenter de poursuivre la hausse des salaires, mais à s'unir pour l'émancipation complète de l'ouvrier. Un vœu fut aussi émis en faveur de l'indépendance de la Pologne. On décida qu'il faudrait poursuivre partout la réduction de la journée de travail à huit heures effectives. Le travail des enfants ne pouvait pas être complètement interdit, mais il ne devait pas dépasser quelques heures par jour, le reste du temps étant consacré à l'instruction, que les chefs d'industrie étaient tenus de leur procurer. Cependant une partie du salaire des enfants pouvait être retenue pour le payement des instituteurs destinés aux enfants qu'employait l'industrie. Enfin des résolutions étaient votées en faveur des impôts directs et pour la suppression des armées permanentes. Le congrès s'apercevait-il que tous ces vœux n'étaient que des assertions platoniques ?

« Dès 1867 l'Internationale commença à faire sentir sa puissance, qui, néanmoins, n'était encore que fiduciaire. Les ouvriers en bronze de Paris

avaient formé une union dès 1864, dès que la loi interdisant les coalitions avait été abrogée. En février 1867, ceux d'entre eux qui travaillaient chez des patrons se mirent en grève, et les patrons fermant leurs ateliers mirent sur le pavé cinq mille ouvriers. Trois d'entre eux allèrent à Londres réclamer l'appui de l'Internationale ; ils n'obtinrent qu'un faible secours : la puissante Association était encore trop récente pour avoir des ressources financières. Mais les maîtres, qui ignoraient cette situation, crurent que cet envoi serait suivi d'un grand nombre d'autres : ils cédèrent ; cette victoire valut à l'Internationale un grand nombre d'adhésions en France.

En Angleterre, l'Association recruta des adhérents dans des circonstances assez difficiles; les détails que nous avons donnés sur la grève des dockers nous permettront d'en donner une idée à nos lecteurs. Dans certaines industries, les maîtres, menacés par la grève, avaient fait venir de Belgique et d'Allemagne des ouvriers pour les remplacer.

Si le fait s'était passé une vingtaine d'années plus tôt, alors que les Trade-Unions se bornaient à une action limitée et locale, faisant profession de ne pas se mêler de politique, de rester systématiquement indifférentes non seulement à la politique étrangère, mais encore et surtout à la politique intérieure, assurément les patrons auraient eu le droit de recourir à ce procédé, et ils auraient réussi. Aux mesures locales, égoïstes, étroites, les patrons auraient répondu par des expédients quelconques.

Mais en 1867 la situation n'était plus la même. Bien que l'Internationale n'eût pas conquis la majorité dans la population ouvrière, qu'elle n'y comptât pas même une minorité considérable, les idées qu'elle prêchait, les principes qu'elle proclamait étaient des idées humanitaires, des principes universels; c'étaient les intérêts de toute une caste de l'humanité et non ceux d'un petit groupe de travailleurs qu'elle défendait. Elle s'acquitta de cette tâche.

Elle parvint à empêcher le départ de nouvelles recrues, elle décida les ouvriers qui étaient arrivés à retourner dans leur pays, elle paya même leur retour en y ajoutant une gratification. Tout un convoi d'Allemands, avertis au moment où ils descendaient du bateau, repartit par le bateau suivant.

Les Trade-Unions, qui, sans se combattre, tendaient à s'isoler les unes des autres, comprirent que l'isolement était une erreur économique et une cause de faiblesse. Qu'eussent-elles pu faire si l'une d'elles avait dû lutter avec ses seules ressources contre la coalition des patrons ? Elle eût succombé fatalement, tandis que la Trade-Union voisine n'eût su que faire de ses fonds.



Le réveil de l'opinion publique sous l'Empire.

Les Trade-Unions adhérèrent en grand nombre à l'Internationale.

La propagande n'eut pas moins de succès dans les pays de langue allemande. Cette langue indique, partout où elle existe, la présence d'un peuple qui aime à former des associations, et partout où une idée quelconque peut réunir quelques adhérents, ils constituent aussitôt une société.

La guerre qui surgit en 1866 entre la Prusse et l'Autriche envoya dans les casernes et sur les champs de bataille les trois quarts de la classe ouvrière, et suspendit le recrutement. Mais cette guerre fut courte, la bataille de Sadowa en fut le seul événement. C'est une guerre modèle. Dès qu'elle fut terminée, l'Association internationale se remit à l'œuvre avec une activité nouvelle. De l'Allemagne elle gagna la Suisse et poussa sa propagande surtout dans les cantons français.

L'Internationale était assez riche pour payer une publicité et entretenir une presse; elle eut de nombreux journaux : en France citons l'*Association*, la *Fourmi*, le *Congrès ouvrier*, la *Mutualité;* en Allemagne le *Sozial-Demokrat* (Démocrate socialiste), la *Deutsche-Arbeiter-Zeitung* (Gazette allemande des travailleurs), le *Nordstein* (Étoile du Nord) de Hambourg, le *Correspondant* de Leipzig ; à Londres le *Workman's advocate* (l'avocat du travailleur), dont le rédacteur en chef était Eccarius, l'un des fondateurs et des membres du conseil suprême de l'Internationale ; l'*International Courier*, écrit en anglais et en français ; en Belgique, la *Tribune du peuple*. L'Internationale trouva aussi en Espagne, en Italie et dans les deux Amériques, principalement l'Amérique de langue anglaise (États-Unis et Canada), des journaux qui consentirent à insérer les communications qu'elle envoyait ou recevait.

Elle avait atteint dans des conditions difficiles, mais après une série de victoires, la seconde année de son existence marquée par la réunion du congrès de Lausanne. Montrerait-elle pour subsister et se développer la même sagesse qu'elle avait déployée pour arriver à l'existence ? Quelques signes précurseurs se manifestèrent bientôt.

En général, une société composée d'ouvriers trouve en elle-même mille fois plus d'obstacles qu'elle n'en rencontre à l'extérieur. Les manœuvres des patrons, combinées avec les violences de la magistrature et les injustices de la loi ne causent pas dans les sociétés ouvrières la dixième partie des maux qu'y produisent les défiances, les accusations sournoises ou publiques, l'indiscipline à l'égard des chefs que les ouvriers se sont donnés. Il n'est pas rare de voir une société qui prospérerait, qui aurait du travail à exécuter, et qui aurait fait avec divers fournisseurs des marchés avantageux, se dissoudre en pleine prospérité, et au milieu des récriminations les plus violentes, parce que l'assemblée générale accepte sans contrôle l'in-

fluence des meneurs qui n'ont pas pu se faire élire, et que, sous cette influence, elle accuse les chefs de voler les fonds ou les approvisionnements, de faire à certains membres des comptes fictifs. La défiance exagérée et manifestée sous une forme insultante est un des vices les plus graves que la classe dirigeante ait inoculés à la classe ouvrière ; et en le lui inoculant elle paralyse, sinon l'effort total, du moins bien des efforts partiels.

Le congrès de Lausanne tint ses séances du 2 au 8 septembre 1867.

Le conseil général rendit compte de ses travaux et montra qu'il avait dépensé 1,500,000 francs en Amérique pour y soutenir des grèves. Les idées radicales commencèrent à se produire, mais elles furent très peu écoutées :

L'Europe était tout entière monarchique, à l'exception de la République suisse, qui offrait aux Internationaux son territoire, il ne fallait pas exciter les susceptibilités ou les inquiétudes de ces gouvernements monarchiques, il fallait profiter du peu de liberté qu'ils laissaient ; quand l'Association Internationale aurait grandi encore en nombre, en ressources, en autorité, en un mot quand elle couvrirait la vieille Europe tout entière de ses mailles souples et résistantes, elle pourrait lui parler comme à une prisonnière et lui imposer ses conditions.

On montra donc une grande modération. La seule satisfaction qu'on donna aux théories radicales consista dans le vote d'une résolution bizarre, obscure et par la même inoffensive. Elle consistait à rendre à l'État les chemins de fer, « afin d'anéantir le monopole des grandes compagnies, qui, en soumettant la classe ouvrière à leurs lois arbitraires, attaquent à la fois la dignité de l'homme et la liberté individuelle ».

Rien n'est plus évident que l'obscurité d'une telle rédaction. Si son auteur a voulu dire que les grandes sociétés industrielles et commerciales produisent l'effet qu'il indique, et affirmer que sous le règne de ces grandes sociétés l'ouvrier cesse d'être un être humain pour devenir un rouage de machine, qu'on mettra un jour au rebut, l'auteur a raison, rien n'est plus vrai. Mais pourquoi limiter cette condamnation aux ouvriers employés par les compagnies de chemin de fer, qui ne sont ni les plus nombreux, ni les plus malheureux de la classe ouvrière?

Quant au fait même de la reprise des chemins de fer par l'État, il est clair que c'est un des devoirs publics les plus urgents du gouvernement, et qu'il faut y arriver, soit en indemnisant les possesseurs, soit en les dépossédant.

Le congrès, dans son désir d'être modéré et pratique, n'admit pas même l'enseignement gratuit ; il déclara que l'État doit donner cet enseignement

à ceux qui ne peuvent pas le payer, mais qu'il doit le faire payer à ceux qui en ont les moyens. De nos jours, l'enseignement primaire, bien insuffisant, bien mal ordonné, n'est gratuit que parce qu'il est obligatoire. Dans une société ou les choses seraient à leur place, c'est l'enseignement professionnel seul qui devrait être gratuit, obligatoire et richement doté. De tout le reste on peut dire avec Shakespeare :

« Des mots ! des mots ! des mots ! »

Contrairement aux vœux émis à Genève en 1866, le congrès de Lausanne montra beaucoup de défiance aux sociétés coopératives, « parce qu'elles tendent à constituer un quatrième État, ayant au-dessous de lui un cinquième État plus misérable encore. »

Ce reproche n'est pas sans quelque apparence de fondement. Lorsque nous avons raconté l'histoire des *trades-unions* anglaises, nous avons vu avec quel soin minutieux elles éliminent de leurs rangs et refusent d'y recevoir les travailleurs qui ne sont pas l'élite de leur classe. Partout où se forme une *trades-union* elle accapare le travail et le salaire, et à ceux qui ne font point partie d'elle, elle ne laisse que la perspective de mourir lentement de faim sous un travail excessif.

Mais cette objection tombe d'elle-même si on réfléchit que les non-valeurs sociales tombent à la charge de la société, qui, n'ayant rien fait pour les empêcher de se produire, est tenue d'en supporter les conséquences. S'il y a des ignorants, des voleurs, des criminels, des malades, des fous, la faute n'en est-elle point aux conditions sociales, du moins pour le plus grand nombre de ces misères ?

D'ailleurs le congrès eut à débattre des questions plus urgentes.

L'Internationale devait-elle se maintenir exclusivement sur le terrain économique, ou devait-elle entrer dans la politique active et journalière? Si elle prenait ce dernier parti, accepterait-elle, demanderait-elle l'alliance de la partie de la bourgeoisie qu'on nomme libérale et dont le libéralisme comporte toutes les nuances, depuis le système constitutionnel à l'anglaise, c'est-à-dire la monarchie avec Chambre haute, Chambre basse, suffrage restreint, droit d'aînesse, jusqu'à la bourgeoisie républicaine telle que la représentent des hommes comme Louis Blanc, Ledru-Rollin, Barbès, Blanqui ? La situation est en effet difficile à éclaircir.

Les socialistes disaient dans le Congrès : Ne faisons pas de politique.

Les bourgeois qui font de la politique, disaient : Ne faisons pas de socialisme.

Karl Marx était homme sage autant qu'énergique, un de ces esprits à la Franklin; peut-être professait-il cette maxime du philosophe américain :

« Un homme n'est véritablement intelligent que s'il sait, à défaut de vrille, faire un trou avec une scie, et, à défaut de scie, faire un trait de scie au moyen d'une vrille. »

Tout menuisier déclarera ces deux choses également impossibles, et nous reconnaîtrons que, en tant que menuisier, il a parfaitement raison. Mais il a absolument tort s'il ne comprend pas la portée de cette comparaison. Elle signifie qu'un homme intelligent est l'homme qui sait faire tourner à son profit et employer à son usage les occasions, les instruments qui pour un imbécile, semblent les plus difficiles à utiliser dans ce but. En d'autres termes, il faut faire de la politique avec du socialisme quand on ne peut pas en faire avec de la politique, et il faut faire du socialisme avec de la politique quand on ne peut en faire avec du socialisme.

Karl Marx voulut limiter l'activité de l'Association à la question ouvrière : on avait ainsi plus de chances d'échapper à la répression, et par conséquent d'arriver à des résultats réels. Cette considération, la nécessité de se renfermer dans les bornes légales que laissaient les diverses législations des contrées où l'Internationale avait pénétré, était d'autant plus impérieuse que le nom et le but de cette société étaient maintenant connus : elle n'en avait fait nulle part un mystère, et il ne fallait pas que cette publicité fût une menace publique, un défi officiel à la bourgeoisie.

Cette dernière classe de la société était presque partout au pouvoir. Si l'Association internationale des travailleurs se posait comme son ennemie, comme sa négation, comme sa contre-partie, c'était une déclaration de guerre : la bourgeoisie d'alors attendait sans crainte, on peut même dire avec impatience, le désir et le pouvoir d'en finir tout d'un coup avec les revendications ouvrières. On peut même affirmer aujourd'hui que la frayeur inspirée par l'Internationale a été une des principales causes qui ont produit tant de cruautés, tant d'injustices, tant de sévérités dans la répression exercée en 1871 sur les défenseurs de la Commune de Paris.

La majorité donna tort à Karl Marx. Elle décida que l'émancipation sociale était inséparable de l'émancipation politique, et elle envoya des délégués au congrès de la paix et de la liberté qui était en ce moment-là réuni à Genève.

Cette tendance de l'Internationale vers la politique active lui valut beaucoup d'adhésions, mais elles furent compensées par des exclusions, par des abandons, et elle lui amena des mesures coercitives de la part des divers gouvernements. L'Internationale ayant déclaré que la révolution sociale ne pouvait être que le fruit d'une révolution politique, ne pouvait être traitée

qu'en ennemie par les partisans de l'éternel *statu quo* où ils se sont fait un nid confortable.

En France, Napoléon III poursuivait toujours sa chimère de se concilier les sympathies de la classe ouvrière, et de lutter avec son aide et celle de l'armée contre le libéralisme de la classe bourgeoise. Les magistrats reçurent, avec l'ordre d'exercer des poursuites, celui de prononcer des condamnations extrêmement légères, de témoigner dans leurs réquisitoires une extrême indulgence, et de ne motiver leurs condamnations que pour le délit d'affiliation à une société non autorisée, qu'ils devaient se garder de qualifier de société secrète.

Mais les ouvriers se souvenaient encore d'avoir été mitraillés, déportés, espionnés, persécutés individuellement par la police impériale; ils savaient le gouvernement impérial incapable de faire des efforts sérieux pour le bien-être et la liberté de la classe ouvrière; ils considérèrent ces indulgentes poursuites comme des mesures violentes, et le conseil général de l'Internationale, faisant allusion aux condamnations prononcées en mars 1868, disait : « *Les tracasseries gouvernementales*, loin de tuer l'Internationale, lui ont donné un nouvel essor, en coupant court aux coquetteries malsaines de l'Empire avec la classe ouvrière. »

Les mêmes causes agirent de la même manière en Allemagne. Il s'y établit un grand nombre d'associations de métiers (Gewerk-Vereine). Beaucoup de ces associations étaient assez anciennes, et conservaient des usages, un langage et un cérémonial datant du moyen âge. Au mois d'août 1868, une réunion de cent sociétés ouvrières eut lieu à Nuremberg et on y décida l'affiliation à l'Internationale.

L'Espagne elle-même, le pays des résistances les plus fanatiques, des ignorances les plus invincibles à l'égard de tout progrès social et politique, se laissait pénétrer par ces idées. Elle a, d'ailleurs, dans Barcelone, qui est une des grandes cités cosmopolites de la Méditerranée, une porte largement ouverte sur le monde de la civilisation. C'est par cette ville, et aussi par un autre grand port de mer, Carthagène, que l'Internationale pénétra en Espagne. Elle y fit de notables progrès, et nous y retrouverons quelques traces de son influence dans le soulèvement communaliste de Carthagène.

La Suisse, qui offrait, comme l'Angleterre, l'hospitalité et la sécurité la plus complète à l'Internationale, y vit la société prendre un certain développement. Grâce à l'aide donnée par celle-ci, les ouvriers du bâtiment avaient pu obtenir, à Genève, une augmentation de salaire.

L'Internationale vécut ainsi, se développant, s'enrichissant chaque

jour, jusqu'au troisième congrès, qui eut lieu à Bruxelles du 5 au 11 septembre 1868.

Les délégués y furent beaucoup plus nombreux : ils étaient quatre-vingt-dix-huit, et, ce qui n'était pas moins important, ils représentaient séparément plusieurs pays qui avaient figuré collectivement dans les sessions précédentes. L'Angleterre, la France, l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, l'Espagne et la Suisse formaient le principal contingent.

On confia à un journal socialiste de Bruxelles, le *Peuple belge*, le soin de reproduire les débats et les pièces officielles discutées ou présentées au congrès. Sur chaque question un rapport était lu, et ce rapport étant regardé comme le fruit des travaux consciencieux et de l'expérience du comité central, était presque toujours accepté sans discussion. D'ailleurs, il y était traité de questions pratiques et locales, qui ne pouvaient soulever de discussions sérieuses.

Il n'en fut pas de même lorsqu'on aborda la question d'un intérêt plus général, mais qu'il était difficile d'éviter.

A cette époque la guerre était une menace continuelle. Les deux grands États militaires de l'Europe centrale, la France et l'Allemagne, échangeaient par-dessus le Rhin des bravades et des provocations de toute sorte. L'Allemagne était devenue prussienne depuis l'écrasement des Danois, l'expulsion du roi de Hanovre suivie de l'annexion de son royaume, depuis la bataille de Sadowa et l'exclusion de la maison d'Autriche, rejetée en dehors de la Confédération germanique ; arrêtée par les traités de 1815 dans son mouvement de conquête qui était jusqu'alors resserré dans les pays de langue allemande, elle attendait avec impatience qu'une provocation plus maladroite, plus offensante de son ennemie lui donnât un prétexte plausible pour entrer en campagne.

Elle était décidée, une fois partie, à ne s'arrêter que quand l'Europe entière s'unirait pour mettre un terme à son ambition.

De son côté, la France avait un pressentiment assez net de la proximité de la guerre. Ce n'était pas que la France la désirât, qu'elle se sentît réellement menacée par l'agrandissement de l'Allemagne. En effet, quand on examine les choses à fond, on se demande en quoi la réunion en une seule nationalité de tous les peuples qui ont des affinités profondes de langue ou de mœurs, est un phénomène illégitime, menaçant, et comment un autre peuple a le droit de s'en mêler et le devoir de s'y opposer ou même de s'en inquiéter.

Malheureusement, des questions de cette importance, dont la solution intéresse des millions d'hommes, et implique la conservation ou la destruc-

tion d'une quantité immense de richesses, ces questions sont décidées jusqu'à présent par l'arbitraire de quelques hommes.

On prétend bien que cet arbitraire est guidé par l'opinion publique, mais ne sont-ce pas ces mêmes hommes qui, maîtres du trésor, pouvant acheter des plumes vénales, font l'opinion publique ? Ne voyons-nous pas à chaque instant des manifestations imposantes par leur nombre, leur unanimité se faire prendre pour la voix de la majorité, alors que cette majorité est inerte, et qu'elle oscille tout au plus entre l'abstention et un blâme platonique? Qui ne se souvient d'avoir entendu crier : « A Berlin! » Qui ne se souvient que ce cri a été poussé non seulement par des bandes enrégimentées, mais encore par un certain nombre d'honnêtes imbéciles!

En 1808, la situation était donc très fortement tendue; il est assez étonnant qu'elle ait duré ainsi pendant deux années entières. L'incident de la cession du Luxembourg, entravée par le *veto* de la Prusse, et l'attitude des ministres de Napoléon III faisaient craindre la guerre.

Napoléon III la désirait.

L'opinion publique s'était réveillée en France du long silence, ou, pour mieux dire, du sommeil où elle avait jugé prudent de s'enfermer, par crainte d'un despotisme policier, judiciaire et militaire bien digne de Napoléon Ier. On réclamait plus de liberté, et on commençait à mettre en question la légitimité du gouvernement, on se rappelait qu'il devait sa naissance à un coup d'État, sa durée et sa force à une série d'autres coups d'État, de violences, d'illégalités. Le gouvernement impérial savait parfaitement que la liberté le tuerait.

Mais comment empêcher l'opinion publique de prendre cette direction?

Il fallait une diversion puissante; il n'y en avait pas d'autre que la guerre.

La guerre était donc décidée en principe. On attendit l'occasion de la déclarer.

En attendant cette occasion, le gouvernement n'avait qu'une chose à faire : c'était de s'y préparer, mais il fallait le faire avec prudence, pour ne pas inquiéter l'ennemi.

Le gouvernement impérial crut plus prudent, et plus commode surtout de ne rien faire; la guerre sur laquelle il comptait le prit au dépourvu.

L'Internationale tenait ses séances de 1868 dans un pays qui était comme le centre des discussions politiques, et le nœud même de la situation. La Belgique et le Luxembourg étaient menacés directement par les projets des ministres de Napoléon III et l'on y savait mieux que partout ailleurs ce



Les dernières fêtes de l'Empire.

qu'il y avait de réel et de fondé dans les appréhensions, les menaces et les préparatifs.

Les Allemands et les Français étaient fort nombreux dans le Congrès ; bien que divisés sur diverses questions, leurs divisions étaient purement spéculatives, théoriques, et il ne venait à l'esprit d'aucun d'entre eux, de les juger et de les trancher à un point de vue national. Non seulement ils étaient d'accord pour s'occuper exclusivement des intérêts de la classe ouvrière, sans tenir compte de l'origine de ceux qui en faisaient partie, mais encore ils considéraient la guerre comme une guerre civile.

L'année précédente, l'Internationale s'était mise en relation directe avec le Congrès de la paix, qui se tenait à Genève ; cette année elle prit le parti d'aborder elle-même la question. « Guerre à la guerre ! » telle fut la formule, le texte de quelques discours où les délégués français affirmèrent énergiquement que le peuple en France désapprouvait toute idée d'une attaque dirigée contre la Prusse. Les Allemands ne se laissèrent pas dépasser par les délégués français dans la hardiesse et la précision de leurs déclarations ; ils exprimèrent l'opinion que la guerre entre la France et l'Allemagne serait une guerre civile au profit de la Russie.

Il est instructif de relever les considérants qui furent ajoutés à cette résolution. L'Internationale se prononçait en ces termes :

« Considérant que la justice doit être la règle des rapports entre groupes naturels, peuples et nations, aussi bien qu'entre les citoyens ;

« Que la cause primordiale de la guerre est le manque d'équilibre économique ;

« Que la guerre n'a jamais été que la raison du plus fort, et non la sanction du droit ;

« Qu'elle fortifie le despotisme et étouffe la liberté ;

« Que, semant le deuil et la ruine dans les familles, la démoralisation sur tous les points où les armées se concentrent, elle entretient et perpétue ainsi l'ignorance et la misère ;

« Que l'or et le sang des peuples n'ont jamais servi qu'à maintenir entre eux les instincts sauvages de l'homme à l'état de nature ;

« Le Congrès international des travailleurs, réuni à Bruxelles, déclare protester avec la plus grande énergie contre la guerre. »

Cette protestation était tout ce que pouvaient faire les ouvriers. Ils s'imaginaient pouvoir faire davantage, ils eurent un instant l'illusion de croire qu'ils pourraient empêcher la guerre par une grève universelle.

Ils ne s'apercevaient pas qu'ils exprimaient ainsi un dilemme dont les deux alternatives sont également impossibles. Ou bien si avec la grève on

arrivait à prévenir la guerre, on aurait par là même démontré que la grève était un moyen de gouvernement, ou du moins le moyen de faire des coups d'État sociaux et économiques : en effet, si par la grève universelle on obtient un résultat quelconque, pourquoi n'obtiendrait-on point par elle un autre résultat? Avec un moyen d'intimidation aussi puissant ne pouvait-on pas bouleverser et reconstruire toute la société? Et pourtant nul n'eût songé à employer, à conseiller ce moyen-là! Mais pour cela il fallait que la grève fût possible.

Or, une grève universelle est une impossibilité. Les préparatifs de cette entreprise auraient une telle étendue, une telle importance qu'ils constitueraient à eux-mêmes une révolution, et rendraient la grève inutile.

Une des questions les plus propres à diviser les esprits, c'est celle des machines. Elle se pose de deux manières : quelle est l'influence de la machine sur l'ouvrier? Quelle est l'influence de la machine sur le salaire?

L'on a souvent mis en avant, pour défendre les machines, l'amélioration qu'elles introduisent dans les conditions du travail. A en croire les défenseurs systématiques des machines, elles remplaceraient le travail bestial, en s'en acquittant elles-mêmes. Elles feraient tout ce qui demande simplement de la force musculaire, laissant à l'homme l'initiative de la direction, le travail délicat, personnel, qui n'est bien exécuté qu'après avoir été appris à un bon élève par un bon maître.

Il s'en faut de beaucoup que ce tableau corresponde à la réalité. Si la main d'un enfant peut régler la descente d'un marteau-pilon de telle sorte que l'énorme masse de fer brise une noisette sans entamer l'amande, combien n'y a-t-il pas d'autres machines industrielles construites de telle sorte que l'ouvrier en fait presque partie intégrante, en forme pour ainsi dire un des rouages, de façon que son travail consiste à faire pendant toute la journée le même mouvement avec une précision et une répétition automatiques? Cela est vrai surtout pour les machines auxquelles on peut atteler, attacher pour ainsi dire des femmes, des jeunes filles, des enfants, et l'on peut dire que sous ce rapport les machines ne sont guère moins meurtrières, guère moins immorales que les anciens procédés.

Mais il est un aspect sous lequel les machines paraissent encore plus dangereuses. Le nécessité économique industrielle, la fatalité, si l'on aime mieux, oblige à subordonner toutes les machines de même nature à un moteur commun; de là ces grands ateliers qui ne diffèrent de la célèbre galerie des Machines que par le manque d'air et l'absence complète de tout luxe. Qu'est ce que l'homme a gagné à cette promiscuité avec la machine et dans cette obligation de connaître des centaines ou des milliers d'hommes

comme lui? Il y a gagné peut-être de sentir la force collective de l'atelier, de l'usine, contre le contremaître, contre l'ingénieur, contre la Compagnie ou le directeur de l'entreprise, mais il y a bien perdu de cette dignité, de cette indépendance que donnent la faculté de s'isoler, de vivre dans un centre étroit d'amis, d'avoir une famille, d'en connaître également les plaisirs et les devoirs. Selon nous, il a perdu beaucoup plus qu'il n'a gagné.

Ce n'est pas que nous proscrivions la machine en elle-même. On a affirmé que proscrire la machine, c'est briser la charrue, la navette, la bêche, que cela revient à un retour vers l'âge de pierre. C'est un peu exagéré, car enfin les peuples qui ont fait les choses les plus grandes et les plus belles que nous possédions, les constructeurs des Pyramides et des temples d'Égypte, les architectes du Parthénon et du Panthéon n'étaient point des élèves de nos Écoles spéciales, et beaucoup moins encore ils étaient des sauvages de l'époque de la pierre. Nous reconnaissons que quel que soit un changement, du moment qu'il est accompli, il est consacré, définitif. L'Europe occidentale et l'Amérique sont couvertes de machines : c'est un fait auquel il faut se résigner, et dont il faut tirer parti le mieux ou le moins mal possible, sans songer à le supprimer.

Les délégués de l'Internationale se montrèrent très libéraux, très modérés à cet égard.

Scheppeler déclara que, sans machines, l'homme est incapable de subvenir à ses besoins. Eccarius, de Londres, fit observer que si les machines, jusqu'à présent, ont été un instrument de concentration pour le capital, d'autre part, leur développement crée les conditions nécessaires pour la substitution d'un système vraiment social de coopération au système actuel de salariat. Cette phrase un peu obscure renferme un sens fort clair et fort évident. Le profit qu'on tire des machines est mal réparti, mais ce profit est réel, les machines existent, et il suffit de substituer la coopération au système patronal pour modifier les choses dans le sens de la justice.

La majorité du Congrès se montrait plus sensible aux maux qui résultaient actuellement de l'influence des machines qu'aux biens qu'elles produiraient plus tard, et elle avait raison : dans certaines industries, les bénéfices ont été triplés par l'introduction des machines, et les salaires, loin de profiter de cette hausse, ont subi un abaissement considérable. Quelle que soit l'explication de ce fait, il n'en reste pas moins un fait, qui autorise les ouvriers à la défiance et à l'hostilité envers les machines. Cela nous dispense d'examiner le second point de vue, l'influence de la machine sur le salaire.

M. Tolain soutenait que la question n'était pas mûre, et voulait dissuader les membres du Congrès d'émettre un vote précis à cet égard. Non seulement il se trompait en supposant que la question des machines n'était pas mûre, mais encore il se berçait d'une des plus absurdes, des plus décevantes chimères qu'ait enfantées la riche imagination de Proudhon, celle qui consiste à croire que l'ouvrier ne pourra jamais faire considérer sa capacité morale, physique et intellectuelle de travail comme un gage en dépôt duquel le capital fera une avance pour achat de machines, d'instruments ou de matières premières. En un mot, il s'agit du crédit au travail, dont on ne peut nier la réalité en tant que fait accidentel. Quel est l'ouvrier qui ne demande ou n'obtienne du crédit dans l'intervalle de deux quinzaines? Ne peut-on pas citer nombre d'ouvriers qui ont dû à un prêt le capital nécessaire pour devenir patrons? Mais si l'on ne peut nier la réalité du crédit au travail comme fait accidentel, on ne saurait pas davantage nier son néant comme institution. Le crédit au travail n'existe que d'individu à individu; c'est une des formes de l'aumône ou de l'obligeance.

La résolution prise à l'égard des machines était aussi juste que modérée et raisonnable. « Ce n'est que par les associations coopératives et le crédit mutuel que la production peut arriver à la possession de machines; dans l'état actuel, il y a lieu pour les travailleurs constitués en sociétés de résistance, d'intervenir dans l'introduction des machines, afin quelle n'ait lieu qu'avec certaines garanties ou compensations pour l'ouvrier. »

Dans la discussion sur la grève, apparaît nettement le but principal poursuivi par l'Internationale. Le délégué Graglia, de Genève, montre que la grève des maçons a réussi parce que les maîtres *ont cru* que des secours considérables avaient été envoyés d'Angleterre, de France et de Belgique. « Il faut donc, disait-il, qu'en tout pays les ouvriers s'associent en sections et forment des caisses de prévoyance qui seront, en cas de nécessité, des caisses de résistance. De cette façon, les patrons, convaincus de leur insuccès, céderont avant qu'il y ait lieu d'y avoir recours, et la menace même d'une grève, en élevant les salaires, fournira les matériaux d'une nouvelle grève. » Les Français qui faisaient partiedu Congrès trouvèrent cette idée mesquine et étroite.

C'était pourtant celle qui avait fait la fortune des *Trades-unions* anglaises, et de plus, elle n'avait pas le défaut qu'on a justement reproché à ces dernières, celui d'exclure les travailleurs dont la faculté de travail est inférieure, pour des raisons dont bien souvent ils ne sont pas responsables.

Les membres du Congrès, au lieu d'accepter le salaire comme un fait, et de se dire qu'il fallait viser aux moyens d'élever ce salaire, s'avisèrent

de considérer le salaire à un tout autre point de vue, juste, sans doute, mais prématuré : selon eux le salariat était l'esclavage sous une forme nouvelle. Or, ajoutaient-ils, on ne lutte pas avec des expédients contre les fatalités de l'ordre social, on se mesure avec lui, et si on est de force, on le renverse pour le remplacer par un autre. Ce qui est extrêmement facile à dire.

Il n'était pas moins aisé de dire que la grève et la coalition ne sont qu'un pis-aller, bon à employer en attendant mieux. On déclara donc :

« La grève n'est pas un moyen d'affranchir complètement le travailleur, mais elle est souvent une nécessité, dans la situation actuelle de la lutte entre le travail et le capital. Il y a lieu de soumettre la grève à certaines conditions d'organisation, d'opportunité et de légitimité. Au point de vue de l'organisation de la grève, il y a lieu, dans les professions qui n'ont pas encore de société de résistance, de secours mutuels, ou de caisses d'assurances pour le chômage, de créer ces institutions, puis de les solidariser entre elles, dans toutes les professions et dans tous les pays ; en un mot : il faut continuer dans ce sens l'œuvre entreprise par l'Internationale, et s'efforcer de faire entrer le prolétariat en masse dans cette association. Il y a lieu aussi de nommer dans la fédération des groupes de résistance de chaque localité, une commission formée de délégués des divers groupes pour juger de l'opportunité et de la légitimité des grèves éventuelles. »

Ainsi donc l'Association internationale prenait provisoirement mais d'une main ferme la direction des grèves : elle ne voulait pas qu'on les entreprît à la légère, attendu qu'elle était dans la nécessité de leur envoyer des subsides, ce qui lui était parfois impossible ; en second lieu, elle savait que si ces grèves échouaient, son prestige serait gravement atteint, et que la désertion se mettrait dans ses rangs mêmes.

Toutefois elle ne garda pas longtemps la direction des grèves.

A mesure que l'Internationale avait vu le nombre de ses succès et de ses adhérents s'augmenter, elle avait élargi ses vues et agrandi ses ambitions : il ne s'agissait plus pour elle d'être une *Trade-union* universelle, représentant les intérêts de toute la classe ouvrière et non plus seulement ceux de telle ou telle profession, ce qui était cependant un rêve de grandeur colossale ; elle voulait désormais entreprendre la refonte de la société ; son propre passé lui parut mesquin.

C'est du Congrès de Bruxelles que date le premier symptôme de cette folie des grandeurs.

Il est évident que ce caractère de folie des grandeurs marque la plupart des résolutions qui furent votées au Congrès de Bruxelles, et s'applique

même à celles qui, considérées isolément, théoriquement, ne présentaient aucune difficulté.

Par exemple, quand ce Congrès disait :

« Considérant que les nécessités de la production et l'application des connaissances agronomiques réclament une culture faite en grand et avec ensemble, exigent l'introduction des machines, et l'organisation de la force collective dans l'agriculture, et que, d'ailleurs, l'évolution économique elle-même tend à ramener la culture en grand ;

« Que, dès lors, la propriété du sol et le travail agricole doivent être traités sur le même pied que le travail minier et la propriété du sous-sol ; que du reste, le fonds productif du sol est la matière première de tous les produits, la source primitive de toutes les richesses, sans être lui-même le produit d'aucun travail particulier ;

« Que l'aliénation à quelques-uns de cette matière première indispensable rend la société entière tributaire de ceux auxquels elle est aliénée ;

« Le Congrès pense que l'évolution économique fera de l'entrée du sol arable à la propriété collective, une nécessité sociale, et que le sol sera concédé aux compagnies ouvrières, et ce, avec des conditions de garanties pour la société et pour les cultivateurs, analogues à celles qui sont nécessaires pour les mines et les chemins de fer. »

Lorsque, disons-nous, le Congrès de l'Internationale proclamait à Bruxelles ces déclarations, il exprimait les vérités les plus évidentes, et les exprimait avec une autorité scientifique doublée d'une autorité prophétique ; mais, en somme, de quoi se mêlait-il ?

Prétendait-il prouver que les possesseurs de la terre, les pauvres paysans qui labourent avec une vache et un âne quelques arpents de terre, sont des propriétaires, comme il admettait que les ouvriers d'art, dont les chômages sont rares, dont les salaires dépassent souvent quinze ou vingt francs par jour, sont de véritables ouvriers ?

Cette attaque à la propriété du sol arable, bien qu'elle ne portât que sur une très petite partie de la classe agricole, bien que, surtout, elle n'eût aucun caractère pratique, qu'elle ne fût que l'expression des vues, des opinions du Congrès, y souleva une vive discussion. Elle eut pour principal adversaire M. Tolain.

Elle aura longtemps d'innombrables adversaires en France, comme elle aura dans d'autres pays de l'Europe des adhérents non moins nombreux. En France, en effet, la population agricole est semée assez également sur toute la surface du pays et presque partout elle s'y trouve chez elle ; la maison, le bétail, le champ, les instruments d'agriculture lui appartiennent.

Mais elle professe à l'égard de la parcelle du sol sur laquelle elle est établie une affection passionnée, une idolâtrie que des siècles de suffiront pas à déraciner.

Donc, qu'on aille dire à cette population que l'entrée du sol arable à la propriété collective est une nécessité sociale : elle fera la sourde oreille, et si l'on insiste, elle recommencera la chouannerie.

Il n'en est pas de même, au contraire, dans divers autres États européens, et surtout en Angleterre, en Russie, où certaines inégalités sociales et familiales, sans parler des actes de violence du gouvernement, telles que libéralités envers des maîtresses ou des favoris, et confiscations, ont accumulé dans une seule famille, parfois même, aux mains d'un seul individu des étendues de terre immenses.

En Angleterre du moins, où le sentiment du devoir se développe généralement à mesure que l'on acquiert des droits correspondants, cet abus de la législation a été tempéré par les mesures individuelles. Ainsi, le duc de Sutherland, étant devenu le propriétaire de 20,000 acres de terre d'un seul tenant, mais de 20,000 acres de terre qui ne valaient pas grand'chose, des landes semées de roches et de forêts, dépensa de grandes sommes, fit défricher une grande partie de ce terrain, le divisa en fermes d'étendue à peu près égale, et fit d'un désert des plus mal famés de l'Écosse, une sorte de paradis. Mais les ducs de Sutherland sont-ils nombreux? Et quand on songe à l'origine première de toutes ces fortunes, doit-on regretter leur petit nombre, ou ne doit-on pas, au contraire, le trouver beaucoup trop grand?

Beaucoup d'ouvriers anglais s'étaient montrés favorables à l'expropriation du sol arable, sous le nom bizarre, mais précis et clair, de nationalisation du sol. Un petit nombre de familles anglaises possèdent presque toute l'étendue des Iles Britanniques: en attribuer la propriété à l'État est une opération qui ressemblerait beaucoup à la confiscation des biens immobiliers des émigrés et du clergé en 1793.

On voit par là quel abîme profond sépare, chez nous, les classes laborieuses de la campagne et celles de la ville. Si leur situation matérielle était seule à les éloigner l'une de l'autre, cette séparation pourrait disparaître, mais elle est morale.

Le Congrès de Bruxelles savait-il bien ce qu'il faisait en déclarant que la terre doit appartenir à la collectivité?

Qu'est-ce, en effet, que la collectivité? L'Internationale avait pour devoir ou de la définir ou de la créer, ce qui en eût été la meilleure définition.



Incendie de l'Hôtel de Ville de Paris.

caserne, tandis que le collectivisme peut se concilier avec l'existence séparée des familles. Le ressort tout-puissant de l'intérêt personnel est supprimé ou suspendu dans le communisme, tandis qu'il est jusqu'à un certain point conservé dans le second.

Reste à savoir : 1° si l'existence en commun, c'est-à-dire la vie aux frais de la masse commune, ne peut pas se concilier avec la vie domestique ou individuelle, ce qui est aussi facile à concevoir qu'à réaliser. Le familistère de Guise en est un bel exemple ; 2° si l'intérêt individuel, ce ressort puissant dont les conservateurs font si grand cas, et qui, selon eux, conserve la société, n'en est pas l'ennemi, le destructeur. On peut à aussi bon droit soutenir que la société subsiste *malgré* l'individualisme, et non *à cause* de lui, et que si elle a tant d'imperfection, ce n'est pas parce que l'individualisme est limité, mais parce qu'il est trop libre. Si dans une petite troupe, réfugiée sur une île presque stérile et déserte, quelques individus parvenaient à n'agir que pour eux, dirait-on qu'ils sont des membres utiles pour la petite troupe, ne maintiendrait-on pas plus justement qu'ils en sont les parasites, et qu'elle subsiste sans eux et comme malgré eux? Il n'en est pas autrement de l'action individuelle, quand elle a pour objet l'individu : elle est toujours nuisible ou du moins inutile, quelle que soit l'étendue du groupe social.

Le Congrès de Bâle discuta longuement la question de l'hérédité, et M. de Paepe apporta aussi dans cette discussion ses lumières et ses études. Les collectivistes, qui tendaient à conserver à l'individu son existence au sein du socialisme, et qui ne conçoivent cet individu que comme le centre d'une accumulation indéfinie, soutinrent que le particulier a le droit de transmettre après sa mort ce que, pendant son vivant, il a prélevé par des privations continuelles sur le produit de son propre travail.

Cela nous paraît une absurdité manifeste. Si le particulier a un droit de propriété indiscutable sur le produit de ses épargnes, s'ensuit-il de là que d'autres particuliers aient un droit quelconque sur ce produit, et que ce droit puisse être créé, perpétué par une formalité telle qu'un testament, une donation? Évidemment, si l'on a le droit de propriété relativement aux produits de son travail ou de son épargne, on a ce droit tant qu'on est vivant, et ce droit ne peut être ni exercé par les morts, ni revendiqué par les fils de ces morts.

On ajoute que l'homme, en prélevant sur le produit de son salaire, ne se borne pas à exercer un droit, que, de plus, il remplit un devoir de prévoyance à l'égard de ses enfants. C'est encore un sophisme. La proportion de la vie humaine a pour effet de faire arriver les enfants à l'âge de trente ou quarante ans lorsque leurs parents meurent. Dans ces condi-

tions, ce ne sont pas les parents qui doivent prélever sur leur nécessaire, mais au contraire, ce sont les enfants qui doivent se préoccuper de la vieillesse de leurs parents. Ainsi l'hérédité, que l'on prétend nous représenter comme fondée sur une loi de la nature, est l'expression d'un fait qui est en opposition formelle avec cette loi ; d'ailleurs, ne savons-nous pas quels maux cette hérédité cause, avec quelle impatience l'on attend la mort d'un père, d'une mère, d'un parent plus ou moins rapproché, et combien de crimes cette impatience a causés ? Que serait-ce si l'on connaissait non seulement les crimes qui ont été punis par les lois ou par l'opinion publique, mais encore ceux qui sont restés ignorés, et dont le coupable triomphe en silence ?

Les conservateurs, par un sophisme où l'absurdité trahit la mauvaise foi, allèguent que le droit donné aux enfants et aux collatéraux de s'emparer des biens du défunt est une perspective qui encourageait de son vivant ledit défunt à accumuler. Ou plutôt, pour nous servir de leurs expressions, ils énoncent ainsi leur principe :

« 1° Un individu s'est constitué un avoir par des prélèvements, non sur les produits du travail d'autrui, mais sur ceux du sien propre, et en se privant de certaines jouissances; n'est-il pas juste qu'il puisse transmettre ses économies à ses enfants? »

A cette première partie du sophisme en question, nous répondrons formellement : Non, cela n'est pas juste. D'abord il est impossible que l'on puisse thésauriser par un prélèvement sur les produifs seuls de son propre travail. La somme des produits du travail n'est pas assez grande, n'a pas assez de valeur pour que, même répartie équitablement, elle puisse suffire non seulement à entretenir un individu et sa famille, mais encore à permettre des prélèvements. Admettra-t-on, par exemple, que l'un des membres de la famille Rothschild, en transmettant à ses enfants sa part dans l'immense fortune de cette famille d'animaux de proie, leur transmette la somme qu'*il a économisée* en s'*imposant des privations sur le produit de son travail personnel?* Assurément le Rothschild en question, quelles que soient la puissance et l'audace que lui donne son monopole financier, n'est en mesure de le prouver ou de trouver quelqu'un qui soutienne ce système, et s'il trouvait cet homme, trouverait-il des gens assez sots pour le croire sur parole ?

Mais passons à la seconde partie de notre sophisme.

« 2° Cette faculté sera évidemment un stimulant pour le travail et un préservatif contre le gaspillage, donc un avantage pour la société tout entière. Si chacun reçoit une instruction complète et un instrument de

travail, l'héritage individuel ne peut porter atteinte à l'égalité rationnelle. »

Ici le sophisme se dédouble et en forme deux autres qui, considérés isolément, ne sont pas moins révoltants que pris ensemble. On nous représente la perspective de léguer à ses enfants le fruit de ses économies comme un stimulant pour le travail du père ; mais, en premier, lieu les stimulants qui agissent sur l'individu en lui représentant ses propres intérêts, ses propres affections, si respectables qu'ils soient, agissent le plus souvent au détriment de la société : ils portent cet individu à exploiter ses égaux et ses inférieurs avec une férocité mercantile qui n'a de comparable que la férocité religieuse. En second lieu, il n'y a qu'à retourner la proposition pour en voir la fausseté. Ce qui est un stimulant au travail, à la production et à l'économie pour le père, est-il un stimulant de même genre, du même effet pour les enfants? Quand la fortune a été accumulée, a-t-elle le même caractère que lorsqu'elle est transmise tout accumulée? N'est-elle pas, au contraire, la plus énergique stimulation à la paresse, à la stérilité économique, à l'épargne? N'est-elle pas la cause la plus commune, la plus active de ces énormes accumulations de biens, meubles et immeubles, réels et représentatifs, qui mettent certains individus ou certaines familles non hors la loi, mais au-dessus de la loi?

La seconde partie de ce sophisme reconnaît que « si chacun reçoit une instruction complète et un instrument de travail, l'héritage individuel ne peut porter atteinte à l'égalité rationnelle ».

Il y a dans ces paroles un aveu des plus graves, une contradiction des plus caractéristiques. L'aveu consiste à subordonner le droit à l'héritage à la possession d'une instruction complète et d'un instrument de travail. Quand la société aura réalisé cet important désidératum, elle pourra rendre à l'individu et à la famillele droit d'héritage. Jusque-là, il ne sera qu'un fait et un fait nuisible.

Quant à la contradiction, n'est-elle pas manifeste? Cette opposition entre les effets du droit de tester sur le père de famille et l'oisiveté que l'héritage assure aux enfants, n'est-elle pas une antinomie des plus prononcées?

Mais malgré la sévérité des critiques que nous avons formulées contre le droit de tester, et dont le congrès de Bâle nous a fourni tous les arguments dans ses intéressants procès-verbaux, nous devons dire que nous *admettons* le droit en question.

Mais pour ne pas tomber dans la contradiction que nous reprochons aux économistes de la vieille école, nous devons nous expliquer.

Nous reconnaissons la famille, non seulement comme un fait mais encore

comme une réalité qui a le droit de se faire attribuer une existence légale et officielle. Nous admettons que les époux ont le droit de faire constater leur union par le magistrat, et de contracter ainsi des engagements réciproques. Nous admettons d'ailleurs pleinement l'union libre, où les deux contractants conservent leur indépendance, et si nous ne l'admettions pas, on nous dirait avec raison : Indiquez-nous un moyen de l'empêcher. Or, nous sommes d'avis que ce moyen n'existe pas : on ne peut pas plus empêcher les gens de s'unir à leur fantaisie qu'on ne peut les empêcher de mourir ou d'être malades. Mais à ces unions libres nous préférons l'union familiale, qui fait d'un groupe une entité durable, morale, intelligente, un terrain où se développent les plus nobles sentiments.

De plus, la famille dure : la science est bien parvenue à démontrer que la famille n'est pas éternelle, qu'au bout de six cents ans au maximum, *il ne reste pas un seul* des personnages descendus d'un individu déterminé. Mais un bail de six cents ans avec notre habitation terrestre, cela nous semble un délai assez long pour entreprendre, commencer, exécuter, perfectionner une œuvre. La famille elle-même est une partie de cette œuvre, comme le corps est une partie de l'individu. L'autre partie qui en serait l'âme, c'est un certain ensemble de traditions, de vertus, de qualités. Joignons-y les souvenirs de famille, les galeries d'ancêtres, les témoignages d'honneur donnés par l'État à quelque membre de la famille. Tout cela constitue un patrimoine moral, où l'élément matériel figure, sans doute, mais où il n'a aucune valeur intrinsèque et marchande, et ne sert qu'à assurer aux souvenirs et aux témoignages d'honneur une existence, une durée qui les mette à l'abri des causes de destruction.

Cela constitue l'héritage tel que nous l'entendons.

Un tel héritage n'a aucun des inconvénients sociaux et individuels que comporte l'héritage actuel, dont la transmission est accompagnée de scandales révoltants.

Ce dernier, dès qu'il passe en d'autre mains, consiste en une liquidation impudente. Pour peu qu'un des ayants droit l'exige, les secrets du mort sont vendus ; ses souvenirs, dispersés, vont amuser le passant à la devanture des marchands de bric-à-brac, et cette vente honteuse se poursuit jusqu'à ce qu'il ne reste rien du mort que son argent. Lorsque la crémation aura été perfectionnée et mise à la portée de toutes les bourses, il ne restera pas même de lui une urne contenant un peu de poussière ; les héritiers se hâteront de jeter cette poussière dans les tombereaux de la voirie.

Cel sera le résultat honteux, mais inévitable, de ce singulier état social où nous vivons, et où les découvertes les plus habiles, les plus grandioses de

la science éclairent de leur lumière et font fermenter de leur chaleur une pourriture byzantine, et une grossièreté antédiluvienne.

La question de l'héritage, après cette discussion, fut mise aux voix. Quoique le courant communiste fût très prononcé, l'abolition de l'héritage, proposée par la commission d'étude, n'obtint que trente-deux oui sur soixante-huit votants. Elle fut donc considérée comme rejetée, bien que les abstentionnistes du Congrès fussent disposés à lui donner la majorité.

L'un des événements les plus remarquables du Congrès de Bâle fut l'apparition de Bakounine. Cet apôtre du cosmopolitisme le plus absolu, cet ancien officier de l'armée russe représentait, au Congrès de Bâle, les ouvriers socialistes de Lyon et les mécaniciens de Naples. Nous aurons peut-être à reparler de lui et à donner quelques détails sur sa figure si originale, sur cette intelligence à la fois bornée et audacieuse.

Bakounine posait comme condition absolue, inévitable de tout progrès, la destruction de l'ordre social actuel, et par là il entendait non seulement la disparition de cet ordre social, des différences de rang, de fortune, de caste, mais encore la destruction de tout ce qui s'y rattache de près ou de loin ; il fallait édifier, non pas même avec des ruines, mais sur l'emplacement que ces ruines occupaient et que la société nouvelle aurait déblayé.

« Je veux, disait-il, non seulement la propriété collective du sol, mais celle de toute richesse, au moyen d'une liquidation sociale universelle ; et par liquidation sociale, j'entends l'abolition de l'État politique et juridique. La collectivité est la base de l'individu, et la propriété individuelle n'est autre chose que l'appropriation inique des fruits du travail collectif. Je demande la destruction de tous les États nationaux et territoriaux, et sur leurs ruines, la construction de l'État international des millions de travailleurs, État que le rôle de l'Internationale sera de constituer par la solidarisation des communes, ce qui suppose une réorganisation sociale de fond en comble. »

Évidemment, si l'on présentait à un conservateur, même intelligent et impartial, cette théorie, il s'empresserait d'y voir la réalisation du néant par la destruction. Il rappellerait aussitôt la facétieuse proposition d'Henri Rochefort qui préconisait la formule gouvernementale suivante :

Article premier. — Il n'y a plus rien.

Article ii. — Personne n'est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Et ce conservateur se tromperait. Il resterait la société presque tout entière.

Car, lorsqu'on a dissous la nation, le département ou la province, l'arrondissement ou le cercle, il reste une unité que rien ne peut entamer,

car elle est la condition même de l'existence humaine, il reste la commune. Elle est un élément primordial, indestructible, mais vivant et mobile, et, par les changements introduits dans l'organisation de la commune, c'est toute la vie civilisée qu'on transforme et qu'on bouleverse.

Des hommes d'État aussi remarquables par leur justesse d'esprit, leur pénétration et leur énergie. se sont trompés, par exemple sur la Commune de Paris; ils ne voyaient dans ce mouvement que la revendication d'une plus grande indépendance pour la *commune;* selon eux, la commune demandait à pouvoir disposer plus librement de ses revenus et de son autorité.

C'était une grande erreur : la Commune de Paris demandait non pas plus de liberté, mais toute la liberté; elle voulait être un État indépendant : elle cherchait à réaliser le plan de Bakounine.

L'année 1870 fut une des plus brillantes de l'histoire de l'Internationale. Elle pénétra jusqu'aux extrémités de l'Europe, en Danemak et au Portugal, au delà de l'Atlantique.

Cette extension dans le Portugal et le Danemark n'a rien qui doive nous étonner. Ces deux pays sont au nombre des petits États de l'Europe; quiconque sait regarder, s'apercevra bientôt que la liberté politique et sociale est en raison inverse du développement national. Une nation est comme un atelier : plus il est petit, plus il ressemble à la famille; plus les travailleurs se connaissent, plus ils se font de concessions mutuelles, et moins ils ont de moyens de former une aristocratie peu nombreuse qui exploite et écrase la majorité. Les grands États, comme la France, l'Allemagne, l'Autriche et la Russie, ont à concilier trop d'intérêts divers, à suivre des plans trop vastes et trop généraux pour tolérer la moindre opposition effective ou la moindre résistance par inertie de la part de l'individu. La liberté est sinon mortelle, du moins dangereuse pour ces grands organismes : elle tend à les détruire pour en faire de petits États que réunit un faible lien fédéral.

En même temps que se multipliaient les adhérents, les journaux de l'Internationale devenaient plus nombreux et plus variés. La Hongrie eut la *Gazette universelle des Travailleurs;* l'Espagne, dont le centre socialiste est en même temps le centre commercial, eut la *Federacion.* Naples eut l'*Eguaglianza;* Lisbonne eut le *Jornal del Trabalho* et la *Tribuna.* La plus importante de toutes ces publications fut le *Volksstaat*, qui était l'organe de toute la démocratie allemande, tant politique que socialiste. Partout où se formait une section, elle ne tardait pas à obtenir l'adhésion des sociétés ouvrières existantes, quel que fût leur caractère.

En même temps se dessinait nettement une sorte de bifurcation des idées qui, il faut bien le mentionner, ne portait pas sur les hommes. C'était une sorte de rupture d'équilibre, qui n'avait rien d'une scission ou d'un schisme. Deux idées avaient présidé à la naissance de l'Internationale; l'une poursuivait le relèvement du salaire par les grèves et les coalitions, et se proposait de résoudre une partie déterminée des problèmes sociaux; l'autre cherchait la réalisation d'un plan complet, où entrait pour moitié la destruction de la société ancienne, et pour moitié la construction de la société nouvelle.

Sur ces entrefaites éclata, par le caprice d'un despote, la guerre de 1870.

L'Internationale était déjà une puissance. Elle protesta énergiquement contre cette guerre, où l'on n'avait, de part et d'autre, que des motifs futiles ou même inavouables.

L'un de ces motifs était, par exemple, la succession de l'Espagne : il s'agissait de savoir si ce malheureux pays serait gouverné par telle ou telle famille princière, comme s''il y avait quelque différence entre les familles princières d'aujourd'hui, qui n'en forment plus qu'une, grâce aux alliances que facilite et même nécessite leur extrême fécondité.

Enregistrons ici la protestation de la fédération parisienne. Elle s'adressait à tous les travailleurs, mais particulièrement aux « frères d'Allemagne ».

« Aux acclamations belliqueuses de ceux qui s'exonèrent de l'impôt du sang ou qui trouvent dans les malheurs publics une source de spéculations nouvelles, nous opposons nos protestations, nous qui voulons la paix, le travail, la liberté. La guerre, c'est le moyen détourné des gouvernements pour étouffer les libertés publiques. »

Une fédération inspirée par celle de Paris, celle de Neuilly, déclarait de son côté :

« La guerre est-elle juste? Non. Est-elle nationale? Non. C'est une guerre exclusivement dynastique. Au nom de l'humanité, de la démocratie et des vrais intérêts de la France, nous donnons à la protestation de l'Internationale contre la guerre notre assentiment le plus énergique. »

C'étaient des démarches isolées. Le grand Conseil de l'Internationale parla, et ce fut sans doute Marx qui rédigea cette éloquente protestation :

« Le peuple de Paris a protesté contre la guerre avec tant de force que le Préfet de police Piétri a défendu toute manifestation dans les rues. Aussi, quelle que soit l'issue de la guerre, le glas funèbre du second Empire a déjà résonné dans Paris. Si les classes ouvrières de l'Allemagne permet-



Une barricade dans le faubourg du Temple.

tent à la guerre actuelle de perdre son caractère purement défensif, et de dégénérer en guerre offensive contre le peuple français, une victoire ou une défaite seront également désastreuses. Toutes les misères qui désolèrent l'Allemagne après sa guerre pour l'indépendance, se reproduiront avec une intensité accumulée. »

A ces protestations, que l'on pourrait dire étrangères, se joignirent les protestations dans les rangs des belligérants. A Chemnitz, pays où les travailleurs sont nombreux, cinquante mille mineurs envoyèrent aux ouvriers de Paris une adresse dans laquelle ils leur exprimaient leur sympathie.

De Berlin même partit à l'adresse de la France une protestation.

« Du cœur et de la main, disaient ces Berlinois, nous adhérons à votre proclamation. Nous promettons solennellement que ni le bruit des tambours, ni le tonnerre du canon, ni la victoire, ni la défaite, ne nous détourneront de nos efforts pour établir l'union des prolétaires de tous les pays.

Le seul fait que, tandis que la France et l'Allemagne officielles se précipitent dans une guerre fratricide, les ouvriers allemands et français échangent des messages de paix et de fraternité, ce grand fait, sans précédent dans l'histoire du passé, nous fait entrevoir un avenir meilleur. Il démontre qu'une nouvelle société s'élève dont le rôle international sera la paix, parce que la base nationale sera partout la même, le travail.

Malheureusement, le chauvinisme avait poussé de trop profondes racines chez tous les peuples européens, et ils ne purent s'empêcher de suivre leurs gouvernements dans la ligne politique que ceux-ci adoptèrent. Nulle part, la classe ouvrière ne fut assez forte, assez intelligente, assez énergique pour imposer sa volonté ; nulle part, elle ne refusa d'entrer dans les rangs des combattants ; nulle part, elle n'organisa la grève militaire, seul moyen de mettre un terme aux fantaisies sanglantes des despotes ou des monarques.

Cette guerre, dont nous n'avons pas à raconter les péripéties, eut un double résultat.

Ce résultat primitif et immédiat fut la Commune de Paris. Elle a un côté politique : c'était à ce point de vue une protestation contre la faiblesse, l'impéritie, les trahisons qui avaient fait de la défense nationale une série de défaites aussi honteuses qu'écrasantes. C'était un relèvement de la population parisienne contre cette Assemblée « élue en un jour de malheur », qui prétendait ne pas borner son rôle à la délivrance du territoire et à la signature du traité de paix, mais qui voulait encore imposer au pays un gouvernement oublié des uns, abhorré des autres.

La Commune avait aussi son côté social : c'était une revendication énergique, effective, de l'esprit communal, autonomiste ; c'était un essai de l'application des idées de Bakounine.

Cet essai, tenté sous les yeux de l'ennemi, qui occupait encore toute la rive droite, et qui espérait saisir dans ces moments de troubles une occasion de recommencer la guerre, essai tenté sous les canons de l'armée versaillaise, qui avait reçu une organisation et une impulsion avec lesquelles elle eût pu vaincre l'ennemi étranger, cet essai, disons-nous, était condamné à un insuccès inévitable, pour une raison que nous allons indiquer et appuyer de preuves qui nous semblent décisives.

Comme nous l'avons vu, les trade-unionistes anglais ont pour maxime fondamentale qu'une grève et, en général, toute tentative pour obtenir une amélioration ou dans le salaire ou dans le travail, doit, pour réussir, être entreprise dans des temps de prospérité commerciale et de sécurité politique absolues, ou du moins assez grandes.

Il est évident que dans de telles conditions, le travail à exécuter est abondant, que les consommateurs sont assez nombreux et assez aisés pour subir, sans trop de protestations, une augmentation de prix. Les bénéfices des patrons s'accroissent alors dans des proportions considérables, ils agrandissent leurs ateliers, perfectionnent leurs procédés, augmentent leur personnel.

Si une grève éclate à ce moment-là, elle les trouve dans une situation telle que la victoire leur est impossible. S'ils refusent, si leurs ateliers se vident, c'est pour eux la ruine, ou tout au moins un manque à gagner dont la perspective n'est guère moins redoutable pour eux.

Ce qui est vrai dans la sphère des intérêts commerciaux et industriels, et ce qu'avaient parfaitement compris les intelligents et perspicaces directeurs des *Trade-unions* anglaises, ne l'est pas moins quand il s'agit de réformes sociales. Ajouter les maux et les terreurs qu'elles causent, aux maux et aux terreurs qui existent déjà, c'est créer contre les idées démocratiques un courant d'opinion qui retarde leur victoire, et peut même anéantir les résultats déjà acquis.

L'INTERNATIONALE ET SA DÉCADENCE

L'Internationale a-t-elle joué un rôle dans la Commune de Paris de 1871 ? Quel a été ce rôle ?

Un économiste de quelque valeur a suivi les événements d'assez près et a fait une petite enquête personnelle qui vaut bien l'enquête partiale,

sommaire par certains points, diffuse et néanmoins obscure sur certains autres, que vota l'Assemblée dite nationale.

M. de Molinari, l'auteur de cette enquête, affirme que l'Internationale n'y prit aucune part, mais il s'empresse d'ajouter un correctif à cette affirmation trop absolue. L'Internationale se composait d'un état-major général, d'un corps d'officiers et d'un certain nombre de soldats, nous entendons par là les simples adhérents.

Ces derniers formaient une masse de plusieurs millions, dont Paris contenait un grand nombre ; s'ils eussent reçu l'ordre de s'abstenir, la Commune n'aurait pas eu lieu : elle aurait avorté dès ses premiers moments, et, comme le dit le poète,

« Le combat eût fini, faute de combattants. »

Mais s'ils eussent reçu, au contraire, l'ordre d'agir, la Commune eût été certainement victorieuse.

L'Internationale apportait, partout où elle entrait en lutte, une telle somme de forces morales et même matérielles, une telle discipline, une telle obéissance, qu'elle eût fait nécessairement pencher la fortune de son côté.

Cet argument, bien qu'il soit d'ordre logique et non de l'ordre des faits et des réalités, nous paraît absolument démonstratif.

La Commune a pu naître, durer deux mois et se défendre vigoureusement, parce qu'elle a eu l'adhésion de tous les ouvriers faisant partie à Paris de l'Internationale ; elle n'a pu vaincre, parce que l'état-major de l'Internationale n'a pas voulu y prendre part, soit pour diriger, soit pour conseiller ou déconseiller. Voici quelques documents :

Une très intéressante brochure fut publiée à Londres en 1872, par les réfugiés de la Commune, Arnould, Cournet, Dereure, Ranvier et Vaillant. Cette brochure est un véritable acte d'accusation contre l'Internationale. Voici un des passages les plus caractéristiques :

« On croyait l'Internationale puissante, parce qu'elle représentait la Révolution ; elle se montra timide, divisée, parlementaire... Sa constitution, le mode de détermination de son action par congrès en ont fait une institution plus parlementaire qu'agissante... Par crainte de devenir communeuse, elle s'est suicidée. Jusqu'ici, malgré manifestes et déclarations, les diverses branches de l'Internationale se sont prudemment abstenues de la lutte armée. C'est *individuellement* que quelques-uns de ses adhérents se sont mêlés aux combattants. »

Il est assez singulier que les auteurs de cette brochure s'intitulent ex-membres du conseil général de l'Internationale.

Cela nous donne clairement à entendre qu'il y eut, au sein de ce conseil, des discussions extrêmement animées, qui durent se terminer par l'exclusion ou la retraite de ses membres les plus avancés au point de vue théorique et de ses membres les plus décidés à l'intervention active.

Un socialiste italien, M. Guocchi-Viani, a même publié un livre intitulé : *La Vie internationale*, dans lequel il démontre l'existence de ces dissentiments, et dans une brochure : *L'Internazionale nella Commune di Parigi*, parue à Milan en 1872, il prouve que l'hostilité régnait même entre l'Internationale et la Commune.

Des actes contradictoires révèlent d'ailleurs ces dissidences à une époque antérieure.

Le conseil général, dans sa proclamation du 9 septembre 1870, engage notamment les travailleurs à respecter le gouvernement établi, afin de sauver au moins la République : il s'exprime ainsi :

« La situation des travailleurs français est des plus difficile ; toute tentative de renverser le gouvernement actuel, au milieu de cette effroyable crise, et tandis que l'ennemi est aux portes de Paris, serait une détestable folie. »

Marx ne croyait pas au triomphe de la Commune.

Nous savons, par une expérience bien des fois répétée dans l'histoire des fanatismes religieux et des ambitions politiques ou individuelles, que ne pas croire au succès d'une entreprise, c'est ruiner à l'avance cette entreprise; que la foi, c'est-à-dire l'obstination et la volonté, unies à un sentiment profond de la justice d'une cause, de l'utilité d'une idée, font réussir, ressusciter souvent les résolutions les plus désespérées. Non seulement Marx n'avait pas cette foi, mais il communiquait son scepticisme à son entourage, il adressait à ses amis ses craintes et ses blâmes.

Et ses amis, à leur tour, propageaient sa manière de voir.

Becker écrivait : « L'organisation du prolétariat n'est pas assez complète, et les principes de la démocratie socialiste ne sont pas assez répandus et compris pour qu'une république rouge puisse s'établir. La transformation radicale de l'ancienne société et l'inauguration d'une nouvelle époque historique demandent du temps : c'est l'œuvre de plusieurs générations successives. »

Erreur profonde qui vient d'une comparaison inexacte et incomplète de la nature brute avec la nature intelligente et l'espèce humaine. Parce que plusieurs milliers d'années sont nécessaires pour amener la disparition ou la transformation d'une espèce animale ou végétale, on conclut qu'au moins quelques siècles sont indispensables pour produire une révolution !

Rien n'est plus faux.

Si l'on entreprenait par exemple de détruire cette énorme masse de pierre qui se dresse sur la frontière du désert et de la civilisation, la grande pyramide, et qu'on eût pour cela recours aux mêmes procédés qui ont été employés pour sa construction, il faudrait peut-être un siècle et des millions d'hommes.

Mais si l'on s'adressait à un chimiste, il ne demanderait qu'une équipe de mineurs, et en moins de quelques semaines, il se ferait fort de détruire même les ruines.

Il n'en est pas autrement en politique. La pensée y gouverne la matière et les lois même de la matière.

Une fois la Commune vaincue, les ouvriers versèrent d'abondantes larmes sur cette grande catastrophe. L'Internationale, qui n'avait pas su conduire ses troupes à la bataille, présida à ces touchantes jérémiades.

L'adresse du conseil général publiée le 30 mai, sous le titre : *La guerre civile en France*, est un document fort remarquable pour l'histoire de ces chefs qu'on pourrait classer sous le titre de « Le général Une-Heure-Trop-Tard. »

« Ce que la commune a voulu, y dit-on, c'est établir un gouvernement démocratique et surtout économique, en restituant à l'autorité municipale les fonctions trop nombreuses exercées aujourd'hui par l'État. »

Il cherche à excuser les faits de vandalisme, ou du moins les accidents qualifiés ainsi :

« Si des monuments ont été brûlés, c'est comme moyens de défense, ainsi que cela se fait dans toutes les guerres. »

Il défend la Commune de n'avoir pas en deux mois, et sous le feu des canons, renouvelé et régénéré la société :

« Les Travailleurs, dit-il, n'espéraient pas de miracles de la Commune. Ils n'avaient pas d'utopies toutes prêtes à introduire par décret du peuple. Ils savaient bien que afin de réaliser leur émancipation, et en même temps la noble forme vers laquelle la société se dirige, par ses propres forces économiques, ils auraient à traverser de longues luttes, et toute une séries de progrès historiques qui transformeraient les circonstances et les hommes ; il n'ont pas à appliquer un idéal, mais à dégager les éléments de la société nouvelle, que contient en elle-même l'ancienne société qui s'écroule. »

S'il fallait voir dans ces derniers mots, non pas un ornement de rhétorique, mais l'expression d'un système, ne dirions-nous pas qu'il s'agit d'un trésor caché, dont on connaît, à ne pouvoir en douter, l'existence et l'im-

mense valeur, et que les hommes auxquels appartiennent ce trésor, doivent attendre tranquillement les bras croisés, au pied du mur qui recèle le trésor, que la construction s'écroule et que les pièces d'or roulent jusqu'à leurs pieds ?

Le point important, essentiel, était la scission définitive, et désormais de plus en plus tranchée, qui allait s'opérer entre les deux partis extrêmes, dont l'un représentait l'évolution lente et scientifique, l'autre la transformation brusque et radicale d'après des principes préconçus.

En 1871, il n'y eut point de congrès. Les événements avaient prononcé des sentences bien autrement rigoureuses. Beaucoup de chefs et de membres de l'Internationale étaient morts, exilés, entassés sur les pontons, attendant la déportation.

Une conférence de délégués se réunit à Londres le 27 septembre. On ne s'y occupa point de théorie, mais de propagande.

On y fit trop tard ce qui, fait à temps, eût assuré le triomphe universel de la classe ouvrière.

Voici de quelle manière devait être faite cette propagande :

On étudierait les moyens d'attirer les ouvriers de la campagne ; c'était perdre son temps : une révolution industrielle peut bien n'être pas une révolution territoriale ; quand l'instrument de travail aura passé aux mains de l'ouvrier industriel, il restera tout à faire ; il faudra faire passer aux mains de la collectivité la source suprême et dernière de toute production, de toute richesse, de tout bien-être : la terre ; et comment persuader à ceux qui la détiennent, de s'en dessaisir, comment faire entrer les travailleurs des champs dans une ligue industrielle ?

On nous répondra peut-être qu'en Angleterre Joseph Arch a réussi à former une *trade-union* aussi puissante par le nombre que par les ressources et la discipline. Qu'est-ce que cela prouve ?

Cela prouve tout au plus, et c'est déjà beaucoup, que chaque pays doit avoir sa formule spéciale et bien distincte dans la lutte contre la monopolisation individualiste du sol et des instruments de travail, qu'il faut bien se garder d'appliquer à un pays comptant vingt millions de petits propriétaires, ce même système qui a réussi dans un pays qui comprend, au contraire, un nombre presque égal de travailleurs n'ayant d'autre fortune que leur bras, leur pioche, leur bêche et leur expérience.

On organiserait des sections de femmes.

C'est là un point capital dans toute lutte contre l'ancienne société. La plupart des guerres sociales ont échoué, non pas parce que le prolétaire manquait de courage, d'intelligence, de dévouement, mais parce qu'il

retrouvait à son foyer une autre sorte d'ennemi, la femme, qui lui donnait sans cesse des conseils d'individualisme, d'abstention, de soumission.

Lorsqu'en 1889, les dockers de Londres déclarèrent qu'ils étaient las de la faiblesse de leur salaire, de la longueur et de la fatigue de leur travail, John Burns, leur chef, sachant bien que les dockers à eux seuls étaient hors d'état de soutenir la grève, alla trouver Tom Mann, le principal dignitaire d'une *trade-union* d'ouvriers du port. Et ces ouvriers, qui n'avaient aucun motif de commencer une grève pour leur propre compte, l'entreprirent courageusement.

Il est évident que ces ouvriers, en rentrant chez eux, trouvèrent leurs ménagères prêtes à leur chercher querelle à propos de cette décision qui allait mettre leurs familles dans la même situation que les grévistes. Mais l'esprit de solidarité qui animait tous ces braves gens fut le plus fort, et pendant les cinq longues semaines que dura la grève, pas une défaillance ne se produisit du côté des auxiliaires que lui avait donnés l'énergie de Tom Mann et de John Burns.

On devrait pousser à l'alliance internationale des associations ouvrières par corps de métier.

Ce point n'est pas moins important, et pourtant c'est un de ceux qui tiennent le moins de place dans les réflexions de ceux qui dirigent la classe ouvrière. Il mérite donc de nous arrêter quelques instants.

Lorsqu'une grève éclate dans une profession quelconque, les ennemis du parti ouvrier ne manquent pas de mettre en jeu l'intérêt de l'industrie nationale, et des considérations patriotiques ou prétendues telles, qui y sont parfaitement déplacées, car l'intérêt d'une classe d'hommes qui existe dans tous les pays civilisés, et qui y a partout les mêmes besoins et les mêmes aspirations, qui souffre partout des mêmes souffrances, est une chose, et la prospérité d'une industrie nationale, souvent très localisée, est une autre chose, fort différente. Lorsque eut lieu la grève des dentelliers du Nord, on déclara que les grévistes avaient reçu les subsides des ouvriers de même profession, en Angleterre et en Belgique ; on soutint même que les patrons avaient apporté leurs cotisations, et qu'ils allaient profiter de cette grève pour s'ouvrir de nouveaux débouchés et se substituer aux industriels français.

Cette assertion n'était pas dépourvue de vraisemblance.

Or, que fût-il arrivé, si la grève, au lieu d'être localisée, s'était étendue à tous les centres industriels où se fabrique la dentelle? Non seulement les patrons auraient été obligés d'élever partout les salaires, mais encore ils eussent été dans l'impossibilité de substituer à leurs ouvriers volontai-



Les Conseils de guerre après la Commune.

ment inactifs, les ouvriers en excédent dans les autres centres industriels du même genre, et de plus les conservateurs n'eussent pu employer leur argument ordinaire.

Sans doute, une grève générale de cette sorte est bien difficile à organiser: elle exige une longue préparation, une active propagande qui ne manquera pas d'avertir les patrons et de les mettre en mesure de lutter; mais ces longueurs et ces difficultés n'existeraient pas, si le conseil supérieur de l'Internationale n'avait qu'un ordre à donner pour arrêter le travail dans tous les centres qui occupent les mêmes catégories d'ouvriers, si après une mûre délibération qui resterait secrète, et qui serait précédée de précautions financières, il était en état de lancer un ordre soudain qui serait obéi partout.

On tiendrait une statistique générale du mouvement ouvrier.

Cela n'a pas besoin d'explication. Nous avons vu dans notre étude sur les *trade-unions* anglaises, avec quel soin cette statistique est dressée. Il est vrai qu'elle est confiée au secrétaire particulier de chaque section et au secrétaire général de l'association, et que ces hommes sont considérés comme des fonctionnaires de la *trade-union;* que, par un prélèvement sur ses ressources, elle leur assure non seulement les moyens de se livrer exclusivement et efficacement à leur tâche, mais encore qu'elle en fait des hommes politiques, leur ouvre les portes des assemblées, et les met en mesure de présenter au public les revendications communes par la presse et la tribune.

On reconnaissait la nécessité pour les ouvriers d'entrer dans le mouvement politique, même en s'alliant au radicalisme bourgeois.

Cette proposition présente deux parties dont la première est une vérité évidente et utile; mais l'autre, celle de s'allier au radicalisme bourgeois, bien qu'elle soit présentée comme un pis-aller, comme un expédient, n'a pas même cette valeur : la politique ouvrière doit être indépendante, parce qu'elle a des intérêts indépendants, des principes indépendants : toute politique bourgeoise, qu'elle se dise radicale ou non, comporte toujours une certaine quantité de traditions, dont il est nécessaire d'apprécier la valeur absolue et de rejeter la valeur historique. Cette dernière tient compte des hommes, la première ne s'occupe que des principes.

Hâtons-nous cependant de dire que les hommes ont aussi leur valeur absolue. Marx, par exemple, était une des forces de l'Internationale; malheureusement il était entouré de médiocrités, et les médiocrités sont toujours des médiocrités de caractère aussi bien que des médiocrités d'intelligence. Il fût parvenu à les diriger, il le méritait, mais comment diriger des hommes qu'il ne tenait pas sous l'action de son intelligence?

L'Internationale avait un conseil suprême. Nous avons vu que c'était un conseil consultatif plutôt qu'exécutif; il se tenait si bien dans ce rôle qu'il n'avait osé se jeter dans la Commune, et avait laissé échapper, peut-être avec regret, une occasion qui ne reviendra plus.

Et cette faible autorité portait ombrage à plusieurs sections.

Quelques-unes des sections de la Suisse francaise, celles de Locle et de la Chaux-de-Fonds, s'insurgèrent contre elle; se séparant des autres sections du même pays, elles constituèrent la Fédération du Jura. Les blanquistes, représentants du parti de l'action, déclarèrent que l'évolution progressive était insuffisante pour modifier rapidement la situation de la classe ouvrière. Ils avaient raison, comme nous l'avons vu; mais, au lieu de chercher à faire pénétrer leurs idées dans le conseil général, qui en les adoptant eût pu les prendre pour règle d'une activité rayonnante à l'infini, ils aimèrent mieux former une petite secte.

Les anarchistes qui, sous Bakounine, avaient des idées bien plus avancées, formèrent l'*Alliance de la Démocratie socialiste*.

Le conseil suprême de l'Internationale crut qu'il était temps de réagir contre ce développement de l'esprit sectaire et particulariste: il défendit aux sections de prendre un nom particulier, et menaça de dissoudre ou de mettre en interdit celles qui n'obéiraient pas. C'est dans cette époque de tension et d'indiscipline que s'ouvrit, le 2 septembre 1872, le Congrès de la Haye.

On y comptait soixante-cinq délégués.

La France en comptait onze, l'Allemagne huit, l'Angleterre dix, la Belgique huit, la Hollande quatre, le Danemark deux, la Suisse sept, l'Espagne quatre, le Portugal, la Hongrie, l'Irlande chacun un.

Les pays civilisés hors d'Europe étaient représentés, l'Amérique du Nord par un délégué, l'Australie, par un autre délégué.

Parmi les représentants de la Suisse était James Guillaume, l'auteur de la scission des ouvriers de la Chaux-de-Fonds et du Locle; il voulait faire du conseil général un simple bureau de renseignements.

L'une des armes favorites que l'on employait contre Karl Marx était sa naissance juive. On ne réfléchissait pas que par sa naissance il était rattaché directement aux classes conservatrices et dirigeantes, qu'il ne tenait qu'à lui de reprendre sa place parmi elles, de s'assurer ainsi des honneurs, du pouvoir, de l'argent, et qu'il lui avait sacrifié tout cela sans hésitation, sans défaillance, sans esprit de retour. Juif, il l'était sans aucun doute, mais juif affranchi de toutes les tendances de ses compatriotes et de ses coreligionnaires. Mais la calomnie sait transformer en défauts et en crimes des

circonstances insignifiantes par elles-mêmes, surtout lorsqu'elle a pour collaboratrices la bêtise et l'ambition trompée.

James Guillaume, qui attaquait l'esprit autoritaire de Karl Marx, était lui-même, au moins sous ce rapport, un autre Marx : il le montra bien dans le discours où il prit directement à partie le grand penseur. La destinée se plaît ainsi à mettre aux prises les hommes qui se ressemblent le plus et paraissent les mieux faits pour s'entendre et s'entr'aider.

« Il y en a, dit James, qui prétendent que l'Internationale est l'*invention* d'un homme habile, doué de l'infaillibilité en matière sociale et politique, contre qui nul n'aurait droit d'opposition, et notre association n'aurait ainsi qu'à obéir à l'autorité despotique d'un conseil institué pour maintenir cette orthodoxie nouvelle. D'après nous, l'Internationale est née spontanément des circonstances économiques actuelles, et nous ne voulons pas d'un chef qui juge les hérésies. »

Cela était une fausseté, sinon un mensonge. Les institutions nécessaires apparaissent et se développent sans que rien puisse les empêcher; est-ce une raison pour méconnaître la part des hommes qui, les ayant prévues, prédites, adoptées en esprit, se consacrent à les faire naître, et se donnent tout entiers à leur œuvre? Parce que la Révolution française se fût faite sans les Constituants, sans Mirabeau, sans Danton, est-ce une raison pour dénier à ces serviteurs de l'Idée tout le mérite de leur intelligence et de leur dévouement?

D'ailleurs, James Guillaume, qui était un adversaire décidé de l'évolution historique préconisée par Marx, ne s'apercevait pas, dans l'aveuglement de sa révolte, qu'en attribuant la naissance de l'Internationale à une sorte de spontanéité, au développement fatal et inconscient de germes préexistants, il adhérait absolument et sans réserve à la théorie de son adversaire. Les polémiques vaines et de mauvaise foi ont de ces surprises, qui seraient comiques, si elles n'étaient affligeantes.

Karl Marx avait la majorité dans l'Internationale comme dans le Conseil, comme dans le Congrès. Il commença par fortifier les pouvoirs du Conseil général, qui, loin de devenir un simple bureau de statistique, fut armé du droit de suspendre et de dissoudre des sections et même des fédérations; les groupes frappés avaient cependant le droit d'appel au Congrès,

Ce vote eut pour résultat immédiat le départ des blanquistes. Ensuite Marx s'occupa des partisans de Bakounine et de Guillaume. Ces deux chefs furent déclarés exclus, comme convaincus de faire partie de l'*Alliance*. Cette société était regardée comme une société secrète, et l'Internationale avait pour principe de ne jamais affecter les allures d'une conspiration;

d'ailleurs les statuts de l'Alliance étaient dirigés contre les statuts de l'Internationale, et l'option était une nécessité matérielle aussi bien que morale.

Bien que Marx eût sans trop de peine obtenu de la majorité ces deux votes, il était trop prudent et trop expérimenté pour ignorer que des délégués ne représentent pas toujours d'une manière exacte et fidèle l'esprit et les tendances générales de leurs électeurs, que cette différence augmente encore quand il s'agit, non plus de doctrines et de spéculations, mais de points particuliers et pratiques, sur lesquels chacun a une opinion très nette, sur lesquels les malentendus sont impossibles, et où la personnalité du délégué se montre toujours, quel que soit le sens du mandat qu'il a reçu ou accepté.

En tenant compte de cette différence, Marx savait parfaitement que la majorité qui le soutenait dans le Congrès et dans le Conseil pouvait bien n'être qu'une minorité dans le personnel des simples adhérents de l'Internationale; il pouvait être un chef commandant à de nombreux officiers, mais entouré d'un petit nombre de soldats. La politique lui en offrait assez d'exemples.

Il proposa de transporter à New-York le siège du Conseil général.

Son but était peut-être, comme on l'a dit, de soustraire son Conseil à l'influence de l'esprit sectaire qui travaillait l'Internationale et de conserver ainsi toute son autorité ; mais c'était surtout pour établir une Internationale nouvelle, qui aurait gardé quelques rapports avec l'ancienne, aurait profité de l'expérience acquise, et n'aurait eu à songer qu'à l'avenir, sur ce continent où l'avenir seul préoccupe les esprits. L'Amérique, en effet, n'a pas de passé : elle date du jour où elle est devenue un prolongement social, industriel, de l'Europe, ou plutôt du jour où, après être devenue européenne, elle a conquis son indépendance en rejetant les Anglais dans le Canada, les Espagnols dans l'île de Cuba et les Portugais dans la capitale du Brésil.

Cette idée était juste, mais la formuler, c'était prononcer l'oraison funèbre de l'Internationale européenne, et nous pouvons maintenant terminer son histoire en empruntant quelques détails substantiels à M. de Laveleye.

« Immédiatement après le Congrès de la Haye, les Jurassiens levèrent l'étendard de la révolte. Ils convoquèrent à Saint-Ismier un congrès séparatiste qui déclara qu'il refusait de se soumettre aux décisions de la Haye et qu'il continuait à considérer les compagnons James Guillaume et Bakounine comme membres de l'Internationale. D'autre part, le nouveau Con-

seil général, transporté à New-York, publia dès le 20 octobre 1872, une adresse où il expose la nécessité d'un Pouvoir central, et où il s'efforce de démontrer que ce n'est pas en prenant « l'anarchie » pour principe qu'on pourra lutter contre les forces organisées, et en tout cas existantes de la bourgeoisie.

« Mais les résistances contre cette autorité lointaine qui ressemblait à celle d'une papauté nouvelle se généralisèrent. J. Guillaume, dans une brochure intitulée *La Fédération internationale du Jura*, résuma avec précision les griefs des *autonomistes*. Le Conseil général répondit par des excommunications. Il exclut successivement l'Association des femmes fondée à New-York par les deux prêtresses de l'amour libre, les dames Woodhull et Caflin, la Fédération belge de Bruxelles, la Fédération espagnole de Cordoue et celle de Londres, qui avaient déclaré rejeter les décisions de la Haye, et il refusa de reconnaître une Fédératipn italienne qui ne s'était pas conformée aux statuts. L'Internationale de Marx perdit ainsi peu à peu toute influence dans les pays latins. Il ne lui resta plus que quelques fidèles épars en Angleterre, en Allemagne et en Amérique. Pour rallier ses forces dispersées, il convoqua un Congrès général à Genève le 8 septembre 1873 ; de leur côté les autonomistes décidèrent de se réunir dans la même ville le 2 septembre. Nous avons donc deux *Internationales* en présence.

« Vingt-huit délégués parurent au Congrès des autonomistes. On commença par entendre les rapports sur la situation dans les différents pays. Le représentant de l'Espagne, Farga Pellissier, fut le seul qui put donner des nouvelles favorables : on y comptait plus de sept cents associations diverses avec cinquante mille membres, et bientôt on verrait les ouvriers des grandes villes se soulever en masse pour faire triompher le principe de l'anarchie. On s'apercevait que Bakounine avait été l'apôtre du socialisme en Espagne. Dès 1871 et 72 la propagande socialiste y était si active, que le ministre des Affaires étrangères du roi Amédée envoya à tous les agents déplomatiques une circulaire, en date du 9 février 1872, proposant à tous les gouvernements une action commune pour l'arrêter partout. Lord Granville répondit en objectant le droit d'asile admis par les lois anglaises, et ce projet de croisade n'eut pas de suites. Les désordres dont la péninsule fut bientôt le théâtre, vinrent prouver cependant que le danger n'était pas imaginaire. »

Souvenons-nous que l'auteur de ces lignes est un économiste conservateur, qui décrit et enregistre fidèlement mais ne saurait échapper à l'influence de son milieu.

« Les nouvelles des autres pays étaient assez décourageantes. Les divisions des chefs avaient arrêté la propagande. Les débats n'offrirent rien d'intéressant. Les autonomistes firent, sans peine, prévaloir leurs idées. Le Conseil général fut supprimé, aux applaudissements enthousiastes de l'assemblée Plus d'autorité, plus de direction, tel est l'idéal. Chaque Congrès détermine la localité où se réunira le Congrès suivant, et la fédération de cette localité tient la correspondance, sert d'intermédiaire et prépare les questions à traiter. Aucune rétribution n'est exigée. Ainsi, ni gouvernement ni budget. On arrive presque à la perfection absolue, qui consisterait à tout supprimer.

« Le compagnon Van den Abeele fait une objection : « Nous autres, « Hollandais, dit-il, nous sommes partisans de la méthode expérimentale. « Un pouvoir central est mauvais. Essayons d'établir trois commissions. « J'admets l'anarchie, mais sommes-nous assez forts pour l'appliquer immé- « diatement ?» — « Comment ! répond le délégué français Brousse, vous voulez « abattre l'édifice autoritaire, l'anarchie est votre programme et vous reculez « devant les conséquences de votre œuvre ! Encore un coup de hache, et que « tout s'écroule. » Ils travaillaient en effet à enterrer leur association. Les résultats naturels de leurs principes devaient se produire. De l'impuissance on allait passer à la non-existence.

« Eccarius, le lieutenant de Marx, dont il venait de se séparer, et le seul qui eût quelque valeur parmi les « autonomistes » présents, résuma en quelques mots l'histoire de l'*Internationale* dans son discours de clôture : « L'ancienne *Internationale*, dont la première pierre fut posée à Saint-Mar- « tin's Hall le 28 septembre 1864, et dont l'édifice fut achevé au Congrès de « Genève en 1866, a cessé d'exister. Celle que nous fondons en est complè- « tement distincte. L'initiative était venue des unions de métiers de Lon- « dres, qui voulaient qu'on s'occupât de questions politiques, et des prou- « dhoniens, qui ne le voulaient point. Les premiers poursuivaient l'appli- « cation des principes de l'unionisme, c'est-à-dire le relèvement du salaire « par la coalition et la grève ; les seconds visaient à réaliser leurs théories « de reconstitution sociale. A Bâle, les proudhoniens ont succombé, mais « en même temps l'élément unioniste était annihilé par les rivalités per- « sonnelles, au sein du Conseil général. A Paris, au contraire, les unio- « nistes l'emportaient absolument sur les proudhoniens. En 1870, on aurait « peut-être pu établir la concorde, mais la guerre y mit obstacle. Déjà, « avant le Congrès de la Haye, le Conseil était divisé en deux partis hos- « tiles, et quand il obtint le droit d'exclusion, il donna le coup de mort à « l'ancienne association. »

L'*Internationale* des marxistes tint ses séances du 8 au 13 septembre. Marx lui-même n'y assista point. Il y eut une trentaine de délégués représentant l'Allemagne, la France, l'Angleterre, la Suisse, la Hollande. Ce qui montre le peu d'influence que l'association exerçait, c'est que l'Allemagne, où le socialisme prenait un si prodigieux développement, n'était représentée que par un seul délégué, Burckhart. S'il est seul, dit-il, c'est à cause des « frais considérables qu'entraîne l'envoi d'un représentant dans une ville aussi éloignée que Genève ». Ceci peint la situation. Les divers rapports au Congrès montrent les progrès des idées socialistes, mais n'indiquent pas qu'elles aboutissent à l'*Internationale*.

Deux questions principales furent discutées : d'abord les classes ouvrières doivent-elles prendre part aux luttes politiques, ou bien s'abstenir et préparer en silence la révolution sociale? On décida, comme déjà précédemment, qu'elles doivent s'occuper de politique et au besoin s'allier avec la bourgeoisie pour obtenir toutes les réformes utiles aux travailleurs. Second point : les ouvriers doivent partout s'associer en corps de métiers qui formeront des fédérations nationales, lesquelles s'uniront entre elles pour constituer une ligue universelle, par métier. Celle-ci aurait pour mission de donner régulièrement des renseignements sur la situation du travail et d'en défendre les intérêts dans les divers pays. On le voit, c'est l'idée-mère de l'*Internationale* qui reparaît, mais spécialisée et appliquée dans chaque métier. Ce congrès fut le dernier organisé par les marxistes. Leur chef, l'auteur du livre fameux *Das Kapital*, semble s'être depuis lors retiré complètement de la vie active, pour préparer dans sa retraite, à Londres, le second volume de son ouvrage annoncé depuis longtemps.

Les autonomistes convoquèrent une assemblée générale à Bruxelles le 7 novembre 1874. Dans le compte rendu officiel, nous voyons qu'elle n'eut plus rien d'international que le nom. Il n'y figure qu'une vingtaine de délégués, tous belges, sauf Gomez pour l'Espagne, Swelzguebel pour la Fédération jurassienne et Eccarius pour la branche de Bethmal-Green de Londres. Le compte rendu n'offre d'intéressant qu'un long rapport du délégué de Paepe sur les services publics, et une adresse du *Comité italien pour la révolution sociale*, qui est très curieuse. En effet, elle dépeint parfaitement le caractère particulier du mouvement socialiste en Italie, et elle prouve aussi qu'il n'est pas bon de l'exclure du droit commun en lui enlevant la faculté d'agir ouvertement. L'adresse constate d'abord que « les masses italiennes, plutôt disposées à la conspiration, n'acceptent l'*Internationale* qu'avec une grande défiance... Cette organisation au grand jour est un système absurde... La liberté de parole, de réunion et de presse, et les autres



Un coin de Paris après le second siège.

libertés inscrites dans le statut italien sont autant de pièges dont nos ennemis savent profiter. Aussi réclame-t-on de toutes parts un changement radical du système, et déjà une vaste et solide conspiration socialiste révolutionnaire commence à étendre vigoureusement des racines pénétrant jusque dans les couches les plus profondes du prolétariat italien... La suppression en masse décrétée par le gouvernement nous a conduits à la conspiration absolument secrète. Cette organisation étant très supérieure à la première, nous pouvons nous féliciter que les persécutions aient mis fin à l'*Internationale* publique. Nous continuerons à marcher dans la voie secrète que nous avons adoptée, comme la seule qui puisse nous conduire à notre but final : la révolution sociale. » La compression tentée en Allemagne a les mêmes résultats. Le socialisme, au lieu d'agir au grand jour, se transforme en une conspiration dont les progrès sont aussi rapides, les dernières élections l'ont prouvé, et dont le danger est plus réel. La liberté a un double avantage : elle révèle bientôt l'impuissant et le néant des fausses doctrines, et, d'autre part, elle avertit les conservateurs de se tenir sur leurs gardes et d'accomplir les réformes réclamées par la justice et l'intérêt général.

Le huitième Congrès, réuni à Berne le 26 octobre 1876, ne fut pas plus international que le précédent. Il se composait presque exclusivement, de délégués de la Fédération jurassienne auxquels s'adjoignent un Belge, deux Espagnols, deux Français et quelques Italiens. Les rapports des différents pays constatent que l'*Internationale* voit diminuer presque partout le nombre de ses adhérents. Le vide se fait. La fameuse association se meurt. On décide, pour la sauver, de convoquer, pour l'année suivante, à Gand, un Congrès universel du socialisme. On espère ainsi regagner le terrain perdu. Dans le compte rendu, je ne trouve à signaler qu'une discussion entre le délégué belge, César de Paepe qui, défend l'État, et le délégué italien Malatesta qui au nom « des architectes », en demande la suppression. Il est curieux de voir à quel point les idées « anarchistes » ressemblent à celles des économistes à outrance. « La société, dit Malatesta, n'est pas l'agrégation artificielle opérée par la force ou par un contrat d'individus naturellement réfractaires. C'est un corps organique vivant, dont les hommes sont les cellules concourant solidairement à la vie et au développement du tout. Elle est régie par des lois immanentes, nécessaires, immuables comme toutes les lois naturelles. Il n'existe pas un pacte social, mais bien une loi sociale. Qu'est donc alors l'État ? Une superfétation — (les économistes disaient un chancre) — qui vit aux dépens du corps social et qui n'a d'autre but et d'autre effet que d'organiser et de maintenir l'exploitation des travailleurs.

C'est pourquoi nous voulons détruire l'État. Comment s'organisera ensuite la société? Nous ne pouvons pas le savoir. Nous nous défions de toutes les solutions utopiques. Nous ne voulons plus du socialisme artificiel, fantastique, anti-scientifique, « du socialisme de cabinet », et nous le combattrons comme réactionnaire. Notre seul but doit être de détruire l'État. Ce sera au fonctionnement libre et fécond des lois naturelles de la société à accomplir les destinées de l'humanité. » Ceci est l'expression des idées qui tendent de plus en plus à dominer parmi les socialistes, en France, en Italie et en Espagne. L'influence du positivisme et de Herbert Spencer est manifeste.

Avant de se rendre au Congrès universel de Gand, les « anarchistes » se réunirent en Belgique, à Verviers, du 5 au 8 septembre 1877. Ils donnèrent à cette réunion, où se trouvaient en tout une dizaine de délégués étrangers, le nom pompeux de « Neuvième Congrès général de l'*Association internationale des travailleurs* ». Les questions discutées trahissent une singulière naïveté. Ainsi : « Dans quelque pays que le prolétariat triomphe, nécessité absolue d'étendre ce triomphe à tous les autres pays. » On ne dit pas comment. — « Quels sont les moyens propres à réalisca le plus vite possible l'action révolutionnaire socialiste? » — On passe à l'ordre du jour. — « Quels sont les moyens de propagande pour les compagnons d'Égypte? » Le point reste à l'étude.

A Gand, le 9 septembre, s'ouvrit « le Congrès socialiste universel ». Un cortège d'environ 4,000 ouvriers traversa la ville le drapeau rouge en tête et aux sons de la *Marseillaise*. La police laissa faire, et le public passa indifférent. Nul ne s'effraie, et l'ordre n'est pas un moment troublé. Les séances sont déclarées publiques. Mais presque personne n'y assiste, pas même les ouvriers enrôlés dans l'*Internationale*. On compte quarante-six délégués appartenant à différentes nationalités, seulement, la plupart ne représentent que des groupes insignifiants. On espérait réconcilier les anarchistes et les autoritaires, mais le combat ne tarde pas à s'engager au sujet de l'État et du rôle à jouer par les ouvriers dans les questions politiques. Liebknecht, député au Reischstag allemand, et César de Paepe, soutiennent que les fonctions de l'État doivent être étendues; qu'il doit devenir propriétaire des instruments de travail, et qu'en attendant, les ouvriers ont intérêt à prendre part aux luttes politiques et à obtenir des améliorations successives. James Guillaume, le fondateur de la *Fédération du Jura*, défend la thèse des « autonomistes ». Le capital et le fonds productif doivent appartenir aux sociétés ouvrières, c'est-à-dire aux corps de métiers. Cet idéal ne peut être atteint que par la Révolution. Les ouvriers n'ont rien à attendre des partis poli-

tiques même les plus radicaux, qui ont toujours trompé et exploité le peuple. Le régime parlementaire et le suffrage universel sont un leurre. Quant aux améliorations de détail, elles ne sont qu'un danger. En donnant une certaine satisfaction au peuple, elles amortissent les sentiments révolutionnaires. De Paepe répondit à James Guillaume en reproduisant une pensée profonde, admirablement exprimée par Tocqueville dans le dix-septième chapitre de l'*Ancien régime :* Quand le peuple est écrasé par la misère, il se résigne. C'est quand il se redresse et qu'il regarde au-dessus de lui, qu'il est porté à s'insurger.

Au vote, les anarchistes se trouvèrent en minorité.

Ils déclarèrent alors que les principes des deux écoles étaient trop opposés pour qu'on pût agir en commun, et la scission fut définitivement consommée. Le principe anarchique avait accompli son œuvre de dissolution. La seconde *Internationale* disparut comme celle de Marx. Le mot est encore souvent employé pour désigner certains groupes du socialisme militant, mais il n'existe plus aujourd'hui aucune association universelle à laquelle cette désignation puisse s'appliquer. Cependant le spectre survit et continue à agir comme s'il avait encore quelque réalité. Il est vrai que l'*Internationale* n'a jamais été qu'une ombre, c'est-à-dire une idée qui n'a pu prendre corps.

Résumons cette esquisse de la grandeur et de la décadence de l'Internationale. Comme l'a dit un de ses chefs, Eccarius, elle est née de la conjonction de deux tendances : celle des *trade-unions* d'Angleterre, poursuivant l'accroissement des salaires par la coalition et la grève, sur le terrain économique pratique, et celle du socialisme français et allemand visant à changer radicalement les bases actuelles de l'ordre social. La première de ces tendances a dominé jusqu'en 1869. Depuis lors et surtout après la chute de la Commune, l'élément révolutionnaire l'a emporté complètement. Ce qui a fait le succès rapide et, en apparence, si effrayant de l'*Internationale*, c'est qu'elle répondait à ce sentiment de mécontentement et de révolte qui s'est répandu peu à peu dans la classe ouvrière de tous les pays civilisés. Les mêmes irritations, les mêmes aspirations fermentant partout, il n'était pas difficile d'établir entre elles un lien commun ; mais la puissance réelle dont a disposé l'association a toujours été insignifiante. Elle n'a jamais connu, même approximativement, le nombre de ses adhérents. Ainsi que le dit un de ses anciens membres, M. Fribourg, on s'affiliait à l'*Internationale* « comme on prend un verre de vin ».

De 1866 à 1870, la plupart des sociétés ouvrières et les socialistes, individuellement, déclaraient adhérer et c'était tout. C'est ainsi que Cameron,

délégué des États-Unis au Congrès de Bâle, rapporta, comme nous l'avons vu, que les adhésions étaient absolument platoniques. Elles ne donnaient à l'association ni autorité ni argent. On croit que l'*Internationale* a joué un rôle important dans les grèves devenues si nombreuses depuis quelques années. C'est une erreur. Sans doute, très souvent, les grévistes faisaient nominalement partie de l'association; mais d'abord, les chefs de l'*Internationale* ne considéraient la grève que comme un pis-aller; en second lieu, ils craignaient de la conseiller, sachant qu'un échec diminuerait beaucoup leur crédit; enfin ils manquaient absolument de ressources. Nous trouvons dans les livres de M. Oscar Testut des détails curieux à ce sujet. A chaque occasion, le conseil général avoue qu'il n'a pas d'argent ou bien il envoie des sommes tout à fait insignifiantes. La plus infime *trade-union* anglaise a une caisse mieux garnie. Dans tous les congrès on cherche, sans les trouver, les moyens de faire rentrer les cotisations qui n'étaient pourtant que de 10 centimes par an. Ce n'est pas l'*Internationale* qui a fomenté les grèves, ce sont les grèves qui ont développé l'*Internationale*.

UN OUVRIER MODÈLE

Nous nous étions promis de laisser quelque temps de côté, la sèche et didactique exposition des théories sociales et socialistes pour revenir à l'histoire pittoresque, à celle qui fait connaître les hommes et les choses. Rien ne nous paraît plus caractéristique, à cet égard, que la biographie d'un ouvrier qui par la largeur de ses vues, l'honnêteté irréprochable de sa vie, son dévouement à ses compagnons, mérite d'être placé au rang des bienfaiteurs de sa classe. Le décrire en ces termes, c'est nommer Agricol Perdiguier, bien connu dans le compagnonnage sous le nom d'Avignonnais-la-Vertu.

Si un tel homme était né dans un pays moins rongé par l'individualisme, plus capable de comprendre les effets de l'association et de la concorde, s'il avait eu à lutter non contre ses compagnons, mais seulement contre les choses, il eût peut-être fait une révolution, et une révolution pacifique. Mais ces sortes de révolutions ne se font pas en France; on y est toujours fidèle à un vieux préjugé qui consiste à croire que, pour conquérir un peu de liberté et pour le moindre progrès, il faut descendre dans la rue, le fusil à la main, et prendre la place du gouvernement, comme si l'initiative énergique et intelligente dans la sphère privée n'était rien.

Beaucoup d'ouvriers ont écrit, mais bien peu ont écrit leur propre histoire

et bien peu l'ont écrite avec cette sincérité, cette honnêteté, et surtout cette bienveillance envers ceux de leur classe qui, ne les comprenant pas, se mettaient en travers de leurs desseins.

C'est donc à la fois une leçon et un enseignement historique que l'on trouvera dans ces pages. Nous n'avons plus qu'à laisser la parole à notre auteur.

« J'ai fait mon apprentissage chez mon père, à Morières, lieu de ma naissance. J'allai en 1822 travailler à Avignon, et j'y demeurai deux ans. Ce fut en 1823, que je rentrai dans le Compagnonnage en qualité d'affilié; je m'y plus. J'avais atteint ma dix-septième année. Un an plus tard et le second jour après le dimanche de Pâques, je partis; je commençais mon tour de France. La première grande ville que je vis, ce fut Marseille. Je travaillai ensuite et successivement à Nîmes, à Montpellier, où je fus reçu compagnon, puis à Béziers, à Bordeaux, à Nantes, à Chartres, où je fus fait compagnon fini.

« Ce fut dans cette ville que le dégoût de certains chants sauvages s'empara si fortement de moi, et que je composai mes deux premières chansons sans règle et sans art. De la Beauce, je me rendis à Paris. Les ouvriers de la capitale me parurent isolés les uns des autres, et mon bonheur était de vivre dans l'association, quelque imparfaite qu'elle fût. Je partis pour Châlons, et après y avoir séjourné quinze jours, je m'en éloignai pour me rendre à Lyon. Dans cette ville mes confrères me choisirent pour être leur premier compagnon, les maîtres m'initièrent à leur ordre. Je fis là deux chansons : la seconde était à propos de mon élection. Après avoir rempli pendant sept mois la première charge, et j'ose le dire, d'une manière profitable à la Société, je m'éloignai de Lyon, et quatre ans et demi après avoir quitté Avignon, j'y étais de retour. Je me hâtai de me rendre à Morières chez mes parents. Je me mis à travailler dans l'atelier de mon père ; je fréquentais néanmoins la Société, et je ne la remerciai que quelques mois plus tard.

« Je ne tardai pas à me reprocher intérieurement d'avoir rapporté de mon voyage trop peu de talent. Je m'étais bien occupé, avant de quitter Avignon pour la première fois, de dessin linéaire ; je m'en étais occupé à Marseille et à Bordeaux; mais mes maîtres ne m'avaient pas inoculé la science. C'est du dernier que je me plains surtout : il ne m'avait pas fait joindre la pratique à la théorie, et sa théorie même, avouons-le, n'était pas sans reproche. Je sentais en moi un profond besoin d'apprendre qui ne me laissait pas en repos.

« Après un séjour de neuf mois auprès de mes parents, je les quitte, et

me voilà de retour à Paris, où cette fois je pus m'habituer. Nous étions en 1829, la révolution de Juillet approchait, on l'entendait venir, on était près de la voir.

« Je travaillai pendant deux ans avec une grande activité, le jour, à l'établi, le soir, dans une école de dessin. Je consacrai de plus au dessin les dimanches et les fêtes, et le lundi quand la chose se pouvait ; il ne m'était guère possible de me livrer à la lecture qu'aux heures des repas et au sortir de la classe, de onze heures à une heure du matin.

« Si nous voulons, nous autres artisans, approfondir notre métier, développer notre entendement, acquérir quelques connaissances, savoir ce que c'est que la vie humaine, être hommes enfin dans toute l'étendue du mot, nous sommes forcés de prendre sur notre nourriture et sur notre sommeil. Nous ne pouvons faire la conquête d'un peu de savoir qu'à cette unique et dure condition souvent mortelle, car les forces physiques ont des bornes.

« La révolution de Juillet avait éclaté. Le peuple l'avait voulue, le peuple l'avait faite; et cependant, après son triomphe, il était sans travail dans Paris. En 1831, j'allai travailler à Nogent-le-Roi, village de la Beauce, chez le nommé Casting, que je connaissais depuis plusieurs années.

« M. Casting avait un fils de seize ans et deux ouvriers dans son atelier: je leur démontrai le dessin le soir après le souper.

« Je leur fis faire de petits escaliers en bois et autres petits objets. Des charpentiers, des menuisiers du pays ayant vu ces plans et ces modèles, voulurent être de mes élèves et recevoir mes leçons. Ils furent des nôtres. Chaque soir une douzaine de jeunes hommes laborieux dessinaient et modelaient jusqu'à onze heures. Pendant ce temps il me restait un peu de loisir : je l'employais à lire et à composer des chansons. L'idée de réforme que j'avais conçue rentrait toujours plus profondément dans mon cœur. Sur la fin de la belle saison, après avoir séjourné sept mois dans ce charmant village que je ne puis oublier, je m'en éloignai et un grand nombre d'ouvriers appartenant aux divers nuances du Compagnonnage me firent la conduite jusqu'à Maintenon : deux d'entres eux, Missonnier de Gijan et François, ne voulurent me quitter qu'a Rambouillet ; le dernier était de cette ville.

« J'étais de retour à Paris et j'avais de l'argent; je me mis à dessiner les journées entières tant qu'il put durer. Quand toutes mes ressources furent épuisées, je me remis à l'établi.

« Beaucoup d'ouvriers à ma place, se voyant quelques centaines de francs, auraient acheté une montre en or ou de beaux habits ; cette pensée-là n'était pas la mienne : je savais bien que des montres et des vêtements, on en pouvait trouver partout, mais que le talent n'est pas un fruit de tous les

pays, qu'il faut le cueillir dans les lieux où il pousse et dès qu'on le rencontre, sans remettre à plus tard, parce que les occasions perdues ne reviennent plus.

« J'étais bien aise de travailler sur toutes sortes de meubles certain que j'étais qu'un menuisier qui n'est pas ébéniste aussi, ne peut donner à ses travaux tout le fini possible. Apprenons ! qui sait ce que nous devrons faire plus tard, qui sait quel genre de travail nous nourrira !

« En 1833, j'étais dans mon pays... Cinq mois plus tard, j'étais de retour à Paris, et tout à fait résolu à ne plus le quitter.

« Je sortis bientôt du garni où j'avais habité cinq ans. Je louai une mansarde, fis quelques emplettes, et je me mis dans mes meubles, seul, espérant bien de l'avenir.

« Nous étions en 1834. J'avais produit quelques chansons de compagnons, quelques chansons patriotiques ou politiques. Tout ce qui touchait à l'indépendance nationale, à la liberté, à la fraternité me faisait battre le cœur ; mais dans la condition où le sort m'avait fait naître un grand rôle n'était pas fait pour moi ; je n'étais pas fait pour un grand rôle. Je ne pouvais, je ne devais agir que dans la sphère où je me trouvais placé.

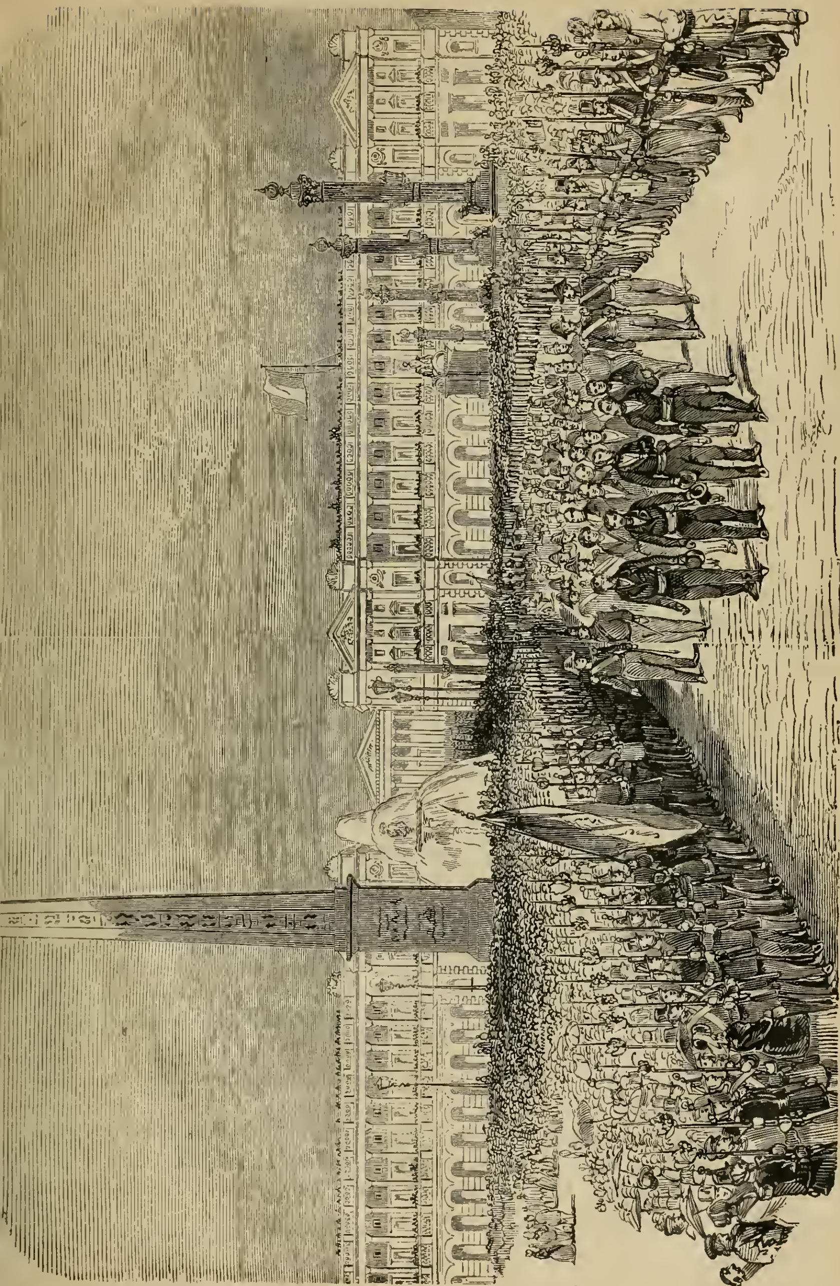
« Les querelles des compagnons, leurs batailles fréquentes m'avaient toujours fait souffrir intérieurement ; j'aurais voulu les calmer, les éteindre s'il eût été possible ! Mais je ne pouvais disposer que de peu de moyens ; il fallait donc commencer par un faible commencement.

« Je réunis le peu de chansons de compagnons que j'avais faites. J'ajoutai à ces chansons une petite préface et des notes par lesquelles j'attaquai ouvertement le tapage et les chants grossiers dont nous avions fait usage trop longtemps. Cela préparé, je proposai à mes camarades de souscrire pour chacun deux francs. Trente-trois d'entre eux se montrèren de bonne volonté, et nous fîmes gémir la presse pour la première fois.

« Un cahier de 36 pages fut tiré à 500 exemplaires, que nous envoyâmes de toutes parts à notre Société, et gratuitement. Je me promettais bien de ne pas en rester là, de pousser activement ce que j'avais entrepris, avec les intentions les plus droites ; mais au moment où je m'y attendais le moins, j'allais m'engager dans une série de malheurs.

« Les petits cahiers venaient d'être distribués, et je travaillais à préparer un autre manuscrit ; mais les choses ne devaient pas marcher au gré de mes souhaits. L'atelier dans lequel je riflais du matin au soir était toujours plein d'une épaisse fumée, et j'étais placé près de la cheminée qui nous la distribuait.

« C'est à cette incommodité que j'attribue une inflammation des yeux qui,



Une fête républicaine.

pendant quinze jours, me força de suspendre mon travail. Qu'on ne s'étonne pas si je rentre dans le détail de mes misères : on m'a tant de fois reproché un léger secours que je crus devoir accepter en 1838, qu'il faut que l'on sache comment, en tombant d'un mal dans un pire, je pus être réduit à en avoir besoin. Je le répète, qu'on ne soit pas trop prompt à condamner des détails que les calomniateurs ont rendus nécessaires.

« Cette inflammation d'yeux était à peine guérie, me voilà à l'atelier... Deux ou trois jours se passent heureux, le quatrième ne le fut pas. L'ouvrier qui travaillait à mon côté laisse tomber, par mégarde, de son établi, plusieurs pièces de bois réunies ; je les reçois sur le bas de la jambe gauche, je suis blessé. Mais en cette circonstance, je fis comme font beaucoup d'ouvriers pressés par le besoin, je travaille quel que soit le mal. Ce mal s'irrita, s'envenima, et il fallut bon gré mal gré se résigner au repos. Ce temps fut mis à profit dans un sens, je composai quelques chansons.

« Après avoir perdu trois semaines, je retourne à mon travail ; j'avais commencé deux lits, je les continue. Un soir, je plaquais, les deux bateaux ou grands pans de lit étaient surface contre surface ; j'étais en train de serrer les vis des presses et des châssis; en cet instant, j'éprouvai aux deux plus longs doigts de la main droite un étrange engourdissement. Malgré ma gêne, je continuai ma besogne... Le jour qui suivit, ma main fut très enflée, le surlendemain, encore plus. Pour comble de contrariété, il y avait en tête de mon établi une croisée où manquait une vitre, et nous étions au commencement de l'hiver, un vent très froid tombait sur ma main, et il y a tout lieu de croire qu'une sorte de fraîcheur ou rhumatisme se joignit à l'entorse, et il fallut deux mois entiers rester absent de l'atelier.

« Presque guéri, je veux me remettre à l'ouvrage, mais ma place était donnée à un autre ouvrier ; je dus ramasser mes scies, varlopes, rabots et aller travailler ailleurs. Je me mets à l'œuvre, j'ai refendu le bois de deux meubles, j'ai fatigué ma main malade pendant quatre heures et cette main n'en peut plus ; elle est encore enflée, engourdie ; je prends mes outils sur mes épaules et je m'en vais dans mon désert. Il fallut suivre un nouveau traitement. Je vivais sur mon crédit, sur quelques emprunts; mais je mangeais peu. Ce repos forcé fut de deux mois.

« Je guéris; je vais prendre place dans un nouvel atelier; je commence deux meubles peu importants, je les finis; j'en commence deux autres et la chance fut mauvaise voici comment : j'avais une pièce de chêne sur mon établi, un nœud très dur et très large la déparait, il fallait travailler, corriger cette pièce. Je pousse mon rillar, il rencontre le nœud, s'arrête court, et

une vive douleur me passe dans la main et dans le poignet. Je veux travailler encore : impossible, main et poignet refusent le service, enflent à vue d'œil et me voilà plus malheureux que jamais... Plus de ressources! que faire!...

« J'avais fini par me présenter à l'hôpital Saint-Antoine : pas de place! Je me présente au dispensaire du parvis Notre-Dame : pas de place!... à Saint-Louis : pas de place!... Je végète, je languis... j'use enfin des médicaments qui me sont prescrits : sangsues, vésicatoires, etc.; mais seul dans une chambre, sans bois, sans argent, manquant de tout, comment vivre? Je retourne à Saint-Antoine, de là à Saint-Louis, au parvis Notre-Dame, montrant partout ma main. « Venez demain, me dit-on dans ce dernier lieu, « venez, vous serez admis. »

« Je venais de recevoir la somme de treize francs et j'avais un de mes amis arrivé dans Paris depuis peu de jours, malade dans sa chambre. Je lui donne dix francs, moi qui allais entrer à l'hôpital le lendemain, je n'avais plus besoin de rien.

« Les trois francs qui me restaient devaient me suffire, du reste. Enfin, je prends ma route vers Notre-Dame. Que j'étais content! j'allais entrer dans un hôpital! La nourriture et les soins allaient m'être prodigués!... J'arrive devant le médecin de service, il jette un indifférent coup d'œil sur ma main et ces paroles cruelles sortent de sa bouche : « Il n'y a pas de place! vous « ne pouvez être admis. » Je lui rappelle de la manière la plus humble, la plus suppliante, la promesse qu'on m'avait faite la veille.

« Il reprend en colère et en criant de toutes ses forces : « Nous ne pouvons « recevoir que les agonisants! » Il n'y avait pas à répliquer, et je me retirai le cœur brisé, et en maudissant la société qu'en ce moment j'aurais brisée si elle eût été un verre fragile déposé dans mes mains. J'étais souffrant; je manquais de tout, et j'étais repoussé de toutes parts avec des paroles dures.

« Combien de réflexions passaient dans ma tête! Sous mes yeux circulaient des gens magnifiquement parés, de brillants équipages avec cochers devant, laquais derrière, mille richesses et un luxe éblouissant s'étalaient partout; et pourtant, au milieu de ce Paris et de tous ses établissements philanthropiques je ne trouvais nul secours, nulle sympathie, nulle justice; tout me repoussait. J'étais sous la griffe du malheur, et la société me disait dans son langage muet : Je ne te connais pas, je ne te dois rien et tu peux mourir, je suis sans souci et sans pitié pour toi. J'eus, dans mon désespoir, la pensée d'essayer quelques dégradations sur quelque monument public, ou de frapper quelque agent de l'autorité, afin de me faire arrêter et d'avoir

au moins le pain de la prison à défaut de celui de l'hôpital, mais cette pensée m'abandonna bien vite. Je n'étais, je crois, point né pour faire violence à la société, ni pour lui tendre la main au coin des rues en implorant sa dégradante aumône. J'arrivai dans ma chambre à la plus triste situation.

« Les misérables trois francs dont j'ai déjà parlé durèrent peu. Enfin, n'ayant rien pour manger, rien pour me chauffer, étant incapable de travailler, me croyant estropié, pour toujours, me sentant abandonné de tous, car les longs malheurs éloignent les amis et les changent à notre égard, je voulais mourir. De sinistres pensées vinrent m'assaillir ; la raison les combattit : la lutte dura trois jours et trois nuits, une idée. Un rêve de réforme en faveur de mes frères me soutint, une bonne âme finit par venir à mon secours, vingt francs me furent prêtés, ils me sauvèrent. Mon mal de main s'en alla peu à peu, je renaquis insensiblement ; et après avoir perdu pour la troisième fois deux mois de mon temps, je pus reprendre le travail.

« Je jugeai dès lors qu'il était urgent de quitter la partie du grand meuble, trop lourde pour moi, et je me mis à faire des toilettes et autres petits meubles. Pendant trois mois la chose alla des mieux. Au bout de ce terme, le patron me donne à faire un ouvrage en noyer; il y avait là un peu plus à rifler, ma main en souffrit et je fus forcé de cesser de travailler ; je perdis ainsi encore six semaines. Je passe sous silence divers petits accidents.

« Nous étions en l'année 1835. Des camarades me prièrent à cent reprises de leur démontrer le dessin. Je devais beaucoup, j'avais besoin de gagner en conséquence pour parvenir à m'acquitter près de mes créanciers et je cédai à leurs sollicitations. J'organisai mon école, Dieu sait comme, étant tout à fait dépourvu de moyens. Mes tables avaient pour pieds des bâtons pris dans des falourdes, elles tremblaient et se soutenaient avec quelque peine. Quoi qu'il en fût sous ce rapport j'eus des élèves et l'école de dessin fut dès lors ma plus constante ressource, ressource venue à propos, car mes malheurs ne devaient pas finir si tôt.

« Un jour de l'année 1836, sur la fin de l'hiver, après avoir poncé une pièce de bois, je prends une poignée de copeaux pour essuyer l'huile ; ma main faisait un mouvement de va-et-vient, et mon pouce rasait l'arête du bois; nouveau malheur : une écharde forte, longue de huit lignes, s'en détache, s'enfonce dans le pouce, passe entre l'os et le tendon, se double, se casse.

« Le chirurgien eut beau ouvrir les chairs, secouer l'os et le nerf, un morceau de cette écharde ne fut point extrait, et il ne sortit de là où il était enclavé qu'au bout de deux mois. Cependant, mon Hippocrate parla de

mon bonheur en ma présence, de ce qu'un dangereux panaris n'était pas venu compliquer le mal et le prolonger.

« Le patron qui m'occupait, M. Juhé, voulut bien me donner de l'ouvrage à façon. Ma petite classe exigeait que je pusse travailler chez moi, et puis j'évitais, en travaillant en chambre, toute occasion de dérangement et tout reproche si je me refusais à me déranger.

« Un jour, j'entends du bruit sous ma croisée : quatre hommes étaient tombés sur un seul homme, ils l'étranglaient, le meurtrissaient. Je vois cela, je jette mon tablier à terre, je cours pour délivrer le malheureux : il faut lutter, se battre. Un de mes élèves, Robert, dit Pignan, vient me seconder. Il y a de l'intervention, une foule de monde s'amasse, la paix se fait; le calme règne enfin. Mais Robert, qui était venu à la classe pour coller sur sa tablette une feuille de papier, retournait dans son atelier. Il est attaqué dans la rue; il se défend bravement, une multitude formait cercle. Je veux encore intervenir, séparer... On me tire par derrière, on me tire encore; on me fait remarquer que je suis tout ensanglanté. En effet, j'avais reçu d'une main invisible, sur le nez, à la hauteur des yeux, un coup de je ne sais quoi qui avait profondément pénétré dans les chairs, et le sang jaillissait de ce trou et des deux narines à la fois. Le sang s'extravasa ensuite dans la peau; mon visage devint noirâtre, et je dus rester trois semaines sans oser mettre les pieds dans la rue.

« Ainsi, les accidents et les pertes de temps engendraient pour moi des misères et des dettes, et partant, l'obligation de travailler plus fort, dès que la chose m'était possible, car je voulais satisfaire tous mes créanciers. D'un autre côté, le travail excessif, les privations qu'il fallait subir, les soucis inévitables auxquels j'étais livré en pareille circonstance, engendraient à leur tour l'affaiblissement physique, et mon sang et mes organes s'échauffaient singulièrement, ma poitrine souffrait, une toux sèche se déclara et d'un mal je tombai dans un pire; c'était naturel. La maladie nécessite l'excès du travail; l'excès du travail ramène la maladie; quand une fois on est renfermé dans ce labyrinthe, dans ce cercle fatal, on n'en sort le plus souvent que par la mort. Combien j'ai vu de braves ouvriers périr de la sorte à la fleur de l'âge !...

« Dans le commencement de cette grave maladie, en septembre 1836, je publiai un cahier de chansons de même étendue que le premier. 61 compagnons souscrivirent pour chacun *deux* francs et 1,300 exemplaires en furent répandus sur le tour de France. Je croyais avoir fait ma dernière publication; je croyais être arrivé au terme de ma carrière, et cependant cette maladie, qui devait être mortelle, se dissipa peu à peu, et après cinq mois

de souffrance, d'abandon et de perte de temps, je pus reprendre le travail.

« Je n'étais pas encore au bout de mes peines. Nous étions en 1837. Je faisais des lits ; un jour, il s'agissait d'assembler les fonds sanglés, je monte sur l'établi. Je ne sais comme la chose se fit, mais j'éprouvai à l'instant, dans l'articulation de la cuisse, une vive douleur ; bientôt, il ne me fut plus possible de marcher, et j'ai dû rester la jambe appuyée sur une chaise pendant un mois entier. Ce fut dans cette position que j'écrivis la *Rencontre des deux frères.*

« A peine guéri, je reprends l'ouvrage avec une nouvelle ardeur. Une scie se détache du plafond où elle était suspendue, je la reçois en plein sur le visage ; plusieurs de ses dents se plantent sur mon front ; celle de l'extrémité inférieure me troue le nez, là où il avait déjà souffert, et le sang jaillit avec force. Cependant, cet accident, je le compte pour peu de chose ; le mal fut de courte durée, et la perte de temps presque nulle.

« Le jour je travaillais à l'établi, le soir je donnais des soins à mes élèves. Cette double source de gain me produisait une assez forte journée, et chaque semaine j'amoindrissais ma dette. L'espoir renaissait en moi, mais, disons-le, la solitude me fatiguait ; vivre seul ne me convenait plus.

« La compagne que je pouvais désirer, je la rencontre ; il est question de mariage. Consentement de mon père, acte de naissance, tous les papiers nécessaires sont arrivés. Nous touchons à la conclusion ; tout me souriait ! Un nouvel avenir s'ouvrait devant moi... Je retombe malade... une inflammation des bronches s'est déclarée.

« Je fais demander un médecin qui demeure dans mon voisinage, il arrive enfin ; il me fait une ordonnance et je lui dis : « Comme vous serez « obligé de revenir, je vous paierai cette visite avec les autres que vous ferez. « — Oui, répondit-il, mais ne m'envoyez plus chercher, je viendrai de moi-« même. » — Il partit et je ne le revis plus. L'aspect de ma pauvreté m'avait fait croire insolvable et l'avait épouvanté. Je sus pourtant bien le retrouver pour lui payer son unique visite.

« Au bout de quinze jours je pus me lever, sortir, consulter sur mon mal. Mais, pour mon malheur, j'allai tomber entre les mains du docteur Paillette, ivrogne abruti, bourreau sans conscience et sans pitié que la Faculté aurait dû interdire. Il tuait ses malades, il se tua lui-même, mais trop tard. Enfin il me fait prendre une masse de drogues ; il m'empoisonne. L'estomac ne fait plus ses fonctions, ma poitrine est gonflée, je manque de respiration, le sang me sort par la bouche ; j'éprouve des tranchées violentes et je me

roule sur mon grabat comme un possédé. Un long abattement succède à cette crise dont personne ne fut témoin.

« Cependant, quelle que fût ma situation, je me levais le soir, et quoique mes paroles sortissent difficilement de ma poitrine, j'avais du courage et je faisais tous mes efforts pour me faire entendre de mes élèves. Ils étaient mon unique ressource, mon seul espoir, et je voulais les conserver. L'été leur nombre baissait et mes moyens devenaient insuffisants. Aussi, combien de fois je me suis nourri une journée entière avec un sou de pain ! combien de fois j'ai dû me priver de tous les soins qui m'étaient prescrits !

« Manquant de tout, un jour je veux faire un petit emprunt, je m'adresse à un vieil ami : je lui demande *dix* francs. Il me répond avec la plus grande politesse qu'il n'a pas d'argent. Je voyais cependant dans un tiroir de commode entr'ouvert son livret de caisse d'épargne.

« Je m'adresse à un second : il me répond approchant comme le premier. Je le revois quinze jours plus tard, et diminuant mes prétentions, je lui demande *cinq* francs. Voici quelle fut sa réponse : « Écoutez-moi ; quand je « reçois ma paye, je mets de côté afin d'avoir pour vivre la semaine, le sur- « plus, je le dépose à la caisse d'épargne, ainsi, il ne me reste jamais rien pour « personne ». Voilà quels sont les effets ordinaires de la Caisse d'épargne sur beaucoup de ses familiers. La passion d'ajouter tous les huit jours à leur avoir, les dessèche : voir mourir un ami faute d'un léger secours leur serait bien moins sensible que de s'exposer à perdre la somme la plus minime. Celui qui m'avait fait un si barbare refus m'avait prêté trois ans plus tôt quarante-cinq francs. Je l'avais très bien remboursé. Il savait donc qu'il n'avait rien à perdre avec moi, car il avait des preuves de ma bonne foi. Mais du moment qu'il fut possédé de la fureur d'accumuler, du moment qu'il fut porteur d'un livret de Caisse d'épargne, brevet d'égoïsme pour beaucoup d'ouvriers, il ne fut plus le même homme ; je continuai cependant à le voir de temps en temps, mais dans ma conscience il était jugé, c'était un ancien camarade, mais non un véritable ami.

« Des compagnons me disaient : Si vous le vouliez, la société vous aiderait, mais vous êtes un orgueilleux, vous repoussez tous les secours qu'elle vous offre. On verra plus loin si ce blâme était fondé.

« J'avais déjà essayé de plusieurs médecins quand une personne amie me signala M. Belliol, rue des Bons-Enfants, 32, comme un docteur très expert dans les maladies de poitrine et m'assura qu'il pourrait me guérir. L'espérance est une si belle chose, elle jette des racines si profondes dans le cœur, que je me décidai à le voir. Il offrit de me faire un traitement de trois mois, de fournir les médicaments et de me guérir ou de me mettre en bonne voie de

guérison pour la somme de *cent francs.* Ma fortune ne me permettait pas d'être sauvé à ce prix.

« Il y eut des pourparlers, et il fut convenu que mes confrères les compagnons me fourniraient, au moyen d'une souscription, la somme nécessaire. Pour des hommes moins connus que je ne l'étais, et dont le dévouement à la société n'avait pas éclaté comme le mien, on avait maintes fois réalisé des sommes plus considérables. J'en savais quelque chose, car j'avais fait pour d'autres ce qu'on allait faire pour moi, c'est-à-dire que je m'étais mis en tête de quelques souscriptions et je n'avais point épargné mes pas.

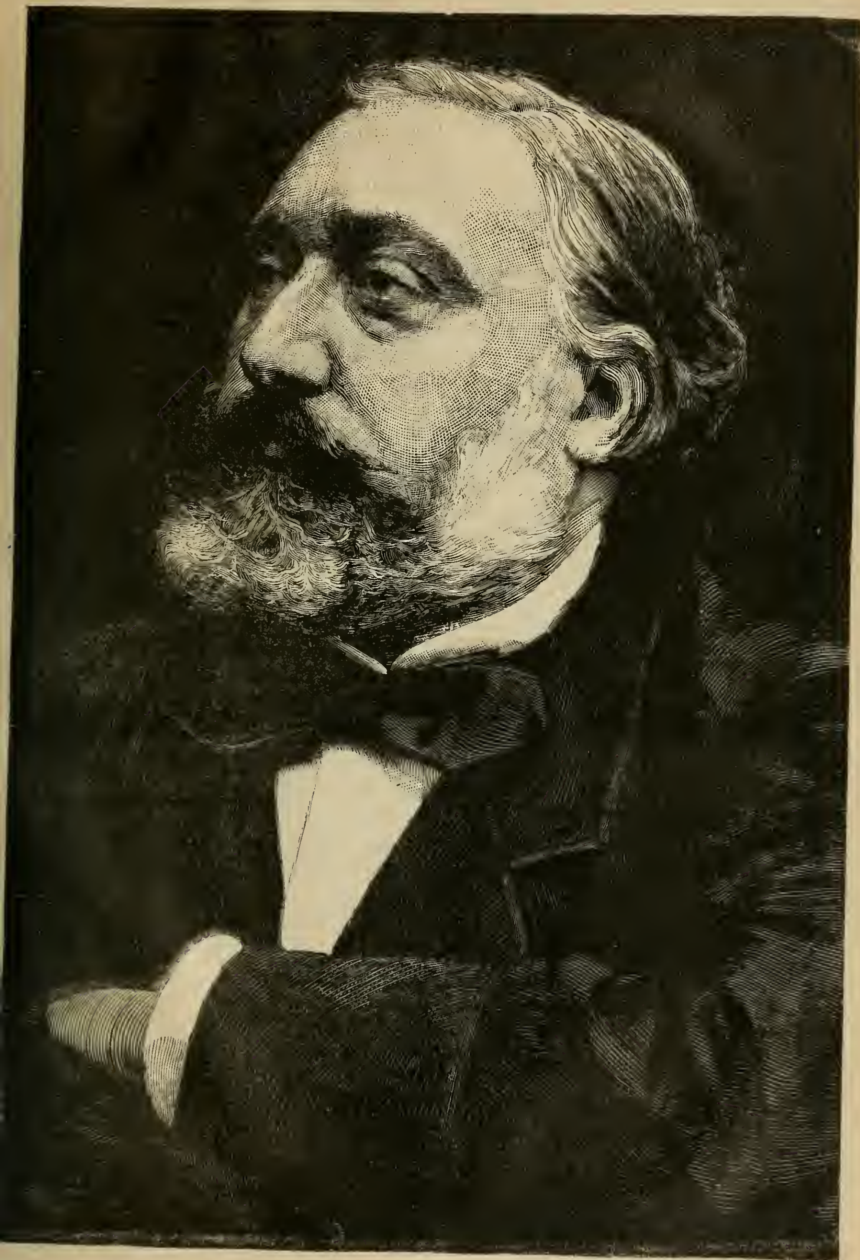
« Mais le bonheur n'était pas fait pour moi, M. B..., arrivé depuis peu de Marseille, m'était très hostile. Il avait naguère provoqué, dans une grande ville, des contestations quand il avait été question de concours entre les gavots et les dévorants.

« Je ne l'avais pas complètement approuvé, vu que ces concours ne peuvent être que ruineux pour les sociétés compagnonnales. D'un autre côté, je jouissais d'une certaine réputation sur le *Tour de France*, c'était assez; il m'en voulait même avant de m'avoir vu et sans savoir ce que j'étais. Il parla contre moi, il me signala comme un compagnon sans zèle, sans dévouement, sans amour pour la société. Enfin j'étais, à son dire, un mauvais compagnon, c'était là le mot. Cet homme me porta préjudice dans l'esprit de ceux qui auraient pu m'être le plus utiles.

« La souscription fut très mal conduite, la plupart de ceux qui avaient de la sympathie pour moi n'en furent point informés ; et elle n'atteignit en six semaines que la somme de 49 francs ; ce fut tout. Vingt fois je demandai à voir la liste de souscription; ce plaisir me fut toujours refusé. Combien cette faible somme m'a été reprochée depuis !... Il en sera question ailleurs.

« Le produit de la souscription, je le recevais pièce à pièce et je le remettais de même à M. Belliol. Je lui avais donné en tout 50 francs, et nous étions au milieu du terme du traitement. Je vis dès lors l'impossibilité de pouvoir me procurer une égale somme et je prévins le docteur que je ne retournerais plus chez lui ; il m'engagea à continuer à recevoir ses soins, il me parla de me faire crédit, chose rare par le temps qui court et dont il faut le louer, mais ma timidité fut trop grande; je n'osai plus aller le trouver et je lui écrivis pour le remercier. Je n'ai plus revu M. Belliol.

« Depuis je parcourus les consultations gratuites; je vis divers médecins, j'essayai de différents systèmes. Un homéopathe, habitant d'une rue qui aboutit à celle de Clichy et dont l'escalier, les corridors et l'antichambre étaient encombrés de pauvres gens auxquels il faisait faire tapisserie du



Portrait de Gambetta

matin au soir, au risque d'épuiser leur force avant de les faire défiler un à un sous les regards de sa dame qui leur distribuait à tous la *manne* par paquet bien léger, me déclara, par l'organe de son substitut en jupe, que j'étais phtisique, et que si les médecins ordinaires m'avaient assassiné, ce n'était pas de sa faute. Je n'eus pas envie de retourner davantage auprès de l'homéopathe et de *l'homéopathesse.*

« M. le docteur Rognetta qui donnait des consultations au dispensaire, près l'église Saint-Roch, ne me rassura pas; j'avais, selon son dire, une lésion au poumon. Ma position n'avait rien de brillant.

« Des affiliés, des jeunes compagnons, m'étaient favorables, me témoignaient leur sympathie et recevaient avec plaisir mes leçons, malgré mon état maladif; mais les vieux, mais les chefs entraînés par l'arrivant de Marseille, m'avaient tourné le dos et me décriaient et me calomniaient. Ils espéraient par là donner le change et excuser aux yeux du public de notre quartier ce que leur conduite avait de dur à mon égard.

« Je serais bien entré dans un hôpital, on ne pouvait plus me refuser comme autrefois; mais je devais à mon propriétaire plusieurs termes et si mon séjour s'y fût prolongé, il eût pu vendre mes tables, mon établi, mes outils et mon pauvre mobilier pour se payer. Mes élèves se seraient éloignés, ma clientèle se serait éclipsée ; et s'il m'eût été possible de sortir de l'hôpital, faible encore, incapable de travailler, je me serais trouvé sans ressource et sans espoir; aussi, ne devais-je me séparer de monécole qu'à la dernière extrémité, qu'avec l'entière certitude d'une mort prochaine : telle était ma résolution.

« Dans ce temps j'aurais désiré que ma *Rencontre de deux frères* fût imprimée, j'aurais voulu laisser ce petit écrit aux compagnons comme le testament de l'un de leurs camarades ; j'attachais quelque importance à ce legs. Je vis à cet effet deux hommes qui jouissaient d'une grande réputation de savoir, de bonté, et les sympathies populaires leur étaient acquises. Je les vis, je leur expliquai ma pensée et mes espérances furent déçues. Je finis par suspecter les belles paroles de certains hommes, et par ne plus croire à leur puissance et à leur générosité. »

Nous avons voulu dépeindre ici, d'après les matériaux originaux et authentiques, la vie d'un ouvrier modèle.

Mais cela ne doit pas nous faire perdre de vue notre objet principal, l'histoire des classes ouvrières. Nous reprenons cette histoire au point où nous l'avons laissée, et nous abordons l'étude du socialisme dans les pays étrangers, où ce principe de mouvement et de progrès n'a pas été moins actif qu'en France, et où il a été peut-être plus fécond.

TROISIÈME PARTIE

LE SOCIALISME HORS D'EUROPE

I

Les États-Unis.

L'on se représente à tort le Vieux-Monde comme le théâtre exclusif des agitations sociales. En premier lieu, il faut considérer que cette expression géographique s'étend à des groupes humains régis par le despotisme le plus ancien et le plus absolu, où la population est divisée en castes que séparent des abîmes infranchissables.

En outre, le Vieux-Monde n'est pas entièrement civilisé; il n'est pas même peuplé; des déserts immenses parcourus par des hordes à la fois clairsemées et peu nombreuses, y occupent des superficies égales à celles d'un continent.

En second lieu, une grande partie de ces populations sont soumises à des formes religieuses qui se sont imposées aux organisations sociales, et l'on sait par une expérience déjà bien des fois séculaire, que religion signifie *statu quo*, immobilité intellectuelle, politique. Il est donc superflu de parler de socialisme dans des pays soumis au bouddhisme, au brahmanisme, au mahométisme. On évalue à 800 millions *au moins* le nombre total des hommes qui adhèrent à l'une ou à l'autre de ces trois religions.

C'est donc un total de 800 millions d'hommes au moins qu'il faut retrancher du domaine où le socialisme peut exercer son action dans le Vieux-Monde.

Peut-on même dire que l'Europe entière soit comprise dans ce domaine, et que la Russie, par exemple, soit un champ fécond et actif d'expériences socialistes? Évidemment non. La Russie ne connaît guère le socialisme que sous une de ses formes les plus étroites : le nihilisme.

Reportons-nous maintenant aux États-Unis.

Ils forment aujourd'hui une masse presque compacte de plus de 60 millions d'habitants, qui parlent tous une même langue, et dans laquelle sont encore disséminés quelques rares représentants de l'ancienne race rouge, groupés en tribus errantes, et dont chaque jour, chaque mouvement, chaque progrès de la race anglo-saxonne diminue le nombre et les forces.

Les revendications socialistes sont déjà, quoi qu'on en ait dit, fort anciennes aux États-Unis : nous voulons dire qu'elles sont beaucoup plus anciennes qu'on ne le suppose en Europe.

Elles portaient originairement sur deux points :

Premièrement, l'abolition de l'esclavage ;

En second lieu, la nationalisation du sol.

Elles datent, l'une et l'autre, du commencement du siècle. A cette époque, le chef de l'agrarianisme, ou système de la nationalisation du sol, prononçait ces paroles :

« Si vous aliénez le sol (c'est-à-dire si vous encouragez la répartition de la terre entre les particuliers qui la posséderont définitivement), nos descendants s'efforceront en vain de se soustraire au salariat, à la triste condition mercenaire. Il n'y aura point de champ qu'un capitaliste n'aura marqué de son sceau, où il n'aura planté sa borne, et le sort des générations futures ira toujours empirant. Nos neveux, en lisant l'histoire de leur patrie, apprendront qu'il fut un temps où leurs ancêtres auraient pu empêcher le monopole de la terre, sauver le patrimoine de leurs enfants, et le transmettre à leur postérité. Que diront nos héritiers, en voyant que nous ne leur avons transmis que la misère et la servitude ?

« Richesse et pauvreté, dettes et intérêts rongeurs, procès et frais de justice; dépôts de mendicité pour les travailleurs qui ont produit en leur vie cent fois plus qu'ils n'ont consommé, tandis que ceux qui n'ont jamais mis la main à l'œuvre habitent des hôtels somptueux, des résidences princières; geôles et potences pour ceux que la nécessité inexorable a poussés au mal, tandis que d'ignobles fripons comptent parmi les grands propriétaires honorés et respectés... le riche devenant chaque jour plus riche, tandis que le pauvre devient chaque jour plus pauvre. Voilà les conséquences nécessaires du monopole de la terre. »

Nous pouvons citer parmi les grands noms de cette époque, et qui doivent être chers au parti ouvrier, W. L. Mackenzie, Mike Walsh, L. L. Manning, J. Windt.

Quant aux antiesclavagistes, bien qu'ils doivent être comptés au nombre des bienfaiteurs de l'humanité, nous n'avons point à nous occuper d'eux,

car ils avaient pour objectif la libération d'une race, et non l'affranchissement et le bonheur d'une caste sociale, ce qui est un point de vue bien distinct.

LES AMANIENS

Les sectes religieuses ont le droit de figurer dans cette revue des forces socialistes, par bien des raisons : d'abord la religion qu'elles prétendent professer est souvent un système philosophique, qui rend à l'homme sa véritable destination et l'affranchit des entraves de la superstition, au lieu de l'y retenir.

Plusieurs des communautés religioso-socialistes des États-Unis sont fort anciennes, et ont subi victorieusement l'épreuve du temps passé ; rien ne donne à supposer qu'elles doivent succomber à de nouvelles épreuves.

Nous citerons celles des Amanistes, des Rappistes, des Zoaristes, des Shakers, des Perfectionnistes, des Ebenezeristes, des Snowbergeriens, des Ephratistes.

Amana est une colonie de langue et de mœurs allemandes, située dans l'État d'Iowa. Elle compte 1,500 adeptes dispersés dans sept villages. Le territoire mesure plus de 1,000 hectares. Sa prospérité économique est remarquable, et au point de vue religieux elle n'a point déchu de son état primitif, tel qu'il fut organisé par la fondatrice, Barbara Heynemann, une simple servante alsacienne.

Amana date de 1818.

Elle fut fondée en Allemagne, sous la dénomination de *Nouveau Peuple d'Israël*.

Le *Nouveau Peuple d'Israël* s'était d'abord établi en Allemagne, mais il ne tarda pas à y subir les persécutions qui rappelaient celles dont les nouveaux anabaptistes, les frères Moraves ou Herrnhuters avaient eu tant à souffrir. Il céda donc à l'inspiration que Dieu, pour les besoins de la situation, insinua à l'un des chefs, et, en 1842, la troupe se rendit à Buffalo. Cette première inspiration fut suivie d'une seconde : nouveau départ, nouvel établissement. L'Esprit-Saint, qui dirigeait les pauvres mais persévérants enthousiastes, les conduisit à Amana, dans l'État d'Iowa, et cette fois le choix fut plus heureux. On put fonder les sept villages dont nous avons parlé ; ils se nomment *Amana-Est*, *Amana-Ouest*, *Amana-Sud*, *Amana-Nord*, *Amana near the Hillè* (Amana prs de la colline), *Amana* et *Amana-Central*. Ce dernier n'est point un village proprement dit, c'est, comme son nom l'indique, le centre religieux et politique du groupe, et on n'y trouve qu'un

édifice destiné en même temps aux réunions de toutes sortes, fêtes, délibérations en commun, séances religieuses.

Les Amaniens ont conservé la famille, et se sont bien gardés de grouper les familles de chaque village dans une seule maison. Seulement, comme tous les sectaires qui prennent l'Ancien Testament pour fondement de leur système, et à l'exemple de la société mosaïque et juive, ils placent la femme à un degré subordonné et inférieur, et lui assignent dans tous les moments de la vie commune une place quelque peu humiliante : aux travaux et à la table, les sexes sont séparés, pour prévenir les conversations indécentes et une conduite frivole.

Dans ce même but, la législation amanienne impose aux femmes un costume très pauvre, contraire à toutes les lois de l'esthétique et de l'élégance, et comme cela ne suffirait peut-être pas, elle les astreint à un labeur pénible. On ne se douterait guère, à voir le tableau de la vie de cette secte, que sa fondatrice a été une femme, une mère de famille. Mais Barbara Heynemann n'a pas été fort indulgente envers les hommes.

Dans son institution, les jeux les plus innocents sont proscrits comme des inventions de démon ; les *vingt-une* règles composées par une des femmes qui ont succédé à Barbara Heynemann, mistress Gruber, rappellent à chaque instant les adhérents à l'observation de l'abstinence, du jeûne, de la piété intérieure et de la tempérance.

Le travail se fait en commun, les produits sont aussi mis en commun et vendus par l'économe de la société.

Les Amaniens sont riches, autant par suite de leur esprit laborieux que par l'absence totale de luxe. On peut objecter que cette richesse leur est inutile, puisque leur doctrine condamne à l'égal des grandes fautes les divertissements les plus innocents, mais on a soutenu depuis bien longtemps, et non sans quelque apparence de vérité, que le bonheur le plus durable et le plus profond dont l'homme soit capable consiste moins dans les rages du plaisir et de la passion que dans l'absence des souffrances positives, que celui qui ne souffre ni de la faim, ni du froid, possède, dans cet état d'indifférence, la vraie forme de bonheur.

En tous cas, si ce n'est ni la forme la plus vraie, ni la plus intense, c'est une forme de bonheur, et nous ne pouvons la disputer à ceux qui s'en contentent.

LES RAPPISTES

Les Rappistes sont aussi Allemands d'origine. Ils portent, outre le nom de leur fondateur, la désignation aussi longue que bizarre de *Fidèles du*

règlement de l'harmonie à l'économie. Nous ne nous chargeons pas de définir cette dénomination ; nous faisons seulement remarquer qu'elle comporte une association des idées religieuses et des tendances socialistes.

La communauté des Rappistes, qu'il ne faut pas confondre avec celle des Trappistes, à qui cette confusion serait fort désagréable, est située sur le fleuve Ohio, dans une plaine. La secte fut fondée par le Wurtembergeois Georges Rapp, qui renonça au luthéranisme et alla s'établir dans un autre endroit *avec son peuple*, c'est-à-dire avec ses adhérents. Naturellement, la persécution religieuse, qui ne renoncera jamais à ce qu'elle appelle ses droits, vint troubler les séparatistes dans leur asile ; aussi, en 1804, les Rappistes allèrent-ils s'établir en Amérique.

Georges Rapp avait précédé la colonie et lui avait préparé des établissements dans diverses parties du Maryland et de la Pennsylvanie. Grâce à cette sage précaution, les six cents Rappistes qu'amenait l'*Aurore* ne manquèrent point du nécessaire, et leur prospérité data de leur installation définitive.

Rapp commença par octroyer une constitution à *son peuple*. Il voulut bien lui permettre le mariage par la raison qu'avait donnée de cette tolérance Paul de Tarse, apôtre, ancien persécuteur et, par conséquent, homme fanatique et impitoyable pour toutes les faiblesses et pour tous les instincts. Rapp, en permettant le mariage, proclama la supériorité du célibat, et resta célibataire. Il donnait de son dogme une explication fort ancienne dans l'histoire des folies religieuses, mais qui n'en est pas moins curieuse : « Adam, dit-il, était bisexuel, homme et femme, engendreur enfanteur, et il aurait rempli la terre d'une innombrable génération d'êtres bâtis comme lui. Mais il pécha, et Dieu, pour le punir, tira la femme d'une de ses côtes, et le condamna au travail et à l'amour. Heureux donc les célibataires ! Ils sortent du dualisme autant que leur nature le leur permet. Dieu est bon, et comme sa bonté, étant éternelle, finira un jour ou l'autre pour produire son effet, il rendra ceux d'entre nous qui auront été justes, à la *forme adamique.* » C'est-à-dire que dans un temps qu'il est peut-être difficile de préciser, l'on verra quelques dizaines de Rappistes présentant les attributs de l'homme et de la femme, et multipliant leur espèce par un processus physiologique dont les savants ont reconnu la fréquence dans les plantes et les mollusques, et non point même parmi les plus parfaits de ces êtres vivants. Lorsque l'univers ne sera plus habité que par des Rappistes de cette sorte, ce sera la consommation des temps, et le Christ viendra alors purifier le monde, qui a été habité jusqu'à présent par notre impure engeance à deux sexes, qui n'a rien trouvé de mieux que l'amour et le travail pour occuper ses loisirs dans ce monde.

Ce jour si désirable, nous pouvons l'avancer, du moins selon les Rappistes. Les moyens pour cela sont aussi nombreux que faciles. Il suffit pour cela de pratiquer l'humilité, la simplicité, le sacrifice de nous-mêmes, l'amour du prochain, la persévérance dans le travail, la prière, l'examen de conscience et la communauté des biens, conformément aux prescriptions de la primitive Église de Jérusalem.

Tout cela n'est que du verbiage, mais les Rappistes ont mieux : leur secte est profondément humanitaire, et ce petit peuple est devenu une colonie pacifique, prospère, honnête, vertueuse, bienfaisante et estimée.

LES ZOARISTES

Passons maintenant aux Séparatistes ou Zoaristes, qui ne sont pas moins estimés que les Amaniens et les Rappistes.

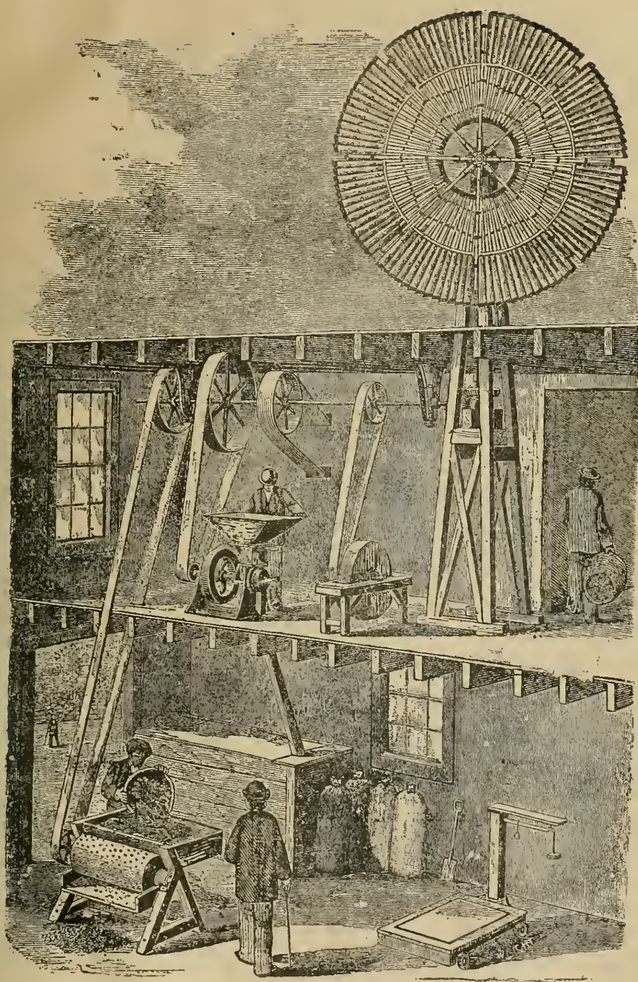
Nous devons remarquer la liberté d'action et de pensée de ces sectes. Elles sont nées en Europe sans doute, mais d'un mouvement de liberté religieuse créé par la coïncidence chronologique de la Réforme et de la Renaissance; mais ce mouvement s'étant bientôt arrêté, et ayant même produit une réaction terrible de fanatisme religieux et d'oppression politique, les esprits trop libres et les cœurs trop fiers durent s'exiler et aller chercher la liberté dans le désert.

Ils y créèrent la civilisation et surent s'y passer de culte public et d'armée: naturellement ils ignoraient toutes les distinctions sociales. Or que peut-on faire dans une société où existent déjà un clergé et une armée? C'est vouloir construire un monument sur une surface encombrée de constructions.

Les Séparatistes sont venus d'Allemagne pour constituer un nouveau peuple. Ils sont établis depuis 1817 à Zoar, dans le comté de Tuscaroras dans l'Ohio, entre Cleveland et Pittsburg.

Leur fondateur, Joseph Baumler, était un simple tisserand. Il leur interdit le mariage, comme l'on s'y attend bien. Toutefois, comme l'interdiction du mariage aurait promptement dispersé sa communauté, il le permit, à la condition que le mariage ne serait pas regardé comme un lien social, mais comme un moyen de procréation, et il déclara qu'en dehors de ce moment tout n'était qu'impureté et abomination dans le lien conjugal.

Toutefois le zoarisme ne s'écarte guère qu'en ce point des religions chrétiennes. Il admet, par exemple, la Trinité, la chute d'Adam, l'intercession du Christ; mais à côté de toutes ces fantaisies théologiques, il condamne absolument la guerre; il recommande ce que Huxley appelle le nihilisme



Un atelier chez les Perfectionnistes.

gouvernemental, c'est-à-dire qu'il prétend faire résoudre les problèmes sociaux par leur mise en délibération devant les anciens ou l'ensemble de la communauté. Naturellement il faut, pour que ce procédé soit pratique ou même possible, que la communauté soit petite, et que le nombre des anciens ne soit pas très grand. Les fidèles de Zoar pratiquent la communauté des biens dans toute son étendue, aussi, ils sont très riches ; leur colonie, qui compte trois mille personnes, possède un capital de vingt-cinq millions de francs.

Ces faits nous paraissent d'une importance capitale à cause de deux conclusions que l'on peut en tirer rigoureusement :

Premièrement, ils prouvent que le communisme est possible, et qu'il ne produit ni désordres moraux, ni appauvrissement. Cette petite communauté qui, malgré d'immenses libéralités, possède un capital de vingt-cinq millions de francs, tel est l'argument que nous opposerons à toutes les déclarations contre l'immoralité et les mauvais effets du communisme.

En second lieu, ils démontrent que la seule forme sociale qui puisse produire de bons résultats est celle de la commune ou communauté. Que cette commune soit socialiste ou individualiste, peu importe; le point essentiel c'est qu'elle ne reconnaisse aucune autorité au-dessus de la sienne; par autorité, nous entendons évidemment une force coercitive, et non ce lien souple, volontaire, fédéral qui réunirait d'une manière passagère plusieurs communes pour une entreprise d'un intérêt très étendu, comme le reboisement d'une chaîne, l'endiguement d'un fleuve, la construction d'un canal.

LES SHAKERS

La secte des Shakers est connue en France, mais de nom seulement, et assez défavorablement, grâce à un industriel qui vend comme le produit de leurs études médicales, un liquide dépuratif. Il faudrait bien se garder de les juger par les tableaux qu'en donne dans ses réclames l'industriel en question.

Les Shakers ont groupé leurs dix-huit villages autour du mont Labanon, nous voulons parler de la chaîne de montagnes située en Amérique. Ces dix-huit villages comprennent ensemble deux mille cinq cents associés.

Leur croyance est fort précise et ne manque pas d'originalité. Ils pratiquent rigoureusement le célibat et la confession orale; cette dernière pratique paraît être sans inconvénients dans un milieu où la vie est commune, tout à découvert, et où les fautes ne peuvent être commises qu'en

public. Naturellement nous ne faisons qu'indiquer ces originalités, qui n'ont rien de relatif au socialisme et dont l'organisation communiste ou collectiviste du xxe siècle devra se passer.

Les Shakers croient en outre à une infinité de choses absolument démodées, comme les miracles, le spiritisme, qui est selon eux le moyen employé par l'Esprit-Saint, pour leur faire connaître sa volonté. Ils s'attribuent le don de guérir, qui est une des formes les plus banales du miracle. Ils croient enfin au millénium, c'est-à-dire qu'ils espèrent qu'à une époque indéterminée commencera une période de mille ans qui sera pour les justes, c'est-à-dire pour les Shakers, une durée de mille ans de bonheur et de gloire. Les Shakers seront ainsi, comme ils se qualifient, les « fondateurs du nouveau ciel ».

Comme les Inspirationnistes, comme les Zoaristes, la secte des Shakers a pour auteur une femme. Anne Lee était Anglaise, elle ne sut jamais ni lire ni écrire, mais cela ne l'empêcha nullement d'avoir des révélations, au contraire. Elle commença ses prédications en 1766. A cette époque, les Anglais pratiquaient encore la persécution religieuse comme un devoir : leur Crédo consistait dans les fameux *Trente-neuf articles* rédigés sous Henri VIII en 1536 et par son inspiration. La libre-pensée, si féconde en œuvres profondes dans ce siècle et dans ce pays, était obligée, comme en France, de se déguiser sous un aspect religieux et même dévot ou mystique. Les prédications d'Anne Lee eurent pour résultat immédiat de la faire enfermer non comme folle, mais comme hérétique.

Dès qu'elle sortit de prison, elle grimpa sur une borne et rassembla une grande foule par ses déclamations. Les uns se moquèrent, les autres écoutèrent, plusieurs de ces derniers furent illuminés de la même grâce surnaturelle. La prophétesse prit alors le nom de mère Anne, et soutint avec une parfaite bonne foi que le *mystère de la chute* lui avait été révélé par Dieu en personne.

Le mystère de la chute n'est autre chose que l'acte conjugal. Cet événement si simple et si commun a servi de texte aux déclamations d'un grand nombre de fous et de folles, qui considèrent la chose comme une preuve de la décadence de l'espèce humaine, comme l'essence même du péché originel.

A entendre ces énergumènes, ne croirait-on pas que le mariage a été inventé par le diable en personne, et que rien de naturel, rien de légitime, rien de respectable ne peut y avoir lieu ?

Les Shakers ont une littérature spéciale qui se compose essentiellement de cantiques. Dans la plus remarquable, la plus connue de ces étranges productions, Adam s'exprime ainsi :

« Quand j'étais dans l'Éden, je vivais heureux, en travaillant modérément et en observant les commandements de Dieu. Et je contemplais avec bonheur le produit de mes mains.

« Un jour je laissai tomber ma houe et ma serpe, pour voir les beautés de ma femme, votre mère.

« Une bête paresseuse du plus haut rang, vint rampant, juste en ce moment. Elle montra à Ève une curieuse espièglerie, lui affirmant que ce n'était pas un crime.

« Vous ne mourrez pas, comme Dieu l'a dit, c'est une imposture, n'ayez aucune crainte. Tout ceci était plaisant, et Ève affirma que le fait était bon.

« Je cédai pour satisfaire à la plus basse passion de mon sang. Oh ! l'horrible crime ! J'étais condamné, j'étais effrayé ! Oui, j'étais mort !

« Ici finit la vie du premier homme, votre père. Ici finit la vie de votre mère, son épouse sans tache.

« Dieu sera vrai ! La parole doit être tenue, le jour où j'ai parlé fut le jour où je mourus. Voilà mon péché et votre ruine à tous ! »

Cette antipathie contre le mariage venait un peu tard à Anne Lee ; elle était mariée, et mère de quatre enfants. Mais il n'est jamais trop tard pour entrer dans les voies de l'Esprit, comme disent les sectaires dans leur jargon.

Anne Lee, quittant son mari et ses enfants, s'embarqua à Liverpool en 1774, pour aller convertir l'Amérique, où l'exaltation religieuse avait un caractère dissident et politique, et une variété d'aspects qui promettait de nouveaux succès à un nombre indéfini de novateurs, si grotesques qu'ils fussent.

La future prophétesse fut d'abord blanchisseuse et repasseuse. Elle trouva bientôt un spécifique pour la guérison du cancer, et comme elle guérit effectivement quelques tumeurs bénignes qui n'avaient que l'apparence extérieure de l'incurable maladie, elle ne tarda pas à passer pour une personne douée du don des miracles, et elle réunit autour d'elle un certain nombre de croyants et de croyantes.

Nous ne ferons pas ici l'histoire de la secte : cette histoire rentre dans celle des religions ou dans celle des maladies religieuses, ce qui revient peut-être au même. Nous nous bornerons à indiquer leurs croyances. Par une exception assez rare dans les établissements religioso-socialistes des États-Unis, ces croyances semblent faire corps intimement avec l'organisation du travail.

Pour les Shakers, l'histoire du monde est un système religieux, qui a pour point de départ Dieu.

Dieu est, non en trois, mais en deux personnes. La première s'est incarnée dans Jésus-Christ, car cette première personne est un dieu mâle ; la seconde, qui est un dieu femelle, a pris pour incarnation Anne Lee, elle-même, ni plus ni moins. Le premier représentait les hommes, le second les femmes.

Anne Lee, bien que ne sachant pas un mot d'histoire, divise l'histoire en quatre périodes :

1° Le cycle des antédiluviens finissant à Noé ;

2° Le cycle des Juifs finissant à Jésus ;

3° Le cycle chrétien aboutissant à Anne Lee ;

4° Le cycle de la régénération, dont les Shakers, avec leurs 18 villages sont les uniques représentants.

Bien que Dieu soit mâle et femelle, il ne faut pas en conclure que l'homme et la femme soient égaux. L'homme ne doit pas même s'abaisser à donner la main à la femme.

En général, les prophétesses, même quand elles ont passé par le mariage et la maternité, se montrent sévères et même méprisantes pour la femme et pour la famille.

Avec toutes ces cocasseries théologiques, les Shakers sont industrieux, tranquilles, honnêtes, patients à la peine, d'une bienfaisance bien connue. Ils ont adopté pour spécialité de leur bienfaisance, la distribution de remèdes plus ou moins efficaces, mais qui n'ont rien de commun avec les compositions fabriquées en leur nom par d'industrieux industriels.

Ils pratiquent le communisme le plus complet. Une cloche annonce l'heure de tous les exercices, qui sont une agréable combinaison de travail agricole, de nettoyage, de sauteries religieuses, de chants nasillards dans le genre dont nous avons donné un spécimen.

AUTRES SECTES AMÉRICAINES COMMUNISTES

Elles sont nombreuses ; la plupart prospères. Beaucoup d'entre elles ne sont point ennemies de la gaîté.

Citons d'abord les communautés d'Amara et de Béthel, fondées dans le Missouri par le docteur Kell. Elles ont pour principe l'amour mutuel. Le principe constitutif est de mettre en commun le capital d'amour et d'affection que l'individu dépense en faveur d'autres individus isolés. Il est certain que les individus sont capables de monopoliser ce capital sentimental. Il y a des créatures élégantes, jeunes et néanmoins sèches de cœur et d'esprit ;

pourtant, elles récoltent des hommages et de l'argent dans des proportions que réprouve l'égalité. Mais ne prolongeons pas cette plaisanterie.

Nous pouvons encore citer la colonie de la Bishopshill, dans l'État d'Illinois. Elle fut fondée en 1845 par un Suédois nommé Eric Jackson, qui avait quitté son pays à la suite d'une épidémie psychologique d'une nature singulière, qui consistait dans la folie de la prédication. Les malades étaient saisis d'une crise qui les obligeait à prononcer en toute occasion d'interminables sermons, toutes les fois qu'ils se trouvaient en présence de quatre ou cinq personnes. Lorsque l'auditoire était plus nombreux, il se rencontrait toujours parmi les assistants quelques organisations faibles et mal équilibrées. qui cédaient à la contagion, et ces pauvres malades, n'attendaient pas même que l'orateur eût terminé son improvisation désordonnée pour prendre la parole. Ces rassemblements fortuits se terminaient par des cris et des convulsions. Le Suédois avait été un de ces malades, et venait répandre son mal dans ce terrain que le méthodisme anglais et le piétisme allemand ont si bien préparé.

Mais cette fois la semence ne fructifia guère. Et pourtant le célibat y était honoré comme un état supérieur au mariage, qui y est toléré.

Les Ephratistes de la Pennsylvanie sont aussi nombreux que les Shakers. et pratiquent le célibat dans toute sa rigueur. Leur fondateur fut un Allemand, Conrad Beitzel, qui établit ce communisme religieux.

Les Snowbergeriens sont également à la fois célibataires et communistes.

Nous nous bornerons à indiquer maintenant les Communistes d'Ebenezer, qui au lieu de s'enfoncer dans les profondeurs du Far-West, sont restés dans le centre de la civilisation américaine, dans l'État de New-York, qui vit, d'ailleurs, s'établir les premiers puritains socialistes, amenés par le vaisseau qui portait le nom si poétique et si plein de promesses de *May-Flower* (fleur de mai).

La manifestation la plus importante du socialisme puritain est la communauté d'Onéida.

Elle a sur les autres la supériorité d'avoir été fondée par un homme qui réunissait l'exaltation religieuse à l'habileté politique et aux connaissances économiques.

Cet homme fut John Humphrey Noyes. La communauté qu'il institua date de 1845, elle porte le nom d'Onéida, mais elle est établie à Putney, et ses membres se qualifient de Perfectionnistes. Leur organisation mérite d'être décrite avec quelques détails.

Le fondateur lui-même l'a racontée dans son *History of american*

socialism. Il convient que les idées fouriéristes, quoique tardivement connues en Amérique, y poussèrent de profondes racines et en s'imprégnant de religion, produisirent des fruits merveilleux.

N'oublions pas, lorsque nous parlons de religion et qu'il s'agit de l'Amérique ou de l'Allemagne, qu'il n'est point question de dogmes, mais de morale et de sentiments, que la Bible elle-même, chez les sectes qui la consultent le plus volontiers et lui demandent des arguments pour ou contre le célibat, est une règle de conduite plutôt qu'une prison pour l'intelligence, et qu'ainsi comprise, elle laisse à l'âme humaine toute son énergie, toute son élasticité.

J. Humphrey Noyes avoue, reconnaît cette influence réciproque de la Bible et des écrits de Fourier.

« Pendant toute la période de l'excitation fouriériste, dit-il dans l'ouvrage en question, bien qu'ils eussent le *Harbinger* et le *Present* (traités d'un caractère purement économique), et qu'ils surveillaient le mouvement avec un grand intérêt, ils conservaient leur situation de simples croyants au christianisme, et constamment critiquaient le fouriérisme. Cependant, pendant cette même période, ils transformaient graduellement, et presque sans s'en douter, leur théorie, et se préparaient pour une expérimentation. Bien qu'ils rejetassent le fouriérisme, ils buvaient à longs traits l'esprit du Harbinger et des socialistes. Ils ont toujours reconnu avoir reçu une grande impulsion de la tentative de Brook-Farm. Ainsi la communauté d'Onéida est réellement issue de la conjonction de la renaissance ou revivalisme de l'orthodoxie et du socialisme unitarien. En 1846, après l'incendie de Brook-Farm, et lorsque le fouriérisme manifestement se mourait, la petite église de Putney commençait avec précaution une expérimentation du communisme. »

M. Noyes ne dit pas qu'il emprunta à Fourier beaucoup de ses idées sur les relations des sexes. Cela se passait vers 1846. La vie commune et les théories des Perfectionnistes sur les relations des sexes déplurent aux *conservateurs* de Putney, nous apprend le *Standbook of Oneida Community*. Il y eut des troubles, et en 1848, les partisans de la nouvelle doctrine durent chercher un nouveau lieu d'habitation. Ils le trouvèrent dans une vallée située sur l'ancien territoire de la tribu indienne des Onéida. Suivant l'exemple de William Penn, ils achetèrent à ce qui restait de cette peuplade une réserve de terres qui lui avait été attribuée par la législature de l'État de New-York. Les indigènes firent une bonne affaire en vendant ce sol, car le gouvernement américain ne se fait maintenant aucun scrupule de déposséder les Indiens, et les settlers se gênent encore moins pour abattre

à coups de rifle les pauvres gens qui veulent faire valoir leurs droits de premiers occupants.

La petite colonie se logea dans une petite hutte d'Indiens et dans une baraque en planches qu'elle construisit. Il n'en fallait pas plus pour loger tous les Perfectionnistes d'alors, et s'ils avaient un logement, ils n'avaient pas de lit, ni même de couverture. Peu à peu la société s'accrut. M. Noyes put tirer un bon parti de la vente de ses biens, qu'il comptait sacrifier au succès de son entreprise. Il put mettre ainsi plusieurs milliers de dollars dans l'affaire ; d'autres membres imitèrent son désintéressement. D'après un registre conservé à Onéida, les sommes successivement apportées par les associés s'élevaient, au commencement de 1857, au total de 850,000 francs.

Rappelons-nous que les premières tentatives dataient de dix ans au plus.

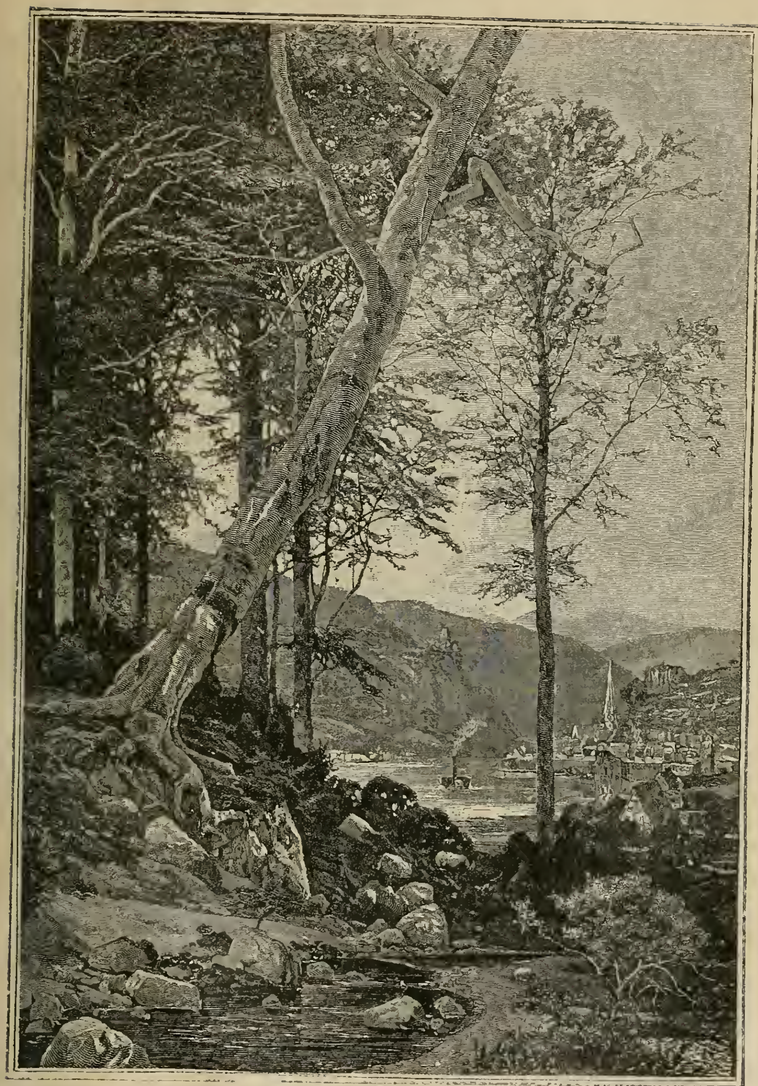
Les Perfectionnistes ne perdirent pas une minute, ils mirent en valeur les 17 hectares de terrain qu'ils possédaient, cela leur fournit le nécessaire. puis ils se retournèrent vers l'industrie. Ils opérèrent un peu comme l'ont fait les trappistes, et nombre de congrégations religieuses, qui dans les pays catholiques, appliquent inconsciemment un certain nombre de principes collectivistes, et fabriquent des liqueurs de dessert, ou de toilette, du chocolat perfectionné, les objets nécessaires à la célébration du culte, tout en envoyant leurs missionnaires déclamer dans les églises et les cercles catholiques contre les doctrines socialistes.

Les Perfectionnistes établirent d'abord une fabrique de pièges et de trappes pour les chasseurs des prairies et des montagnes, puis reconnaissant dans cet ordre d'idées un avenir commercial et industriel, ils adjoignirent aux pièges les accessoires de voyage, comme malles, nécessaires, tentes, sacs, chariots.

Ils ne s'en tinrent pas là : encouragés par le succès, ils organisèrent une filature, un tissage de soie, puis une fabrique de conserves de fruits.

Un trait remarquable à signaler chez les Perfectionnistes : dès leur établissement à Putney, lorsqu'ils étaient encore pauvres, et que des constructions en briques venaient à peine de succéder à la hutte des Indiens et à la cabane de planches, ils firent emplette d'un matériel d'imprimerie, et maintenant ils possèdent deux imprimeries, l'une à Onéida, l'autre à Wallingford.

Cette imprimerie n'était ni un objet de luxe ni un simple caprice; elle leur servait à répandre par centaines de milie de petits écrits, des *tracts* qui faisaient connaître partout leurs principes, leurs ressources, les résultats financiers, industriels, commerciaux, intellectuels et moraux auxquels ils étaient arrivés par l'application de leurs doctrines.



Un établissement des Oneidiens.

La propagande fut active et féconde; la première colonie reçut assez d'adhérents et de fonds pour envoyer de nouveaux essaims : l'un des plus importants alla s'établir à Brooklyn, qui est un faubourg ou plutôt un prolongement de New-York; un autre à Wallingford, dans le Connecticut.

Toutefois l'on jugea que le voisinage de l'*Imperial City* (c'est ainsi que les Yankees, dans leur orgueil national, qualifient New-York) était dangereux pour les mœurs ou les principes, peut-être aussi pour les intérêts de la communauté de Brooklyn, et l'on décida que les *frères* et les *sœurs* seraient répartis entre les deux établissements d'Onéida et de Wallingford.

A la fin de 1866, un inventaire comparatif prouva que l'expérience acquise avait été chèrement payée, en d'autres termes, l'on constata que le capital social avait diminué de trois cent mille francs. C'était beaucoup pour une leçon, mais la leçon était utile. On se remit à l'œuvre avec un courage égal, mais mieux dirigé, et la période décennale suivante se solda par un excédent de neuf cent mille francs.

Depuis cette époque, les affaires n'ont cessé de prospérer au double point de vue des résultats moraux et des résultats matériels, et les socialistes d'Onéida méritent de plus en plus, et dans le sens réel de ce mot, le nom de perfectionniste qu'ils se sont donné, et qui, dans leur esprit, n'exprimait qu'une idée morale.

Ils comptent, en tout, trois cents personnes; à l'inverse de ce qui se passe dans toute la partie du Nouveau-Monde occupée par la race anglo-saxonne, les femmes sont plus nombreuses que les hommes.

Ils possèdent de grandes propriétés territoriales en tènements peu nombreux, et par suite, d'une culture aisée, et d'un rendement supérieur; sur quelques-uns de ces terrains, ils ont construit des fabriques dont les produits, étant de première nécessité ou d'usage courant, trouvent un placement étendu et peu dispendieux. On estime à plus de vingt millions leur capital, qui est ainsi plus considérable que celui des *Shakers* dont le nombre est plus que décuple de celui des *Perfectionnistes*.

Outre le communisme absolu dans la distribution du travail et la redistribution des produits, dans les soins aux malades, aux infirmes, aux vieillards, nous ne parlons pas des indigents, car ce mot n'a aucun sens dans une société où tout est social, et où rien n'est individuel, la curiosité la plus étrange de cette société est le mariage.

Les Perfectionnistes se sont dit avec raison que l'une des principales causes de la misère consiste dans la production indéfinie et ininterrompue d'êtres, que leur faiblesse physique ou intellectuelle met hors d'état de remplir un rôle dans la société; ces êtres sont condamnés à vivre en parasites.

mais les parasites, dans le monde économique, comme dans le monde naturel, sont remarquables par leur excessive fécondité.

D'autre part, les animaux les plus beaux, les plus forts, en un mot, les plus parfaits, sont aussi les moins prolifiques, et il en est de l'homme comme des animaux. Il y a incompatibilité absolue entre la quantité et la qualité : les Grecs anciens, qui représentent le plus magnifique développement de l'espèce humaine, n'ont jamais dépassé le nombre de cinq à six millions, tandis que les races chinoises, qui n'ont jamais dirigé leur esprit que vers le faux, le laid, le grotesque, forment des masses humaines d'une profondeur, d'une densité effrayante pour le penseur.

Ces idées, dont les germes se retrouvent dans les livres de Fourier, ont évidemment inspiré les Perfectionnistes ; ils ont posé en principe, et prescrit en pratique la communauté des femmes comme celle des biens.

Aucun homme, aucune femme n'a le droit de cohabiter sans avoir obtenu le consentement de la communauté, qu'ils demandent par l'intermédiaire d'un tiers. Cette permission est toujours accordée quand il n'y a pas de risque de conception, c'est-à-dire entre des individus dont les âges sont extrêmement différents ; autrement, c'est la communauté qui, d'après certaines règles physiologiques et hygiéniques, assortit les couples pour le *perfectionnement* de la race, qui doit se faire d'après des procédés scientifiques. Même dans ce cas, les unions particulières doivent être *momentanées*, tout au plus hebdomadaires. L'*attachement exclusif* est regardé comme une faute qui compromet à la fois l'âme du ou de la coupable, et les intérêts ou règlements de la société.

La pénalité, qui nous paraîtrait, à nous autres Européens, trop douce ou trop sévère, selon les cas, consiste essentiellement dans la réprimande mutuelle. Les enfants qui sont forts et bien constitués, sont nourris par leurs mères à la nourricerie générale.

Voici une scène de critique mutuelle. Un jeune Onéidien est coupable d'amour pour une jeune Onéidienne. M. Nordhoff nous décrit ainsi la punition de ce crime :

« Une cinquantaine de personnes se réunirent dans une salle sous la présidence du directeur. Toutes les portes étant fermées, le directeur demanda au *criticable* s'il avait quelque chose à dire.

« Celui-ci se leva et parla vaguement de certaines craintes, de certains doutes, il avait à combattre l'esprit du mal, etc. Bref, il ne se sentait pas la conscience tranquille, mais ne savait pas au juste où était située cette épine qui le blessait.

« Une femme âgée se leva et prononça un discours : Charles, dit-elle.

avait été gâté par la bonne fortune; autrefois il était estimable. Une jeune femme l'accusa d'être hautain, d'avoir des brusqueries soudaines, sans motif; il avait des préférences d'affection qu'il ne craignait pas de montrer en public en parlant trop familièrement à certaine jeune sœur. Une quatrième femme dit que Charles employait quelquefois des termes d'argot, et n'était pas toujours très châtié dans son langage; il s'était servi d'un mot d'argot pour désigner un beefsteak. Une autre en vint au fait d'une manière plus précise; elle confirma qu'il avait des préférences amoureuses, signe certain « de son manque de religion ». D'autres accusations augmentèrent l'indignation intérieure contre le pauvre Charles; il était pâle, muet d'affliction, et suait à grosses gouttes. M. Noyes jugea que la punition était suffisante et qu'il était temps d'intervenir. Il résuma la discussion, il commença par déplorer que Charles eût commis quelques fautes graves. Mais, d'autre part, il était habile, il avait en somme bon caractère; enfin, s'il avait eu une préférence amoureuse, il fallait tenir compte de ce fait *que la femme qui avait attiré son attachement coupable était enceinte de lui.* « C'est là, mes frères, dit M. Noyes, un cas qui a souvent induit nos frères en tentation. Charles y fera attention; il s'est déjà déterminé à laisser un autre homme prendre sa place auprès de la femme qu'il aimait. Il a même fait plus : il est allé se coucher avec les petits enfants, pour les veiller pendant la nuit. Ce sont là les gages d'une meilleure conduite, et Charles y persévérera. »

On écouta et l'on applaudit. Si cette scène se fût passée hors de la présence du directeur, il est très probable qu'elle eût consisté en récriminations et en objurgations fanatiques d'un côté, en protestations de l'autre, et qu'elle se fût terminée par une rupture. De telles institutions, excellentes, ou du moins acceptables et possibles quand elles sont dirigées par un homme ferme, intelligent et souverainement bon, ne tardent pas à dégénérer en une inquisition jésuitique ou dominicaine, quand elles subissent l'influence d'un chef ambitieux, bas, méticuleux et dur; il ne manque jamais de tels hommes, et pour le malheur et la honte de l'espèce humaine, ils ont presque toujours les talents, la persévérance et l'absence de scrupules qui finissent par les faire parvenir au premier rang.

Bien que les Perfectionnistes accordent à la religion une grande place dans leurs occupations et leur préoccupations, cette place est réglée non par un code dogmatique, étroit et fixe, mais par la libre interprétation de la Bible. Les Onéidiens lisent beaucoup la Bible, dissertent abondamment, mais pacifiquement, et les opinions de l'un n'ont aucune influence sur les opinions des autres ou sur l'esprit public de la société.

Chaque fidèle, pourvu qu'il ait une Bible à la main, est pape.

On voit que rien n'est plus original que cette secte, où le libre amour consiste dans la prohibition du mariage arbitraire et durable, et où les actes conjugaux sont réglés de manière à produire une race modèle. Tel est, du moins, le but qu'on se propose. Il est difficile de croire que les Perfectionnistes l'atteignent.

Évidemment le type, l'idéal de l'homme est celui que conçoivent les Perfectionnistes, et qu'ils cherchent à réaliser, et ce type est des plus incomplets. L'on ne voit pas quelle place la culture des arts, des sciences et des lettres tient dans le système perfectionniste. On se demande même si le développement physique peut être bien compris dans une société qui supprime les relations cordiales et affectueuses entre les personnes de sexe différent, et n'autorise la vie commune qu'entre gens d'âge très différent.

Considérés dans leur existence journalière, les Perfectionnistes sont habiles travailleurs, grands constructeurs de machines, demi-végétariens, et *tempérants*, c'est-à-dire qu'ils ne boivent aucune boisson fermentée. Ils font profiter de leur prospérité les populations voisines de leurs établissements; aussi sont-ils très aimés de leurs voisins. Ils n'ont cependant pu éviter les persécutions touchant l'amour libre.

Empruntons à un journal américain quelques détails sur la communauté. Ces lignes, étant tirées d'une publication de la communauté elle-même, sont plus propres à en faire connaître l'esprit et le gouvernement.

« Les relations entre les deux sexes étaient, comme nous l'avons vu, la partie la plus originale du perfectionnisme. Les Onéidiens ont changé d'opinion à cet égard. Ils viennent de renoncer au « mariage complexe ». La raison donnée par le fondateur J. Humphrey Noyes, auteur de la proposition, raison qui a été trouvée bonne par la réunion générale, est que le *mariage complexe* soulevait contre les Perfectionnistes le *tolle* de l'opinion publique. Leurs voisins avaient beau les défendre et se porter garants de leur honnêteté et de leur tranquillité, l'opinion publique, excitée par les ministres de diverses églises réunies en Congrès à Syracuse (État de New-York) n'a rien voulu entendre. On menaçait de demander une loi contre les Perfectionnistes à la Législature d'Albany; ils n'ont pas attendu d'être frappés et sont allés au-devant de la condamnation.

« Ils veulent montrer que le communisme chrétien peut exister sans *mariage complexe.* »

Ils ont parfaitement raison: leur seul tort est de n'avoir aperçu que tardivement une vérité d'une certaine importance, à savoir que le communisme peut être chrétien, ou athée ou mahométan, sans que cela ait de suites

graves; et aussi que le communisme, qui ne vise que le travail, peut coexister avec toutes les formes possibles d'union conjugale.

On écarte aussi la principale des objections, celle qui vient des hypocrites de la morale, et consiste à représenter les associations communistes comme des moyens et des foyers de corruption.

LES OWENISTES

Les associations que nous avons passées en revue ont toutes pour objet le communisme; elles ont aussi un ressort commun: l'excitation religieuse. Nous devons reconnaître que quand cette *excitation* a manqué, les institutions n'ont pas eu ce caractère de solidité, de dévouement, de durée, qui les fait respecter et provoque autour d'elles soit des imitations, soit des adhésions. L'owenisme a pris dès ses débuts un caractère purement laïque, et si, dans les XIXe et XXe siècles, c'est là une condition et une nécessité pour le succès, au temps d'Owen, c'était une cause de faiblesse.

D'ailleurs, cette absence de caractère religieux n'excluait pas l'enthousiasme chimérique et visionnaire chez Owen.

Il eut des collaborateurs nombreux, intelligents et dévoués, mais ses adversaires ne le furent pas moins : c'était le clergé anglican. Citons parmi les premiers l'éminente Frances Wright, Mac lure, Thornston, Murray Peterson, Hinderill, Macy, Snyder.

Le fondateur des communautés perfectionnistes, M. J. Humphrey Noyes, qui est en même temps un des historiens les plus distingués des théories et des entreprises socialistes, a longuement parlé de l'owenisme. Nous lui emprunterons des détails sur les principaux établissements de cette école.

L'une des premières communautés oweniennes fut la *Blue Spring community* (communauté du Bleu Printemps) fondée dans l'Indiana. Elle dura fort peu de temps.

Ensuite naquirent et moururent la *Cooperative Society of Pennsylvania*, la *Franklin Community*, la *Forestville Community*.

L'*Haverstraw community*, fondée par Peterson et Houston, s'intitula orgueilleusement l'*Église de la Raison:* elle ne put conserver longtemps son autonomie et se vit bientôt obligée de fusionner avec la *Coxsakie Community*. Elles périrent ensemble.

Grâce aux tendances mystiques d'Owen, on fit bon accueil dans son école aux illuminés qui avaient quelques talents d'organisateurs; et, chose

curieuse, les illuminés eurent plus de succès. Cela s'explique par ce fait que ces illuminés étaient des Swedenborgiens, et que l'illumination de Swedenborg aboutissait non à l'indépendance relativement à la Bible, mais à une nouvelle manière d'interpréter ce livre.

On sait, en effet, que pour les protestants, l'essentiel n'est pas de tirer de la Bible telle ou telle doctrine à l'exclusion de telle ou telle autre, mais de tirer cette doctrine quelconque de la Bible. La *Yellow Spring Community* existe encore : elle est même la seule des fondations owniennes qui ait eu quelque vitalité, mais elle a changé de nom : c'est aujourd'hui le *Collège d'Autriche*, que dirige un oweniste swedenborgien, nommé Rives.

La *Kendall* et la *Macluria Community*, fondée après les précédentes, où leur personnel se recruta, ne durèrent que deux ans.

La *Noshoba community* fut fondée par *Frances Wright* sur ses propres domaines, dans le district de la *Nouvelle-Memphis*. Frances Wright s'était déjà fait connaître par son dévouement à la cause des noirs ; elle se proposait principalement de faire de sa colonie un refuge pour les noirs. Mais elle comptait, subsidiairement, faire une expérience sur ces âmes neuves, qui adopteraient et pratiqueraient les principes de l'owenisme sans être influencées par une masse énorme d'habitudes acquises, de connaissances et de préjugés.

Pour que cette fondation ne pût être détournée de son but, Frances Wright avait fait, en décembre 1825, une cession ainsi conçue relativement à son terrain de Noshoba :

« Je soussignée, Frances Wright, cède les terres ci-après au général Lafayette, à William Maclure, Robert Owen, Cadwalloder Colden, Richardon Whilby, Robert Jennings, Robert Dale Owen, George Flower, Camilla Wright et James Richardson, pour être conservées par eux et leurs associés et héritiers en perpétuel dépôt pour le bénéfice de la race noire. »

La *New Harmony* fut l'œuvre capitale de l'owenisme américain. Elle fut dans un état de prospérité remarquable tant qu'Owen fut là pour diriger ses disciples. La société possédait 30,000 acres de terrains fertiles, qui étaient bien cultivés; on avait organisé, en outre, une fabrique de savon. Tout abondait; les magasins étaient en mesure de distribuer gratuitement les denrées et marchandises nécessaires ; cent trente-deux enfants des deux sexes étaient nourris, instruits, vêtus. L'owenisme n'avait pas commis la faute de négliger le côté esthétique de la vie. La colonie possédait une société musicale; des amusements nombreux et variés rendaient l'existence agréable. Tous les mardis soir il y avait concert, tous les vendredis soir un bal. Enfin on jouait au soldat; cinq petites compagnies, qui avaient une

batterie d'artillerie, d'ailleurs hors d'état de faire autre chose que du bruit, paradait le dimanche sur la grande place.

Ayant ainsi organisé une colonie qui devait servir de modèle pour l'avenir et de preuve pour ses arguments, Robert Owen partit pour l'Europe et aborda en Angleterre.

A peine y avait-il prononcé quelques mots, que l'opposition devint générale.

Le *Preliminary Committee* s'indigna de n'être qu'un gouvernement provisoire. C'était ainsi que se nommait le conseil qu'avait désigné Owen pour gouverner la communauté en son absence, et comme cette désignation l'indique, l'organisateur ne lui avait laissé que des pouvoirs provisoires; il entendait bien que son œuvre ne pût être modifiée radicalement pendant son absence, et qu'on ne prît que des mesures d'urgence. Il aurait dû empêcher ce qu'il craignait et prévoyait. Le *Preliminary Committee* voulut se constituer en pouvoir absolu, suffisant pour remplacer Owen; il convoqua le peuple, c'est-à-dire la communauté de New-Harmony, et lui fit voter deux mesures importantes.

La première formulait une Constitution pour la communauté qui prendrait désormais le nom de *New-Harmony-Community of Equality* (communauté égalitaire de la Nouvelle-Harmonie).

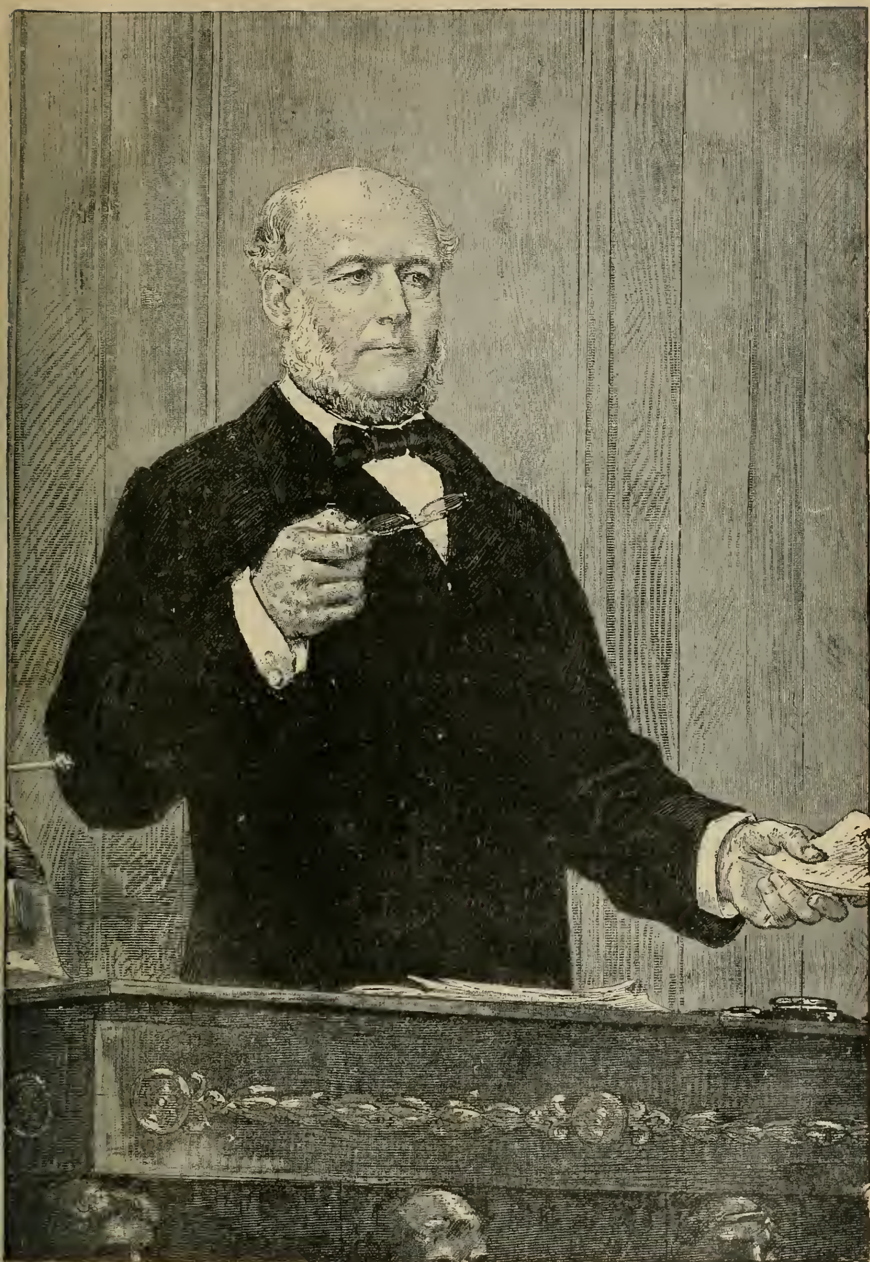
La seconde mesure instituait un Conseil exécutif de six membres qui entra aussitôt en fonctions.

Ces mesures eurent un effet désastreux et ceux-là même qui avaient voulu se substituer à Owen dans le gouvernement direct de la communauté durent le supplier de revenir.

Owen se hâta de déférer à ce désir. Les mauvaises nouvelles qu'il recevait l'inquiétaient beaucoup; l'opposition qu'il rencontrait en Angleterre lui avait inspiré l'idée de prendre les États-Unis pour théâtre de ses essais, et si ces tentatives échouaient dans un pays neuf et libre, quel échec pour ses théories, quel argument tout-puissant quand on lui objecterait que ce qui était impossible dans un pays libre, devait l'être à plus forte raison parmi une nation encombrée de préjugés, d'institutions, de traditions et de monuments.

Dès son retour, il essaya de rétablir l'ancienne constitution que beaucoup réclamaient, que d'autres repoussaient; en un mot, il tenta inutilement de rebâtir son œuvre: une scission définitive se produisit à New-Harmony.

Pour donner une satisfaction théorique aux communistes intransigeants, Owen lauça un manifeste d'union, dans lequel il dit : « Je vous



GRÉVY.

déclare à vous et au monde que l'homme de notre temps est, sur toute la surface de la terre, esclave, dans l'horrible trinité qui l'accable, de tous les maux physiques et moraux ; par cette trinité, j'entends la propriété, les systèmes irrationnels de religion, et les systèmes irrationnels du mariage et de la famille, ces trois maux combinant et multipliant leurs effets. »

Tout le monde était d'accord avec lui sur ces divers points. En général, il y a unanimité quand il s'agit de discuter et de classer les maux sociaux ; les dissidences commencent et s'accentuent lorsqu'il faut indiquer et appliquer les remèdes.

Les opposants avaient été apaisés par l'autorité morale et le respect qui s'attachaient à la personne d'Owen plutôt qu'ils n'avaient été convaincus par ses arguments ; il est de l'essence même des choses humaines que la conviction intellectuelle produise la persévérance, tandis que le respect s'affaiblit et laisse prise à l'opposition. Les opposants regagnèrent donc le terrain qu'ils avaient perdu ; ils convoquèrent la communauté à un meeting.

Cette opposition avait pour but de créer l'anarchie, en substituant l'individu et ses droits, à la collectivité et aux devoirs qu'elle impose à l'individu ; c'était une réaction de l'individualisme contre le communisme ou collectivisme.

Owen, qui était essentiellement communiste, sentit qu'il était vaincu, qu'on le respectait encore, mais qu'on cesserait bientôt de l'écouter et de lui obéir; il devança les événements. A la fin de 1827, il appela le peuple en assemblée générale, lui fit de touchants adieux et s'embarqua pour ne plus revenir.

Après lui, la communauté de New-Harmony vécut de longues années, mais elle ne tarda pas à perdre tout caractère oweniste. L'activité que déploya Robert Dale Owen, le fils du grand réformateur, fut inutile.

Voici en quel termes le fondateur du perfectionnisme et l'historien du socialisme américain apprécie les Owenistes, et loue leur persévérance :

« Voyez les vétérans d'Hawerstraw ; quand leur communauté se désagrégea, ils se dirigèrent vers Coxsakie, et lorsque Coxsakie tomba à son tour, ils partirent pour l'Ohio et rallièrent la communauté de Kendall, et peut-être lorsque cette dernière succomba à son tour, ils allèrent se joindre à d'autres communautés inconnues, restant toujours, au milieu de tant de désastres, inébranlables dans leur foi communiste.

« Nous avons rencontré des apôtres voyageurs du communisme, hommes et femmes, qui s'étaient ruinés et épuisés dans leurs tentatives humanitaires, et qui, dans la plus complète misère, quel que fût le nombre des échecs

subis, avaient conservé entière leur foi socialiste, et travaillaient pour elle quand même, le bon combat entrepris par eux ne pouvant être interrompu que par la mort. Tels furent, et on pourrrait en nommer des centaines, John Harmon, Aleander Longley, J.-J. Francks, adeptes fervents du communisme oweniste. Quand celui-ci tomba, ils allèrent, pionniers infatigables, travailler dans les phalanges fouriéristes ; et quand celles-ci succombèrent à leur tour, ils se vouèrent, les uns aux tentatives générales du socialisme, les autres à l'affranchissement des noirs ; pendant que d'autres, pour ne pas retourner dans le monde bourgeois, allaient s'enfoncer dans les communautés religieuses dont nous avons parlé plus haut. »

Les individualistes eux-mêmes, ceux qui avaient, par leurs tendances personnelles, causé tant de maux à l'owenisme, lui restèrent fidèles en un certain sens.

Ils fondèrent une cité modèle, le fameux village *Modern-Times*, où l'on proclamait l'émancipation de la femme, le *Free Love*, ou souveraineté individuelle appliquée aux relations des sexes, en un mot, l'amour libre sans dévergondage.

La théorie était soutenue par des disciples de grande valeur intellectuelle et morale, comme le Dr Th. H. L. Nicholls, l'auteur de l'*Esoteric Anthropology;* Stephen Pearls Andrews, sociologiste ; Henri Edger, disciple divergent et hérétique d'Auguste Comte. Ces trois socialistes avaient formé contre Waren, parmi les tenants de l'Impérial Sovereignty, un parti des sociables, c'était un retour au socialisme.

Individualistes et socialistes rivalisèrent d'ailleurs de dévouement dans la grande entreprise des expérimentations socialistes, comme on pourrait le démontrer en étudiant successivement leurs établissements de *Modern-Times*, de *Labor-Exchange*, de *Times-Store*, d'Utopia, de Tuscaroras, de Mount-Vernon, dans l'Indiana, implantant partout les principes de l'*Equitable commerce* et de la *Révolution pacifique*.

Ils échouèrent dans toutes ces différentes entreprises ; ils allèrent, bien que phalanstériens, se mêler aux agglomérations fouriéristes, afin de travailler encore au socialisme, qui admet les doctrines les plus divergentes, et pour qui un commencement d'exécution est préférable à des siècles de théorie.

Ainsi, ces étranges individualistes ne pouvaient vivre que dans des milieux socialistes, tant ils avaient été imprégnés d'owenisme.

L'ANARCHISME

L'anarchisme, que les conservateurs essaient de faire prendre pour l'anarchie, est une des manifestations les plus importantes et les plus récentes de l'émancipation sociale, et il a droit à une étude spéciale, parce qu'au lieu d'être une entreprise faite par quelques bourgeois théoriciens, il est l'œuvre de l'ouvrier lui-même.

L'anarchisme, bien qu'il soit la production presque spontanée des classes ouvrières, n'en repose pas moins sur une théorie historique, que nous allons exposer. Disons, toutefois, que cette théorie est toujours inconsciente, instinctive, et que la formule n'en a été donnée qu'après les manifestations effectives. Nous emprunterons les idées, et souvent les expressions de cette exposition, à la magnifique histoire du socialisme qu'a publiée M. Malon.

« L'égoïsme sauvage des populations primitives imposa, dès que les familles ou les hordes se heurtèrent, la nécessité d'un frein social pour contenir les rapacités et les cruautés individuelles, et pour protéger les moins violents contre les autres. Que ce frein soit justement tombé entre les mains des plus avides et des plus cruels, qui s'en sont servis pour régulariser leurs vols, leurs exactions et leurs cruautés, c'est ce qui n'est pas contestable. Toutefois cela n'infirme en rien la nécessité de lois dans toutes les sociétés plus ou moins barbares qui se sont fondées jusqu'à ce jour.

« Mais, comme les détenteurs, si iniques qu'ils aient pu être, de la puissance sociale, étaient obligés, pour éviter les révoltes trop fréquentes, et pour donner quelque stabilité à leur domination d'invoquer l'intérêt commun d'abord de la tribu, puis de la cité, et enfin de la nation, et que la vie sociale crée et développe certaines vertus humaines qui limitent autant le champ de l'égoïsme et de la rapine, il en est résulté une certaine évolution morale des hommes réunis en société. Partant de là, bon gré mal gré, les lois ont dû se modifier, devenir plus sociales d'un côté et de l'autre, se relâcher de leur ancienne rigueur.

« Idéalement interprétées, les lois ont deux objectifs :

« 1° Empêcher les individus de s'entre-nuire ;

« 2° Faire concourir les forces individuelles au bien général.

« Il saute aux yeux que le nombre et la rigueur des lois répressives seront en raison inverse de la moralité d'une société donnée. Et c'est pourquoi les meilleurs esprits n'ont jamais cessé de considérer un état social sans lois, et où les mœurs (somme des devoirs consentis) suffiraient au

maintien de la paix, à la pratique de la justice et de la solidarité, comme l'idéal de toute organisation politique. »

Interrompons l'exposé de M. B. Malon pour faire les réflexions qu'il suggère.

Un enfant qui vient de naître et un peuple qui se forme sont, à certains égards, dans la même situation organique. Ni l'un ni l'autre ne sont isolés dans le monde; ils y ont des antécédents qui continuent à vivre, ils ont des frères aînés ou cadets qui partagent leur condition d'existence, et souvent leur disputent le nécessaire, la place même qu'ils occupent au soleil. De là un état de guerre latente chez les êtres supérieurs, peuples ou enfants, guerre ouverte et brutale chez les êtres inférieurs, peuples ou nations également.

Outre la guerre entre ces entités distinctes, considérées chacune comme un tout, il y a la guerre entre les parties qui les composent. Dans la machine animale qui constitue le corps de l'enfant, toutes les parties sont à la fois subordonnées hiérarchiquement, et concourantes dynamiquement; en d'autres termes, le bras, la jambe sont moins importants que l'estomac, le cœur, le cerveau; c'est là cette subordination hiérarchique dont nous parlons; mais le bras, la jambe, le cerveau, le cœur, tout tend également vers un but commun, la conservation et le développement de la machine animale; et en cela consiste le concours dynamique. Par cette perfection admirable, la comparaison que nous avons faite des deux organismes cesse d'être vraie.

En effet, le peuple se compose d'éléments d'inégale valeur; les uns peuvent être regardés comme les détritus de la vie sociale; mais ces détritus, qui semblent tels, quand on regarde l'ensemble de quelque hauteur ou de quelque distance, sont, au contraire, vus de près, des hommes qui ont une âme, une personnalité, entendent la conserver, la faire respecter, la développer. Ils agissent ainsi comme si un parasite implanté dans l'économie animale prétendait gouverner cette économie, et y tenir une place prépondérante, comme si le gui qui absorbe la substance, la sève du chêne prétendait être plus que la branche qui porte les feuilles et les fruits.

Éliminer ou tout au moins tenir en échec ces êtres parasites, tel doit être le premier objet de l'activité sociale : il faut que la société ne se compose que de travailleurs, que, semblable à l'organisme vivant, tous ses membres concourent hiérarchiquement et dynamiquement à la conservation et à la prospérité de l'ensemble.

A côté des individus nuisibles, il y a les individus inutiles, qui ont, comme les premiers, le même droit ou la même prétention à l'existence, au développement.

Il est évident que ce sont là autant de causes de troubles sociaux, et que l'organisation politique doit être en état de défensive ou d'hostilité contre ces êtres. Il est évident que leur activité est malfaisante, et que leur agglomération sur certains points constitue des dangers sérieux.

Cependant ce sont des hommes, et, à ce titre, ils ont droit à un respect que la science économique leur refuse. La science est impitoyable : elle transforme les êtres vivants, sentants et pensants en des chiffres morts et muets, elle élimine de ses calculs tout ce qui vient troubler l'exactitude de ses opérations ; elle défend les élans du cœur et les manifestations de la solidarité. Il faut trouver un moyen terme, une conciliation entre les exigences de la science et celles de l'humanité. Quand deux droits absolus sont contradictoires, ce n'est qu'une apparence, que le progrès, la réflexion, un coup heureux du génie doit faire évanouir.

Nous reprenons maintenant l'exposé de M. Malon.

« Vos lois, disent ces hommes, sont des lois répressives ou des lois organiques. Les lois répressives que vous faites sont appliquées à rebours ; elles pèsent trop souvent sur ceux qui ont le plus de souci du bien-être général ; elles entravent la liberté d'action, pour sauver de vieux et iniques privilèges, fauteurs de compression, d'ignorance et de misère. Il faut d'abord abolir toutes celles de ces lois qui entravent la liberté civile, politique et économique (en tant que cette liberté ne s'exerce pas au détriment du corps social). Il faut, d'autre part, instruire, élever moralement, harmoniser les intérêts, pour ôter de plus en plus aux associés la volonté de nuire à leurs semblables, et faire qu'ils *n'aient plus d'intérêts à le faire*. Dans cette voie vous abolirez graduellement vos lois répressives jusqu'au moment où le bien-être universalisé, l'instruction et l'éducation généralisées, les intérêts harmonisés feront que la moralité des individus, leur intérêt bien entendu et le poids d'une opinion publique éclairée rendront inutile toute espèce de frein social ou de lois.

« Alors les hommes pourront vivre en *anarchie*, sans gouvernement répressif d'aucune sorte, et sauront, dans la liberté bien comprise, pratiquer la bonté, la justice et la solidarité. »

L'on pourrait faire bien des objections à ces espérances et à ces théories.

En voici quelques-unes, qui ont paru concluantes à quelques philosophes.

En premier lieu, l'homme peut perfectionner les conditions matérielles de son existence ; il peut remplacer la chandelle par la bougie, la bougie par le gaz, le gaz par l'électricité. Il peut substituer la vapeur au cheval, il peut utiliser, dans des proportions de plus en plus étendues, soumettre à une discipline de plus en plus rigoureuse, les forces de la nature.

Mais est-il prouvé qu'il puisse dépasser un certain niveau de perfectionnement moral et intellectuel ? Rien n'est plus douteux.

Est-il prouvé que les hommes qui ont dépassé immensément la moyenne de leurs contemporains par l'intelligence, le cœur, l'énergie, soient de plus en plus nombreux à mesure que leur date est plus récente ? Nullement. Les siècles des civilisations orientale, grecque, romaine, ont produit autant de ces hommes, surtout si l'on tient compte de ce fait, que, grâce à l'imperfection et à la fragilité des documents humains, un très grand nombre de ces hommes ont disparu sans laisser même le souvenir de leur nom.

Si l'on compare ces grands hommes d'après les analogies de leur caractère, de leur esprit, de leur œuvre, on trouvera que le fait d'être anciens ou modernes est un fait indifférent, un incident fortuit, dépourvu de toute signification. Le Bouddha Çakia-Mouni, qui a vécu il y a au moins trois mille ans, est aussi grand que Jésus. Comme celui-ci, il a fondé une religion de paix, de charité, de résignation, de renoncement, et cette religion règne plus ou moinsd éfigurée, mais vivante et puissante encore, sur des masses humaines dont le nombre confond l'imagination. Le bouddhisme dépasse de beaucoup le christianisme par le nombre de ses adhérents, et il présente avec le catholicisme des analogies surprenantes, qui ont causé bien des illusions, bien des mécomptes aux missionnaires. Quand ceux-ci vont prêcher le catholicisme aux bouddhistes, ceux-ci leur répondent : « Tout ce que vous nous enseignez en morale et en religion, nous le savons depuis des siècles, nous avons comme vous une trinité, une vierge mère, un pape, un clergé, des couvents de moines et de religieuses, des anachorètes, des jeûnes, des cérémonies ; notre morale vaut bien la vôtre, nos reliques font les mêmes miracles, nous avons imaginé comme vous des machines à prier. Que venez-vous nous apprendre de si nouveau ? »

Dans un autre ordre d'idées, dans le monde du beau, de l'art, est-il prouvé que les artistes anciens soient d'inhabiles manœuvres qui mériteraient tout au plus d'entrer comme élèves dans nos écoles ?

Il ne manque pas de gens pour soutenir cette thèse ; nos musées sont pleins d'argùments qui la détruisent. Jamais la sculpture moderne n'a fait et ne fera des merveilles comparables à celles de la sculpture grecque, même dans sa décadence. Jamais la peinture ne retrouvera le génie des maitres de la Renaissance. L'humanité est comme une plante qui fleurit tous les cinq ou six cents ans, et chaque fois produit une fleur unique, merveilleuse, qu'elle voit se flétrir et qui ne reparaîtra jamais plus ; elle doit se regarder comme déjà très heureuse de pouvoir en contempler l'image.

Ainsi donc, pas de perfectionnement intellectuel, pas de perfectionnement moral pos ibles. Nous sommes des hommes comme ceux qui vivaient il y a deux mille ans, *ni meilleurs, ni pires.*

Autre objection, et des plus sérieuses :

L'instruction est-elle une cause de moralité, une des conditions du perfectionnement? Nous le nions de la manière la plus formelle.

Assurément l'on nous présente une statistique qui fait connaître l'état intellectuel et moral des hommes qui ont commis des délits et des crimes, et l'on nous dit : « Voyez : sur mille condamnés, neuf cents ne savent ni lire, ni écrire; des cent qui restent, dix ont seuls reçu une éducation libérale ; n'est-ce point là une preuve irréfutable, et ne faut-il pas en conclure que l'instruction est une cause de moralité? »

Nous répondons : non.

La statistique en question est un fait, elle n'est pas une preuve. Il faut, pour que la preuve existe, non pas un fait, mais un ensemble de faits. De même, pour servir de base à un édifice, il faut une surface un peu plus large qu'un point géométrique. Et plus l'édifice est haut et vaste, plus sa base doit être large. Et pour démontrer une thèse aussi complexe, aussi vaste que l'influence de l'instruction sur la moralité générale, il faut un peu plus qu'une statistique de police.

D'abord cette statistique ne porte que sur les crimes et les délits, c'est-à-dire sur des faits qui, heureusement, ne forment pas un centième, pas un millième des événements ordinaires de la vie. Que l'on s'adresse à un homme qui a vécu soixante ans, et qu'on lui pose la question en ces termes : Combien, dans votre vie, avez-vous vu de faits qualifiables de crimes ou de délits, de faits justiciables des tribunaux? A moins d'être du métier qui consiste à rechercher et à punir les délinquants ou malfaiteurs, cet homme, qui a des souvenirs si nombreux et si variés, vous répondra :

En premier lieu, je vois dans les faits divers des journaux une centaine *au plus* de faits de ce genre, et ils sont répandus sur toute l'étendue du territoire français ou même européen; ils sont recueillis à la hâte et sans un contrôle bien exact; en second lieu, il m'arrive bien rarement d'en être le témoin personnel; je n'ai jamais assisté à un assassinat, je n'ai jamais vu se commettre de vol, de viol, d'attentat. J'ai vu par-ci par-là de menus délits.

Ainsi pourrait parler un homme de bonne foi, et si son expérience, ses souvenirs personnels étaient plus étendus, il serait déjà un homme remarquable, soit un observateur qui va chercher les matériaux de quelque étude et de quelque roman, soit un particulier que le hasard aurait favorisé d'une



Funérailles d'un socialiste sous l'Empire.

manière exceptionnelle. Et le hasard, lors même qu'il multiplie comme à dessein les événements analogues, n'est jamais qu'une série insignifiante de coïncidences. Le hasard est le contraire de la loi, et s'il ne peut fournir des arguments contre une théorie, il ne saurait lui donner aucune base.

Il faut donc rechercher autre part la preuve que l'éducation est utile à la moralité. Et nous n'avons jamais pu découvrir cet *autre part*. Nous avons vu souvent l'expérience et l'intelligence naturelle se suffire pour accomplir des merveilles. Il ne nous est point prouvé que les hommes qui ont fait de grandes choses furent de grands lettrés; tous les jours nous rencontrons des ânes fort savants : il y en a même dans les académies.

De plus, est-ce au moyen de l'instruction elle-même que se font les grandes choses ? Sans doute, il faut des connaissances spéciales pour faire un pont, une machine à vapeur; mais l'homme qui possède ces connaissances spéciales est-il précisément celui qui reconnaît l'opportunité du pont, de la machine? Lorsque M. de Lesseps conçut le projet de percer l'isthme de Suez, il ne s'adressa point d'abord aux ingénieurs, mais aux économistes, aux financiers, et il eût pu manquer des connaissances techniques les plus élémentaires, que son œuvre eût réussi, car ce qu'il fallait pour cela, c'était le coup d'œil du génie, la persévérance et l'enthousiasme de l'apôtre. S'il n'avait eu que les connaissances techniques, il eût pu concevoir, exécuter quelque stupidité gigantesque et très savante, comme une tour de trois cents mètres, un canon de cent tonnes.

Dans un autre ordre d'idées, celui qui inventa la machine à coudre était dirigé vers cette invention moins par ses connaissances techniques que par son désir ardent d'améliorer le sort de la classe ouvrière ; un illettré même, sous l'impulsion de la foi et du dévouement, peut faire des merveilles qui laissent bien loin les œuvres du génie civil et militaire.

Enfin remarquons que l'École normale, les Écoles centrale, polytechnique, etc., etc., déversent chaque année sur le territoire français des torrents de lumière, d'intelligence. Cette énorme production intellectuelle, à quoi aboutit-elle? En résulte-t-il une amélioration matérielle et morale de notre pays? Nous ne répondrons pas non : ce serait soutenir un paradoxe, mais nous affirmerons que le résultat est dérisoire quand on lui compare l'effort et les dépenses qui le produisent.

Enfin est-il bien certain qu'un médecin, un avocat, un professeur vaillent mieux qu'un illettré? On peut dire tout au plus qu'ils ont une plus grande connaissance du Code, et qu'ils évitent les pénalités, tant celles de la loi que celles de l'opinion. Cela n'est pas une preuve de supériorité morale.

Un philosophe de haute pensée, M. Alfred Fouillée, n'est pas loin non plus de l'anarchiste évolutionniste.

Son augmentation mérite d'être reproduite ;

« Dans nos sociétés imparfaites, les deux forces contraires, égoïsme et sympathie, oscillent encore et se font échec : cet antagonisme s'exprime dans les ressorts plus ou moins grossiers de nos gouvernements. »

« Le gouvernement, dit M. Spencer, poussant jusqu'au bout la pensée de Bentham, est une fonction corrélative de l'immortalité de la société. » Les institutions représentatives elles-mêmes, telles qu'elles existent dans les pays où elles sont le mieux établie, par exemple en Angleterre, ne sont encore qu'une forme politique transitoire ; c'est celle qui convient à une société où les mœurs de violence et le régime déprédatoire qui caractérisaient les âges passés n'ont pas encore fait place aux mœurs fondées sur le souci de l'intérêt général et au régime industriel. Le mécanisme de la représentation nationale est celui où se balancent le mieux les deux forces qui se disputent l'empire, l'esprit conservateur et l'esprit réformateur. La puissance des sentiments conservateurs et celle des sentiments réformateurs manifestent, par leur lutte et par leur résultante, le degré de perfection d'une société : « Le triomphe des premiers indique une prédominance des habitudes violentes et égoïstes: le triomphe des seconds prouve que les habitudes sympathiques et le respect des droits ont acquis la prépondérance. Que cette prépondérance devienne universelle, du même coup la contrainte sociale disparaîtra ; les hommes ressentiront une telle aversion pour les entraves de l'autorité et se montreront si jaloux de leurs droits que tout gouvernement deviendra impossible en même temps qu'inutile. Admirable exemple de la simplicité de la nature : le même sentiment qui nous rend propres à la liberté nous rend libres. »

« Ne marchons-nous pas, en effet, vers un état social où, selon les expressions de M. Spencer, l'autorité sera réduite au minimum, la liberté élevée au maximum. Des formes intermédiaires et transitoires se succèdent encore entre les monarchies absolues des despotes de l'Orient et la démocratie finale où la nation sera le vrai corps délibérant, faisant exécuter ses volontés par les délégués chargés de mandats impératifs consentis de part et d'autre. Alors la nature humaine, « façonnée par la discipline sociale », sera devenue « si apte à la vie en société qu'elle n'aura plus besoin de contrainte extérieure et se contraindra elle-même ou plutôt sera contrainte par elle-même. Le citoyen ne tolérera d'autre empiètement sur la liberté que celui qui doit assurer à tous une liberté égale ; s'il existe encore une loi, elle ne fera que formuler les conditions sous lesquelles les individus,

par des associations libres, peuvent développer l'industrie, le commerce. l'agriculture et s'acquitter de toutes les fonctions sociales. Enfin, au lieu d'une conformité artificielle d'après un moule officiel », l'humanité présentera, comme la nature, « une ressemblance générale variée par des différences infinies ». — « La moralité, dit M. Spencer, l'individuation parfaite et la vie parfaite seront en même temps réalisées, dans l'homme définitif : il est sûr que ce que nous appelons le mal et l'immoralité doit disparaître ; il est sûr que l'homme doit devenir parfait; perfection toute physique d'ailleurs, qui consistera dans « l'entière adaptation de l'individu au milieu social. » Comme l'univers, dirons-nous pour résumer cette doctrine, par l'impression accumulée des siècles et le choc répété des choses, façonne l'humanité à son tour, imprimant peu à peu dans l'homme ses forces et son organisation finira par descendre en lui tout entière, l'individu portera en soi la société, et la société portera en soi le monde. »

Alors, en effet, les mœurs remplaceront les lois. Compris ainsi, l'anarchisme ne serait qu'une interprétation assez logique des lois de l'histoire.

Le socialisme scientifique moderne accepte, avons-nous dit, le communisme anarchiste comme le but suprême de nos conceptions sociales de l'évolution sociale. Seulement il sait que pour arriver au faîte, il faut gravir les échelons. C'est ce que ne veulent pas admettre les anarchistes proprement dits qui croient que tous les efforts actuels, doivent avoir pour but la réalisation immédiate du régime anarchiste.

Pour eux tout le mal est dans les gouvernements ; supprimer les règlements, c'est délivrer le monde et rendre d'un coup de baguette tous les êtres humains éclairés bons et fraternels.

C'est une dangereuse erreur.

Supprimer de suite toute espèce de gouvernement, *déchaîner les mauvaises passions*, selon l'expression de Bakounine, ce serait seulement donner libre cours aux rapacités et aux violences individuelles qui, par leurs excès même engendreraient un autre gouvernement, inférieur au gouvernement actuel. Car, que l'on descende bien dans la foule, qu'on observe et qu'on l'interroge et l'on verra qu'en thèse générale elle n'est pas supérieure à ses gouvernements ; dans plus d'un cas elle leur est inférieure. Que de cas navrants d'oppression, de rapine et de violence ; et qu'il y a encore du tigre chez l'homme !

Il faut d'abord associer les intérêts et les efforts éclairés, dissiper toutes les ténèbres morales ; en un mot mettre fin à toutes les iniquités, à toutes les misères, à toutes les ignorances. Alors, mais alors seulement, s'élèveront d'heureuses générations dignes de vivre sans lois. Cette divergence

entre les anarchistes et les communistes modernes a été bien accusée et bien délimitée dans une lettre que M. Guesde adressait à un des historiens du socialisme moderne. En voici les principaux passages :

« Dans mon *Essai de Catéchisme social* que vous avez eu l'obligeance de citer, ayant à traiter la question de l'état qui divisait alors l'*Internationale*, je me suis prononcé sans hésiter, pour la suppression non seulement de la *chose* mais du *mot*, qu'il fût l'expression de la minorité ou de la majorité. L'État, dans l'analyse de ses éléments et de sa fonction, s'était montré à moi ce qu'il est réellement, c'est-à-dire incapable de donner la véritable règle des rapports des hommes entre eux et des hommes avec les choses ce *qui est affaire de la science*. Historiquement ensuite il n'a jamais signifié et représenté que l'exploitation de l'homme par l'homme et je ne voyais pas comment nous nous obstinerions à lui faire désigner l'ensemble des services publics destinés à fonder la liberté d'action de chacun. Mais vous-même ne pensez pas autrement sur ce point; et il y a loin de là à ce qu'on appelle l'anarchisme.

« Ce qui constitue l'anarchisme c'est cette idée absurde que les services répressifs qui composent tout l'État aujourd'hui sont le seul obstacle à la réalisation de la société égalitaire que nous poursuivons, et qu'il suffit, par suite, de détruire n'importe par quel moyen l'État bourgeois pour qu'immédiatement, sans transformation préalable des individus, par la vertu seule de cette destruction, les intérêts s'harmonisent, les hommes deviennent les uns pour les autres d'autant de loups autant de frères et que la justice règne sans conteste. De là la *propagande par le fait* et la *politique destructive*, ordonnées et pratiquées à l'exclusion de la politique reconstructive et de la propagande par la parole et la plume. Or, si révolutionnaire que je peux être, si partisan que je sois de la force opposée par nous à la force de nos adversaires, je ne partage pas l'illusion anarchiste. Je suis persuadé, au contraire, que dans les conditions où s'agite et se meut la classe ouvrière de l'heure présente, armée, magistrature, police et autres organes défensifs des privilèges de quelques-uns pourraient être abolis sans que ces privilèges courussent le moindre danger, protégés qu'ils sont, et beaucoup plus efficacement, par l'ignorance de leurs propres victimes.

« L'État bourgeois viendrait à disparaître demain par un hasard inespéré et inespérable, qu'il renaîtrait immédiatement de ses cendres, parce qu'il est effet, et non cause, parce que subsisterait la matrice d'où il sort fatalement, et qui n'est autre que l'inconscience dans laquelle les travailleurs sont de leurs droits, ou l'esprit bourgeois qui les anime.

« On l'a bien vu en 1871, lorsque l'État à terre, libre par suite, maté-

riellement, de reprendre ateliers, machines, tout l'outillage, en un mot, qu'il était seul à mettre en valeur, le prolétariat parisien s'est abstenu, arrêté qu'il était par les préjugées qui le dominaient moralement. »

Ainsi donc l'un des plus sincères et des plus intelligents personnages du parti ouvrier, reconnaît que l'anarchisme est un état de crise et non une forme permanente, que du moins les mœurs intellectuelles sociales ne permettent pas de pratiquer. Un jour viendra sans doute où l'on ne connaîtra d'autre gouvernement, d'autre constitution que les quatre mots inscrits au fronton de l'abbaye de Thélème : « Fais ce que voudras. »

On ne pense pas ainsi dans le parti anarchiste contemporain; on continue, parmi les représentants de ce parti, à considérer l'absence totale de gouvernement comme un gouvernement.

D'autres fractions du parti anarchiste ont des vues plus rationnelles et plus étendues; elles regardent l'anarchie, à la fois comme un moyen et comme un but : supprimer le gouvernement, tel est le moyen; veiller à ce qu'il ne reparaisse jamais sous une forme directe ou déguisée, voilà le but.

Le premier, nous voulons dire le plus ancien, non le plus complet et le plus dévoué des anarchistes, fut Proudhon. La négation absolue qu'il présentait à toutes choses, il ne manqua pas de l'opposer à la société actuelle. Mais Proudhon n'était pas absolument conséquent; il ne voulait pas constituer l'anarchisme pur et simple, il le concevait pour l'opposer l'État, pour tenir ce dernier en respect, et non pour détruire l'État et lui substituer l'anarchisme.

D'ailleurs, Proudhon ne fut jamais qu'un théoricien, et il ne fut persécuté que par le gouvernement. Or, s'il est une vérité évidente dans l'ordre des vérités politiques, c'est qu'un chef qui mérite ce nom comme homme d'action, comme homme de principes et comme homme d'intelligence, comme créateur, comme organisateur, doit s'attendre à subir les persécutions de ses adhérents, et elles ne sont ni moins nombreuses, ni moins acharnées que celles de ses ennemis.

Les véritables fondateurs de l'anarchisme en France ont été Cœurderoy et Dejacque.

L'anarchisme a compté dans ses rangs des personnages appartenant à toutes les classes de la société. Nous pourrions citer parmi eux un prince, Kropotkine, un savant, Élisée Reclus; Cœurderoy était médecin.

Avec lui l'anarchisme remonte à 1851. Cœurderoy fut exilé après le coup d'État du 2 décembre, et son titre de docteur en médecine lui permit de vivre à l'étranger sans avoir à subir les libéralités de ceux d'entre

les proscrits qui étaient riches, bourgeois, et qui eussent été réactionnaires en face de l'anarchisme.

Les souffrances et les misères de l'exil ne firent qu'augmenter son enthousiasme. Et pourtant il était matérialiste. Il prouvait de la manière la plus évidente que l'enthousiasme révolutionnaire peut avoir une source abondante et pure dans des conditions où les espérances philosophiques, et à plus forte raison les chimères religieuses, ne tiennent aucune place.

Cœurderoy était un esprit extrême, il ne reculait devant aucune conséquence. Il considérait la civilisation occidentale comme un monceau de pourriture, que devait déblayer ou anéantir une invasion nouvelle, l'irruption d'un peuple peut-être barbare à notre sens, mais neuf et vigoureux. L'invasion devait d'abord détruire la France; il y aurait du sang et des larmes, mais de ce bouleversement résulterait un mélange de races, de ce mélange, après une bruyante et tumultueuse fermentation, résulterait une société nouvelle, et celle-ci serait indestructible. Il mourut jeune, en se débarrassant par le suicide, d'une existence que deux maladies incurables et douloureuses lui avaient rendue insupportable. Il laissait non un parti mais un disciple, et ce disciple était heureusement un écrivain, de sorte que ni son exemple ni ses idées ne furent perdus. Ce disciple fut Octave Vauthier.

Cœurderoy était sorti des classes dirigeantes; Dejacque ne leur appartenait pas. C'était un ouvrier peintre-décorateur, ancien insurgé de juin, ancien proscrit du 2 décembre. Il se réfugia à New-York, où il reprit sa profession : elle lui donnait non seulement le nécessaire, mais encore lui permettait, non sans de dures privations, de suffire à la création et à l'entretien de son journal le *Libertaire*. Ces privations et ses excès de travaille tuèrent en 1864. Il employait non seulement la prose, une prose vive, inscisive, souvent éloquente, mais encore la poésie, des chansons pleines de verve, à défendre ses idées.

Dejacque est anarchiste, et il fait entrer les droits de la femme dans le développement de ses idées; du premier coup, il jette à bas l'égoïsme de Proudhon ; ne dit-il pas :

« Proudhon n'est encore qu'une fraction de génie révolutionnaire, la moitié de son être est paralysée, et malheureusement c'est le côté du cœur. Proudhon a des tendances anarchiques, mais ce n'est pas un anarchiste, il n'est pas *humanité*, il est masculinité... Le même homme qui a revendiqué la liberté de l'homme, hélas! a aussi attaqué la liberté de la femme ; il a mis celle-ci au ban de la société, et l'a décrétée hors de l'humanité. »

La critique la plus sérieuse qu'on puisse faire à l'anarchisme, consiste à objecter qu'il ouvre largement la porte à l'individualisme. En effet, du moment qu'on détruit toute société, il ne reste plus que les éléments indestructibles, les atomes substantiels de cette société, et ces éléments ne sont autrés que les individus. Dejacque se garde bien de tomber dans cette faute. Il croit fermement que la destruction de l'individualisme sera le résultat nécessaire de l'harmonie résultant du libre concours des volontés.

Voici en quoi se résume l'anarchisme de Dejacque :

Propriété commune de l'instrument de travail et de la chose produite.

Propriété individuelle des sensations productives et consommatives.

Cette dernière phrase que nous avons reproduite, manque absolument de netteté. Admettons qu'elle représente une concession quelconque en nature, mais d'une valeur insignifiante, faite au principe indestructible, mais dangereux de l'individualisme.

« Communauté des objets, et communion des personnes, mais communauté et communion anarchistes : communauté des objets selon les caprices ou les besoins de chacun, communion des personnes, selon les attractions réciproques.

« La terre entière, un seul domaine, une indivisible cité.

« L'humanité entière, un seul peuple, une indivisible famille.

« L'homme ramené par l'intelligence à sa destinée originelle et instinctive, la communauté des fruits, la communion des passions enfin libres, l'ère de la fraternité naturelle mais avec tous les développements que comportent et que nécessitent les besoins *hominaux* de cette intelligence ; agriculture, industrie, arts, sciences, enfin tout le travail physique, moral et intellectuel de l'être humain accompli depuis sa naissance jusqu'à nos jours, sur la route du progrès infini, l'ère de l'harmonie naturelle et de l'anarchie sociale. »

Ce programme est assez nébuleux, et on pourrait dire que ce sont là les songes d'un fiévreux que hanteraient des cauchemars politiques, les plus désagréables des incubes. Continuons, sans nous laisser arrêter par des divagations où l'absence d'éducation première oblige l'auteur à employer un mot pour un autre, l'empêche de revêtir les idées justes et généreuses de l'expression nécessaire pour les faire comprendre.

Dejacque décrit ainsi son œuvre réformatrice :

« PRINCIPES : *Liberté*, *Égalité*, *Fraternité*.

« CONSÉQUENCES : Abolition du gouvernement sous toutes ses formes : monarchique ou républicain, suprématie d'un seul ou des majorités ;



Les premières émeutes sous le second Empire.

« Mais à leur place, l'anarchie, la souveraineté individuelle, la liberté entière, illimitée, absolue de tout faire, tout ce qui est dans la nature de l'être humain ;

« Abolition de la religion catholique ou israélite, protestante ou autres. Abolition du clergé et de l'autel, du prêtre, curé ou pape, ministre ou rabbin ; de la divinité, idole en deux ou trois personnes, autocratie, ou oligarchie universelle ;

« Mais l'homme, à la fois et simultanément créature et créateur, n'ayant plus que la nature pour Dieu, la science pour prêtre, et l'humanité pour autel ;

« Abolition de la propriété personnelle, propriété du sol, du bâtiment, de l'atelier, de la boutique, propriété de tout ce qui est instrument de travail, production ou consommation ;

« Mais la propriété collective, une et indivisible, la possession en commun ;

« Abolition de la famille, non point de la famille en elle-même, mais de la famillle en tant que basée sur le mariage, sur l'autorité paternelle et maritale, sur l'hérédité ;

« A celle-ci succéderait la grande famille humaine, la famille une et indivisible, comme la propriété ;

« L'affranchissement de la femme, l'émancipation de l'enfant. Enfin et par-dessus toute chose, l'abolition de toute autorité, de tout privilège et, par conséquence, de tout antagonisme.

« Au lieu de tout cela, l'égalité, la liberté, la fraternité incarnées dans l'humanité ; mais toutes les conséquences de la triple formule révolutionnaire, qu'il faudra tirer de leur abstraction et de leur sommeil pour les faire passer dans la réalité pratique et positive ;

« Au lieu de tout cela, l'harmonie, cette oasis de nos rêves, cessant de fuir comme un mirage éternel devant la caravane des générations, et livrant à tous et à chacun, sous de fraternels ombrages, et dans l'unité universelle, les sources de bonheur, les fruits de liberté ; une vie de délices, enfin, après une agonie de dix-huit siècles au désert de sable de la civilisation. »

Quelques idées plus précises, ou du moins exprimées avec plus de précision, se font jour au milieu de ce galimatias nébuleux.

Il faut les citer, pour qu'on rende justice entière à l'intelligence, à l'originalité, à la bonne foi de Dejacque, qui, sans cela, passerait pour un illuminé.

« Dans la question de gouvernement, dit-il, j'ai conclu à l'unité par la législation directe. Dans la question de religion, à l'unité par le culte des

sciences positives. C'est de toutes mes forces que je tends à l'unité de propriété par le communisme, comme à l'unité de la famille humaine par la destruction de la petite famille.

« Pour détruire cette féodalité de la famille, que faut-il? Abolir l'hérédité, cette pomme de discorde qui désunit les frères; cette pomme d'Ève qui tente la progéniture, la fascine et l'entraîne jusqu'au parricide; l'hérédité qui honore dans le père tous les moyens frauduleux. et toutes les bassesses et tous les crimes consacrés à l'acquisition d'une fortune à léguer à ses enfants; l'hérédité enfin qui fait pour les enfants d'un bien qu'ils n'ont pas gagné, ce que le plus souvent, pour ne pas dire toujours, le père a volé à son prochain, un bien qui, licitement ou illicitement acquis, est et redevient par la mort du détenteur le patrimoine de tous.

« Que faut-il encore ? abolir le mariage, cette prostitution légale, cette traite des femmes qui a survécu à la traite des noirs. Que celui qui veut l'homme libre réclame l'affranchissement de la femme. Qui a été allaité par une esclave a du sang d'esclave dans les veines. Qui a été moralisé par une esclave a des pensées d'esclave dans le cerveau. Qui est fiancé à une esclave, qui est possesseur d'une esclave est fiancé à l'esclavage, est possédé de l'esclavage. Si nous voulons pour l'homme des destinées nouvelles, gravons le droit, cette morale de la nature, au cœur de sa compagne ; tressons pour la jeune fille la couronne de chêne au lieu de la couronne d'oranger, donnons, donnons un nouveau monde à l'embryon humain.

« Ainsi, affranchissement de la femme par l'abolition du mariage, et par l'organisation du droit au travail, par la destruction de la tyrannie de l'homme et de la faim.

« Émancipation de l'enfant par l'égalité de tous devant l'héritage commun ; par l'institution d'écoles-asiles où il trouvera tout ce qui lui est nécessaire pour son développement physique et moral, où il lui sera loisible d'exercer son droit à l'existence et à l'instruction, s'il ne préfère demeurer auprès de ses père et mère, dont la paternité ou la maternité ne sauraient être oppressives attendu qu'elle n'aurait plus de sanction légale.

« L'enfant ne doit pas plus être à la discrétion de l'autorité familiale, que l'homme à la discrétion de l'autorité gouvernementale. Ce n'est pas sous la cloche de la petite famille, du fumier du groupe égoïste, que doit végéter l'enfant; il lui faut comme au chêne, pour croître et devenir homme dans son individualité forte, l'espace et la liberté. »

Nous ne saurions qu'applaudir cordialement à ces dernières idées, qui sont aussi justes que bien exprimées. De nos jours, dans notre société, l'enfant de bonne famille reçoit une éducation solitaire, efféminée, qui en fait

un être orgueilleux, faible, méchant, vicieux; ou bien s'il appartient à une famille pauvre qui n'a pas le temps de s'occuper de lui, l'enfant tombe au ruisseau, et cet embryon humain, au lieu de produire une créature forte et saine, se transforme en un voleur ou une fille de trottoir.

« La femme, reprend Dejacque, j'ai honte pour mon sexe d'être réduit à dire de ces choses qui devraient être dans le cœur et l'esprit de tous, la femme est dans la nature le parallèle de l'homme, elle est son égale en besoins de satisfactions, en droit de les satisfaire. Vouloir établir une supériorité ou une infériorité d'un côté ou de l'autre, est fausser les plateaux de la balance, en violer le pondérateur et l'équilibre, c'est forfaire à la nature. »

Là encore, nous devons applaudir aux idées de Dejacque, non parce qu'elles sont nouvelles, mille autres les ont exprimées avant lui, mais parce qu'elles sont justes. On se demande même pourquoi, comment des idées que retrouve chaque penseur, même le plus ignorant, ne sont pas plus répandues, ne se transforment pas en usages ou en lois.

Dejacque ne s'est pas borné à concevoir théoriquement la société anarchique; il l'a décrite comme si elle existait. Donnons un spécimen de cette république sans gouvernement. Il la nomme l'*Humanisphère*.

« Dans l'Humanisphère, dit Dejacque, point de gouvernement. Une organisation attractive leur tient lieu de législation. La liberté souverainement individuelle préside à toutes les décisions collectives. L'autorité de l'anarchie, l'absence de toute dictature du nombre ou de la force, remplace l'arbitraire de l'autorité, le despotisme du glaive ou de la loi. La foi en eux-mêmes est toute la religion des humanisphériens. Les dieux et les prêtres, les superstitions religieuses soulèveraient parmi eux une réprobation universelle. Ils ne reconnaissent ni théocratie ni aristocratie d'aucune sorte, mais l'autonomie individuelle. C'est par ses propres lois que chacun se gouverne, et c'est sur ce gouvernement de chacun par soi-même qu'est formé l'ordre social.

« Or donc, l'absence d'ordre, voilà l'ordre véritable. La loi et le glaive, ce n'est que l'ordre des bandits, le code du vol et du meurtre qui préside au partage du butin. On massacre des victimes. C'est sur ce sanglant pivot que tourne le monde civilisé. L'anarchie en est l'antipode, et cette antipode est l'axe du monde humanisphérien.

« La liberté est tout leur gouvernement;

« La liberté est toute leur constitution;

« La liberté est toute leur législation;

« La liberté est toute leur réglementation;

« La liberté est toute leur contraction.

(Cela signifie sans doute que la liberté est le seul principe qui préside à leurs engagements réciproques. Il va de soi qu'aucune législation ne sanctionnant ces contrats, leur exécution ne dépend que de la bonne foi des contractants. Assurément c'est là une garantie supérieure à la garantie légale, car jamais la loi, c'est-à-dire en définitive la force, n'a obtenu les résultats que produit la bonne foi dans l'exécution des contrats.)

« Tout ce qui n'est pas la liberté est hors les mœurs.

(Ce passage, comme beaucoup d'autres, manque de clarté. Dejacque entend-il dire par là que tout ce qui ressemble à une contrainte est condamné par l'opinion publique dans sa cité, et devient par là même impossible ? C'est sans doute l'idée qu'il a voulu attacher à ces mots.

« La liberté. toute la liberté, et rien que la liberté, telle est la formule burinée aux tables de leur conscience, le critérium de tous leurs rapports entre eux. En résumé donc :

« Liberté de pensée;

« Liberté d'amour;

« Liberté de travail;

« Liberté d'action;

« Liberté en tout et pour tout;

« Égalité de droits, égalité de devoirs, égalité sociale.

« Fraternité, c'est-à-dire caractère social imprimé par l'action simultanée de la liberté et de l'égalité sur le feuillet de l'humanité; vignette qui résulte du texte; dernière syllabe qui clôt la formule après l'épellation des deux autres ; qualificatif de solidarité et d'unité.

« Et comme moyen d'opération, comme moyen transitoire, la législation directe. »

Ces mots de *législation directe*, sont l'euphémisme bizarre par lequel Dejacque, dans son ignorance de langue littéraire ou abstraite, désigne les moyens violents. Il avait, comme tous ceux qui rêvent le règne absolu et définitif de la justice, et de l'égalité et du bonheur, la conviction absolue de l'impossibilité d'arriver à ce paradis terrestre autrement qu'à travers un enfer de sang et de flamme. Tous les anarchistes théoriciens sont de doux et tendres rêveurs qui décrivent avec les plus belles couleurs de la poésie. ou à défaut d'éducation, se représentent à eux-mêmes en images gracieuses, les félicités de leur création utopique, mais en même temps ils sont animés d'un fanatisme sombre, impitoyable dans sa fureur contenue, et si par malheur ils possédaient les moyens de frayer à l'humanité la route vers le

paradis charmant qu'ils lui promettent, cette pauvre humanité y arriverait dans un état pitoyable.

Aussi regardons-nous l'anarchisme comme une monstruosité au point de vue philosophique, comme une impossibilité au point de vue politique, enfin comme une sottise dangereuse au point de vue pratique. Nous disons *dangereuse*, parce que la chimie est une science si aisée à étudier, si peu coûteuse, qu'elle est à la portée de toute les intelligences même les plus incultes, à la portée de toutes les bourses, même les plus plates. Or la chimie n'est ni plus ni moins que la science des matières explosives, des matières vénéneuses, et des matières inflammables. Elle met aussi aux mains des furieux, des idiots et des gredins, le pétrole, la dynamite et le poison.

Ces dangers ne sont point des dangers imaginaires. La facilité avec laquelle on peut apprendre et pratiquer la chimie fait d'elle la science par excellence, l'arme souveraine, et pour peu qu'on ait l'intelligence et la défiance en éveil, on arrive sans trop de peine à organiser un laboratoire et un arsenal. Pour peu qu'on étudie les mathématiques, on n'a pas même besoin d'expériences pour contrôler la composition et les effets des corps destructeurs; on connaît à quelques millièmes près la force brisante de la dynamite, et on n'a qu'à appliquer les formules relatives à la résistance des matériaux.

Et avec un peu d'adresse manuelle, on évite assez aisément les explosions et les lueurs qui peuvent inquiéter ou avertir les voisins.

Il est évident, d'après ce que nous venons de dire, que combattre les anarchistes, est non seulement un droit et un devoir, mais encore une nécessité. Toutefois, qu'on n'attache pas à ce mot de combat le sens que lui donne le gouvernement, même républicain, et à plus forte raison despotique. La lutte d'un gouvernement contre l'opposition irréconciliable ne saurait être qu'une série de violences : assassinats, explosions d'un côté, exécutions, emprisonnements, déportations de l'autre; nous répudions de toutes nos forces ce genre de combat, qui pour avoir lieu à la fin du dix-neuvième siècle, n'en est pas moins un système digne des batailles antédiluviennes entre quelques hommes nus et armés de pierres.

Non : la seule arme que nous opposions à cette anarchie, c'est la liberté, notre argument pour la confondre consiste à dire aux adhérents : Etablissez une société anarchique suivant vos principes. Allez dans l'Amérique du Nord, où abondent encore les espaces inoccupés et fertiles, faites-nous y un domaine dans lequel vous établirez vos lois, ou plutôt votre absence de lois.

Et la preuve que cette expérience serait concluante, c'est qu'on ne l'a jamais tentée, même aux États-Unis. Les anarchistes français peuvent alléguer qu'ils auraient à payer leur passage dans le Nouveau-Monde, l'achat et la mise en valeur des terrains. Soit.

Mais les anarchistes américains ne peuvent alléguer les mêmes motifs. Les diverses sectes à la fois religieuses et politiques et sociales qui fourmillent aux États-Unis, qui représentent toutes les formes que l'initiative collective ou individuelle peut réaliser, auraient évidemment exécuté le programme anarchiste, si ce programme était exécutable. Or, même aux États-Unis, ce programme ne se compose que d'assassinats et d'explosions.

Et cela depuis une époque déjà fort ancienne : Andrew, l'individualiste à outrance, Pear, socialiste anarchiste, si l'on peut rapprocher ces deux mots dont les significations sont incompatibles entre elles, ne se bornèrent pas à écrire sur l'anarchie : ils firent quelques tentatives insurrectionnelles.

Pour achever par un dernier trait la biographie de Dejacque, disons qu'il a cru devoir emprunter la forme poétique, ou du moins la forme versifiée pour propager ses idées ; il a écrit des *Lazaréennes* dont le titre et le sujet étaient une réminiscence des *Messéniennes*. Mais après les spécimens que nous avons donnés de sa prose, nos lecteurs peuvent s'imaginer ce que pouvaient être ses vers. Nous avouons d'ailleurs que c'est là seulement une appréciation *a priori* : nous n'avons pu nous procurer ce volume. La littérature anarchique disparaît en effet avec une rapidité qui mettra au désespoir les historiens et les collectionneurs futurs.

Deacque mourut en 1864. Trois ans auparavant, en 1861, son journal, le *Libertaire*, avait cessé de paraître. A ce moment même, Bakounine venait de s'évader des prisons russes ou de la Sibérie, et se préparait à exercer sur l'Internationale cette action qui fut si fatale à la magnifique création de Karl Marx et à la classe ouvrière. Nous avons déjà raconté cette intervention.

L'anarchie, comme nous l'avons dit, a compté dans ses rangs quelques hommes d'une haute valeur par leur intelligence. leur éducation et leurs connaissances. Nous avons nommé le prince Kropotkine, Élisée Reclus, Gautier. Toutefois, ce dernier fit amende honorable. Kropotkine sera étudié à sa place, mais nous devons donner un aperçu des doctrines de Reclus, l'anarchisme gagnera en clarté, sinon en apparence sympathique, à être formulé par un esprit lumineux, en un le intelligiblesty et intéressant.

Élisée Reclus faisait partie de la rédaction d'un journal qui s'imprimait à Genève et qui se nommait le *Travailleur*, et auquel a succédé le *Révolté* qui, après avoir débuté à Genève, est revenu à Paris. Ce journal est devenu

le moniteur officiel de l'anarchisme. Les emprunts que nous ferons au numéro-programme du *Travailleur* sont très propres à caractériser la tendance et les doctrines du parti : ils auront encore cet avantage de représenter le parti lui-même, et non des opinions individuelles, comme celles de Cœurderoy, de Dejacque, en même qu'on y reconnaîtra la plume élégante et le style précis d'Élisée Reclus.

« L'État, sous ses formes politiques, juridiques, religieuses, est l'instrument le plus puissant de l'oppression dont souffre la masse ouvrière.

« Nous combattrons donc l'organisation bourgeoise actuelle tout entière, répudiant d'ores et déjà toute alliance avec un parti politique quelconque, et nous fermant avec joie toutes les avenues du pouvoir, nous voulons rester *peuple* et *vile multitude*.

« Les formes du passé dureront d'autant plus, que les travailleurs s'intéresseront à leur existence, fût-ce pour les modifier : nous ferons donc tous nos efforts pour détourner nos frères de cette politique vaine. Nous voudrions arriver à une organisation où il n'y aura plus d'oisifs jouissant du travail d'autrui, plus de producteurs périssant plus ou moins vite de fatigues, de misère et de faim.

« *Travailler pour produire, produire pour consommer, consommer pour progresser*, tels sont les devoirs et les droits de tout être humain.

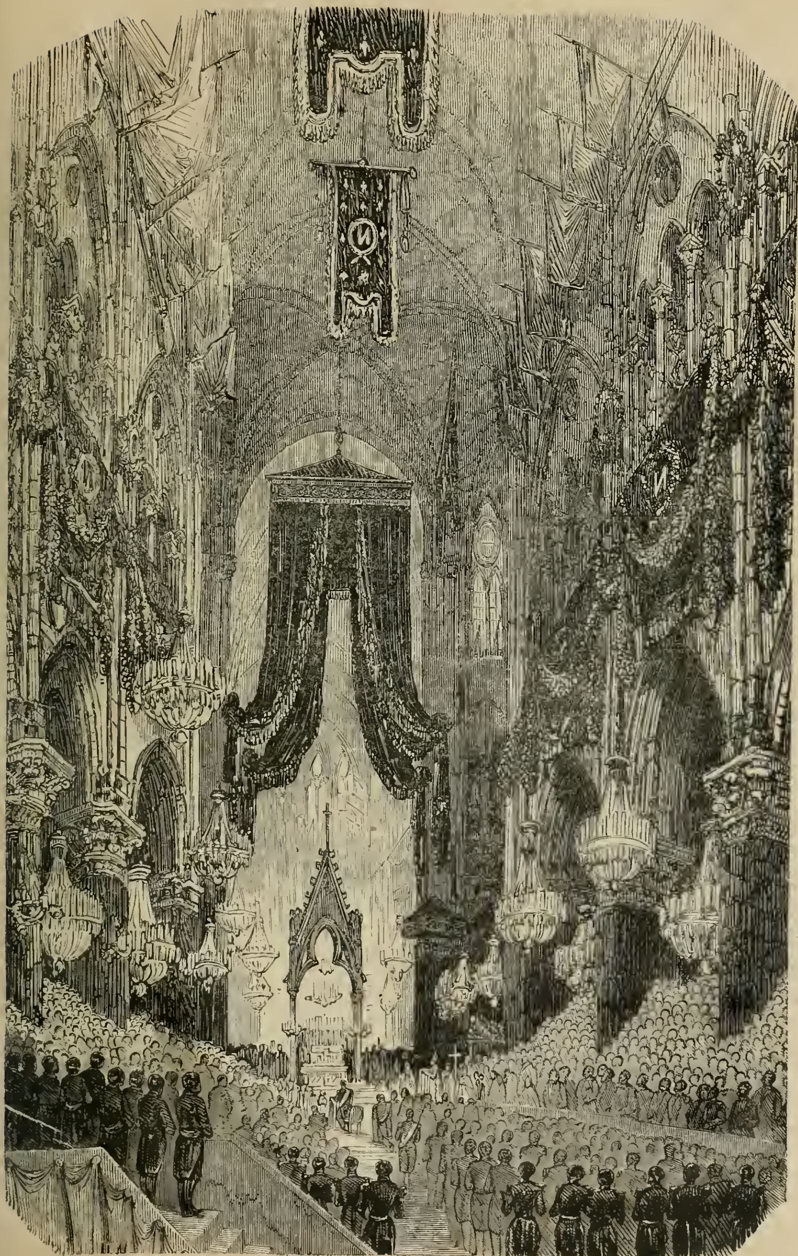
« Pour atteindre ce but, il faut que les travailleurs aient à leur disposition les instruments de travail, qu'ils puissent arriver au complet développement de toutes leurs facultés intellectuelles et physiques, que par l'abolition du patronat et du gouvernementalisme, ils jouissent du produit intégral de leur travail ; d'esclaves qu'ils sont aujourd'hui, il faut qu'ils deviennent enfin des hommes.

« Alors, par son entrée volontaire dans les groupes de production, de consommation, d'instruction, et par la pratique raisonnée de la solidarité, chaque être humain sera réellement et consciemment libre.

« Nous sommes donc des *anarchistes*. »

Élisée Reclus, dans un article signé de lui que publia le même journal, porta au plus haut degré de netteté et de précision les opinions de son parti. Il écrivait :

« Nous sommes des niveleurs; pour nous, la caste doit disparaître comme l'État, dont elle n'est qu'une miniature, avec les inégalités traditionnelles aussi bien que les inégalités légales ; ce n'est point par des alliances politiques, par des œuvres de détail, par des tentatives d'amélioration partielle que nous croyons pouvoir avancer le jour de la Révolution future. Il vaut mieux marcher directement vers notre but que de suivre des



Le clergé courtisant l'Empire.

voies détournées qui nous feraient perdre de vue le point à atteindre. En restant sincèrement anarchistes, nous avons l'avantage de ne tromper personne, et surtout de ne pas nous tromper nous-mêmes. Sous prétexte de réaliser une petite partie de notre programme, même avec le chagrin d'en violer une autre partie, nous ne serons pas tentés de nous adresser au pouvoir, ou d'esayer d'en prendre aussi notre part. Nous nous épargnerons le scandale de ces palinodies qui font tant d'ambitieux et de sceptiques et qui troublent si profondément la conscience du peuple.

« Si tous me ressemblaient, certes nous n'aurions pas besoin de gouvernement; mais il ne faut pour le peuple. De même, je me passerais bien de religion, mais il en faut pour les femmes et les enfants. » Et c'est ainsi qu'on fait durer les gouvernements et la religion. Quant à nous, appréciant fort la liberté pour nous-mêmes, nous l'apprécions également pour les autres; nous ne voulons point de maîtres, et nous ne voulons pas davantage que d'autres nous soient asservis. Quoi qu'en disent les partisans de l'État, nous savons que la solidarité des intérêts et les avantages infinis de la vie en commun suffiront pour maintenir l'organisme social. Seulement, il ne sera pas constamment troublé par les caprices des gouvernants qui pourchassent çà et là les peuples comme de misérables troupeaux.

« Certes notre illusion serait grande, si, dans notre zèle enthousiaste, nous comptions sur une évolution prochaine des hommes dans le sens de l'anarchie. Nous savons que leur éducation de préjugés et de mensonges les maintiendra longtemps encore dans la servitude. Quelle sera la *spirale* de civilisation par laquelle ils auront à monter avant de comprendre qu'ils peuvent se passer de lisières ou de chaînes?

« Nous l'ignorons, mais, à en juger pour le présent, cette voie sera longue. Quoi qu'il en soit, et que des années, des décades ou des siècles nous séparent de la révolution définitive, nous n'en travaillerons pas moins avec confiance à l œuvre que nous avons entreprise, étudiant avec intérêt l'histoire contemporaine, mais sans y prendre une part qui puisse nous compromettre et nous rendre traîtres à nos convictions. Laissons les morts ensevelir leurs morts, laissons les candidats du pouvoir vanter leurs panacées d'amélioration gouvernementale, et dirigeons tous nos efforts à augmenter les éléments de la société égalitaire et libre qui existent déjà, quoique isolés et fragmentaires. L'œuvre que nous pouruivons n'est point chimérique, car sur mille points, nous la voyons déjà se préparer, de même que dans une solution chimique mille petits cristaux se forment çà et là, avant que la masse tout entière se transforme. Cette foule d'associations qui naissent de toutes parts, agricoles, industrielles, commerciales, scienti-

fiques, littéraires, artistiques, ne sont-elles pas une preuve du changement qui s'accomplit dans les esprits, et qui les tourne de plus en plus vers le travail en commun? Le mépris dans lequel tombent les anciennes formules de religion et de morale officielle, les progrès de la libre pensée ne témoignent-ils pas d'une valeur personnelle de plus en plus grande chez les individus ? »

Nous suspendons un instant cette citation importante pour faire une remarque qui ne nous semble pas moins essentielle. Dans les dernières lignes que nous venons de reproduire, Élisée Reclus, presque à son insu, dirions-nous, s'il ne s'agissait pas d'un esprit aussi lumineux, indique la base même de l'anarchisme. Il nous montre que l'individu, dans les vingt ou trente dernières années, est arrivé à se dégager de toutes les entraves intellectuelles, qu'il ne croit plus ni à la religion, ni au gouvernement, ni à la vieille morale fondée sur les superstitions religieuses ou philosophiques; il s'est émancipé intellectuellement, et des habitudes qui vont perdant chaque jour de leur empire, habitudes qui disparaîtraient encore plus rapidement si elles n'étaient soutenues par l'égoïsme, la lâcheté, la paresse, ces habitudes seules le retiennent prisonnier. Mais c'est là une servitude imaginaire, une sorte de fascination, comme celle qui empêche le sujet magnétisé de sortir du cercle que le magnétiseur a tracé sur le sol avec un morceau de charbon ou de craie.

Mais il y a dans l'homme, à côté de ces habitudes d'immobilité, de paresse, d'égoïsme et de crainte, une source d'activité, un principe de solidarité. A mesure que disparaît le lien de la religion officielle, du gouvernement antique, du monopole industriel, de la tyrannie commerciale, des associations se créent spontanément, forcément, fatalement, pour remplacer tout ce qui est détruit. Les États-Unis n'ont pas de religion officielle, mais ils ont des milliers de sectes; des individus qui n'y trouvent pas le credo, le culte, les maximes qui leur conviennent, se font créateurs d'une secte nouvelle et s'occupent de recruter des adhérents, d'acquérir un terrain clos ou couvert dans lequel ils se livreront en famille, ou en société, à toutes les excentricités que leur suggérera le sens religieux.

La conclusion de notre remarque s'impose d'elle-même : plus l'individu est libre, plus il est émancipé, et plus aussi il devient sociable. C'est ce qu'on voit dans le domaine purement intellectuel : plus un homme a acquis d'instruction, plus il cherche à répandre l'instruction autour de lui, et cela se conçoit aisément. La science la plus abstraite n'est que la représentation symbolique d'un concours d'intelligences : elle n'a pu naître et se développer que par une concordance de la recherche individuelle et de l'en-

seignement collectif. Les savants professeurs du Collège de France sont des chercheurs solitaires, mais quand ces chercheurs ont trouvé, il leur faut à tout prix un auditoire; s'ils ne peuvent l'attirer ou le payer, ils ont la ressource des réunions académiques et celle de la publication de leurs travaux.

On voit par là quelle est la vaste portée des doctrines de l'anarchisme, quand il est étudié et enseigné par des maîtres; ils savent déconseiller de l'action turbulente, sans décourager; ils savent saisir et prévoir l'occasion, et se jeter dans la mêlée, car tous les hommes dont nous parlons ont été mêlés aux événements contemporains.

Il est temps maintenant de reprendre notre citation.

« Le nombre des socialistes réfractaires vivant égaux, sans chefs qui leur donnent le mot d'ordre, sans loi qui les étreigne, sans autre lien de cohésion que le sentiment d'un devoir commun, l'affection et l'estime mutuelle, n'augmente-t-il pas de jour en jour?

« Enfin, parmi les événements qui se sont récemment accomplis, n'en est-il pas qui semblent présager un avenir nouveau? Ce n'est point à nous qu'il convient de vanter la Commune de Paris, puisque nous y avons pris part, mais l'histoire ne se fait-elle pas déjà, et ne montre-t-elle pas que dans ce vaste bouillonnement fermentait tout un nouvel ordre de choses dont ni le roi, ni le policier, ni le patron n'auraient été les maîtres?

« Et là-bas, en Russie, combien grand est le spectacle de ces jeunes hommes et de ces héroïnes qui laissent de côté position, fortune et les jouissances infinies de la vie, des sciences et des arts pour se faire peuple, vivre avec lui de son existence misérable, puis finir leur carrière de dévouement dans les prisons ou les mines! C'est à réunir tous ces éléments épars de la grande société future que nous devons consacrer nos forces. Le jour de fête que vous attendez viendra, mais il n'aura pas seulement pour but de célébrer la fédération des peuples sans rois; il glorifiera aussi l'union des hommes, libres désormais, vivant sans maîtres, réalisant la prophétie de notre grand ancêtre Rabelais : « Fais ce que tu veux! »

Ainsi, en somme, Élisée Reclus, le principal rédacteur, l'inspirateur du journal, conseillait la prudence. Il considérait l'avènement de l'anarchisme comme un résultat qui se produirait à la suite d'un enseignement actif plutôt que comme le but vers lequel il fallait marcher à travers les hommes, les monuments, les institutions. Une telle propagande n'eût inspiré aux gouvernements qu'une crainte modérée; on eût peut-être vu l'anarchisme étudié dans quelque université allemande comme une manifestation de l'hégélianisme.

Naturellement l'anarchisme eut sa gauche, sa droite et son centre. La droite se borna à des théories, à la propagande; la gauche comptait les énergumènes de la parole et les fanatiques de l'action. Naturellement, les trois fractions du parti comptèrent de faux frères, des hommes qui étaient payés par la police de différents pays, en même temps que par les subventions de leurs victimes ou de leurs dupes. Le *Droit social*, la *Révolution sociale* furent de ces extrêmes. La *Révolution sociale* fut fondée par l'espion Spilleux, mais ses relations avec la police furent bientôt découvertes. Le journal disparut laissant seul debout le *Droit social* comme organe de l'anarchisme.

Le parti anarchiste essaya de se représenter devant l'opinion comme organisateur; il tint des congrès; il voulut tenir des assises et se développer comme une Internationale nouvelle. Sous son impulsion, des groupes se formèrent à Paris, à Lyon, à Marseille, à Vienne, à Amiens, à Cette, à Béziers, à Narbonne, à Saint-Étienne, à Reims, à Toulouse.

Il possédait un personnel d'écrivains fort indiscipliné, comme cela se conçoit dans un groupement de révoltés, qui sans aucun doute, ne s'imposeront pas plus l'obéissance à leurs lois qu'à celles de la société. Nous avons cité Reclus, Kropotkine, mentionnons encore :

Louise Michel, la vierge rouge, si célèbre par sa vie austère et son dévouement non seulement des grandes heures, mais encore des petits détails;

Émile Digeon, homme de profonde abnégation, qui a maintes fois payé de sa personne sur les champs de bataille de la Révolution.

La liste des journaux du parti serait aussi fort considérable, comme celle des brochures. Nous emprunterons à M. Benoît Malon ces renseignements bibliographiques, qui permettront à nos lecteurs de compléter notre exposé par la connaissance directe des œuvres :

Propos anarchistes, l'Anarchie, par Émile Gautier;

Aux jeunes gens, par Kropotkine;

Évolution et Révolution, par Élisée Reclus;

Organisation de la propagande révolutionnaire, par J. Le Vagre, pseudonyme de Grave.

La Société du lendemain de la Révolution, œuvre collective publiée par quelques groupes parisiens.

L'Avenir du socialisme, la Révolution et la jeunesse, par G. Falliès.

La pièce capitale de l'histoire de l'anarchisme est la déclaration collective publiée par les divers groupes. Elle fit d'autant plus d'effet que l'on apprit que soixante-dix condamnations avaient été prononcées par les tri-

bunaux, et que ces condamnations variaient entre trois mois et cinq ans de prison. Voici ce document mémorable :

« Ce qu'est l'anarchie, ce que sont les anarchistes, nous allons le dire :

« Les anarchistes sont des citoyens qui, dans un siècle où l'on prêche partout la liberté des opinions, ont cru de leur droit et de leur devoir de se recommander de la liberté illimitée.

« Oui, messieurs, nous sommes de par le monde quelques milliers, quelques millions peut-être, — car nous n'avons d'autre mérite que de dire tout haut ce que la foule pense tout bas, — nous sommes quelques millions de travailleurs qui revendiquons la liberté absolue, rien que la liberté, toute la liberté !

« Nous voulons la liberté, c'est-à-dire que nous réclamons pour tout être humain le droit et le moyen de faire tout ce qui lui plaît et de ne faire que ce qui lui plaît ; de satisfaire intégralement tous ses besoins, sans autre limite que les impossibilités naturelles et les besoins de ses voisins également respectables.

« Nous voulons la liberté et nous croyons son existence incompatible avec l'existence d'un pouvoir quelconque, quelle que soit son origine et sa forme, qu'il soit élu ou imposé, monarchique ou républicain, qu'il s'inspire du droit divin ou populaire, de la sainte Ampoule ou du suffrage universel.

« C'est que l'histoire est là pour nous apprendre que tous les gouvernements se ressemblent et se valent. Les meilleurs sont les pires. Plus de cynisme chez les uns, d'hypocrisie chez les autres! Au fond, toujours les mêmes procédés, toujours la même intolérance. Il n'est pas jusqu'aux plus libéraux en apparence, qui n'aient en réserve, sous la poussière des arsenaux législatifs, quelque bonne petite loi sur l'Internationale, à l'usage des oppositions gênantes.

« Le mal, en d'autres termes, aux yeux des anarchistes, ne réside pas plus dans telle forme de gouvernement que dans telle autre. Il est dans l'idée gouvernementale elle-même. il est dans le principe d'autorité.

« La substitution, en un mot, dans les rapports humains, du libre contrat, perpétuellement revisable et résoluble, à la tutelle administrative et légale, à la discipline imposée, tel est notre idéal.

« Les anarchistes se proposent donc d'apprendre au peuple à se passer de gouvernement comme il commence déjà à se passer de Dieu.

« Il apprendra également à se passer de propriétaires. Le pire des tyrans, en effet, ce n'est pas celui qui vous embastille, c'est celui qui vous affame ; ce n'est pas celui qui vous prend au collet, c'est celui qui vous prend au ventre.

« Pas de liberté sans égalité ! Pas de liberté dans une société où le capital est monopolisé entre les mains d'une minorité qui va se réduisant tous les jours, et où rien n'est également réparti, pas même l'éducation publique, payée cependant des deniers de tous.

« Nous croyons, nous, que le capital, patrimoine commun de l'humanité, puisqu'il est le fruit de la collaboration des générations passées et des générations contemporaines, doit être mis à la disposition de tous, de telle sorte que nul ne puisse en être exclu, que personne, en revanche, ne puisse en accaparer une part au détriment du reste.

« Nous voulons, en un mot, l'égalité, l'égalité de fait comme corollaire ou plutôt comme condition primordiale de la liberté. A chacun suivant ses facultés ! à chacun suivant ses besoins, voilà ce que nous voulons sincèrement, énergiquement ; voilà ce qui sera, car, il n'est pas de prescription qui puisse prévaloir contre des revendications à la fois légitimes et nécessaires. Voilà pourquoi l'on veut nous vouer à toutes les flétrissures.

« Scélérats que nous sommes ! Nous réclamons le pain pour tous, la science pour tous, le travail pour tous, pour tous aussi l'indépendance et la justice ! »

Ce manifeste est remarquable par la confusion des idées qu'il exprime, comme par la beauté des sentiments qui y règnent. Ces derniers peuvent se résumer dans le désir d'une distributiou équitable des travaux et des plaisirs, dont l'ensemble constitue la vie sociale. Tel est le but.

Quant aux moyens, ils ne sont point indiqués : on ne les connaît guère que par les actes qui ont amené la comparution des anarchistes devant les tribunaux des différents pays, et leur ont valu notamment les soixante-six condamnations dont nous avons parlé, actes qui se résument dans la fabrication et l'usage des matières explosives.

Or, ce n'est pas avec des matières explosives que l'on détruit une société. On ne fait ainsi que la provoquer, la mettre en demeure de s'organiser pour une défense énergique ; et pour une société intelligente, comme pour un individu intelligent, la meilleure de toutes les défensives consiste à prendre vigoureusement et rapidement l'offensive. Il y a longtemps qu'on l'a dit : « Si tu veux la paix, prépare-toi à la guerre. »

En outre, remarquons la grande place que les anarchistes donnent au *capital* dans leur manifeste. Ils attachent à ce mot la même idée que la généralité du public, ils ne peuvent entendre par ce mot que l'argent, la monnaie, les valeurs qui la représentent d'une manière réelle ou fictive.

Cette conception n'a pas de place dans le système anarchique, et y faire allusion dans un document officiel, demander une redistribution nouvelle

et constante du capital, est une sottise économique. Pour l'anarchiste qui mérite ce nom, l'or n'est qu'un métal, qui possède des propriétés différentes de celles du fer; il peut servir à faire des objets utiles, mais il ne peut être employé comme matière précieuse et intermédiaire des échanges. En effet, par son maniement aisé, son petit volume, la facilité avec laquelle il peut se cacher, se voler, s'accumuler, il sera toujours susceptible de monopole, de distribution injuste, en un mot il causera *perpétuellement* les désordres et les malheurs dont se plaignent à bon droit les anarchistes.

Cette faute capitale se retrouve dans le placard anarchique écrit par Gautier, et qui est ainsi conçu :

« Il faut, en dehors de la routine impuissante et menteuse du suffrage universel, organiser la grande ligue ouvrière, la ligue des gouvernés contre les gouvernants, des dirigés contre les dirigeants, des esclaves contre les maîtres, des maigres contre les gras: — le *Travail contre le Capital.*

« Oui, contre le Capital.

« Car le pire des despotismes, c'est celui qui, prenant les gens au ventre, les réduit par les privations et la disette.

« Car l'oppresseur par excellence, c'est le capitaliste, c'est le monopoliseur, l'exploiteur du travail.

« N'est-ce pas le droit de propriété qui est la cheville ouvrière de toutes les tyrannies, de tous les systèmes gouvernementaux? N'est-ce pas pour sa défense qu'ont été fondées et mises en œuvre la foule innombrable des institutions liberticides qui nous enserrent, depuis la religion jusqu'à la police, en passant par la magistrature, la douane, l'octroi, les armées permanentes, sans oublier ce syndicat de privilèges qu'on appelle l'État, qui les centralise et les résume tous?

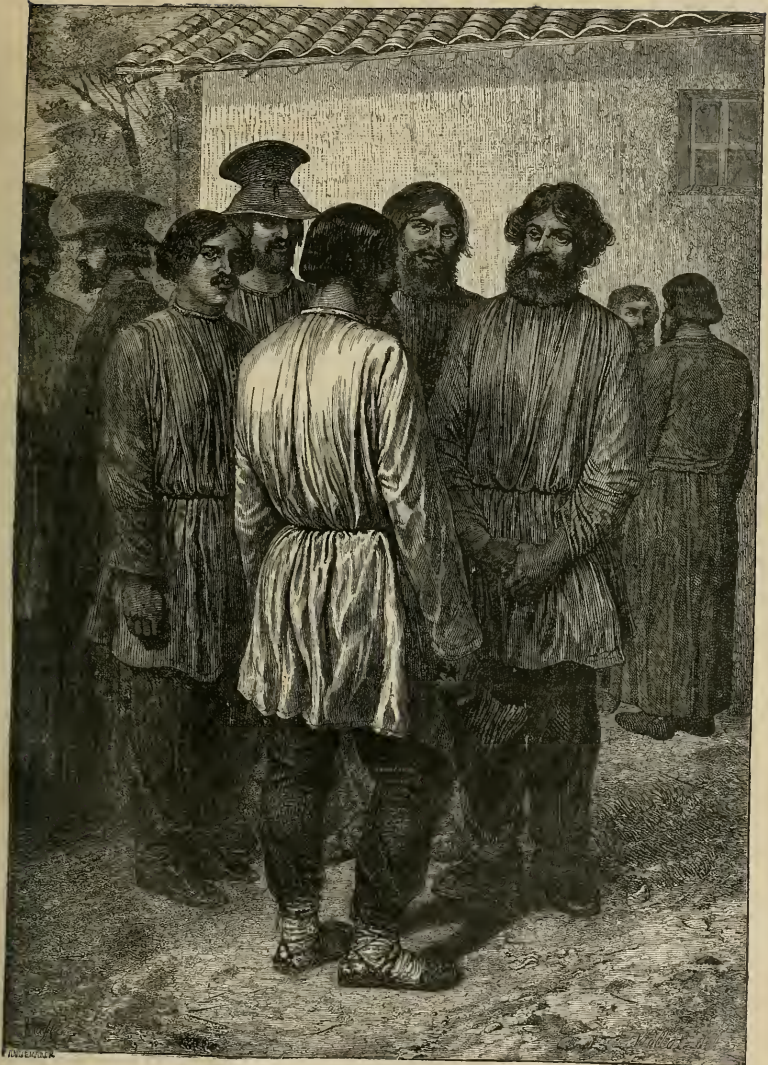
« A quoi servent les mouchards, les prêtres, les huissiers, les gabelous, les juges, les gendarmes, les soldats, les politiciens et les bureaucrates, toutes ces sangsues qui coûtent si cher, et dont les morsures sont si cruelles, sinon à garder le culte du Veau d'or, sinon pour protéger la sacrosainte propriété!

« Tout gravite autour d'elle; il n'est pas jusqu'à l'amour, le plus doux et le plus intime des sentiments humains, qu'elle n'ait corrompu de son souffle empesté, pour en faire, dans le mariage, une affaire, *un marché!*

« C'est d'elle dont on peut forcément dire, mieux encore que d'un Dieu qui ne compte plus guère : « Écrasons l'infâme! »

« Aussi est-ce sur le terrain économique que les anarchistes se proposent de porter de préférence leurs efforts.

« A ce point de vue, les anarchistes se proclament hautement commu-



Propagandiste chez les paysans

nistes. Il y a en effet deux catégories de richesses; il n'y en a que deux, et ni l'une ni l'autre ne peuvent être légitimement appropriées: 1° les richesses naturelles; 2° les produits du travail humain.

« Qui pourrait donc raisonnablement revendiquer pour lui, pour son usage personnel, à l'exclusion des autres, les richesses naturelles, la terre par exemple ? Est-ce que ces trésors gratuits ne nous appartiennent pas à tous au même titre ? Est-ce que chacun de nous n'y a pas un droit égal, comme à l'air que nous respirons, comme au soleil qui nous éclaire?

« Quant aux produits du travail humain, faits des labeurs accumulés des générations passées et des générations contemporaines, ne sont-ils pas collectifs dans leur origine, ce qui entraîne nécessairement une destination sociale? Comment donc, en présence de l'engrenage sans fin des industries, de l'enchevêtrement des fonctions, reconnaître les efforts personnels de tel ou tel individu ? Comment mesurer exactement ses mérites et ses œuvres? Comment dire où commence et où finit son propre travail? Comment déterminer sa part de produit afin de lui en attribuer la propriété en guise de récompense ?

« Le droit de propriété fût-il, au surplus, justifiable en principe, que ses conséquences suffiraient pour le condamner.

« C'est parce que la propriété existe, sous l'égide jalouse des lois, que des millions de travailleurs meurent lentement de faim, tandis que les parasites oisifs crèvent d'indigestion, et qu'ils couchent dans des taudis (quand ce n'est pas à la belle étoile) aux portes mêmes des palais luxueux, dont le marbre est pourtant cimenté de leurs sueurs.

« C'est parce que la propriété existe, que les riches imposent aux pauvres leurs conditions léonines, régnant en monarques absolus sur les estomacs affamés.

« C'est parce que la propriété existe et qu'on se la dispute, que tous nous sommes condamnés à nous faire concurrence, et que la société est transformée en un immense champ de bataille, où les hommes sont perpétuellement en lutte les uns contre les autres !

« C'est parce que la propriété existe, que l'humanité est partagée entre deux classes inégales : les uns qui, n'ayant que la peine de naître, reçoivent en partage le bien-être, la science, le loisir, la considération et la suprématie, tandis que les autres sont voués d'avance, par le malheur de leur race, à l'infériorité, à l'ignorance, aux humiliations, à la pauvreté, chair à machines, chair à plaisir, chair à canon.

« C'est parce que la propriété existe, qu'il y a pour les premiers une

manière et des moyens de vivre, qui ne sont pas ceux de la classe laborieuse.

« C'est parce que la propriété existe, que la minorité peut vivre grassement sans rien faire, consommer sans produire, tandis que la majorité est obligée de travailler pour vivre, si cela peut encore s'appeler vivre que de disputer sans trêve ni merci, aux difficultés de la vie, une existence précaire et misérable.

« Eh bien! nous en avons assez.

« Tout être humain, qu'il soit faible ou fort, sans distinction d'âge, de sexe, d'origine ou de nationalité, a droit à l'existence, droit au complet développement de toutes ses facultés.

« Il a droit, par conséquent, comme les camarades, à une part du capital social proportionnelle à ses propres besoins; il a droit de s'asseoir au banquet de la vie sans autres limites que son appétit, les besoins de ses semblables et les impossibilités naturelles.

« Fruit de la collaboration de tous, la richesse appartient à tous.

« Que chacun donc donne tout ce qu'il pourra donner de dévouement et de travail, et prenne au tas de produits tout ce qui lui sera nécessaire, car telle est la stricte justice.

« Et il n'est point besoin pour cela de capitalistes ni de propriétaires : Tant qu'il y aura de la terre, de la matière première, des cerveaux et des bras, ne soyons point en peine du sort de l'humanité.

« De chacun selon ses facultés, à chacun suivant ses besoins!

Le nihilisme.

Nous ne pouvons terminer cette rapide revue des partis ouvriers sans donner quelques détails complémentaires sur le nihilisme, qui a figuré plusieurs fois au cours de cette histoire, et dont un représentant, Bakounine, a joué le rôle d'agent désorganisateur de l'Internationale.

Il est assez remarquable que le nihilisme doive sinon son origine, du moins ses principaux développements à un acte qui passe pour le plus magnifique témoignage de l'esprit libéral et hardiment généreux d'un czar : nous voulons parler de l'ukase qui émancipait les serfs.

On sait, en effet, que le moyen âge a duré en Russie jusqu'au milieu du XIXe siècle, que dans cette contrée, dont on veut faire la protectrice et la sœur de la France, le paysan était possédé par la terre. Cela nous paraît une absurdité cruelle; mais ni l'extrême cruauté, ni l'extrême sottise ne

sont les marques logiques de l'impossibilité, et il était bien certain qu'en Russie, la terre ne pouvait s'aliéner sans les paysans qui la cultivaient; et on disait couramment : un domaine de cinq cents, de six cents paysans, comme on dit en France un domaine de cent ou de deux cents hectares. Le paysan ou le terrain cultivé par lui étant deux faits inséparables, on pouvait, dans la conversation, comme dans les spéculations, substituer ces deux expressions l'une à l'autre, sans qu'il en résultât la moindre équivoque.

L'acte d'affranchissement des paysans fut publié le 11 février 1861, presque au moment où allait commencer dans l'Amérique du Nord la guerre civile entre les États qui admettaient l'esclavage et les États qui voulaient le supprimer. C'est là une coïncidence curieuse pour les chercheurs de synchronismes, mais ce n'est, après tout, qu'une simple coïncidence; il faudrait se garder d'en conclure que les éloquentes protestations des anti-esclavagistes américains eussent traversé l'épaisse couche de sottise qui formait la substance pensante du czar Alexandre II. Léon Tolstoï a dépeint ce prince comme l'idéal, le type de la bêtise, et un psychologue de quelque valeur, M. Paulhan, dans une étude sur cet intéressant sujet, n'a pas cru pouvoir se passer de cet exemple, tant il le regardait comme instructif.

L'acte d'affranchissement répondait si peu aux espérances et même aux nécessités les plus élémentaires de la situation, que ceux qu'il affranchissait se soulevèrent. Les conditions de leur libération étaient si dures, si difficiles, qu'ils prétendirent, à tort sans doute, mais non sans vraisemblance, que l'original de l'acte avait été falsifié. L'autorité voulut bien discuter ce point avec les intéressés, elle le fit à coups de fusil, et se montra largement libérale dans la distribution de ces arguments si convaincants.

M. Blumenthal raconte en ces termes quelques-unes des révoltes qui eurent lieu en cette occasion :

« L'une des plus caractéristiques de ces émeutes est celle du gouvernement de Kazan, conduite par un jeune paysan de vingt-quatre ans, Anton Pétroff. Il déclara à ses camarades que Dieu lui avait révélé que tous les paysans étaient libres, que le czar l'avait proclamé, et que le manifeste qu'on leur avait lu était falsifié. Dix mille hommes de dix-sept villages se réunirent autour de Pétroff, se proclamèrent libres, et déclarèrent ne plus vouloir travailler pour les seigneurs. La troupe fut expédiée contre eux. Aux menaces du commandant de tirer sur la foule, Pétroff répondit :

« — Vous ne le pouvez pas, car le peuple est désarmé, tranquille, il ne fait que réclamer la liberté que lui a reconnue Alexandre Nikolaïewitch.

« A ces paroles de révolte, *cinq décharges successives* répondirent, et soixante-douze hommes tombèrent. Le peuple ne se dispersa pas. Pétroff s'avança au-devant des soldats et s'écria :

« — Vous voulez donc faire une boucherie ! Prenez donc aussi ce sang innocent.

« Il fut arrêté sur ces paroles, et aussitôt passé par les armes. »

Ce fait fut loin d'être isolé. L'acte était si mal conçu que des tueries en furent partout la conséquence ; les classes libérales et la jeunesse en conclurent que la société et le gouvernement étaient dans un état de corruption incurable, et qu'il fallait en finir avec le passé, ou tout au moins épouvanter et tenir en respect ses représentants, les rendre modérés et humains en leur faisant éprouver à eux-mêmes cette terreur qui avait été jusqu'alors leur seul moyen de gouvernement, leur *ultima ratio*.

Dès 1861, des sociétés secrètes se formèrent pour donner aux paysans la terre et la liberté, d'une manière effective ; des journaux, imprimés avec mille précautions, mais distribués avec profusion, eurent l'audace d'annoncer aux paysans la formation de ces sociétés secrètes. La police étant la partie du gouvernement la plus nombreuse, mais aussi la plus corrompue, la plus inintelligente, la plus brutale et la plus haïe, voyait le mouvement révolutionnaire, sans pouvoir en découvrir les auteurs et les ressources.

Tout d'abord la polémique de ces journaux clandestins fut modérée, et la feuille *Velikoruss* (le Grand Russien) avait soutenu la thèse d'après laquelle on pourrait obtenir du gouvernement les réformes demandées. Mais on ne tarda pas à revenir de cet optimisme, et le *Velikorussien* cessa de paraître.

Sous l'impulsion de Bakounine se forma une nouvelle société secrète qui prit un nom devenu célèbre, parce qu'il était en même temps un programme ; ce nom est celui de Semlia y Wolia (terre et liberté). Elle commença par faire connaître ses tendances par des placards répandus à Saint-Pétersbourg. L'un de ces placards était conçu en ces termes :

« Notre société se compose d'hommes qui, en face de l'incapacité et de l'obstination du gouvernement, croient qu'il est impossible d'éviter une révolution, et que cette révolution sera sanglante. Elle aura pour but de diriger vers le peuple la sympathie des classes éclairées ; son dessein final est d'accomplir l'émancipation totale des paysans, d'obtenir la reconnaissance, sans restriction, de leurs droits à la possession de la terre, à l'autonomie de la commune, et à l'autonomie régionale. »

Dans les commencements de cette histoire, nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs l'existence de la propriété collective en Russie ; nous

leur avons décrit cette singulière organisation d'après laquelle chaque année on procède à un nouveau partage des terres. Les premiers nihilistes, en revendiquant cette mesure qui a pour nous un aspect si révolutionnaire, se montraient donc profondément conservateurs.

Tchernichewsky, a-t-on écrit de lui, allait plus loin : il voulait le socialisme proprement dit :

« La jeunesse ne pouvait rester indifférente aux nobles enseignements de Tchernichewsky ; elle le suivit en foule, et l'influence du jeune penseur fut tout de suite très grande. Ainsi soutenu, il prit à partie l'économie libérale anglaise, et en fit une critique minutieuse dont le résultat, bien que négatif au point des conclusions qu'il en tirait, eut du moins l'effet de faire connaître les questions économiques à la Russie pensante : elle s'aperçut aussitôt qu'en fait de gouvernement et d'administration, elle n'avait qu'un empirisme grossier et tyrannique. Il avait d'ailleurs mis ses compatriotes en garde contre la prétendue liberté de travail que préconisent les économistes occidentaux, car il trouvait ces derniers inféodés à d'autres traditions, à d'autres doctrines, moins barbares que l'autocratisme russe, mais néanmoins dépourvues de base rationnelle ; il leur représenta également le parlementarisme occidental comme une duperie dont ils ne devaient pas être les victimes. Il leur démontra que la liberté du travail n'est qu'un minimum, un point de départ, qu'elle n'était qu'une base sans édifice, si elle n'était pas complétée par des constructions harmoniques qui garantiraient aux classes populaires le bien-être, le développement moral et physique. Il attachait une importance capitale, comme cela se conçoit, à l'abolition du servage, mais il comprenait cette mesure d'une manière bien plus large que ceux qui y voyaient une réforme administrative ; il voulait que l'émancipation fût complétée par l'association. Il ne se bornait pas à prêcher cette thèse, il formait dans ses disciples de véritables apôtres ; ils acceptèrent et remplirent la courageuse tâche de se vouer à l'intérêt *bien compris* du peuple. Tchernitchewsky fut, en outre, le premier socialiste qui ait posé comme un des devoirs primordiaux de tout gouvernement futur fondé sur la raison et la justice l'émancipation des femmes. Toutes ces idées, à défaut de la presse, furent développées par lui dans la forme d'une fiction, elles constituent la thèse de son roman intitulé : « Que faire ? »

Il est rare qu'un roman ait jamais exercé une influence aussi puissante. On ne pourrait guère citer comme ses égaux en ce genre que *La Case de l'Oncle Tom*, qui a été une des causes de la guerre de sécession. Voici comment cette influence a été appréciée :

« Il poussa la jeunesse intelligente à une activité énergique ; des asso-

ciations de femmes se formèrent; partout furent créés des cours du dimanche, où la jeunesse studieuse se consacrait gratuitement à l'instruction du peuple. Les jeunes dames des classes les mieux éclairées se mirent à étudier sérieusement. Les étudiants regardaient comme leur devoir de stimuler les femmes à les seconder, et de les soutenir dans leurs aspirations. Le gouvernement, qui bientôt défendit les cours du dimanche et les cours du soir, fut pourtant impuissant devant cette dernière agitation. Et, en effet, les efforts que firent les jeunes gens pour gagner les femmes aux études sérieuses ne furent pas vains; ces aspirations grandirent d'année en année; actuellement elles sont entrées dans les mœurs. De là, la lutte énergique des femmes russes pour leur liberté sociale, de là leur grande participation au mouvement social. »

A la suite de la tentative de Karakoroff, le parti fut décimé par des exécutions, des transportations, et ce qui en restait, chefs et soldats, dut s'expatrier. Il fallait désormais entrer en Russie à chaque nouvel effort qu'on se proposait, vaincre chaque fois de nouvelles difficultés, et cet exil ne délivrait nullement les fugitifs des provocations, de la surveillance de la police non plus que des accusations de la presse czarienne.

La propagande continua cependant avec une ardeur que la persécution n'avait fait que surexciter. Le principal organe en fut le *Marodnoïe delo* (la cause du peuple), qui s'imprima à Genève depuis le 1er septembre 1868. Le premier numéro était un programme, celui de la majorité du parti. En voici les extraits les plus importants :

« Le fait de la conquête, le droit de la propriété héréditaire, le droit familial du père et du mari, la consécration de toutes ces bases fondamentales par la religion, tout cela considéré dans son ensemble constitue l'État.

« Le parti réclame :

« L'abolition du droit d'héritage, l'égalité des droits de la femme et de ceux de l'homme, au point de vue social, économique, politique; par conséquent, l'abolition du droit familial, du mariage religieux et civil, qui forme avec le droit d'héritage un tout indivisible.

« L'entretien des enfants, ce qui comporte l'entretien de la mère depuis le moment où la grossesse est confirmée, ou du moins depuis le moment où son état exige des soins, du repos, jusqu'au jour où les enfants atteignent leur majorité, et en même temps le maximum d'instruction, d'éducation, de développement physique et intellectuel dont ils sont capables; cette éducation doit être dirigée de manière qu'ils puissent donner à la société le maximum de travail et d'utilité. Ce sont là, pour une société qui se dit libre et ration-

nelle, des charges inéluctables, mais en même temps des placements au taux le plus avantageux possible.

« Posons maintenant les bases de la vérité économique.

« La terre appartient à tous ceux qui la cultivent, *aux communes agricoles*, seules individualités capables de tirer d'un terrain donné le rendement maximum. Les capitaux et les instruments doivent appartenir aux travailleurs, c'est-à-dire *aux associations de travailleurs*, individualités parallèles et corollaires des communes agricoles.

« Toute l'organisation future ne doit être qu'une libre fédération de libres asssociations de travailleurs tant agricoles qu'ouvrières. »

Deux ans après éclatait l'insurrection communaliste de Paris : les socialistes russes s'empressèrent de lui envoyer leurs témoignages de sympathie dans l'adresse suivante, émanée des ouvriers d'Odessa et datée d'un des anniversaires du 18 mars :

« Les Travailleurs russes aux Travailleurs français :

« Les ouvriers d'Odessa, réunis le jour mémorable de la proclamation de la Commune de Paris, vous envoient leur chaleureux et fraternel salut.

« Nous travaillons dans notre pays pour le même grand but pour lequel périrent en 1871, sur les barricades de Paris, tant de vos frères, sœurs, pères, fils, filles et amis. C'est avec impatience que nous attendons l'approche de ce moment décisif où nous pourrons nous jeter dans la lutte pour les droits des travailleurs contre les exploiteurs, pour le triomphe de la Révolution sociale. En attendant continue chez nous cette lutte sombre et inégale où périssent d'une mort lente et douloureuse, dans les prisons et les bagnes, nos compagnons les meilleurs, ces vaillants enfants perdus de la sainte cause de l'affranchissement du peuple.

« Vous aviez raison quand, en 1871, vous avez dit que vous combattiez pour toute l'humanité ; oui, les intérêts de tous les peuples sont liés si étroitement, que la victoire du peuple dans un pays aura immédiatement pour contre-coup la victoire du peuple dans le monde entier.

« Ouvriers français, quand le temps viendra où vous lèverez de nouveau le drapeau rouge, le drapeau de la Révolution sociale, soyez animés du même courage héroïque, du même amour chaleureux, qui animèrent les combattants de 1871, mais que cette fois, pour le bonheur de l'humanité entière, la victoire couronne vos longs efforts. »

A l'influence de Tchernitchewsky succéda celle de Netchaïeff : il appar-



Arrestation d'un nihiliste.

tenait à l'anarchisme et par conséquent professait un certain dédain pour la propagande orale ou écrite; il demandait l'action révolutionnaire. Des condamnations multipliées dispersèrent ou détruisirent ses adhérents.

En somme, le parti nihiliste n'eut pas de direction bien déterminée jusqu'en 1873. Il flottait entre l'action et la propagande ; cependant, comme le gouvernement russe sévissait avec la même énergie contre ces deux formes de l'opposition nihiliste, il semblait que celle-ci n'eût à s'inspirer que des exemples de violence que lui donnait la police russe.

Le nihilisme s'y décida sous l'impulsion de P. Lavroff. Celui-ci, en fondant le *Ypériod* en 1873, posa comme conditions de toute agitation socialiste les quatre principes suivants :

« Ce n'est que par un travail personnel, austère, persévérant, que l'on peut parvenir à exercer parmi le peuple une activité utile et féconde.

« La première tâche à exécuter, est d'inspirer au peuple la confiance dans sa propre force.

« Il faut expliquer au peuple ses besoins, lui démontrer que ses besoins ne sont pas seulement ses vices, ses défauts et ses sensations matérielles; il faut le préparer à une activité indépendante et consciente pour arriver aux objets qu'on lui aura fait comprendre clairement; alors, mais alors seulement, on peut se regarder comme un coopérateur utile dans l'œuvre qui fera apparaître l'aurore d'un meilleur avenir pour la Russie.

« Il faut attendre le cours des événements historiques : il indiquera de lui-même le moment favorable où l'aptitude du peuple russe à faire et compléter la Révolution sera évidente. »

Le journal de P. Lavrof rejette loin de la carrière d'agitateurs et d'éducateurs du peuple les hommes qui n'ont d'autre aptitude à sa direction que l'éloquence. Il faut, dit-il, que tout individu qui prétend à ce rôle soit instruit, qu'il connaisse les lois du développement historique et économique, non seulement pour les bien comprendre, mais encore pour les expliquer clairement. Si leur instruction leur est personnelle, elle est inutile au parti. Elle doit être celle que possède l'apôtre, une instruction qui puisse se communiquer. Sans cela, les agitateurs sont toujours impuissants, et plus ils seront actifs, plus leur activité sera nuisible.

« Les révolutions, dit-il encore dans son journal, sont filles de la nécessité. Elles parcourent leurs phases successives grâce à l'énergie de leurs représentants : elles ne passent de l'une de ces phases à la phase suivante que parce qu'elles reçoivent une impulsion vigoureuse, qui leur fait franchir les *points morts*, c'est-à-dire les périodes où l'activité révolu-

tionnaire, ayant atteint un but contrarié précédemment, n'a point encore une conscience bien nette du nouveau but et des moyens qui y conduisent. Elle continue l'agitation parce qu'elle est activité et révolution, mais elle piétine sur place, va dans une direction, revient, part de nouveau pour revenir encore, parce qu'elle ne sait au juste où elle doit aller. »

Lavroff est le maître de la révolution prudente : il attaque à fond les utopistes qui s'imaginent pouvoir s'emparer de la direction de la société au moyen d'une conspiration, décréter un nouvel ordre social et faire l'œuvre du temps et du peuple, sans attendre que le peuple ait atteint une conscience nette du but à atteindre.

Le socialiste russe a fondé une école. Il revient à chaque page de ses écrits sur les qualités nécessaires aux agitateurs. Après leur avoir, dit un historien contemporain, demandé la science, il leur demande une qualité qui va rarement avec la science, il veut la simplicité, il veut le dévouement sans bornes au peuple ; ils doivent accepter le genre de vie de celui-ci pour supprimer un immense obstacle qui est d'une nature particulière. Cet obstacle vient de la défiance, souvent trop justifiée, du peuple à l'égard des classes éclairées. Il insiste fortement sur le sérieux de la propagande, il proteste vivement contre cette façon légère de faire de la propagande à tort et à travers, qui n'a pour résultat que de livrer les meilleures forces du socialisme à la police russe. « Donner des brochures à des personnes inconnues ou seulement peu connues, aller prêcher la révolution ou la réforme, le socialisme ou la simple association à des gens qui n'ont pas et ne peuvent pas avoir de confiance en nous, c'est insensé, dit-il. Ce n'est faire autre chose que jouer à la propagande, jouer avec la chose que nous devons regarder comme sacrée ; ceux qui vous disent que le peuple est prêt pour la révolution, prêt du moins à accueillir votre propagande, ces gens-là mentent impudemment. Les souffrances et l'oppression prouvent que le soulèvement est nécessaire ; elles ne prouvent nullement que ceux qui les subissent soient aptes au soulèvement. »

Les révolutionnaires russes appartiennent à la race slave, race capable d'enthousiasmes magnifiques, mais aussi de défaillances soudaines et profondes. Leur proposer le programme que nous venons d'indiquer d'après son créateur, c'était leur proposer de se faire un autre tempérament. Substituer la patience, l'étude, la simplicité, l'austérité chez des gens qui jouent avec la mort, mais d'une manière chevaleresque et théâtrale, à des gens dont la passion pour les femmes, le jeu et toutes les aventures est proverbiale, c'était s'exposer à n'être pas compris, à être traité d'illuminé ou d'homme qui ne comprend pas, d'homme qui se fait de toutes pièces un

type de révolutionnaire. Mais Lavrof avait-il lui-même bien compris de quelle manière la révolution devait être faite ? Toute la question est là, et la réponse ne saurait être douteuse. Lavrof avait raison.

Il fallait que les agitateurs fussent instruits pour ne demander au peuple que ce que le peuple peut donner.

Il fallait que cette instruction, les agitateurs la répandissent, car si elle était un moyen d'action pour eux-mêmes en tant qu'individus isolés, combien ce moyen d'action deviendrait-il plus puissant, s'il devenait la possession commune d'un grand nombre d'hommes !

Il fallait, avant tout, que les agitateurs fissent tomber la barrière d'antipathies qui sépare les classes instruites des classes populaires, et le seul moyen était de franchir eux-mêmes cette barrière, d'aller au peuple, d'adopter ses professions, ses coutumes, ses plaisirs, sa société, de se mêler intimement à lui.

Tout cela était irréprochable. On le comprit dans le parti nihiliste, bien qu'on l'ait compris lentement. Mais l'intensité et la profondeur du mouvement compensèrent sa lenteur.

Des centaines, on pourrait dire aujourd'hui : des milliers de jeunes gens *des deux sexes* quittèrent les universités, renoncèrent à leurs carrières, à leur bien-être, à leur sécurité présente, pour se jeter dans le peuple, vivre de sa vie, souffrir avec lui, et l'appeler à l'émancipation.

La période qui s'écoula de 1872 à 1876 fut remarquable par l'activité du nihilisme inspiré par Lavrof, on peut la considérer comme l'âge héroïque ou apostolique du parti. Ce fut l'époque des grandes entreprises, mais aussi celles des grandes persécutions. Le comte de Pahlen, ministre de la Justice, adressa aux magistrats un document secret dans lequel il disait :

« Les enquêtes ont montré que plusieurs personnes d'âge mûr, pères et mères de famille, possédant des ressources financières, une position sociale plus ou moins honorable, loin d'agir contre les propagandistes, leur ont au contraire montré très souvent une sympathie non équivoque, ils les ont aidés et secourus, comme s'ils n'avaient pas eu conscience, dans leur aveugle fanatisme, qu'une semblable manière d'agir devait avoir pour conséquence finale, la ruine de toute la société, ainsi que d'eux-mêmes. Ainsi Endaroufof, assez riche propriétaire foncier, et juge de paix du gouvernement de Penza, a favorisé les agissements d'un des hommes d'action les plus dangereux, Voïnaralski lui-même, ancien juge de paix du district de Goroditschi. Ainsi la femme du colonel de gendarmerie d'Orenbourg, Goolouchef, loin d'écarter son fils de la participation au mouvement révo-

lutionnaire, l'a aidé au contraire de ses conseils et de ses renseignements. Ainsi, une femme très riche et déjà âgée, la propriétaire foncière Sophia Soubotine, a fait de la propagande révolutionnaire parmi les paysans des alentours ; non seulement elle s'y est employée personnellement, mais elle y avait aussi déterminé son élève, M[me] Chatiloff, et avait envoyé ses filles, mêmes mineures, finir leurs études à Zurich (Zurich est considéré par le gouvernement russe comme la ville révolutionnaire par excellence, à cause du grand nombre de Russes qui y vivent dans un exil volontaire). Ainsi des filles de conseillers privés, fonctionnaires qui occupent le plus haut grade de leur hiérarchie, comme M[lles] Natalia Armfeld, Barbara Batuchkof, Sophia Pervroski ; la fille du général-major, Sophia Lechern von Herzfeld, plusieurs autres, sont allées se mêler au peuple, s'occupant de travaux agricoles, vivant avec les paysans, leurs compagnons de travail ; tous ces actes, loin d'être blâmés, leur ont valu, de la part de plusieurs parents et connaissances, de la sympathie et de l'approbation.

« Ainsi, par exemple, trois des plus ardents meneurs de l'extrême parti révolutionnaire, les lieutenants démissionnaires d'artillerie Kroftochinsky et Rogatchof, l'étudiant Clémentz, ont vécu plusieurs mois dans différentes familles de la ville de Moscou, et là, loin d'être obligés de cacher leurs théories et leurs tendances, ils les ont propagées. Ce même Rogatchof avait fait, dans le gouvernement de Penza, la connaissance d'un certain Voïnaralski, lequel est devenu ensuite un de ses disciples les plus zélés, et a sacrifié à la cause de la propagande révolutionnaire presque toute sa fortune, environ 40,000 roubles. »

La conclusion de M. de Palhen était que le gouvernement devait pren dr vigoureusement l'offensive et frapper les coupables dans tous les rangs de la société.

On eût pu croire aussi qu'une telle situation appelait d'autres mesures, des réformes radicales dans le gouvernement, dans les différentes branches de l'administration ; mais c'est une erreur : à partir d'un certain degré de corruption et de désorganisation, les réformes sont impossibles ; elles ne sont que des causes d'agitation et elles ne font qu'augmenter le désordre. C'est ainsi que dans les grandes maladies du corps humain, il arrive un moment où la seule perspective est la mort plus ou moins prochaine ; tous les remèdes que l'on administre pour retarder le moment fatal, tourmentent le malade et ne lui procurent ni soulagement ni guérison ; il en eût été autrement, si, au lieu d'attendre ce moment, on eût saisi et coupé le mal à sa racine ; mais pour cela, il faut une pénétration naturelle qui est rare, et qui est souvent inutile, faute d'être accompagnée par l'expérience et secou-

dée par une énergie ou une habileté proportionnées, non pas seulement aux dangers présents, mais encore aux dangers futurs.

Et ce qui est vrai de la médecine individuelle l'est généralement quand il s'agit de médecine collective, de médecine du corps social, en un mot de politique.

L'enquête dirigée par M. de Pahlen ayant donc abouti à des conseils de persécutions, le gouvernement russe se mit à l'œuvre avec toute la brutalité qui distingue certains de ses fonctionnaires.

Nous citerons seulement le procès des Cinquante, qui eut lieu depuis le 1er février 1877.

Les accusés étaient au nombre de cinquante, dont treize femmes. L'une des plus courageuses d'entre elles, fut Sofia Larionowna Bardine, âgée de 23 ans, appartenant à l'aristocratie. Après de brillantes études dans l'Institut de son pays (gouvernement de Tambov), elle alla les refaire à Zurich, où elle savait que demeurait Lavrof. Pleine de son esprit, elle retourna en Russie en 1874, et sous un nom supposé, elle entra comme ouvrière dans une fabrique. En Russie, cette manière d'agir, parfaitement indifférente, est un crime puni de la plus horrible prison. Elle n'en sortit que pour figurer au nombre des Cinquante. Elle se défendit en ces termes :

« Je ne me reconnais point coupable d'avoir agi ou voulu agir contre l'intérêt du peuple ou de la société. Vous m'accusez d'être ennemie de la propriété; je crois la défendre, en reconnaissant que tout individu doit avoir la libre disposition de l'équivalent du produit de son travail. Est-ce donc moi qui détruis les bases de la propriété, ou est-ce le fabricant, qui en payant à l'ouvrier un tiers du produit de sa force, empoche les deux autres tiers? Est-ce le spéculateur, qui, en jouant à la bourse pour s'enrichir, ruine des familles par milliers, en ne produisant rien lui-même?

« Nous n'enseignons pas le communisme, mais le droit pour l'ouvrier de jouir du produit de son travail. Libre à lui d'en faire ensuite une propriété privée ou commune.

« Quant à la famille, qui la détruit? N'est-ce pas votre ordre social qui force la femme à se prostituer, et qui légalise ensuite la prostitution! Et nous qui voulons mettre un terme à ces abominations, nous serions, nous, les destructeurs de la famille!

« Je ne dirai rien de la religion, mais je crois être plus fidèle que vous aux enseignements de celui qui a fondé le christianisme.

« Serais-je aussi coupable de vouloir renverser l'État ?

« Les États ne périssent d'ordinaire que sous le poids de leurs iniquités.

Les États anciens sont morts de l'esclavage. Si l'État actuel maintient le peuple dans un esclavage politique, économique, intellectuel, si par la mauvaise répartition des impôts, l'exploitation devient capitaliste, le commerce spoliateur, l'État réduit les majorités à la misère, aux maladies, au crime ; il est évident qu'un tel État va à sa ruine.

« Ai-je excité à la révolte ? J'ai prêché l'émancipation, mais je sais qu'une révolution ne peut être que le résultat d'un enchaînement de circonstances historiques, et non le fait de quelques personnes isolées. Je n'ai nullement les intentions sanguinaires que le ministère public nous prête volontiers, à nous autres propagandistes. Si notre idéal d'organisation pouvait se réaliser pacifiquement, nous en serions très heureux; j'appartiens à des propagandistes pacifiques qui ont pour tâche d'introduire dans la conscience du peuple de nouveaux idéals qui l'aideront à bien comprendre le présent et à préparer l'avenir.

« Nous ne voulons pas supprimer les classes dans le sens de l'extermination des individus, mais nous voulons abolir les privilèges.

« Nous voulons le bonheur général, toute la somme d'égalité possible. Cela peut paraître utopique, mais il n'y a rien là de sanguinaire ou d'immoral.

« Nous n'avons pas voulu faire un coup de force, autrement nous nous serions adressés aux mécontents en particulier, et non au peuple en général.

« Et maintenant que je me suis justifiée, condamnez. Vos répressions peuvent retarder un mouvement aussi juste et aussi étendu que le nôtre, mais elles ne peuvent l'étouffer.

« Un jour, cette société apathique se réveillera; elle aura honte de s'être laissé fouler aux pieds et de nous avoir laissé emprisonner, torturer et tuer parce que nous professions des idées émancipatrices ; alors elle se lèvera, elle nous vengera. Frappez, messieurs, vous avez la force matérielle. Mais nous avons, nous, la force du progrès historique, la force de l'idée. Et les idées, messieurs les sénateurs, ne se laissent pas prendre à la baïonnette. »

Elle fut condamnée à la déportation en Sibérie : elle s'en évada, et alla mourir à Genève.

Nous pourrions citer d'autres exemples, d'autres documents, d'autres procès, d'autres témoins, mais à quoi bon? Est-il bien nécessaire d'ajouter une page de plus à cette histoire des travailleurs? Et tout ce que nous en avons dit ne suffit-il pas pour établir à l'évidence que si le mal social est

grand et navrant, irrémédiable aux yeux de quelques pessimistes, les causes en sont multiples? Est-ce à dire qu'il n'y ait pas de lendemain pour les ouvriers, et que tant d'efforts, d'héroïsmes, de généreuses souffrances doivent demeurer à jamais stériles? Nous ne le croyons pas. Aussi bien aucun des partis qui composent l'armée ouvrière n'est mort, aucun n'a abdiqué; il n'en est pas un qui ne soit décidé à reprendre sa place sur le champ de bataille de l'avenir.

FIN

SCEAUX. — IMPRIMERIE CHARAIRE ET FILS.





